
FACULTE DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

CENTRE DES HAUTES ÉTUDES
TOURISTIQUES

LE TOURISME DANS LES REGIONS
RURALES DU QUEBEC : BILAN ET
PERSPECTIVES

Thèse de Doctorat 3^{ème} cycle " Droit et Economie du Tourisme "

présentée et soutenue par

Cécile SABOURIN

Membres du Jury: Président: Mr G . FOUILLOUX
Suffragant: Mr G . BENHAYOUN
Suffragant: Mr R . BARETJE



21 MARS 1985

11 SEP. 1985



BIBLIOTHÈQUE

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

07-10084952

La faculté n'entend donner aucune
approbation ou improbation aux opinions
émises dans les thèses : les opinions doivent-êtr
considérées comme propres à leur auteur

REMERCIEMENTS

La présentation de cette thèse constitue l'étape ultime d'une longue entreprise de persévérance, de patience et de travail que je n'aurais pu mener à terme sans la compréhension et le soutien de ceux et celles qui ont partagé ma vie au cours des dernières années. Je les en remercie.

Je remercie aussi ceux et celles qui ont contribué plus concrètement à l'atteinte de cet objectif. Merci à messieurs René Baretje et Jacques Demers pour leurs patientes lectures et leurs conseils. Merci à mesdames Yvonne Giroux et Diane Lemieux et leurs collaboratrices pour la dactylographie. Merci à monsieur Mario Mélançon pour la préparation des cartes.

Je désire aussi souligner à tous mes collègues et amis(es) de l'Université du Québec en Abitibi - Témiscaninque, de l'Office de tourisme du Canada et d'ailleurs ainsi qu'aux membres de ma famille, combien j'apprécie les encouragements et le soutien qu'ils m'ont apportés au cours des dernières années.

AVANT-PROPOS

Au moment de présenter cette thèse, je regrette de n'avoir pu approfondir toutes les dimensions du développement et de l'intervention touristique. J'ai cependant acquis la certitude que la vision globale du phénomène "Tourisme" ici préconisée est la seule qui puisse susciter à long terme l'impact souhaité tant pour les régions rurales que les touristes eux-mêmes.

Parmi les principales contraintes dans la poursuite de l'objectif fixé je me permets cependant de souligner que:

- la nature évolutive de l'industrie ne permet jamais de considérer une remarque ou une donnée comme finale. Tout est sujet à changement sans préavis.
- les sources de renseignements sont à la fois nombreuses et peu adaptées aux besoins. On s'y retrouve en multipliant les contorsions intellectuelles, on les exploite individuellement comme partie minime et souvent indicative de la réalité globale qui est l'objet de ce projet. L'annexe 3 présente entre autres les différents découpages territoriaux qui contribuent à accentuer les difficultés de l'analyse.
- le contexte économique et social est en perpétuelle évolution. La société québécoise subit présentement, comme l'ensemble des sociétés industrielles, une crise économique importante qui affecte à la fois

les comportements, les besoins et les possibilités réelles de sa population. Plus précisément en ce qui concerne le tourisme et la récréation, on note par rapport aux années précédentes un accroissement notable de l'écart entre les besoins récréatifs et les capacités de payer liées à ces mêmes besoins. Le sous-emploi sous forme de chômage par exemple n'entraîne pas une augmentation de la demande effective de produits et services touristiques que le temps disponible pourrait susciter. La notion de travail et de loisir que l'on promettait à une profonde transformation demeure encore, étant donné les circonstances économiques, une pure considération de l'esprit. Evidemment la situation économique pourrait imposer cette nouvelle conception du travail sous une forme positive pour le développement touristique par exemple extension des congés sans solde volontaire, développement sur une base beaucoup plus large du travail à temps partiel avec maintien complet des avantages sociaux, etc... Une réorganisation sociale en découlerait, avec quelles conséquences sur les industries du loisir et du tourisme, qui sait?

- les particularités du contexte nord-américain obligent à ré-évaluer l'application de concepts de tourisme répandus dans d'autres milieux ou pays.

Ce document se veut donc une recherche et une réflexion sur la situation et l'impact du tourisme dans les régions rurales du Québec, qu'ils soient économiques, sociaux, culturels ou environnementaux et de ce fait

présente un tour d'horizon des éléments qui contribuent aux retombées du tourisme là où il s'implante. Il est un point de départ vers la définition d'orientations de développement touristique dans les régions rurales québécoises.

TABLE DES MATIERES

	PAGE
LISTE DES CARTES.....	vii
LISTE DES SCHÉMAS	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
INTRODUCTION.....	1
PARTIE 1 - LES ZONES RURALES QUEBECOISES.....	10
1.1. LE TERRITOIRE.....	11
1.1.1. <u>Caractéristiques des terres</u>	16
- Terres agricoles.....	16
- Terres forestières.....	22
- Autres terres et autres utilisations....	27
1.1.2. <u>Caractéristiques des eaux</u>	28
- Cours d'eau.....	28
- Lacs.....	32
1.1.3. <u>Caractéristiques du climat</u>	34
- Ecartés.....	34
- Irrégularités.....	36
1.1.4. <u>Potentiel récréatif et touristique</u>	37
- Aptitudes récréatives du Québec.....	38
- Implications quant à l'avenir touristique.....	44
1.2. L'INFRASTRUCTURE DE BASE.....	48
1.2.1. <u>Services essentiels</u>	49
- Energie électrique.....	49
- Eau et installations sanitaires.....	49

	PAGE
1.2.2. <u>Moyens de transport</u>	50
- Réseau routier.....	51
- Réseaux ferroviaire et aérien.....	57
- Niveau d'intégration.....	63
1.2.3. <u>Télécommunications</u>	65
- Téléphone.....	65
- Média électroniques et câblo- distribution.....	67
1.3. LA POPULATION ET LA SOCIÉTÉ.....	70
1.3.1. <u>Caractéristiques socio-démographiques</u>	73
- Age et sexe.....	73
- Scolarisation.....	76
- Taux d'activité de la population.....	78
- Revenus.....	81
1.3.2. <u>Caractéristiques culturelles</u>	83
- Langue.....	84
- Autres particularités culturelles.....	86
1.3.3. <u>Caractéristiques sociales</u>	89
- Dynamisme des résidents.....	89
- Migrations.....	97
1.3.4. <u>Caractéristiques économiques</u>	112
- Propriété et utilisation des sols.....	113
- Principales variables économiques globales.....	120
1.3.5. <u>Développement et pôles de développement des régions rurales</u>	142
1.4. LA SUPERSTRUCTURE TOURISTIQUE.....	147
1.4.1. <u>Le produit</u>	147
- Hébergement.....	151
- Restauration.....	195
- Attractions, attractions et équipements....	205

	PAGE
1.4.2. <u>Mécanismes de mise en marché</u>	220
- Produits touristiques offerts sur le marché.....	221
- Distribution.....	228
1.5. LA CLIENTELE TOURISTIQUE.....	239
1.5.1. <u>Marché rural québécois</u>	240
1.5.2. <u>Touristes québécois et leurs déplacements</u>	253
1.5.3. <u>Touristes non-québécois et leurs déplacements</u>	265
1.5.4. <u>Conclusion: La place du marché rural dans le marché québécois</u>	276
PARTIE 2 - DEFINITION ET ROLE DES ARTISANS DU DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN ZONES RURALES.....	279
2.1. ENTREPRISE PRIVEE.....	281
2.1.1. <u>Agents économiques</u>	281
- D'origine rurale.....	282
- D'origine urbaine.....	290
2.1.2. <u>Critères de participation</u> ..	297
- Connaissance du marché.....	299
2.2. ORGANISMES A CARACTERE REPRESENTATIF.....	303
2.2.1. <u>Associations touristiques régionales</u>	303
2.2.2. <u>Autres organismes subventionnés par l'Etat</u>	311
2.2.3. <u>Syndicats</u>	314
2.2.4. <u>Autres organismes à vocation touristique</u> ..	315
2.2.5. <u>Autres organismes</u>	316

	PAGE
2.3. ETAT.....	317
2.3.1. <u>Aspects organisationnels</u>	321
- Pouvoir politique.....	325
- Politiques économiques et sociales.....	360
2.3.2. <u>Critères d'intervention</u>	382
- Action sur l'offre.....	383
- Action sur la demande.....	387
2.3.3. <u>Outils disponibles</u>	395
- Outils impliquant une participation financière.....	396
- Outils de réglementation et de contrôle.....	407
- Services techniques et de soutien aux individus, organismes et entreprises....	409
2.3.4. <u>Cibles d'intervention</u>	410
- Au niveau de l'ensemble du développement touristique.....	410
- Au niveau géographique.....	416
- Au niveau sectoriel.....	417
2.4 ORGANISATION DU POUVOIR POLITIQUE ET ECONOMIQUE EN MATIERE DE TOURISME.....	418
- le secteur public	419
- le secteur privé	422
- les collectivités locales et les regroupements	422
- Conclusion le système québécois du tourisme dans les régions rurales	423
PARTIE 3 - L'IMPACT DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE EN ZONES RURALES....	427
3.1. AU NIVEAU ECONOMIQUE.....	428
1.1.1. <u>Effets sur les principales variables économiques</u>	431
- Emploi, revenus et production.....	434
- Investissements.....	468
- Importations régionales.....	479

	PAGE
3.1.2. <u>Effets sur la base et la structure économiques des régions</u>	482
- Contexte industriel.....	483
- Ré-allocation des ressources.....	496
- Equilibre économique.....	506
3.1.3. <u>Effets sur le niveau des prix</u>	509
- Biens de consommation.....	510
- Marché foncier.....	516
3.1.4. <u>Le tourisme peut-il être une solution aux problèmes économiques régionaux?</u>	518
- Avantages.....	520
- Limitations.....	525
- Conclusion.....	534
3.2. AU NIVEAU SOCIO-CULTUREL.....	537
3.2.1. <u>Effets perçus au niveau des individus</u>	537
- Réaction à la venue des touristes.....	538
- Réaction au développement touristique...	545
3.2.2. <u>Effets perçus au niveau de la société</u>	550
- Modification de la structure sociale....	550
- Modification des institutions.....	554
3.2.3. <u>Conclusion</u>	559
3.3 AU NIVEAU DE L'ENVIRONNEMENT.....	564
3.3.1. <u>Problèmes d'écologie</u>	565
- Nature et tourisme.....	565
- Nature et usages multiples.....	580
- Conservation et assainissement de la nature.....	583
3.3.2. <u>Enlaidissement du paysage</u>	585
3.3.3. <u>Conclusion</u>	589
CONCLUSION.....	590
BIBLIOGRAPHIE.....	623

ANNEXES

1 - Inventaire des terres du Canada selon la méthode ARDA.....	635
2 - Régionalisation des données et des activités au Québec....	641
3 - Population du Québec.....	655
4 - "Château, manoir, auberges ou relais?", "La vie de ferme, piste pour le plaisir" Chatelaine, avril 1984.....	664
5 - Quelques exemples de forfaits au Québec	671
6 - Quelques données de base sur l'industrie touristique des régions rurales du Québec.....	673
7 - Deux exemples de prise en charge collective.....	684
8 - Quelques exemples de circuits au Québec	693
9 - Analyse de la superstructure touristique du Québec, hébergement dans les régions rurales	694
10 - Les "objets" de l'association touristique régionale de l'Abitibi - Témiscamingue	696
11 - Tour d'horizon des organismes de vacances-loisirs	697
12 - Quelques exemples de messages publicitaires écrits	703

LISTE DES CARTES

	PAGE
CARTE	
1 - Le Québec et ses frontières.....	13
2 - Densités de population sur le territoire québécois.....	15
3 - Territoire québécois propice à l'agriculture.....	19
4 - Parcs et réserves du Québec	26
5 - Régions floristiques du Québec.....	29
6 - Réseau hydrographique québécois.....	31
7 - Autoroutes et routes provinciales du Québec.....	54
8 - Réseau ferroviaire québécois.....	59
9 - Aéroports québécois	64
10 - Etablissements hôteliers affiliés à l'Auberge des gouverneurs	160
11 - Situation géographique des établissements hôteliers affiliés à la chaîne "Hôte"	161
12 - Régions touristiques du Québec	306
13 - Plan de développement touristique	368
Annexe 1 - Régions touchées par l'inventaire des terres du Canada.....	637
2 - A- Les régions administratives du Québec.....	643
B- Les régions de recensement du Canada - section Québec...	645
C- Les régions agricoles du Québec.....	647
D- Les régions touristiques du Québec.....	649
E- Les municipalités régionales de comté.....	654

LISTE DES SCHÉMAS

SCHÉMA	PAGE
1 - Organismes consultatifs fédéraux et fédéraux- provinciaux dans le domaine du tourisme	328
2 - Ministères et offices responsables de l'intervention fédérale dans le domaine du tourisme	334
3 - Organigramme du MLCP	338
4 - Système touristique dans les régions rurales du Québec	426
5 - Le système touristique régional	619

28 - Indice des salaires hebdomadaires moyens selon les régions administratives..... 129

29 - Nombre de personnes occupées par région administrative..... 131

30 - Taux de chômage par région administrative..... 132

31 - Répartition sectorielle des emplois par région administrative, 1982-1983..... 133

32 - Evolution de la répartition de l'emploi par secteur au Québec..... 134

33 - Evolution des emplois selon les industries..... 135

34 - Synthèse des immobilisations au Québec en 1982 par secteur, industrie et type de promoteur..... 139

35 - Répartition des immobilisations par industrie selon les régions administratives..... 140

36 - Répartition régionale des immobilisations, 1979-1982..... 141

37 - Répartition des dépenses d'immobilisations au Québec selon les secteurs économiques, 1979-1983..... 142

38 - Capacité du réseau d'hébergement et d'accueil, 1974.- 1978 - 1983 155

39 - Classification de l'hébergement hôtelier au Québec - 1983 . 157

40 - Importance relative du nombre d'établissements hôteliers selon leur taille 158

41 - Importance relative et évolution des établissements et des chambres du réseau hôtelier selon la localisation par région administrative, Québec - 1970, 1978, 1979 163

42 - Evolution des terrains de camping et d'unités de camping au Québec - 1962 à 1973 166

43 - Importance relative des terrains de camping et de caravanning au Québec selon les régions administrative 1974 à 1977 167

44 - Localisation des terrains de camping selon les régions touristiques du Québec, 1983	168
45 - Importance relative des terrains de camping selon les services offerts, Québec, 1970 à 1977	169
46 - Répartition des pourvoyeurs et de leur capacité d'accueil selon les régions administratives, 1978-1984	172
47 - Services offerts dans les terrains de camping du Ministère	173
48 - Activités et services dans les parcs, réserves et autres propriétés du Ministère 1983/1984	175
49 - Répartition régionale des résidences secondaires et de leurs propriétaires	178
50 - Répartition régionale des gîtes du passant et des sites de séjour et de promenade à la ferme, 1983.....	183
51 - Nombre d'établissements et capacité d'accueil dans les auberges de jeunesse, les camps de vacances, les camps familiaux et les centres et bases de plein air au Québec, 1984	186
52 - Répartition régionale des auberges de jeunesse, des camps de vacances, des camps familiaux et des centres et bases de plein air	187
53 - Capacité du réseau d'hébergement et d'accueil au Québec nombre et pourcentage 1978-1983	189
54 - Répartition entre les régions urbaines et rurales des établissements d'hébergement et de la capacité d'accueil	191
55 - Importance relative des établissements et des chambres du réseau hôtelier selon les régions urbaines et rurales	193
56 - Importance relative des terrains de camping et de caravanning et des emplacements selon les régions de Montréal, de Québec et les autres régions	194
57 - Taux de croissance annuel des recettes des établissements de restauration	196

58 - Répartition régionale des restaurants - 1977 198

59 - Taux de croissance annuel moyen des recettes estimés
dans les restaurants à succursales et dans les
restaurants indépendants 199

60 - Bases de plein air ainsi que leur clientèle et leurs
équipements selon les régions administratives, 1984 208

61 - Caractéristiques des centres de ski 211

62 - Répartition régionale des parcs, réserves et autres
équipements du MLCP, 1983 214

63 - Services de pourvoierie sans gîte selon les régions
administratives 216

64 - Nombre et étendue des zones d'exploitation contrôlée
selon les régions administratives 217

65 - Equipements, sites et activités culturelles dans les
régions touristiques du Québec - 1984 219

66 - Voyages et séjours à forfait au Québec..... 223

67 - Types de forfaits au Québec, 1984 224

68 - Répartition des agences de voyages détaillantes du
Québec selon le pourcentage de chiffre d'affaires fait
par la vente de forfaits à destination du Québec
en 1981 234

69 - Répartition des agences de voyages du Québec selon
la demande pour différents types de forfaits et
les forfaits offerts 236

70 - Voyages-personnes effectués au Québec par des Québécois,
autres Canadiens et étrangers..... 242

71 - Recettes touristiques au Québec, 1973-1977..... 243

72 - Recettes touristiques au Québec, 1979-1982..... 244

73 - Répartition régionale des déplacements effectués au
Québec, 1980-1982..... 247

74 - Répartition régionale des visites des non-résidents au Québec (Eté 1975).....	248
75 - Répartition régionale des déplacements au Québec selon le but du voyage, 1982.....	251
76 - But du voyage principal effectué par les Québécois qui ont voyagé au moins une fois au cours de chaque trimestre, 1982.....	254
77 - Répartition régionale des voyages-personnes au Québec et hors Québec selon l'origine des voyageurs, 1980.....	256
78 - Mode d'hébergement des voyageurs au Québec, 1982.....	258
79 - Usage des différents moyens de transport par les Québécois au Québec selon la région de destination, 1982.....	259
80 - Durée des voyages des Québécois au Québec, 1982.....	260
81 - Répartition trimestrielle des déplacements et des caractéristiques des déplacements des Québécois, 1982.....	264
82 - Buts des voyages-personnes des Canadiens des autres provinces.....	267
83 - Répartition des touristes en régions selon leur origine, 1975.....	270
84 - Importance des voyageurs d'agrément selon les régions administratives (Eté 1975).....	272
85 - Sommaire des caractéristiques des déplacements des Canadiens des autres provinces en visite au Québec: destinations, modes d'hébergement, trimestre de déplacement	274
86 - Répartition régionale des coopératives au Québec, 1979-1982	289
87 - Crédits gouvernementaux accordés aux ATR, 1982-1983	305
88 - Crédits affectés à l'entente Canada-Québec sur le développement touristique	351
89 - Identification préliminaire des stations touristiques actuelles et potentielles.....	366

90 - Identification préliminaire des circuits touristiques et villes-étapes prévus.....	367
91 - Aide aux entreprises touristiques accordée par la S.D.I. dans le cadre du programme de crédit touristique.....	400
92 - Répartition de l'aide, importance relative des subventions et de l'ensemble de l'aide par rapport aux investissements selon les sous-secteurs d'activité.....	401
93 - Bilan régional de l'aide accordée dans le cadre du programme de crédit touristique.....	403
94 - Répartition du dollar touristique, 1980.....	433
95 - Secteurs productifs bénéficiant des emplois générés par la dépense touristique.....	438
96 - Pourcentage de l'emploi total engendré par les dépenses touristiques par rapport à l'emploi total dans le secteur..	439
97 - Emplois directs en pourcentage des emplois totaux générés par la dépense touristique.....	442
98 - Part des régions autres que Montréal des effets directs et indirects d'un accroissement de 100 millions de \$.....	446
99 - Activité économique (valeur de la production) suscitée par un travailleur embauché à cause de la dépense touristique.....	449
100 - Part des salaires et autres revenus bruts (A.R.B.) par rapport à la production des différents secteurs.....	451
101 - Répartition en pourcentage de la main-d'oeuvre hôtelière par tranche d'âge, pour les principales occupations, par taille d'hôtel, 1978	458
102 - Répartition en pourcentage de la main d'oeuvre hôtelière par sexe, pour les principales occupations par taille d'hôtel, 1978	460

103 - Rémunération horaire des travailleurs.....	463
104 - Salaire annuel moyen par occupation et par taille	465
105 - Pourcentage des départs volontaires par rapport à l'ensemble	467
106 - Investissements au Québec dans les secteurs d'activités touchés par la dépense touristique, 1979-1981.....	470
107 - Répartition régionale en volume et en pourcentage des in- vestissements dans les services commerciaux et personnels, 1979-1981.....	472
108 - Répartition régionale en volume et en pourcentage des investissements dans le secteur des transports, 1979-1981..	475
109 - Répartition régionale en volume et en pourcentage des investissements dans le commerce, 1979-1981.....	476
110 - Crédits gouvernementaux accordés aux programmes de loisirs et récréation de plein air et immobilisations dans ces secteurs.....	478
111 - Les différentes composantes de l'offre totale.....	480
112 - Taux de variation annuel des prix des différentes com- posantes d'un panier à provision (Montréal).....	512
113 - Répartition saisonnière des voyages au Québec et des voyages des Québécois au cours des 1er, 2ième, 3ième et 4ième trimestres.....	528
114 - Répartition saisonnière des voyages (de 24 heures et plus) des Québécois selon le but, 1982.....	529
115 - Variation de l'indice d'hospitalité selon les régions, les habitudes de voyage et les sous-groupes de la population	542
116 - Le portrait régional du niveau d'acidification des lacs au Québec	569

INTRODUCTION

TOURISME ET IMPACT GLOBAL

Le développement touristique découle presque toujours de motifs économiques qui favorisent les intérêts de ceux qui prennent ou influencent les décisions. La stratégie d'implantation soumise aux dictées d'un quelconque amalgame des pouvoirs économiques et politiques entraîne:

- soit une revalorisation du milieu et un nouvel essor des valeurs culturelles;
- soit une transformation du milieu menant à la destruction des valeurs culturelles ambiantes par l'imposition des valeurs et schèmes de comportement de ceux qui envahissent l'espace touristique.

L'industrie touristique, c'est l'ensemble des activités de production mises en opération en vue de satisfaire les besoins de ceux et celles qui se déplacent et séjournent hors de leur lieu habituel de résidence pour vingt-quatre heures et plus. Elle peut donc être étudiée du point de vue de ceux qui produisent et offrent les biens et services aux visiteurs et à ce titre elle est habituellement perçue comme une activité économique facilement adaptable à des besoins variés du lieu où elle s'implante, étant à prime abord susceptible de s'insérer dans le fonctionnement économique et social global sans créer de bouleversements majeurs. Elle peut aussi être étudiée du point de vue des utilisateurs et alors c'est la satisfaction de leurs besoins qui importe. Il n'y a malheureusement pas toujours adéquation entre les besoins des uns et ceux des autres.

L'analyse de l'impact du développement d'une industrie touristique en milieu rural est abordée en tenant compte du fait que ses activités sont difficiles à définir, que son aspect extérieur cache des ramifications économiques et politiques et que sa rentabilité monétaire n'est qu'un aspect de l'impact global qu'il exerce.

L'industrie touristique, mesurée statistiquement, se limite à une compilation de données portant sur les voyageurs, l'hébergement, la restauration, le transport, etc... Ce sont les éléments les plus facilement comptabilisables même si de nombreuses autres activités sont étroitement liées au fonctionnement de l'industrie et même si la place du tourisme dans le volume des activités d'hébergement, de restauration et de transport est particulièrement difficile à évaluer. L'industrie touristique n'en est pas moins une activité qui engendre annuellement un chiffre d'affaires colossal, évalué à la fin de la décennie '70 à au-delà de 500 milliards de dollars¹ au niveau mondial et qui implique des interrelations entre la plupart des pays sinon tous. En plus d'être la plus importante industrie en termes économiques sur de vastes territoires, le tourisme est l'une des industries aux influences les plus liées aux valeurs de la civilisation ou des civilisations. Tel que conçu, pratiqué et développé par ses principaux adhérents, il véhicule une conception de la vie, de l'emploi du temps et une foule d'autres valeurs culturelles dont l'impact global non quantifiable est souvent au-delà de ce qu'on peut imaginer. La

¹Lainé, P., Tourisme et développement des collectivités, Coll. Nord-Sud, Les éditions ouvrières, 1981, p. 39.

prise de conscience de cette situation est cependant récente et encore embryonnaire au niveau mondial. L'Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T.), au cours de sa conférence mondiale de 1979 à Manille, avait ainsi établi les priorités de la rencontre: "démontrer l'importance du tourisme du point de vue humain, social, culturel, politique et économique dans la vie des sociétés contemporaines et, surtout, mettre en évidence la responsabilité des Etats en ce domaine, au-delà des préoccupations strictement économiques et commerciales".² C'était tout un programme que les participants étaient en mesure d'aborder de façon très inégale. Le tourisme vu sous l'angle de ses caractéristiques d'agent de changement culturel, social, politique et économique devient un outil puissant que les décideurs et détenteurs de capitaux peuvent utiliser pour exercer leur influence sous une couverture trompeuse.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

L'objectif de cette recherche est d'évaluer dans quelle mesure le développement touristique des régions rurales québécoises:

- découle d'une identification réelle des besoins et
- satisfait les exigences d'un développement économique et social harmonieux dans les régions rurales.

²"Passeport pour la paix ou nouvelle arme économique?" par Jean-Faujas - (Le Monde) publié dans le Devoir du 24 octobre 1980.

Avant d'aborder cet objectif global à l'allure philosophique, il convient au départ de définir certains concepts de base et d'identifier les facteurs déterminants d'un développement touristique harmonieux. A partir de là, l'élaboration de la recherche vise à fournir les outils nécessaires à évaluer dans quelle mesure les facteurs déterminants du développement touristique des régions rurales québécoises sont compatibles avec les besoins de ces mêmes régions.

Le thème général de cette recherche est le tourisme. Chaque auteur ou chercheur définit ce thème selon ses objectifs ou ses intérêts. De la définition des dictionnaires, qui faisait du tourisme l'action de voyager pour son agrément ou pour se cultiver à la réalité actuelle qui fait de tout déplacement hors de son lieu habituel de résidence une action touristique il y a une évolution qui correspond à des changements culturels liés à la fois au travail et aux loisirs. L'élargissement de la signification que l'on donne à l'activité touristique découle aussi de l'importance de l'ensemble des déplacements effectués par les populations dans presque toutes les sociétés. Le tourisme n'est plus une activité marginale, c'est d'abord une industrie importante. De là est née une distinction qui, même si elle n'est pas véritablement consacrée, est très réelle dans le fait touristique. Il s'agit du tourisme à prédominance "économique" et du tourisme à prédominance "sociale". Cette première distinction ne suppose pas qu'il y a exclusion complète entre les deux ni que les buts de voyages ne puissent au besoin s'insérer dans l'une ou/et l'autre catégorie. Cette première distinction vise seulement à reconnaître que la fina-

lité première de certaines activités touristiques est pour les zones réceptrices d'accroître les entrées de fonds alors que la finalité de certaines autres activités touristiques est de satisfaire des besoins personnels et sociaux d'une population quelconque. Par extension on parlera d'un développement touristique qui, lui aussi, peut être orienté vers la santé du tourisme "économique" ou celle du tourisme "social".

Il importe ici de mettre en lumière deux énoncés de principes effectués par l'actuel gouvernement québécois qui disent que

"tout en ne négligeant pas ses objectifs sociaux, culturels et ceux ayant trait à l'aménagement du territoire et au développement régional, l'Etat entend ici donner le ton à une stratégie d'abord conçue à partir des finalités économiques du tourisme".³

Aussi

"en plus de politiques axées sur les dimensions économiques du tourisme, le gouvernement entend (donc) stimuler une pratique du tourisme qui mette l'accent sur ses dimensions sociales, comme sur sa signification du point de vue du loisir et du développement culturel".⁴

On parle dans ce dernier énoncé du "loisir touristique" au sein de l'ensemble des loisirs auxquels les citoyens québécois devraient avoir accès et que l'Etat entend stimuler. Le "loisir touristique" est l'un des quatre secteurs du loisir reconnu par l'Etat québécois dans son Livre blanc sur le loisir au Québec. Les autres types de loisirs étant l'activité physique et le sport, le loisir socio-culturel et le plein air. La dis-

³Bâtir le Québec, Enoncé de politique économique, Gouvernement du Québec, 1979, p. 404.

⁴On a un monde à récréer, Livre blanc sur le loisir au Québec, 1979, p. 58.

inction entre tourisme "économique" et "social" est donc bien réelle au Québec et elle s'articule, comme on le verra, par l'élaboration de structures gouvernementales responsables bien distinctes.

Cette recherche vise également à distinguer dans l'ensemble du tourisme celui qui touche les régions rurales. Cette expression est retenue en opposition au terme "tourisme rural" popularisé depuis quelques décennies tout particulièrement dans les pays européens. Le terme "tourisme rural" se réfère au développement de zones vertes et de villages de vacances dans des régions à prédominance agricole ou à la montagne. Cet effort de rendre la campagne accessible au touriste a donné lieu à la mise en place de multiples formules d'accueil et d'hébergement qui d'ailleurs ont évolué grandement. Au Québec et dans l'ensemble du Canada on parle plus volontiers de tourisme en milieu rural et les formes que ce type de tourisme a prises découlent des caractéristiques géographiques, sociales et culturelles du contexte nord-américain où l'étendue territoriale et l'individualisme des personnes supplantent d'emblée une foule d'autres considérations dans le choix de leurs activités touristiques. On parlera donc dans ce travail de tourisme sous toutes ses formes à condition qu'il soit effectué dans une région dite rurale; une région rurale étant d'abord identifiée à cause de la faible densité de population et de l'importance de la population non urbaine. Il existe à ces égards une démarcation évi-

dente entre la région administrative de Montréal, celle de Québec et le reste du territoire.⁵

En ce qui a trait aux facteurs déterminants du développement touristique l'hypothèse de départ veut que, quel qu'il soit, le développement touristique qui s'effectue sur un territoire est le fruit de deux facteurs déterminants principaux qui sont premièrement son potentiel inhérent et exploitable et deuxièmement les caractéristiques des principaux centres de décision responsables de cette exploitation. Identifier la nature et l'étendue du potentiel touristique québécois de même que les options fondamentales des intervenants touristiques qui détiennent le pouvoir réel en ce qui concerne le développement touristique québécois constitue la principale voie en vue d'atteindre l'objectif fixé. Pour ce faire, le travail se divise en trois parties.

PLAN DU TRAVAIL

La première partie du travail n'est autre qu'une description des zones rurales québécoises en ce qui concerne le territoire, l'infrastructure de base, la population, la superstructure touristique et la clientèle touristique. Elle fournit un portrait d'ensemble du Québec et de ses régions ainsi que des ressources naturelles et humaines qui sont la matière première du développement touristique.

⁵Les densités de population sur le territoire sont présentées à la carte no 2 p. 15 de la partie I.

La seconde partie s'attache à identifier les artisans du développement touristique en régions rurales, à analyser leur comportement ainsi que leurs interrelations en terme organisationnel et en terme de hiérarchie de pouvoir. Les principaux intervenants directement impliqués au niveau du développement touristique sont l'Etat, l'entreprise privée, les associations et regroupements. Ils exercent individuellement ou regroupés dans différents organismes une influence sur les orientations et le rythme du développement touristique. Dans cette deuxième partie nous traçons le portrait des intervenants, nous étudions leur champ d'action respectif ainsi que les rapports de complémentarité, les relations de pouvoir et les conflits d'intérêt qui s'établissent entre eux.

L'étude de l'impact du développement touristique sur les régions rurales, présentée en troisième partie, comporte trois volets: économique, socio-culturel et "environnemental". Ces trois volets quoique analysés séparément sont intimement liés entre eux. En effet, l'organisation et la structure économiques des régions rurales affectées par le développement touristique entraînent des transformations sociales qui elles-mêmes influencent le développement touristique futur et modifient les caractéristiques économiques des régions. Le processus de transformation du milieu rural suite au développement de l'industrie touristique entraîne des conséquences mises ici en lumière par l'étude de l'évolution récente de la société rurale et de ses activités économiques, de ses réactions individuelles et collectives ainsi que des conséquences écologiques observables.

La conclusion du travail se basant sur les observations et les déductions faites, propose un modèle de relations entre les intervenants touristiques, modèle à l'intérieur duquel les rôles et les liens de pouvoirs sont redéfinis dans la perspective d'une reconnaissance de la dimension humaine du phénomène touristique, de l'émergence de l'ère post-industrielle au Québec et d'un développement touristique répondant aux besoins réels des régions rurales et des groupes concernés.

PARTIE 1

LES ZONES RURALES QUEBECOISES

En vue de fournir au lecteur la toile de fond essentielle à une bonne compréhension du bilan et des perspectives de développement de l'industrie touristique dans les régions rurales du Québec, la première partie de ce travail est consacrée à une présentation des caractéristiques du Québec, de ses régions, de sa population et de ses acquis dans le domaine du tourisme. Il est important de connaître les caractéristiques du Québec, de ses régions et de sa population en vue de mettre en lumière l'évolution de l'industrie touristique et le développement des régions rurales puisque les atouts physiques, démographiques, sociaux, économiques et culturels constituent les bases à partir desquelles s'effectue le développement.

Dans cette première partie, notre présentation du Québec est réalisée à l'intérieur de cinq chapitres consacrés aux thèmes suivants :

- le territoire, incluant l'ensemble des ressources physiques;
- l'infrastructure de base;
- la population et la société c'est-à-dire l'ensemble des ressources humaines incluant les caractéristiques socio-démographiques, culturelles, sociales et économiques;
- la superstructure touristique ou l'offre de biens et services touristiques;
- la clientèle touristique ou la demande de biens et services touristiques.

1.1. LE TERRITOIRE

Dans la perspective globale de cette recherche, l'étude du territoire est importante en ce qu'elle permet d'identifier les espaces disponibles pour la co-existence de secteurs d'activités et de populations dont les fonctions, les buts et les intérêts sont en partie complémentaires mais surtout concurrents relativement à l'utilisation d'un territoire donné. Une répartition optimale du point de vue socio-économique est évidemment plus que souhaitable mais diverses circonstances d'ordre historique, institutionnel ou autres ont contrarié et continuent de contrarier une telle affectation.

Ce chapitre, en précisant les caractéristiques du territoire et certaines utilisations actuelles et passées, permet de tracer un portrait du potentiel initial du territoire pour le tourisme.

Le Québec est partiellement séparé du reste du Canada par la mer et le détroit d'Hudson qui forment ses frontières naturelles au nord-ouest et au nord. A l'est, il s'étend jusqu'à la côte du Labrador et jusqu'à la ligne de partage des juridictions sous-marines interprovinciales, établies dans le golfe du Saint-Laurent et faisant encore l'objet de négociations intergouvernementales. La partie méridionale du Québec est davantage rattachée au continent. Au sud, le Québec a une frontière commune avec le Nouveau-Brunswick, les Etats américains du Maine, du New Hampshire, du Vermont et de New-York. A l'ouest, le Québec est principalement séparé de

l'Ontario par la rivière Outaouais. La longueur des frontières méridionales du Québec, mesurée sur terre ferme et à l'exclusion de celles sur le fleuve et le golfe du Saint-Laurent est de 272,9 kilomètres avec le Nouveau-Brunswick, de 814,3 kilomètres avec les Etats-Unis et de 481,2 kilomètres avec l'Ontario. La carte no 1 de la page suivante représente le Québec dans son contexte géographique d'ensemble.

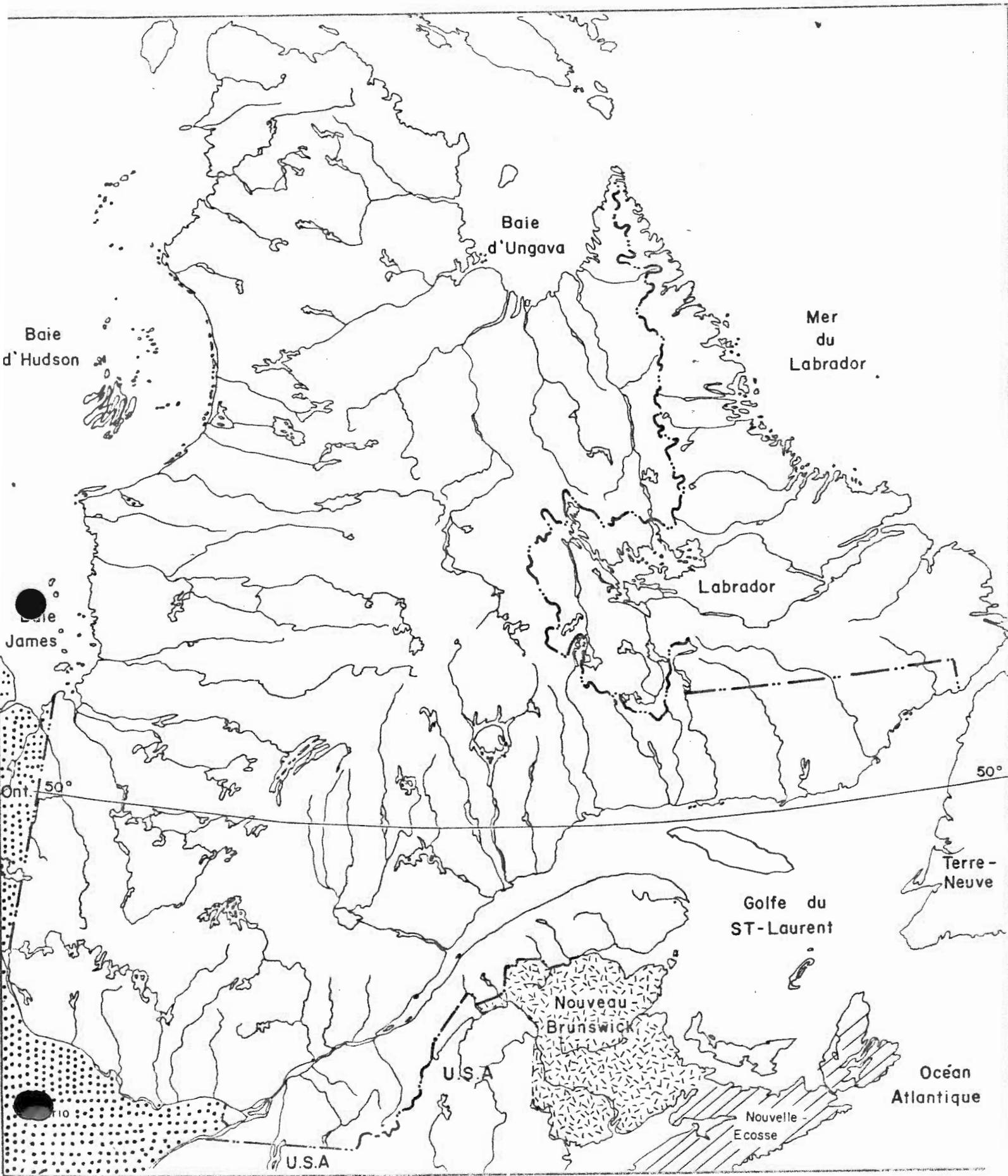
La superficie totale de plus de 1,5 millions de kilomètres carrés¹ que représente le Québec en fait la province canadienne la plus étendue, comprenant 15,5% du territoire canadien. Une infime partie du territoire soit 0,22%,² constituait en 1973 le territoire urbain alors que les terres agricoles, forestières et autres se partageaient 2,38%, 51,9% et 45,5% du territoire respectivement. Par rapport à l'ensemble du territoire, les eaux représentent quelque 10% de la superficie totale.

Etendu, diversifié et possédant un potentiel économique et touristique important, le territoire québécois se ramène pour notre étude à des proportions beaucoup plus modestes compte-tenu de ses caractéristiques topographiques et climatiques. C'est aussi le cas pour la plupart des secteurs d'activité économique reliés à l'agriculture et à l'urbanisation ainsi qu'à l'industrie touristique.

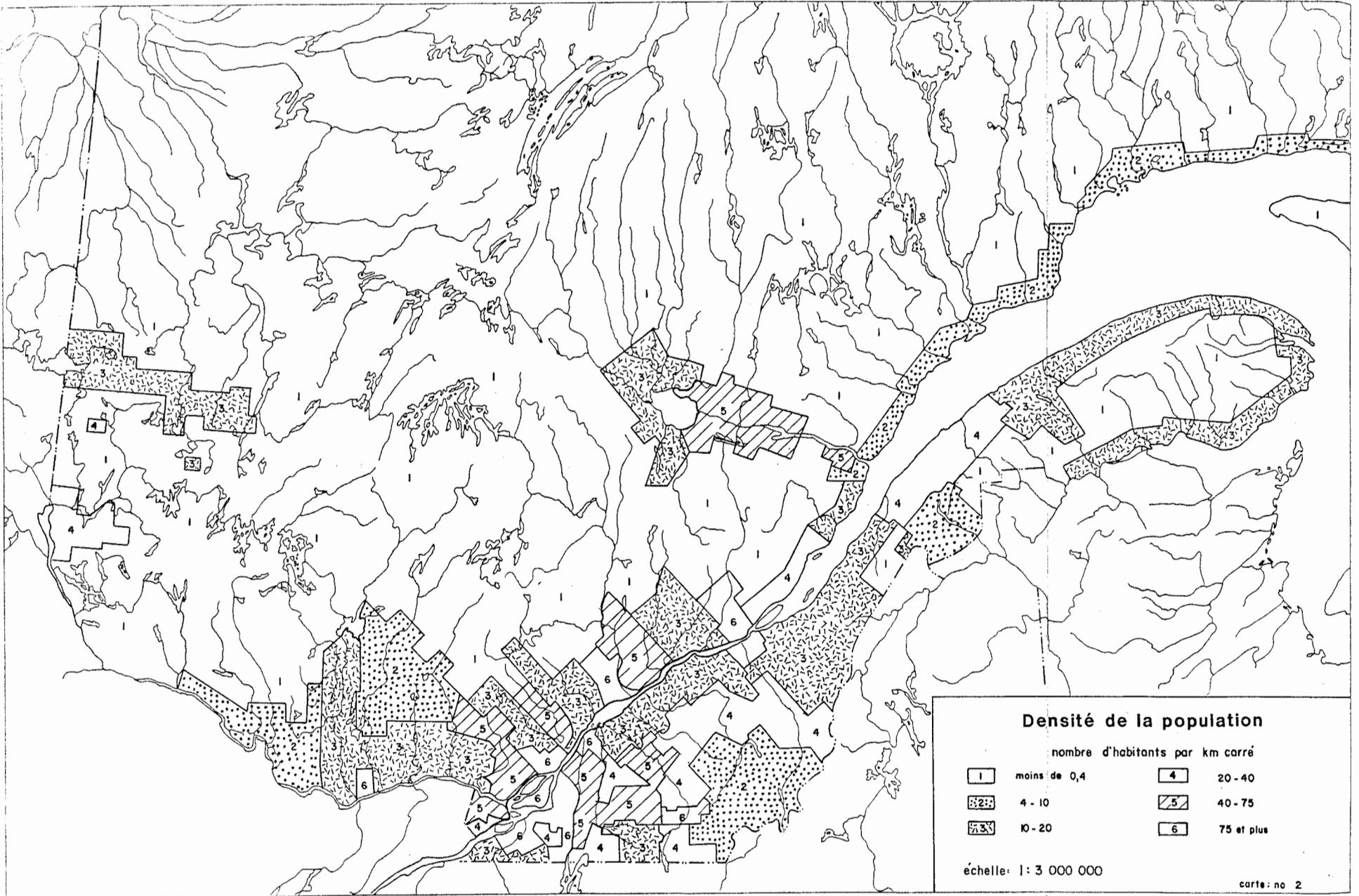
¹Annuaire du Canada, 1980-1981, p. 24.

²Bulletin statistique, MTCP, janvier 1975, p. 31.

Le Québec et ses frontières



Notre étude porte son attention sur les régions rurales du Québec qui sont pour l'occasion définies comme le territoire rural, c'est-à-dire n'étant pas densément peuplé. Etant donné la faible densité de la population du Québec soit 4,7 habitants au kilomètre carré et malgré le taux d'urbanisation élevé (près de 78% selon le recensement de 1981), cette étude comprend d'une façon générale le territoire à l'exclusion des régions métropolitaines de Montréal et de Québec. La carte no 2, présentée à la page suivante, est explicite quant aux densités de population sur le territoire. Les centres urbains québécois à l'exception de Montréal et de Québec ont une activité économique intimement liée à celle des régions et de ce fait les données qui les concernent sont difficilement dissociables des données régionales. De plus, quoique l'ensemble du territoire nordique (situé au nord du 50ième parallèle) soit partie intégrante de certaines données régionales, il va de soi que les caractéristiques et l'importance du développement de ce territoire l'excluent des réflexions et commentaires généraux touchant l'industrie touristique et son potentiel de développement. Les régions rurales sont donc pratiquement pour les besoins de cette recherche le territoire situé au sud du 50ème parallèle et excluant les régions métropolitaines de Montréal et de Québec.



1.1.1. Caractéristiques des terres

1.1.1.1. Terres agricoles

De la superficie totale du Québec, un peu plus de 2,38%³ est généralement estimé être propice à l'agriculture selon les conditions du sol et du climat et à peine 0,44% de ce territoire avait, selon les évaluations du Ministère de l'agriculture du Québec en 1978, un très bon potentiel agricole.⁴

L'histoire économique et sociale explique la localisation des principales villes du Québec par rapport à celle des régions agricoles les plus fertiles. Lorsque les premiers colons arrivèrent en Nouvelle-France, ils eurent tendance à s'installer sur les terres qui semblaient les plus fertiles le long de la vallée du Saint-Laurent et à y fonder leurs centres d'échange et de commerce qui devinrent les zones urbaines les plus importantes à mesure que la base économique du Québec se développait. Les sols furent défrichés progressivement vers l'est et vers l'ouest entraînant la mise en culture de terrains dont la fertilité était moins élevée. De plus, l'industrialisation et le développement des centres urbains suscitérent l'aliénation du territoire agricole, celui qui d'ailleurs était jugé le plus fertile au début de la colonie.

³Bulletin statistique, MTCP, janvier 1975, p. 31.

⁴Document de consultation sur la protection du territoire agricole québécois, Agriculture Québec, 1978, pp. 3-4.

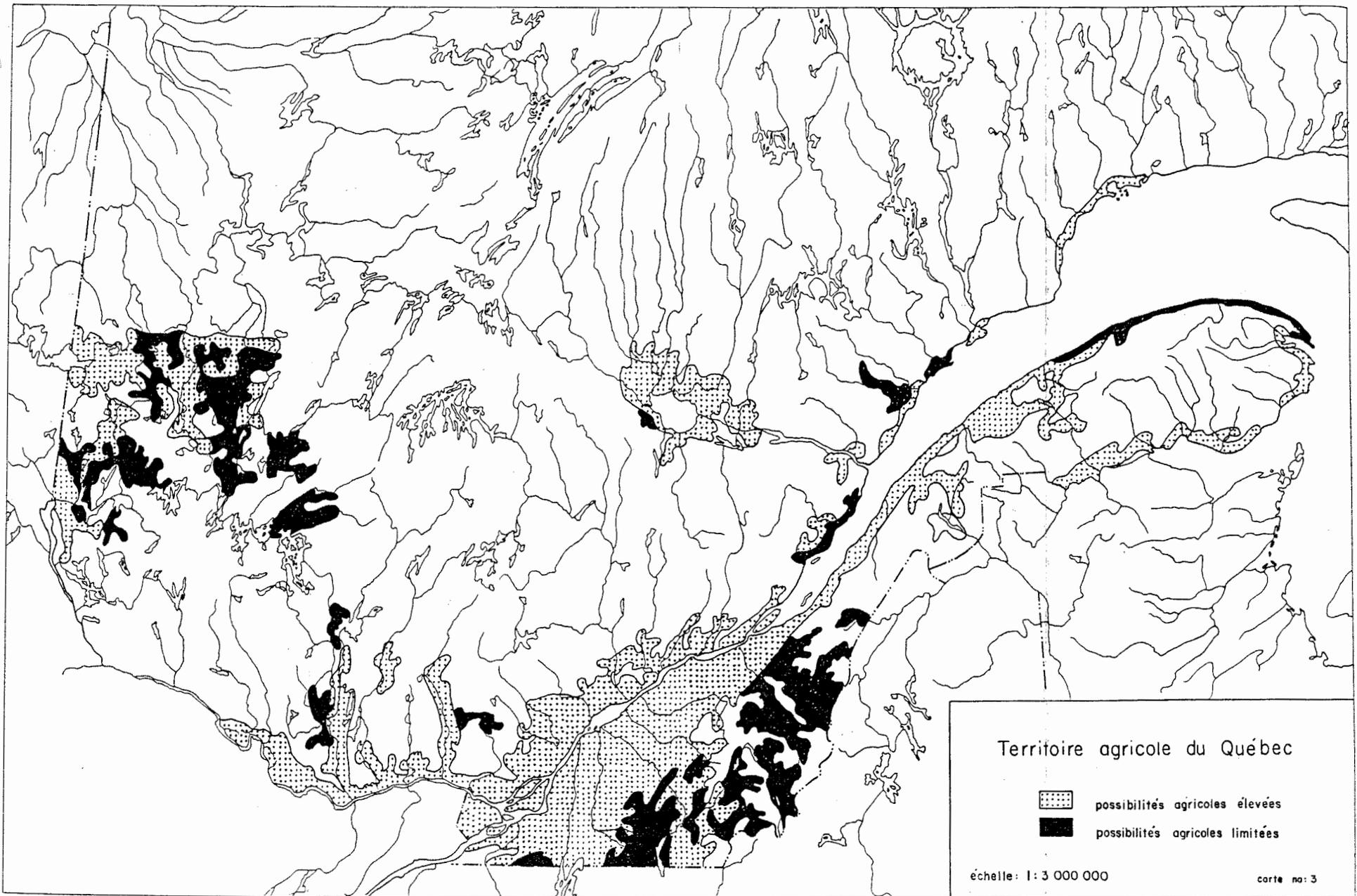
L'empiètement de l'urbanisation sur le territoire à vocation agricole qui menaçait de plus en plus la survie de l'industrie agro-alimentaire au Québec, comme dans plusieurs régions du Canada, a rendu indispensable l'intervention des pouvoirs publics en vue de protéger ce territoire. On a cependant jugé essentiel en premier lieu de connaître le potentiel réel du territoire, en ce qui a trait à l'agriculture et à ses autres utilisations. C'est ainsi que les autorités fédérales, en collaboration avec les ministères provinciaux, ont entrepris de classifier le territoire canadien selon son potentiel en faisant un inventaire détaillé de ses possibilités. Les résultats de cette entreprise, connus sous le nom "Inventaire des terres du Canada" (ITC) permettent d'établir la localisation et la qualité des terres visées par l'inventaire. Une description de cette méthode d'inventaire et d'analyse, développée suite à la "Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles" (ARDA) est fournie dans l'annexe I. Les résultats de cet inventaire sont l'un des éléments pertinents à l'analyse du territoire dans cette section.

Le gouvernement a également voté en 1978 une "Loi sur la protection du territoire agricole" en vue de mettre fin au gaspillage des ressources agricoles qui s'est accentué au cours de la dernière décennie par suite de l'urbanisation galopante et de l'acquisition des terres par les spéculateurs peu soucieux du développement du potentiel territorial québécois. L'expansion de l'activité touristique n'était d'ailleurs pas étrangère à ces phénomènes.

Les terres agricoles disposant d'un certain potentiel de production et actuellement en exploitation représentent une faible portion de la superficie du Québec. Alors qu'à peine 10% du territoire se compose de terres arables, moins du tiers de ce territoire est occupé par des fermes (défrichées ou pas). Le territoire présentement en exploitation se situe surtout dans la partie méridionale de la province et à une distance raisonnable des grands centres urbains comme le démontre la carte suivante sur laquelle sont identifiées les régions propices à des types de culture et d'élevage selon les caractéristiques des sols.

Historiquement le Québec a surtout développé son industrie laitière ainsi que la production de porcs, de poulets et de certains légumes. Il accuse cependant un déficit dans la production de viande bovine et ovine ainsi que la culture des céréales fourragères et de plusieurs légumes et fruits. Les terres moins propices à ces productions n'expliquent qu'en partie cette situation. L'approvisionnement en céréales fourragères de même que le faible développement de certaines industries de transformation et la concurrence extérieure contribuent également à rendre difficile une plus grande diversification de la production agro-alimentaire au Québec.

La qualité des sols alliée au climat détermine l'utilisation souhaitable des zones agricoles de production. Les données disponibles ont permis au Ministère de l'agriculture de délimiter les zones où certains types de culture devaient être encouragés, c'est-à-dire d'orienter le ter-



ritoire vers le développement de certaines activités, limitant le développement d'autres industries, dont celle du tourisme.

Les données du recensement du Canada estiment que de 1961 à 1981 les superficies cultivées au Québec ont baissé de 16%⁵ ce qui se traduit néanmoins statistiquement en une augmentation du pourcentage des terres en culture par rapport à l'ensemble du territoire des fermes. Le tableau 1 fournit des données sur l'utilisation des fermes au Québec.

⁵Donnée calculée à partir du recensement du Canada de 1981, Agri-culture, Québec, Cat. # 96-906, tableau II.

TABLEAU 1
UTILISATION DES FERMES AU QUEBEC

	1961	1966	1971	1976	1981
Superficie totale des fermes	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Superficie défrichée	55,4	59,2	59,7	61,4	62,4
en culture	36,7*	40,1*	40,2	47,5	46,5
en pâturages améliorés	-	-	15,8	12,0	11,7
en jachères	-	-	0,8	0,5	1,4
autres terres améliorées	-	-	2,9	1,4	2,8
Terre non défrichée	44,6	40,8	40,3	38,6	37,6
terres à bois et boisés de ferme	-	-	28,7	28,0	28,3
autre terre non améliorée	-	-	11,6	10,6	9,3

* Estimation

Source: Agriculture Québec, Coup d'oeil sur l'agro-alimentaire au Québec, publications de 1976 et de 1978, p. 14 et p. 16 respectivement.

OPDQ, Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier II: Les ressources, p. 16.

1981 - Données extraites du Recensement du Canada de 1981, Agriculture - Québec, Cat. # 96-096, tableau 2.

Le territoire agricole exploité s'étant rétréci en termes absolus, la disponibilité des terres accessibles pour le développement de la villégiature et des activités touristiques s'est accrue parallèlement.

1.1.1.2. Terres forestières

Près de la moitié du territoire québécois, soit plus de 740 000 kilomètres carrés selon les données du Ministère québécois des terres et forêts se compose de forêts qui sont une ressource importante tant du point de vue de l'exploitation forestière que touristique. L'utilisation principale de la forêt est l'exploitation commerciale de ses ressources qui servent d'intrants à l'industrie du bois et du papier. Ce secteur productif, l'un des plus importants au Québec, représente quelque 20% de l'ensemble des exportations de la province.

La reconnaissance de la valeur esthétique et récréative de la forêt tend cependant à s'accroître rapidement de pair avec le besoin de loisir et de détente que ressentent et manifestent de plus en plus ouvertement l'ensemble de la population et tout particulièrement les populations vivant en milieu urbain. En vue de satisfaire ces besoins, les autorités gouvernementales ont aménagé et administrent des parcs et des réserves. D'autres organismes fournissent également des services en vue de rendre accessibles aux sportifs et aux amateurs de vie en forêt les étendues boisées où vit la faune québécoise.

C'est encore dans la partie méridionale du Québec que se situe la plus grande partie des terres forestières qui sont d'ailleurs utilisées de façon productrice au sens économique du terme dans des proportions très variables selon leur localisation sur le territoire. Cette utilisation

productive dépend évidemment du climat, de la qualité et de l'accessibilité des forêts. Ces mêmes caractéristiques, considérées d'un point de vue différent, déterminent aussi son utilisation possible pour le sport, la récréation, le tourisme. La forêt publique, beaucoup plus importante que la forêt privée, représente plus de 85% de la superficie forestière productive. C'est ce que nous montre le tableau suivant:

TABLEAU 2

UTILISATION PRODUCTIVE ET PROPRIETE DU DOMAINE FORESTIER QUEBECOIS

Régions administratives	Forêt productive en % de la superficie forestière de la région	Forêt publique	Forêt privée
		en % de la superficie régionale occupée par la forêt	
01	81,1	68,8	31,2
02	81,7	94,6	5,4
03	68,9	40,8	59,2
04	69,9	80,7	19,3
05	61,7	9,9	90,1
06	56,5	54,2	45,8
07	79,4	82,4	17,6
08	67,1	95,7	4,3
09	49,4	92,6	7,4
Le Québec	64,7	85,1	14,9

Source: OPDQ, Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier II: Les ressources, p. 47.

Le gouvernement québécois possède donc un important levier de décision quant à l'utilisation et à l'aménagement de la ressource forestière.

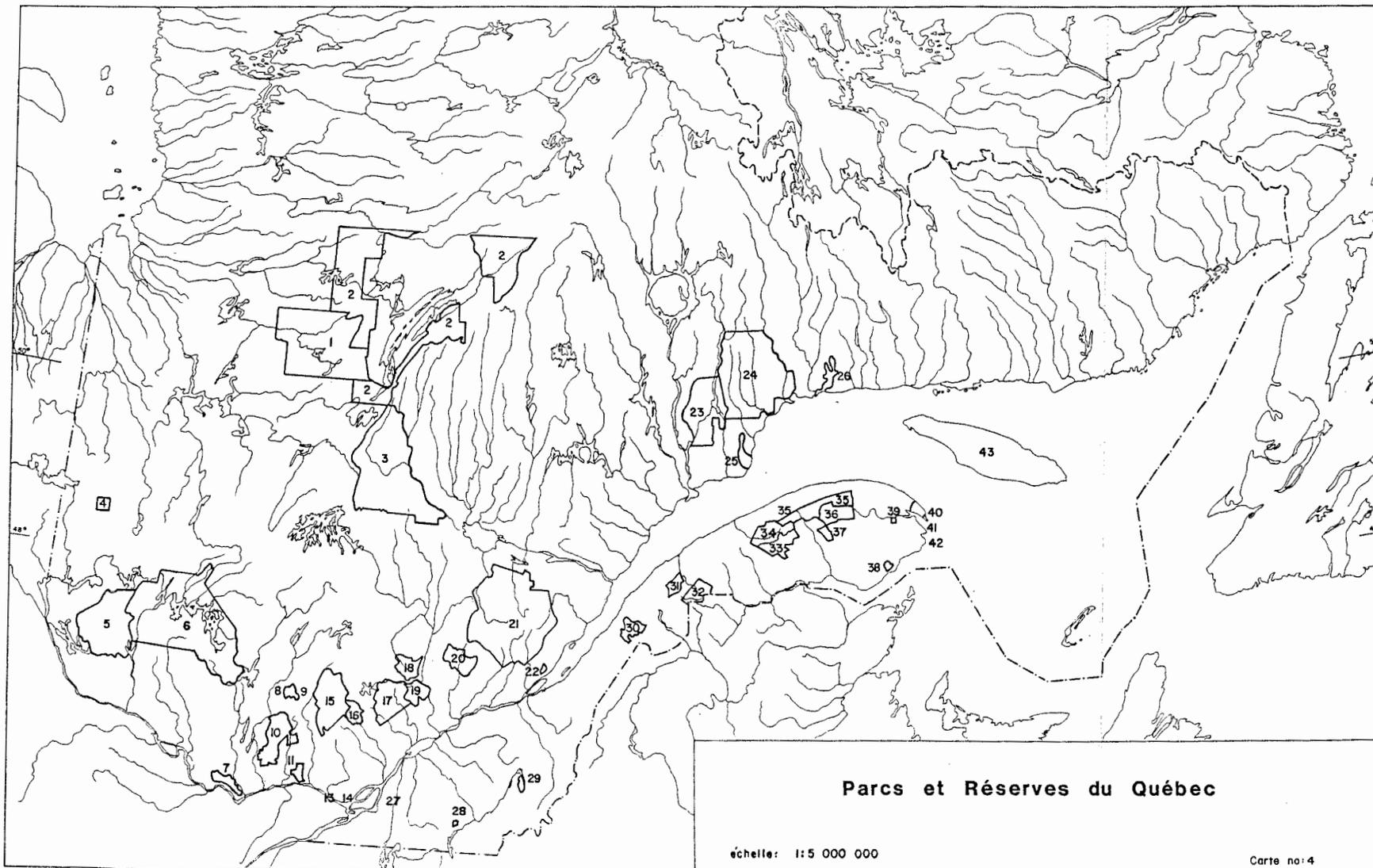
Comme nous venons de le mentionner, la forêt en tant que "milieu récréatif" de première importance s'est développée graduellement sous l'impulsion des gouvernements ainsi que de certains groupes ou associations. Le réseau des parcs et réserves ainsi que des centres de plein air, à mi-chemin entre l'équipement touristique et l'aménagement des espaces naturels accessibles, a répondu à la demande et accentué l'attrait des Québécois pour la récréation de plein air. Quoique limités et parfois sur-utilisés en périodes de pointe, les parcs et réserves qui sont en très grande partie constitués d'espace forestiers offrent aux intéressés la possibilité de profiter des bienfaits de la nature québécoise.

Dans son rapport annuel de 1977-78 le Ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche estimait à près de 7% du territoire la superficie des parcs et réserves nationales du Québec, soit 111 370 km².

Voici une liste des parcs et réserves du Québec ainsi que leur localisation sur le territoire.

LISTE DES PARCS ET RESERVES DU QUEBEC

- | | | |
|--|---|-----------------------|
| 1- Assinica | 14- Paul-Sauvé | 27- Mont-Saint-Bruno |
| 2- des lacs Albanel,
Mistassini et
Waconichi | 15- du Mont-Temblant
et de la Diable | 28- du Mont-Orford |
| 3- Chibougamau | 16- Joliette | 29- Frontenac |
| 4- Aiguebelle | 17- Mastigouche | 30- de Parke |
| 5- Kipawa | 18- Saint-Maurice | 31- Duchénier |
| 6- La Vérendrye | 19- National de la
Mauricie | 32- Rimouski |
| 7- national de la
Gatineau | 20- Portneuf | 33- Dunière |
| 8- Chute Saint-
Philippe | 21- des Laurentides | 34- Matane |
| 9- Sainte-Véronique | 22- Mont-Sainte-Anne | 35- Chic-Chocs |
| 10- Papineau-Labelle | 23- Baie-Comeau-Haute-
rive | 36- de la Gaspésie |
| 11- de la Petite
Nation | 24- Port-Cartier-Sept-
Iles | 37- Baldwin |
| 12- Plaisance | 25- Baie-Trinité | 38- Port-Daniel |
| 13- Carillon | 26- scientifique de
Matamec | 39- Baillargeon |
| | | 40- national Forillon |
| | | 41- Fort-Prével |
| | | 42- Ile-Bonaventure |
| | | 43- Anticosti |



Il existe, de plus, des parcs fédéraux au nombre de neuf. Ceux-ci se répartissaient (en 1975) en sept parcs historiques et deux parcs à but récréatif. Les parcs nationaux fédéraux couvraient une superficie totale de 782 km².⁶ L'utilisation de la forêt comme milieu récréatif ne se limite évidemment pas aux territoires organisés et aménagés, cependant leur accessibilité pour bon nombre de résidents et de touristes les rend immédiatement récepteurs de nombreux visiteurs intéressés à la récréation de plein air ou à la promenade.

Parmi les terres forestières du Québec, il en existe qui offrent un potentiel élevé comme habitat pour la faune. L'inventaire des terres du Canada a d'ailleurs répertorié les régions forestières susceptibles de fournir à la faune ce dont elle a besoin pour vivre. Le gouvernement québécois a mis en place un programme visant à conserver à certains territoires les caractéristiques essentielles pour la survie des différentes espèces d'animaux, créant ainsi des régions protégées où les amateurs peuvent admirer et photographier animaux et oiseaux dans leur habitat naturel.

1.1.1.3. Autres terres et autres utilisations

Le territoire québécois se compose d'une très grande proportion de terres dont le potentiel en termes agricole et forestier est à peu près nul. Situées dans les régions nordiques (au nord du 50ième parallèle) de

⁶MTPC, Bulletin statistique, 1975, p. 72.

la province, le plus souvent très peu peuplées, ces terres sont dépourvues d'un couvert forestier exploitable, c'est la taïga, maigre forêt d'épinettes, à laquelle fait suite plus au nord encore la toundra. La carte no 5 situe les régions floristiques sur le territoire québécois. Elle est présentée à la page suivante. Les régions nordiques présentent cependant un intérêt commercial lié aux exploitations minières et hydrauliques.

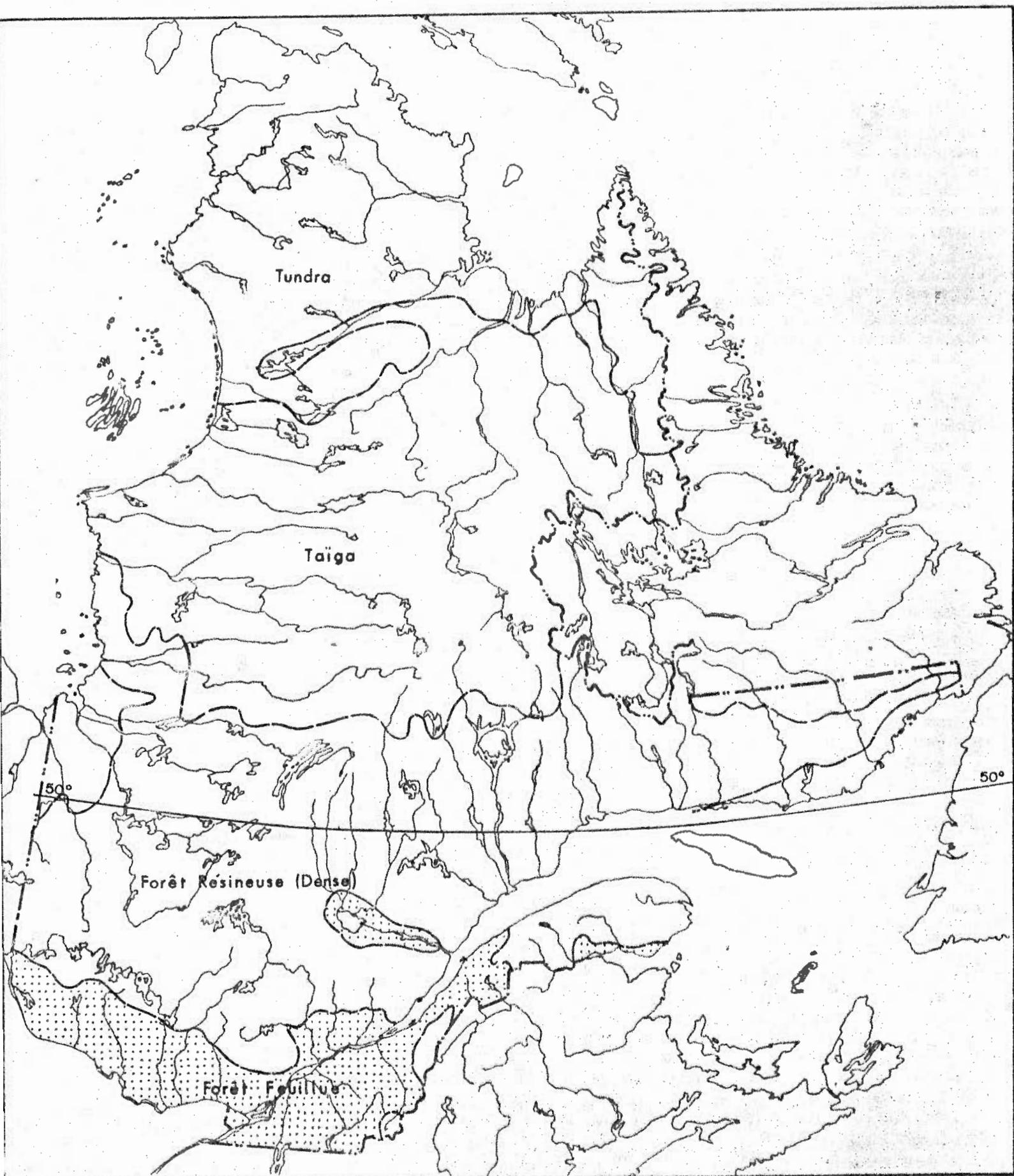
L'intérêt touristique des régions nordiques du Québec réside dans les activités de chasse et de pêche spécialisées ainsi que dans l'attrait du "nouveau". Le Grand Nord a été redécouvert par des touristes-explorateurs qui ont envie de s'aventurer dans les régions offrant des caractéristiques inusitées. Les sportifs ainsi que les amateurs de photographie peuvent y jouir d'un séjour inoubliable.

1.1.2. Caractéristiques des eaux

1.1.2.1. Cours d'eau

On estime à environ 10% de la superficie totale du Québec le territoire occupé par les eaux (cours d'eau et lacs). Le Québec possède 23 cours d'eau importants qui se déversent dans trois bassins, soit le Saint-Laurent, la Baie d'Ungava et la Baie James/Baie d'Hudson. D'une longueur totale de plusieurs milliers de kilomètres, ces affluents possèdent des qualités inégales en termes touristiques étant donné leur localisation sur le territoire et leurs attributs et qualités relativement à la récréation.

Régions floristiques du Québec

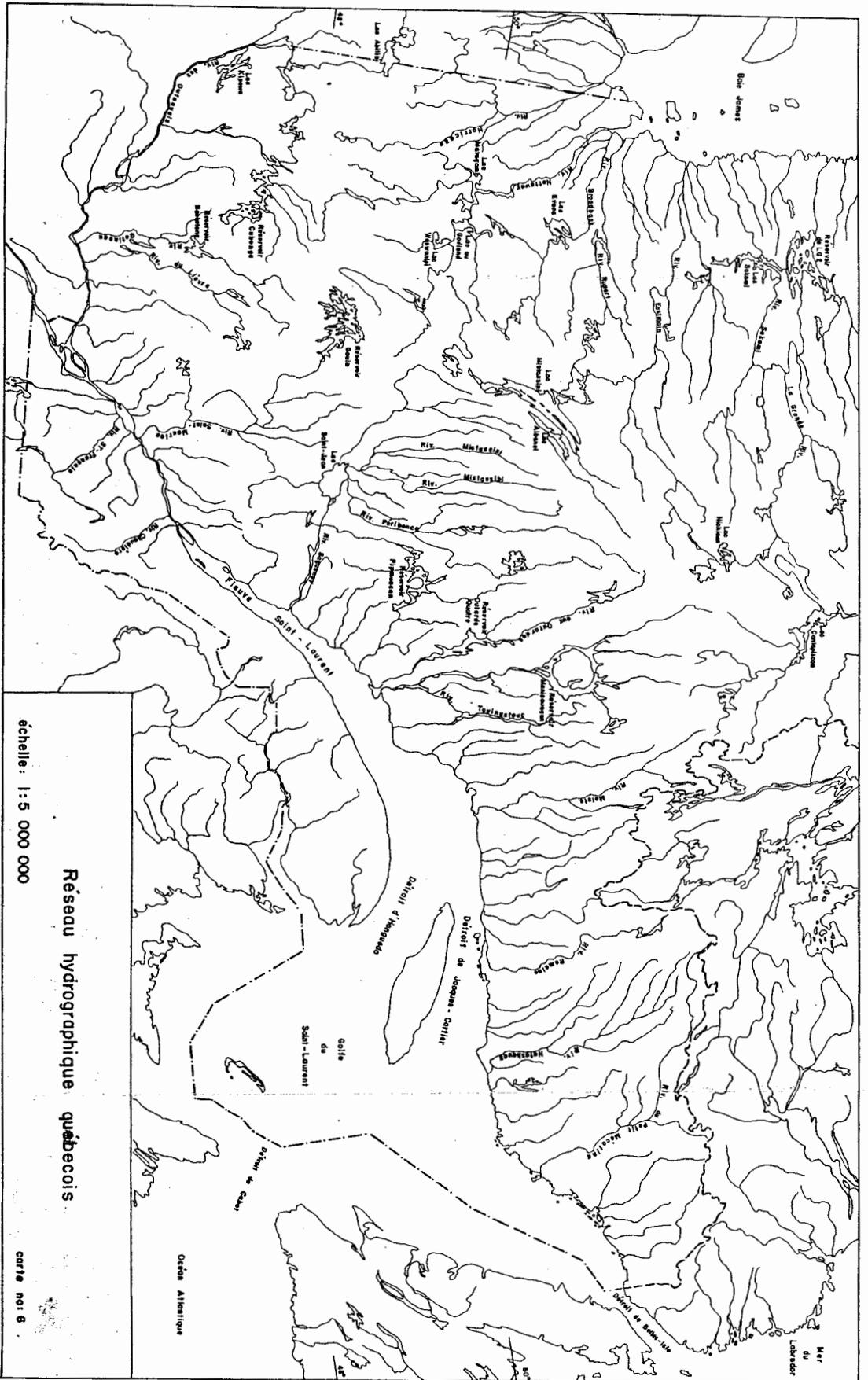


Le Saint-Laurent traverse la partie méridionale du Québec et offre une porte d'entrée par voie maritime pour tout le Canada. Ses rives ont vu les premiers colons de la Nouvelle-France s'implanter et ses principaux affluents ont constitué pour la plupart les voies navigables aux abords desquelles le peuplement s'est fait. Ces affluents sont eux-mêmes alimentés par d'autres cours d'eau et des lacs qui forment la base du réseau hydrographique propice aux activités récréatives.

Les affluents se déversant dans les bassins nordiques Baie-James/Baie d'Hudson sont d'un intérêt plus limité quant à leur potentiel récréatif à cause du climat offrant une saison estivale de courte durée. Ils sont cependant propices aux randonnées pour les véritables amateurs de plein air et de pêche.

La carte 6 fournit une image du réseau hydrographique du Québec.

Toutes les eaux québécoises ne sont pas propices aux activités récréatives. En ce qui concerne les cours d'eau, les principales sources de pollution sont le déversement des eaux usées d'origine ménagère et industrielle. La conservation et/ou la restauration des qualités essentielles des cours d'eau en vue de permettre leur utilisation pour des fins récréatives est à la fois un problème technique et social. Du ressort des gouvernements, ceux-ci doivent faire respecter des normes et combattre par des moyens scientifiques les problèmes du réseau hydrographique dans les secteurs où la dégradation du milieu a atteint un niveau assez avancé.



échelle: 1:5 000 000

Réseau hydrographique québécois

carte no 16

Océan Atlantique

Mer du Labrador

Toute une hiérarchie de normes est évidemment nécessaire en vue de conserver aux cours d'eau les caractéristiques les rendant propices aux activités récréatives, normes différentes selon qu'il s'agit de la baignade, de la pêche, du canotage, du ski nautique ou de toute autre activité.

Le maintien de la qualité des eaux est sans aucun doute un problème plus aigu dans les régions méridionales où le peuplement et l'industrialisation sont plus denses. Les régions industrialisées du moyen nord ne sont pourtant pas exemptes de très graves problèmes.

Les cours d'eau du Québec méridional sont dans une grande proportion propices à la récréation et ont donné lieu à des aménagements touristiques nombreux, souvent désordonnés.

1.1.2.2. Lacs

Le territoire québécois possède de nombreux lacs de superficies variées dispersés sur le territoire.

En terme de superficie, les lacs les plus importants sont le plus souvent situés dans la région nord de ce que l'on pourrait appeler le Québec méridional. Parmi eux, on compte les lacs Mistassini, Saint-Jean, les réservoirs Dozois et Baskatong, tous bien connus mais qui n'ont pas nécessairement le potentiel récréatif le plus intéressant. Des lacs de dimensions plus restreintes et même très petits, surtout lorsqu'ils sont situés

dans les régions où le climat est plus clément et près des zones de peuplement plus dense, ont fait l'objet de très nombreux aménagements touristiques désordonnés et non réglementés jusqu'à parfois en perdre leurs qualités intrinsèques pour la récréation. La carte no 6 situe sur le territoire les principaux lacs du Québec.

La qualité des eaux des lacs dépend en grande partie de l'utilisation que l'on fait des terres environnantes. La construction et l'aménagement des bordures de lacs sans l'imposition de règlements a constitué la principale source de pollution des lacs situés dans les régions peuplées du Québec. De plus, l'utilisation des bateaux à moteur sur des étendues d'eau ne possédant pas un débit suffisant est un autre élément destructeur de la qualité de l'eau pourtant essentielle à la baignade, à la pêche, etc...

Comme c'était le cas pour les cours d'eau, la qualité de l'eau acceptable ou essentielle pour les lacs dépend des utilisations que l'on veut en faire et il existe malheureusement très souvent incompatibilité entre la pratique de plusieurs différentes activités récréatives sur un même site. Cette incompatibilité entre différentes activités récréatives se double d'une incompatibilité plus évidente et très souvent irréversible soit celle de différentes industries qui utilisent les eaux à différentes fins.

1.1.3. Caractéristiques du climat

1.1.3.1. Écarts

Environ un tiers du territoire québécois est soumis au climat tempéré, soit continental, caractérisé par de forts écarts de température, soit maritime, marqué par de fortes précipitations. C'est évidemment la partie méridionale, celle qui présente le plus d'intérêt du point de vue du développement des zones d'habitation et du tourisme. Le reste du territoire est affecté par un climat polaire, soit boréal, sub-arctique ou arctique. C'est la partie nordique du Québec dont les richesses sont surtout des ressources de base mais qui recèle un attrait touristique d'un style tout-à-fait particulier. Les types de végétation que le climat permet, sont une expression évidente des variations climatiques sur le territoire. Les régions floristiques présentées à la carte no 5⁷ démontrent à cet effet les grandes zones de végétation du Québec et font ressortir la presque "inutilité" de la majorité du territoire québécois en ce qui a trait au tourisme de masse.

Sur l'ensemble du territoire, les variations climatiques au cours d'une année sont importantes tant au niveau des températures que des précipitations en pluie ou en neige.

⁷La carte no 5 est présentée à la page 29.

Les températures moyennes enregistrées sur le territoire québécois affectent très directement ses possibilités récréatives et touristiques. L'on peut dire qu'en janvier, au plus fort de l'hiver, les températures moyennes varient sur le territoire entre -23°C et -11°C alors qu'au milieu de l'été, c'est-à-dire en juillet, elles se situent en moyenne entre 10°C et 21°C selon la région. Ces données demeurent très vagues lorsque l'on sait que certaines saisons estivales sont marquées de longues périodes où l'on enregistre sur certaines portions du territoire plus de 30°C accompagné de fortes humidités alors que certains hivers sont entrecoupés de pluies et de dégels qui se concilient difficilement aux niveaux de température moyenne pour le mois de janvier.

Enfin les températures nous permettent de situer le Québec comme un pays où il y a quatre saisons offrant des conditions touristiques et récréatives bien distinctes. L'importance des conditions climatiques comme facteur de développement du tourisme dans les différentes régions du Québec n'est pas négligeable. En effet, une portion importante des activités touristiques généralement pratiquées au Québec⁸ exigent la présence de conditions climatiques favorables. Qu'il s'agisse d'activités de plein-air, de la pratique de sports d'été ou d'hiver ou de "sightseeing" les précipitations, la température, l'ensoleillement, etc... jouent un rôle important quant à l'attrait qu'exerce le Québec auprès des touristes éventuels.

⁸Selon l'enquête sur les voyages des Canadiens, les activités de plein air, pêche, chasse, camping, les sports d'été ou d'hiver de même que les visites touristiques des campagnes constituent des activités généralement pratiquées au cours des séjours de vacances passés au Québec.

Les précipitations sur le territoire affectent de façon soit négative soit positive le potentiel touristique et récréatif du territoire, et cela, selon les saisons. Les précipitations en pluie parfois tant attendues des agriculteurs gaspillent les attraits du tourisme estival alors que les précipitations en neige préparent la nature à accueillir les adeptes des sports d'hiver.

Les précipitations en pluie, très faibles dans certaines régions, telles la Baie d'Ungava (40cm par année), sont beaucoup plus abondantes ailleurs, par exemple dans le Parc des Laurentides (130cm par année) qui, par ailleurs, est très bien aménagé pour recevoir les campeurs. Pluie et camping s'allient cependant mal lors d'un séjour touristique. La neige tombe aussi de façon inégale sur le territoire. Le Parc des Laurentides connaît habituellement 450cm de neige par année alors que les régions de l'Arctique en reçoivent moins de 200. De façon générale la bande médiane du territoire québécois, incluant les régions de Québec, de la Côte Nord, de la Gaspésie ainsi que de l'Abitibi reçoivent annuellement des précipitations plus abondantes que les territoires situés soit au nord, soit au sud, le long du Saint-Laurent.

1.1.3.2. Irrégularités

Le climat se caractérise également par son irrégularité, c'est-à-dire que les conditions climatiques saisonnières sont souvent perturbées par des changements brusques qui entraînent soit un dégel de quelques

jours en janvier ou des températures froides en août ou septembre. Cette irrégularité du climat est un problème important pour l'industrie touristique du Québec. En effet des séjours vacanciers prévus pour la pratique de sports d'hiver ou de loisirs de plein air sont souvent compromis par des revirements brusques de température. Le touriste est sensible à ces contre-temps imposés par la nature, cependant les propriétaires et gérants d'établissements touristiques ressentent encore plus les effets négatifs des irrégularités du climat sur leur chiffre d'affaires. Il devient alors important pour les intervenants de l'industrie touristique de rendre adaptables les séjours vacanciers qui avaient au départ des objectifs assez définis quant aux loisirs et à la récréation de plein air.

1.1.4. Potentiel récréatif et touristique

L'analyse du potentiel récréatif et touristique du Québec considère d'abord les qualités intrinsèques du territoire mais aussi le contexte social, culturel et économique plus global qui d'ailleurs évolue rapidement. Le Québec possède certaines possibilités récréatives identifiées entre autres par l'Inventaire des Terres du Canada mais ce n'est qu'en considérant un environnement beaucoup plus global que l'on peut évaluer dans quelle mesure celles-ci peuvent être développées au bénéfice des touristes québécois et autres.

1.1.4.1. Aptitudes récréatives du Québec

Parmi les efforts de détermination de l'attrait des régions rurales québécoises, il faut citer les travaux exécutés par les gouvernements fédéral et provincial suite à l'adoption de la Loi A.R.D.A. (Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles). L'annexe I fournit des renseignements au sujet de cette loi et de cette méthode d'inventaire et d'analyse. Les travaux effectués sous l'égide de cette Loi ont permis d'évaluer le potentiel des terres à des fins récréatives.

De l'ensemble du territoire québécois, 28 694 624 hectares ont été classés selon leurs aptitudes récréatives, soit 21,2% de la superficie. Les terres ont été réparties en sept catégories. De même, l'étendue des rivages, en kilomètres, a été répartie en sept classes selon les aptitudes récréatives des terres que ces rivages baignent. Les sept classes numérotées de un à sept s'échelonnent de:

- "- terres offrant de très fortes possibilités pour la récréation extérieure, à
- terres offrant de très faibles possibilités pour la récréation extérieure."⁹

Cette classification est basée essentiellement sur l'intensité d'utilisation possible des terres, ce qui ne coïncide pas toujours et est

⁹La liste détaillée des classes de terres réparties selon leurs aptitudes récréatives est fournie dans le rapport # 14 de l'Inventaire des terres du Canada.

parfois tout-à-fait opposé à la valeur récréative réelle d'une portion de territoire compte-tenu des activités récréatives désirées et des goûts des consommateurs. C'est donc en ayant à l'esprit ces restrictions que nous allons étudier la répartition du territoire québécois par classes, classes qui ont été dans l'inventaire regroupées pour une partie de l'analyse et de la présentation graphique en quatre catégories principales et classes qui ont été divisées en sous-classes pour l'analyse détaillée touchant à des activités récréatives particulières.

Les quatre catégories principales (I, II, III, IV) regroupent les sept classes de terres selon leurs aptitudes récréatives:

- I Classes 1 et 2: terres qui offrent des avantages naturels aptes à soutenir une ou plusieurs activités intensives, découlant d'une forte ou très forte utilisation annuelle globale;
- II Classe 3 : terres qui offrent des avantages naturels aptes à faire naître et à soutenir des activités intensives ou passablement intensives, découlant d'une utilisation annuelle globale passablement forte;
- III Classes 4 et 5: terres qui offrent des avantages naturels aptes à faire naître et à soutenir des activités multidimensionnelles, découlant d'une utilisation annuelle globale d'intensité moyenne ou moyennement faible;
- IV Classes 6 et 7: terres qui offrent des avantages naturels aptes à faire naître et à soutenir des activités multidimensionnelles, découlant d'une faible utilisation annuelle globale ou peu-

vent se prêter à des activités très spéciales ou offrir simplement de l'espace.¹⁰

La majorité du territoire québécois couvert par l'étude fait partie de la quatrième catégorie. Il y a cependant de larges superficies des Cantons de l'Est, de la vallée de l'Outaouais et du Nord-Ouest québécois qui se situent dans la troisième catégorie. De nombreuses zones éparpillées sur le territoire correspondent aux exigences des catégories deux et un (dans une plus faible proportion) et celles-ci sont très souvent situées en bordure des lacs et rivières qui, comme on le sait, sont un atout important de la géographie québécoise. Environnement Canada a d'ailleurs publié une carte détaillée indiquant "Les possibilités récréatives des terres pour la récréation". (Voir l'annexe 1).

La superficie territoriale ainsi que l'étendue des rivages appartenant aux sept classes et aux quatre catégories pré-citées se répartissent comme suit:

¹⁰ITC, Les possibilités des terres pour la récréation, La série de cartes 1:1 000 000, Québec.

TABLEAU 3
 SUPERFICIE DES TERRES ET ETENDUE DES RIVAGES
 SELON LES CLASSES DE POSSIBILITES RECREATIVES

Catégorie	Classes	Superficie des terres (en % des 28 694 624 hectares)	Entendue des rivages (en % des 110 081 kilomètres)
I	1	0,1	0,2
	2	0,9	2,0
II	3	5,1	22,4
III	4	8,3	33,2
	5	24,8	24,7
IV	6	58,5	16,2
	7	2,0	0,8
Non classées		0,3	0,5

Source: Données compilées à partir des tableaux II et III du Rapport sommaire - Potentiel des terres à des fins récréatives, Rapport # 14, ITC, 1978.

Ces données démontrent que l'immense majorité du territoire ne peut être abandonné à une utilisation intensive à des fins récréatives sans contrôle. Elles supposent cependant que des aménagements adéquats sous forme de construction de routes, de ponts ou de nettoyage et entretien de la forêt par exemple, peuvent rendre accessibles et utilisables des portions de territoire suffisamment grandes pour répondre aux besoins d'une population, somme toutes, relativement faible. L'un des problèmes majeurs a cependant trait à la localisation des terres où une utilisation plus intense est possible, celles-ci n'étant pas situées dans l'environnement immédiat des grands bassins de population.

De plus, comme on peut le constater, les rivages se classent dans une proportion relativement plus forte dans les zones du territoire où une utilisation plus intensive est possible. Ceux-ci se situent d'ailleurs très souvent dans la partie nord des Laurentides. Ils constituent les sites privilégiés de futurs développements touristiques s'ils ne sont déjà soumis à une intense utilisation de la part des villégiateurs, souvent peu soucieux d'en rationaliser l'exploitation. Ces rivages, quoique susceptibles d'accepter une forte intensité d'utilisation sont d'un attrait plus puissant pour l'adepte du plein air lorsqu'ils conservent les caractéristiques naturelles premières qu'une utilisation intense peut détruire.

La répartition du territoire selon les classes alerte notre attention sur les dangers de surexploiter les terres mieux situées géographiquement sans nous révéler véritablement quelles sont les régions auxquelles le Québec devrait donner priorité dans son développement touristique. Il est cependant certain que plusieurs régions nordiques offrent des possibilités d'utilisation intensive et d'exploitation plus grande, mais celles-ci sont dans une large mesure dépendantes pour leur développement des caractéristiques climatiques, de leur localisation éloignée des zones émettrices de touristes et des goûts des consommateurs.

Les principaux usages des terres classées en caractéristiques récréatives mettent en évidence les "types de loisirs" qui peuvent être pratiqués dans certaines sections du territoire. La classe attribuée à la section de territoire est déterminée par le volume global d'utilisation

que peut faire naître annuellement l'ensemble des caractéristiques récréatives offertes par ladite section de terre. A moins qu'elle ne bénéficie déjà d'aménagements convenables, une caractéristique récréative ne peut pas engendrer d'utilisation intensive; on tient alors compte de certains facteurs limitatifs en attribuant à cette section de terre une classe relativement moins élevée.

Les exigences d'une zone d'aménagement varient selon ses caractéristiques mais une section de classe supérieure réclame généralement une superficie d'aménagement plus importante qu'une section de classe inférieure.

Les caractéristiques récréatives retenues dans l'étude sont:¹¹

- pêche à la ligne
- plage
- excursion en canoë
- eau profonde près du rivage
- végétation
- chutes d'eau et rapides
- glacier
- lieu historique
- ramassage et collection

¹¹Ces caractéristiques récréatives sont décrites dans Potentiel des terres à des fins récréatives, Rapport # 6, ITC, 1969.

- camping organisé
- formations de terrain
- eaux de surface de faible importance
- logement
- faune terrestre
- aménagement
- agencements topographiques
- formations rocheuses
- zone propice au ski
- sources thermales
- zone de navigation en eau profonde
- observation
- faune aquatique
- activités diverses
- navigation de plaisance

L'ensemble des données fournies dans cet inventaire constitue un point de départ intéressant dans l'élaboration d'un plan d'aménagement pour un territoire donné.

1.1.4.2. Implications quant à l'avenir touristique

Le territoire, le climat et l'ensemble des caractéristiques physiques des régions québécoises sont évidemment la base du potentiel récréatif, et une partie essentielle de l'activité touristique. Les aspects de

l'activité touristique que sont les dimensions culturelles, gastronomiques et autres, quoique moins dépendants des caractéristiques physiques s'appuient quand même en grande partie sur les beautés naturelles du paysage et les conditions climatiques favorables comme attraits incitant les touristes à se déplacer. A ce titre il s'agit cependant beaucoup plus d'évaluation subjective du potentiel que de recherche des aptitudes récréatives selon des critères très précis dits "scientifiques".

Les données détaillées se rapportant au potentiel d'utilisation des terres à des fins récréatives fournissent une excellente source de renseignements relativement à l'aménagement de certains sites en vue d'assurer un bon équilibre entre intensité d'utilisation et conservation des qualités naturelles intrinsèques des terres. Elles ne peuvent cependant en aucun cas être conçues comme l'élément unique ou même principal de décision relativement à la planification d'ensemble et au choix de sites à aménager sur le territoire car elles aboutiraient à privilégier l'utilisation intense de terres indépendamment de leur valeur réelle dans le contexte global du développement économique et des caractéristiques du marché pour le produit québécois. Tous deux sont en constante évolution et méritent d'être étudiés conjointement avec les résultats de l'inventaire.

Le tourisme est une industrie du secteur tertiaire qui est encore difficilement définissable de façon bien précise et qui, de ce fait, englobe tout ce qui a trait à la satisfaction des besoins de celles et de ceux qui séjournent pour une période d'une journée ou plus à l'extérieur

de leur lieu habituel de résidence. Le touriste, étant un personnage aussi "imprécis", il est normal qu'il soit difficile de cerner ses besoins et encore plus de les prévoir à long terme. C'est dans cette perspective de l'incertitude des modifications de la demande due au touriste lui-même et aux conditions économiques, sociales et culturelles qu'il est indispensable de repenser l'analyse traditionnelle du potentiel récréatif et touristique du Québec.

Le potentiel récréatif du Québec a traditionnellement évolué à partir des caractéristiques géographiques du territoire, incluant l'aspect climatique, et à la lumière des orientations récentes des goûts des consommateurs. On a jusqu'à maintenant pensé au Québec comme destination touristique dans un contexte bien précis de vacances estivales, en se basant sur des données historiques qui confirment les préférences des Québécois, comme de la plupart des vacanciers, pour le soleil, la chaleur, les activités nautiques. L'évolution des goûts et les nécessités matérielles ont cependant fait naître chez une proportion importante de la population du Québec et d'ailleurs le désir de profiter d'autres attraits naturels et culturels qui s'offrent pour les loisirs et les vacances. L'expression de nouveaux désirs remet en question l'analyse traditionnelle du climat québécois qui veut que les seules périodes de vacances intéressantes soient l'été pour tous les vacanciers et une partie de l'hiver pour les "mordus" des sports d'hiver. A cet égard les nombreuses remises en question relativement aux goûts de la population et à ses besoins, étant donné les conditions de vie qui changent, incluent les éléments suivants qui ne de-

vraient pas être négligés lors de l'élaboration d'une politique du tourisme:

- intérêt accru pour les activités sportives pratiquées en toutes saisons;
- intérêt accru pour les activités artisanales et culturelles peu dépendantes de conditions climatiques favorables;
- tendance vers de nombreuses courtes vacances (mini-vacances) en remplacement d'une longue vacance annuelle;
- remise en question des périodes de congés fixes et des horaires fixes de travail dans de nombreuses institutions;
- hausse rapide des coûts de certaines prestations touristiques;
- retour à la nature.

Cette liste n'est qu'illustrative mais elle démontre la nécessité de repenser l'analyse du potentiel touristique à l'aide de critères beaucoup moins restrictifs que ceux du climat et de la physionomie du territoire. Elle démontre également la nécessité de concevoir l'offre touristique en termes plus polyvalents où le touriste dispose d'un éventail d'activités variées au cours d'un même séjour. Ceci inclut à la fois la diversification des activités de même type, soit culturel, sportif ou autre et la diversification des activités accessibles de types totalement différents. Offrir un choix élaboré d'activités sportives entraîne évidemment la difficulté de les faire cohabiter sur un même territoire sans détruire les éléments essentiels à la qualité de chacune d'elles. Il faut apprendre à allouer les ressources de façon optimale et à offrir des activités complémentaires à un séjour axé sur le plein air et la récréation ou sur la cul-

ture et penser à mettre en place les services susceptibles de faire d'un séjour vacancier un "tout" satisfaisant pour le touriste. Les avantages de disponibilités récréatives variées sont un atout certain pour attirer des groupes dont les goûts et les besoins ne sont pas homogènes et favoriser les visites répétées de touristes satisfaits. On pense ici à des couples, à des familles et à des groupes qui ont des besoins et des attentes quelque peu divergents mais qui aimeraient passer ensemble une période de vacances dans un lieu qui convienne à chacun.

1.2. L'INFRASTRUCTURE DE BASE

Une industrie ne saurait se développer sans une infrastructure lui fournissant les éléments de base à son fonctionnement. Il n'en est pas autrement du tourisme. Cependant la qualité et l'ampleur des infrastructures résultent à la fois de la nécessité et de choix politiques. Ce chapitre présente un tour d'horizon de la situation au Québec en termes de services essentiels, de moyens de transport et de télécommunications. Il va sans dire que les services essentiels sont habituellement disponibles au Québec; ils ne manquent cependant pas d'entraîner des coûts importants lors de l'aménagement de certains projets en milieu rural. Les moyens de transport, dont l'implantation ou le développement résulte de choix politiques dans une grande proportion, sont sujets à de multiples discussions et contraintes. Ils n'en exercent pas moins une influence considérable sur le développement touristique.

1.2.1. Services essentiels

1.2.1.1. Energie électrique

Le territoire québécois est presque complètement desservi par le réseau de distribution d'électricité et ce à des taux qui tout en augmentant régulièrement demeurent très concurrentiels par rapport à ceux des autres formes d'énergie. Les zones rurales susceptibles de supporter un développement touristique d'une certaine envergure se situent dans un rayon assez faible des centres urbains, ce qui leur donne un accès facile aux principales installations de transmission d'énergie électrique. Seuls certains types d'aménagement, tels les pourvoyeurs de chasse et de pêche ou autres projets s'adressant à une clientèle très spécialisée, requièrent des services spéciaux à des coûts relativement élevés.

1.2.1.2. Eau et installations sanitaires

Tout en étant de nécessité absolue à cause des règlements en vigueur et des normes du consommateur québécois, la disponibilité et la qualité des eaux ainsi que des installations sanitaires doivent être assurés par les promoteurs et entrepreneurs pour lesquels ils représentent des frais d'installations importants. C'est le cas, évidemment, pour tous ceux qui développent des hôtels, centres de villégiature, etc..., mais la situation est beaucoup plus difficile pour le petit entrepreneur qui se doit, soit de maintenir la qualité de ses services en modernisant ses ins-

tallations, soit de répondre aux normes d'une réglementation de plus en plus sévère visant une meilleure qualité des services et la conservation du milieu. De nouveaux règlements municipaux au sujet du traitement des eaux usées ont récemment vu le jour, elles forceront dans un délai relativement court les habitations, chalets, bâtiments à se munir de champ d'épuration. L'impact de cette législation est particulièrement important en zones rurales et pour les villégiateurs.

Dans le secteur du tourisme, la mise en place et le maintien des services de base nécessitent de lourds investissements qui sont essentiels à la qualité du produit compris dans son sens le plus large et pour le maintien des qualités des éléments naturels, eau, air, sites, etc...

1.2.2. Moyens de transport

On ne saurait parler de tourisme sans d'abord parler de transport. Faire du tourisme implique un déplacement, donc suppose des moyens de transport qui d'ailleurs sont une nécessité économique et sociale de base, un facteur de développement, de communication et d'échanges des plus important.

De la même façon que le développement d'un pays ou d'une région se fait parallèlement au développement des voies d'accès, le tourisme n'est possible que si l'on peut facilement atteindre les destinations souhaitées. Le touriste n'aura envie de visiter une région que s'il peut y ac-

céder facilement. C'est du moins le cas pour la majorité. Les conditions de transport sont donc un aspect primordial de la politique de développement touristique. Les conditions de transport sont étudiées quant au réseau routier, aux réseaux ferroviaire et aérien, puis quant à leur niveau d'intégration, qui en assure un usage facile et efficace. Elles sont étudiées également dans le contexte de l'usage que les Québécois font des moyens de transport pour leurs déplacements au Québec.

Quoiqu'il soit impossible d'analyser le réseau du transport en dehors de la problématique globale du développement, nous allons tenter de concentrer la recherche sur les aspects touristiques et considérer les réseaux de transport en termes de zones émettrices et de zones réceptrices.

1.2..2.1. Réseau routier

Dans le contexte de l'industrie touristique, le réseau routier répond aux besoins de l'automobiliste ainsi que de l'utilisateur du service d'autobus.

Montréal est de loin le centre de toutes les activités de transport ou voyage dans le contexte provincial global. C'est la zone émettrice et réceptrice la plus importante, donc celle vers laquelle converge la majorité des routes desservant les régions rurales du Québec. Les autres centres urbains, c'est-à-dire Québec, Hull, Trois-Rivières et Sherbrooke sont des pôles régionaux où habitent les bassins de population qui emprun-

tent les routes vers les centres de villégiature environnants. Autour de chacune de ces villes existe un réseau routier facilitant l'accès des ruraux aux centres-villes et celui des citadins à la campagne.

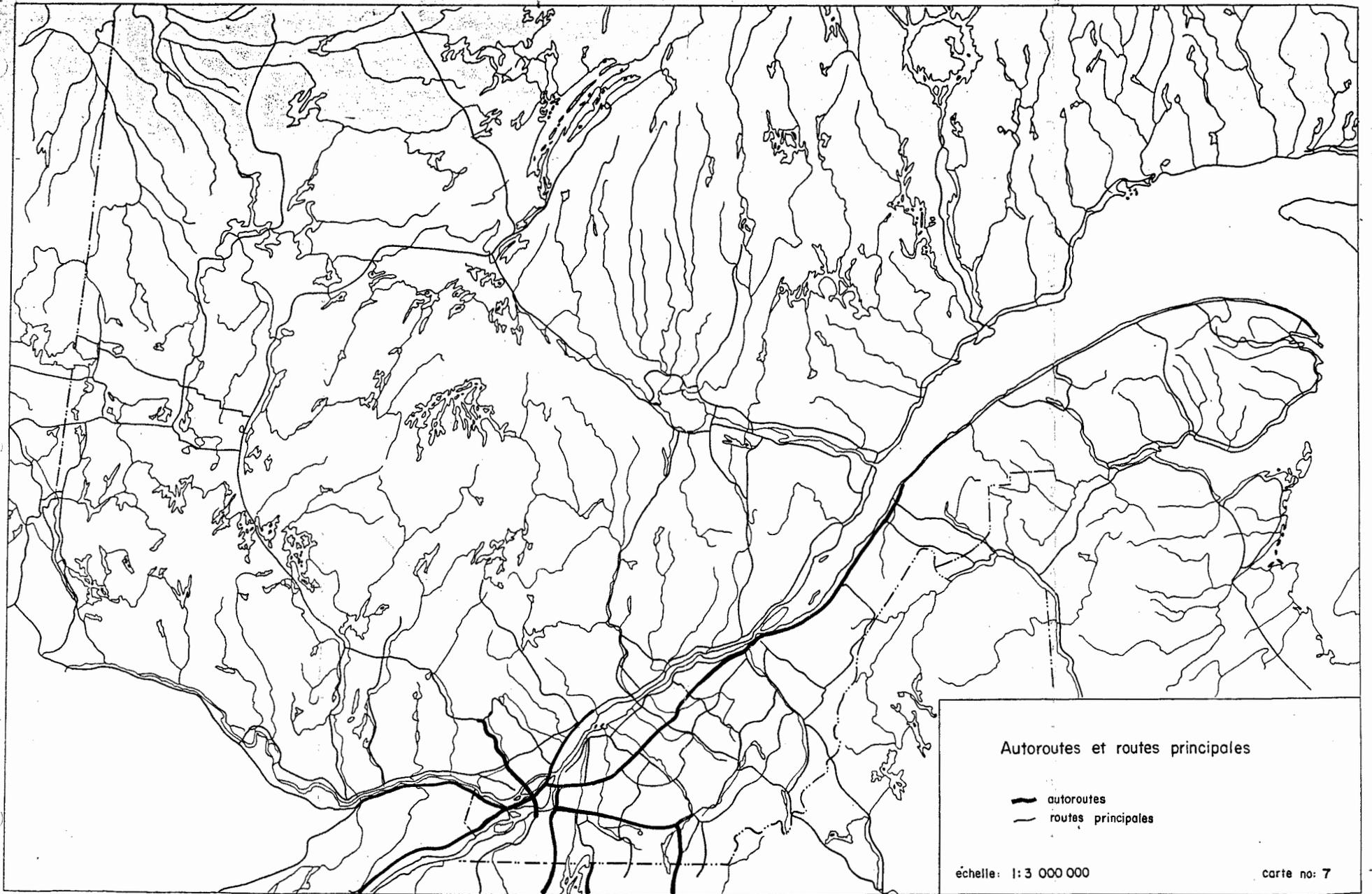
La base du système routier québécois en termes de "grandes autoroutes" est déjà structurée et en place en vue de relier Montréal aux autres parties du continent. C'est sans doute l'élément qui domine l'image du système routier. La seconde étape de développement du réseau routier fut de relier les centres régionaux à la métropole. Celle-ci est complétée mais des améliorations sont continuellement apportées à mesure que l'achalandage des routes révèle leur insuffisance à satisfaire les besoins. Aux alentours des centres urbains, c'est-à-dire dans un rayon de 75 à 150 kilomètres, l'achalandage des routes est directement relié aux habitudes des individus et à l'organisation sociale de la société, c'est-à-dire travail de 9 à 17 heures et sorties vers la campagne les fins de semaine.

Les régions rurales proprement dites sont desservies par un réseau routier qui semble adéquat en terme de quantité mais inégal relativement à la qualité. Aucune étude connue ne permet d'évaluer l'effet réel de dissuasion exercé sur les touristes par la crainte d'avoir à emprunter des routes de qualité inférieure. Il est cependant probable que les conditions climatiques au cours de l'hiver et des mois de dégel sont des éléments qui à l'occasion accentuent l'effet de dissuasion.

Le système routier et les services connexes se sont développés en rapport avec les besoins industriels et commerciaux. Le tourisme n'en a pas été le principal élément moteur. C'est ce qui explique la configuration d'ensemble du réseau dont Montréal est le pivot. Dans cette perspective tout le système est conçu de façon à relier chacune des régions à Montréal. Ce n'est que très lentement que se développent les liens routiers entre les régions elles-mêmes. Ce développement du réseau routier a sans nul doute été tributaire de la conception du développement que se faisaient les autorités québécoises. Ce n'est que récemment que les déplacements touristiques ont suscité des améliorations quantitatives et qualitatives du réseau.

Au Québec les statistiques sur le réseau routier classent les routes (à l'exception de toutes les rues urbaines) selon les appellations suivantes: autoroutes, routes provinciales, routes régionales et chemins municipaux. L'ensemble des routes avait une longueur de 59 751 kilomètres en 1975, dont 61% était constitué de chemins municipaux, c'est-à-dire reliant des localités et donnant accès à la propriété privée. Les autres routes, soit 39% du réseau, se répartissaient en autoroutes (3,3%), routes provinciales (15,9%) et routes régionales (19,8%).¹² La carte 7 de la page suivante montre les principaux axes du réseau routier québécois.

¹²Compilations tirées de données de Statistiques Canada publiées dans Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier III, p. 161. Statistiques Canada n'a pas publié de données plus récentes sur le sujet.



Autoroutes et routes principales

- autoroutes
- routes principales

échelle: 1:3 000 000

carte no: 7

La géographie et le peuplement du Québec expliquent l'importance de chacun des types de routes par rapport à l'ensemble du réseau. Les autoroutes ne peuvent desservir que les bassins de population importants. Elles n'existent donc que dans les secteurs où le trafic routier l'exige et relie Montréal à quelques centres urbains du Québec, à l'Ontario, à l'est canadien ainsi qu'aux Etats-Unis. Les routes provinciales et régionales rejoignent des coins de plus en plus éloignés. Elles sont la base réelle du transport relativement à l'industrie touristique intérieure au Québec, car elles relient les centres de moindre importance aux pôles régionaux et permettent de disséminer les touristes sur le territoire. L'étendue du Québec est d'ailleurs une caractéristique qui impose le développement d'un réseau routier important dans le seul but de faciliter les déplacements essentiels. La densité des axes routiers sur le territoire rendue élevée à cause du mode de peuplement, de l'étendue des surfaces et de l'usage qui est fait des routes, provoque des coûts élevés en ce qui touche la construction et l'entretien.

Tributaire du réseau routier, le service d'autobus dessert toutes les régions du Québec, ceci à partir des principaux centres urbains vers lesquels convergent les principaux trajets... Les trajets entre les principaux centres urbains peuvent se faire directement sans arrêts intermédiaires alors que la majorité des localités sont desservies par des autobus offrant un transport ralenti par les nombreux arrêts le long du parcours. Une seule compagnie - Voyageur Inc. - offre le service de transport par autobus sur l'ensemble du territoire québécois, ce service est

parfois complété par des services locaux et régionaux fournis par des transporteurs se limitant souvent à un seul itinéraire.

Une étude récente préparée par le Groupe de travail sur l'industrie du Transport par autobus au Québec¹³ montre que 67% de toutes les municipalités du Québec, à savoir 1 100 municipalités, sont desservies par un service d'autocar et 79% d'entre elles n'auraient que l'autocar comme moyen de transport en commun (54% de l'ensemble des municipalités). La fréquence du service varie considérablement selon la taille des municipalités. On estime que 82% des 141 itinéraires au Québec sont desservis au moins cinq fois par semaine, alors que 17% des itinéraires sont desservis trois fois ou moins par semaine dont 8% deux fois par semaine (samedi et dimanche) et 6% une fois par semaine.

Il est évident que le tourisme en régions rurales s'accommode relativement mal du transport en autobus effectué selon des horaires fixes. Des circuits spéciaux sont cependant organisés pour satisfaire certains besoins mais alors on parle d'un tout autre type de tourisme. Si l'on jette un bref coup d'oeil aux revenus des transporteurs, il apparaît que les services d'autocars nolisés rapportent près de quatre fois plus que

¹³Groupe de travail sur l'industrie du transport par autobus au Québec. Rapport d'étape, 1984.

les services interurbains à horaire fixe.¹⁵ Les déplacements des voyageurs hors de leur lieu de résidence représentent plus de 57% de leurs recettes.

1.2.2.2. Réseaux ferroviaire et aérien

Réseau ferroviaire

Ces dernières années, le réseau ferroviaire a été utilisé par un pourcentage très restreint des touristes au Québec.¹⁶ Le transport ferroviaire s'est presque exclusivement limité à relier les grands centres ainsi qu'à desservir les banlieues immédiates de Montréal. En 1974, 8 117 kilomètres de voies ferrées étaient réparties sur l'ensemble du territoire municipalisé. A part le trafic passager aux environs des grands centres et dans l'axe Québec - Montréal - sud-ouest de l'Ontario, c'est surtout le transport des marchandises qui s'est fait par réseau ferroviaire.

La prise de conscience suscitée par la crise du pétrole depuis quelques années a cependant poussé Transport Canada à reviser certaines

¹⁵Les données pour l'année 1980 tirée de la revue no 53-215 de Statistiques Canada, publiée en mars 1982 et intitulé Statistiques de transport des voyageurs par autobus et du transport urbain montrent des revenus de 3 498 121\$ pour les services interurbains par rapport à 12 582 210\$ pour les services d'autocars nolisés sur un total de 27 890 941 pour l'ensemble de leurs opérations . La différence est comblée par le transport urbain et à contrats.

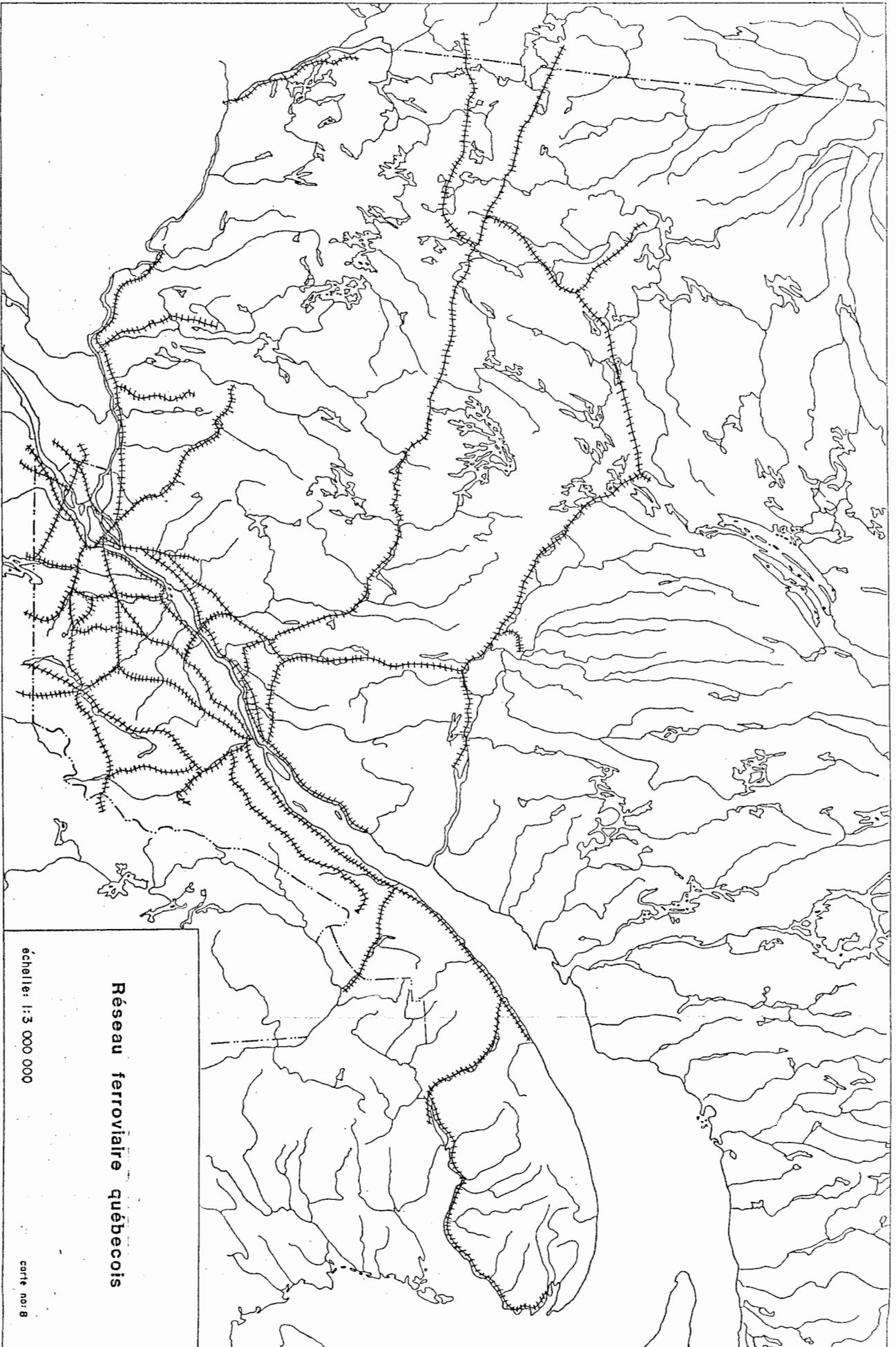
¹⁶Se référer aux données sur le transport des touristes québécois au Québec: chapitre 5 de la première partie, tableau 78 p. 259.

politiques et à moderniser le système de transport ferroviaire tout particulièrement dans les zones peuplées, soit dans le sud de la province. Il ne faut cependant pas s'attendre à voir le réseau ferroviaire acquérir une vogue beaucoup plus grande comme mode de transport dans les régions rurales.

Le système de voies ferrées a été construit à une époque où les seuls mobiles valables pour le planifier étaient le grand rêve national et le commerce. Il est donc conçu dans le contexte du territoire canadien pour ouvrir le territoire d'est en ouest et fournir un débouché aux ressources primaires vers les grands centres. Au Québec peu de régions sont desservies de façon convenable par le chemin de fer et il est inutile d'espérer pour le Québec un tourisme en régions rurales basé sur le transport ferroviaire à l'exclusion peut-être de certains circuits bien planifiés.

La carte 8 de la page suivante situe le réseau ferroviaire sur le territoire. Le transport ferroviaire à horaire régulier ne s'inscrit pas dans les habitudes du touriste en régions urbaines. Les données sur l'utilisation des différents moyens de transport, pour les déplacements au Québec (comme nous le verrons plus loin)¹⁷ sont explicites à cet effet.

¹⁷Tableau 78, p. 259.



Réseau ferroviaire québécois

échelles: 1:3 000 000

carte no: 8

Réseau aérien

Les régions éloignées sont dotées d'au moins un aéroport régional permettant des services aériens réguliers. La taille de ceux-ci varie selon les besoins. Les sommaires du trafic rangé par paires de villes¹⁸ ainsi que par ordre du volume de passagers révèlent que le transport aérien est principalement utilisé à partir ou vers les grands centres que sont Montréal ou Québec et pour des raisons d'affaires. Les principales villes de destination, situées dans les "régions-ressources" où l'activité économique nécessite des déplacements rapides en font foi. Voyons par exemple les principales combinaisons origine-destination du trafic aérien intra-provincial.

¹⁸Publié pour les trajets pour lesquels il y a plus de 10 000 passagers sortants et entrants dans la publication de Statistiques Canada # 51-204. Origine et destination des passagers aériens - 1981. Juillet 1983. Rapport sur le trafic intérieur.

TABLEAU 4
 PRINCIPALES COMBINAISONS ORIGINE - DESTINATION
 DU TRAFIC AERIEN INTRA-PROVINCIAL (1981)

	no. de passagers ('000)
Montréal - Québec	125,7
Montréal - Saguenay	89,4
Montréal - Val d'Or	60,3
Montréal - Sept-Iles	44,6
Montréal - Rouyn-Noranda	39,6
Québec - Sept-Iles	39,4
Mont-Joli - Montréal	26,2
La Grande - Montréal	25,2
Baie-Comeau - Montréal	22,6
Iles de la Madeleine - Montréal	18,6
Baie-Comeau - Québec	18,1
Québec - Val d'Or	18,0
Québec - Rouyn-Noranda	17,5
Mont-Joli - Québec	13,8
Gagnon - Sept-Iles	10,9
Mont-Joli - Sept-Iles	8,3

Source: Origine et destination des passagers aériens 1981 - Statistiques Canada # 51-204, Juillet 1983, pp. 9-10-11.

L'usage du transport aérien est plus fréquent en provenance de et vers les régions éloignées, moins bien desservies par le réseau routier. En ce sens il complète le transport routier, cependant, le volume de passagers dans les aéroports révèle un usage beaucoup plus intensif de ceux de Montréal, principal point de départ vers les destinations canadiennes, et de Québec que de tout autre aéroport en ce qui concerne l'ensemble du trafic intérieur. Il ne se fait pas de trafic aérien direct entre les régions; Montréal et Québec demeurant les seuls points de convergence du réseau aérien au Québec.

Le tableau suivant propose une répartition régionale du volume de trafic aérien à partir des relevés effectués dans les aéroports québécois où il y avait au moins 100 passagers en 1981.

TABLEAU 5
REPARTITION REGIONALE¹⁹ DES PASSAGERS
SORTANTS ET ENTRANTS DANS LES AEROPORTS QUEBECOIS

	1973	1981
Nombre d'aéroports	32	50
Nombre de passagers ('000)	3 878,0	3 884,6
	%	%
Régions		
01	1,9	3,8
02	2,2	3,2
03	10,4	12,5
04	-	-
05	-	-
06	74,7	67,5
07	-	0,3
08	3,2	4,2
09	7,6	6,5

Source: Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier III, pp. 168-169 pour 1973.
Origine et destination des passagers aériens 1981, Statistiques Canada # 51-204, Juillet 1983, compilation à partir des données pp. 5-6-7-8.

Le Québec est également doté de petits aéroports n'offrant aucun service sur place, essence, radio, etc... ainsi que de pistes d'atterris-

¹⁹Les régions 01 à 09 sont les régions administratives du Québec telles que décrites à l'annexe 2A.

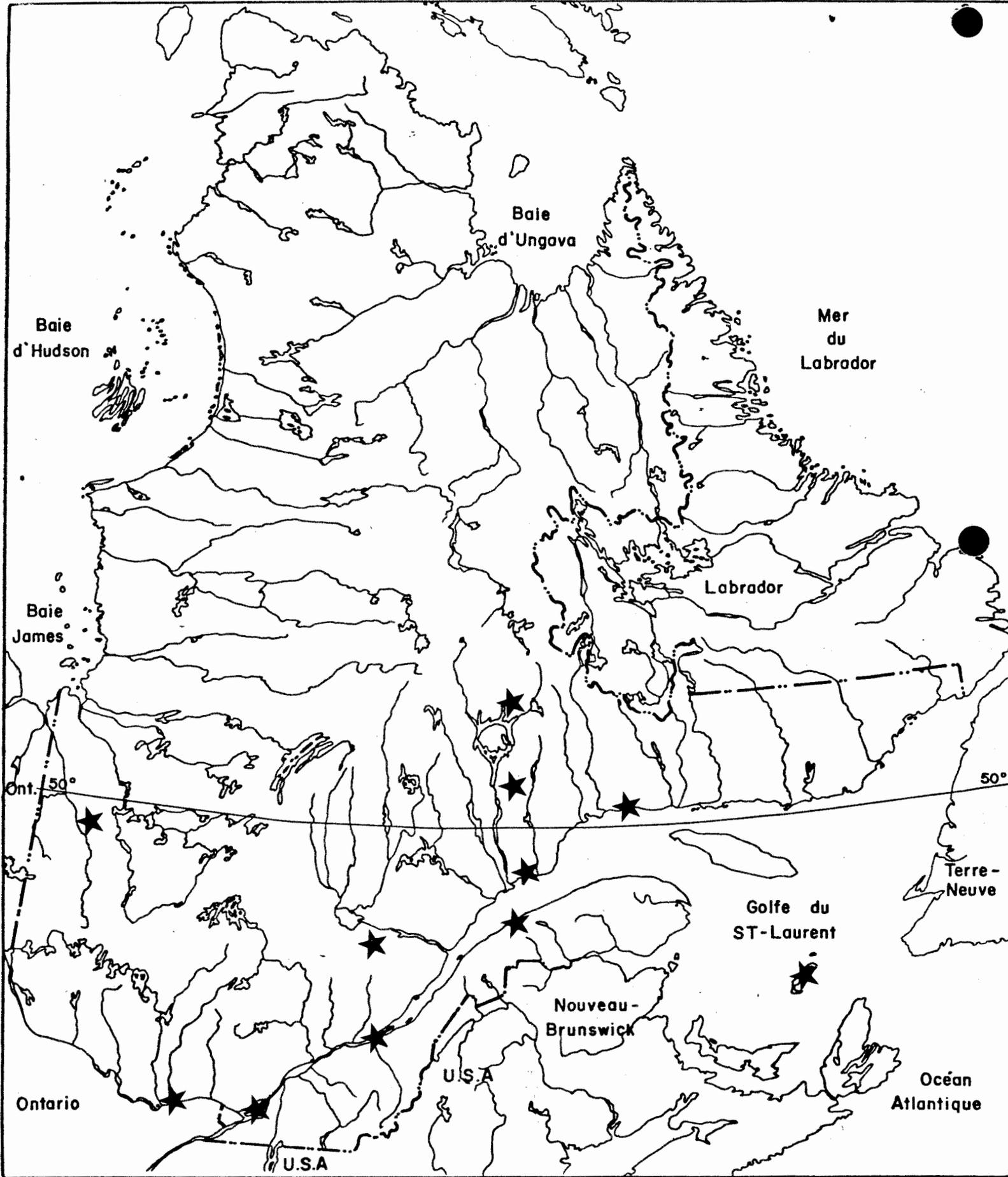
sage. Il va sans dire que ces aéroports ne sont pas desservis par des vols réguliers. Ils sont utilisés par les petites entreprises de transport aérien offrant leurs services sur une base contractuelle ou en location ainsi que par les propriétaires de petits aéronefs. La carte no 9 situe l'ensemble des aéroports sur le territoire québécois.

Le réseau hydrographique québécois rend, de plus, très pratique l'usage de l'hydravion pouvant se poser facilement sur les lacs et rivières. Du point de vue touristique, l'hydravion est utilisé tout particulièrement pour les déplacements lors d'excursions de chasse et de pêche.

1.2.2.3. Niveau d'intégration

Parler d'intégration et de développement complémentaire des différents moyens de transport, c'est soulever la question des juridictions différentes qui les concernent. Le transport inter-régional au Québec relève du gouvernement québécois alors que le transport interprovincial et international appartient à la juridiction fédérale. Dans le cas du transport à l'intérieur d'une municipalité, celle-ci possède toutes compétences pour l'organiser. Il s'ensuit que les routes à l'exception de la Transcanadienne sont une responsabilité provinciale alors que les voies ferrées et les aéroports internationaux (Mirabel, Dorval, Québec) relèvent du fédéral et les aéroports régionaux de Québec. Des projets qui mettent en cause deux juridictions différentes sont parfois soumis à des décisions incohérentes au cours de leur mise en opérations. Pensons à Mirabel

Carte no. 9: SITUATION GEOGRAPHIQUE DES AEROPORTS DU QUEBEC



(deuxième aéroport international de Montréal) qui, développé par le Ministère fédéral des transports, a été dépourvu d'une structure routière adéquate pour le desservir pendant quelques années alors que la responsabilité de la mettre en place relevait du gouvernement du Québec. Le partage des pouvoirs politiques rend difficile la concertation et ne garantit nullement une planification conjointe dans l'exécution de travaux. Ceci dit, le développement parallèle des infrastructures pour les différents moyens de transport n'a pas empêché certains d'entre eux de se compléter et de fournir un service de base dans toutes les régions. Il est cependant indéniable que chaque moyen de transport a une vocation et une clientèle particulière.

1.2.3. Télécommunications

Les télécommunications sont, comme la plupart des autres secteurs, dominées par la région de Montréal mais on perçoit clairement une décentralisation des services et une tentative d'égalisation de l'accessibilité des Québécois à la diffusion radiophonique ainsi qu'à celle de la télévision. Le réseau téléphonique est cependant la première forme de télécommunication étudiée à cause de son importance immédiate à tous les niveaux de la vie économique et sociale.

1.2.3.1. Téléphone

Toutes les régions du Québec sont desservies par des services téléphoniques mais la densité des appareils téléphoniques en opération sur

Le territoire est cependant plus forte dans les régions fortement urbanisées, ce que démontrent les taux de pénétration au mille carré selon les régions administratives. Le tableau 6 donne une idée globale de la pénétration des services téléphoniques au Québec.

TABEAU 6
LA TELEPHONIE AU QUEBEC - 1980

Région	% de la population	% des appels téléphoniques	Nombre de téléphones par mille ^{2*}
01	5,4	2,8	22,8
02	5,4	3,8	40,5
03	14,1	14,9	52,1
04	6,7	5,7	45,1
05	4,0	3,4	42,3
06	56,7	61,6	271,5
07	4,1	4,1	25,5
08	2,8	1,9	7,0
09	1,8	1,8	n.a.
Le Québec	100,0	100,0	

* Territoires municipalisés seulement.

Source: Répertoire de la téléphonie au Québec - 1980, Ministère des communications, 1982.

En plus d'être importante en elle-même la téléphonie donne accès aux services télégraphiques et à la consultation de banques de données, outil de communication directe très important à cause de sa rapidité.

1.2.3.2. Média électroniques et câblo-distribution

Les média électroniques et la câblo-distribution permettent une diffusion régulière sur l'ensemble du territoire cependant les services de communication réels dont jouit chacune des régions sont très inégaux. Les systèmes de radio-diffusion et de télé-diffusion sont pour la plupart organisés en réseaux dont les stations maîtresses sont à une exception près pour les chaînes françaises situées à Montréal. Il s'ensuit que la circulation de l'information se fait presque toujours en sens unique de Montréal vers les régions, le contenu régional demeurant marginal dans la programmation de la majorité des stations. De plus, le réseau le plus développé tant au niveau radio que télévision est organisé en fonction de la politique de communications canadienne, ce qui nie l'importance des diversités sous-régionales à l'intérieur du Québec. L'exception la plus importante à la suprématie des réseaux est l'existence de radios communautaires (14 en opération) réparties sur le territoire. Elles constituent des noyaux de communication axés sur le vécu régional susceptibles de pallier certaines déficiences d'un réseau uniquement préoccupé des questions d'intérêt national, cependant leur impact demeure restreint et ne donne pas lieu à un flux d'information émanant des régions vers les grands centres.

Voyons un peu le portrait d'ensemble des réseaux ainsi que la répartition régionale des stations.

TABLEAU 7
 PRESENCE DES MEDIA ELECTRONIQUES AU QUEBEC (1981)

Régions	Nombre de stations			Réseaux	
	Radio AM	Radio FM	Télévision	Radio	Télévision
01	11	5	6	-	-
02	7	3	2	-	-
03	17	7	3	-	-
04	7	2	2	-	-
05	4	2	2	-	-
06	20	14	5	5	4
07	4	4	2	-	-
08	5	3	2	-	-
09	3	4	-	-	-
Le Québec	78	44	24	5	4

AM
 FM - modulation de fréquence

Source: Répertoire des media québécois, 3e édition, Ministère des communications, 1982.

Depuis l'entrée en vigueur de la télévision à péage au Canada en 1982 le nombre de stations privées de télévision a augmenté, cependant leur stabilité demeure encore peu assurée, compte tenu de la nouveauté et de la forte concurrence qui s'établit dans ce domaine. Une première fusion des nouveaux intervenants situés au Québec et diffusant en langue française s'est produite conjointement à l'une implication financière du gouvernement québécois. Au printemps 1984, il ne restait qu'un réseau de télévision à péage de langue française au Québec. Les Québécois abonnés à une entreprise de cablo-distribution peuvent cependant capter de nombreu-

ses stations diffusant à partir des autres provinces canadiennes ou des Etats-Unis. Il n'en reste pas moins que cette nouvelle situation accroît l'importance de la câblo-distribution, encore le principal outil de transmission de certaines stations émettrices dans les régions éloignées.

Le système de câblo-distribution n'a cependant pas atteint toute l'étendue possible. En effet une jonction de la câblo-distribution à la téléphonie accroîtrait considérablement la diffusion dans les régions à faible densité de population, c'est-à-dire en dehors des centres régionaux où l'installation de câbles est trop coûteux. Il existait cependant déjà avant l'introduction de la télévision à péage des réseaux de câblo-distribution desservant l'ensemble du territoire. En ce qui a trait à la câblo-distribution, il existe en 1983, 171 réseaux (détenus par 120 compagnies) alors qu'il y en avait 146 en 1974.²⁰

Quoique les communications soient d'emblée considérées comme un élément positif du développement d'une région, les caractéristiques des éléments qui les composent modifient parfois cette considération. On ne peut faire abstraction du contexte linguistique et culturel de l'Amérique du Nord ni de la répartition démographique à l'intérieur du Québec lors-

²⁰Les données très sommaires pour 1983 ont été obtenues du Ministère des Communications du Québec, alors que celles de 1974 étaient publiées dans Entreprises publiques de câblo-distribution, Ministère des communications du Québec, 1975. En 1974, il était possible pour 64% de la population de se brancher à un réseau de câblo-distribution et 29,6% des familles étaient effectivement desservies. La répartition régionale de l'usage des services de câblo-distribution était cependant très inégale sur le territoire.

qu'un élargissement des réseaux de cablodistribution conduit invariablement à une augmentation de la pénétration américaine et canadienne anglaise au Québec. Cette pénétration toujours accrue d'une nouvelle culture ne contribue pas toujours au développement de la spécificité culturelle des Québécois.

1.3. LA POPULATION ET LA SOCIÉTÉ

On dénombrait au recensement de 1981, 6 438 400 habitants au Québec, ce qui représentait 26,4% de la population canadienne. La répartition régionale de la population montre l'inégalité de peuplement sur l'ensemble du territoire. Le tableau 8 est explicite à cet effet.

TABLEAU 8
 POPULATION DU QUÉBEC: TOTALE ET PAR RÉGION
 DE RECENSEMENT - 1981²¹

Régions	1981* '000	% de la population
01 - Est du Québec	234,0	3,6%
02 - Saguenay Lac- Saint-Jean	300,8	4,7
03 - Québec	1 032,1	16,0
04 - Mauricie Bois- Francs	441,4	6,9
05 - Estrie	239,1	3,7
06 - Montréal	3 631,4	56,4
07 - Outaouais	273,7	4,3
08 - Abitibi- Témiscamingue	153,1	2,4
09 - Côte-Nord et Nouveau Québec	128,0	1,0
Le Québec	6 438,4	100,0

* Données de recensement de 1981.

La population du Québec a augmenté à un rythme de plus en plus faible au cours des vingt dernières années. Le tableau 9 nous montre l'augmentation de la population dans l'ensemble du Québec ainsi que dans chacune des régions de recensement.

²¹Se référer à l'annexe 2-B pour description sommaire des régions de recensement.

TABLEAU 9
 POPULATION DU QUÉBEC: TOTALE ET PAR RÉGION DE RECENSEMENT
 1961, 1966, 1971, 1976, 1981

Régions	1961	1966	1971	1976	1981*
	'000				
01 - Est du Québec	349,7	338,2	325,8	228,4	234,0
02 - Saguenay Lac-Saint-Jean	262,4	267,7	265,6	285,9	300,8
03 - Québec	752,5	809,6	848,6	979,0	1 032,1
04 - Mauricie Bois-Francs	393,5	405,7	403,7	422,8	441,4
05 - Estrie	232,2	240,0	243,6	229,6	239,1
06 - Montréal	2 307,6	3 208,4	3 414,7	3 540,0	3 631,4
07 - Outaouais	210,8	228,6	247,6	270,7	273,7
08 - Abitibi-Témiscamingue	168,6	175,0	166,9	150,1	153,1
09 - Côte-Nord et Nouveau Québec	81,9	107,7	11,3	127,0	128,0
Le Québec	5 259,2	5 780,9	6 027,8	6 234,5	6 438,4

* Données de recensement de 1981.

Nous allons au cours du chapitre passer en revue certaines caractéristiques de la population et de la société québécoise que nous regroupons sous cinq thèmes présentés dans les sections suivantes: caractéristiques socio-démographiques, caractéristiques culturelles, caractéristiques sociales, caractéristiques économiques et développement et pôles de développement des régions rurales.

1.3.1. Caractéristiques socio-démographiques

Les caractéristiques socio-démographiques sont tirées des recensements canadiens de 1961, 1971 et 1981, des recensements intérimaires de 1966 à 1976, ainsi que des estimations produites par Industrie et Commerce Canada et Expansion économique régionale publiées en juin 1983.²² Ces dernières données constituent la tentative la plus récente de tracer un portrait statistique des caractéristiques socio-économiques des régions administratives du Québec.

1.3.1.1. Age et sexe

Le faible taux de natalité observé au Québec depuis la dernière guerre mondiale a suscité un vieillissement de la population qui n'est pas sans affecter à long terme l'ensemble de la vie économique et sociale. La participation active à l'activité économique, telle que conçue et mesurée dans notre système, ainsi que les habitudes de consommation sont les deux variables qui risquent d'être le plus affectées par ce vieillissement de la population.

²²La publication s'intitule Indicateurs économiques - Québec, Juin 1983.

Les données régionalisées sont basées sur des estimations compte-tenu de la non-disponibilité des données de recensement de 1981 par région administrative du Québec. Le Bureau de la Statistique du Québec a commencé à traiter les données du recensement en vue de la préparation de ces informations régionalisées au cours de l'automne 1983. Seule la répartition régionale de la population totale est disponible au 15 octobre 1983.

En 1981, 78,3% de la population du Québec se classait parmi les 15 ans et plus, ce qui représente un vieillissement par rapport à l'année 1976 pour laquelle 75% de la population était âgée de 15 ans et plus.²³ Ce sont les personnes âgées de 25 ans et plus qui sont responsables de cette augmentation de la part relative des adultes dans la population totale, comme nous le montre le tableau 10.

TABLEAU 10
POPULATION QUEBÉCOISE PAR GROUPE D'ÂGE

	1976 %	1981 %
0-14 ans	25,0	21,7
15-24 ans	20,2	19,6
25-44 ans	28,2	30,5
45-64 ans	18,9	19,3
65 ans et plus	7,7	8,9

Source: Recensement du Canada, # 95-901

Si l'on considère chacune des régions, l'importance relative des 15 ans et plus dans la population de chacune d'elles est relativement importante. Les régions de Montréal, Québec et du Bas St-Laurent-Gaspésie sont les plus marquées par le vieillissement de leur population. L'Ou-

²³ Donnée de 1981 - Statistique Canada # 95-091 Vol. 3. Série de profils A., tableau 1-13

Donnée de 1976 - Compilation établie à partir des données détaillées de BSQ.

Industrie et Commerce Canada et l'Expansion économique régionale avaient estimé qu'en 1981, 76,7% de la population du Québec était âgée de 15 ans et plus.

taouais, l'Abitibi-Témiscamingue et les Cantons de l'est conservent une population relativement plus jeune.

TABLEAU 11
POPULATION DE 15 ANS ET PLUS EN
POURCENTAGE DE LA POPULATION TOTALE - 1983

Régions	%
01	75,6
02	71,1
03	76,7
04	73,6
05	69,0
06	77,1
07	69,4
08	67,8
09	71,6

Source: Compilation effectuée à partir des Indicateurs régionaux - Québec, ICC et EER, Juin 1983.

Les recensements de 1961, 1971 et 1976 avaient permis de constater une baisse remarquable du taux de masculinité de la population dans les régions où il est le plus élevé.²⁴ Cette tendance qui se poursuit très probablement risque également d'avoir à long terme un effet sur le développement des régions. Une répartition plus équitable des sexes à l'inté-

²⁴Par exemple dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, il y avait en 1961, 9% plus d'hommes que de femmes, le pourcentage est passé à 6 en 1976. Une baisse semblable s'est produite dans l'ensemble des régions périphériques. Données tirées de Les caractéristiques sectorielles inter-régionales, Cahier I, OPDO.

rieur d'une population contribue à la création d'un milieu de vie plus stable ainsi qu'à un développement économique et social plus équilibré.

1.3.1.2. Scolarisation

La réforme du système d'éducation au Québec entreprise au cours des années 1960 constitue un trait marquant de l'évolution socio-économique de la population québécoise.

"En termes démographiques, ces réformes de structure se sont accompagnées d'importants changements dans la population scolaire. L'ancien système était essentiellement élitiste. Non point tant qu'il ait favorisé une classe sociale particulière, à la différence des systèmes scolaires européens, car le collège classique québécois recrutait assez largement ses élèves en dehors de la classe professionnelle ou bourgeoise. Mais c'était un régime qui favorisait une certaine élite de l'esprit, celle qui était douée pour le type exclusif d'études qu'offrait l'enseignement classique. En dehors de cette élite, le reste de la population demeurait faiblement scolarisé. Encore à la fin des années 1950, le Québec demeurait une des provinces canadiennes où le taux de scolarisation de la population adulte était le plus faible."²⁵

Ce n'est que très graduellement au cours des années 1970 et surtout 1980 que se fait véritablement sentir l'effet de la démocratisation de l'enseignement au Québec tant au niveau des écoles secondaires, des collèges qu'au niveau universitaire. L'accès à une formation scolaire plus poussée entraîne l'existence d'une population active plus scolarisée. Le tableau 12 fournit des données sur le pourcentage de la popula-

²⁵Le Québec en mutation, de Guy Rocher, Ed. Hurtubise HMH, p. 29.

tion active ayant atteint chacun des différents niveaux de scolarité. On y remarque entre 1971 et 1981 une augmentation assez importante de pourcentage de la population ayant atteint les niveaux d'études secondaires et post-secondaires. Alors qu'en 1971 plus du tiers (35,2%) de la population active n'avait pas dépassé 8 années de scolarité, ce pourcentage était ramené à 20% en 1981.

TABLEAU 12
TAUX DE SCOLARITE ATTEINT PAR LA POPULATION ACTIVE
DU QUEBEC - 1971, 1981, 1982
ET DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION, 1982

	1971	1981	1982	1982
	en % de la population active			en % de la population
0 à 8 années de scolarité	35,2	20,0	18,9	28,3
Etudes secondaires	36,6	48,6	48,6	46,4
Etudes post-secondaires	13,7	20,8	20,8	17,3
Etudes universitaires	14,5	10,6	11,7	8,0

Source: 1971 - Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier I, OPDQ, p. 56.
1981-1982 - La population active, Statistiques Canada, # 71-001, Décembre 1981 et Décembre 1982.

La restructuration du système scolaire en quatre niveaux, à savoir primaire, secondaire, collégial et universitaire n'a été effectivement complétée qu'au début des années '70. La structuration des études collégiales explique partiellement la diminution du pourcentage de la popula-

tion active ayant atteint le niveau des études universitaires entre 1971 et 1981. L'accès aux études supérieures rendue plus facile pour la population de l'ensemble du Québec par le développement du réseau de l'Université du Québec devrait modifier sensiblement ces résultats au cours des années à venir compte tenu de l'importante clientèle effectuant des études à temps partiel dans ces institutions. Le réseau de l'université au Québec est composé de constituantes situées à Montréal, Trois-Rivières, Chicoutimi, Rimouski, Hull et Rouyn. Il s'ajoute aux universités traditionnelles situées à Montréal, Québec et Sherbrooke.

L'effet qu'entraîne la présence d'une population scolarisée sur le développement tant des industries que des choix de consommation ne peut qu'exercer une influence sur le développement de l'industrie touristique. Les sondages révèlent habituellement une relation directe entre le niveau de scolarité, le revenu et la consommation de certains types de biens. Il va de soi que cette tendance générale appuie l'hypothèse d'une croissance de la demande pour des prestations touristiques suite à une augmentation de la scolarisation et des revenus d'une population.

1.3.1.3. Taux d'activité de la population

Le taux de participation de la population à la vie économique et sociale exerce un effet direct sur la production et la consommation telles qu'estimées et rapportées dans les données officielles. Une augmentation du taux d'activité correspond à une implication directe de la population

dans des secteurs qui contribuent au soutien des activités économiques et sociales et à leur développement. Une baisse de celle-ci signifie un retrait de certaines personnes à cette implication directe et un alourdissement du fardeau supporté par la population occupée. Cela suppose que les données socio-économiques traduisent bien la réalité, ce qui est de plus en plus contestable dans la conjoncture actuelle. L'annexe 3 fournit les définitions ainsi que quelques données supplémentaires au sujet de la population du Québec et de son lien avec le marché du travail.

Au cours des dix dernières années, les taux d'activité et d'occupation de la population âgée de 15 ans et plus se sont accru de façon importante, passant de 52,9% en 1971 à 61,2% en 1981. Cette hausse soutenue a subi un certain recul en 1982 comme nous le montre le tableau suivant:

TABLEAU 13
 TAUX D'ACTIVITE DE LA POPULATION AGEE
 DE 15 ANS ET PLUS AU QUEBEC

Régions	Taux d'activité					
	1961	1971	1976	1980	1981	1982
01	45,7	45,7	50,7	52,4	50,7	46,6
02	48,1	45,9	51,8	57,5	54,0	52,7
03	50,8	50,9	55,5	59,7	59,4	58,3
04	50,5	50,1	54,1	57,4	58,1	56,5
05	50,3	51,7	56,7	60,4	60,2	59,5
06	54,5	55,0	59,0	62,7	63,7	62,6
07	55,6	53,5	58,5	63,4	62,5	59,6
08	50,3	49,4	55,1	55,8	55,0	58,2
09	53,1	52,6	56,6	62,3	56,6	59,9
Le Québec	52,5	52,9	57,3	61,0	61,2	59,7

Source: OPDQ, Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier I, p. 52. pour les années 1961 et 1971 et compilation à partir des données du Bureau de la Statistique du Québec pour l'année 1976.
Indicateurs régionaux - Québec, ICC et MEER, Juin 1983, p. 111, pour les années 1980, 1981 et 1982.

Toutes les régions ont bénéficié de cette hausse du taux d'activité de leur population et les seules régions qui présentent encore un certain retard à cet égard sont celles du Bas Saint-Laurent-Gaspésie (01) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (02) et dans une moindre mesure celle de Trois-Rivières (04).

Comme dans l'ensemble du monde occidental, la contribution accrue des femmes à la vie économique marchande explique la croissance rapide du taux d'activité de la population au cours des années 1970. Selon le Con-

seil économique du Canada, le taux d'activité des femmes au Canada serait passé de 30,1% en 1960 à 38,3% en 1970 et 51,6% en 1981.²⁶ Au Québec, il se situait, selon les données de Statistiques Canada à un niveau un peu plus faible, à savoir 45,4% en 1981 et 46,5% en 1982.²⁷ La participation des femmes s'est d'ailleurs faite sentir principalement dans le secteur des services. Cette disponibilité accrue des femmes à un travail augmente considérablement le bassin des travailleurs pour une industrie comme celle du tourisme.

1.3.1.4. Revenus

Les revenus constituent le principal déterminant du volume de l'activité économique et de la consommation. Lorsqu'on parle de tourisme, les revenus perçus contribuent à influencer le volume des dépenses affectées à la consommation de prestations touristiques. Au Québec, les années 1981 et 1982 ont été marquées par une hausse du revenu personnel malgré le ralentissement dans la rémunération du travail. En effet la croissance des revenus de placement et celle des revenus de transfert (aide sociale et assurance chômage) ont contribué à maintenir une augmentation de 16,4% du revenu personnel en 1981 suivi d'une augmentation de 8,4% en 1982. Le

²⁶Conseil économique du Canada, L'amorce d'un redressement, 20e exposé annuel, 1983, p. 94.

²⁷Statistique Canada, La population active, # 71-001M, décembre 1982.

revenu personnel des Québécois en 1982 affichait un total de 58,6 milliards \$.²⁸

La répartition régionale du revenu personnel disponible révèle cependant d'assez grandes inégalités. En effet le tableau 14 nous montre que le revenu personnel disponible per-capita dans le Bas Saint-Laurent et la Gaspésie représente environ les 2/3 de celui du Montréalais et une proportion encore plus faible de celui du résident de la Côte Nord et du Nouveau Québec.

TABLEAU 14
REVENU PERSONNEL DISPONIBLE PER CAPITA
PAR REGION ADMINISTRATIVE - 1982

Régions	\$
01	6 061
02	8 107
03	7 628
04	7 476
05	7 447
06	9 005
07	8 389
08	7 788
09	9 977

Source: Indicateurs économiques - Québec, Industrie et commerce Canada et Expansion économique régionale - Juin 1983. pp. 120, 132, 144, 160, 174, 186, 204, 216, 228.

²⁸Extrait du Budget 1983-1984, Gouvernement du Québec. Renseignements supplémentaires.

Ces inégalités sont demeurées relativement les mêmes au cours des dernières années si l'on considère le tableau 15. En effet calculé en pourcentage du revenu personnel disponible per-capita au Québec, celui de chacune des régions est demeuré relativement stable par rapport à la moyenne à l'exception des régions de Montréal et de Québec qui ont subi une certaine baisse.

TABLEAU 15
REVENU PERSONNEL DISPONIBLE PER CAPITA
EN COMPARAISON AVEC LA MOYENNE QUEBECOISE

Régions	1976	1980	1981	1982
01	69,3	68,0	67,8	68,4
02	91,7	91,2	90,9	91,4
03	91,0	90,3	91,3	86,0
04	84,9	82,9	83,8	84,3
05	84,2	82,9	83,7	84,0
06	108,5	108,9	108,6	101,5
07	94,8	95,2	95,2	94,6
08	88,0	87,6	87,2	87,8
09	111,6	112,7	111,8	112,5
Le Québec	100,0			

Source: Indicateurs économiques - Québec, Industrie et commerce Canada et Expansion économique régionale, Juin 1983, pp. 120, 132, 144, 160, 174, 186, 204, 216, 228.

1.3.2. Caractéristiques culturelles

Les particularités culturelles d'une population sont du point de vue touristique des atouts importants en vue de susciter la venue des vi-

siteurs. Celles-ci sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont spécifiques à une région et qu'elles sont mises en valeur par une population consciente de ce qu'elles représentent.

1.3.2.1. Langue

En 1981, le français était la langue maternelle de plus de 82% des Québécois alors que l'anglais était la langue maternelle de 11% d'entre eux. Le reste de la population avait une autre langue maternelle.

Montréal et l'Outaouais sont les régions où l'on retrouve un assez fort pourcentage de résidents de langue anglaise alors que les résidents ayant une langue maternelle "autre" se retrouvent surtout à Montréal et dans la région de la Côte Nord/Nouveau Québec.

Le tableau 16 fournit pour 1971 (dernière année pour laquelle les données régionales sont disponibles) la proportion des Québécois de chacune des régions selon la langue maternelle.

TABLEAU 16
 PROPORTION DES QUEBECOIS DE LANGUE MATERNELLE
 FRANCAISE, ANGLAISE ET AUTRE, 1971

Régions de recensement	Français %	Anglais %	Autre %
01	92,8	6,4	0,8
02	95,8	2,0	2,2
03	96,3	2,0	1,7
04	97,0	1,7	1,3
05	86,3	11,8	1,9
06	70,5	18,8	10,7
07	78,6	17,1	4,3
08	92,4	4,8	2,8
09	81,1	7,0	11,9
Le Québec (1971)	80,0	12,4	7,6
Le Québec (1981)	82,4	11,0	6,6

Source: Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier I: Les indicateurs globaux, OPDQ, p. 36.
 Recensement de 1981.

La langue française est sans aucun doute une particularité culturelle du Québec sur le continent nord-américain et elle est, selon les données d'ensemble, la langue maternelle d'une proportion croissante de la population. Cela découle vraisemblablement du solde des migrations interprovinciale et internationales pour le Québec. Les années '70 ont été marquées par l'émigration d'un nombre particulièrement élevé de personnes non francophones habitant le Québec alors que parallèlement se resserraient les conditions d'entrée au Québec et au Canada. De cette particularité culturelle au Québec découlent plusieurs autres particularités qui

sont devenues des éléments de la spécificité de l'industrie touristique québécoise.

1.3.2.2. Autres particularités culturelles

La spécificité culturelle du Québec se base, comme c'est le cas dans la plupart des pays, sur son histoire. Le Québec est en Amérique du Nord l'entité territoriale qui a la mieux conservé les traces de son origine française mais ce n'est malheureusement que très récemment qu'il en a vraiment pris conscience et a cherché à profiter de cette richesse, non seulement du point de vue touristique mais aussi pour le plaisir et l'enrichissement de la qualité de vie de ses habitants.

Les différentes régions colonisées au cours des siècles passés et laissées parfois à elles-mêmes à cause des difficultés de communication ont conservé et développé des différences culturelles qui représentent un attrait supplémentaire pour le touriste.

Le Ministère des affaires culturelles du Québec a reconnu la nécessité de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine culturel de la province par ses activités qui incluent la conservation et la restauration des biens historiques, architecturaux et des monuments, la redécouverte des métiers artisanaux traditionnels et des oeuvres d'art pour le plus grand plaisir des Québécois dans leur ensemble et des touristes.

Les Amérindiens et les populations antérieures ont également laissé des traces au Québec et ce n'est que très récemment que des anthropologues et archéologues ont commencé à s'y intéresser. Encore peu présentes au niveau du patrimoine activement aménagé pour la venue de touristes, les fouilles effectuées constituent cependant le travail préliminaire au développement d'un tourisme culturel axé sur la découverte des origines de la vie humaine, animale et végétale au Québec.

Les traces matérielles du passé sont un attrait majeur pour le touriste en ce qu'elles représentent les empreintes des femmes et des hommes sur la nature mais les particularités culturelles incluent aussi la nature elle-même ainsi que toutes les manifestations qui ne laissent ni traces, ni vestiges palpables mais façonnent l'art de vivre, qui est la vraie culture d'un peuple.

En vue d'assurer la survivance de ses attraits culturels, le Québec a mis sur pied en 1972 un organisme dont le rôle est de veiller à la conservation du patrimoine culturel et naturel sur son territoire. Sous le nom de "Commission des biens culturels", cet organisme étudie des demandes de désignation de biens et de sites dont les transformations seront surveillées et fait des recommandations en vue de la préservation de sites naturels, tout cela en vertu de la "Loi sur les biens culturels". Cette Commission reconnaît à la culture un sens très large incluant non seulement les arts et autres traces de l'action des personnes mais aussi l'art de vivre dont les témoins muets sont les éléments de la nature. La nature

est reconnue comme bien culturel "en raison de l'intérêt esthétique, légendaire ou pittoresque que présente son harmonie naturelle."²⁹ Cette harmonie de la nature est aussi source de bien-être et attrait touristique.

Les autres particularités culturelles transmises de génération en génération et qui font d'un voyage une expérience dont on se souvient longtemps incluent la gastronomie, l'artisanat, les arts visuels, les représentations théâtrales musicales ou autres, l'accueil, la participation à des fêtes qui font revivre des traditions. L'ensemble de ces particularités culturelles a été redécouvert comme élément positif de l'attrait touristique depuis à peine quelques années. On mentionnait en effet dans le document de réflexion présenté à la conférence socio-économique sur le tourisme en 1978 que "la spécificité culturelle du Québec et ses collectivités régionales constituent un élément dynamique majeur d'attraction touristique".³⁰ Des efforts importants sont maintenant faits dans chacune des régions en vue d'identifier et de mettre en valeur les éléments culturels susceptibles de favoriser le développement touristique.

²⁹Extrait de la "Loi des biens culturels", article 1, paragraphe 1.

³⁰Le tourisme, Perspectives de relance, Les conférences socio-économiques, Québec 1978, p. 24.

1.3.3. Caractéristiques sociales

Les caractéristiques sociales sont celles qui concernent le comportement de la collectivité québécoise dans son ensemble. Elles sont étudiées ici sous deux thèmes principaux: le dynamisme des résidents et les migrations.

1.3.3.1. Dynamisme des résidents

Le dynamisme d'une population est difficile à évaluer, d'abord parce qu'il constitue une notion subjective et ensuite parce qu'il s'exprime non seulement de façon organisée à l'intérieur de structures mais aussi par l'allant et l'efficacité avec lesquels sont menées certaines actions individuelles ou à l'intérieur de groupes.

La population québécoise est sortie au cours des années 1960 d'une longue période au cours de laquelle ses énergies étaient presque exclusivement employées à la survie. Si l'on excepte certaines implications politiques qui ont toujours été l'apanage des Québécois, il y avait, avant ce qu'on a appelé la révolution tranquille, relativement peu de prises en mains collectives par les Québécois de leurs affaires. Le sociologue Guy Rocher a d'ailleurs décrit sa perception de la situation à l'aube de la révolution tranquille.

"Un trop long entraînement à la soumission, une insécurité chronique et le sentiment intense de sa faiblesse inhibent l'esprit de créativité et l'imagination du Québécois. Il se laisse facilement gagner par les modes qui lui viennent de l'extérieur, auxquelles il est toujours prêt à accorder une vertu exagérée."³¹

L'impulsion de l'Etat, qui d'ailleurs s'est accentuée par la suite, les changements de valeurs, l'atteinte probable d'un stade propice à l'émergence de l'action ont cependant suscité au cours des deux dernières décennies un dynamisme qui s'est exprimé dans toutes les sphères d'activités. La conjoncture fut alors propice au développement de plusieurs groupes décidés à exprimer leurs opinions, à surveiller les agissements de leurs dirigeants et de leurs pairs, à produire biens et services en vue de satisfaire leurs besoins, bref à prendre en mains la vie et l'avenir de la collectivité. L'idéologie de changement a acquis au Québec la même popularité qu'elle avait dans l'ensemble des sociétés industrielles au 20^e siècle. La mutation culturelle qu'a connue le Québec s'est d'ailleurs effectuée principalement dans deux secteurs importants, l'éducation et l'Etat.³² Elle s'est traduite à l'ensemble des activités et les années suivantes ont aussi vu naître la reconnaissance de plus en plus grande du tourisme comme activité culturelle et économique liée à un genre de vie nouveau.

³¹Extrait de Guy Rocher, Le Québec en mutation, Ed. Hurtubise HMH Ltée, 1973, p. 26.

³²Ibidem, p. 28.

Si l'on y regarde de plus près cherchant à isoler les organisations qui ont joué et continuent d'exercer un rôle important sur le développement touristique, on remarque qu'elles sont parfois liées aux institutions gouvernementales, intégrées à elles ou non et parfois le fruit de regroupements autour d'un but commun plus ou moins connexe à l'activité touristique.

Les organisations liées aux institutions gouvernementales exprimant un certain dynamisme de la population sont ou partie intégrante de l'appareil étatique, ou des structures autonomes. C'est une symbiose des besoins exprimés par la population et des orientations politiques des dirigeants qui donne habituellement naissance à des services d'animation, d'organisation et d'information pour l'ensemble des habitants d'un pays. Au Québec, on a vu se développer très rapidement un appareil institutionnel dont le rôle était de fournir à tous les citoyens des outils et des moyens de se prendre en charge et de participer à la vie collective. On n'a qu'à penser aux bureaux régionaux de Communication Québec, aux organisateurs et animateurs communautaires dans les Centres Locaux de Services Communautaires (CLSC), aux services d'animation culturelle et sportive des municipalités, à l'implication des usagers et citoyens dans les différents conseils d'administration, etc... On a aussi vu apparaître toute une gamme d'organismes de consultation au niveau du Québec ou de l'une ou l'autre des régions. Ces organismes ont été formés sous l'impulsion du gouvernement québécois en vue de regrouper les différents intervenants dans chacun des secteurs d'activités leur permettant ainsi d'exprimer le point de vue

des principaux intéressés sur des questions les concernant. Certains diront que ces organismes servent à canaliser l'énergie de ceux et celles qui désirent jouer un rôle actif dans le développement de leur secteur d'activité sans pour cela leur fournir de véritables leviers pour le faire. C'est une question de partage de pouvoirs, question qui ne manquera pas de retenir notre attention dans la seconde partie du travail.

Les conseils consultatifs étaient en 1982, au nombre de 62 au Québec, incluant le palier provincial et les paliers régionaux.³³ Nous en parlons d'ailleurs en n'oubliant pas les intentions nouvelles énoncées par le gouvernement du Québec dans le cadre de son projet de politique sur le développement régional qui fut l'objet d'une consultation publique au cours de l'automne 1983 et de l'hiver 1984. Cette politique vise à modifier en partie l'organisation, les rôles et prérogatives des organismes consultatifs. Une nouvelle politique sur le partage des compétences provinciales-régionales a des implications qui la rendent difficile à développer et à mettre en application. Nous ne sommes pas surpris de constater qu'à ce jour les consultations de l'hiver 1983-84 n'aient donné aucun résultat concret.

En ce qui concerne la participation à des conseils d'administration, disons que chaque établissement du réseau des affaires sociales de

³³L'administration québécoise de L. Borgeat, R. Dussault et R. Ouellet, Presses de l'Université du Québec, 1982, p. 62.

même que chaque commission scolaire et institution d'enseignement supérieur est pourvu de ses propres représentants de la population.

Il est, de plus, intéressant de noter la très grande participation des individus à l'ensemble des instances de consultation et de gestion mises sur pied par le gouvernement au cours des vingt dernières années. Elle est le reflet d'un besoin latent pour les Québécois d'avoir leur mot à dire. La participation est cependant minée par une certaine insatisfaction bien observable à plusieurs niveaux en ce qui a trait au rôle réel de ces instances participatives.

Dans le bilan qu'il fait de l'évolution historique du développement régional dans son document de consultation³⁴ le gouvernement reconnaît les difficultés des différents conseils consultatifs.

"Le résultat de l'action de ces différents organismes varie beaucoup d'une région à l'autre. D'une part, certains d'entre eux se sont éloignés des besoins de la population. D'autre part, leur pouvoir d'intervention est souvent limité parce que leurs relations avec le gouvernement ne sont pas clairement définies et ne donnent pas lieu à des engagements formels réciproques. Enfin, l'existence de plusieurs organismes a segmenté les clientèles."³⁵

Le gouvernement québécois y reconnaît également l'existence d'un dynamisme régional au Québec. "Aujourd'hui encore, les conseils régionaux

³⁴Le choix des régions, Document de consultation sur le développement des régions, 1983.

³⁵Ibidem, p. 37.

de développement (CRD) poursuivent un travail d'animation, de concertation et de sensibilisation de leur population". "Le dynamisme régional s'est aussi manifesté par la création de coopératives et de petites et moyennes entreprises."³⁶ "La naissance et la consolidation des organismes populaires de développement ont également amené un changement radical dans les attitudes et les approches des principaux intervenants régionaux". "L'évolution historique du développement des régions met donc en évidence le leadership de plus en plus assumé par le milieu de nombreux secteurs d'activités."³⁷ Le dynamisme des résidents, le gouvernement québécois le reconnaît principalement au niveau des activités économiques qui conservent la faveur dans la majorité de ses plans d'action. Le dynamisme des petites et moyennes entreprises (PME) créatrices de plus de 80% des nouveaux emplois au Québec en ce moment³⁸ est mis en lumière, cependant on remarque que "ce dynamisme régional est aussi présent dans les activités socio-culturelles. La mise sur pied d'organismes locaux et régionaux dans divers domaines, tels les médias communautaires, les activités récréatives, touristiques, patrimoniales et historiques, l'animation des milieux de vie, l'offre de services communautaires par des groupes de bénévoles, en sont des exemples."³⁹ Toutes ces actions concernent les personnes

³⁶Ibidem, p. 27.

³⁷Ibidem, p. 28.

³⁸Ibidem, p. 41.

³⁹Ibidem, p. 42.

dans la prise en charge de leur qualité de vie. Elles sont l'expression du véritable dynamisme régional.

L'expression autonome du dynamisme des résidents a également été très marquée au cours des dernières années. Qu'il s'agisse de questions politiques, écologiques, féministes, culturelles ou touristiques, il serait illusoire de tenter de dresser la liste de tous les groupes qui se sont formés spontanément autour d'un objectif commun, de longue durée ou ponctuel. De même on ne compte plus les manifestations populaires de type culturel, sportif ou autre qui ont donné lieu à la participation massive des Québécois.

Parmi celles-ci, notons tout particulièrement le mode d'organisation de la Fête Nationale des Québécois⁴⁰ qui a permis à de nombreux groupes et municipalités de développer leur dynamisme en soumettant en vue d'obtenir un financement public des projets pour leur communauté. Notons également l'importance qu'a acquise la formule de financement par les gouvernements fédéral et québécois de différents projets issus de groupes socio-économiques. En incitant les citoyens (très souvent la population jeune et peu favorisée économiquement) à formuler et à présenter des projets, les instances gouvernementales ont développé chez les participants un certain sens de la prise en charge et de l'organisation qui devrait déboucher sur un dynamisme plus global au niveau de la collectivité.

⁴⁰De 1977 à 1982 inclusivement.

Les régions rurales moins bien pourvues de services commerciaux diversifiés sont très souvent le théâtre de regroupements et d'actions spontanées de la population. La dimension restreinte d'une communauté rend vraisemblablement plus propice l'émergence de certaines actions concertées dont les résultats sont perceptibles.

Dans les municipalités où la population est relativement faible et homogène en termes d'intérêts et de besoins, il se développe plus spontanément que dans les grands centres urbains une volonté de collaborer à la poursuite d'objectifs communs. Notons par exemple les efforts déployés par plusieurs communautés pour se doter d'équipements récréatifs (aréna, terrains de jeu, etc...) pour organiser des célébrations à l'occasion d'anniversaires des villes ou municipalités, pour réagir à certains projets modifiant leur environnement et leurs conditions de vie (réaction des expropriés de Mirabel, réactions à la fermeture de villages en Gaspésie, etc...).

Nous ne pouvons cependant omettre de constater que le dynamisme des petites populations doit être soutenu par le maintien de leur capacité juridique et financière d'intervenir.

Définir un nouveau partage de compétences entre les régions et le gouvernement provincial c'est influencer directement cette capacité ainsi que les motivations qu'ont les différentes communautés à entreprendre des actions en vue de l'atteinte de résultats concrets.

1.3.3.2. Migrations

Les migrations de population sont l'un des symptômes de la santé économique des régions. Permanentes c'est-à-dire impliquant un changement de résidences, elles sont souvent liées à un changement d'emploi. Quotidiennes, c'est-à-dire liées aux déplacements entre la résidence et le lieu de travail, les migrations concernent davantage l'aménagement du territoire et le style de vie.

La caractéristique principale des migrations au Québec au cours des dernières décennies est le déplacement des populations rurales agricoles vers les régions urbaines, laissant à peu près intact le pourcentage de la population rurale non-agricole. Le tableau 17 montre une diminution de 20% du pourcentage de la population québécoise résidant en milieu rural au cours de la période 1941-1971 au profit des régions urbaines, alors que 1981 démontre une certaine remontée de la faveur des Québécois pour les régions rurales.

TABLEAU 17
 REPARTITION DE LA POPULATION QUEBECOISE SELON
 L'ENVIRONNEMENT RURAL OU URBAIN, 1941 et 1971

	1941 %	1971 %	1981 %
Population rurale	39,4	19,4	22,5
- agricole	24,8	5,1	2,9
- non agricole	14,6	14,2	19,6
Population urbaine	60,5	80,6	77,5

Source: OPDO, Prospective socio-économique du Québec, 1ère étape, Dossier technique 4,2. p. 9
 Recensement du Canada 1981, no de cat. 92-903, vol. 1 série nationale.

Dans toutes les régions administratives du Québec la population rurale non-agricole s'est accrue entre 1961 et 1971 à l'exception de celles de Montréal et de la Côte-Nord. Nous ne disposons pas pour 1981 des données comparables sur chaque région cependant, pour l'ensemble la croissance relative de la population rurale non-agricole à 19,6% du total ne laisse aucun doute sur l'existence d'une certaine stabilité de la vitalité économique des régions rurales non-agricoles car étant donné la baisse du nombre des travailleurs directement impliqués dans des activités commerciales et autres reliées au secteur agricole, elles ont maintenu en place une population qui a dû chercher ailleurs sa subsistance. Le tableau 18 donne la répartition régionale de la population urbaine, rurale agricole et rurale non-agricole.

TABLEAU 18
 REPARTITION DE LA POPULATION DU QUEBEC:
 URBAINE, RURALE AGRICOLE, RURALE NON-AGRICOLE:
 TOTALE ET PAR REGIONS DE RECENSEMENT - 1961, 1971, 1981
 (DONNEES POUR L'ENSEMBLE DU QUEBEC SEULEMENT)

Régions	1961			1971			1981		
	U	R/A	R/NA	U	R/A	R/NA	U	R/A	R/NA
01	32,6	26,7	40,7	46,8	12,5	40,7			
02	68,7	12,0	19,3	72,1	6,3	21,6			
03	63,2	16,7	20,1	74,1	8,2	17,7			
04	63,8	17,8	18,4	69,6	10,3	20,1			
05	62,2	19,4	18,4	64,5	10,4	25,1		n.d.	
06	88,3	4,8	6,9	91,0	2,4	6,6			
07	62,5	13,6	23,9	68,9	6,1	25,0			
08	49,5	20,0	30,5	58,6	8,6	32,8			
09	55,8	1,8	42,4	65,5	0,6	33,9			
Le Québec	74,3	10,7	15,0	80,6	5,1	14,3	77,5	2,9	19,6

La population de chaque région pour chacune des années représente 100%.

Source: Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier I, pp. 21-22-23.
 1981 - Recensement du Canada 1981, No de cat. 92-903, Vol. 1, série nationale (Tableau 3).

Les activités traditionnellement suscitées par l'existence d'une économie basée sur l'agriculture ont dû être remplacées pour permettre à la population résidente de demeurer en milieu rural. L'augmentation de la population rurale non-agricole est attribuée à la croissance rapide de la population autour des villes et au fait que "le passage de rurale-agricole

à rurale-non-agricole ne s'accompagne pas forcément d'un changement du lieu de résidence."⁴¹

Dans toutes les régions la population rurale non-agricole a accru son importance par rapport à l'ensemble de la population rurale. La forte diminution du nombre des ruraux s'adonnant à l'agriculture en est responsable. A très long terme il y a des régions où la population rurale non-agricole a plus que doublé. Le tableau 19 montre pour la période 1941-1971 l'importance de la population rurale non-agricole dans les régions du Québec où sa croissance a été la plus forte.

⁴¹"La mobilité interrégionale au Québec" par Laurent Gratton, novembre 1977, publiée dans Prospective socio-économique du Québec, 1ère étape, 1978, p.

TABLEAU 19
 POPULATION RURALE NON-AGRICOLE EN % DE LA POPULATION TOTALE,
 DE LA POPULATION RURALE ET TAUX DE CROISSANCE DE LA POPULATION
 RURALE NON-AGRICOLE, 1941 ET 1971*

Régions ad- ministratives	1941		1971		% de variation de la pop. rurale non-agricole
	en % de la pop. totale	en % de la pop. rurale	en % de la pop. totale	en % de la pop. rurale	
Bas St-Laurent/ Gaspésie	25,6	30,0	42,2	80,8	101,8
Saguenay/Lac St-Jean	16,0	33,0	21,6	77,5	150,4
Cantons de l'Est Abitibi-	15,5	29,1	25,1	70,5	130,6
Témiscamingue	24,4	34,6	32,8	79,2	107,2
L'ensemble du Québec	14,7	37,1	14,3	73,8	76,3

* Des données comparables ne sont disponibles pour 1981.

Source: Compilations tirées du rapport de l'OPDQ, Prospective socio-économique, 1ère étape, Dossier technique (4.2)

Les occupations des habitants des régions rurales, tant les agriculteurs que les autres se sont diversifiées. Parmi les agriculteurs, 15 444 exploitants sur 48 144 déclarent en 1981 avoir travaillé hors de leur exploitation, soit 32,1%. De ces 15 444 exploitants, 84,1% oeuvraient dans des occupations non-agricoles. En outre, plus de la moitié

de ces exploitants ont travaillé hors de leur exploitation au delà de 157 jours au cours de l'année.⁴²

Les tableaux 20 et 21 présentent pour 1971 la répartition de la population active expérimentée (définie à l'annexe 3) par activité économique selon les régions administratives et pour 1982 la répartition des emplois par activité économique selon les régions de recensement.

⁴²Recensement du Canada de 1981, Agriculture, Québec, no de catalogue 96-906, tableau 26-1.

TABLEAU 20
REPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE EXPERIMENTEE PAR
ACTIVITE ECONOMIQUE SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES - 1971

Secteur d'activité	01	02	03	04	05	06	07	08	09	Le Qué.
	%									
Primaire	17,5	8,9	8,3	8,7	11,0	2,2	6,7	23,7	18,6	5,6
Secondaire	20,6	26,8	21,6	35,4	31,9	31,2	21,9	16,0	19,2	28,6
Manufacturier	13,3	21,3	15,1	30,2	26,8	26,2	13,5	10,7	11,4	23,1
Construction	7,3	5,5	6,5	5,2	5,1	5,0	8,4	5,3	7,8	5,5
Tertiaire	52,3	53,0	60,0	47,0	48,3	57,3	61,7	48,5	51,5	56,3
Transport et communications	7,9	5,9	6,0	6,1	5,0	8,8	6,4	6,8	14,0	7,9
Commerce et finance	13,6	14,9	16,1	15,0	14,1	19,6	15,0	13,6	10,9	17,8
Services	25,6	25,7	25,8	22,2	25,5	23,8	23,8	21,9	20,5	24,1
Administration publique	5,2	6,5	12,1	3,7	3,7	5,1	16,5	6,2	6,1	6,5
Activités indéterminées	9,6	11,3	10,1	8,9	8,8	9,3	9,7	11,8	10,7	9,5
Total	100%									

Secteur primaire inclut: agriculture, forêts, chasse et pêche, mines

"Activités indéterminées": se rapporte probablement à la population active expérimentée n'étant pas en situation d'emploi (se référer au schéma de l'annexe 3).

Source: Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier I,
p. 61.

TABLEAU 21
 REPARTITION DES EMPLOIS PAR ACTIVITE ECONOMIQUE
 SELON LES REGIONS DE RECENSEMENT - 1982

Secteur d'activité	01	02	03	04	05	06	07	08	09	Le Qué.
	%									
Primaire	13,0	12,0	6,1	7,1	8,5	1,9	3,8	16,2	16,8	4,7
Agriculture	6,3	5,0	4,7	6,3	6,7	1,6	2,0	3,0	0,1	3,0
Autres										
Secondaire	20,0	26,6	17,0	29,3	27,7	28,3	15,4	22,8	15,5	25,4
Construction	6,1	4,5	4,6	5,1	3,8	4,4	6,2	7,4	3,3	21,0
Manufacturier	13,9	22,1	12,4	24,2	24,0	23,9	9,2	15,4	12,2	4,4
Tertiaire	67,0	61,4	76,9	63,6	63,7	69,9	80,8	61,0	67,7	69,9
Transport et communication	8,1	5,9	7,2	6,5	4,6	9,6	7,2	9,6	12,5	8,5
Commerce et finance	18,1	13,7	21,2	21,1	18,2	23,8	23,4	17,8	16,6	22,3
Services	34,9	34,7	34,6	31,1	36,6	31,0	31,7	26,0	30,3	32,0
Administration publique	5,9	7,1	13,9	4,9	4,3	5,5	18,6	7,6	8,3	9,1
Total	100%									

Source: La Commission de l'Emploi et de l'Immigration du Canada, les données publiées en juin 1983 ont été reprises dans Indicateurs économiques, Québec, juin 1983.

Quoique les données ne portent pas exactement sur les mêmes variables, la croissance de l'importance du secteur tertiaire dans toutes les régions et la diminution de l'importance du secteur primaire laissent pas de doutes sur l'évolution de la structure industrielle et sur la tertiarisation de l'économie québécoise et de celle des régions rurales. L'importance croissante de la population rurale travaillant à la ville contribue à accentuer l'importance des migrations quotidiennes.

On ne saurait évidemment parler de migrations sans tenir compte du fait que le bilan résulte de mouvements de population au niveau international, interprovincial et interrégional. De plus il faut garder en mémoire que le solde migratoire constitue au Québec un élément important de l'accroissement démographique; et comme le faisait remarquer Marc Termote dans un article sur "Le bilan migratoire du Québec, 1951-1977: l'évolution récente située dans une perspective de long terme"⁴³ "pour cette composante de l'évolution démographique qui assume une part considérable, voire dominante, de la croissance totale, on ne dispose que de données statistiques sommaires, souvent indirectes, toujours discutables".⁴⁴ En plus de certaines analyses ponctuelles effectuées par des démographes, les principales sources de données concernant les migrations sont les statistiques du Ministère de l'immigration du Québec, celles recueillies dans le cadre du recensement tous les 5 ans ainsi que les migrations interprovinciales estimées à partir des dossiers des allocations familiales. Il n'existe pas au Québec de "système d'enregistrement des migrations résidentielles"⁴⁵ susceptible de fournir une base commune d'analyse aux démographes préoccupés des migrations. Cet outil serait d'ailleurs encore plus utile à l'analyse des migrations interrégionales et des déplacements de population à l'intérieur des régions.

⁴³Article publié dans le Québec et ses partenaires économiques canadiens: perspectives d'avenir. Coll. Quinze - 1979. Marc Termote est rattaché à l'INRS - Urbanisation (Institut National de Recherche scientifique).

⁴⁴Ibidem, p. 139.

⁴⁵Ibidem, p. 139.

Les données portant sur la population des régions administratives du Québec démontrent entre 1966 et 1981 à peine 1% d'augmentation de la population habitant les deux grandes zones métropolitaines. Ce sont les années 1966 et 1971 qui ont été marquées d'une migration vers Montréal alors que par la suite on note une assez grande stabilité de l'importance relative de la population de chaque région par rapport à l'ensemble.

TABLEAU 22
REPARTITION REGIONALE DE LA POPULATION QUEBECOISE

Régions	1961 %	1971 %	1976 %	1981 %
01	4,1	3,9	3,7	3,6
02	4,9	4,7	4,6	4,7
03	15,7	15,6	15,7	16,0
04	7,3	7,0	6,8	6,9
05	3,8	3,7	3,7	3,7
06	55,7	56,8	56,8	56,4
07	3,9	4,0	4,3	4,3
08	2,7	2,4	2,4	2,4
09	1,9	1,9	2,1	2,0

(compte tenu d'un taux de croissance global de 9,9% entre 1961-1966; 4,3% entre 1966-1971; 3,4% entre 1971-1976; 3,3% entre 1976-1981)

Source: Indicateurs économiques - Québec
Industrie et Commerce Canada et Expansion Economique Régionale
Juin 1983, pp. 120, 132, 144, 160, 179, 186, 216, 126 et 228

La mobilité des travailleurs découle presque toujours de leur désir d'améliorer leur niveau de vie. C'est donc premièrement sur les différences entre le niveau d'emploi et de salaires que se fondent les décisions d'émigrer. D'autres facteurs influencent cependant de façon impor-

tante la mobilité; ce sont les caractéristiques individuelles, les motivations sociales et psychologiques ainsi que les caractéristiques institutionnelles des régions d'origine et de destination.

Selon une analyse préparée par l'OPDQ⁴⁶ parmi les caractéristiques personnelles les plus directement liées aux taux d'émigration, on note l'âge et la classe de revenu.

Selon l'étude de Laurent Gratton préparée pour l'OPDQ, il existait jusqu'au milieu des années '70 une relation inverse entre l'âge et le taux d'émigration des personnes du sexe masculin dans toutes les régions du Québec. Il y a cependant des différences marquées entre les causes de la mobilité interrégionale et de la mobilité interprovinciale. Dans presque toutes les régions et pour les différents groupes d'âge, une plus forte proportion d'individus se déplaçaient à l'intérieur de sa région que vers d'autres régions. Cette situation tend à montrer que les habitants des régions rurales, possiblement agricoles, se déplaçaient vers les centres urbains régionaux pour y occuper des emplois. Reprenant à son compte les données d'une étude plus ancienne et reproduite au tableau 23, il montre que pour l'ensemble du Québec, les taux d'émigration ont eu tendance à être plus élevés pour les personnes plus jeunes. Pour le groupe des 15-24 ans, toutes les régions ont un fort taux d'émigration au cours de la pé-

⁴⁶Prospective socio-économique du Québec, 1ère étape Sous-système régional et urbain, Dossier technique 4.2, "La mobilité interrégionale au Québec" par Laurent Gratton, 1977.

riode 1966-1969 à l'exception de celles de Montréal, des Cantons de l'Est, de l'Outaouais ainsi que le Québec métropolitain. L'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord étaient les deux seules à offrir un taux d'émigration relativement élevé pour les 25-44 ans. Les plus âgés émigraient aussi de façon plus importante à l'extérieur de ces deux régions. Le tableau 23 est extrait du rapport.

Etant donné que le désir de changer de région de résidence découle le plus souvent du besoin d'accroître ses gains économiques, la relation entre niveau de revenu et émigration varie selon la classe de revenu.

Au cours des années 1966-1969, il existait une certaine relation entre les revenus des individus et la destination de leur migration. Les personnes à revenu plus élevé se déplaçaient dans une proportion relativement plus forte hors du Québec alors que les personnes à revenu plus faible émigraient relativement plus souvent vers d'autres régions du Québec. Le tableau 24 reprend quelques données sur les taux d'immigration des Québécois aux niveaux interrégional et interprovincial au cours des années 1966 à 1969.

Les forts coûts de déplacement, la difficulté d'accès à l'information relativement aux possibilités d'emploi de même que le niveau de scolarité et la connaissance de l'anglais sont les principaux facteurs expliquant cette situation. L'importance globale de l'émigration interrégionales est cependant supérieure à celle de l'émigration interprovinciale.

TABLEAU 23

TAUX D'EMIGRATION DES CONTRIBUABLES MASCULINS, SELON LE GROUPE D'AGE
ET LA REGION, QUEBEC, PRINTEMPS 1966 - PRINTEMPS 1969

	(15-24 ans)			(25-44 ans)			(45-64 ans)			(15-64 ans)		
	Inter- ré- gionale	Inter- pro- vincial	Total									
Bas St-Laurent/ Gaspésie	19,5	6,6	26,1	6,8	1,3*	8,1	3,5*	1,1*	4,6*	9,8	2,9	12,7
Saguenay/Lac St-Jean	17,8	1,8*	19,6	5,8	1,5*	7,3	2,6	0,8*	3,4*	7,9	1,4	9,3
Québec												
Région de Québec	20,3	1,8*	22,1	8,3	0,9*	9,2	4,9	0,3*	5,2	10,4	1,0	11,4
Région Métropolitain	9,9	1,6*	11,5	5,9	1,1*	7,0	1,1*	0,3*	1,4*	5,3	0,9	6,2
Trois-Rivières	16,9	1,2*	18,1	8,5	1,1*	8,6	3,3	0,4*	3,7	9,0	0,4*	9,4
Cantons de l'Est	10,4	1,9*	12,3	6,5	1,5*	8,0	2,1*	0,4*	2,5*	6,2	1,3	7,5
Montréal												
Montréal-Sud	9,8	2,2*	12,0	6,1	1,3	7,4	2,4	0,9*	3,3	6,0	1,4	7,4
Montréal Métropolitain	6,3	3,8	10,1	4,0	3,4	7,4	1,9*	1,7	3,6	3,8	3,0	6,8
Montréal-Nord	14,9	1,2*	16,1	7,0	1,6*	8,6	4,3	0,5*	4,8	8,1	1,2	9,3
Outaouais	4,7*	5,8*	10,5	1,9*	3,6	5,5	0,5*	3,5*	4,0*	2,2	4,1	6,3
Nord-Ouest	12,3	8,2	20,5	10,2	6,0	16,2	4,3*	3,0*	7,3	9,3	5,8	15,1
Côte-Nord	19,2	3,2*	22,4	14,6	3,3*	17,9	13,1	1,1*	14,2	15,6	2,8	18,4
Total	10,6	3,3	13,9	5,5	2,6	8,1	2,5	1,3	3,8	5,8	2,4	8,2

Source: Courchesne, T.J., Sims, H.R., Migration and Income patterns in Quebec: 1966-1969, Centre de recherche de développement économique Université de Montréal, Août 1974.

* Calculés à partir d'un nombre d'observations relativement petit.

TABLEAU 24

TAUX D'EMIGRATION DES CONTRIBUABLES MASCULINS SELON LA CLASSE DE REVENU
ET LA REGION, QUEBEC, PRINTEMPS 1966 - PRINTEMPS 1969

	(\$0 - \$3 999)		(\$4 000 - \$6 999)		(\$7 000 - \$90 000)		(\$0 - \$90 000)	
	Inter-régional (1)	Inter-provincial (2)	Inter-régional (3)	Inter-provincial (4)	Inter-régional (5)	Inter-provincial (6)	Inter-régional (7)	Inter-provincial (8)
Bas St-Laurent/ Gaspésie	11,4	3,5	6,6	0,5*	5,3*	5,2*	9,8	2,9
Saguenay/Lac St-Jean	10,4	1,6	4,9	0,5*	8,0*	4,0*	7,9	1,4
Québec								
Région de Québec	10,8	1,2*	10,0	0,2*	4,1	2,2*	10,4	1,0
Région Métropolitain	7,0	1,1*	3,0	0,6*	6,6	1,5*	5,3	0,9
Trois-Rivières	10,3	0,5*	7,4	0,0*	7,8*	2,3*	9,0	0,4*
Cantons de l'Est	7,1	1,1*	3,8	0,9*	10,5*	3,4*	6,2	1,3
Montréal								
Montréal-Sud	7,0	0,9*	4,3	1,3*	8,2	4,4*	6,0	1,4
Montréal Métropolitain	5,0	3,0	3,6	2,1	2,1	4,8	3,8	3,0
Montréal-Nord	9,9	0,8*	5,5	1,0*	8,7	3,9	8,1	1,2
Outaouais	2,7*	4,3	2,3*	2,9*	0,0*	7,0*	2,2	4,1
Nord-Ouest	8,8	6,4	8,6	4,6	15,0*	8,3*	9,3	5,8
Côte-Nord	17,3	1,7*	14,6	2,2*	14,5	5,8*	15,6	2,8
TOTAL	7,4	2,3	1,7	1,7	4,3	4,5	5,8	2,4

* Voir tableau 13

Source: Ibidem, tableau 12

Ceci laisse peut-être supposer qu'il existe pour la majorité des Québécois, au-delà des pressions économiques, un attachement à son coin de pays.

Les données de l'OPDQ sur les migrations révèlent cependant des mouvements de population même dans les cas où la population est à peu près stable et où le solde migratoire est faible. On peut difficilement établir un lien direct entre les mouvements de population et le développement touristique. C'est cependant à l'aide de l'analyse des catégories socio-professionnelles des populations rurales non-agricoles que le lien pourrait être estimé. Les données disponibles ne le permettent pas.

De plus, les tendances quant aux migrations découlent des conditions du milieu et sont imbriquées dans les moeurs d'une population. Elles affectent le dynamisme et la détermination des gens en ce qui a trait à leur implication quant au développement de leur région. Le développement touristique n'en est pas exempt. Les vingt dernières années ont été marquées de périodes de croissance et de récessions économiques intermittentes qui ont eu des effets très inégaux sur les populations des régions rurales, parfois optimistes et entreprenantes, parfois à la remorque de l'aide gouvernementale disponible. On remarque cependant, que la tendance vers l'exode en direction des grands centres s'est stabilisée et que s'il n'y a pas croissance importante de la population de chacune des régions, il existe maintenant une certaine stabilité, ce qui contribue à maintenir un climat plus favorable à l'essor de chacune d'elles.

Les migrations quotidiennes, phénomène apparu lors de l'industrialisation et de l'urbanisation du début du siècle, sont également tributaires de l'exode rural ainsi que de la tendance plus récente chez certains citadins de retourner habiter à la campagne ou tout simplement en banlieue. Il est difficile de dissocier l'impact de chacune de ces causes sur la somme des déplacements quotidiens. Les migrations quotidiennes sont la résultante de l'aménagement du territoire en zones industrielles, commerciales et résidentielles distinctes ainsi que de la mobilité professionnelle des travailleurs qui les amènent à résider loin de leur lieu de travail. Ces migrations n'exercent une influence sur les habitudes touristiques que dans la mesure où elles contribuent à modifier le style de vie des Québécois. Des données relativement aux migrations quotidiennes des Québécois ont pour la première fois été recueillies lors du recensement de 1971.⁴⁷ Aucune analyse des tendances à long terme ne permet de dégager actuellement des effets possibles des migrations quotidiennes sur le tourisme, soit en réaction à une concentration du temps de travail, soit à cause de choix différents quant au cadre de vie quotidien.

1.3.4. Caractéristiques économiques

Les caractéristiques économiques des régions rurales sont ici considérées comme le résultat des actions individuelles des résidents qui se traduisent en données globales que nous allons étudier sous deux rubriques

⁴⁷Les données comparables pour 1981 ne sont pas encore disponibles.

à savoir la propriété et l'utilisation des sols et les principales variables économiques globales: production et revenus, emploi et chômage, investissements.

Les caractéristiques économiques sont importantes en ce sens qu'elles orientent le comportement des intervenants qui exercent un rôle sur le développement économique et touristique des régions rurales.

Les modifications des caractéristiques économiques reflètent la croissance ou la détérioration des secteurs économiques et permettent d'identifier la montée de l'urbanisation/industrialisation ainsi que de certains types d'activités touristiques en régions rurales.

1.3.4.1. Propriété et utilisation des sols

Le territoire et plus précisément les sols sont l'élément de base à aménager et à utiliser lorsqu'il est question de développement. En milieu rural, les sols défrichés ont traditionnellement été exploités pour l'agriculture. Ce n'est que depuis que les changements technologiques ont affecté le travail agricole, faisant de lui une activité industrielle d'une activité de subsistance qu'il était, ainsi que parallèlement aux migrations vers les villes que la propriété des terres défrichées et de certains lots forestiers en milieu rural est devenue une proie pour les acquéreurs. La préoccupation de la population et des dirigeants québécois face à l'acquisition des sols québécois par des acheteurs plus soucieux

de spéculation que d'une utilisation pertinente s'est développée tout particulièrement en regard des acquisitions de terres agricoles.

De tous les achats de terres effectués⁴⁸ dans les régions agricoles du Québec en 1976, 65% affectaient des terres utilisées pour l'agriculture alors que les transactions avaient pour but dans 53% des cas d'acquérir des terres pour les utiliser à des fins autres que l'établissement ou l'expansion agricole, celles-ci passèrent donc à la coupe du bois, à l'urbanisation ou à tout autre usage. Ceci veut dire que 110 000 acres de terres agricoles étaient soustraites cette année-là à leur vocation première qui est l'agriculture. Il n'existe aucune raison de croire que chacune des années écoulées au cours des deux dernières décennies ait été marquée de tendances différentes; bien au contraire, toutes les données démontrent qu'une situation analogue n'a fait que s'accroître au cours des années 1970. Elle ne pouvait être freinée que par une intervention gouvernementale.

Le rétrécissement du territoire effectivement en culture⁴⁹ de même que les rapports publiés par Agriculture Québec et les débats du Sommet sur l'agro-alimentaire tenu en avril 1978 font ressortir la nécessité pour

⁴⁸Les achats de terres touchaient 583 312 acres, dont 381 360 acres étaient des terres agricoles. De l'ensemble des transactions, 270 983 acres et 312 329 acres étaient achetées pour des fins agricoles et non agricoles respectivement. tiré de Coup d'oeil sur l'agro-alimentaire au Québec, 1978, p. 18.

⁴⁹Selon le recensement du Canada la superficie totale des fermes au Québec est passée de 14,2 millions d'acres en 1961 à 9,9 millions d'acres en 1976.

le Québec de se pencher sur le problème de la détérioration du territoire agricole québécois et de l'auto-suffisance provinciale régionale en matières agro-alimentaires.⁵⁰ Les politiques gouvernementales mises de l'avant suite à la prise de conscience de l'existence de problèmes dans l'industrie agro-alimentaire québécoise et le bilan de l'application de ces politiques que le gouvernement a produit dans son document "Le virage technologique"⁵¹ démontrent une nouvelle vigueur du secteur agricole et agro-alimentaire québécois. Notons par exemple que le produit intérieur brut de l'agriculture est passé de 716 millions de dollars en 1976 à 1 505 millions de dollars en 1981, une hausse de 110,2% correspondant à une croissance réelle de 27,2%⁵². En 1981, 77 000 personnes travaillaient dans le secteur agricole comparativement à 74 000 en 1976.⁵³ Ces résultats font suite à un effort de planification du développement agricole donnant la priorité à la protection du territoire agricole, à l'assurance de revenus stables et suffisants pour les agriculteurs et à la diversification des cultures et élevages en vue d'un meilleur rapport entre les productions et les besoins.

⁵⁰Agriculture Québec, Document de consultation sur la protection du territoire agricole québécois, 1978. Secrétariat des conférences socio-économiques, L'agro-alimentaire: pour une stratégie de développement, 1978.

⁵¹Gouvernement du Québec, Le virage technologique, 1982, ch. 9, pp. 113 à 128.

⁵²Données provisoires, Le virage technologique, p. 413.

⁵³Ibidem.

Les régions du Québec sont inégalement affectées par cette aliénation du territoire agricole au profit de secteurs d'activités qui, il faut le croire, incluent dans une large proportion l'urbanisation dont fait partie le tourisme. Le retour à la terre comme activité complémentaire correspondant à un certain style de vie et l'utilisation de fermes comme résidences secondaires contribuent également à l'aliénation de terres agricoles situées dans l'orbite des centres urbains. Le recensement de 1981 montre cependant qu'à peine 8% des exploitants agricoles habitent 4 mois ou moins sur leur ferme.⁵⁴ Les terres agricoles ainsi transformées en résidences et exploitées très partiellement pour les fins qui les caractérisaient contribuent à modifier la base économique des régions rurales. Cependant l'importance réelle d'une telle aliénation du territoire agricole varie selon la qualité des terres. Selon les données de 1976, les régions les plus touchées par des achats de terres agricoles passant à un usage autre que celui de l'agriculture se situaient à l'est de Montréal, soit les régions agricoles 06, 05, 04 et 03, et à l'ouest du Québec, soit les régions agricoles 09 et 08 ainsi que sur la pointe gaspésienne, région agricole 01. (Se référer à l'annexe 2-C) La vallée du St-Laurent est comme on le sait l'une des plus fertiles au Québec.

Préoccupé par toute la question de l'aliénation des terres agricoles, le Ministère de l'agriculture du Québec a effectué en 1976 une étude portant sur la spéculation intitulée "La spéculation probable dans les

⁵⁴Statistiques Canada, Agriculture, Québec # 96-096, tableau 33, Recensement du Canada 1981.

basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais et l'aliénation du territoire à des non-résidents du Québec dans l'ensemble de l'écoumène agricole".⁵⁵ Les résultats permettent d'évaluer l'ampleur du problème de la spéculation dans ces régions ainsi que d'appréhender l'influence des acquéreurs sur l'utilisation des sols. En somme, le rapport fait surtout ressortir la nécessité pour le Québec de protéger son patrimoine agricole.

L'étude entreprise par Agriculture Québec n'offre qu'une image réduite du problème car elle ne vise que les terres situées dans la région que l'on appelle les basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais qui sont sous spéculation probable en utilisant des critères limitatifs, c'est-à-dire les symptômes spéculatifs les plus importants que sont les terres abandonnées et les terres utilisées pour l'agriculture sans travaux culturaux, ainsi que l'appartenance à des non-producteurs agricoles et à des non-résidents du Québec.

Entre 1966-1970 et 1971-1975, le rythme annuel moyen de spéculation foncière s'est considérablement accru sur le territoire couvert par cette étude. Il est passé d'un rythme annuel moyen de 27 078 acres à celui de 52 353 acres, soit une augmentation de 93% par rapport à la période précédente, et a atteint en 1974 le volume de 82 370 acres. Il faut également noter que les parcelles de 5 acres et plus représentaient près de 97% de l'ensemble du territoire sous spéculation probable évalué à 839 105

⁵⁵Rapport préliminaire publié par Agriculture Québec en février 1976. Ecoumène signifie selon le Lexis, "partie habitable de la terre".

acres. Ceci permet d'affirmer que la spéculation se situe surtout dans le milieu rural. Environ 60% de ces 839 105 acres sont abandonnées et 40% sont sous-utilisées.⁵⁶

La portion de l'étude touchant à la vente des terres à des non-résidents du Québec porte sur l'ensemble du territoire agricole de la province. Les résultats permettent d'affirmer qu'en 1975, 9 273 propriétaires non-résidents du Québec possédaient 501 216 acres, dont 32% étaient abandonnés, 11% étaient utilisés à des fins agricoles et 57% à d'autres fins. L'acquisition du territoire par des non-résidents s'était d'ailleurs accentuée au cours de la période 1971-1975 par rapport aux cinq années précédentes.

Environ 25% des acres de terres aliénées (soit 124 913 acres) se situent dans les basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais. L'ensemble du territoire, même les régions moins propices à l'agriculture sont donc touchées par le phénomène des acquisitions par les non-résidents.

L'aliénation à des non-résidents touche une superficie agricole de 61 219 acres défrichées à 61% dont 41 426 acres sont abandonnées et 19 793 utilisées à des fins agricoles. Les autres 63 694 acres sont utilisées à des fins diverses. Alors que plus de 55% des terres aliénées à des non-résidents l'ont été au cours des années 1966-1976, 30% l'ont été au cours

⁵⁶Ibidem.

de la seconde tranche de cette période, soit de 1971 à 1976. Ceci démontre bien que ce phénomène était en pleine croissance.

Etant donné l'immensité du territoire québécois et les grandes variations dans la qualité des sols impliqués dans les transactions, on ne peut facilement juger de l'ensemble des impacts incluant l'impact sur l'agriculture des acquisitions faites par des non-résidents. Il est cependant certain que l'accroissement de la demande pour le terrain, même des terres marginales ou impropres à la culture, ne peut qu'entraîner une augmentation des prix des terres agricoles et de l'ensemble des terrains.

Toujours d'après la même étude, 6 333 non-résidents se partagent les 376 303 acres possédés par des non-Québécois et situés à l'extérieur des basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais. La période 1966-1975 a vu l'aliénation de 62% des acres de terrain actuellement possédés par des non-résidents, alors que 46% des acquisitions ont eu lieu entre 1971 et 1975. Ce phénomène, en pleine croissance, se manifeste particulièrement en Gaspésie, dans le Bas Saint-Laurent, dans le sud du Québec, dans la Beauce, dans les Cantons de l'Est et en Abitibi-Témiscamingue.

L'acquisition de terres presque indépendamment de leur valeur agricole et productive immédiate nous amène à voir dans ce phénomène autre chose qu'une activité économique à court terme. S'agit-il d'un simple désir de posséder la "terre" dans un contexte de densité démographique croissante? de placer son argent dans une valeur traditionnellement con-

sidérée comme sûre? de parier sur la rareté future de cette richesse naturelle? ou tout simplement de faire le jeu de la spéculation? La liste d'hypothèses pourrait s'allonger.

Le gouvernement Québécois a décidé de réagir en votant deux lois:⁵⁷ la Loi sur la protection du territoire agricole qui par une foule de règlements vise à limiter l'aliénation du territoire jugé propice à l'agriculture et la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents limitant l'acquisition de terres par des non-résidents en ce qui a trait au territoire non classé comme "terres agricoles". Le problème n'en est qu'en partie réglé. Il y a protection du territoire agricole, but visé, cependant l'ensemble du territoire non classé agricole demeure sous spéculation probable mais on impose cependant des restrictions aux principaux acheteurs éventuels qui constituent le plus grand risque potentiel, les non-résidents.

1.3.4.2. Principales variables économiques globales

Après notre tour d'horizon de la situation au Québec en ce qui concerne l'utilisation des sols, ressource primaire pour le développement, nous allons aborder l'étude de la résultante du comportement économique

⁵⁷Lois administrées par la Commission de protection du territoire agricole. Ces lois imposent de très fortes restrictions relativement aux transactions qui portent sur le territoire agricole et défend généralement le partage des terres agricoles en parcelles.

des individus, à savoir la production et les revenus qui en découlent, l'emploi et son corollaire le chômage de même que les investissements.

Production et revenus

Les données sur la production et les revenus découlant des principales activités économiques permettent de tracer un premier portrait du système de production au Québec.

Comme un peu partout dans le monde occidental, le Québec a été l'objet d'un ralentissement de sa production totale au cours des dernières années de la décennie 1970 passant pour l'ensemble de 1971 à 1980 d'un taux de croissance annuel moyen du produit intérieur brut (pib) réel de 3,5% à un taux de croissance de 2,6% pour 1975 à 1980. Cela s'est traduit par une variation comparable en ce qui a trait au pib réel per capita (une croissance de 3% entre 1971 et 1980 et de 2,2% entre 1975 et 1980).⁵⁸ Les données sur le produit intérieur brut au prix du marché pour les années 1974-1982 sont fournies au tableau 25.

⁵⁸Le virage technologique, Gouvernement du Québec, 1982, p. 15.

TABLEAU 25

PRODUIT INTERIEUR BRUT AU PRIX DU MARCHE (000,000\$)

PIB en \$ courants		% de la variation
1974	35 965	19,9
1975	40 761	13,3
1976	47 176	15,7
1977	50 869	7,8
1978	56 378	10,8
1979	62 676	11,2
1980	70 139	11,9
1981	80 189	14,3
1982	83 129	3,7

Source: PIB BSQ, Comptes économiques des revenus et des dépenses - Québec 1961-1981, 1983

pour 1982, BSQ, situation économique du Québec, 1982, 1983

Le produit intérieur brut en termes réels se partage inégalement entre les trois secteurs d'activités; 2,9% découlant du secteur primaire, 28% du secteur secondaire et 69,1% du secteur tertiaire.⁵⁹ Le tableau 26 fournit quelques pourcentages retraçant l'évolution de la répartition sectorielle de la production depuis 1978.

⁵⁹Données compilées à partir de celles publiées dans Indicateurs économiques - Québec, ICC et MEER, Juin 1983, pp. 25, 27, 31, 33, 35 et 37.

TABLEAU 26

PIB REEL PAR SECTEUR ECONOMIQUE AU QUEBEC (1978 A 1983)

	1978 %	1979 %	1980 %	1981 %	1982 %	1983 %
Primaire						
Agriculture	1,4	1,4	1,4	1,5	1,6	1,6
Pêche	0,03	0,04	0,04	0,04	0,04	0,05
Forêt	0,6	0,6	0,5	0,6	0,5	0,5
Mines	1,0	1,1	1,0	0,9	0,7	0,7
Secondaire						
Manufacturières	25,1	25,2	25,2	25,0	23,4	23,9
Construction	5,5	5,0	4,7	4,6	4,6	4,5
Tertiaire	66,4	66,8	67,1	67,3	69,1	68,8

Source: Indicateurs économiques - Québec., ICC et MEER, Juin 1982, pp. 25, 27, 31, 33, 35 et 37

Cette situation d'ensemble n'a pas altéré le déséquilibre global de la structure industrielle au Québec. Les régions autres que celles de Montréal et de Québec ne sont encore responsables que d'un peu plus de 20% de la production totale. Le dernier "programme d'action économique 1982-1986" du gouvernement québécois affirme que "la problématique des régions n'a pas tellement évolué" malgré les efforts que l'on qualifie de considérables.⁶⁰ Inégalement dotées en ressources, les régions du Québec sont surtout très inégalement orientées vers la transformation de celles-ci. De plus quoique le secteur tertiaire ait acquis une importance prépondérante dans toutes les régions, il s'est développé dans les régions de Qué-

⁶⁰Le virage technologique, 1982, p. 197.

bec, de l'Outaouais, de Montréal avec l'essor du secteur public. La décentralisation administrative au Québec a également amené le développement des services gouvernementaux dans toutes les régions. La croissance du secteur tertiaire est cependant tout particulièrement liée à la densité de la population et à la tendance à l'agglomération de services parallèlement du développement de pôles urbains. La répartition de la population sur le territoire et entre les zones rurales et urbaines est un indice du potentiel de croissance du secteur tertiaire. Il ne faut cependant pas négliger que certaines industries telles que l'industrie touristique appartiennent au secteur tertiaire et présentent un potentiel de développement encore peu exploité en zones rurales. L'industrie touristique comme "service" s'est surtout développée en marge des grandes concentrations de population et a ainsi contribué à la croissance du tertiaire urbain.

L'augmentation du revenu personnel des Québécois a suivi la conjoncture économique et suite à la période faste des années 1960 l'inflation des années 1970 est venue réduire l'augmentation des revenus en termes réels. De plus, on a vu s'accroître l'intervention de l'Etat dans les composantes du revenu personnel réel des Québécois.

En 1982, alors que le revenu personnel réel des Québécois s'élève à 58,6 milliards \$, il s'avère que "l'augmentation du revenu de placement et l'augmentation des revenus de transfert (aide sociale et assurance chômage) ont partiellement contrebalancé le ralentissement marqué de la rémunération du travail permettant ainsi une progression du revenu personnel

de 8,4% en 1982 après une hausse de 16,4% en 1981.⁶¹ La croissance du revenu personnel (de 11,9%) au cours de l'année 1980 avait également été attribuée en partie à l'augmentation rapide des revenus de transfert en provenance des administrations publiques.⁶² Cette situation poursuit une tendance marquée depuis quelques années. En effet la part des paiements de transfert dans le revenu personnel des Québécois est passée de 8,2% en 1966 à 15,3% en 1981. Le tableau 27 fournit d'ailleurs un portrait de la provenance du revenu personnel des Québécois au cours des années 1966 à 1981.

⁶¹Budget du Québec 1983-84, Renseignements supplémentaires, p. 20.

⁶²Budget du Québec 1981-82, p. 11. de l'annexe 1.

TABLEAU 27
 PROVENANCE DU REVENU PERSONNEL AU QUEBEC
 1966 à 1981

	1966 %	1971 %	1976 %	1977 %	1980 %	1981 %
Rénumération des salariés	73,8	71,5	70,0	69,3	68,4	66,7
Revenu net des exploitants agricoles	1,8	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9
Revenu net des entreprises individuelles	8,2	7,6	5,0	4,9	4,6	4,4
Intérêts, dividendes et revenus divers de placements	7,5	7,5	8,4	8,5	10,1	12,0
Transferts du gouvernement aux particuliers	8,2	11,9	15,0	15,8	15,3	15,3
Autres paiements de transferts	0,5	0,5	0,6	0,6	0,7	0,7
Revenu personnel	_____		100,0	_____		

Source: Compilation à partir du tableau 10, pp. 192-193. des Comptes économiques provinciaux. données au stade expérimental 1966-1981. Statistiques Canada Cat. # 13-213 A., Avril 1983.

Ce tableau montre également la faible contribution des revenus d'entreprises agricoles au revenu personnel des Québécois. On remarque également la baisse des revenus nets des entreprises individuelles non-agricoles, ce qui sûrement nous alerte quant à la rentabilité et aux problèmes de survie de la petite entreprise. La crise actuelle et les faillites et mises à pied en séries dont on parle couramment laissent présager une situation qui sera lente à se rétablir au cours des années 1980. Il en est autrement de la part des "intérêts, dividendes et revenus divers de

placements" qui contribuent dans une proportion toujours croissante au revenu des Québécois. Ceci démontre bien l'importance grandissante de l'activité financière en comparaison avec l'activité de production dans notre système économique.

Les régions affublées d'un haut taux de chômage, c'est-à-dire autres que Montréal (06), Québec (03) et l'Outaouais (07) (les 3 régions ayant un taux de chômage inférieur à la moyenne québécoise) ainsi que les régions où le taux d'occupation est plus faible, (le Bas Saint-Laurent/Gaspésie (01), le Saguenay/Lac-Saint-Jean (02), l'Abitibi-Témiscamingue (08) et celle de Trois-Rivières (04), sont sans nul doute celles qui bénéficient davantage des paiements de transfert comme sources de revenus.⁶³

L'importance des paiements de transfert, paiements faits par les administrations publiques aux particuliers en guise d'allocations diverses, traduit en quelque sorte des déficiences économiques des régions. Ils étaient en 1971 supérieurs à la moyenne dans toutes les régions à l'exclusion de Montréal et de l'Outaouais. Le Bas Saint-Laurent/Gaspésie était d'ailleurs particulièrement vulnérable à cet égard. Le faible taux d'activité en 1982 (46,6%) comparativement à la moyenne québécoise (59,7%) de même que la diminution du nombre de personnes occupées en 1982 par rap-

⁶³Pour l'année 1971, tous les paiements de transfert représentaient les pourcentages suivants du revenu personnel de la population de chaque région: (01)-21,6%; (02)-15,6%; (03)-15,3%; (04)-14,6%; (05)-17,7%; (06)-11,3%; (07)-12,6%; (08)-14,1%; (09)-14,8%. Source: Les caractéristiques sectorielles interrégionales. Cahier I, p. 94.

port aux années précédentes (65 000 en 1982 par rapport à 82 000 en 1980) et le taux de chômage de 21,3% en 1982⁶⁴ laissent présager que la tendance ne fait que se poursuivre à l'aube des années 1980.

Chaque région a subi inégalement ces variations du revenu personnel, cependant les statistiques déjà fournies sur le revenu personnel disponible per-capita ne permettent pas d'apprécier la rémunération des travailleurs, compte-tenu du taux d'occupation plus faible dans certaines régions. C'est donc à l'aide des indices du salaire hebdomadaire moyen que nous comparons les écarts régionaux dans la rémunération du travail et l'évolution récente en ce qui a trait à ces écarts. Le tableau 28 situe dans une classe particulière la région de la Côte-Nord et du Nouveau-Québec (09), théâtre de grands travaux du secteur public où les taux de revenus du travail, quoique dans une proportion décroissante, sont de 30% supérieurs à la moyenne québécoise. Par ailleurs les régions qualifiées de régions-ressources fournissent dans l'ensemble les salaires hebdomadaires les plus élevés laissant le centre du Québec et tout particulièrement les Cantons de l'Est dans la position la moins avantageuse de ce point de vue.

⁶⁴Pour les données détaillées se référer au tableau 13 page 80, au tableau 28 page 129 et au tableau 29 page 131.

TABLEAU 28
 INDICE DES SALAIRES HEBDOMADAIRES MOYENS
 SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES

Régions	1976	1978	1980	1981
01	97,4	98,4	99,1	101,0
02	109,8	109,9	110,8	116,4
03	90,8	92,4	91,7	91,0
04	94,7	95,6	94,8	95,9
05	87,8	86,0	86,1	83,9
06	99,6	98,8	98,7	98,6
07	100,0	101,3	101,0	103,3
08	109,1	110,5	112,2	114,4
09	144,5	138,6	136,9	134,2
Le Québec	100,0			

Source: Indicateurs économiques - Québec, ICC et MEER - Juin 1983.

Notons en conclusion que la structure du revenu personnel découle à la fois de l'organisation du système de production et des politiques gouvernementales quant à la distribution des revenus. On a vu au cours des années soixante se développer des mesures sociales qui ont transformé les conditions de vie de certaines couches de la population au moment où les gouvernements ont pris conscience de la désagrégation du secteur agricole, devenu "parent-pauvre" des industries d'extraction et de transformation des ressources naturelles. L'intervention gouvernementale a par ailleurs donné lieu à l'expansion du secteur tertiaire qui est venu dans bien des cas suppléer l'absence d'industries susceptibles de former la base économique des régions.

Les données officielles passent évidemment sous silence une réalité dont l'importance est difficilement estimable. L'économie souterraine et le travail au noir se sont assurément développés à une vitesse accélérée dans le contexte de la crise des années 1978-1983.

Dans un article⁶⁵ d'André Joyal publié dans le Devoir, il appert que près de 20% la production nationale brute en Amérique du Nord échappe aux calculs des comptes nationaux, cela selon une étude effectuée par un professeur du Wisconsin. André Joyal conclut son article en précisant que les "révélations des indicateurs économiques perdrent leur signification dramatique."

Emploi et chômage

L'évolution des niveaux d'emploi et de chômage est intimement liée aux changements de la population active du Québec et de chacune des régions ainsi qu'à la création de nouveaux emplois dans les différents secteurs économiques. A ce titre, les niveaux d'emploi et de chômage sont particulièrement aptes à fournir des indices de la santé économique des régions.

En 1982, le nombre de personnes occupées au Québec a fléchi suite à une augmentation faible mais positive au cours des années précédentes.

⁶⁵"La face cachée de l'économie", Les possibilités créatrices de la crise - Le Devoir, 10 janvier 1983, p. 11.

Cette baisse s'est faite sentir dans la majorité des régions mais était tout particulièrement accentuée dans les deux régions qui avaient connu les plus fortes hausses entre 1976 et 1980, soit le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie (01) et le Saguenay/Lac-Saint-Jean (02). Le tableau 29 fournit des données quant à l'évolution du nombre de personnes occupées selon les régions entre 1976 et 1982.

TABLEAU 29
NOMBRE DE PERSONNES OCCUPEES PAR REGION ADMINISTRATIVE

Régions	Nombre de personnes occupées			
	1976	1978	1980	1982*
	————— ('000) —————			
01	66	74	82	65
02	89	91	108	94
03	371	401	411	393
04	152	156	163	163
05	82	82	95	91
06	1 501	1 507	1 582	1 526
07	102	102	110	107
08	39	45	46	57
09	31	38	48	36
Non répartis				
Le Québec	2 433	2 496	2 645	2 532

*A partir de 1982, les estimations infra-provinciales de l'enquête sur la population active sont établies à partir d'une nouvelle méthode de pondération. Statistiques Canada n'a pas ajusté les données antérieures à 1982 pour tenir compte de la nouvelle pondération (p. 105).

Source: 1976 - 1978 - 1980 - 1983(2), Indicateurs économiques - Québec, ICC et MEER, Juin 1983, pp. 120, 132, 144, 160, 174, 186, 204, 216, 228.

La baisse observée s'est évidemment traduite par une augmentation importante du taux de chômage qui a cependant atteint un niveau très élevé dans certaines régions comme l'Abitibi-Témiscamingue (08) et le Bas-Saint-Laurent/Gaspésie (01).

TABLEAU 30
TAUX DE CHOMAGE PAR REGION ADMINISTRATIVE

Régions	1976 %	1978 %	1980 %	1982 %
01	18,9	18,5	12,9	21,3
02	15,7	15,4	12,6	15,5
03	8,8	9,8	9,7	13,1
04	11,8	11,8	12,8	16,5
05	9,3	8,4	10,6	15,5
06	7,1	10,0	8,9	12,9
07	9,2	13,2	10,8	12,9
08	15,7	21,1	14,2	22,7
09	10,7	12,3	13,1	16,2

Source: Indicateurs économiques - Québec, ICC et MEER, Juin 1983, pp. 120, 132, 144, 160, 174, 186, 204, 216, 228.

Les "personnes occupées" occupaient en 1982 des emplois dont la majorité appartenait au secteur tertiaire. D'après les données portant sur l'année fiscale 1982-1983, plus des deux-tiers des emplois font partie du secteur tertiaire. Dans les régions qui sont le siège principal d'une administration publique soit Québec et l'Outaouais, le pourcentage atteint plus des trois-quarts ($\frac{3}{4}$) des emplois. Le tableau 34 fournit la répartition régionale de l'emploi par grands secteurs économiques.

TABLEAU 31
 REPARTITION SECTORIELLE DES EMPLOIS PAR
 REGION ADMINISTRATIVE 1982-83

Régions	Secteur primaire %	Secondaire %	Tertiaire %
01	13,0	20,0	67,0
02	12,0	26,6	61,4
03	6,1	17,0	76,9
04	7,1	29,3	63,6
05	8,5	27,7	63,7
06	1,9	28,3	69,9
07	3,8	15,4	80,8
08	16,2	22,8	61,0
09	16,8	15,5	67,7
	4,7	25,4	69,9

Source: Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada publié dans Indicateurs économiques - Québec, ICC et MEER, Juin 1983.

Cette répartition fait suite à une croissance régulière de l'importance relative du nombre d'emplois dans le secteur tertiaire aux dépens de ceux des secteurs primaire et secondaire, comme le démontre le tableau suivant:

TABLEAU 32
EVOLUTION DE LA REPARTITION DE L'EMPLOI PAR SECTEUR AU QUEBEC

Secteur	1961 %	1973 %	1978 %	1982-83 %
Primaire	11,6	5,7	4,9	4,7
Secondaire	34,7	31,4	27,8	25,4
Tertiaire	53,7	62,9	67,0	69,9

Source: 1961 - 1973 - 1978. L'état de la situation socio-économique,
Document de travail déposé à la Conférence au sommet de
Montebello - 1979. 1982-83 tableau précédent.

Les emplois appartenant au secteur tertiaire se rattachent à plusieurs industries qui ont connu des taux de croissance très variés. Dans le tableau suivant on retrouve l'indice de l'emploi (1971 = 100) dans les différentes industries pour les années 1978, 1979 et 1980 ainsi que le nombre de personnes occupées dans chacune des industries en 1981 et 1982. Ces données montrent une croissance de l'emploi dans les secteurs des services et du commerce en comparaison avec les autres domaines de l'activité économique. Elles révèlent de plus une diminution de l'emploi dans toutes les industries pour l'année 1982.

TABLEAU 33
EVOLUTION DES EMPLOIS SELON LES INDUSTRIES

Secteur d'activités	Indice de l'emploi (1971 = 100)			Nombre de personnes occupées	
	1978	1979	1980	1981	1982
Agriculture				77	76
Autres industries					
- primaires				51	43
- construction	112,0	63,9	58,5	124	112
- fabrication	112,0	113,0	110,0	586	534
- transport, communi- cations et autres ser- vices publics	127,0	127,8	132,1	227	215
- commerce	166,4	168,6	167,0	462	434
- finances, assurances				139	132
- services communau- taires commerciaux et personnels	228,5	233,4	238,9	828	814
- administration publi- que				193	180

Source: BSQ, Statistiques, Vol. 1, no 1, Mars 1981, pp. 22, 24, 26
 BSQ, Statistiques, Vol. 1, no 4, Décembre 1981, pp. 22, 24, 26
 BSQ, Statistiques, Vol. 3, no 1, Mars 1983, pp. 26, 28, 30

Les données sur le chômage et l'emploi donnent malheureusement un pâle reflet de la situation sous-régionale, c'est-à-dire des différences entre centres urbains et territoire rural dans chacune des régions. Les données sur la population active ne supportent cependant pas d'être désagrégées en deçà du niveau régional.

Il importe en terminant de se souvenir que le chômage et le sous-emploi ont des effets sociaux tout aussi importants que l'impact économique qui saute aux yeux. Que l'on pense aux migrations, à l'esprit

d'entrepreneur, au sentiment de dépendance vécu par les chômeurs et les inactifs, l'existence même d'un taux élevé de chômage affecte des groupes importants de la population et est néfaste au développement de toute industrie et tout particulièrement d'une industrie qui requiert pour son fonctionnement harmonieux le dynamisme de la population elle-même.

Investissements

Quoique les investissements soient le principal moteur de la croissance économique, ils ne peuvent seuls expliquer son orientation. De même, la répartition des investissements au niveau des régions du Québec n'explique pas totalement les possibilités futures de croissance économique. Il est important de connaître non seulement le volume global des investissements mais aussi les secteurs qu'ils touchent ainsi que leurs effets sur la structure économique de la région.

Le taux de croissance annuel moyen des investissements au Québec était pour la période de 1963 à 1978 de 11% alors qu'il passait à 15,7% pour la période 1970 à 1978. Ceci reflète un effort considérable de la part du secteur public qui a entrepris de grands travaux tout particulièrement dans le secteur hydroélectrique mettant ainsi en évidence l'apport déficient du secteur privé.

Le Bureau de la Statistique du Québec révèle par la suite une croissance des investissements au Québec de 8,1% en 1980, de 9,6% en 1981

suivie d'une diminution de 2,7% en 1982.⁶⁶ Si nous retenons la dernière année pour laquelle nous avons des données complètes, la répartition régionale des immobilisations traduit une certaine inégalité compte-tenu de la répartition de la population, et lorsqu'on regarde de plus près la distribution des immobilisations selon les secteurs d'activité, les différences deviennent plus évidentes. Comme nous le montrent les tableaux 34 et 35, certaines régions bénéficient d'immobilisations dans le secteur primaire (agriculture, chasse et pêche, forêt, mines) dans une proportion beaucoup plus grande que les autres, c'est le cas de l'Abitibi-Témiscamingue (08) traditionnellement axée sur l'exploitation des ressources forestières et minières, de l'Estrie (05) région où l'agriculture est importante et du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie (01). Les régions où les immobilisations au niveau du secteur secondaire sont en 1982 relativement importantes proportionnellement sont le Saguenay Lac-Saint-Jean (02) et l'Abitibi-Témiscamingue (08). Dans ces deux régions, on remarque des tendances un peu différentes en ce qui concerne la diversification des immobilisations selon les industries. En effet, il y a relativement plus de concentration des investissements dans les industries reliées aux ressources forestières et minières en Abitibi-Témiscamingue (08) qu'au Saguenay Lac-Saint-Jean (02) où l'on note un effort relativement plus grand de diversification du point de vue manufacturier. Le secteur tertiaire retient environ les deux tiers des immobilisations dans le Bas Saint-Laurent/Gaspésie (01), dans la région de Trois-Rivières (04) et de l'Outaouais (07)

⁶⁶Calculé à partir des données du Bureau de la Statistique du Québec, publiées dans Indicateurs économiques Québec, Juin 1983, p. 117.

et davantage sur la Côte-Nord et au Nouveau-Québec (09), région un peu particulière à cet égard. Le tertiaire, qui non seulement représente le secteur regroupant le plus de travailleurs, demeure celui qui attire le plus d'investissements. On y regroupe cependant des industries qui sont marquées de différences importantes quant aux produits qu'elles offrent et aux impacts qu'elles entraînent. Les utilités publiques, le commerce, la finance et les services ainsi que les institutions et ministères se classent dans le secteur tertiaire. Les régions où les immobilisations dans le secteur tertiaire sont dominantes, comme c'est le cas pour l'ensemble des régions du Québec, sont surtout marquées par le développement des utilités publiques ainsi que des institutions et ministères, confirmant ainsi la place des secteurs public et para-public dans l'économie. Classifiées selon leur promoteur, les immobilisations privées contribuent à 60% du total alors que le secteur public fournit le reste. Les régions ne sont cependant pas toutes aussi dépendantes du secteur public pour les immobilisations. Celles qui reçoivent en proportion plus de 40% de leurs investissements d'un promoteur public sont la Côte-Nord et le Nouveau-Québec (91,1%), l'Outaouais (46,3%), la Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie (45,1%) et la région de Trois-Rivières (42,5%). L'Abitibi-Témiscamingue est la moins dépendante des investissements originant de promoteurs publics (21,7%).

Les immobilisations pour l'habitation sont un apport très important en 1982 surtout dans les régions de Montréal (06), de Québec (03) et de l'Estrie (05).

TABLEAU 34
SYNTHÈSE DES IMMOBILISATIONS AU QUÉBEC EN 1982
PAR SECTEUR, INDUSTRIE ET TYPE DE PROMOTEUR

Régions	Québec	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Total (\$)	13 668 100	284 616	755 956	1 781 914	1 057 950	322 277	6 782 196	430 380	424 182	1 828 629
Répartition sectorielle (%)										
Primaire	6,6	14,1	9,2	9,8	7,1	17,4	3,8	7,5	23,1	5,3
Secondaire	17,5	12,2	35,0	20,0	17,9	17,1	18,5	12,9	34,6	1,8
Tertiaire	60,0	64,0	45,6	52,3	65,2	48,1	55,7	66,9	34,5	92,2
Habitation	15,9	10,6	10,2	17,9	9,8	17,4	22,0	12,7	7,8	0,7
Promoteur (%)										
Privé	60,3	54,9	69,2	72,1	57,5	74,9	68,8	53,7	78,3	9,0
Public	39,7	45,1	30,8	27,9	42,5	25,1	31,2	46,3	21,7	91,0
Répartition régionale des immobilisations (%)	100,0	2,1	5,5	13,0	7,7	2,4	49,6	3,2	3,1	13,4
Répartition régionale de la population (%)	100,0	3,6	4,7	16,0	6,9	3,7	56,4	4,3	2,4	2,1
Répartition régionale des personnes occupées (%)	100,0	2,6	3,7	15,5	6,4	3,6	60,1	4,2	2,2	1,4

Source: Indicateurs économiques - Québec, MEER et Industrie et Commerce Canada - Juin 1983. Compilations à partir des pages 105, 117, 125, 137, 149, 179, 191, 209, 221 et 233.

TABLEAU 35
 REPARTITION DES IMMOBILISATIONS PAR INDUSTRIE
 SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES

Régions	Québec	01	02	03	04	05	06	07	08	09
Secteur primaire (\$)	898 100	40 089	69 724	174 513	75 216	56 175	255 632	32 311	98 229	96 721
Agriculture, chasse et pêche (%)		59,9	31,7	63,1	90,9	97,5	97,7	90,9	12,1	1,0
Forêt, mines (%)		40,1	68,3	36,1	9,1	2,5	2,3	9,1	87,9	99,0
Secteur secondaire (\$)	2 385 900	32 037	264 902	356 017	189 473	54 934	1 253 224	55 699	146 696	32 918
Construction (%)		13,8	4,5	10,5	7,0	11,3	13,3	17,2	3,8	4,8
Manufacturier (%)		86,2	95,5	89,5	93,0	88,7	86,7	82,8	96,2	95,2
Secteur tertiaire (\$)	8 203 800	182 142	344 640	931 891	689 991	155 057	3 779 089	287 789	146 289	1 686 914
Utilités publiques (%)		25,3	49,2	39,7	68,2	26,1	46,7	28,3	26,4	95,1
Commerce, finance et services (%)		27,0	18,2	23,2	13,3	27,9	26,0	19,0	22,1	1,1
Institutions ministères (%)		47,7	31,6	37,1	19,5	46,0	26,7	52,7	51,5	3,8
Habitation	2 180 300	30 348	319 853	319 853	103 270	56,111	1 494 251	54 583	32 968	12 226

Source: Indicateurs régionaux - Québec, Juin 1983, MEER et Industrie et Commerce Canada. Compilations à partir des pages 125, 137, 149, 179, 191, 209, 221 et 233.

Il n'existe entre 1979 et 1982 que deux régions qui ont vu leur part relative changer de façon importante et en sens inverse, il s'agit de Montréal (06) et de la Côte Nord - Nouveau-Québec (09). Le tableau 36 est explicite à cet effet.

TABLEAU 36
REPARTITION REGIONALE DES IMMOBILISATIONS 1979-1982

Les régions administratives du Québec et le total provincial	Répartition des immobilisations			
	1979 %	1980 %	1981 %	1982 %
Bas Saint-Laurent & Gaspésie	2,6	2,3	2,1	2,1
Saguenay & Lac St-Jean	4,5	6,9	6,7	5,5
Québec	13,4	12,2	11,8	13,0
Trois-Rivières	8,0	7,6	7,0	7,7
Cantons de l'Est	3,2	2,6	2,5	2,4
Montréal	41,2	46,2	48,9	49,6
Outaouais	3,2	3,3	3,4	3,1
Abitibi-Témiscamingue	2,8	3,1	3,9	3,1
Côte-Nord & Nouveau-Québec	21,8	15,8	13,8	13,4
Ensemble des régions du Québec	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Bureau de la Statistique du Québec, "Investissements privés et publics au Québec", 1977-1980, 1979-1981, 1980-1982, extrait de Indicateurs économiques, Québec, ICC et MEER, Juin 1983, p. 117.

En ce qui a trait aux secteurs touchés par les immobilisations, les compilations effectuées par le Ministère de l'expansion économique régionale à partir des données de Statistiques Canada révèlent une certaine stabilité dans la répartition sectorielle. Entre 1979 et 1982, on note en effet une faible hausse de la part attribuée au secteur secondaire, celle-

ci étant compensée par une baisse correspondante au niveau du secteur tertiaire.

TABLEAU 37
REPARTITION DES DEPENSES D'IMMOBILISATIONS
AU QUEBEC SELON LES SECTEURS ECONOMIQUES 1979-1983

Secteurs	1979 %	1980 %	1981 %	1982* %	1983* %
Primaire	6,6	7,4	8,0	7,1	6,9
Secondaire	14,0	18,8	18,3	17,4	17,0
Tertiaire	79,3	73,8	73,8	75,5	76 1

* Dépenses réelles provisoires en 1982; prévisions en 1983.

Source: Indicateurs économiques - Québec, Juin 1983, MEER & Industrie et Commerce Canada.

Ces répartitions reflètent des variations annuelles qui étaient dans l'ensemble relativement faibles quant à l'ensemble des immobilisations au Québec.

1.3.5. Développement et pôles de développement des régions rurales

Un regard rapide sur le Québec, son économie, sa structure industrielle révèle un déséquilibre important quant à la répartition régionale des activités économiques, sociales et culturelles. C'est une situation qui s'est développée tout au long de l'histoire québécoise et qui n'a pu et ne peut être facilement changée sans une très forte impulsion de la

part d'organismes publics prêts à tout mettre en oeuvre pour effectuer un tel revirement.

Les données économiques récentes ne révèlent aucun changement réel quant à l'écart démographique et économique entre régions urbaines et régions rurales, entre le centre et les régions périphériques même si cet écart a depuis une vingtaine d'années été reconnu à la fois comme un fait et un problème dans l'atteinte d'un développement équilibré et harmonieux au Québec. La première partie du document de consultation sur le développement des régions⁶⁷ reconnaît la responsabilité gouvernementale à l'égard des régions. En effet, le développement régional constitue une préoccupation importante puisqu'il requiert du système économique et social:

- "- une mise en valeur des ressources humaines et physiques, là où elles se trouvent sur le territoire;
- une égalité d'accès pour tous, indifféremment de leur lieu de résidence et de travail, aux bienfaits du progrès collectif;
- une participation des individus à la réalisation de ce développement."⁶⁸

⁶⁷Intitulé Le choix des régions, 1983.

⁶⁸Ibidem, p. 21.

Après un constat de la situation et des efforts effectués par l'Etat pour accroître l'accessibilité des individus aux services essentiels et susciter des investissements en vue de diversifier la base économique des régions et peu satisfait des résultats obtenus, le gouvernement québécois s'apprête à reconsidérer son approche quant au développement régional. Cette reconsidération s'inscrit cependant dans la ligne de ce qui a été entrepris au cours des années 1970.

Le gouvernement québécois n'est pas étranger à la structuration du territoire autour de certains pôles régionaux de développement. D'abord par une série d'études empiriques et d'analyses, l'Office de planification et de développement économique du Québec a proposé au gouvernement au cours des années 1970 de diviser le Québec en 9 régions administratives ou territoires soumis à une même gestion régionale et ayant chacune une ville comme capitale régionale, c'est-à-dire centre de services gouvernementaux.⁶⁹ De plus, on a procédé à la mise en place d'une structure supra-municipale appelée à jouer un rôle prépondérant dans l'aménagement et possiblement le développement du territoire. Quarante-quatre municipalités régionales de comtés (MRC) ont ainsi vu le jour au cours des dernières années.⁷⁰

⁶⁹Se référer à la carte l'annexe 2-A.

⁷⁰Se référer à la carte l'annexe 2-E.

C'est en s'appuyant sur les données du recensement de 1971 ainsi que sur des analyses régionales détaillées que les instances administratives québécoises (Office de planification et de développement du Québec pour les régions administratives et Ministère des affaires municipales pour les municipalités régionales de comté) ont recommandé ces partages du territoire pour des fins de gestion. Parmi les éléments déterminants de ces choix, on remarque la géographie, les structures municipales existantes, l'homogénéité du territoire et des ressources, l'attraction exercée par les différents centres sur la population environnante, des considérations politiques diverses, etc...

L'une des études qui présente un certain intérêt concerne l'analyse des pôles d'attraction au Québec. Elle permet de structurer le territoire en fonction de l'attraction qu'ont exercée sur les populations les différents pôles urbains régionaux. Se basant sur les données du recensement de 1971, elle présente un portrait de la structuration des pôles d'attraction peu lié à une politique planifiée de l'Etat. Ces données ont révélé des similitudes régionales très importantes relativement aux zones d'attraction situées dans les régions du Bas Saint-Laurent/Gaspésie (01), de Montréal, de Québec et du Saguenay/Lac Saint-Jean (02). Le reste du territoire caractérisé par un peuplement discontinu rendait alors inutile, selon le rapport de Statistiques Canada, la délimitation de zones d'attraction. Cette étude laissait supposer que des régions comme l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord ne possédaient pas de véritables pôles d'attraction susceptibles de donner une impulsion au développement. De même,

l'ensemble du Québec s'était naturellement organisé en fonction de Montréal, de Québec et de deux régions géographiquement éloignées (01 et 02).

Il ressort que le partage territorial proposé par l'OPDQ, incluant l'émergence de capitales régionales représentait une décision susceptible de modifier certaines habitudes traditionnelles de la population et d'appuyer une politique de développement régional qui n'existait pas avant les années 1970.

Il en va de même pour la détermination des municipalités régionales de comté, encore plus récente. Leur premier mandat touchant la préparation d'un plan d'aménagement du territoire ne sera terminé qu'en 1985, cependant on propose déjà de leur imposer de nouvelles responsabilités dans le cadre de la consultation sur "le choix des régions". En effet selon cette proposition le "pouvoir régional" serait structuré en trois paliers:

- celui des bureaux régionaux de tous les ministères provinciaux.
- celui des municipalités régionales de comté
- celui des instances consultatives regroupant tous les intervenants intéressés au développement dans le monde des affaires, les syndicats, les institutions scolaires et d'enseignement, les conseils consultatifs (culture, loisir, tourisme, etc...) et les municipalités régionales de comté.

Le développement harmonieux des régions rurales (l'ensemble du Québec à l'exception de Montréal et de Québec), reconnu comme un objectif à réaliser est encore une fois sur la sellette en ce qui a trait à l'organisation des structures de décision auxquelles on attribue la responsabilité des résultats, résultats jugés insatisfaisants par l'ensemble des observateurs de la scène régionale.

1.4. LA SUPERSTRUCTURE TOURISTIQUE

Après avoir présenté le Québec et les différentes régions nous allons aborder les caractéristiques plus directement reliées au développement touristique, d'abord en étudiant la superstructure touristique. Dans ce chapitre portant sur la superstructure touristique, nous nous intéressons à ce qui concerne l'offre et tout particulièrement le "produit touristique" et ses composantes dans le contexte des régions rurales, à savoir l'hébergement, la restauration et les attraits, attractions et équipements.

1.4.1. Le produit

La notion de superstructure touristique fait référence à tout l'appareillage mis en place pour s'assurer que des touristes peuvent effectivement venir et séjourner chez nous. Ce sont les éléments physiques essentiels à l'existence d'un produit.

La notion de produit appliquée au tourisme nous amène à reconsidérer complètement toute vision parcellaire de l'offre touristique. En effet lorsque le marketing fait référence à un produit c'est d'un tout dont il est question. L'appliquer au tourisme, c'est cesser de considérer chacun des éléments, par exemple l'hébergement, le transport, la restauration, les activités récréatives et culturelles, etc... comme des produits individuels susceptibles d'être publicisés et vendus indépendamment. Ce n'est pas non plus croire que l'on a un produit touristique parce que certains éléments se trouvent pas hasard situés sur un territoire plus ou moins rapproché.

Dans le document de réflexion⁷¹ préparé pour la Conférence sectorielle sur le tourisme en 1978, on abordait ce thème du produit touristique en reconnaissant et en décrivant principalement les caractéristiques de ses composantes. En y traçant un "portrait-type du produit touristique québécois" de façon très globale pour l'ensemble du Québec en utilisant "les thèmes qui caractérisent le mieux l'action des intervenants, soit: le patrimoine touristique, l'hébergement, la restauration et le transport",⁷² on obtenait davantage des renseignements sur des caractéristiques du territoire et de la culture ainsi que des clientèles touristiques présentes que sur un produit. De plus, ce que l'on y qualifiait de "nou-

⁷¹Le tourisme, Perspectives de relance.

⁷²Ibidem, p. 23.

veaux produits"⁷³ était plutôt des énoncés portant sur les goûts des consommateurs et des formes nouvelles d'organisation de certaines composantes de l'offre touristique. Dans les perspectives de relance, on ne sent pas encore véritablement cette vision globale de ce qu'est un produit touristique, tout préoccupé que l'on est à trouver des correctifs aux problèmes perçus dans certaines industries. Un premier effort est cependant entrepris dans ce sens par l'énoncé touchant la jonction essentielle entre attraits et services touristiques. En précisant le fait que "la dispersion géographique des attraits et la trop grande concentration des services touristiques dans les grandes agglomérations ne permettent pas d'envisager une relance efficace du tourisme",⁷⁴ on reconnaît au produit touristique une globabilité, et un lien étroit avec l'espace.

Les "spécialistes", chercheurs ou analystes possèdent cette vision d'ensemble du produit. On n'a qu'à se référer à la terminologie présentée par Charles Dupont qui définit ainsi, le produit touristique.

"Produit touristique: Ensemble du patrimoine (beautés naturelles, sites archéologiques et historiques), des attraits, de l'infrastructure de transport permettant d'y accéder, des services publics et des entreprises de tourisme, que possède ou offre une région pour accueillir, divertir et satisfaire le visiteur."⁷⁵

⁷³Ibidem, p. 29.

⁷⁴Ibidem, p. 57.

⁷⁵Vocabulaire du tourisme, Charles Dupont, Linguatck, Montréal 1979. Repris dans "L'offre touristique québécoise", par Roger Nadeau, p. 91.

Il importe maintenant que les vrais décideurs, orienteurs ou gestionnaires du développement touristique acquièrent et transmettent cette vision d'ensemble sans laquelle chaque composante est individuellement objet d'intérêt et d'aménagement.

Dans son volume Le tourisme en péril, Jacques Demers aborde de plein fouet ce sujet du développement parcellaire du produit touristique. Il y dit que "tant et aussi longtemps que le développement se fera à la pièce, au-delà même des millions qu'un seul projet peut engloutir, il s'apparente à une forme de bricolage et risque l'échec".⁷⁶ Peu d'analystes de la situationn touristique voudraient le contredire quant à cette assertion. L'orientation que devrait prendre le développement touristique au Québec demeure cependant une tout autre question. Jacques Demers reprend également à son compte une définition du produit touristique qui s'apparente au forfait dont les composantes sont les ressources à destination, les services à destination et le transport vers la destination. "Même si l'acheteur se procure séparément ces trois composantes, le résultat est toujours l'achat d'un ensemble qui forme un tout."⁷⁷

Il nous reste à préciser que dans les faits on peut difficilement parler de véritables produits touristiques à l'image de forfaits dans les régions rurales du Québec. A part les villes de Montréal, de Québec et

⁷⁶Le tourisme en péril, Jacques Demers, Nouvelle optique, 1983.

⁷⁷Ibidem, p. 64.

certaines localités à caractère touristique où il y a une assez forte concentration de services dans un cadre physique intéressant (Percé, Saint-Sauveur, etc...) le développement touristique s'organise autour de l'une ou l'autre composante qui devient un attrait parmi les autres et qui est la principale source d'attraction pour le visiteur.

Avant d'entreprendre un survol de l'état des différentes composantes de la superstructure touristique au Québec, il apparaît essentiel de préciser que les différents établissements offrant des prestations touristiques ou servant au loisir touristique des individus se sont le plus souvent développés de façon désordonnée par rapport à l'ensemble en fonction de l'accessibilité physique à des lieux, laquelle est liée à l'usage de l'automobile. En d'autres termes, c'est l'usage de l'automobile qui a traditionnellement permis de se déplacer vers les lieux du loisir touristique et l'organisation de l'espace touristique a comme principale contrainte physique celle d'être accessible en voiture. Dans le contexte actuel parler de transport comme élément d'un produit touristique rural, c'est s'attarder à la disponibilité d'un véhicule ainsi qu'à la praticabilité des voies d'accès. Voyons ce qu'il en est pour les autres composantes.

1.4.1.1. Hébergement

L'hébergement touristique en milieu rural au Québec a subi ces dernières années des modifications qui sont liées à une reconnaissance des attraits de la nature québécoise ainsi qu'aux attentes de la clientèle

touristique en matière de qualité. Les différents types d'hébergement se sont développés en vue de combler des besoins liées à la spécificité du milieu rural. Nous allons aborder l'étude de l'hébergement au Québec en nous inspirant des travaux du comité interministériel OPDQ-MLCP sur les villages de vacances-familles. Il a préparé une analyse du réseau d'hébergement et d'accueil au Québec⁷⁸ qui en retrace les grandes caractéristiques.

Pour les fins de sa recherche, ce comité a identifié quatre types de réseaux d'hébergement auxquels correspondent des caractéristiques différentes. Ces réseaux sont les suivants:

Réseau 1: "Les établissements privés exploités commercialement et les établissements publics pour voyageurs et touristes vacanciers."

Sont inclus dans ce réseau les établissements pour voyageurs et touristes vacanciers, à savoir les hôtels, hôtels/motels, maisons de chambres et autres maisons de logement et les établissements pour touristes vacanciers exclusivement, à savoir les terrains de camping et de caravaning, les pourvoieries, les chalets dans les parcs et les pavillons dans les parcs.

⁷⁸Dossier technique no 1, L'Etat de la situation - Une analyse du réseau d'établissements d'accueil et d'hébergement du Québec utilisables pour des vacances familiales, préparé par Patrick Cluzeau et Gilles Meunier - juillet 1980.

Réseau 2: "Les établissements privés exploités occasionnellement à des fins commerciales pour touristes vacanciers."

Sont inclus dans ce réseau les résidences secondaires et les chalets ainsi que les fermes d'hébergement et les résidences principales offrant l'hébergement chez l'habitant.

Réseau 3: "Les établissements publics occasionnellement accessibles aux touristes vacanciers en dehors de leur période d'utilisation liée à leur finalité."

Ce réseau comprend les résidences d'étudiants dans les CEGEP et les universités.

Réseau 4: "Les établissements gérés par des organisations sans but lucratif."

Sont inclus dans ce réseau les auberges de jeunesse, les camps et colonies de vacances et les bases de plein air.

C'est ainsi que le comité résume les caractéristiques d'ensemble du réseau d'hébergement québécois.

"A première vue, le réseau d'hébergement et d'accueil du Québec a une capacité considérable: près de 1,2 million de personnes par jour. Cette évaluation globale cache toutefois une grande diversité

quant à la nature des équipements offerts, quant à leurs conditions et à leurs périodes d'utilisation, quant à leurs coûts d'utilisation, bref quant à leur accessibilité tant qualitative que quantitative. Il ressort que:

- la capacité de ce réseau est avant tout attribuable à la capacité des "établissements privés exploités occasionnellement à des fins commerciales" (plus de 60%). La part du lion appartient aux "résidences secondaires et aux chalets".
- La capacité du réseau "d'hébergements commerciaux" fait qu'il constitue le deuxième plus important maillon (plus de 30%). A l'intérieur de ce réseau, "les établissements destinés à l'hébergement des touristes vacanciers exclusivement" ont la plus grande capacité. Ils représentent à eux seuls, surtout par la place qu'occupent les "terrains de camping et de caravaning", près de 20% de la capacité du réseau d'hébergement et d'accueil du Québec. Ils se caractérisent surtout par la saisonnalité de leur opération. L'autre composante de ce réseau est constituée des "établissement destinés à l'hébergement tant des voyageurs que des touristes vacanciers", c'est-à-dire "les établissements hôteliers". Ces derniers représentent 10% de la capacité du réseau d'hébergement et d'accueil du Québec. Ce sont toutefois eux qui ont l'exploitation quatre saisons la plus répandue.
- Les "établissements publics occasionnellement accessibles aux touristes vacanciers en dehors de la période d'utilisation liée à leur finalité" sont un minime maillon (moins de 1% de la capacité de l'ensemble du réseau) offrant un hébergement d'appoint.
- Finalement, la capacité des "établissements gérés par des organismes sans but lucratif" s'avère très modeste avec seulement 3% de la capacité de l'ensemble du réseau, réseau dont l'exploitation quatre saisons est peu répandue. Les trois quarts de cette capacité d'accueil sont attribuables aux "camps et colonies de vacances" et près de 20% le sont aux "bases de plein air".⁷⁹

Ajoutant aux données du rapport déjà mentionné, le tableau suivant présente sur une période d'une dizaine d'années l'évolution du réseau d'hébergement au Québec. Les données pour l'année 1974 sont issues des publications de l'OPDQ et les données comparables disponibles pour 1983 sont extraites des publications touristiques du Gouvernement du Québec.

⁷⁹Ibidem, p. 21.

TABLEAU 38

CAPACITE DU RESEAU D'HEBERGEMENT ET D'ACCUEIL - 1974-1978-1983

	Nombre d'unités d'hébergement			Nombre de chambres ou d'emplacements			Capacité théorique personnes par jour		
	1974	1978	1983	1974	1978	1983	1974	1978	1983
Réseau 1									
Sous-catégorie 1:	3 076	2 672	1 965	73 166	67 702	60 005	158 770	146 913 ¹	130 211 ¹
- hôtels		1 192			31 761			68 922 ¹	
- hôtels/motels		785			24 337			52 811 ¹	
- maisons de chambres		171			2 968			6 440 ¹	
- autres maisons de logement		54			8 636			18 740 ¹	
Sous-catégorie 2:		1 833	1 764					242 366	246 794
- terrains de camping et de caravaning	815	998	708	59 097	67 736	68 684	195 092 ²	223 592 ²	226 657 ²
- pourvoiries		509	716 ¹²	3 273			16 684	17 094	18 486
- chalets pour les parcs		287	340					1 564	1 651
- pavillon dans les parcs		39						179	
Réseau 2									
Sous-catégorie 1:									
- résidences secondaires et chalets	166 563	167 568 ³	182 520				749 536	754 056 ⁴	821 340 ⁴
Sous-catégorie 2:									
- fermes d'hébergement	131 ¹⁰	156	146 ¹¹				910 ¹⁰	1 971 ⁵	738 ¹⁰
- résidences principales offrant l'hébergement		315	n.d.					630 ⁶	n.d.
Réseau 3									
- résidences dans les CEGEP et universités		26	26					8 284 ⁷	8 284
Réseau 4								34 028	32 903
- auberges de jeunesse	36 ¹⁰	35	21				2 520 ¹⁰	2 160	1 437
- camps			195						
- colonies de vacances	95 ¹⁰	233	--				13 329 ¹⁰	26 607	27 410
- bases de plein air		32 ⁸	27					5 261 ⁹	4 056 ¹³
TOTAL								1 188 248	

Source: 1974 et 1975 - Les caractéristiques sectorielles inter-régionales, OPDQ.

1978 - MICP "Bilan statistique 1977, 1978, 1979", Gouvernement du Québec, 1979.

OPDQ "Dossier d'analyse et d'inventaire. Les caractéristiques sectorielles interrégionales. Cahiers IV, Les équipements et les services". Gouvernement du Québec, 1976.

1983 - Hébergement Québec, Direction générale du tourisme.

Centres de vacances et gîtes touristiques au Québec 1983-1984, MLCP.

Activités et tarifs. Parcs et réserves du Québec 1983-1984, MLCP.

Québec camping, MICT, 1984.

- (1) En assumant, pour comparabilité avec les données OPDQ, un nombre moyen de 2,17 personnes par chambre.
- (2) En assumant, pour comparabilité avec les données OPDQ, un nombre moyen de 3,3 personnes par emplacements.
- (3) Données 1975, en assumant qu'il s'est produit peu de modifications entre 1975 et 1978.
- (4) En assumant, pour comparabilité avec les données OPDQ, un nombre moyen de 4,5 personnes par résidence.
- (5) 825 lits en maisons et chalets et 316 emplacements de camping.
- (6) En assumant une capacité de 2 personnes par résidence principale.
- (7) La capacité en personnes/jours découle du nombre de jours.
- (8) 60 si l'on ajoute celles n'ayant aucun hébergement.
- (9) 2097 lits et 1307 emplacements de camping avec 3,3 personnes par emplacement.
- (10) Données de 1975.
- (11) Chambres et capacité d'accueil correspondante.
 - 2) Données de 1984
 - 3) Capacité d'accueil dans les chambres doubles, chambres communautaires (4 à 8 personnes), dortoirs, maisonnettes/chalets et tentes.

Il est logique de supposer que les types d'hébergement les mieux adaptés et les plus répandus en milieu rural diffèrent quelque peu de ceux de la grande ville. En effet parmi les modes d'hébergement identifiés dans les quatre réseaux, certains conviennent plus particulièrement aux zones rurales, ce sont les terrains de camping et de caravanning, les pourvoieries, l'hébergement à la ferme, les camps de vacances, les bases de plein air, etc... L'hébergement hôtelier constitue cependant un élément important de la superstructure touristique tout particulièrement dans les centres urbains des régions rurales où il constitue le principal type d'hébergement disponible.

Réseau 1

Quoique le "réseau 1" composé d'établissements commerciaux de types hôtelier ou autre ne soit pas pour l'ensemble du Québec le plus important en terme de capacité d'accueil par jour, il constitue sans doute un maillon central du tourisme commercial de type traditionnel. Il a connu du point de vue du nombre d'établissements ainsi que du nombre de chambres une décroissance entre 1974 et 1983.

Les établissements d'hébergement hôtelier au Québec sont classifiés par les services du Ministère québécois responsable du tourisme selon les normes et critères suivants: qualité, quantité, apparence, état des lieux, commodités, classe et envergure des services offerts. La direction générale du tourisme du Ministère de l'industrie, commerce et tourisme attribue aux établissements une classification indiquée dans les brochures

par le symbole de la fleur de lys. Les différentes classifications et leur signification sont les suivantes:

- 6 fleurs de lys, "confort exceptionnel, service impeccable"
- 5 fleurs de lys, "très bon confort, très spacieux"
- 4 fleurs de lys, "confort supérieur"
- 3 fleurs de lys, "bon confort"
- 2 fleurs de lys, "confort moyen"
- 1 fleur de lys, "confort élémentaire"⁸⁰

En 1983, des 1 965 établissements hôteliers un nombre très restreint était classifié aux trois niveaux supérieurs. Le tableau suivant nous montre la répartition des établissements hôteliers selon leur classification.

TABLEAU 39
CLASSIFICATION DE L'HEBERGEMENT HOTELIER AU QUEBEC 1983

Classification	No. d'établissements	%
6 fleurs de lys	12	0,6
5 fleurs de lys	34	1,7
4 fleurs de lys	104	5,3
3 fleurs de lys	301	15,3
2 fleurs de lys	551	28,1
1 fleur de lys	493	25,1
Aucune fleur de lys	470	23,9

Source: Hébergement, Lodging, Québec 1983, Industrie Québec Tourisme.

⁸⁰ Industrie Québec Tourisme, Hébergement, Lodging, Québec 1983, p. IV.

En 1983, les établissements hôteliers sont dans une proportion importante de petite taille. Classés selon le nombre de chambres, plus de 88% des établissements possèdent moins de 50 chambres. Le tableau 40 fournit la répartition des établissements selon leur nombre de chambres.

TABLEAU 40
IMPORTANCE RELATIVE DU NOMBRE D'ETABLISSEMENTS HOTELIERS
SELON LEUR TAILLE

	1970	1978	1983
Nombre total d'établissements	3 288	2 672	1 965
<u>Nombre de chambres</u>	— % des établissements —		
100 chambres et plus	1,8	3,6	5,0
50 à 99 chambres	4,3	4,7	6,9
10 à 49 chambres	79,4	67,8	63,2
moins de 10 chambres	14,5	23,9	24,9

Source: 1970 et 1978 Une analyse du réseau d'établissements d'accueil et d'hébergement du Québec utilisables pour des vacances familiales, 1980, . 27.

1983, Hébergement, Lodging, Québec 1983, Industrie Québec Tourisme.

Les établissements ayant 100 chambres et plus, au nombre de 98, sont pour plus de la moitié situés à Montréal (42) et à Québec (13), les autres étant répartis dans les petites villes régionales, les banlieues de Montréal, les Laurentides et les centres de villégiatures.

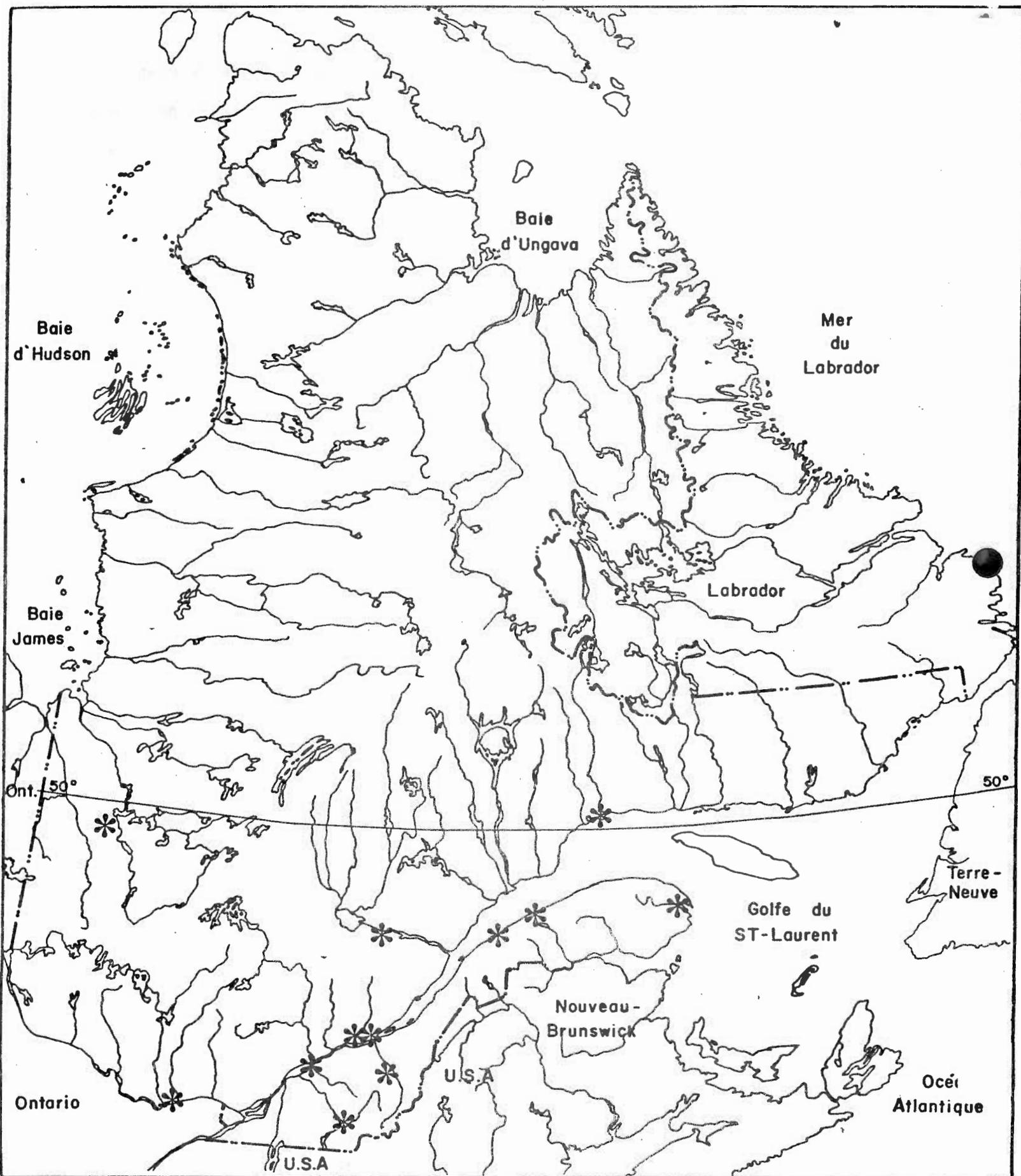
Il y a eu depuis 10 ans augmentation du nombre moyen de chambres par établissement. Alors qu'en 1974, les établissements hôteliers possédaient en moyenne 23,8 chambres, ce nombre était à 25,3 en 1978 et 30,5 en 1983.⁸¹

Cette croissance de la taille moyenne des établissements s'explique par la construction d'établissements de 100 chambres et plus dans les régions de Montréal, Québec et Hull. La grande hôtellerie québécoise est d'ailleurs presque complètement représentée par des établissements de chaînes étrangères, situation qui ne peut qu'entraîner une standardisation allant à l'encontre du développement d'une spécificité québécoise.

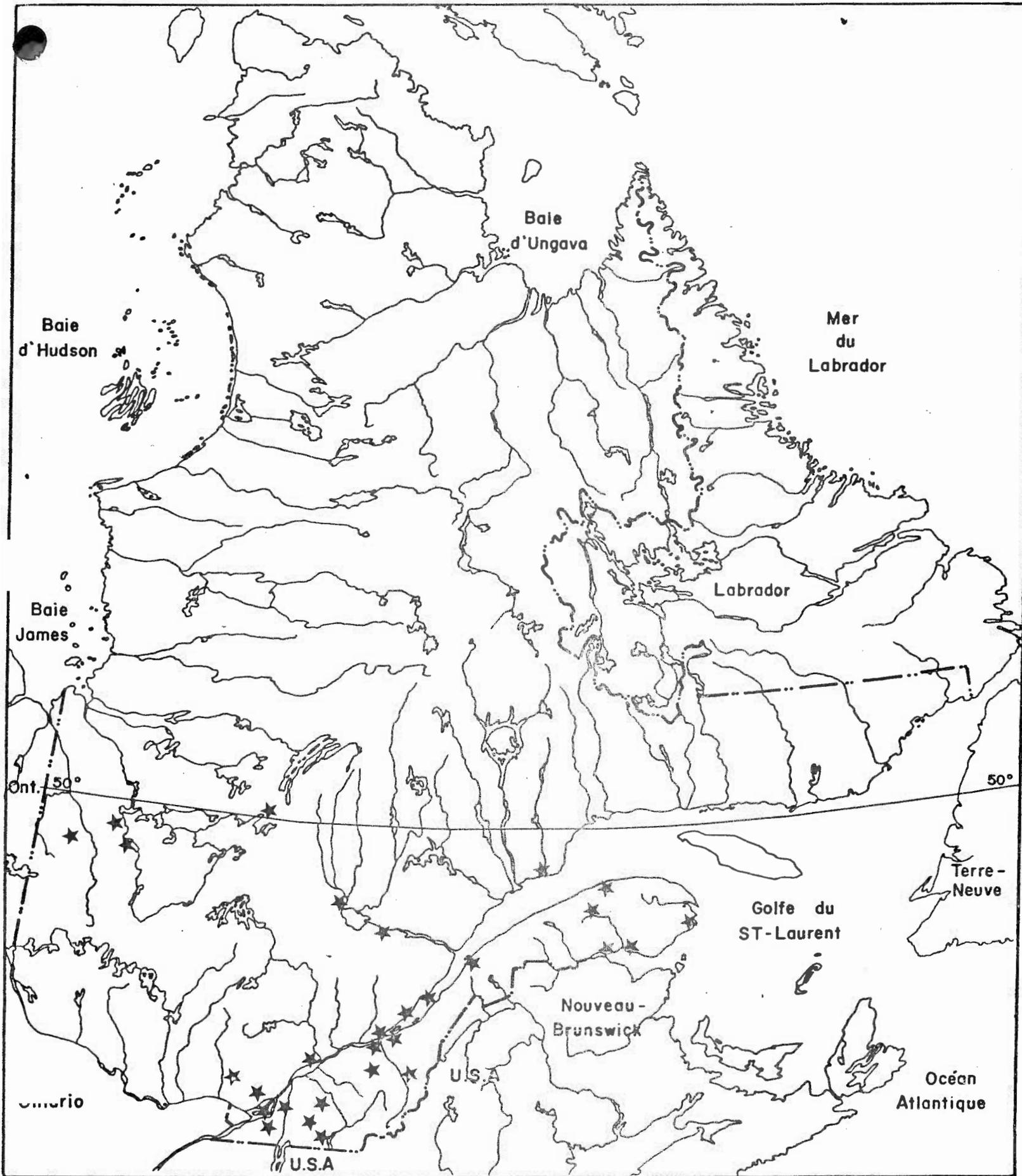
C'est cependant principalement ailleurs que dans les grands centres que l'hôtellerie fait le plus d'effort pour allier qualité à la recherche d'une spécificité québécoise. Mentionnons les exemples les plus répandus qui sont ceux de l'Auberge des Gouverneurs et des chaînes Hôte (31 hôtels affiliés) et Ulysse. Les cartes 10 et 11 situent sur le territoire les succursales Les Auberges des Gouverneurs et des hôtels affiliés à la chaîne "Hôte".

⁸¹Calculé à partir du tableau 38 p. 155.

Carte no. 10: SITUATION GEOGRAPHIQUE DES ETABLISSEMENTS HOTELIERS DE LA CHAÎNE ' AUBERGE DES GOUVERNEURS '



Carte no.11: SITUATION GEOGRAPHIQUE DES ETABLISSEMENT HOTELIERS AFFILIES A LA CHAINE 'HOTE'



L'Auberge des gouverneurs est une chaîne d'établissements hôteliers qui depuis 1964 s'est développée dans les petits centres urbains de toutes les régions québécoises en offrant un service de qualité. Cette chaîne a connu des difficultés financières qui l'ont forcée à la faillite en 1982 et faute d'acheteur, elle a été reprise par ses créanciers qui ont confié la gérance des 12 établissements qu'ils possèdent à une firme montrealaise, Atlific Inc., propriétaire de huit établissements Holiday Inn au Québec.⁸² Première chaîne hôtelière québécoise, elle n'a pas résisté aux difficultés de la récession et, défaite financièrement, elle s'en est remise malheureusement à travers ses nouveaux propriétaires à une gestion qui ne peut que l'assimiler progressivement à un mode de fonctionnement de plus en plus standardisé.

En ce qui concerne la répartition géographique de l'hébergement hôtelier sur le territoire, il y a nettement concentration autour de Montréal et de Québec. En 1979, 55,3% des établissements et 64,2% des chambres étaient situés dans les régions administratives de Montréal et Québec. La région du Bas St-Laurent-Gaspésie compte également une proportion appréciable des chambres (8,9%) au Québec. Les autres régions se partagent le reste telle que le montre le tableau 41.

⁸²Quatre institutions relancent l'Auberge des Gouverneurs" article publié dans le Devoir du 21 septembre 1983, p. 13. Les nouveaux propriétaires de l'Auberge des Gouverneurs sont: La Caisse de Dépôt et de Placement du Québec (45%). La Banque Nationale (32%), le Trust Général (14%) et l'Assurance-Vie Desjardins (9%).

TABLEAU 41
 IMPORTANCE RELATIVE ET EVOLUTION DES ETABLISSEMENTS ET
 DES CHAMBRES DU RESEAU HOTELIER SELON LA LOCALISATION
 PAR REGION ADMINISTRATIVE, QUEBEC - 1970, 1978, 1979

	Etablissements			Chambres		
	1970	1978	1979	1970	1978	1979
	%			%		
Bas St-Laurent-Gaspésie	11,7	12,1	12,3	8,4	9,2	8,9
Saguenay- Lac St-Jean	3,5	4,2	4,3	3,6	5,1	4,6
Québec	24,5	25,8	25,8	22,1	23,4	22,0
Trois-Rivières	7,4	8,3	8,2	6,1	6,5	6,0
Cantons de l'Est	4,2	4,4	4,3	3,9	3,9	3,5
Montréal	35,0	29,8	29,5	44,0	38,2	42,2
Outaouais	6,5	7,8	8,1	4,7	5,8	5,7
Abitibi-Témiscamingue	4,6	4,1	4,2	4,6	4,0	3,7
Côte-Nord/Nouveau Québec	2,5	3,4	3,3	2,7	3,8	3,2

Source: 1970 et 1978 Une analyse du réseau d'établissements d'accueil et d'hébergement du Québec utilisables pour des vacances familiales, 1980, p. 33.

1979 Bilan touristique 1978-1979, MTCP.

Les auberges de type traditionnel et familial sont également de plus en plus présentes au Québec dans certaines régions telles que Charlevoix (près de Québec), dans les Laurentides, dans le Bas Saint-Laurent et les Cantons de l'Est. Elles demeurent cependant encore trop peu nombreuses pour répondre aux demandes de plus en plus importantes pour ce type d'hospitalité, d'atmosphère et de cuisine québécoises. De même les centres de villégiature regroupant au même endroit hébergement, restauration et activités diverses comme l'équitation, le golf, la voile, le tennis, etc... constituent des lieux de séjours dont la popularité est croissante

mais dont le nombre est relativement restreint ailleurs que dans les environs de Montréal. Ils étaient au nombre de 53 dans l'ensemble du Québec en 1981. L'annexe 4 reprend un article qui décrit certains attraits d'auberges et de centre de villégiatures québécois.⁸³

L'hébergement hôtelier est un élément important de la capacité d'accueil des régions rurales répondant aux besoins de touristes d'affaires et autres. Les vacanciers recherchent aussi les autres formes d'hébergement souvent situées dans des sites ruraux, hors des villes et villages.

Le "réseau 1" est également composé des terrains de camping et de caravanning, des pourvoieries, et des chalets, pavillons, campings et auberges dans les parcs.

L'importance des terrains de camping comme mode d'hébergement est variable selon les régions et, de même, la répartition du nombre de sites disponibles est inégale selon les régions administratives. La région de Montréal compte de loin la plus grande quantité de sites suivie par celles de Québec, de Trois-Rivières et du Bas Saint-Laurent/Gaspésie. Les zones les plus peuplées suivies par les zones de passage les plus fréquentées sont donc les mieux pourvues en terrains de camping.

⁸³Article publié dans Chatelaine intitulé "Château, manoir, auberge ou relais? Quatre grands hôtels où mener la vie de château", Avril 1984, repris à l'annexe 4.

Le nombre de terrains de camping ainsi que leur capacité totale se sont accrus de façon importante depuis 1966, passant pour l'ensemble du Québec de 12 880 emplacements en 1964 à 68 684 emplacements en 1983. Le tableau suivant montre l'évolution des terrains de camping et d'unités de camping au Québec de 1962 à 1978.

TABLEAU 42
 EVOLUTION DES TERRAINS DE CAMPING ET D'UNITES
 DE CAMPING AU QUEBEC - 1962 A 1978

Années	Nombre Terrains de camping	Emplacement de camping		TOTAL
		Sans prise d'égout individuelle (tentes)	Avec prise d'égout individuelle (roulottes)	
1962 (avril)	144	--	--	--
1963 (avril)	84	--	--	--
1964 (avril)	312	9 647	3 233	12 880
1965 (mars)	347	20 422	5 956	26 378
1966 (juin)	349	15 166	3 950	19 116
1967 (décembre)	666	25 260	12 576	37 836
1968 (décembre)	737	28 199	13 623	41 822
1969 (décembre)	783	29 980	14 512	44 492
1970 (décembre)	760	31 859	15 394	47 253
1971 (décembre)	827	34 321	18 903	53 224
1972 (décembre)	841	36 742	19 704	56 446
1973 (décembre)	851	37 373	21 928	59 301
1974 (décembre)	815	36 432	22 665	59 097
1975 (décembre)	804	36 396	24 051	60 447
1976 (décembre)	784	36 160	24 866	61 026
1977 (décembre)	760	36 285	25 352	61 637
1978	998	36 530	31 206	67 736
1983	708			68 684

Sources: 1962 - 1. Groupe de travail, "Le Tourisme au Québec. Projet de document de travail pour la
à conférence socio-économique sur le tourisme", Octobre 1978, non publié, p. 199.
1978 2. Gouvernement du Québec, "Bilan statistique 1977-78-79", MTCP, 1979, p. 80.
1983 - Québec camping, MICT, 1984.

La répartition régionale des terrains de camping pour les années 1974-75, 1976-77 et 1983 est présentée aux tableaux 43 et 44. Pour l'année 1983, la localisation des terrains de camping est disponible pour les régions touristiques.⁸⁴

TABLEAU 43
IMPORTANCE RELATIVE DES TERRAINS DE CAMPING ET DE CARRAVANING
AU QUÉBEC SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES - 1974 à 1977

Régions administratives	1974-75	1976-77
01 Bas St-Laurent/Gaspésie	10,7	11,4
02 Saguenay/Lac-St-Jean	7,1	7,8
03 Québec	22,6	22,4
04 Trois-Rivières	10,6	11,0
05 Cantons de l'Est	4,9	5,5
06 Montréal	31,0	28,1
07 Outaouais	5,8	6,5
08 Nord-Ouest	5,0	4,4
09 Côte-Nord	2,0	2,4
10 Nouveau-Québec	0,3	0,4
TOTAL	100,0	100,0

Source: 1974-75 et 1976-77 Groupe de travail, "Le tourisme au Québec. Projet de document de travail pour la conférence socio-économique sur le tourisme". Octobre 1978, non publié, p. 200.

⁸⁴Se référer à l'annexe 2D pour une description sommaire des régions touristiques.

TABLEAU 44
LOCALISATION DES TERRAINS DE CAMPING SELON
LES REGIONS TOURISTIQUES DU QUEBEC - 1983

Région	Etablissements		Emplacements	
	708	%	68 684	%
1 Iles-de-la Madeleine	0,6		0,2	
2 Gaspésie	8,8		5,4	
3 Bas St-Laurent	4,2		2,7	
4 Québec	4,9		6,0	
5 Charlevoix	1,8		1,5	
6 Pays-de-l'Erable	8,8		7,8	
7 Mauricie, Bois-Franc, Centre du Québec	9,3		11,7	
8 Estrie	10,0		10,6	
9 Richelieu, Rive-sud	17,0		23,0	
10 De Lanaudière	6,2		7,0	
11 Laurentides	8,1		9,0	
12 Montréal	0,4		0,2	
13 Outaouais	7,3		5,7	
14 Abitibi-Témiscamingue	3,7		2,1	
15 Saguenay-Lac St-Jean, Chibougamau	5,9		5,2	
16 Manicouagan	1,6		1,0	
17 Duplessis	1,4		0,9	
18 Nouveau-Québec, Baie-James	-		-	

Source: Compilations à partir de la publication Québec Camping, MICT, 1984.

Le développement s'est aussi fait sentir sur le plan qualitatif avec l'offre d'équipements sanitaires, d'électricité, de services de toutes sortes. Ce sont d'ailleurs les emplacements pour roulottes qui ont le plus augmenté en nombre au cours de cette période comme nous le montre le tableau 42 (page 166).

La disponibilité de plus en plus grande de services variés de type sanitaire ou récréatif est montrée au tableau 45. On y remarque une croissance constante du nombre de terrains de camping offrant entre autres une salle communautaire, une buanderie et certaines installations récréatives.

TABLEAU 45
IMPORTANCE RELATIVE DES TERRAINS DE CAMPING
SELON LES SERVICES OFFERTS - QUEBEC - 1970 à 1977

Services individuels	Années							
	1970 %	1971 %	1972 %	1973 %	1974 %	1975 %	1976 %	1977 %
Avec prise d'égoût individuelle	73,7	74,4	73,6	75,7	77,0	78,2	80,0	79,6
Avec égoût central seulement	-	7,3	4,0	6,1	5,9	5,5	5,5	5,1
Avec raccord électrique	88,8	87,2	89,2	90,3	89,2	92,9	93,0	91,6
Avec douche	61,2	67,8	71,9	77,9	89,8	84,1	85,8	86,5
Avec piscine	21,7	26,8	28,5	32,1	32,8	35,5	37,1	38,0
Avec baignade	17,5	14,0	12,0	9,4	9,9	10,2	15,3	24,3
Avec salle communautaire	34,9	34,1	35,6	42,1	44,0	47,9	48,2	49,6
Avec installation récréative	-	40,4	44,6	54,9	56,7	75,3	56,6	61,8
Avec buanderie	-	46,2	46,7	51,5	53,4	56,8	58,8	59,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Groupe de travail, "Le tourisme au Québec. Projet de document de travail pour la conférence socio-économique sur le tourisme". Octobre 1978, non publié, p. 201.

Le camping a sans nul doute vu sa popularité grandir au Québec au cours des années 70. Le nombre de sites disponibles qui a plus que quadruplé entre 1964 et 1978 de même que les formules nouvelles développées par les adeptes du camping sont explicites quant au besoin que ce mode d'hébergement comble. Il n'est plus seulement utilisé pour les courtes vacances et les séjours de passage mais devient une alternative à la résidence secondaire.

On a récemment vu se développer très rapidement le camping de séjour, c'est-à-dire les villages de camping où les citadins vont habiter pour la période estivale... "Ce sont des sortes de quartiers suburbains autogérés qui se sont développés sans urbanistes et sans politiciens, spontanément presque par hasard."⁸⁵ Le développement de ces villages de vacances constitue un symptôme important de l'insatisfaction de la population quant à son genre de vie dans les villes qui ne met pas en cause la ville elle-même mais le caractère anonyme de la grande ville. Georges-Hébert Germain l'exprime ainsi: "En effet, à l'approche de l'automne avant que ne tombent les premières gelées, ces petites villes entrent en hibernation. Et leurs habitants retournent dans leur jungle de ciment, dans leur petit logement anonyme et sombre où ils s'ennuient. Ils me l'ont dit et redit."⁸⁶

⁸⁵"Maîtres chez nous!" par Georges-Hébert Germain - publié dans l'Actualité, octobre 1983, p. 81.

⁸⁶Idem, p. 77.

La formule d'achat de terrains de camping selon la formule de "condominium" est également en train de se développer au Québec comme en fait foi le récit d'une telle expérience dans la Presse sous le titre "Même les campings se vendent en "condos".⁸⁷

Les pourvoieries constituent un mode d'accueil et d'hébergement populaire auprès de certains types de vacanciers. Elles sont habituellement près de lacs et de rivières dans des sites propices aux activités de chasse et de pêche. Même si la région de l'Abitibi-Témiscamingue compte dans une mesure beaucoup plus grande que les autres sur les pourvoyeurs en chasse et pêche comme mode d'hébergement, l'Outaouais et la Côte-Nord/Nouveau-Québec possèdent elles aussi plusieurs établissements de ce type. Le répertoire des pourvoyeurs pour 1984 publié par le MLCP faisait état de 716 organisations dont près des deux-tiers (454) offraient des services d'hébergement en plus des services habituels dans ces types d'établissements, tels que dépanneur, restauration, guides, équipement et souvent du transport. Le tableau 46 montre l'augmentation totale ainsi que la répartition régionale de l'ensemble des pourvoieries au Québec ainsi que des pourvoieries offrant l'hébergement. Sont inclus les données portant sur les pourvoieries avec et sans gîte, les cabanes pour pêche blanche, les caches pour chasse aux oiseaux migrateurs et les fermes de chasse.⁸⁸.

⁸⁷Article de Mario Fontaine "Même les campings se vendent en "condos"", La Presse - 13 juillet 1984.

⁸⁸Nous reparlerons des autres services offerts par les pourvoyeurs dans la section portant sur les attraits, attractions et équipements, page

TABLEAU 46
 REPARTITION DES POURVOYEURS ET DE LEUR CAPACITE
 D'ACCUEIL SELON LES REGIONS ADMINSTRATIVES - 1978 - 1984

Régions	Organisations			Capacité d'accueil	
	Nombre	Toutes les	Pourvoieries	1978	avec gîte
		pourvoieries	avec gîte		
	1978	1984	1984	1978	1984
	509	716	454	17 094	18 486
	%	%	%	%	%
01	2,1	2,1	2,0	1,3	3,0
02	6,3	4,6	5,9	5,3	5,0
03	4,9	9,4	4,8	4,2	4,7
04	9,0	16,6	10,6	8,9	10,6
05	0,6	3,5	1,1	0,3	0,4
06	4,2	16,9	5,7	5,7	7,1
07	30,5	20,2	29,3	33,6	34,0
08	26,3	13,7	20,3	28,3	18,5
09	16,1	13,0	20,3	12,4	16,7

Source: 1978 Bilan statistique 1977-1978-1979, 1979, MTCP, p. 60.

1983 Répertoire des pourvoyeurs pour 1982-1983, MLCP.

Le Gouvernement québécois a développé dans le cadre des activités du Ministère du Loisir, de la chasse et de la pêche un réseau de parcs qui offrent des services d'hébergement dans des chalets, des pavillons, des auberges et des terrains de camping.

Déjà répertoriées dans les terrains de camping les 49 établissements (2 sont exploités par des concessionnaires) gérés par le Ministère offrent 5 918 emplacements ainsi que des services tel que nous le montre de tableau 47.

TABLEAU 47

SERVICES OFFERTS DANS LES TERRAINS DE CAMPING DU MINISTERE	Tableau des services offerts dans les campings											compris ds les tarifs indiqués														
	Emplacements	SAISON	Tarif minimum/jour	Tarif maximum/jour	Douches communes	a)Egout individuel b)Puisard	Lac a)art. b)naturel c)rivière	Pêche	a)Pique-nique b)Canotage	Piscine privée	Plage a)privée b)publique	a)Prise d'eau b)Electricité	Salle commune	Service religieux	Terrain de jeux avec équipement	Terrain de jeux sans équipement	Toilettes à l'eau	Toilettes sèches (latrines)	a)Trou à feu b)Foyer	Bois de feu	Buanderie	a)Epicorerie b)Casse-croûte	Glace	Golf	Piscine publique	Route d'accès
REGION DE L'ABITIBI-TEMISCAMINGUE																										
Abijévis	45	20-5/18-9	7\$	7\$	x	b	b				a	a														117 et 101
Fort-Témiscamingue	83	17-6/5-9	7\$	12\$	x	a					a, b	x				x										391
Lac Parent - Senneterre (exploité par un concessionnaire)																										
REGION DE L'OUTAOUAIS																										
Lac la Vieille	140	20-5/11-9	7\$	12\$	x	a, b	b	x	a, b		a, b								a	x	x		x			117
Plaisance	114	17-6/5-9	7\$	7\$	x	b	c	x	a, b			x							b	x	x	a, b	x			148
Carillon (Fer à cheval)	159	17-6/5-9	7\$	12\$	x	a	c	x	a, b		a, b	x							b	x	x		x			344
REGION DE MONTREAL																										
Lac Chat	37	13-5/11-10	7\$	7\$	x		b	x	a, b										a			a	x			117
La Ménagerie	241	13-5/11-10	7\$	12\$	x	a, b	b	x	a, b		a, b									x		a	x			117
La Voilière	138	13-5/11-10	7\$	7\$	x	b	b	x	a, b		b															329
Côteau-Landing	138	17-6/5-9	12\$	12\$	x	a	b				a, b															338
Paul-Sauvé	1074	13-5/5-9	7\$	12\$	x	a, b	b	x	a, b		a, b	x							a, b	x	x	a, b	x			344
Pointe-des-Cascades	141	17-6/5-9	12\$	12\$	x	a	b				a, b															338
Côte-Sainte-Catherine	351	3-6/5-9	7\$	7\$	x	b	a	x	a	x	b				x	x						a, b	x			132
REGION DE L'ESTRIE																										
Lac Stukely	333	13-5/18-9	7\$	12\$	x	a	b	x	a, b		b	a, b	x		x				a	x	x	a, b	x			112
REGION DE TROIS-RIVIERES																										
Lac Dunbar	12	20-5/5-9	7\$	7\$	x		b	x	b		a									b	x					155
Lac Inman	5	20-5/5-9	7\$	7\$	x		b	x	b		a									b	x					155
Lac Normand	80	20-5/5-9	7\$	11\$	x	a	b	x	a, b		a									b	x					155
Lac Tousignant	10	20-5/5-9	7\$	7\$	x		b	x	b		a									b	x					155
Lac Wessonneau	10	20-5/5-9	7\$	7\$	x		b	x	b		a									b	x					155
Voltigeurs	549	20-5/25-9	7\$	12\$	x	a, b	c		a	x	a, b	x	x						a, b	x	x	a, b	x			20
REGION DU SAGUEMAY/LAC ST-JEAN																										
Lac d'Arqenson	50	27-5/5-9	7\$	7\$	x		b	x	a, b											a, b	x		a	x		167
Lac du milieu	10	27-5/5-9	7\$	7\$			b	x	a											b	x			x		167
Baie Pénicouane	72	3-6/5-9	5\$	5\$			b	x	b											a	x			x		167
Lac Albanel	65	3-6/5-9	5\$	5\$			b	x												a	x			x		167
Val-Jalbert	161	17-6/5-9	7\$	12\$	x	a, b	c	x	a		a, b	x	x							b	x	x	a, b	x		169
Kénoqami	155	17-6/5-9	7\$	12\$	x	a, b	b		a		b	a, b	x	x	x					b	x	x	a, b	x		170
REGION DE QUEBEC																										
Lac Bellevue	28	13-5/5-9	7\$	7\$	x		b	x	a, b		a															367
Belle-Rivière	34	27-5/5-9	7\$	7\$	x	b	b	x	b			x														169
Lac Arthabaska	25	27-5/15-9	7\$	7\$			b		b																	381
La Loutre	124	27-5/5-9	7\$	12\$	x	a, b	b	x	b		a, b			x												175
La Mare-du-Sault	112	27-5/5-9	7\$	9\$05	x	b	c	x	b		a	x	x										a, b	x		175
Rivière aux Ecorces	25	27-5/5-9	5\$	5\$			c	x	a, b																	169
Stoneham	250	17-6/5-9	7\$	12\$	x	a	a, c		a	x	a, b	x														175
Vincennes	84	17-6/5-9	7\$	12\$	x	a, b	c		a	x	a, b															132
REGION DU MONT-SAINT-ANNE																										
Mont-Sainte-Anne	166	17-6/5-9	7\$	12\$	x	a	a, c	x			a	a, b	x							b	x	x	a, b	x		138 et 360
REGION DU BAS SAINT-LAURENT/GASPESIE																										
Amqui	119	17-6/5-9	7\$	12\$	x	a	b	x	a, b		a, b	x	x							b	x	x				132
Baie de Percé	140	17-6/5-9	7\$	7\$	x	b														b	x					132
Bic (exploité par un concessionnaire)																										
Cap-Blanc	98	17-6/29-8	12\$	12\$	x	a					a, b	x														132
Etang-à-la-Truite	24	4-6/5-9	7\$	9\$05	x		a, c	x	a		a															195
La John	22	4-6/5-9	7\$	12\$	x	a	c	x	a		a, b	x														195
Lac Madeleine	10	4-6/5-9	7\$	7\$			b	x	b																	299
Lac Rimouski	22	4-6/5-9	7\$	9\$05	x	a	b	x	a, b		a	x	x							a, b	x		b	x		232
Mont-Albert	50	4-6/5-9	7\$	7\$	x	b	c	x	a																	299
Mont-Saint-Pierre	163	17-6/5-9	7\$	12\$	x	a, b	c	x	a	x	a, b															132
Port-Daniel	57	4-6/5-9	7\$	11\$	x	a, b	c	x	a		a, b	x	x							b	x	x				132
Ruisseau-L'Islet	25	17-6/6-11	7\$	7\$	x		c				a															v132
REGION DE LA COTE-NORD																										
Lac Walker	60	3-6/5-9	7\$	11\$	x	b	b	x	a, b																	138
Moisie	87	25-5/5-9	7\$	12\$	x	a	c	x	a, b		a, b															138
REGION D'ANTICOSTI																										
Baie Sainte-Claire	10	9-6/31-8	5\$	5\$					a		a															*
Ruisseau Kalimazoo	10	9-6/31-8	5\$	5\$					a		a															*

* Traversier via Sept-Iles, Rimouski ou Havre St-Pierre; vol régulier via Sept-Iles.

Source: Activités et tarifs. Parcs et réserves du Québec 1983-1984, MLCP, pp. 52-53.

L'hébergement disponible dans des 8 auberges et 340 chalets et pavillons offrait une capacité total d'environ 2 000 personnes-jours⁸⁹. Le tableau 48 nous montre les différentes activités et services disponibles dans les parcs et réserves du Québec. Sous les colonnes "hébergement", la localisation des services d'hébergement dans chacun des parcs est indiquée par une croix.

⁸⁹Extrait de la brochure du MLCP, Activités et tarifs, Parcs et réserves du Québec, 1983-84. La capacité d'hébergement dans les pavillons et chalets est de 1 651. A cela s'ajoute la capacité d'hébergement dans les auberges évaluée à près de 350.

La répartition régionale de ces établissements démontre que ceux qui offrent de l'hébergement se situent en grande majorité dans l'Outaouais, en Abitibi-Témiscamingue ainsi que sur la Côte-Nord et au Nouveau-Québec alors que les environs de Montréal regroupent surtout ceux qui ne fournissent que l'accès à des activités de pêche.

Réseau 2

A ces modes d'hébergement hôtelier s'ajoute le réseau 2 incluant les résidences secondaires et chalets, l'hébergement à la ferme et le gîte du passant.

Les résidences secondaires sont un type d'hébergement touristique que l'on a parfois négligé de considérer comme tel. La fréquentation d'une résidence secondaire est un type de tourisme assez particulier tant au niveau des effets économiques que sociaux et culturels qu'il entraîne dans le milieu où il s'exerce.

Selon les données de Statistique Canada, le pourcentage des ménages québécois qui possédaient une résidence secondaire s'élevait en 1971, 1974 et 1976 à 8,6%, 9,2% et 8,2% respectivement.⁹⁰ Des données regroupées par l'Office de Planification et de Développement du Québec laissent cependant supposer que les résidences dites secondaires au Québec n'appar-

⁹⁰Voyages, tourisme et loisirs de plein air, Résumé statistique 1974-1975, Statistique Canada, # 66-202.

tiennent pas qu'à des Québécois et encore moins à des résidents des régions où elles sont implantées.

En effet, l'analyse des données portant sur la répartition des résidences secondaires entre les régions administratives du Québec démontre, comme on pouvait s'y attendre, une concentration de celles-ci dans trois régions principales, c'est-à-dire dans les environs de Montréal (06; au nord 34,33% et au sud 10,25%), dans l'Outaouais (07; 16,40%) et près de Québec (03; 12,35%). La répartition des propriétaires selon les régions était cependant différente. Les régions de Montréal et de Québec constituaient le lieu d'origine de 70% des propriétaires. Le calcul d'un coefficient de la répartition des résidences par rapport à celle des propriétaires au niveau régional permet de comparer la répartition régionale des propriétaires de résidences secondaires à la répartition régionale des résidences secondaires. La région de l'Outaouais est de loin la plus "réceptrice" de vacanciers de résidences secondaires. Les Cantons de l'Est et Trois-Rivières sont les deux autres régions caractérisées dans leur ensemble comme des régions réceptrices de vacanciers de résidences secondaires. De plus, si l'on étudie les données portant sur chacune des sous-régions de Montréal, le nord et le sud (dans une moindre mesure) sont réceptrices alors que le centre est le foyer principal de l'émission des vacanciers de résidences secondaires.

Les pourcentages qui nous permettent d'appuyer cette analyse et de dire que les régions "originellement" rurales sont envahies par des tou-

ristes non originaires de la région mais qui s'y établissent de façon de plus en plus permanente sont présentées au tableau 49.

TABLEAU 49
REPARTITION REGIONALE DES RESIDENCES SECONDAIRES
ET DE LEURS PROPRIETAIRES

Régions	Résidences secondaires en 1975 (167 568)	Propriétaires en 1971 (138 050)	Coefficient: % des résidences
	———— % ————	———— % ————	———— % des proprié- taires
01	3,7	3,99	0,91
02	5,1	5,49	0,91
03	12,4	13,29	0,92
04	7,8	6,71	1,15
05	6,3	3,81	1,64
06	45,8	57,58	0,79
sud	10,3	9,15	1,12
centre	1,2	42,93	0,02
nord	34,3	5,52	6,21
07	16,4	4,51	3,63
08	1,0	3,14	0,30
09	1,2	1,48	0,80
Le Québec	100,0	100,0	1,00

L'utilisation de données portant sur plusieurs années ne devrait pas poser de problèmes étant donné la faible augmentation globale du nombre de propriétaires de résidences secondaires et la proportion à peu près stable du nombre de ceux-ci par rapport au nombre de ménages québécois, soit:

	Nombre de ménages ('000)	Ménages avec résidences secondaires Nombre ('000)	%
1971	1 594	138	8,6
1974	1 721	158	9,2
1976	1 832	150	8,2

Extrait du Bulletin statistique 1977, p. 132.

Source: Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier IV, p. 137.

La capacité totale d'accueil dans les fermes d'hébergement et dans les gîtes du passant s'élève à l'été 1983 à 575 places dans 149 gîtes et fermes,⁹¹ ayant ces clientèles-cibles quelque peu différentes comme leur description nous l'indique à la citation suivante:

- "Le gîte du passant est une adaptation en milieu rural du gîte et petit déjeuner (bed and breakfast) que l'on retrouve dans certaines villes."

- "Les gîtes du passant accueillent pour une ou deux nuitées les voyageuses et voyageurs itinérants. C'est en somme une merveilleuse façon de découvrir la campagne par le charme de ses gens, tout en refaisant "le plein" de bonne humeur avant de poursuivre la route."⁹²

- "Un séjour à la ferme est une expérience unique en milieu rural. En plus d'avoir l'occasion de prendre une bouffée d'air à la campagne, vous avez la chance d'être accueilli par les agriculteurs qui ne demandent qu'à vous initier à leur mode de vie. Vous pouvez même participer aux travaux de la ferme."⁹³

Ces deux modes d'hébergement sont complémentaires dans leurs objectifs, et les participants à ces programmes appartiennent à la Fédération des agriculteurs du Québec et au groupe Vacances-Familles dont les objectifs sont de fournir au plus grand nombre un loisir touristique de qualité en profitant des bienfaits de la vie rurale québécoise.

⁹¹Centre de vacances et gîtes touristiques au Québec, 1983-1984, MLCP, pp. 63 à 94.

⁹²Ibidem, p. 63.

⁹³Ibidem, p. 77.

Vacances-familles et la Fédération des agriculteurs du Québec travaillent en collaboration avec les Ministères de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation ainsi que du loisir, de la chasse et la pêche pour offrir des séjours vacanciers à la ferme dans la plupart des régions du Québec. Le réseau des fermes d'hébergement s'est développé en vue de répondre à de nombreux besoins de la population du Québec. L'urbanisation et tout son cortège d'inconvénients physiques et sociaux fait croître chez une portion croissante de la population le désir de se retrouver à la campagne dans le calme de la nature, dans le voisinage des traditions rurales tout en jouissant, il va sans dire, d'un minimum de confort moderne dont la majorité des touristes ne peuvent se passer maintenant. C'est dans cette perspective que les divers organismes mentionnés ont conjugué leurs efforts pour développer un réseau d'accueil rural au Québec. Les vacances à la ferme offrent d'abord "une expérience humaine" et permettent aux citadins de découvrir et de participer aux activités quotidiennes de la ferme, de satisfaire leur quête d'espace, d'air pur et de verdure, en plus de leur donner accès à des activités dont la diversité s'accroît continuellement d'une année à l'autre tant en ce qui touche le plein air que la familiarisation avec les techniques artisanales. Ce réseau, de même que le gîte du passant, facilite de plus la mise en valeur des possibilités touristiques du milieu rural. Il permet entre autres choses de faire connaître des expériences vécues par les ruraux et d'accroître la viabilité de petites entreprises artisanales. Un exemple probant est

présenté en annexe⁹⁴ dans un texte publié par la revue Châtelaine mettant en lumière les aspects innovateurs d'un séjour vécu sur une ferme d'accueil. Quoique Vacances-familles en collaboration avec la Fédération des agriculteurs ait consacré la plus grande partie de ses efforts à développer un réseau d'hébergement, elle a aussi effectué des ententes avec de nombreux hôtels et auberges pour rendre accessibles à ses membres des nuitées dans de nombreux établissements hôteliers du Québec. A l'été 1984, de telles ententes existent avec 51 établissements dans toutes les régions du Québec. Les villes où ce service est disponible sont les suivantes :

LISTE DES VILLES (ET REGIONS TOURISTIQUES)

PAR ORDRE ALPHABETIQUE

1. Amqui (GASPESIE)
2. Baie Comeau (DUPLESSIS)
3. Carleton (GASPESIE)
4. Causapscal (GASPESIE)
5. Chandler (GASPESIE)
6. Chicoutimi (SAGUENAY/LAC ST-JEAN)
7. Compton (ESTRIE)
8. Drummondville (COEUR DU QUEBEC)
9. Eboulements (les) (CHARLEVOIX)
10. Gaspé (GASPESIE)
11. Gatineau (OUTAOUAIS)
12. Granby (ESTRIE)
13. Havre St-Pierre (DUPLESSIS)
14. Hull (OUTAOUAIS)
15. Joliette (LANAUDIERE)
16. Jonquière (SAGUENAY/LAC ST-JEAN)
17. Lac Delage (QUEBEC)
18. Lac Etchemin (PAYS DE L'ERABLE)
19. Laval (LAURENTIDES)
20. Lévis (QUEBEC)
21. Longueuil (RIVE-SUD)

⁹⁴Annexe 4.

22. Malbaie (1a) (CHARLEVOIX)
23. Maria (GASPESIE)
24. Matane (GASPESIE)
25. Mirabel (LAURENTIDES)
26. Mistassini (SAGUENAY/LAC ST-JEAN)
27. Mont-Laurier (LAURENTIDES)
28. Mont Ste-Anne (QUEBEC)
29. Montréal (centre-ville) (MONTREAL)
30. Montréal (St-Laurent) (MONTREAL ST-LAURENT)
31. New-Richmond (GASPESIE)
32. Plessisville (COEUR DU QUEBEC)
33. Québec (QUEBEC)
34. Rimouski (BAS ST-LAURENT)
35. Rivière-au-Renard (GASPESIE)
36. Rivière-du-Loup (BAS ST-LAURENT)
37. Roberval (SAGUENAY/LAC ST-JEAN)
38. Sept-Iles (DUPLESSIS)
39. Sherbrooke (ESTRIE)
40. Ste-Anne-des-Monts (GASPESIE)
41. St-Félicien (SAGUENAY/LAC ST-JEAN)
42. Ste-Foy (QUEBEC)
43. St-Georges (PAYS DE L'ERABLE)
44. St-Hyacinthe (RIVE-SUD)
45. St-Jean-Port-Joli (PAYS DE L'ERABLE)
46. St-Joseph-de-la-Rive (CHARLEVOIX)
47. St-Marc sur le Richelieu (RIVE-SUD)
48. Ste-Marguerite Station (LAURENTIDES)
49. Thetford-Mines (ESTRIE)
50. Trois-Rivières (COEUR DU QUEBEC)
51. Val d'Or (ABITIBI)⁹⁵

Le tableau 50 fournit la répartition de ces fermes et gîtes au Québec, et nous révèle une très grande inégalité dans leur distribution géographique. Les régions administratives de Montréal et de Québec sont à l'avant garde de ce phénomène, cependant le Bas Saint-Laurent/Gaspésie, le Saguenay/Lac Saint-Jean et les Cantons de l'Est sont déjà pourvus d'un certain nombre de gîtes et de fermes d'accueil.

⁹⁵Extrait de Le Journal Vacances-Familles, Juin-Juillet-Août 1984, p. 6.

TABLEAU 50
 REPARTITION REGIONALE DES GITES DU PASSANT ET
 DES SITES DE SEJOUR ET DE PROMENADE A LA FERME - 1983

Région	Gites du passant (non inscrits comme fermes)	1983 Fermes participantes	Total	1981 Fermes d'hébergement participantes
01	19	10	29	28
02	9	12	21	14
03	15	22	37	19
04	-	3	3	4
05	2	16	18	14
06	10	24	34	13
07	-	5	5	4
08	-	2	2	2
09	-	-	-	-

Source: 1983 - Compilation faite à partir de la brochure du MLCP. Centres de vacances et gîtes touristiques au Québec, 1983-1984.
 1981 - Compilation à partir de la brochure du MLCP et de la Fédération des agricotours du Québec. Séjours à la ferme, Répertoire 1981.

Réseau 3

Le réseau 3 se compose de résidences d'étudiants dans les CEGEP et universités. Ces résidences sont occasionnellement accessibles aux touristes et mettent à la disposition principalement des groupes, les résidences d'étudiants au cours des congés scolaires. Près de 8 000 lits peuvent ainsi être disponibles au cours de certaines périodes de l'année, principalement au cours de l'été..

Réseau 4

Le réseau 4 est composé d'établissements gérés par des organismes sans but lucratif et comprend les auberges de jeunesse, les camps et colonies de vacances de même que les bases de plein air.

Les auberges de jeunesse s'adressent bien sûr aux jeunes qui voyagent. Elles acceptent habituellement les jeunes pour un maximum de deux jours. Au nombre de 35 en 1973, elles n'étaient plus que 21 au Québec en 1984. Les difficultés financières sont en grande partie responsables de cette diminution de la capacité d'accueil.

Les camps de vacances constituent une forme d'hébergement complémentaire tout particulièrement pour des groupes. Le traditionnel camp de vacances pour les jeunes tend en effet à élargir sa vocation et à accueillir des groupes plus variés souvent originaires de milieux défavorisés ou aussi participant à des stages de toutes sortes. A ce titre, les camps de vacances s'apparentent de plus en plus aux bases de plein air dont le réseau est en train de se développer au Québec. Selon le répertoire du MLCP "les camps de vacances se définissent de plus en plus comme étant des lieux de vacances où différentes clientèles se donnent rendez-vous pour profiter ensemble de leur temps libre. Des programmes diversifiés y sont offerts en toute saison. Au cours de l'été, plusieurs camps de vacan-

ces organisent des séjours pour jeunes"⁹⁶. "Les camps familiaux s'adressent bien sûr à toutes les familles, mono et bi-parentales, qui veulent vivre une expérience communautaire tout en prenant des vacances en famille. Un tel séjour est basé sur la découverte des attraits de la nature et du plein air, mais d'autres activités de loisir peuvent y être pratiquées."⁹⁷ "Les centres et bases de plein air sont des lieux privilégiés dans l'appriovissement, la sensibilisation et l'utilisation rationnelle et progressive du milieu naturel dans le contexte de loisir de plein air."⁹⁸

La capacité d'accueil dans ces établissements a un peu diminué entre 1978 et 1984, passant de 34 028 en 1978 (tableau 38) à 32 903 en 1984. Le tableau suivant présente le nombre d'établissements et la capacité d'accueil selon la catégorie d'hébergement pour l'année 1984.

TABLEAU 51
 NOMBRE D'ETABLISSEMENTS ET CAPACITE D'ACCUEIL
 DANS LES AUBERGES DE JEUNESSE, LES CAMPS DE VACANCES,
 CAMPS FAMILIAUX ET CENTRES ET BASES DE PLEIN AIR AU QUEBEC - 1984

	<u>Nombre d'établissements</u>	<u>Capacité d'accueil</u>
Auberges de jeunesse	26	1 437
Camps de vacances	189	25 060
Camps familiaux	23	2 350
Centres et bases de plein air	28	4 056

Source: Centres de vacances et gîtes touristiques au Québec, 1984-1985, MLCP.

Toutes les régions possèdent au moins un centre ou une base de plein air offrant une gamme variée d'activités. Certains apparentent ces équipements qui relèvent d'ailleurs du Ministère des loisirs, de la chasse et de la pêche, davantage aux loisirs qu'au tourisme.

La répartition régionale des auberges de jeunesse, camps de vacan-

TABLEAU 52
REPARTITION REGIONALE
AUBERGES DE JEUNESSE - CAMPS DE VACANCES -
CAMPS FAMILIAUX - CENTRES ET BASES DE PLEIN AIR

	Auberges de jeunesse	Camps de vacances	Camps familiaux	Centres & bases de plein air
01	8	10	0	1
02	3	9	0	3
03	4	27	1	4
04	1	8	1	0
05	5	26	4	6
06	2	85	17	9
07	1	14	0	1
08	-	6	0	2
09	2	4	0	1

Source: Centres de vacances et gîtes touristiques au Québec, 1984-1984, MLCP.

Conclusion sur l'hébergement

L'hébergement touristique en milieu rural a subi depuis une dizaine d'années des modifications influencées par les exigences des consommateurs en terme de qualité et de services ainsi que par les contraintes monétaires que la situation économique impose.

Le tableau 38 (page 155) qui retrace le portrait d'ensemble du réseau d'hébergement et d'accueil pour les touristes au Québec nous montre une diminution au cours des cinq années 1978-1983 du nombre d'établissements de type hôtelier et de terrains de camping et caravanning alors que

le nombre de pourvoieries et de chalets et pavillons dans les parcs augmentait légèrement. Parallèlement on note une croissance de la taille de l'établissement moyen à la fois dans le réseau de type hôtelier et dans les terrains de camping et de caravanning.

Les changements qui se sont produits au cours de la période 1978-1983 ne modifient pas sensiblement l'analyse du réseau d'hébergement et d'accueil préparée pour le comité interministériel OPDQ - MLCP sur les villages de vacances-familles.⁹⁹ Les établissements privés exploités à des fins commerciales pour le tourisme demeurent en nombre l'élément le plus important du réseau d'hébergement et est complété par les établissements commerciaux. Les terrains de camping et de caravanning fournissent alors la plus grande capacité d'accueil. L'hébergement dans les établissements gérés par des organismes sans but lucratif maintient son importance relative par rapport à l'ensemble.

⁹⁹Analyse citée aux pages 153-154.

TABLEAU 53
CAPACITE DU RESEAU D'HEBERGEMENT ET D'ACCUEIL AU QUEBEC
NOMBRES ET POURCENTAGES - 1978-1983

	1978		1983		1978		1983	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Réseau 1		2,6		2,1		32,8		30,4
Sous-catégorie 1	2 672		1 965		146 913		130 211	
Sous-catégorie 2			1 764		242 366		246 794	
Réseau 2		97,2				63,6		66,2
Sous-catégorie 1	167 568		182 520 ¹	97,8	754 056		821 340	
Sous-catégorie 2	471		146 ²		2 601		738 ²	
Réseau 3	26	-	26	-	8 284	0,7	8 284	0,6
Réseau 4	300	0,2	243	0,1	34 028	2,9	32 903	2,8
			186 664		1 188 248		1 240 270	

¹ En assumant que le pourcentage des ménages possédant une résidence secondaire est demeuré stable à environ 8,4% (moyenne de 1971 et 1976)

² Seules sont incluses les fermes d'hébergement

Source: Tableau 38, page 155.

Si l'on considère la situation dans les régions rurales dans les différents réseaux à l'aide du tableau 54 qui montre la répartition entre les deux grandes régions urbaines de Montréal et de Québec et les autres régions des établissements et de la capacité d'accueil au Québec, on ne peut que noter une plus grande importance relative dans les régions rurales des modes d'hébergement liés aux activités de plein air, habituellement disponibles à des coûts plus réduits et sur une base saisonnière. On a parallèlement déjà noté une amélioration des services offerts dans cer-

tains de ces modes d'hébergement, à savoir dans les terrains de camping et de caravanning. Les terrains de camping et de caravanning en régions rurales sont dans l'ensemble un peu plus grands que ceux des régions de Montréal et de Québec puisque les régions rurales possèdent 52,8% de la capacité d'accueil avec 49,5% des terrains. Il en est cependant tout autrement des terrains situés dans les parcs et réserves du Québec ainsi que des établissements hôteliers.

TABLEAU 54
 REPARTITION ENTRE LES REGIONS URBAINES ET RURALES
 DES ETABLISSEMENTS D'HEBERGEMENT ET DE LA CAPACITE D'ACCUEIL

	Régions de Montréal et de Québec %	Autres régions %	Le Québec %
- Hébergement hôtelier (1979)			
Etablissements	55,3	44,7	100,0
Chambres	64,2	35,8	100,0
- Terrains de camping et de caravanning (1983)			
Terrains	50,5	49,5	100,0
Emplacements	47,2	52,8	100,0
- Pourvoieries (1984)			
Organisations	10,5	89,5	100,0
Capacité d'accueil	11,8	88,2	100,0
- Camping dans les parcs et réserves (1984)			
Terrains	41,4	68,6	100,0
Emplacements	50,2	49,8	100,0
- Résidences secondaires et chalets (1975)	58,2	41,8	100,0
- Gîtes du passant et fermes d'hébergement (1983)	47,7	52,3	100,0
- Auberges de jeunesse			
Nombre	23,0	77,0	100,0
Capacité d'accueil	28,6	71,4	100,0
- Camps et colonies de vacances			
Nombre	59,3	40,7	100,0
Capacité d'accueil	63,6	36,4	100,0
- Camps familiaux			
Nombre	78,0	22,0	100,0
Capacité d'accueil	76,1	23,9	100,0
- Bases en plein air			
Nombre	46,4	53,6	100,0
Capacité d'accueil	55,5	44,5	100,0

Source: Les données sont reprises des tableaux 41-44-46-48-49 et 50

La construction d'hôtels de 100 chambres et plus dans les grands centres urbains est responsable de l'augmentation de la taille moyenne des établissements hôteliers de 25,3 chambres en 1978 à 30,5 chambres en 1983. Ceci laisse croire en une détérioration de la part relative des régions rurales dans la capacité totale d'accueil de ce type. Les plus récentes données disponibles présentées au tableau 41 de la page 163 démontrent que les deux régions de Montréal et de Québec avaient au cours des années 1970 diminué leur part des établissements mais varié à la baisse entre 1970 et 1978 puis à la hausse en 1979 leur part des chambres. La croissance du nombre des établissements de 100 chambres et plus entre 1978 et 1983 (se référer au tableau 40 page 158) ne peut qu'accroître l'importance de la capacité d'accueil hôtelière des grands centres. Le tableau suivant reprend certaines données sur la répartition régionale des établissements et des chambres du réseau hôtelier pour les années 1970-1978 et 1979.

c

TABLEAU 55
 IMPORTANCE RELATIVE DES ETABLISSEMENTS ET DES CHAMBRES
 DU RESEAU HOTELIER SELON LES REGIONS URBAINES ET RURALES

	Nombre d'établissements			Nombre de chambres		
	1970	1978	1979	1970	1978	1979
	%			%		
Régions de Montréal et de Québec (06 et 03)	59,5	55,6	55,3	66,1	61,6	64,2
Autres régions	40,5	44,4	44,7	33,9	38,4	35,8

Source: 1970 et 1978 Une analyse du réseau d'établissements d'accueil et d'hébergement du Québec utilisables pour des vacances familiales, 1980, p. 33.

1979 Bilan touristique 1978-1979, MTCP

En ce qui concerne les terrains de camping et de caravanning, les régions rurales sont relativement bien pourvues par rapport à l'ensemble du Québec. En effet, quoique la taille moyenne des terrains ait augmenté et que les régions touristiques situées dans la région administrative de Montréal possèdent des terrains offrant un plus grand nombre d'emplacements de camping, l'ensemble des régions rurales possède plus de la moitié des terrains de camping et de caravanning et 45,5% des emplacements. Le tableau suivant tiré des tableaux 43 et 44 (pages 167 et 168) montre la répartition des terrains de camping et de caravanning et des emplacements entre les régions urbaines et rurales du Québec.

TABLEAU 56
 IMPORTANCE RELATIVE DES TERRAINS DE CAMPING ET
 DE CARAVANNING ET DES EMPLACEMENTS SELON LES REGIONS
 DE MONTREAL, DE QUEBEC ET LES AUTRES REGIONS

Régions administratives	Terrains		Emplacements
	1976-77	1983	1983
	% ——— % ———		% ———
De Montréal (06)	28,1	31,7	39,2
De Québec (03)	22,4	15,5	15,3
Autres régions	49,5	52,8	45,5

Source: Compilations à partir des tableaux 43 et 44.

La correspondance entre les régions administratives et les régions touristiques est faite en tenant compte des grandes aires de territoires et non des frontières précises.

Les pourvoieries offrant le gîte sont l'apanage des régions rurales et plus particulièrement de quelques-unes. A cet égard on remarque que 89,5% des pourvoyeurs avec gîtes sont situés dans les régions autres que Montréal et Québec et qu'ils dispensent 88,2% de la capacité d'accueil de ce type d'hébergement.¹⁰⁰

Les services et l'hébergement offerts dans les parcs et réserves du gouvernement du Québec sont aussi un élément important de l'accueil en

¹⁰⁰Se référer au tableau 46 page 172.

milieu rural. Avec 68,6% des terrains, les régions rurales possèdent 49,8% des emplacements dans les terrains de camping du MLCP. La région de Québec compte la moitié des auberges du MLCP. Trois des quatre auberges étant situées dans le Parc des Laurentides.

En ce qui concerne les modes d'hébergement moins importants du point de vue de leur capacité d'accueil, ils sont inégalement répartis sur le territoire. Les auberges de jeunesse, puis les bases de plein air et enfin les camps et colonies de vacances se retrouvent relativement plus souvent dans les régions rurales alors qu'un faible pourcentage de camps familiaux sont situés ailleurs que dans les régions de Montréal et de Québec.

1.4.1.2. Restauration

Il est difficile de parler de la restauration d'un point de vue essentiellement touristique, car c'est une industrie de services qui touche directement à tous les aspects de la vie économique et sociale. On peut cependant noter qu'indépendamment des causes fondamentales d'accroissement de la demande pour les services de restauration accrus ou améliorés, le nombre total d'établissements desservant le marché québécois ainsi que leurs recettes totales ont augmenté très régulièrement depuis le début des années soixante-dix comme le montrent les données suivantes.

TABLEAU 57
 TAUX DE CROISSANCE ANNUEL DES RECETTES
 DES ETABLISSEMENTS DE RESTAURATION

	%
1983	9,2
1982	- 0,5
1981	-
1980	-
1979	-
1978	7,9
1977	6,9
1976	11,6
1975	10,4
1974	10,0
1973	11,5
1972	9,5
1971	6,7
1970	1,5
1969	2,6
1968	- 5,4
1967	8,4

Source: Statistique Canada, # 63-001 M et # 63-011-M

Ce qui avait semblé acquis comme perspective de croissance a selon une étude récente¹⁰¹ non publiée subi un revirement important. On y remarque que l'année 1981 a été particulièrement difficile pour les restaurants alors que 3 500 des 10 700 établissements au Québec ont subi des pertes et qu'à peine 5% d'entre eux ont réalisé des profits supérieurs à 8% au cours de cette même année. On peut certainement relier à la situa-

¹⁰¹Etude effectuée par la firme Bédard & Associés pour le compte de la Fondation de l'association des restaurateurs du Québec. Guy Pinard, dans un article de La Presse, 21 août 1982 intitulé "La restauration au Québec: un plat qui sûrit!", il y fait référence.

tion économique la baisse des recettes et des profits dans la plupart des restaurants québécois en 1981.

Quoiqu'il soit difficile de préciser le nombre exact d'établissements de restauration de toutes catégories, incluant les salles à dîner, casse-croûte, drive-in, comptoirs de mets pour emporter, etc... le marché est en continuelle expansion. Les données officielles estimaient le nombre de restaurants à plus de 22 000 en 1980 dont 10 500 étaient ouverts toute l'année. En 1976, il y en avait 7 652 selon Statistique Canada.¹⁰² Plus de 61% de ces établissements étaient situés dans la région de Montréal et 14% dans celle de Québec¹⁰³ laissant le quart de ces services dans l'ensemble des autres régions du Québec. La répartition régionale des restaurants au Québec en 1977 était la suivante:

¹⁰²Statistique Canada, Food and Beverage Industry Survey # 63-529 occasionnel.

¹⁰³L'offre touristique québécoise", par Roger Nadeau, p. 48.

TABLEAU 58

REPARTITION REGIONALE DES RESTAURANTS - 1977

Régions administratives	%
01	3,4
02	3,0
03	14,5
04	7,1
05	4,4
06	61,5
07	3,1
08	1,5
09	1,5
Le Québec	100,0

Source: Bulletin Statistique du Québec, 1977

Les restaurants à succursales et les établissements opérant sous franchise ont bénéficié du plus important taux de croissance au cours de la dernière décennie. Selon Statistique Canada¹⁰⁴ le taux de croissance annuel moyen des recettes des restaurants à succursales et des restaurants indépendants était très différent tel que le montre le tableau suivant:

¹⁰⁴Statistiques Canada, # 63-011M.

TABLEAU 59
 TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN DES RECETTES
 ESTIMES DANS LES RESTAURANTS A SUCCURSALES¹ ET
 DANS LES RESTAURANTS INDEPENDANTS

	Restaurants à succursales %	Restaurants indépendants %
1965-1970	29,7	1,7
1971-1975	4,7	11,4
1976-1978	28,9	8,7

¹ Les restaurants à succursales incluent ceux qui font partie d'une chaîne de 4 établissements ou plus appartenant à un même propriétaire.

Source: Statistique Canada # 63-011M

Leur importance relative est encore faible mais la tendance actuelle risque d'avoir des conséquences sérieuses à moyen terme si aucun changement ne se produit. Le développement de services de restauration en franchises signifie une standardisation du produit laissant peu de place pour l'originalité et les spécialités locales ou régionales. De plus, on a observé une diminution des revenus des restaurants licenciés¹⁰⁵ (de 5,7% entre janvier 1981 et janvier 1982)¹⁰⁶ alors que ceux des restaurants non licenciés augmentaient de 9,6%. Le phénomène des restaurants à

¹⁰⁵Un restaurant est licencié lorsqu'il détient un permis de vente de vins et de boissons alcoolisées.

¹⁰⁶Selon l'article de Guy Pinard intitulé "La restauration au Québec: un plat qui sûrit!"

succursales, la popularité croissante de certains types de restaurants détenus par des propriétaires de franchises et tout particulièrement de la restauration-minute ne sont pas étrangers à cette situation. On estimait en 1975 la part de marché des restaurants à succursales à 6,5% et en 1979 elle passait à 9,4%,¹⁰⁷ ce qui représente une augmentation de près de 3% entre 1975 et 1979. De plus la législation en ce qui a trait à l'octroi de permis d'alcool a entraîné de nombreux établissements à opérer sans un tel permis et a favorisé l'apparition d'une nouvelle classe de restaurants de type traditionnel dans lequel le consommateur apporte son vin ou sa bière.

La période difficile vécue par la restauration traditionnelle et dont l'ampleur se reflète dans "le passage en 10 ans de quelques 560 restaurants de la restauration traditionnelle au "fast food"¹⁰⁸ inquiète évidemment tous ceux qui se préoccupent de la qualité des produits disponibles. Les phénomènes de restaurants à succursales, de l'expansion des franchises ainsi que la popularité grandissante de la cuisine rapide, ont des conséquences inévitables sur la qualité de l'offre touristique car la restauration est une importante composante du produit et l'occasion d'interrelations économiques et sociales entre les établissements, le milieu et les visiteurs. L'uniformisation des produits offerts au niveau de la

¹⁰⁷Guy Pinard, "La restauration au Québec: un plat qui sûrit." La Presse, 21 août 1982.

¹⁰⁸Ibidem., La période à laquelle l'article fait référence est celle de 1971 à 1981.

restauration est défavorable à la qualité et comme les chaînes et les franchises s'appuient sur une certaine proportion de choix communs et sur une prise de décisions centralisée quant aux biens et services offerts et à l'approvisionnement elle ne peut avoir qu'un impact négatif sur le développement d'une industrie touristique régionale de même qu'entraîner une diminution des achats d'approvisionnements effectués sur place.

La préoccupation de maintenir une gastronomie québécoise authentique a suscité de nouveaux projets au Québec. Quoiqu'encore embryonnaire celui des "tables champêtres du Québec" développé par la Fédération des agriculteurs du Québec en collaboration avec l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, l'Office des producteurs de lait et le CEGEP de Granby (technique du tourisme) vise à développer un réseau où est offert chez l'habitant le couvert sans le gîte. Tout récent, ce programme offre au cours de l'été 1984, 9 tables champêtres (3 dans la région administrative de Québec, 5 dans celle de Montréal et une dans celle des Cantons de l'Est).¹⁰⁹ La "table champêtre, programme en vigueur durant la période estivale, permet à un groupe de 4 à 12 personnes de déguster un repas chez les agriculteurs où l'accueil chaleureux des hôtes et la qualité de la cuisine vous combleront ... et tout ça, dans l'environnement agréable du milieu rural".¹¹⁰ Mis à l'essai avec la participation de producteurs agricoles spécialisés, le programme vise "à mettre en valeur la cuisine

¹⁰⁹Centres de vacances et gîtes touristiques au Québec - 1983-1984, MICP, p. 96.

¹¹⁰Ibidem, p. 95.

québécoise, faire découvrir le patrimoine régional et hausser le développement de la production de la ferme".¹¹¹ Les tarifs sont de 15\$ par adulte et de 8\$ par enfant de moins de 12 ans pour un repas. Cet intéressant programme ne représente cependant qu'une goutte d'eau dans ce vaste marché qui est présentement l'appât de grosses entreprises. La crise actuelle et les hauts taux d'intérêt, risquent évidemment de décimer les entreprises implantées moins solidement. En 1981, on a enregistré 329 faillites¹¹² dans le domaine de la restauration. Les nouvelles habitudes des consommateurs, le développement de la restauration minute non taxé (en comparaison avec les repas de plus de 3,25\$ dans un restaurant traditionnel qui sont touchés pas la taxe), les demandes salariales du personnel, la concurrence vive et variée, etc... constituent certaines des causes auxquelles on attribue les difficultés du restaurateur traditionnel.

On pourrait noter des tentatives de la part du gouvernement québécois en vue d'innover de nouvelles avenues, qu'il s'agisse de Croque-Bec, ou de la législation quant à l'octroi d'un permis d'alcool.

Croque-Bec, première tentative visant à donner un caractère québécois à la restauration-minute, s'est d'abord assuré d'un succès important lorsqu'à l'été 1979 était lancé le menu proposé par l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec. Devant l'accueil très favorable de cette for-

¹¹¹Extrait de l'article "Les tables champêtes du Québec" publié dans La Presse, 6 août 1982.

¹¹²"L'offre touristique québécoise" par Roger Nadeau p. 49.

mule, on a confié à l'Association des restaurateurs (ARQ) la fonction de régler certains problèmes plus techniques touchant l'automatisation de la production, la création d'une compagnie-mère et la recherche d'un cadre juridique permettant la distribution de franchises non récupérables par des multinationales. En novembre 1979, un rapport était remis au gouvernement québécois. Rien ne s'est produit depuis. Roger Nadeau résume ainsi l'état de la situation en 1982 "L'A.R.Q. accuse Québec d'immobilisme tandis que les fonctionnaires répondent que l'idée n'est peut-être pas mûre et qu'il sont en train de revoir toute l'affaire de fond en comble ajoutant laconiquement que pour eux, "ce n'est pas un job à plein temps"!... Et pendant que se construisent de nouveaux Burger King ou McDonald's nos "penseurs" à Québec se scandalisent du peu de spécificité du produit touristique québécois."¹¹³

En ce qui concerne le développement d'entreprises québécoises sous la forme de franchises dans l'industrie de la restauration, seule la "Rôtisserie St-Hubert" a réussi à se tailler une place importante non seulement au Québec mais aussi dans d'autres provinces et aux Etats-Unis. Il en existait en tout 60 à la fin de 1981 dont 17 étaient situés à Montréal.

Une autre initiative du gouvernement québécois, celle de libéraliser la consommation d'alcool apporté par les clients dans tous les établissements a fait se produire une levée de boucliers qui a abouti au sta-

¹¹³"L'offre touristique québécoise" par Roger Nadeau p. 51.

tu quo. La réaction vive des entrepreneurs qui voyaient s'envoler leur marge de profit contribue peut-être à maintenir la restauration au Québec dans un état stationnaire. En effet, les arguments des opposants reposent tout particulièrement sur une recherche de rentabilité axée sur des facteurs autres que le produit lui-même. L'augmentation du nombre et la viabilité de certains restaurateurs non licenciés permettant à leurs clients d'apporter leurs propres consommations alcooliques, suppose cependant qu'il y aurait place à une étude encore plus approfondie de la situation.

Le développement des services de restauration est lié à tout ce qui caractérise l'organisation sociale et les habitudes de vie. Une étude effectuée par Stephen L. J. Smith¹¹⁴ établit certaines corrélations entre des phénomènes sociaux et les dépenses per capita pour la restauration, dépenses qui se traduisent bien sûr par des recettes pour les restaurateurs. Au nombre des phénomènes sociaux qui exercent un effet positif sur les dépenses de restauration il note l'urbanisation, l'augmentation du nombre de femmes dans la population active, le revenu disponible élevé, le niveau de scolarisation de la population et le nombre de personnes seules dans la population. De plus, le nombre de nuitées passées par les touristes à l'extérieur de leur lieu habituel de résidence influence les recettes des établissements de restauration.

Dans les régions rurales du Québec, il existe à l'égard des phéno-

¹¹⁴"Restaurants and Dining Out: Geography of a Tourism Business", Annals of Tourism Research, Vol. 10, No 4, 1983, Pergamon Press.

mènes sociaux exerçant un effet positif sur les dépenses des individus dans les restaurants un certain retard en comparaison avec les régions métropolitaines. Tout particulièrement en ce qui concerne l'urbanisation, le nombre de femmes rattachées à la population active, le revenu disponible et le niveau de scolarisation.

De ~~même~~^{plus}, s'il faut en croire ce qui se passe outre-frontières, le Québec serait à l'avant-garde en ce qui concerne le nombre de restaurants. En effet, alors que le Québec compte un restaurant pour 500 habitants, en Ontario (la province voisine) il existe un restaurant pour 1 000 habitants.¹¹⁵ Les caractéristiques démographiques, les comportements et habitudes de consommation ainsi que le style de vie en seraient responsables.

1.4.1.3. Attraits, attractions et équipements

Les attrait, attractions et équipements sont les composantes qui dans un voyage d'agrément motivent le séjour et sa durée. L'existence d'attrait naturels, d'attractions construites ou aménagées de même que d'équipements de loisirs ou culturels incitent le touriste à se déplacer et à profiter plus ou moins longtemps de l'hospitalité d'une région. Quoiqu'ils nécessitent dans la majorité des cas d'être supportés par des aménagements adéquats, routes, hôtels, restaurants, ils constituent sans

¹¹⁵Ibidem.

nul doute la base du développement d'un produit touristique. Les attraits, attractions et équipements sont ici étudiés sous les rubriques suivantes: la nature et les possibilités récréatives qui en découlent, le patrimoine et les aménagements socio-culturels ainsi que les installations récréatives diverses.

La nature et les possibilités récréatives que la nature permet de développer constituent l'élément premier à considérer. Au Québec, le réseau des lacs et rivières entourant l'axe fluvial central qu'est le Saint-Laurent représente un attrait indiscutable. Les régions montagneuses sont un second attrait naturel. Aménagées, elles constituent des lieux touristiques importants. Les parcs et réserves viennent en troisième lieu compléter l'offre québécoise en ce qui a trait aux attraits naturels. L'aménagement de ces attraits peut cependant seul permettre la traduction du potentiel naturel en produit touristique vendable. Nous en traitons ici tour à tour en ce qui concerne l'eau, la montagne et les parcs et réserves du Québec.

L'eau et la montagne sont les deux pôles principaux de développement du potentiel naturel en fonction des activités de plein-air, l'un axé sur les activités estivales, l'autre sur celles de l'hiver.

Les activités estivales sont au Québec difficilement identifiables à des équipements précis, tout particulièrement lorsqu'il s'agit de tourisme en milieu rural. Les lacs, rivières, sentiers naturels et parcs

sont le site des activités le plus souvent pratiquées, soit la baignade, la pêche, la planche à voile, le canotage, le pique-nique, etc... Des activités telles que le tennis, le golf et la voile, se pratiquent en milieu rural, dans des clubs spécialisés, centres de villégiature et bases de plein air bien organisés mais existant encore en nombre trop limité au Québec. Les principaux centres de villégiature et bases de plein air sont situés dans les régions de Montréal, Québec, des Cantons de l'Est et de l'Outaouais. Le tableau 60 présente la liste des bases de plein air ainsi que les équipements dont elles disposent pour les touristes.

TABLEAU 60

BASES DE PLEIN AIR AINSI QUE LEUR CLIENTÈLE ET LEURS ÉQUIPEMENTS
SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES, 1984

	CLIENTIÈLE				ÉQUIPEMENTS									
	Enfants	Adultes	Familles	Groupes	Bicyclettes	Canots	Chevaux	Escalade	Kayak	Planche à voile	Raquette	Skis de randonnée	Tentes	Voiliers
<u>Bas St-Laurent/ Gaspésie</u>														
Phénganook	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	X
<u>Saguenay/Lac St-Jean</u>														
CEPAL		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Lac Bouchette	X	X	X	X		X				X	X	X	X	X
St-Gédéon	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X
<u>Québec</u>														
Port-au-saumon	X	X	X	X										
4 Saisons	X	X	X	X		X		X			X	X	X	
Le Saisonnier	X	X	X	X		X					X	X	X	X
La Vigie	X	X	X	X		X				X	X	X	X	X
<u>Cantons de l'Est</u>														
Cité des Loisirs	X	X	X	X	X	X				X	X	X	X	X
Carrefour	X	X	X	X	X	X	X				X	X		
Davignon	X	X	X	X		X	X	X		X	X	X	X	
Domaine Fraser	X	X	X	X	X	X	X				X	X	X	X
Jouvence	X	X	X	X	X	X		X			X	X	X	X
Val-Estrie	X	X	X	X	X	X					X	X	X	
<u>Montréal</u>														
Auberge des jeunes travailleurs	X	X	X	X		X		X			X	X		X
La Cabouse	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X
Centre de conser- vation de la nature				X							X			
LES FORESTIERS	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X	
Gîte de la Boule	X	X	X	X		X		X			X			
Kennebec	X	X	X	X	X	X					X	X	X	
Marie-Paule	X	X	X	X	X	X		X			X	X	X	
Notre-Dame	X	X	X	X	X	X					X	X	X	
Le P'tit bonheur	X	X	X	X		X		X	X	X	X	X		X
Sainte Jeanne- d'Arc	X	X		X		X					X	X	X	
<u>Outaouais</u>														
Des Outaouais	X	X	X	X		X		X	X	X	X	X	X	X
<u>Abitibi - Témiscamingue</u>														
Du Lac Flavrian*	X	X		X										
Du Lac Mourier	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
<u>Côte Nord</u>														
Le Nord du Nord	X	X	X	X	X	X					X	X	X	

* Personnes handicapées

Sources: Centres de vacances et gîtes touristiques du Québec 1984-1985.
MLCP, pp. 69 à 73.

Les principaux sports d'hiver pratiqués au Québec sont: le ski alpin, le ski de fond, la raquette, la moto-neige, le patin et le curling. Ils représentent très souvent l'un des buts de déplacements de vacanciers au cours de l'hiver et se pratiquent à condition que des installations ou pistes aient été aménagées à cette fin. Le ski alpin est de loin l'activité d'hiver qui attire le plus de gens et qui nécessite les installations les plus élaborées et coûteuses. Quoique relativement concentrées dans certaines portions du territoire québécois les stations de ski alpin se sont développées de façon indépendante et ne sont pas intégrées à un aménagement planifié du territoire. Jacques Demers a brièvement catégorisé les stations de ski selon leur intérêt touristique. Il présente ainsi les différentes catégories.¹¹⁶

¹¹⁶Jacques Demers, Le tourisme en péril. pp. 111-112.

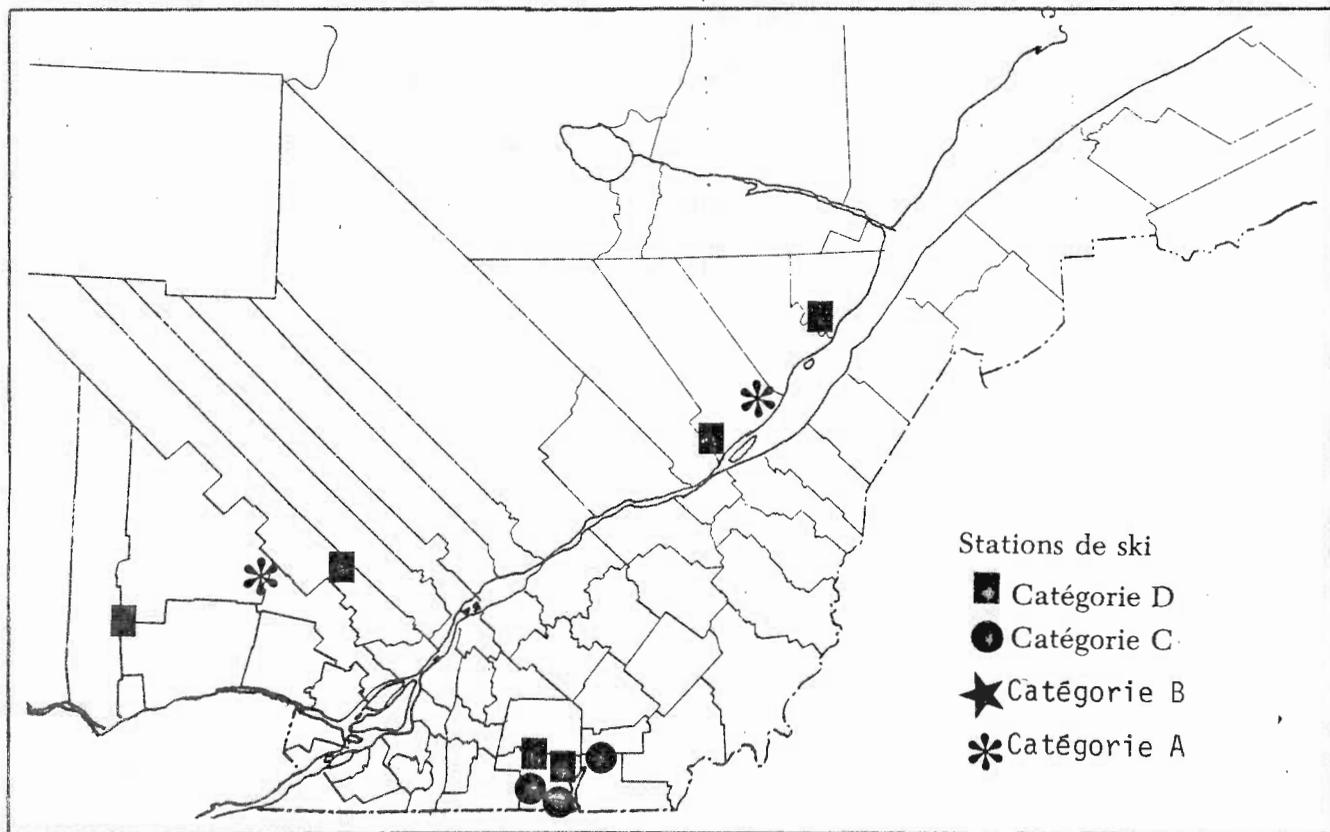
	Dénivellation en mètres
Catégorie A et B: Stations intégrées.	A - 600 et plus B - 500 à 600
Catégorie C: Centre d'envergure internationale où on retrouve une autonomie partielle.	C - 400 à 500
Catégorie D: Centre d'envergure régionale et nationale où à la fois l'aspect complémentarité et intégration méritent une attention particulière.	D - 300 à 400
Catégorie E: Centres à caractère régional, pouvant offrir un intérêt touristique selon certaines conditions et où l'aspect complémentarité devient intéressant.	E - 200 à 300
Catégorie F: Il semble que ce type de station corresponde à une demande essentiellement locale et comble un besoin du type journalier. La clientèle est à peu près québécoise.	F - 100 à 200
Catégorie G: La capacité et l'importance de ce groupe ne permet pas de les considérer comme une priorité touristique, étant plutôt un équipement récréatif.	G - 100 et moins

Environ la moitié d'entre elles sont gérées conjointement avec un établissement d'hébergement mais la plupart ne sont pas davantage intégrées à un produit touristique exploitable tout au long de l'année. Les stations de ski alpin, attractions majeures du tourisme d'hiver, dépendent à une exception près exclusivement de lui pour se rentabiliser. A l'exception de trois stations de ski qui sont la propriété du MLCP, l'entreprise privée est maître d'oeuvre dans le domaine du ski alpin.

Une certaine diversification a amené les propriétaires de stations à aménager des pistes pour ski de randonnée et raquette. Ce sont deux activités cependant beaucoup plus facilement adaptables à l'ensemble du territoire, c'est pourquoi on a vu se développer dans toutes les régions des centres de ski de randonnée et de raquette offrant par ailleurs, d'autres services connexes aux visiteurs. Ils se rattachent cependant davantage au phénomène du loisir qu'à celui du tourisme. Ceci est tout particulièrement vrai si l'on tient compte de l'intervention du MLCP dans ce domaine. Les principales stations de ski du Québec selon leur dénivellation en mètres sont les suivantes:

Dénivellation en mètres	Nombre de centres	Exemples
A - 600 et plus	2	Mont Tremblant et Mont Sainte-Anne.
B - 500 à 600	0	Aucun.
C - 400 à 500	3	Magog, Owl's Head, Sutton.
D - 300 à 400	6	Grand Fonds, Garceau, Sainte-Marie, Bromont, Glen, Stoneham.
E - 200 à 300	13	Saint-Sauveur, Shefford, Adstock, Orignal, Le Relais.
F - 100 à 200	59	Saint-Bruno, Mont Gabriel, Montcalm, Vallée du Parc, Saint-Castin.
G - 100 et moins	37	Université de Montréal, Plaisant Elan, Sainte-Foy.

Les stations de ski : de catégorie A, B, C ou D sont répartis
comme suit sur le territoire :



Source: Le tourisme en péril de Jacques Demers, p. 115.

La nécessité de rendre accessibles les attraits naturels du Québec a depuis plusieurs années amené le gouvernement québécois à s'impliquer directement dans l'aménagement et la gestion de sites naturels. Après s'être engagé dans différents programmes le MLCP s'est vu confier la tâche de mener à terme la mise en place d'un véritable réseau québécois. En effet, c'est en 1977 que l'assemblée nationale adoptait la Loi sur les parcs reconnaissant ainsi que les parcs constituaient des équipements collectifs indispensables pour les Québécois. Cette loi permettait ainsi de distinguer les lieux réservés exclusivement à la conservation et à la récréation des parcs qui sont aussi des territoires de chasse et de pêche où l'exploitation des ressources est permise. En adoptant cette loi le Québec s'engageait à doter sa population d'un véritable réseau qui en 1983 comprend des équipements et lieux de pratique d'activités très variés. Regardons une répartition territoriale des équipements du MLCP.

TABLEAU 62
REPARTITION REGIONALE DES PARCS, RESERVES ET
AUTRES EQUIPEMENTS DU MLCP - 1983

Régions	Parcs	Réserves	Campings	Auberges	Rampes de mise à l'eau
01	—	16*	12	3	
02	—	6	6	-	1
03	—	10*	9	4	-
04	4	-	6	-	-
05	2	-	1	-	-
06	—	8*	6	-	1
07	-	3	-	1	5
08	1	-	3	-	-
09	-	4	2	-	-
Anticosti	-	1	2	-	-

* Parcs, réserves et autres dont centres de ski, centres d'interprétation de la nature et attractions diverses.

Source: Activités et tarifs, Parcs et réserves du Québec, 1983-84, MLCP

Situés un peu partout sur le territoire, ils permettent la pratique des activités suivantes: baignade, canotage, canot-camping, chasse à l'orignal, au cerf de Virginie et au petit gibier, escalades, golf, interprétation de la nature, moto-neige, pêche, pêche au saumon, pêche-camping, pique-nique, randonnées pédestre, en raquette, en skis, ski alpin, visites et voile. Le tableau 48 (p. 175) fait ressortir les principaux attraits des parcs et réserves québécois en fournissant pour chacun les activités d'été, automne et hiver ainsi que les services disponibles. Parmi les régions rurales, le Bas Saint-Laurent/Gaspésie est exceptionnellement bien pourvu en équipements de ce type.

Les parcs et réserves constituent des centres d'attraction importants dans les régions où la grande nature domine et où les équipements récréatifs de type commercial sont par ailleurs peu répandus.

Nous ne pouvons omettre de mentionner que les services de pourvoieries sans gîte constituent également des attraits et équipements touristiques importants reliés aux activités de plein air. Moins répandus que les pourvoyeurs offrant toute la gamme des services, ils sont en majorité situés dans le centre du Québec et se spécialisent dans certains domaines d'activités en fonction des ressources disponibles. Le tableau 62 situe sur le territoire québécois les organisations offrant certains types de services de pourvoierie sans gîte.

TABLEAU 63
 SERVICES DE POURVOIERIE SANS GÎTE
 SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Régions administratives	Pourvoieries sans gîte	Cabanes pour pêche blanche ¹	Caches pour chasse aux oiseaux migrateurs ²	Fermes de chasse ³
01	4	-	1	1
02	5	-	-	1
03	4	1	39	1
04	4	51	16	-
05	11	6	-	3
06	56	27	12	-
07	8	4	-	-
08	4	2	-	-
09	1	-	-	-
Total	97	31	68	6

1. Ces cabanes servent à la pêche au poulamon, au brochet, au doré et à la perchaude.
2. Ces caches servent à la chasse aux canards, aux oies et aux outardes.
3. Ces fermes organisent la chasse aux faisans, aux sangliers, aux daims et à l'ours.

Source: Pourvoierie Québec. ZEC Québec. 1984, MLCP, 1984.

Le ZEC ou zones d'exploitation contrôlée sont aussi dignes de mention car elles constituent pour les adeptes de la chasse et de la pêche des territoires protégés de toute exploitation abusive de la faune et conservent ainsi leur qualité naturelle de territoires de chasse et de pêche. En 1984, il existe 66 ZEC réparties comme suit selon les régions administratives.

TABLEAU 64
 NOMBRE ET ÉTENDUE DES ZONES D'EXPLOITATION
 CONTRÔLÉE SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES

Régions administratives	ZEC		ZEC RIVIÈRES À SAUMON	
	Nombre	Superficie (km ²)	Nombre	Km de rivière
01	6	3 106	3	304
02	10	9 015	1	121
03	6	2 764	-	-
04	12	7 316	-	-
05	1	168	-	-
06	6	3 296	-	-
07	10	10 306	-	-
08	3	3 212	-	-
09	6	4 957	2	98

Source: Pourvoierie Québec. ZEC Québec. 1984, MLCP, pp. 133 à 143.

On ne saurait terminer ce chapitre sans parler du patrimoine et des équipements socio-culturels et tout particulièrement de ceux qui sont le plus répandus dans les régions rurales du Québec. Ils incluent non seulement les équipements matériels offrant un site pour des événements culturels mais aussi les attractions qui sont des traces et témoins du passé, de l'histoire et de la culture.

Le Ministère des affaires culturelles a entrepris depuis quelques années de répertorier et de faire connaître les traits culturels qui sont un attrait pour les touristes. Des sites archéologiques retraçant l'histoire du Québec depuis la période amérindienne sont étudiés par des spécialistes en vue d'en faire des témoins du passé accessibles aux visiteurs. De nombreux sites, bâtiments, constructions ont été classés sites historiques. Ils sont l'objet de restauration ou tout simplement conservés dans leur état initial. On remarque notamment au Québec l'existence de nombreuses églises, maisons, forteresses, ponts couverts, granges qui perpétuent les traditions architecturales du passé et les font connaître aux visiteurs.

Le tableau 64 présente pour les régions touristiques du Québec le nombre de théâtres d'été, de musées et centres d'expositions, de lieux historiques et de camps musicaux de même que le nombre de grandes festivités et de festivals qui y sont organisés.

Les équipements socio-culturels se composent aussi d'établissements permettant la tenue de spectacles ou autres événements de nature culturelle. Les zones rurales sont relativement dépourvues d'emplacements de ce type. On remarque cependant depuis plusieurs années, la très grande popularité des théâtres d'été qui se sont développés dans plusieurs régions du Québec.

TABLEAU 65
ÉQUIPEMENTS, SITES ET ACTIVITÉS CULTURELLES
DANS LES RÉGIONS TOURISTIQUES DU QUÉBEC, 1984

RÉGIONS TOURISTIQUES	Théâtres d'été	Musées et centres d'exposition	Lieux historiques	Camps musicaux	Grandes festivités	Festivités
Gaspésie	5	4	2	-	2	2
Iles-de-la-Madeleine	1	1	-	1	-	-
Duplessis	-	3	-	-	2	-
Manicouagan	2	3	-	-	2	-
Bas Saint-Laurent	2	4	2	1	1	-
Saguenay Lac-Saint-Jean	3	9	5	1	-	-
Chibougamau	5	4	1	1	1	-
Pays de l'Érable	11	8	3	-	3	3
Québec	9	8	4	-	1	2
Mauricie	5	17	1	2	-	7
Estrie	1	19	3	-	2	5
Montréal	2	1	1	1	-	2
De Lanaudière	5	-	3	-	-	-
Laurentides	13	9	2	-	-	-
Richelieu Rive-Sud	2	2	2	1	-	2
Charlevoix	2	2	3	2	-	-
Outaouais	1	4	5	1	-	-
Abitibi - Témiscamingue						

Source: Allez voir... Comme c'est beau, Québec, 1984

Certaines régions sont de loin les plus privilégiées à cet égard. On note en effet une très forte présence de théâtres d'été dans le triangle formé par Montréal - Québec - les Cantons de l'Est. Les difficultés d'implanta-

tion et de fonctionnement de nombreux établissements de type culturel sont liés à la nature des activités et aux politiques d'aide. Les ciné-parcs représentent aussi des lieux de divertissement accessibles aux vacanciers. Ils sont le plus souvent situés aux abords des centres urbains.

La mise en valeur des attraits culturels du Québec se fait de pair avec la reconnaissance de la place de la culture dans le développement du tourisme. La notion de "tourisme culturel" n'a une connotation réelle au Québec que depuis très récemment et cela, suite à l'élargissement du concept de culture englobant, selon la définition du tourisme culturel retenue par le Comité de promotion du tourisme culturel au Québec, soit:

- le développement des individus et des groupes reposant sur la qualité des liens entre visiteur et visité,
- la présentation et la valorisation des milieux naturels et du patrimoine culturel.

1.4.2. Mécanismes de mise en marché

La Conférence socio-économique sur le tourisme (tenue en 1978) constitue un point de repère important quant à l'orientation générale de la politique du développement et de mise en marché des biens et services touristiques au Québec et aux moyens de la mettre en oeuvre. Parlons d'abord de l'orientation récente dans l'élaboration de produits, puis des moyens de distribution utilisés.

1.4.2.1. Produits touristiques offerts sur le marché

On a mentionné plus tôt combien était imprécise l'idée de "Produit touristique" au Québec. En fait, on a adopté une conception du produit touristique visant davantage à favoriser les regroupements d'offres paraissant avoir des intérêts communs de façon à créer des forfaits et des séjours tout-compris. Au Québec, on a découvert puis cherché à imiter ce qui semblait bien fonctionner ailleurs. La vogue indiscutable des séjours tout-compris et forfaits pour les destinations soleil a fourni un modèle sûr à tous ceux qui cherchaient la réponse à la situation défavorable du tourisme au Québec. Suite aux rencontres qui se sont tenues lors de la Conférence sectorielle sur le tourisme en 1978, le bilan de la situation et les perspectives de relance ont fait un certain consensus entre le secteur privé et le secteur public et entraîné des actions des différents intervenants en vue de définir des "produits" et de les mettre en marché. Regardons brièvement les efforts fournis par le secteur privé, les pouvoirs publics et les associations spécialisées.

Par les grossistes et propriétaires d'équipements touristiques

Le but des grossistes et propriétaires d'équipements touristiques est d'élaborer des produits qui seront rentables à brève échéance. Les produits conçus doivent répondre aux besoins spécifiques des clientèles que chacun des grossistes et propriétaires d'équipements touristiques a identifiées. Notons d'abord que les pouvoirs publics ont soutenu forte-

ment l'élaboration de forfaits et de séjours vacanciers identifiés comme des nouveaux produits du tourisme au Québec. L'idée même de mettre en marché des forfaits incluant plusieurs prestations touristiques était au cours des années '70 une nouveauté au Québec. Les grossistes et propriétaires d'équipements touristiques ont si bien fait leurs devoirs qu'il existe en 1983 une gamme très variée de "voyages à forfait" et de "Séjours à forfait" qui sont définis ainsi dans la Brochure publiée sur le sujet par Tourisme Québec.¹¹⁷ "D'une part, les voyages à forfait sont offerts par les grossistes québécois dans le but de vous permettre d'entreprendre des vacances sans vous soucier des préoccupations reliées aux réservations diverses. D'autre part, le "Séjour à forfait", offert par les établissements hôteliers inclut, en sus de l'hébergement, certaines prestations tel un repas, la pratique d'activités sportives et de plein air, des visites touristiques, etc... et ce, à un prix fixe."¹¹⁸

Des voyages et séjours d'été ont ainsi été élaborés pour toutes les régions du Québec. Certains voyages (20) visent uniquement les villes de Montréal et Québec, les deux centres principaux du tourisme au Québec. En 1983, classés selon l'activité principale, 87 voyages à forfait sont inscrits à l'inventaire. En ce qui concerne les séjours à forfait, 13 s'adressaient aux villes de Montréal et Québec alors que 45 autres concernaient les régions du Québec. Voici quelques exemples de la diversité de

¹¹⁷Guide des forfaits pour le Québec, été 1983. L'annexe 5 fournit quelques exemples de forfaits disponibles au Québec.

¹¹⁸Idem, p. 5.

l'offre actuelle (en 1983) de ces produits à forfait au Québec. Classés en fonction de l'activité principale, les voyages et séjours disponibles sont les suivants:

TABLEAU 66
VOYAGES ET SEJOURS A FORFAIT AU QUEBEC

	Nombre de voyages à forfait	Nombre de séjours à forfait*
Activités de plein air	1	11
Base de plein air	1	
Canotage	2	
Croisières	4	
Escapades	3	
Festivals	5	1
Observation des baleines	3	
Pêche	2	5
Randonnée équestre	2	
Séjours	20	1
Tour de la Gaspésie	9	
Tourisme d'agrément	24	
Troisième âge	1	5
Visites des installations hydro-électriques	7	
Visites éducationnelles et culturelles	3	
Golf		5
Natation		2
Randonnées en sentier		1
Sports aquatiques		2
Tennis		4
Théâtre		1
Visites touristiques		1
Voyages de noces		16

* La somme est supérieure à 45 puisque certains forfaits sont inscrits sous plus d'une rubrique.

Source: Guide des forfaits pour le Québec, été 1983, Tourisme, Québec.

En 1984, le nombre de forfaits touristiques offerts au Québec s'était encore accru comme nous le montre le tableau 66.

TABLERAU 67
TYPES DE FORFAITS AU QUÉBEC, 1984

<u>Activités de plein air</u>	
Canotage et descente de rivières	8
Chasse	1
Equitation	5
Golf et tennis	15
Pêche	12
Voile et planche à voile	6
<u>Bases de plein air</u>	4
<u>Circuits</u>	
Tour de la Gaspésie	5
Tour des Iles-de-la-Madeleine	4
Tour du lac Saint-Jean	1
Tour de la Mitis	1
<u>Autres circuits</u>	
Circuits régionaux	8
Circuits multi-régionaux	6
<u>Excursions</u>	
Croisières	4
Observation des baleines, des oies blanches et des fous de bassan	4
Visite des installations électriques	3
Festivals et salons	3
Feuillage d'automne	6
Gastronomie	11
Musées, églises et patrimoine	3
<u>Séjours de ville</u>	
Fin de semaine	2
Semaine	4
<u>Séjours pittoresques</u>	
Fin de semaine	6
Semaine	16
<u>Théâtre et sport de spectacle</u>	
Théâtre d'été	6
Les Expos	3
<u>Troisième âge</u>	3
<u>Voyages de noces</u>	22
<u>Divers</u>	3

Source: Québec, Guide de Forfaits, été 1984, Québec.

Quatorze grossistes ¹¹⁹ offraient les voyages à forfaits dont nous avons fait mention pour l'été 1983; les hôteliers et les propriétaires d'équipements et de services offrent également des forfaits dans leur établissement. Il faut principalement retenir que les entreprises et organismes privés ont vu dans l'élaboration et la mise en marché de forfaits un moyen de rentabiliser leurs opérations.

La vocation lucrative des organismes privés les oblige à adapter leur offre aux nécessités du marché et la clientèle des années 1980 exprime des exigences nouvelles pour lesquelles le Québec a certains avantages encore peu exploités, dont celui d'offrir "un cadre naturel merveilleux où vivre des expériences nouvelles". L'industrialisation, l'urbanisation et le mode de vie qu'ils entraînent font émerger chez la population québécoise le besoin de se rapprocher de la nature et de goûter aux plaisirs du plein-air et des loisirs à la campagne sans pour autant délaisser le confort que la société moderne permet. Les aires de loisirs dans les grandes villes ne fournissent pas les disponibilités nécessaires pour satisfaire la population urbaine dans sa quête d'espace et de verdure.

Les régions rurales demeurent à cet égard des cibles privilégiées de développement cependant peu de produits intégrant les différents aspects et

¹¹⁹Principaux grossistes offrant des voyages à forfait au Québec: Réceptour Inc, Groupe Voyages Québec Inc., Nortour Inc., Tours Trans-Québec Enr., Americanada Inc., Touram Inc., Via Rail Canada Inc., Explorations, Tours Uni-Sol Inc., Vacances-Familles, Tourameric, Vacances Canadiennes, Les Tours Aristocrates, Contact Québec Inc.

caractéristiques du monde rural et de ses habitants ont jusqu'à présent été conçus et mis en marché. Le tourisme en milieu rural sous une forme organisée est en train de se développer et se limitait jusqu'à tout récemment aux résidences ainsi qu'à la disponibilité d'hébergement dans les terrains de camping et de caravanning, les pourvoieries, etc.

Par les pouvoirs publics

Le produit québécois ne se limite cependant pas aux forfaits. Comme on l'a dit, le touriste au Québec voyage surtout en automobile et décide vraisemblablement lui-même de son itinéraire. Il achète peu de forfaits. A celui-là le "produit" que l'on tente de vendre c'est l'image du Québec et celle de ses régions.

Les produits touristiques suggérés par Tourisme Québec sont constitués de circuits axés sur l'exploitation des particularités régionales. Les attraits naturels et la géographie du Québec sont les éléments de base de la conception des circuits touristiques publicisés à partir de 1979 sous le Slogan "Prenez l'tour du Québec". Les 18 régions touristiques ont chacune fait l'objet de l'émission d'une brochure et, parallèlement, de la conception de circuits de 3 ou 7 jours axés sur la visite ou sur des thèmes précis selon les particularités des sites et des régions. Dans l'ensemble, 46 circuits furent ainsi proposés dans un livret publié par Tourisme Québec. Des exemples de ces circuits suggérés sont présentés à l'annexe 8.

Tourisme Québec a ensuite publié en 1983 et 1984 de nouvelles séries de brochures régionales fournissant une foule de renseignements pratiques sur les composantes d'un séjour dans chacune des régions. De conception graphique différente, on a peu modifié le contenu qui tente toujours de faire ressortir le caractère pittoresque et hospitalier des régions québécoises.

Par les associations touristiques régionales¹²⁰

De par leur place dans le milieu, c'est-à-dire des organismes consultatifs formés par des intervenants du domaine touristique, les associations touristiques régionales ont selon leur charte le mandat d'exercer un rôle primordial dans la conception, la mise en forme et la promotion du produit touristique régional. Elles sont les représentantes les plus intimement liées aux intervenants touristiques du milieu, donc les mieux en mesure de déceler les aspects régionaux qui offrent un potentiel de développement. Etant autonome, chaque association s'est impliquée selon ses propres priorités dans l'élaboration de circuits régionaux et locaux à offrir aux visiteurs déjà attirés par sa région et dans la promotion du tourisme pour sa région auprès des clientèles-cibles qu'elles ont identifiées: pêcheurs, chasseurs, vacanciers effectuant des circuits, etc..

¹²⁰Une section est consacrée aux associations touristiques régionales et à leur rôle dans la seconde partie de ce travail aux pages 303 à 311.

La marque la plus visible du rôle actif d'une ATR tant dans la planification de circuits que dans la promotion de sa région est la présence sur son territoire (kiosques d'accueil et d'information) et ailleurs (les salons, foires, contacts, etc...) où se fait de la promotion ainsi que la publication de brochures, dépliants, etc... Eu égard au peu de moyens dont disposent les ATR, on ne peut que remarquer la somme des efforts effectués par plusieurs d'entre elles. Ces efforts s'observent par le nombre de feuillets et de publications qu'elles produisent pour les touristes ainsi que par leur participation à des événements et salons régionaux. Leur rôle et les résultats de leur action sont souvent moins visibles en ce qui a trait à la planification de l'aménagement et du développement touristique.

Le rôle des regroupements régionaux, tout en étant primordial dans la conception et le développement de produits intégrés, vendables et satisfaisants pour la population résidente, est imparfaitement rempli par les ATR. Les problèmes auxquels ces dernières doivent faire face dans l'exercice de ces fonctions sont discutés dans la seconde partie du travail.¹²¹

1.4.2.2. Distribution

On décèle en ce moment au Québec un effort de concertation entre

¹²¹Ibidem.

différents intervenants de l'industrie touristique en vue de créer des produits adaptés aux clientèles convoitées. Ces clientèles varient selon les régions mais, dans les régions rurales, elles ne peuvent qu'être déterminées en fonction des caractéristiques des produits offerts: activités plein air, petits centres urbains, vaste nature, bord de mer, etc.. Cet effort se poursuit par la mise en place de moyens de distribution, de promotion et de publicité des "produits".

La distribution commerciale de produits touristiques québécois s'organise graduellement autour de l'offre de forfaits par les grossistes, entrepreneurs et administrateurs d'équipements. Plusieurs propriétaires d'équipements touristiques ont pris conscience du fait qu'il est préférable d'offrir au vacancier une "expérience de vie" et non une liste d'équipements et de services. Ceci se manifeste aussi dans certaines régions par leur adhésion à des regroupements sectoriels ou multi-sectoriels où l'on vise à développer des liens de complémentarité et une mise en commun des efforts pour obtenir des résultats plus concrets. Par exemple, les hôteliers développent des forfaits pour lesquels l'hébergement est complété par d'autres activités et prestations touristiques. Les administrateurs de sites historiques préparent des visites guidées pour les touristes, aménagement des installations pour agrémenter le séjour des passants, développent des ententes avec les hôteliers et les transporteurs locaux, etc..

On note en ce qui touche les préoccupations de distribution du

"produit" touristique québécois que l'accent est mis sur la promotion non seulement en termes de publicité mais aussi en termes d'élaboration d'outils promotionnels (brochures) ainsi que d'activités diverses auprès des professionnels du voyage." Pour ce faire

"Les priorités et les actions de promotion touristique mettront l'accent sur la différence culturelle et linguistique du Québec qui apporte aux visiteurs nord-américains une véritable évasion tout près de chez eux. Ces priorités et actions se traduiront par quatre démarches:

- un accroissement considérable du nombre de programmes conjoints de promotion avec des grossistes en voyages et des transporteurs afin d'offrir un plus grand nombre et une plus grande variété de forfaits de quelques jours au Québec.
- l'organisation d'un système de promotion portant sur les attraits spécifiques des différentes régions du Québec. Pour ce faire, il faut utiliser la force d'attraction exercée sur les étrangers par les deux grands pôles touristiques que constituent Montréal et Québec, afin d'inciter les touristes qui y sont déjà à visiter l'une ou l'autre de nos régions touristiques, selon le principe bien connu du "rayonnement" autour des pôles touristiques majeurs.
- une orientation accrue vers un certain nombre de nouveaux marchés touristiques potentiellement fort lucratifs: le Mexique, le Venezuela, le Japon, la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni. Dans ce cadre, le plan de promotion visera à inviter au Québec une partie des touristes d'outremer, de plus en plus nombreux, qui débarquent sur le continent nord-américain par certaines villes "portes d'entrée" telles New York, Toronto, Miami et Los Angeles. Il s'agit de convaincre les agences de voyage des différents pays visés d'inciter leurs clients à venir au Québec, une fois arrivés en Amérique du Nord.
- l'utilisation maximale du Palais des congrès de Montréal à des fins de promotion touristique du Québec auprès des très nombreux congressistes étrangers, notamment en leur offrant des séjours-forfaits de divers types, pour les inciter à prolonger leur séjour au Québec ou à y revenir en vacances."¹²²

¹²²Le virage technologique, Programme d'action économique 1982-1986, Gouvernement du Québec, 1982, p. 177.

Voyons maintenant ce que cela représente du point de vue des régions rurales. Compte tenu que les régions de Montréal et de Québec sont les deux pôles touristiques de loin les plus importants et que c'est la clientèle nord-américaine que la politique québécoise de promotion touristique vise, c'est par le biais de ces deux réalités que les régions du Québec devront se tailler une place dans le budget promotionnel et le système de distribution du "produit" touristique. La place des régions rurales est manifestement mince dans la conception globale du système touristique et de sa commercialisation.

Sur le territoire, il existe du point de vue de la promotion deux types de touristes: ceux qui ont déjà décidé de visiter le Québec et ceux qui sont à la recherche d'une destination de voyage.

En plus de la promotion qui vise à créer une image attrayante du Québec, une intervention plus directe peut tendre à orienter des voyageurs "en route" vers les circuits nouvellement tracés qui permettent de décentraliser l'activité touristique vers les sous-régions moins bien connues.

L'accueil est l'un des éléments de la superstructure touristique qui joue un rôle de premier plan dans l'orientation et la dispersion des visiteurs dans les différentes régions du Québec et à l'intérieur d'une région choisie, en plus évidemment de représenter souvent le premier contact direct des touristes avec les résidents d'une région quelconque. Les dépliants touristiques publiés par Tourisme Québec en 1984 annoncent plus

de 160 bureaux ou kiosques d'information dont près du tiers sont ouverts tout au long de l'année. Toutes les régions touristiques sont desservies de façon permanente par un bureau de renseignements presque toujours géré par l'association touristique régionale dans le ou les principaux centres urbains. Les centres de renseignements saisonniers sont dispersés sur le territoire et gérés par les municipalités, des associations et organismes régionaux, Tourisme Québec ou les Chambres de commerce. La présence de Tourisme Québec dans les régions est relativement faible, le gouvernement québécois ayant tendance à offrir des services d'accueil près des principales voies d'accès au Québec, postes-frontières, aéroports, centres-villes laissant aux organismes municipaux et privés et associations touristiques le soin de desservir les autres parties du territoire. Le gouvernement se propose présentement de mettre sur pied en collaboration avec les villes de Montréal, de Québec et de Hull des bureaux de renseignements touristiques dans ces centres urbains accentuant ainsi son rôle dans les pôles de développement touristique qu'il a identifiés.

La promotion du produit se fait aussi au cours du processus décisionnel. En fournissant sur demande ou par coupon-réponse, de la documentation à ceux qui le désirent, les principaux organismes gouvernementaux et privés font valoir leurs produits auprès des consommateurs éventuels. Les grossistes et transporteurs peuvent également offrir leurs produits via les agences de voyages. Selon une étude effectuée en 1981 par le mi-

nistère québécois de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme,¹²³ la vente de forfaits à destination du Québec représente un pourcentage relativement faible du volume et du chiffre d'affaires des agences de voyages au Québec. En effet 76,3% ont vendu en 1981 moins de 100 forfaits à destination du Québec. Alors que 6,9% en ont vendu de 100 à 199, 2,3% de 200 à 399 et 3,7% en ont vendus 400 et plus. Les autres ne savent pas.¹²⁴ En termes de chiffres d'affaires la vente de forfaits à destination du Québec représente pour plus de la moitié des agences de voyages moins de 2% de leur chiffre d'affaires, comme le montre le tableau suivant.

¹²³Sondage 1981 auprès des agences de voyages détaillantes du Québec, Industrie, Commerce et Tourisme Québec, Mars 1982.

¹²⁴Ibidem p. 81.

TABLEAU 68
 RÉPARTITION DES AGENCES DE VOYAGES DÉTAILLANTES
 DU QUÉBEC SELON LE POURCENTAGE DE CHIFFRE D'AFFAIRES
 FAIT PAR LA VENTE DE FORFAITS À DESTINATION DU QUÉBEC EN 1981

	%
Moins de 2%	58,3
2 à 5%	16,7
6 à 10%	6,6
11 à 15%	1,9
16% et plus	4,5
Ne sait pas	12,0

Source: Sondage 1981 auprès des agences de voyages détaillantes du Québec, p. 83.

"La tendance qui se manifeste est que, plus l'agence est grosse, plus la proportion du chiffre d'affaires attribuable à la vente de forfaits au Québec est importante"¹²⁵

Il s'agit très souvent de circuits incluant transport, hébergement, visites dans les principales régions du Québec. En 1981, les agences de voyages disaient dans une proportion de 43,6% vendre surtout des forfaits individuels alors que 27,7% d'entre eux vendaient surtout des for-

¹²⁵Ibidem p. 82.

faits de groupes; 16,5% vendaient autant des forfaits individuels que des forfaits de groupes et 12,2% ne savaient pas.¹²⁶ Parmi les types de forfaits les plus demandés, notons l'hébergement et les activités en établissements hôteliers, les circuits touristiques (par exemple le tour de la Gaspésie), les visites industrielles, les croisières et excursions diverses (par exemple Terre des Hommes).¹²⁷ Le tableau 69 présente un sommaire de la répartition des agences de voyages du Québec selon la demande pour différents types de forfaits et selon leur offre des différents types de forfaits. Les forfaits et circuits s'adressent très souvent à des clientèles spécialisées, par exemple les personnes du troisième âge, ou à des non-Québécois et en général à ceux qui désirent voyager en utilisant les transports en commun.

¹²⁶Ibidem p. 90.

¹²⁷Ibidem pp. 91-92.

TABLEAU 69
 RÉPARTITION DES AGENCES DE VOYAGES DU QUÉBEC
 SELON LA DEMANDE POUR DIFFÉRENTS TYPES DE FORFAITS
 ET LES FORTAITS OFFERTS

	DEMANDE				OFFRE
	sou-vent demandé	peu demandé	jamais demandé	ne savent pas	% des agences offrant les différents types de forfaits
Vacances à la ferme	1,9	15,4	72,3	10,4	7,8
Visites industrielles	35,4	39,3	18,7	6,6	63,7
Visites d'attraction diverses	16,0	36,1	40,0	7,9	30,2
Voyages d'aventure	8,5	31,3	51,1	9,1	14,7
Circuits touristiques	47,3	33,8	13,3	5,6	72,7
Croisières et excursions diverses	22,2	45,9	24,1	7,8	44,5
Hébergement et activités en établissements hôteliers	46,1	39,3	9,1	5,5	60,0
Voyages de chasse et de pêche	9,4	37,1	49,9	7,6	23,7

Source: Sondage 1981 auprès des agences de voyages détaillantes du Québec, pp. 93 à 101.

Un service facilitant la dispersion des touristes sur le territoire, par le moyen de systèmes de réservation centralisés, est disponible en milieu rural. Il s'applique aux réservations dans les hôtels et s'effectue via les transporteurs, les chaînes d'hôtel et la Fédération des agri-

cotours ou Vacances-Familles pour les séjours à la ferme ou dans les autres types d'hébergement offerts par ces organismes.

La publicité préparée et diffusée par Tourisme Québec à partir des années 1980 se caractérise par deux éléments particuliers. Elle est informative et elle s'organise autour de la concertation de certains intervenants.

La publicité effectuée par Tourisme Québec semble privilégier le message écrit auprès de la population québécoise.¹²⁸ C'est surtout à l'aide de textes publicitaires portant sur les attraits de l'une ou l'autre des régions et villes touristiques que Tourisme Québec fait connaître aux Québécois les avantages de voyager chez eux. Cette formule publicitaire permet de diffuser une somme importante de renseignements à un vaste public. Elle peut cependant être quelque peu rébarbative au lecteur non conquis à cause de la longueur de certains textes peu entrecoupés de photographies. Journaux, brochures et suppléments de fin de semaine ont également consacré de nombreuses pages à des articles traitant de différents aspects du produit touristique québécois en mettant en valeur l'histoire, la spécificité culturelle, les beautés naturelles et les ressources humaines du Québec.

¹²⁸Des exemples de messages publicitaires diffusés dans les journaux sont présentés à l'annexe 12.

A la publicité de Tourisme Québec s'ajoute celle des nombreux gros-sites et propriétaires d'équipements touristiques qui offrent toute une gamme de forfaits incluant randonnées, circuits et séjours dans des hôtels et centres de villégiature. Les annonces sont très souvent juxtaposées (indépendamment de leur source) aux textes publicitaires du gouvernement et permettent par leur nombre et leur diversité de créer une image du Québec où foisonnent les occasions intéressantes de séjours vacanciers. La concertation entre les différents intervenants joue ici un rôle majeur pour assurer une présentation du produit touristique qui attire le touriste en lui montrant les nombreux éléments qui peuvent s'allier pour faire de son séjour une expérience complète selon ses goûts.

Tourisme Québec a mis aussi à la disposition des visiteurs trois séries de dépliants (en 1979, 1983 et 1984) portant sur chacune des régions du Québec. Ils fournissent une description de la région, son historique, des renseignements sur les attractions, les circuits suggérés en plus des renseignements pratiques portant sur la situation géographique, l'accès, les manifestations, le gîte, la table, les bureaux de renseignements, etc... La belle photographie mettant l'accent sur les beautés naturelles du paysage attire immédiatement l'attention à la vue de ces dépliants. Les dépliants mettent surtout l'accent sur l'hospitalité que, sans qu'elle soit véritablement mise en doute, certains ont qualifié de présentation exagérée de la réalité.¹²⁹ Ces brochures publicitaires

¹²⁹Selon une étude de Gisèle Baril, "Dans les dépliants touristiques l'hospitalité promise", Teoros, vol. 1, no 1, Février 1982.

constituent d'ailleurs le principal outil promotionnel à l'usage des différents centres d'accueil et d'information pour présenter le Québec dans ses composantes régionales. Elles sont complétées par la série de brochures sectorielles portant sur l'hébergement, le camping, les pourvoyeurs, les parcs et réserves, les zoos, les activités de plein air, etc. qui sont en fait des inventaires d'équipements à l'usage des touristes.

Les associations touristiques régionales complètent avec leur production respective la panoplie des brochures publicitaires disponibles dans chaque région. Les dix-huit régions touristiques se sont dans l'ensemble très bien dotées en nombre d'instruments publicitaires pour susciter la visite des attractions et des villes ainsi que suggérer des circuits sur leur territoire. Certains sites et établissements privés préparent séparément leurs outils de promotion alors que les associations touristiques régionales tentent d'associer différents intervenants à la production de matériel promotionnel et publicitaire.

1.5 La clientèle touristique

L'analyse de la clientèle touristique en milieu rural est faite en vue d'identifier en quoi elle est spécifique, c'est-à-dire différente de celle des milieux fortement urbanisés, ainsi qu'adaptée aux disponibilités (actuelles ou potentielles) touristiques régionales. C'est à partir de la clientèle touristique régionale analysée selon son origine (québécoise ou

non-québécoise), ses buts et caractéristiques de voyage que nous allons tenter d'évaluer le marché rural actuel et de le situer dans le contexte du tourisme au Québec.

1.5.1 Marché rural québécois

C'est à l'aide des données rendues disponibles par Statistiques Canada et l'Office de tourisme du Canada¹³⁰ que l'on peut évaluer le nombre de déplacements ainsi que les dépenses effectuées dans les régions rurales. Précisons au départ que pour l'ensemble des régions rurales, et chacune prise individuellement, le tourisme est un produit d'exportation dans la mesure où ce sont des non-résidents de la région qui y séjournent. L'importance des visiteurs non-résidents par rapport aux touristes intra-régionaux est difficile à quantifier, la qualité des données régionales étant réduite. Il nous sera difficile de pousser très loin cette analyse au delà du fait que les régions peuplées sont traditionnellement et normalement émettrices du plus grand nombre de déplacements.

Tentons maintenant à l'aide des sources de données déjà mentionnées de situer le tourisme en régions rurales dans l'ensemble du tourisme au Québec. Le tourisme au Québec inclut les déplacements des Québécois, des autres Canadiens ainsi que des étrangers.

¹³⁰Les principales sources sont: (1) Publication de Statistiques Canada # 66-001 - Voyages entre le Canada et les autres pays; (2) données de l'enquête trimestrielle sur les voyages des Canadiens.

Selon le Bulletin de recherches no 10,¹³¹ en 1980, 26 572 000 voyages-personnes ont été effectués au Québec par des Canadiens, dont 90,5% étaient des voyages effectués par des Québécois. En 1982, ces chiffres étaient passés à 22 914 000 voyages-personnes, dont 20 112 000 étaient effectués par des Québécois soit 87,7%.

Il importe cependant de remarquer que ces chiffres incluent tous les déplacements de 80 kilomètres ou plus dans un sens. Bien que de nombreux répondants à l'enquête n'aient pas spécifié la durée de leur séjour, on estime pour l'année 1982 à environ 13 779 000 (18 000 000 en 1980) le nombre de voyages-personnes d'au moins une nuitée effectués par des Québécois au Québec.

Les données recueillies aux postes-frontières du Québec révèlent qu'en 1980, 1981 et 1982 les entrées de touristes non-résidents s'élevaient à 3 579 122, 3 426 903 et 3 124 704. Ces données ne sont qu'indicatives des visiteurs, car il faut se rappeler qu'elles ne fournissent aucune information réelle sur la destination du voyage et que de ce fait tous les non-résidents entrés au Canada par d'autres provinces sont exclus de ce calcul.¹³² De plus si l'on soustrait à ces nombres les excursionnistes qui ont séjourné moins de 24 heures au pays, on obtient

¹³¹Office de tourisme du Canada. Bulletin de recherche d'après l'Enquête sur les voyages des Canadiens portant sur le tourisme intérieur au Canada.

¹³²Les données sont recueillies au poste frontière par lequel entre le visiteur.

pour 1980, 1981 et 1982 les nombres suivants de visiteurs 1 879 286, 1 860 210 et 1 717 417 dont environ 80% sont originaires des Etats-Unis.

Le portrait d'ensemble est le suivant

TABLEAU 70
VOYAGES-PERSONNES EFFECTUES AU QUEBEC
PAR DES QUEBECOIS, AUTRES CANADIENS ET ETRANGERS

	Québécois ¹	Autres ² Canadiens	Etrangers ³ (Américains et autres)
<u>Tous les voyages-personnes</u>	('000s)		
1972 ⁴	9 214	1 371	4 279
1976	12 033	1 791	3 682
1977	12 711	1 892	3 343
1978	13 383	1 992	3 321
1979	23 354	2 592	
1980	24 040	2 532	3 579
1981			3 426
1982	20 112	2 802	3 125
<u>Voyages-personnes 24 h et plus</u>			
1979	15 660	2 197	
1980	16 255	2 162	1 879
1981			1 860
1982	13 779		1 771

Source: let² "L'enquête sur les voyages des Canadiens", dont les données sont publiées soit dans les Bulletins de recherche, de l'Office de Tourisme du Canada, soit dans les volumes 1, 2 et 3 sur les voyages des Québécois à l'extérieur, au Québec et sur les voyages des Canadiens des autres provinces canadiennes au Québec par Industrie, Commerce et Tourisme Québec, 1982.

³ Voyages entre le Canada et les autres pays, Statistiques Canada, no de catalogue 66-001, mars 1982, Compilation à partir du tableau 8A.

⁴ Bâtir le Québec, Gouvernement du Québec, 1979, p. 396.

En termes monétaires, il n'est pas facile d'estimer l'apport touristique compte tenu des données disponibles.

Le document sur Le Tourisme publié par le Secrétariat des conférences socio-économiques en 1978 estimait ainsi les recettes touristiques pour la période 1973 à 1977.

TABLEAU 71

RECETTES TOURISTIQUES AU QUEBEC - 1973 à 1977

	000,000 \$	en \$ constants de 1971
1973	896,6	791,4
1974	878,4	679,4
1975	971,8	661,6
1976	932,1	582,6
1977	915,0	533,5

Source: Le tourisme - Perspectives de relance, Québec, 1978, p. 13.

L'enquête sur les voyages des Canadiens ainsi que les données de Statistique Canada permettent d'évaluer les recettes touristiques pour les années subséquentes à:

TABLEAU 72
RECETTES TOURISTIQUES DU QUÉBEC - 1979 à 1982

	En provenance				TOTAL
	Des Québécois	Des Canadiens des autres provinces	Des étrangers**		
	000,000\$				
	Dépenses non redistribuées	Dépenses re- distribuées*	Dépenses re- distribuées*		
1979	1 478,2	1 433,2	294,3		
1980	1 422,5	1 367,6	258,0	393,4	2 018,4
1981				410,0	
1982	2 105,0	2 031,3***	407,0	456,5	2 894,8

* Dépenses redistribuées - Elles se différencient des dépenses "non-redistribuées" en ce qu'elles permettent de ré-allouer les dépenses afin de mieux cerner à qui profitent ces dépenses, afin de mieux dégager l'impact économique de ces dépenses", p. 9, vol 3. Ceci signifie que les dépenses "redistribuées" ont été attribuées à la province dans laquelle elles ont été faites; très souvent la province de résidence du répondant.

** Estimations effectuées en utilisant la proportion des non-résidents qui sont entrés au Canada par le Québec ainsi que les entrées monétaires inscrites à la balance des paiements canadienne.

*** Estimation en supposant une augmentation 82/81 similaire à celle de 81/80.

Ainsi:

1) 8,3% (1980), 7,6% (1981), 8,5% (1982) des Américains sont entrés au Canada par un poste-frontière au Québec. Les recettes en provenance des Etats-Unis s'élevaient à 2 121 millions \$ (1980), 2 479 millions \$ (1981) et 2 402 millions \$ (1982).

2) 17,7% (1980), 17,7% (1981), 19,1% (1982) des résidents des autres pays sont entrés au Canada par un poste-frontière au Québec. Les recettes en provenance des autres pays s'élevaient à 1 228 millions \$ (1980), 1 252 millions \$ en (1981) et 1,322 millions \$ (1982) donc on peut estimer les recettes touristiques provenant des Américains et autres

Etrangers à:

1980: 176,0 millions \$ + 217,4 millions \$

1981: 188,4 millions \$ + 221,6 millions \$

1982: 204,2 millions \$ + 252,5 millions \$

Source: Voir le tableau 70 (page 242)

Ces estimations sont très certainement conservatrices puisqu'elles ont été faites en utilisant les pourcentages d'entrées aux postes-frontières du Québec et les recettes touristiques au compte des voyages de la balance des paiements. Les recettes touristiques ne sont pas ventilées selon la durée du séjour des voyageurs. Elles ne nous permettent donc que le calcul de moyennes de dépenses par visiteur et de proportions de dépenses attribuables aux visiteurs dans chacune des provinces. Cependant on sait qu'une plus grande proportion des non-résidents qui viennent au Québec y séjournent plus de 24 heures que ce n'est le cas pour d'autres provinces, par exemple l'Ontario où la présence de grosses villes frontalières accroît le nombre de déplacements journaliers. Estimer les recettes au pro-rata du nombre de visiteurs défavorise le Québec en maintenant une moyenne de dépenses par visiteur constante, alors que les touristes séjournant plus longtemps dépensent habituellement plus que les excursionnistes.

Aux dépenses ainsi calculées, on pourrait ajouter près de 500 millions (472,5 millions en 1980) de \$ dépensés au Québec par les Québécois qui voyagent à l'extérieur tel que nous le laissent voir les dépenses effectuées par des Québécois au Québec pour voyager à l'extérieur du Québec.¹³³ Elles sont cependant peu pertinentes à l'évaluation des dépenses effectuées dans les régions rurales puisque ces sommes concernent très certainement l'achat de billets d'avion, forfaits, etc. dont la commercialisation se fait principalement dans les grands centres et qui contribuent donc peu à l'industrie touristique régionale.

¹³³Enquête sur les voyages des Canadiens. Vol. 1. Les voyages des Québécois à l'extérieur du Québec en 1979 et 1980.

L'objet de cette recherche est de voir ce qui se passe dans les régions rurales du Québec, il importe donc de situer l'ensemble du volume touristique sur le territoire.

Les données qui concernent les déplacements et les dépenses au Québec des Québécois et des Canadiens des autres provinces sont extraites de l'enquête sur les voyages des Canadiens. Elles doivent être considérées avec beaucoup de circonspection puisque les régions rurales du Québec constituent de petites entités territoriales et démographiques ne permettant pas une ventilation complète des données. Nous allons donc utiliser les résultats de l'enquête principalement pour nous donner une indication quant aux ordres de grandeur. En effet, Montréal y apparaît comme la destination privilégiée des Canadiens alors que Montréal et Québec attirent les Québécois, laissant aux régions rurales une proportion plus faible des visiteurs.¹³⁴

¹³⁴Les sondages effectués par l'OTC.

TABLEAU 73
REPARTITION REGIONALE DES DEPLACEMENTS
EFFECTUES AU QUEBEC - 1980 ET 1982

Régions	Par les Québécois		Par les Canadiens des autres provinces	
	1980 %	1982 %	1980 %	1982 %
01	4,9	5,3	2,3*	3,0*
02	4,3	5,0	0,5*	1,2*
03	21,0	19,2	8,9	11,1
04	12,2	11,2	0,9*	2,1*
05	5,8	8,2	1,9*	1,2*
06	42,1	41,9	64,4	61,1
07	4,8	5,0	10,4	16,4
08	1,6	2,1	5,2	3,8
09	2,4	2,1	0,4*	0,1*
Non déclaré	0,9	-	5,1	-

* L'indication d'un astérisque (*) à la suite d'un chiffre signifie que l'estimation est jugée non significative par Statistique Canada à cause du coefficient de variation trop élevé.

Source: 1980 - Volumes 2 et 3, Enquête sur le voyages des Canadiens
Industrie, Commerce et Tourisme, Québec, 1982.
1982 - Enquête sur les voyages des Canadiens.

Même si l'année 1982 dénote par rapport à 1980 une très légère amélioration de la diversification des destinations, il n'y a aucune modification importante de la tendance pour les Québécois de visiter dans environ 60% des cas les deux grandes régions métropolitaines et pour les

Canadiens des autres provinces à le faire dans plus de 70% des cas.

L'enquête menée à l'été 1975 auprès des touristes non-résidents qui quittaient le Québec, avait également dénoté une prépondérance de Montréal et de Québec comme destinations de voyage comme nous le montre le tableau suivant:

TABLEAU 74
REPARTITION REGIONALE DES VISITES
DES NON-RESIDENTS AU QUEBEC - (ETE 1975)

	% des visites*
Bas St-Laurent/Gaspésie	9,2
Saguenay/Lac St-Jean	0,8
Québec	32,7
Trois-Rivières	4,5
Cantons de l'Est	4,2
Montréal	54,6
Outaouais	12,1
Abitibi-Témiscamingue	6,8
Côte-Nord et Nouveau Québec	0,6

* La somme dépasse 100% à cause des réponses multiples.

Source: Le touriste non-résident au Québec - 1975, Vo. 111, MTCP, 1977, p. 23.

Cette enquête menée auprès des voyageurs empruntant les axes routiers concentrait tout spécialement son attention sur les automobilistes (été 1975) de toutes origines hors Québec. Cela explique certainement le pourcentage relativement plus faible de visites à Montréal où vraisemblablement

blement de nombreux non-résidents se rendent en avion. Nous y reviendrons plus loin en traitant des déplacements des touristes non-résidents au Québec.

Les régions du Québec reçoivent des voyageurs québécois de différents types dans des proportions variables. Disponibles pour les voyages d'une durée de 24 heures et plus, les données révèlent qu'aucune des régions rurales n'attire principalement les touristes québécois dans le but d'effectuer un voyage d'agrément. Les affaires, les raisons personnelles et la visite de parents et amis sont les buts de voyages les plus fréquents. Une comparaison de la répartition régionale des voyages selon les buts et de la répartition régionale de l'ensemble des voyages est fort révélatrice de l'attrait et des principales caractéristiques des voyages effectués dans les régions rurales.

On observe dans le cas des voyages-personnes effectués par des Québécois en 1982 une proportion relativement plus faible des déplacements effectués dans le but "l'agrément" que pour tout autre but. Seule la région de Montréal attire principalement les visiteurs pour cette raison. Le pourcentage de voyages-personnes effectués dans les Cantons de l'Est pour des raisons d'agrément est égal à la proportion de tous les voyages-personnes effectués dans cette région. Dans le cas de toutes les autres régions, ce sont les affaires, la visite de parents et amis et les raisons personnelles qui motivent la plus grande proportion des voyages-personnes des Québécois au Québec.

Les Canadiens originaires des autres provinces voyagent dans les régions du Québec dans une proportion relativement plus grande pour des raisons d'agrément. C'est notamment le cas pour l'Outaouais, le Saguenay Lac Saint-Jean et Bas St-Laurent-Gaspésie et la région de Québec Montréal attire les Canadiens principalement pour des raisons d'affaires, la visite de parents et d'amis et des raisons personnelles.

L'importance relative des voyages d'agrément des Canadiens des autres provinces dans l'Outaouais découle de la proximité géographique de cette région avec l'Ontario. Les résidents de cette province constituent près de 100% des visiteurs non-québécois dans l'Outaouais.

TABLEAU 75
 REPARTITION REGIONALE DES DEPLACEMENTS AU QUEBEC
 SELON LE BUT DU VOYAGE - 1982

Régions	Voyages-personnes des Québécois					Voyages-personnes des Canadiens				
	Ensemble	Affaires	Visite de parents et amis	Personnel	Agrément	Ensemble	Affaires	Visite de parents et amis	Personnel	Agrément
	%									
01	5,3	5,4	4,4	8,8	4,5	3,0*	0,6*	3,13*	2,8*	3,1
02	5,0	6,3	4,0	2,7	3,2	1,2*	-	0,46*	-	2,4
03	19,2	28,5	22,8	30,0	15,0	11,1	6,9*	8,6	9,4*	12,9
04	11,2	7,0	15,5	15,2	8,3	2,1*	3,8*	3,4 *	-	0,8
05	8,2	2,8	9,6	6,7	8,2	1,2*	-	2,0 *	-	0,5
06	41,9	39,3	34,5	33,9	53,2	61,1	84,6	69,0	64,5	45,9
07	5,0	4,5	4,7	0,5*	0,4	16,4	0,4*	10,3	8,7*	31,0
08	2,1	1,3	3,1	0,9*	2,0	3,8	3,7*	2,9 *	14,5*	2,6
09	2,1	4,9	1,4	1,3*	1,2	0,1*	-	-	-	-

* Estimation non-significative (sujet à caution) selon Statistiques Canada

Source: Enquête sur les voyages des Canadiens, données non publiées.

Les données disponibles révèlent que malgré un certain ralentissement dans le nombre des visites effectuées au Québec, les régions rurales ont un peu augmenté leur part des déplacements totaux. De près de 36,9% des déplacements des Québécois en 1980, les régions autres que Montréal et Québec ont haussé leur part à 38,9% en 1982, les données comparables étant de 26,7% et de 27,8% pour ce qui est des déplacements des Canadiens. (Tableau 73)

Il est cependant intéressant de noter qu'à ces pourcentages correspondait pour l'année 1980 un pourcentage global pour l'ensemble des dépenses des Canadiens (Québécois et autres) de 38,3% dans les régions rurales. Si l'on estime que ce pourcentage a été augmenté de façon marginale (environ 1%) en 1982, les dépenses effectuées au Québec par les Québécois et les Canadiens des autres provinces s'élèveraient à près de 800 millions \$ pour les Québécois et à près de 160 millions \$ par les Canadiens des autres provinces.

Les dépenses effectuées par les Américains et par les étrangers d'autres origines, sont selon toutes probabilités encore davantage concentrées à Montréal. La seule indication de l'importance des déplacements des étrangers (en provenance des Etats-Unis et d'ailleurs) nous vient de l'enquête menée au cours de la saison estivale 1975. Celle-ci s'adressait principalement aux personnes ayant voyagé en automobile sur l'ensemble du territoire, puisqu'elle était effectuée à tous les postes-frontières du Québec. Elle révélait une prédominance très grande pour les destinations

urbaines. Il est illusoire de supposer que l'on pourrait modifier à la hausse le pourcentage des dépenses touristiques effectuées dans les régions rurales si l'on tenait compte des voyageurs qui sont venus en avion ou par d'autres moyens de transport en commun ainsi que de ceux qui ont voyagé au cours des autres saisons que l'été. C'est donc en utilisant le pourcentage des dépenses effectuées dans les régions rurales tel qu'observé auprès des Canadiens des provinces autres que le Québec que nous estimons le volume des dépenses touristiques des étrangers dans les régions rurales du Québec à environ 168 millions \$ pour 1982.

1.5.2. Touristes québécois et leurs déplacements

On estime, selon l'Enquête sur les voyages des Canadiens, qu'au cours du 3e trimestre, trimestre au cours duquel le volume des voyages-personnes de Québécois au Québec est le plus élevé, environ 49% de la population¹³⁵ effectuent au moins un voyage. Le pourcentage baisse à 31% au premier trimestre, à 29% au second trimestre et à 29% au quatrième trimestre. A chacun des trimestres, il y a donc une proportion relativement faible de Québécois qui voyagent. De plus, si l'on ne retient que les voyages dont le but principal est l'agrément, seul le troisième trimestre montre une majorité de personnes ayant voyagé principalement pour se divertir. Le tableau suivant présente la proportion des Québécois qui

¹³⁵Calculé en utilisant 6 328,4 millions de personnes comme population québécoise et des données de l'Enquête sur les voyages des Canadiens

ont voyagé au moins une fois au cours de chaque trimestre de 1982 selon le but de leur principal voyage.

TABLEAU 76
BUT DU VOYAGE PRINCIPAL EFFECTUE PAR LES QUEBECOIS
QUI ONT VOYAGE AU MOINS UNE FOIS AU COURS DE CHAQUE TRIMESTRE - 1982

	1er tri.	2e tri.	3e tri.	4e tri.
Nombre de personnes	2 203	1 855	3 134	1 874
But du voyage	%	%	%	%
Affaires	15,1	15,3	10,6	15,0
Visite de parents et amis	39,9	35,0	31,7	51,4
Agrément	34,1	40,8	50,4	24,1
Personnel	10,0	8,4	6,8	8,4
Non déclaré	0,9	0,5	0,5	1,1

Source: Enquête sur les voyages des Canadiens.

Si l'on considère les buts du voyage principal des Québécois au cours de chacun des trimestres, les voyages d'agrément et la visite de parents et amis occupent une place importante, les voyages d'agrément étant au premier rang au cours du troisième trimestre et la visite de parents et amis étant au premier rang au cours du quatrième trimestre. La grande proportion des voyages effectuées pour visiter des parents et amis n'est pas sans influencer le volume des dépenses touristiques et le type de touristes. En effet ceux qui visitent parents et amis ont des habitudes de vacances et des modes de consommation particuliers.

Quoiqu'il ne faille en aucune façon minimiser l'importance "économique" et sociale de voyager au Québec pour les raisons autres que l'agrément, il va sans dire qu'une portion importante de la promotion et du développement du tourisme vise cette catégorie de clientèle et c'est certainement le cas pour les régions rurales. Il y a encore beaucoup à faire pour inciter aux voyages la majorité de la population compte tenu que seulement 10,7%, 11,8%, 24,5% et 7%¹³⁶ de la population québécoise a, à chacun des trimestres de 1982, effectué au moins un voyage dont le but principal était l'agrément.

Si l'on jette un bref coup d'oeil sur l'origine des Québécois qui ont voyagé au cours de l'année 1980, on se rend compte que pour les voyages à l'intérieur du Québec, les régions de Montréal et de Québec sont les deux grandes régions émettrices alors que pour les voyages hors Québec, la région de Montréal domine la scène. Si on compare la répartition régionale des voyages-personnes selon l'origine à la répartition de la population, voilà ce qu'on obtient:

¹³⁶Ces pourcentages qui représentent pour chacun des trimestres le pourcentage de Québécois ayant effectué au moins un voyage d'agrément ne doivent pas être additionnés, car ils concernent les personnes et non les voyages

TABLEAU 77
 REPARTITION REGIONALE DES VOYAGES-PERSONNES AU QUEBEC
 ET HORS QUEBEC SELON L'ORIGINE DES VOYAGEURS - 1980

Régions	Voyages-personnes		Population (1981)
	au Québec	hors Québec	
01	2,8	1,3	3,6
02	3,8	0,7	4,7
03	20,4	8,8	16,0
04	10,5	3,4	6,9
05	4,1	3,5	3,7
06	52,1	73,5	56,4
07	3,3	6,1	4,3
08	1,2	1,4	2,4
09	1,7	0,4	2,0

Source: Volumes 2 et 3, Enquête sur le voyages des Canadiens, Industrie, Commerce et Tourisme, Québec, 1982.

En ce qui a trait aux voyages à l'intérieur du Québec, la population des régions éloignées est sous-représentée comme participante aux voyages. Elle l'est encore davantage, à l'exception de l'Outaouais, lorsqu'on pense aux voyages hors Québec.

Il est important de noter que de tous les déplacements effectués par les Québécois, plus de 80% ont le Québec comme destination. Il n'en est pas tout à fait de même pour les dépenses quoique celles-ci s'élèvent à plus de 50% de l'ensemble des dépenses si l'on considère celles qui sont effectuées au Québec pour tous les voyages; le quart de ces dépenses étant faites au Québec en vue d'effectuer des voyages hors Québec.¹³⁷

¹³⁷Données compilées à partir du volume 1 Les voyages des Québécois à l'extérieur du Québec en 1979 et 1980 - Un résumé des principaux résultats, Industrie Commerce et Tourisme Québec, p. 15 et 16.

Les caractéristiques des voyages effectués dans les régions rurales sont révélatrices de l'apport économique et éventuellement social des déplacements touristiques dans ces régions. Parmi les caractéristiques des voyages qui exercent le plus d'influence d'ordre économique sur la région réceptrice, notons le mode d'hébergement, le mode de transport, la durée du voyage et son but.

Il est assez remarquable de constater qu'en 1982 le mode d'hébergement utilisé pour plus des deux-tiers des nuitées (68,1%) au Québec était la résidence des parents et amis ou les chalets privés. En 1979 le pourcentage était de 74,8% et en 1980, il était de 76%.¹³⁸ C'est le reflet de voyages effectués en vue de la visite de parents et amis ainsi que de villégiature en résidence secondaire. Les données recueillies lors de l'Enquête sur les voyages des Canadiens ne permettent pas d'identifier quels modes d'hébergement ont été utilisés dans chacune des régions attribuant à une seule région toutes les données recueillies sur l'hébergement auprès d'un répondant même s'il a voyagé dans plusieurs régions. Il n'y a cependant pas lieu de supposer que les pourcentages seraient plus faibles dans les régions rurales. Au contraire, l'importance relative des visites de parents et amis comme buts de voyages dans les régions autres que Montréal et Québec suppose un usage plus grand des résidences de parents et amis comme modes d'hébergement, sans parler des chalets qui sont très souvent situés soit aux abords des centres urbains ou dans les régions rurales.

¹³⁸Enquête sur les voyages des Canadiens, Volume 11. Les voyages des Québécois au Québec en 1979 et 1980, p. 13.

TABLEAU 78

MODE D'HEBERGEMENT DES VOYAGEURS AU QUEBEC - 1982

	Nuitées par mode d'hébergement selon l'origine des visiteurs		
	Québec	Autre provinces	Total
Nombre de nuitées	41 567	9 887	51 454
<u>Mode d'hébergement</u>	%	%	%
Hotel	5,2	15,6	7,2
Motel	4,7	8,2	5,4
Camping	8,8	3,4	7,8
Parents et amis	48,9	58,6	50,8
Chalet privé	19,2	8,8	17,2
Chalet commercial	3,6	1,1	3,1
Autre	8,8	2,5	7,5
Non déclaré	0,8	1,8	1,0

Source: Enquête sur les voyages des Canadiens, Compilation à partir des données trimestrielles de 1982.

L'utilisation d'hébergement commercial est relativement faible en proportion de l'ensemble cependant il correspond à un nombre de nuitées non négligeable. Mentionnons pour 1982, le nombre de 2 162 000 nuitées en chambre d'hôtel, 1 971 000 en chambre de motel, 3 660 000 en camping et 1 475 000 dans d'autres types d'hébergement pouvant inclure des auberges de jeunesse, camps de vacances, gîtes, etc. Nous reviendrons¹³⁹ sur la répartition saisonnière très inégale de ces nuitées.

¹³⁹Tableau 81 page 264.

Ceux qui ont voyagé au Québec en 1982 emploient dans environ 90% des cas l'automobile comme moyen de transport. Le pourcentage demeure sensiblement le même (89%) si l'on ne considère que les voyages d'une nuitée ou plus. L'usage des autres moyens de transport est relativement rare. Si l'on ne retient que les voyages d'une nuitée ou plus, dans le cas de l'avion, il sert en grande majorité aux voyages d'affaires, alors que l'autobus est utilisé pour la visite de parents et d'amis et un peu moins souvent pour les voyages d'agrément. La situation régionale démontre peu de variations quant à la popularité de l'automobile, si ce n'est sur la Côte-Nord et au Nouveau-Québec.

TABLEAU 79

USAGE DES DIFFERENTS MOYENS DE TRANSPORT PAR LES
QUEBECOIS AU QUEBEC SELON LA REGION DE DESTINATION - 1982

Régions	Automobile %	Autobus %	Avion %	Autres %	Total %
01	89,4	4,9	1,2	4,5	100%
02	85,2	11,4	2,2	1,2	
03	87,9	7,8	1,9	2,4	
04	94,9	3,3	1,4	0,4	
05	93,9	5,1	-	1,0	
06	88,7	4,7	3,6	3,0	
07	92,4	5,0	0,8	1,8	
08	91,0	2,0	6,7	0,3	
09	64,6	3,4	30,0	2,0	

Source: Enquête sur les voyages des Canadiens, 1982, données non publiées.

En ce qui a trait à la durée des voyages, ceux des Québécois dans

Leur province se révèlent en majorité de courte durée, soit de 1 à 3 nuits. Un pourcentage très restreint des voyages dure 4 nuits ou plus. Le tableau suivant est explicite à cet effet.

TABLEAU 80
DUREE DES VOYAGES DES QUEBECOIS AU QUEBEC - 1979 - 1980 - 1982

	1979	1980	1982
Nombre de voyages	23 354	24 040	20 112
	%	%	%
0 nuit	33,0	33,0	31,5
1-3 nuits	55,0	56,0	56,5
4 nuits et plus	12,0	11,0	12,0

Source: Enquête sur les voyages des Canadiens, 1982

La taille et les caractéristiques du marché touristique québécois en 1982 laissent peu de doute sur sa capacité de croissance. Il est encore beaucoup axé sur la visite de parents et d'amis, raison qui motive une part importante des déplacements à tous les trimestres et tout particulièrement au cours du 4ième (51,2%). La visite de parents et amis est de plus une activité pratiquée couramment par les voyageurs qui se déplacent principalement pour d'autres raisons.

L'aspect saisonnier des voyages au Québec mérite aussi notre attention, tout particulièrement à cause de son incidence sur la rentabilité des entreprises. Mentionnons pour mieux le saisir, la répartition trimestrielle des différentes caractéristiques des déplacements des Québécois au Québec, en insistant tout particulièrement sur celles qui ont des incidences "économiques" plus évidentes.

Le tableau 81 révèle une répartition assez équitable de l'ensemble des déplacements d'une nuit ou plus entre les 1er, 2e et 4e trimestre laissant cependant au 3e trimestre une place prépondérante. Deux fois plus de déplacements sont en effet effectués au cours de ce trimestre qu'au cours des autres pris séparément. Ceci correspond à une légère détérioration de la situation en comparaison avec les années précédentes. En effet, quoiqu'une répartition plus égalitaire des voyages selon les trimestres soit souhaitable le pourcentage de tous les déplacements effectués au cours du troisième trimestre s'est accru entre 1979 et 1982 passant de 32,3% en 1979, à 35,6% en 1980 et à 35% en 1982. Pour les déplacements d'une nuit ou plus ils passent de 32,5% à 35,5% à 39% pour les trois mêmes années¹⁴⁰ ce qui représente une proportion croissante des déplacements effectués au cours de l'été.

La répartition trimestrielle de l'utilisation des différents modes d'hébergement de type commercial montre des écarts tout particulièrement

¹⁴⁰Compilations à partir des données de l'Enquête sur les voyages des Canadiens, Bulletin de recherche # 2 à 10 et données non publiées

prononcés dans le cas des motels, terrains de camping et chalets commerciaux, ce qui identifie très certainement une inégalité importante des taux d'occupation tout au cours de l'année ainsi que de la difficulté de rentabiliser les établissements lorsque ceux-ci ne sont pas tout bonnement fermés au cours de la saison morte.¹⁴¹ Quoique difficilement perceptible comme une situation problématique à prime à bord, l'utilisation très inégale de chalets privés comme mode d'hébergement au cours des différents trimestres révèle certainement une sous-utilisation importante de ces équipements au cours des 1er, 2e et 4e trimestres.

La répartition trimestrielle des voyages selon leur but révèle des variations saisonnières et montre que le 3e trimestre est, indépendamment du but du voyage, la période au cours de laquelle la proportion la plus importante des voyages est effectuée.

¹⁴¹A titre d'exemple, le Bureau de la Statistique du Québec a publié pour les mois de juin à novembre 1983 les taux d'occupation dans des hôtels de certaines régions du Québec.

Région touristique	Juin %	Juillet %	Août %	Septembre %	Octobre %	Novembre %
Montréal	65	62	70	71	62	54
Québec	63	73	76	65	53	43
Laurentides	33	52	43	39	29	26
Estrie	43	59	54	47	43	38
Outaouais	50	51	47	47	44	42
Charlevoix	40	83	71	41	29	13

Extrait de Teoros. Vol. 3 no 1, mars 1984, p. 12.

C'est le cas même des voyages d'affaires où il y a cependant une meilleure répartition des déplacements tout au cours de l'année. Ce sont les voyages d'agrément qui sont les plus marqués par les fluctuations saisonnières.

Les variations saisonnières des voyages sont également plus accentuées pour les voyages de plus longue durée. En effet, environ la moitié des déplacements de 4 nuits ou plus se produit au cours du troisième trimestre contre 37% pour ceux de 1 à 3 nuits. Le tableau suivant fournit quelques données qui mettent en évidence ces variations trimestrielles quant aux voyages des Québécois.

TABLEAU 81
REPARTITION TRIMESTRIELLE DES DEPLACEMENTS ET
DES CARACTERISTIQUES DES DEPLACEMENTS DES QUEBECOIS - 1982¹⁴²

	1er tri. %	2e tri. %	3e tri. %	4e tri. %	Total %
<u>Nombre de déplacements</u>					
Tous les déplacements	24,6	20,2	35,0	20,2	100,0
1 nuit ou plus	21,4	20,7	39,0	18,9	
<u>Mode d'hébergement</u>					
Nuitées en hôtel	28,0	30,3	26,3	15,4	
Nuitées en motel	16,1	22,4	51,9	9,6	
Nuitées en camping	11,1	10,0	74,7	4,2	
Nuitées dans un chalet commercial	26,7	10,4	59,0	3,9	
Nuitées chez les parents et amis	20,7	20,7	35,7	22,8	
Nuitées dans un chalet privé	12,1	16,6	56,3	15,0	
Nuitées - autre	6,3	12,0	71,0	10,7	
<u>But du voyage d'une nuit ou plus</u>					100,0
Affaires	26,0	27,8	28,5	17,7	
Visite de parents et amis	20,2	20,5	33,0	26,3	
Agrément	21,7	19,4	46,7	12,2	
Personnel	20,7	22,4	34,0	22,9	
<u>Durée du voyage</u>					
0 nuit	31,5	19,1	26,6	23,0	
1 à 3 nuits	22,9	21,0	36,8	19,3	
4 nuits et plus	14,6	19,2	49,0	17,2	

Source: Enquête sur les voyages des Canadiens, OTC, 1982, Données non publiées.

Le cycle "semaine/fin de semaine" présentait en 1980 une importance non négligeable compte tenu que les deux tiers des voyages effectués par les Québécois au Québec l'étaient au cours de la fin de semaine. Dans

¹⁴²Enquête sur les voyages des Canadiens, Volume 111, Les voyages des Canadiens des autres provinces au Québec en 1979-1980, p. 3.

le cas des voyages de moins de 24 heures, ce pourcentage était de 48,4% et passait à plus de 71% pour les voyages de 24 heures et plus.

Le nombre de voyages-personnes effectués par des Québécois n'a pas cru au cours des dernières années et il est relativement facile d'en rendre responsable la situation économique. On remarque cependant des dépenses touristiques croissant à un rythme au moins égal à celui de l'inflation, ce qui est un élément positif pour l'industrie elle-même. Elles révèlent pourtant une concentration croissante des groupes de la population ayant accès au tourisme. Cette constatation est d'autant plus importante que l'on s'alarme parfois en observant le déséquilibre croissant au compte des voyages de la balance des paiements. La croissance rapide des dépenses touristiques effectuées par des Québécois à l'étranger est responsable du déficit au compte des voyages de la balance des paiements. Or ce déséquilibre ne pourra que s'accroître aussi longtemps qu'une proportion relativement faible de la population aura accès au tourisme et exprimera effectivement cet accès par une demande de produits de luxe valorisés socialement à savoir prioritairement les destinations étrangères, les Etats-Unis, les grands centres urbains du Québec.

1.5.3. Touristes non-québécois et leurs déplacements

Parmi les touristes non-résidents qui visitent le Québec, il y a les Canadiens des autres provinces pour lesquels certaines données sont disponibles dans l'Enquête sur les voyages des Canadiens ainsi que les vi-

siteurs venant des Etats-Unis et d'ailleurs dans le monde. Les données concernant les non-Canadiens sont fournies par Statistique Canada qui recueille des renseignements auprès des voyageurs aux postes-frontières. Ces données sont cependant peu précises en ce qui concerne les caractéristiques de voyage selon la province de destination.

Le Québec a mené au cours de l'été 1975 une enquête auprès des touristes non-résidents. Celle-ci fournit également des renseignements quant aux caractéristiques des touristes non-québécois et de leurs déplacements.

Le nombre de voyages-personnes effectués par les Canadiens des autres provinces au Québec en 1982 s'élevait à plus de 2,8 millions alors que ceux des Américains et voyageurs d'autres pays, atteignaient plus de 3 millions. En 1980, 2,5 millions de voyages-personnes avaient été effectués par les Canadiens des autres provinces au Québec, en baisse par rapport à 2,6 millions en 1979.¹⁴² Les voyageurs venant des Etats-Unis et des autres pays s'élevaient au cours de 1979 à 3,4 millions, de 1980 à 3,6 millions et de 1981 à 3,4 millions.¹⁴³ Comme on l'a déjà mentionné,¹⁴⁴ les régions rurales ne sont pas la destination privilégiée de ceux qui viennent de l'extérieur du Québec, quoique près des trois quarts des Cana-

¹⁴²Enquête sur les voyages des Canadiens, Volume 111, Les voyages des Canadiens des autres provinces au Québec en 1979-1980, p. 3.

¹⁴³Statistique Canada, Voyages entre le Canada et les autres pays.

¹⁴⁴Tableau 73 page 247.

diens venant des autres provinces aient utilisé l'automobile pour se déplacer en 1982. L'usage de l'automobile était proportionnellement plus faible en 1979 et 1980 (65% et 69% respectivement). Les voyages d'agrément et la visite de parents et amis constituent les principales raisons de visiter le Québec quoique les affaires attirent généralement environ un cinquième des visiteurs. Les données pour 1979, 1980 et 1982 sont les suivantes:

TABLEAU 82

BUTS DES VOYAGES-PERSONNES DES CANADIENS DES AUTRES PROVINCES

	1979 %	1980 %	1982 %
Affaires	25,6	19,0	18,7
Viste de parents et amis	27,8	30,9	39,1
Agrément	38,5	42,8	37,3
Raisons personnelles	6,9	6,8	4,9

Source: Vol. 3, Enquête sur les voyages des Canadiens, Industrie Commerce et Tourisme, Québec, 1982.

Comme les données de Statistique Canada fournissent peu de renseignements sur les déplacements des Américains et des étrangers si ce n'est le moyen de transport par lequel ils sont entrés au pays¹⁴⁵ nous allons puiser quelques renseignements sur les non-résidents de la seule étude

¹⁴⁵Les données de 1981 et 1980 révèlent que pour ces deux années plus de 87% des Américains sont venus au Canada en automobile. La proportion est d'un peu plus de 20% pour les résidents des autres pays - Statistiques Canada, no de catalogue 66-001.

connue des visiteurs non-résidents au Québec conduite au cours de l'été 1975. Elle fut l'occasion d'un important sondage mené aux principales frontières du Québec auprès des touristes non-résidents ayant séjourné dans la province. Parmi les résultats et les analyses effectuées à partir des données de ce sondage, il ressort que pour les touristes non-québécois, l'attrait des deux principaux centres urbains demeure prépondérant. Quoique ce sondage date déjà de quelques années, il est réaliste de croire qu'aucune tendance nouvelle n'a modifié depuis 1975 le comportement des voyageurs non-résidents. Quant à leurs destinations de voyage au Québec, la répartition régionale des déplacements des Canadiens au Québec de même que celle tirée de ce sondage sont reproduits dans la première partie de ce chapitre. (Tableaux 73 et 74 aux pages 247 et 248).

Sur la base des données de l'été 1975, disons qu'à peine 28% des touristes avaient alors effectué un trajet à l'extérieur des deux grandes métropoles urbaines.

Les tests statistiques révélaient l'influence significative de l'origine des visiteurs sur la destination de voyage choisie. En effet, les Ontariens choisissent dans une proportion beaucoup plus forte de visiter les régions autres que celles de Montréal et Québec que ne le font les visiteurs venant des Etats-Unis. On ne peut nier l'importance qu'a la distance dans le choix d'une région à visiter. En effet, outre l'attrait prédominant de Montréal et de Québec, les Américains visitent dans une proportion supérieure à la moyenne les Cantons de l'Est.

Les Canadiens visitent dans une proportion supérieure à la moyenne l'Outaouais, le Bas St-Laurent/Gaspésie et l'Abitibi-Témiscamingue, régions frontalières de la province de Québec. L'Ontario et le Nouveau-Brunswick représentent deux réservoirs importants de touristes pour le Québec, touristes dont la destination à l'intérieur du Québec est reliée à la distance et à la vocation de ces régions, en termes de villégiature, chasse, pêche, etc. Le tableau 83 présente clairement la relation "vocation et distance" comme élément déterminant de la clientèle touristique. C'est le cas des régions de l'Outaouais et de l'Abitibi-Témiscamingue qui tirent leur clientèle de l'Ontario et de la Côte-Nord qui attire des touristes d'origine très variée. Montréal et Québec reçoivent une proportion particulièrement forte d'Américains.

TABLEAU 83

REPARTITION DES TOURISTES EN REGIONS SELON LEUR ORIGINE - 1975

Régions	Origine			
	Ontario	Nouveau Brunswick	Autres provinces	Etats-Unis
	%			
01	42	11	8	39
02	42	7	7	44
03	38	4	7	51
04	58	3	8	31
05	44	3	2	51
06	38	2	4	56
07	79	1	2	18
08	72	1	1	26
09	33	14	23	30

Source: Service de la Recherche, MTCP, Le touriste non-résident au Québec - 1975, Volume V.

La situation n'apparaît pas notablement différente en 1982 si l'on considère que l'Outaouais demeure une destination privilégiée pour les visites de parents et d'amis et les voyages d'agrément des Ontariens.¹⁴⁶

A l'été 1975, les non-résidents sont venus au Québec surtout pour y effectuer des séjours d'agrément (69%). Ceci en fait, par conséquent, des visiteurs aptes à voyager dans les régions où des attrait touristi-

¹⁴⁶Enquête sur les voyages des Canadiens. On remarque en effet un pourcentage élevé de voyages d'agrément effectués par des Canadiens des autres provinces au Québec. Voir le tableau 75 page 251.

ques et récréatifs sont offerts. L'agrément est particulièrement important pour les touristes américains qui dans une proportion de 77% séjournent au Québec dans ce but. Les Canadiens le font dans 61% des cas, la visite de parents et amis demeurant un second but important (26%).

Selon la destination régionale du voyage, il existe des variations significatives qui montrent pour certaines régions une vocation soit touristique, soit récréative ou autre. L'agrément est la raison première pour laquelle on se rend dans toutes les régions, mais à des degrés variés. La prépondérance des activités de loisirs comme motivation de voyage en opposition au seul but de visite touristique est fort révélatrice de la vocation actuelle de chacune des régions.

Tout en gardant en mémoire le "poids touristique" de chaque région, on remarque que la Bas St-Laurent/Gaspésie et Québec sont les deux seules régions que l'on puisse considérer à vocation touristique prédominante. Toutes les autres régions ont des vocations partagées ou différentes. Les régions de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Saguenay/Lac-Saint-Jean et de Trois-Rivières attirent plus particulièrement les visiteurs qui veulent pratiquer des activités de loisir et de plein air.

Parmi les touristes qui ont visité chacune des régions administratives, c'est dans les proportions suivantes qu'ils y sont venus pour un séjour d'agrément et pour y pratiquer principalement soit des activités de loisir soit des visites touristiques.

TABLEAU 84
 IMPORTANCE DES VOYAGEURS D'AGREMENT SELON
 LES REGIONS ADMINISTRATIVES - ETE 1975

Régions	Voyageurs d'agrément	Activités de loisir	Visites touristiques
	%	%	%
01	86	40	46
02	70	40	30
03	83	41	42
04	71	40	31
05	56	36	20
06	64	34	30
07	75	60	15
08	68	46	22
09	66	42	23

Source: Service de la Recherche, MTCP, Le touriste non-résident au Québec - 1975, volume V.

Les régions des Cantons de l'Est et de Montréal ont, selon le type de visiteurs non-résidents qu'elles ont attirés, une vocation beaucoup plus diversifiée: dans le cas de Montréal la fréquentation de la ville pour des raisons d'affaires, dans le cas des Cantons de l'Est, les visites de parents et amis ayant attiré près de 35% des visiteurs non-québécois. Le contexte historique des migrations du début de siècle explique bien ce phénomène. De plus, il y a complémentarité entre les buts de voyage dans le cas de certaines régions, tout particulièrement les suivantes:

- l'Abitibi-Témiscamingue où les voyageurs d'affaires (6%) et ceux qui visitent parents et amis (22%) reconnaissent comme important l'aspect agrément de leur voyage dans 47% et 49% des cas respectivement,

- l'Outaouais où les voyageurs d'affaires et de convention (3%) et ceux qui visitent parents et amis (19%) reconnaissent comme important l'aspect agrément de leur voyage dans 63% et 52% des cas respectivement.¹⁴⁷

Montréal et Québec offrent évidemment une gamme d'attraits ayant un effet multiplicateur sur leur puissance d'attraction.

L'ensemble des données recueillies auprès des Canadiens démontre qu'ils n'ont pas dans l'ensemble un comportement très différent des Québécois lorsqu'ils viennent au Québec si ce n'est qu'ils sont un peu plus attirés par les régions urbaines, surtout celle de Montréal, (c'est d'ailleurs une situation persistante comme le montre le tableau 44^(page 168)) et qu'ils viennent très souvent y visiter des parents et amis chez qui ils logent. En effet, en 1982, à l'occasion de plus des deux-tiers des voyages-personnes, ils n'utilisaient d'autre forme d'hébergement que la résidence de parents et amis ou des chalets privés. Le tableau suivant regroupe certaines caractéristiques des voyages des Canadiens des autres provinces au Québec.

¹⁴⁷Service de la recherche, MTCP, Le touriste non-résident au Québec, 1975. Volume V.

TABLEAU 85
 SOMMAIRE DES CARACTERISTIQUES DES DEPLACEMENTS
 DES CANADIENS DES AUTRES PROVINCES EN VISITE AU QUEBEC
 DESTINATIONS - MODES D'HEBERGEMENT - TRIMESTRE DE DEPLACEMENT

	1979	1980	1982
	% des voyages-personnes		
Régions de destination			
01	3,3	2,3	3,0
02	0,9	0,5	1,1
03	11,4	8,9	9,9
04	1,2	0,9	2,3
05	0,7	1,9	0,9
06	60,7	64,4	63,3
07	19,4	10,4	16,0
08	2,3	5,2	3,5
09	0,2	0,5	-
Non déclaré	-	5,1	-
Mode d'hébergement utilisé			
- ensemble du Québec			
Hotel			15,6
Motel			8,2
Camping			3,4
Parents et amis			58,6
Chalet privé			8,8
Chaler commercial			1,1
Autre			2,5
Non disponible			1,8
Répartiton trimestrielle des voyages-personnes			
1er trimestre	31,0	21,5	21,7
2e trimestre	15,7	23,0	22,5
3e trimestre	30,2	35,6	38,6
4e trimestre	23,1	19,9	16,3

Source: Enquête sur les voyages des Canadiens. Données de 1979-1980, 1982.

Les données de l'Enquête sur les voyages des Canadiens sont assez éloquentes en ce qui a trait à la faible exploitation du potentiel de l'ensemble de la population canadienne comme visiteurs des régions rurales du Québec. Les "voyages-personnes effectués au Québec par les résidents des autres provinces représentaient, tant en 1979 qu'en 1980, près de 10% des voyages-personnes effectués au Québec". "Pour la seule année 1980, une comparaison entre le nombre de voyages-personnes effectués par les résidents des autres provinces (2 532,000) et le nombre de voyages-personnes effectués par les Québécois à l'extérieur du Québec (5 577,000) montre un rapport plus important du simple au double au détriment du Québec"¹⁴⁸ Le déséquilibre observé au niveau de l'ensemble du Québec présente cependant, lorsqu'observé du point de vue des régions rurales, des caractéristiques particulières. En effet, les résidents des régions rurales voyagent relativement moins que ceux de Montréal et Québec vers l'extérieur de la province. Ils sont cependant attirés par les centres urbains; toutefois on ne peut, à l'aide des données disponibles, évaluer le rapport entre les entrées et les sorties de touristes dans les régions rurales.

La mention très fréquente de la visite de parents et amis comme but principal du voyage, amène aussi à réfléchir sur l'attrait réel qu'exerce le Québec pour de nombreux non-résidents d'origine canadienne. Evidemment, si l'on ne tient compte que de la saison estivale, les buts du voyage sont davantage axés sur l'agrément, ce qui correspond à une certai-

¹⁴⁸Enquête sur les voyages des Canadiens, Volume III. Les voyages des Canadiens des autres provinces au Québec en 1979-1980, p. 3.

ne image traditionnelle du "produit" touristique québécois.

Il y a peu à dire des voyageurs originaires de l'extérieur du Canada dont nous connaissons relativement peu de chose en ce qui concerne leurs déplacements sur le territoire québécois.

1.5.4. Conclusion: La place du marché rural dans le marché québécois

L'apport direct du tourisme aux régions rurales est relativement faible si on le compare aux principaux centres urbains que sont Montréal et Québec. Les Québécois, de même que les non-résidents, voyagent majoritairement vers les deux grandes régions métropolitaines.¹⁴⁹ Le désavantage subi par les régions rurales est d'autant plus accentué que même à l'intérieur de ces régions il y a une forte concentration de la superstructure touristique dans les centres urbains régionaux, les zones rurales recevant un apport direct du tourisme relativement minime. L'importance du tourisme à l'intérieur des régions rurales est de plus très fortement dépendante des caractéristiques de consommation des touristes qui les visitent ainsi que des villégiateurs qui y séjournent dans les chalets et les résidences secondaires.

Il n'existe à ma connaissance aucune étude traitant des caractéristiques de consommation des touristes en vacances relativement au choix

¹⁴⁹Se référer au tableaux 73 et 74 aux pages 247 et 248.

de produits (locaux et de marques connues), au choix de types de commerces de détail (individuels ou affiliés aux grandes chaînes connues), etc. Une telle étude serait très révélatrice de la possibilité pour les résidents de développer des marchés pour leurs produits et leurs services en vue de concurrencer les entreprises nationales ou multinationales qui se déplacent et se diversifient de plus en plus en réponse aux besoins de leurs clients et à l'expansion des régions touristiques.

Quoique les touristes ne soient pas toujours une clientèle idéale dans les régions de passage à cause des types d'achats et des variations saisonnières de l'activité commerciale qu'ils suscitent, ils effectuent lors de leurs déplacements des dépenses qui représentent des entrées de fonds dans la région. Les dépenses pour le transport, la nourriture, les divertissements, les souvenirs, etc. constituent pour les établissements commerciaux un apport à leurs opérations. Cet apport est d'autant plus important que le touriste utilise les établissements commerciaux pour satisfaire ses besoins. Il en est tout autrement des villégiateurs qui apportent avec eux de la ville les provisions dont ils ont besoin au cours de leur séjour. Ils représentent, comme on peut s'y attendre, un pourcentage important de l'ensemble de la clientèle touristique des régions rurales. De très nombreux îlots de villégiature situés près des bassins de population sont à coup sûr la destination de nombreux vacanciers. Tout en étant une forme particulière de tourisme, la villégiature a des implications particulières entraînant une différence importante quant à l'impact global. Les principales différences se rapportent à:

- leur apport de dépenses touristiques,
- leur impact sur l'aménagement de l'espace,
- leur influence socio-culturelle,
- leur intensité d'utilisation des infrastructures locales et régionales,
- leur intensité d'utilisaiton des composantes de la superstructure touristique.

Les données dont nous disposons sont assez imprécises en ce qui concerne l'importance relative des villégiateurs par rapport aux autres touristes. Une connaissance plus précise de ces deux types de clientèle serait cependant nécessaire à une éventuelle évaluation de tous les coûts et bénéfices du tourisme en régions rurales.

PARTIE 2

DEFINITION ET ROLE DES ARTISANS

DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE EN ZONES RURALES

C'est par le jeu des acteurs principaux que l'orientation du développement prend forme et se concrétise. Il importe alors d'identifier les intervenants qui participent au processus de décision, ainsi que les principaux intérêts en jeu dans la conquête et le développement de l'espace rural. Connaissant ceux-ci, les buts et les critères d'intervention directe et indirecte pourront être analysés et commentés dans la perspective d'une recherche de développement touristique rationnel des régions rurales et d'une juste répartition des rôles et des pouvoirs des principaux intervenants.

L'évolution récente des habitudes de tourisme au Québec n'a pas été sans affecter le comportement de ceux qui sont directement impliqués dans son développement. Ceci est tout particulièrement vrai dans les régions où la conscience de l'importance de cette industrie est nouvellement éclosée, c'est-à-dire dans toutes les régions à l'exception de Montréal, de Québec et de la Gaspésie. Les régions rurales, d'abord connues à cause de la richesse intrinsèque de leur territoire, faune, forêt, cours d'eau, sous-sol, n'ont représenté au départ de véritables attraits touristiques qu'à cause de ces richesses. Par exemple des centres de villégiatures se sont développés aux abords des villes limitant alors les meilleurs sites en bordure des lacs et rivières à un usage restreint par les plus aisés,

ensuite la chasse et la pêche se sont développés très rapidement entraînant une quête et une appropriation du territoire, un contrôle de celui-ci par des groupes privés en vue de se réserver le gibier et les fruits de la pêche. Ce n'est que récemment, suite à une prise de conscience collective de la valeur de ces richesses parallèle à un attrait nouveau pour l'exploration du territoire qu'au cours des années 1970 le territoire soustrait à l'ensemble de la population a été ouvert au public et son utilisation sportive règlementée par l'Etat. Toutes les activités touristiques connexes pour le vacancier de passage ou le villégiateur se sont ajoutées.

Une nouvelle ère est donc née en ce qui concerne le développement de l'industrie touristique dans les régions faiblement peuplées suite à la croissance des besoins exprimés par la population et à l'existence de nouvelles possibilités. Les intervenants ont alors émergé en fonction de leurs intérêts ou de ceux qu'ils représentent. Venus d'ailleurs ou issus du milieu local, les intervenants cherchent tous à satisfaire des objectifs qui leur sont propres et quoique l'origine locale ne soit pas une garantie certaine du respect des intérêts locaux dans la conception et l'élaboration du produit, elle demeure la principale caractéristique facilement identifiable d'une quelconque préoccupation pour le respect de la région. C'est pourquoi nous abordons la richesse du territoire comme facteur de développement dans cette seconde partie sous l'angle des intervenants, situant séparément les secteurs privé et public, l'origine des intervenants et leurs types d'interventions.

Dans cette seconde partie nous allons d'abord aborder le secteur privé, puis les organismes à caractère représentatif et enfin l'Etat.

2.1. ENTREPRISE PRIVEE

L'entreprise privée comprend l'ensemble des organismes, individus et sociétés dont les intérêts, les décisions et l'ensemble du comportement sont gouvernés par la poursuite d'objectifs axés sur leurs besoins et leurs ambitions propres et habituellement liés à des intérêts d'ordre monétaire.

L'entreprise privée et ses formes d'intervention au niveau du développement touristique des régions rurales sont présentées ici à l'aide d'une description des agents économiques et de leurs critères d'intervention (liés à des objectifs monétaires ou autres).

2.1.1. Agents économiques

Les principaux agents économiques intéressés au développement touristique des régions rurales se retrouvent soit dans le milieu rural lui-même soit dans les grands centres urbains. Classés d'abord selon ces deux origines à cause de l'importance que revêt la valeur "régionalisme" dans toutes formes d'analyse du développement et de la dépendance socio-économique, les agents économiques sont ensuite regroupés selon leur occupation ou caractéristique principale: agriculteur, résident, entrepreneur, coopérative, etc...

2.1.1.1. D'origine rurale

L'origine est le lieu où se situe le principal centre de décisions. Elle est dite rurale dans les cas où l'agent économique est originaire ou établi en permanence dans la région où il intervient alors que cette région est caractérisée par une faible densité de population.¹ Les intervenants d'origine rurale sont regroupés en trois catégories: les agriculteurs et autres résidents, les entrepreneurs et les coopératives.

Agriculteurs et autres résidents

En milieu rural et dans les municipalités où se concentrent les lieux d'habitation, les agents économiques le plus directement touchés par le développement touristique sont sans nul doute l'ensemble des résidents incluant les agriculteurs et tous les organismes qui les représentent.

Au Québec, le milieu rural et les municipalités qui le composent se sont développés parallèlement aux secteurs agricole, forestier et minier. Dans la mesure où le développement touristique, plus récent, interfère avec l'un ou l'autre de ces secteurs, les résidents risquent d'en être affectés et de s'impliquer plus ou moins directement selon les possibilités et les attraits que le tourisme suscite pour eux. Il existe évidemment des différences très marquées entre ces secteurs économiques et

¹Se référer au chapitre 1.1, page 15.

leur organisation en vue de l'exploitation des ressources. Dans le secteur agricole, jusqu'au début des années 1970, l'organisation de la production était beaucoup plus individuelle qu'elle ne l'était dans les secteurs forestier et minier, où de petites et même de très grosses entreprises ayant leur siège social ailleurs au Québec, au Canada ou à l'étranger prenaient l'ensemble des décisions quant à la production. Retenons deux bases principales à partir desquelles la majorité des agriculteurs réagiront à savoir leur situation économique et l'intérêt qu'ils portent à l'industrie touristique. Les résidents des régions employés dans les grandes entreprises pour l'exploitation ou la transformation possèdent avec la nature des liens souvent étroits dans le cadre de leur travail mais ne sont pas propriétaires du territoire sur lequel ils oeuvrent. Il en est tout autrement des travailleurs agricoles alors que dans l'histoire économique du Québec la production agricole était assurée dans des fermes familiales qui, avec l'industrialisation et la mécanisation, sont devenues difficiles à rentabiliser. Les fermes individuelles ont commencé à se regrouper et à acquérir une gestion de petites compagnies. Le sol rural demeure pour ces agriculteurs, qu'ils oeuvrent seuls ou regroupés, le principal "capital" pour assurer leur survie et leur bien-être économique. Pour les agriculteurs, le milieu rural est également un milieu de vie. Il risque alors d'y avoir d'importantes interrelations entre les motivations économiques, sociales et environnementales qui poussent les agriculteurs à s'impliquer dans le développement d'une nouvelle activité économique. Jusqu'à quel point la rentabilité monétaire les incitera-t-elle à bouleverser leur vie quotidienne ou à accepter que des agents venus

d'ailleurs le fassent? D'abord le besoin monétaire motive directement l'implication de certains d'entre eux dans le développement d'une activité à caractère touristique, ensuite l'intérêt relatif au développement d'une activité à caractère touristique est lié à la connaissance qu'ils en ont ou à leurs atouts immédiats. Quoiqu'il en soit, on peut situer le rôle des agriculteurs et des résidents dans l'ensemble selon le niveau d'implication directe sur le plan professionnel incluant leur accueil des touristes chez eux.

Les agriculteurs ne se sentent concernés par le fait touristique que depuis peu. Certains se sont impliqués d'abord en développant des projets connexes à ceux de leur exploitation première, soit de leur propre initiative, soit sous l'impulsion de groupes extérieurs. La disponibilité d'un terrain, d'un lac ou d'un cours d'eau a permis à certains d'aménager et de louer des sites de camping, de construire des cabines ou des chalets en vue d'une future location aux vacanciers. Les récoltes des jardins potagers et autres produits de la ferme sont également vendus aux passants dans des kiosques en bordure de la route. Certains ont adhéré aux groupes de Vacances-familles de la Fédération des agricotours et offrent des séjours à la ferme de types variés. Ils deviennent les hôtes des citadins intéressés à partager les activités de leur vie rurale pour une ou plusieurs journées.

Parmi l'ensemble des activités des agriculteurs, l'importance et la forme que prend leur participation sont liées à la croissance des be-

soins exprimés concrètement par les clientèles et des revenus qu'ils en tirent. Une faible minorité d'agriculteurs ont décidé de faire du tourisme leur principale activité de subsistance et deviennent des entrepreneurs, que ce soit pour transformer leur terre agricole en lots de villégiature, en terrain de camping ou en terrain de golf, etc. D'autres refusent d'oeuvrer dans des activités à caractère touristique et choisissent de développer la taille de leurs opérations agricoles en vue de les rentabiliser, d'autres vont chercher ailleurs dans des entreprises non touristiques des revenus d'appoint.

Aucune étude ne permet de quantifier l'importance de l'implication des agriculteurs dans l'industrie touristique que ce soit en terme de nombre de personnes impliquées, de recettes perçues ou de prestations touristiques offertes. On peut cependant remarquer l'existence de cas isolés et un rôle encore relativement marginal des agriculteurs dans le développement touristique du Québec. Il n'en demeure pas moins un aspect important de l'accueil et de l'hospitalité tant remarqués des touristes qui recherchent une certaine couleur locale et des produits régionaux lors de leur passage dans une région. Ces services ont l'avantage d'être plus individualisés que ceux offerts par des établissements aux services et aux caractéristiques rendus homogènes par nos habitudes de consommation de masse et par l'existence de chaînes. L'existence de normes gouvernementales quant à la qualité du produit touristique ainsi que de conditions d'admission dans les associations de producteurs (Vacances-Familles, Fédérations des Agricotours) visent à assurer le respect d'une qualité minimale des prestations offertes aux touristes.

Entrepreneurs

Alors que pour une portion importante des agriculteurs, les activités reliées au tourisme ne représentent qu'un apport minime² ou nul de leurs revenus, certains résidents des régions rurales ont décidé d'en faire une activité principale. Répondant à de nouveaux besoins des consommateurs, aux pressions économiques et tout particulièrement à la difficulté de rentabiliser des opérations agricoles effectuées sur une petite échelle, certaines terres agricoles ont été transformées en terrain de camping, en terrain de golf ou en centre d'équitation, etc. Ces entreprises sont devenues avec tous les autres équipements touristiques des centres d'attraction pour les vacanciers locaux, régionaux et autres. Les centres de sports d'hiver et d'été, les théâtres d'été, les boîtes à chansons, les restaurants, hôtels etc... sont des attractions et services d'intérêt touristique fonctionnant dans un but de rentabilité économique. Ils contribuent tous à faire d'un coin de pays un lieu où les touristes ont le goût de se rendre pour un court ou long séjour. On a remarqué dans toutes les régions rurales la présence accrue d'attractions variées dont la popularité croissante³ n'en a cependant pas encore fait des investissements sûrs et attrayants pour l'entrepreneur qui cherche d'abord la rentabilité financière. Il reste encore dans ces domaines à développer une

²Aucune étude n'a été réalisée à cet effet. De plus ces activités, surtout lorsqu'elles sont complémentaires, sont souvent pratiquées "au noir" ne laissant aucune trace statistique ou fiscale.

³Se référer à la section 1.4.1 pages 205 à 220.

bonne dose d'esprit d'entrepreneur dans les régions relativement éloignées des grands centres urbains qui ont traditionnellement fourni le leadership et orienté le dynamisme local ou régional. Développer l'esprit d'entrepreneur local demeure un objectif relativement important surtout dans l'optique d'un développement touristique harmonieux et respectant les traits caractéristiques locaux.

Coopératives

La formule coopérative s'est particulièrement bien développée dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation au Québec. Il existait, en 1982, 142 coopératives agricoles et 219 coopératives de consommation (alimentaire) sur un total de 974.⁴ Visant d'abord à protéger et à promouvoir l'intérêt de leurs membres, les coopératives ont vu le jour dans les secteurs où un regroupement des forces individuelles s'imposait en vue d'assurer une capacité de fonctionnement sur le marché et un plus grand pouvoir à des intervenants trop faibles individuellement. Ce n'est pas par hasard si les premières coopératives se sont développées dans les secteurs menacés de survie. De par leur constitution et leur mode de fonctionnement les coopératives mettent de l'avant, premièrement la notion de propriétaire-usager, qui recherche les avantages de ses membres et défend leurs intérêts, deuxièmement, la participation au pouvoir par le contrôle démocratique de ses membres et troisièmement, le mode particulier de ré-

⁴Statistiques financières des coopératives du Québec, 1982, pp. 4-5.

partition des excédents d'opérations sur la base des opérations effectuées par chacun d'eux avec l'entreprise.⁵ Poussés par leurs besoins, des travailleurs se sont regroupés et ont formé des coopératives de production pouvant ainsi se fournir du travail dans les chantiers coopératifs. Des agriculteurs ont créé les coopératives agricoles assurant un débouché pour leurs produits, ainsi qu'un point de service pour satisfaire leurs besoins tant du point de vue de leurs achats que de la commercialisation de leurs produits. Des épargnants se sont donnés des institutions financières etc... On a malheureusement peu repris cette formule dans des secteurs où des besoins immédiats sont moins facilement identifiables. En effet, on connaît, pour ce qui est des activités ayant quelque lien avec le tourisme, l'existence de coopératives d'artisanat et des "corporations des métiers d'art" où les artisans et artistes se regroupent en vue de produire, de promouvoir et de distribuer leurs oeuvres. Cet exemple demeure une initiative issue des producteurs d'un bien qui ne trouvent pas de débouchés valables pour leurs produits. Il n'existe qu'une initiative⁶ comparable de la part de vacanciers ou villégiateurs désirant se donner des services si ce n'est peut-être par l'achat en co-propriété de chalets, condominium, etc... Encore là l'initiative initiale revient aux promoteurs immobiliers.

⁵Ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières, Répertoire des coopératives du Québec, 1979, p. 5.

⁶Celle de la Coopérative de loisirs et de vacances des travailleurs de l'enseignement à Québec.

Le secteur rural et certaines régions en particulier, pionnières dans le secteur coopératif, sont déjà bien sensibilisées au rôle que peuvent jouer les coopératives comme outils de développement. La répartition régionale des coopératives en 1979 était la suivante.

TABLEAU 86
RÉPARTITION RÉGIONALE DES COOPÉRATIVES AU QUÉBEC
1979-1982

Régions administratives	1979		1982	
	Nombre de coopératives	%	Nombre de coopératives	%
01	92	9,7	83	8,5
02	107	11,2	102	10,5
03	261	27,4	268	27,5
04	73	7,7	80	8,2
05	41	4,3	43	4,4
06	242	25,4	287	29,5
07	30	3,1	30	3,1
08	72	7,6	50	5,1
09	34	3,6	31	3,2
	952	100,0	974	100,0

Source: 1979 Répertoire des coopératives du Québec, Ministère des consommateurs, coopératives et institutions financières, 1979

1982 Statistique financières des coopératives du Québec, 1982 Industrie, commerce et tourisme, 1984.

Dans les régions, on a cependant peu mis en application ce type d'organisation dans le domaine du tourisme, le tourisme n'étant d'ailleurs pas un

secteur d'intervention prioritaire pour ceux qui font la promotion de la formule coopérative.

2.1.1.1. D'origine urbaine

Entrepreneurs

Le développement touristique des régions où le tourisme est implanté, tout particulièrement sous la forme d'équipements de grande taille (station de ski, grand hôtel, etc.), résulte de l'intervention de promoteurs, investisseurs et gestionnaires originaires des centres urbains. A l'affût d'occasions d'investir, bien équipés pour gérer la mise en oeuvre et l'exploitation de leurs projets et plus conscients des tendances à venir en ce qui concerne l'évolution des marchés touristiques, ils sont en mesure de participer directement au développement de l'industrie touristique en milieu rural et d'y exercer une activité rentable pour leur entreprise, laissant souvent des retombées économiques et sociales relativement maigres à la population résidente. Le cas de la Gaspésie est à cet égard explicite. Alors que la Gaspésie est pour l'ensemble des Québécois une "région touristique", les données statistiques la montrent comme une région-ressources qui a été sur-exploitée et pour laquelle le tourisme fournit à peine quelques emplois d'appoint au cours des mois de juillet et d'août.⁷ Les individus, sociétés commerciales et organismes désirant

⁷Se référer à l'annexe 6, ainsi qu'aux documents de l'OPDQ. Problématique de l'Est du Québec. Québec, 1978.

mettre en oeuvre leurs projets dans des régions et sites ruraux où ils ne résident pas, font partie des entrepreneurs urbains auxquels nous nous référons dans ce paragraphe. Ils agissent habituellement dans le seul but d'en tirer des bénéfices à plus ou moins long terme. Les entrepreneurs qui mettent en oeuvre des projets dans des régions dans lesquelles ils ne résident pas dans le but principal de rentabiliser leurs opérations retiennent rarement l'intérêt local et régional comme élément-clé lors de la prise de décision. Cet éloignement entre le centre de décision et le lieu d'implantation n'est pas sans susciter des tensions voire des conflits entre les intérêts des entrepreneurs et des résidents locaux. Les véritables bénéfices nets que les collectivités locales et régionales retirent de projets parachutés des centres urbains ne tiennent pas nécessairement compte des coûts qu'ils imposent au milieu. L'intérêt local et régional n'étant pas limité à l'aspect purement pécuniaire de la rentabilité, l'impact global est souvent passé sous silence, masqué par les entrées de dollars c'est-à-dire les dépenses des touristes dont l'importance saute aux yeux. Les fuites inévitables sous forme d'achats de produits indispensables à la satisfaction des attentes des touristes, de services de consultants, de gestion ou autres venus de l'extérieur, de bénéfices répartis à des actionnaires extérieurs viennent, en plus de la détérioration du milieu, diminuer les retombées positives d'implantations touristiques en milieux ruraux.

Les élus locaux (maires et députés), les membres des Chambres de commerce et autres représentants locaux et régionaux sont souvent éblouis

par les statistiques financières présentées sous forme de montants investis, d'emplois créés et ne disposent pas de moyens d'évaluer les véritables retombées pour le milieu.

L'implantation d'un hôtel, d'un musée, d'un centre de villégiature ou d'une station de ski, surtout lorsque ces projets dépassent une certaine ampleur acquièrent sur leur territoire d'implantation une place qui affecte l'équilibre économique de la région et l'ensemble du développement industriel. La difficulté qu'ont certaines industries de co-habiter devrait inciter les principaux intéressés, en l'occurrence les résidents, à évaluer au préalable les retombées économiques, sociales et environnementales réelles avant d'accepter ou de susciter l'implantation de projets d'une certaine envergure.

La situation économique difficile vécue par la population des régions rurales et ressentie sous forme de taux de chômage élevés, de fermetures d'usines et de dépendance par rapport aux investissements extérieurs ne permet pas facilement aux élus municipaux et régionaux et aux groupes de concertation⁸ d'exercer de véritables choix quant aux orientations de développement et les incitent à soutenir les projets qui amènent avec eux

⁸Les groupes régionaux de concertation incluent tous les organismes subventionnés par l'Etat qui s'occupent de regrouper les intervenants oeuvrant dans un secteur d'activité, exemple les conseils régionaux de développement (CRD), les conseils régionaux de la culture (CRC), les conseils régionaux des loisirs (CRC), les associations touristiques régionales (ATR), etc. Pour plus de renseignements, se référer au chapitre 2 à partir de la page 303.

capitaux et créations d'emplois, même si ceux-ci risquent d'entraîner de maigres bénéfices nets pour la population résidente.

Dans l'ensemble des régions du Québec, les individus et les organismes concernés par l'état du développement sont encore incapables d'affronter des choix qui iraient dans le sens d'un refus de marcher dans les traces bien marquées par les intervenants issus des grands centres car il n'existe pas encore au niveau régional de véritables outils de réflexion et de concertation susceptibles de faire émerger des orientations de développement pour chacune des régions.

La viabilité économique du tourisme dans une région dépend de la qualité du produit qu'elle crée et entretient. L'industrie touristique ne peut donc en aucun cas vivre sainement et longtemps en l'absence d'une préoccupation pour la qualité du produit, c'est-à-dire ses caractéristiques de base, son originalité, sa rentabilité, etc... Nul ne peut nier que le touriste demeure le meilleur juge de la qualité du produit ainsi que son meilleur promoteur. De même que le touriste transmet par ses commentaires, son comportement à l'achat et ses recommandations à des amis et connaissances son appréciation du produit, on peut dire qu'il est éduqué par l'expérience qu'il en a. Un consommateur de prestations touristiques développe ses goûts et ses exigences en partie à cause de ce qu'il connaît et lorsque ses expériences de consommation touristique modifient ses attentes, il s'impose pour les offreurs de prestations touristiques de se mettre à l'écoute des besoins exprimés par les clientèles-cibles.

L'origine locale, régionale, québécoise ou extérieure des personnes et organismes impliqués dans le développement touristique et de façon générale le niveau de "conscience sociale" des investisseurs exercent un effet déterminant sur le produit et sa viabilité. Les exemples concrets de sur-exploitation des ressources régionales, par des personnes venues de l'extérieur, sont nombreux en ce qui touche les ressources minières et forestières. On n'a qu'à faire la liste des entreprises qui ont exercé leur activité le temps d'extraire les ressources, pour ensuite se désengager petit à petit jusqu'à quitter les lieux une fois les ressources exploitées.⁹ Dans le domaine du tourisme l'exemple le plus concret est celui de la chasse et de la pêche où une réglementation de plus en plus sévère¹⁰ est venue limiter l'exode des prises et la disparition des espèces.

L'origine locale ou régionale n'est pas une garantie que les intérêts régionaux sont protégés, cependant les pressions qu'une population résidente peut exercer sur ses concitoyens, de même que la connaissance pratique du milieu d'accueil sont supérieurs dans le cas de promoteurs ou d'investisseurs locaux ou régionaux. L'intervention d'organismes régionaux de concertation et de l'Etat habilités politiquement à trancher le débat relativement au bien-fondé de certains investissements et aménage-

⁹Par exemple, dans le secteur forestier la compagnie Internationale de Papier en Abitibi - Témiscamingue et dans le secteur minier, Noranda Mines en Gaspésie et en Abitibi - Témiscamingue et Québec Cartier mining sur la Côte Nord.

¹⁰C'est le cas surtout depuis l'instauration des zones d'exploitation contrôlée.

ments devient parfois souhaitable mais n'est possible qu'à condition qu'il existe une "politique touristique" bien définie et mise en application.

Les projets issus d'intervenants urbains sont habituellement pensés en fonction de leurs propres intérêts. Ils cherchent à créer un produit rentable pour leur entreprise en utilisant les caractéristiques régionales dans la mesure où elles sont indispensables. Le site, lac, rivière ou forêt est l'élément de base sur lequel se greffent des constructions qui ne sont pas toujours pensées dans le respect des caractéristiques du site. Un projet d'envergure et coûteux tendra à être unique dans sa conception en vue d'un aménagement harmonieux du point de vue des touristes de passage, les plus souvent en retrait des constructions locales et de l'activité des résidents. Par ailleurs, le développement de grandes chaînes, franchises etc..., qui se popularise à très grande vitesse, n'offre qu'une garantie d'uniformité dans l'architecture, le produit et le service, ne laissant aucune place au caractère local.

La vogue relativement récente des centres de villégiature et les perspectives immédiates de développement de ce marché encore jeune au Québec amènent des promoteurs urbains à rechercher les sites susceptibles de permettre l'aménagement et l'exploitation de centres qui fournissent à leur clientèle tous les services et activités requis au cours de leur séjour. La liste de ces centres axés sur les sports d'hiver ou d'été ainsi

que les activités culturelles et la gastronomie ne cesse de s'allonger.¹¹ Quoique d'intérêt immédiat dans la construction du produit touristique, ces projets n'ont pas nécessairement sur la population environnante l'effet attendu, eu égard à l'approvisionnement et à l'emploi.

L'approvisionnement de ces établissements tend à être effectué au niveau local ou régional surtout pour les opérations journalières.¹² Lorsqu'on considère les achats de biens d'équipements l'approvisionnement à l'extérieur de la région est relativement plus répandu. Cette situation est liée aux disponibilités de produits spécialisés de qualité dans chacune des régions. Il ne faut cependant pas oublier que même si les produits sont achetés en régions rurales par l'intermédiaire de distributeurs locaux, ils proviennent très souvent des grands centres car la production manufacturière est relativement faible en régions rurales.

En ce qui concerne l'embauche, l'importance du travail saisonnier et du travail à temps partiel rend plus précaire la stabilité économique que pourrait occasionner l'établissement d'entreprises à vocation touris-

¹¹Il existe au Québec quelques centres de villégiatures qui, en plus d'assurer des services d'hébergement et de restauration, offrent sur place une gamme d'équipements et d'activités permettant d'assurer un séjour de vacances complet. On remarque, par exemple, parmi ces centres, le Manoir Richelieu, le Manoir St-Castin, le Château Montebello, etc. Se référer à l'annexe 4 pour une description de certains d'entre eux.

¹²Etude menée en 1981 - (rapport 1982) auprès d'entreprises hôtelières offrant de services habituellement souhaités par le touriste, ex. Centres de villégiatures, bars, restaurants. Se référer à l'annexe 9 pour plus de renseignements au sujet de cette étude.

tique. Une enquête menée auprès d'établissements hôteliers établis en milieu rural¹³ a montré que moins de 40% d'entre eux avaient plus des deux-tiers de leur personnel à leur service toute l'année et que 48% d'entre eux embauchaient plus des deux-tiers de leur personnel à temps complet. De plus, l'aspect saisonnier de l'embauche est particulièrement lié à la faible taille des établissements et à leur localisation en milieux moins densément peuplés.

2.1.2. Critères de participation

La rentabilité présente ou future est certainement le facteur prépondérant dans toute décision d'investir. Le comportement de ceux qui sont d'abord entrepreneurs et financiers est évidemment différent de celui des agriculteurs et intervenants oeuvrant dans des organismes à caractère représentatif dont les motifs sont mitigés par des considérations telles que l'emploi, le tourisme social, le tourisme culturel, le droit aux loisirs, la satisfaction des besoins du milieu, l'amélioration du produit, etc... Quoiqu'il en soit, la rentabilité est la condition première de la survie en affaires, et celle-ci commence par une utilisation efficace des moyens de l'entreprise.

"Le succès de l'entreprise dépend d'abord de ses forces internes: gestion, productivité, mise en marché, adéquation entre les produits et les besoins, notamment

¹³Ibidem.

sur le plan de la qualité, mais aussi de son environnement concurrentiel et des liens qu'elle entretient avec un ensemble d'entreprises nécessaires à son développement et cela, tant en matière de services que d'approvisionnement en biens."¹⁴

La jeunesse des régions rurales québécoises sur le plan du développement touristique et l'inexpérience relative des entrepreneurs et gestionnaires d'équipements touristiques rendent difficile l'élaboration des produits touristiques régionaux conciliant les caractéristiques régionales et les attentes des clientèles touristiques cibles susceptibles d'assurer le succès financier d'une entreprise.

Les caractéristiques des entreprises touristiques situées dans les régions rurales du Québec ne les prédisposent pas à une rentabilité sûre. Les caractéristiques déterminantes quant à la rentabilité des entreprises touristiques en régions rurales sont leur petite taille,¹⁵ le degré de spécialisation de leur personnel,¹⁶ le fonctionnement de leurs opérations sur une base saisonnière.¹⁷

¹⁴Le virage technologique, Gouvernement du Québec 1982, p. 24.

¹⁵On se souviendra de la répartition des établissements hôteliers selon leur taille au tableau 40 page 158 et de la taille moyenne des établissements hôteliers de l'ensemble du Québec de 30,5 chambres (p. 192).

¹⁶Les emplois dans le secteur des services commerciaux sont encore occupés par une main-d'oeuvre peu spécialisée surtout en ce qui concerne l'entretien et les services auprès de la clientèle.

¹⁷Le fonctionnement saisonnier de plusieurs établissements touristiques au Québec ne fait aucun doute, qu'il s'agisse de terrains de camping, de pourvoyeurs en chasse et pêche, de centres de villégiature, etc.

Elles ne disposent généralement pas des moyens techniques et financiers ainsi que des ressources humaines spécialisées accessibles à la grande entreprise.

2.1.2.1. Connaissance du marché

Les petits entrepreneurs peu outillés et informés des méthodes d'analyse et de gestion prennent souvent des décisions en s'appuyant sur peu de données objectives et de ce fait, éprouvent des difficultés à rentabiliser leurs opérations. A ce point de vue, les plus grosses entreprises disposent généralement d'un énorme avantage puisqu'elles disposent de ressources plus spécialisées et d'un accès plus facile à des modes de gestion appropriés. Les petites et moyennes entreprises (PME) oeuvrant dans le domaine du tourisme ne diffèrent pas de l'ensemble des PME au Québec. Les petits entrepreneurs prennent souvent des décisions d'une façon intuitive, sans analyser les conditions du marché et développent graduellement leur entreprise sans planification d'ensemble.

"La naissance annuelle de nouvelles entreprises au Québec est (aussi) très importante (et même relativement plus élevée qu'en Ontario). Près des deux-tiers des nouvelles entreprises ne vivent cependant pas au-delà de cinq ans. Les études sur les causes de ces échecs démontrent que, dans la très grande majorité des cas, c'est la qualité de la gestion qui fait défaut".¹⁸

¹⁸Bâtir le Québec, Gouvernement du Québec, 1979, p. 158.

A une gestion souvent inadéquate, il faut ajouter comme problème majeur pour la petite entreprise touristique la mise en marché. Robert Languar et Robert Hollier définissent ainsi la mise en marché touristique ou le marketing touristique comme

"une série de méthodes et de techniques sous-tendues par un état d'esprit particulier et méthodique (c'est-à-dire une attitude de recherche, d'analyse et de remise en question constante), qui visent à satisfaire dans les meilleures conditions psychosociologiques pour les touristes, mais encore pour les populations d'accueil, et financières pour les organisations touristiques (entreprises, offices ou associations) le besoin latent ou exprimé de voyages soit pour des motifs de loisirs (agrément, vacances, santé, études, religion et sports), soit pour d'autres motifs qui peuvent être groupés en affaires, famille, mission et réunion".¹⁹

Une bonne mise en marché suppose donc une vision d'ensemble qui amène l'entreprise à développer son produit dans le but de satisfaire le ou les marchés cibles, à prendre les moyens nécessaires (publicité, promotion, mécanismes de distribution) pour vendre son produit à un prix satisfaisant pour les clients et pour elle-même. Une mise en marché adéquate oblige également l'entreprise à se préoccuper constamment de l'adéquation entre l'offre et la demande. Le cycle de vie d'un produit touristique est soumis à de nombreuses influences comme

¹⁹Robert Languar et Robert Hollier; Le marketing touristique PUF. 1981, p. 7, définition élaborée à partir de la définition du touriste de l'OMT.

"l'expérience de l'organisation touristique productrice, la position de ses concurrents, l'apparition de produits de substitution, la politique des Etats en matière de tourisme et de loisirs, les goûts, besoins et désirs des vacanciers".²⁰

De plus, il existe des tendances influencées par les modes que ce soit en terme de destination ou de services complémentaires dans un établissement.

C'est un secteur économique où les modes naissent et disparaissent rapidement. De plus, la tendance à imiter les concurrents est très grande. On offre souvent le même produit que son voisin parce que ça semble payant. Observons certains boulevards commerciaux où les restaurants chinois, grecs et autres poussent comme des champignons puis disparaissent, où les motels offrent les mêmes avantages, piscine, films érotiques, etc. L'uniformisation s'accroît ne laissant à long terme aucun élément original au produit touristique.

Les contraintes les plus répandues qui font obstacle à une bonne rentabilité des établissements du secteur touristique sont liées à la méconnaissance du marché et aux aptitudes de gestion qui sont inadéquates et entraînent des décisions arbitraires répondant souvent plus à des nécessités de survie économique ou à la satisfaction de désirs personnels qu'à une évaluation réelle du potentiel de rentabilité de leur entreprise.

²⁰Le marketing touristique de Robert Languar et Robert Hollier, p. 20.

Le gouvernement québécois à d'ailleurs identifié non seulement la qualité de formation des employés, mais aussi celle des employeurs comme un problème de l'industrie touristique québécoise et tente d'amorcer un remède par la mise sur pied de programmes de formation adéquats. Le rapport de la conférence socio-économique sur le tourisme identifiait ainsi ce problème.

"La recherche d'une meilleure qualification des employés devra nécessairement aller de pair avec celle des employeurs, pour atténuer les torts que causent à l'industrie tous ceux qui s'improvisent hôteliers, restaurateurs, agents de voyage ou promoteurs de manifestations touristiques".²¹

Gérer une entreprise touristique en milieu rural comporte certaines particularités inhérentes à la localisation géographique, au produit et au marché, cependant les critères de prise de décision d'un gestionnaire relèvent des principes généralement acceptés dans une entreprises. La place qu'occupe le tourisme dans la vie d'une communauté tout comme l'importance que le touriste attache à ses déplacements devrait cependant inciter les gestionnaires de l'orientation du développement touristique à adopter des méthodes de gestion qui tiennent compte de la "nature réelle du tourisme, c'est-à-dire un phénomène non seulement économique, mais tout autant social, culturel, écologique et politique".²² Cette ouvertu-

²¹Le tourisme, Perspectives de relance, Les Conférences socio-économiques du Québec, 1978, p. 44.

²²Le marketing touristique de Robert Languar et Robert Hollier, 1981, p. 10.

re de la conception du tourisme amène à une vision nouvelle de la gestion du tourisme qui reflète "de plus en plus l'opinion directe des touristes-consommateurs et de ceux qui les reçoivent."

2.2. ORGANISMES A CARACTERE REPRESENTATIF

De nombreux organismes et associations se sont formés dans le but d'intervenir directement sur l'orientation de l'ensemble du développement touristique ou sur l'un ou l'autre aspect des activités touristiques. De plus, des associations dont l'activité principale se rapproche plus ou moins du tourisme sont susceptibles de s'intéresser au tourisme pour différents motifs, ce sont par exemple les centrales syndicales, les corporations de développement industriel, les municipalités régionales, etc...

2.2.1. Associations touristiques régionales

Si l'on pense aux associations et organismes qui se sont formés spécifiquement dans le but de devenir soit des intervenants directs ou des porte-parole du milieu socio-économique directement impliqué au niveau de l'industrie touristique, les associations touristiques régionales (ATR) sont sans nul doute au premier rang.

Les associations touristiques régionales, comme entités, sont des créations du gouvernement québécois. Elles sont nées une à une suite à l'impulsion du Ministère du tourisme et de la chasse et de la pêche à par-

tir de 1975 dans le but de regrouper dans chacune des régions touristiques les intervenants du secteur touristique. Définis selon les règlements généraux de chacune des associations, le membership et les objectifs précis d'intervention varient d'une région à l'autre, cependant, leur création résulte de la reconnaissance du gouvernement québécois du besoin de coordonner les actions individuelles des intervenants et de regrouper les forces en vue du développement et de la mise en marché du produit touristique régional. Supportés par un financement du gouvernement et par les contributions de leurs membres, leur existence, leurs objectifs et leurs orientations de fonctionnement sont remis en discussion annuellement lors de leur assemblée générale respective. Les ATR se sont donc formées en corporations sans but lucratif et regroupent des représentants des administrations publiques, des associations et des organismes privés, des entreprises commerciales ainsi que des individus. Tous les intervenants touristiques et personnes intéressés par les enjeux du tourisme sont invités à se joindre aux ATR et à prendre part à leurs activités. Il revient à chacune de ces ATR de préciser le rôle et l'action qu'elle entend jouer au niveau des régions. Le Québec compte présentement dix-huit (18) associations touristiques correspondant aux régions touristiques sur son territoire, en voici une liste accompagnée des montants de leur subvention gouvernementale respective pour l'année 1982-1983. Un plan géographique des régions touristiques est présenté à la page qui suit.

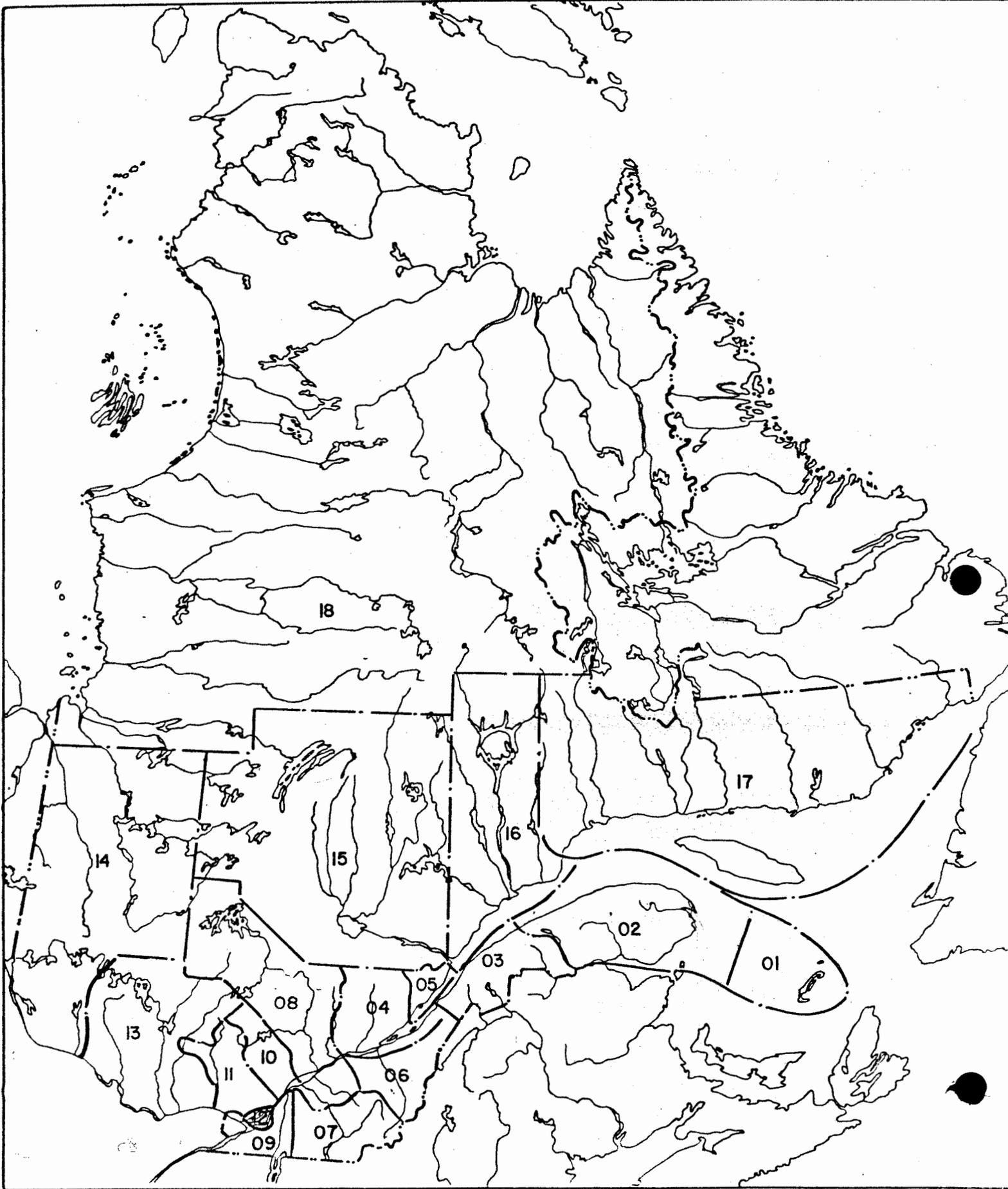
TABLEAU 87
 CRÉDITS GOUVERNEMENTAUX ACCORDÉS AUX ATR
 1982-1983

Gaspésie	78 861 \$
Iles-de-la-Madeleine	18 382
Duplessis	54 787
Manicouagan	72 573
Bas St-Laurent	86 523
Saguenay-Lac-St-Jean-Chibouganau	79 861
Pays de l'Erable	97 068
Québec	92 288
Mauricie	87 381
Estrie	105 430
Montréal	n.a.
De Lanaudière	81 527
Laurentides	134 910
Richelieu-Rive-Sud	64 386
Charlevoix	88 000
Outaouais	87 273
Abitibi - Témiscamingue	78 361
Nouveau Québec	n.a.

n.a.: non applicable

Source: Gouvernement du Québec, Comptes publics, 1982-1983, vol. 2.

Carte no. 12: REGIONS TOURISTIQUES DU QUEBEC



Les documents gouvernementaux établissent ainsi les responsabilités des ATR. "En matière de promotion, les ATR ont la responsabilité de la mise en marché du produit régional et de l'accueil des visiteurs. En matière de développement, elles jouent un rôle consultatif qui permet au MTCP (maintenant MICT) d'orienter ses programmes de développement, bien qu'elles puissent réaliser des investissements légers dans le cadre des politiques gouvernementales."²³

Les interventions des associations n'acquièrent force et importance que lorsque celles-ci réussissent à s'imposer dans leur milieu. Quoique les associations touristiques régionales se donnent parfois des mandats très élaborés incluant l'une ou l'autre des préoccupations énumérées plus loin, elles ne possèdent aucun pouvoir légal d'imposer leurs décisions. Elles n'ont que la force et la crédibilité qu'elles réussissent à acquérir individuellement. Même si ces organismes sont les interlocuteurs privilégiés du gouvernement pour les questions touristiques, les associations touristiques régionales n'exercent qu'un rôle très secondaire sinon nul dans la prise de décision au niveau provincial.

Les ATR sont depuis peu regroupées au sein d'une "fédération" provinciale et ne possèdent que depuis peu de temps une structure permanente facilitant leurs discussions et leurs réflexions sur l'ensemble des orientations et des programmes concernant le développement touristique du Qué-

²³Bâtir le Québec, p. 411.

bec. De plus, elles sont implantées dans des milieux souvent dissemblables en ce qui a trait aux caractéristiques géographiques, aux aspirations et aux besoins de la population et aux goûts des consommateurs. Elles sont toutes intéressées à développer un produit touristique satisfaisant d'une part, les besoins de leurs membres actifs²⁴ et d'autre part, les exigences des techniques imposées par les programmes des différentes instances gouvernementales offrant certaines aides financières. Il y a souvent conflit entre ces deux grandes orientations de leur action, conflits qui se résolvent rarement par le respect des besoins des résidents.

De plus, en ce qui concerne les orientations de développement touristique²⁵ énoncées dans le document "Bâtir le Québec" et leur application via la "Loi sur l'aide au développement touristique" et les règlements afférents, il y a exclusion complète des associations régionales tout au long du processus. Il ne reste aucun doute sur l'absence de rôle réel dévolu aux ATR au niveau de la conception du développement touristique d'ensemble si leurs moyens d'intervention face aux véritables leviers de décisions demeurent absents. Selon leur dynamisme particulier, les associations touristiques régionales peuvent cependant jouer un rôle beaucoup plus important quant à la promotion et au développement touristique régional, cependant elles ne peuvent exercer leurs fonctions et initier

²⁴Rappelons-nous que les ATR sont supportées dans chacune des régions par des membres directement concernés par les enjeux du tourisme.

²⁵Cette politique est présentée dans la section portant sur les politiques reliées au tourisme et aux loisirs pages 361 à 371.

des projets soutenus par une assistance financière gouvernementale qu'à la condition d'inscrire leur action dans le sens des orientations de la "politique québécoise" d'ensemble. Les ATR et les intervenants régionaux n'ont pas participé activement à la conception des énoncés de politique et de ce fait ceux-ci tiennent peu compte du contexte géographique, social et économique des régions rurales du Québec. Les normes et conditions d'éligibilité aux programmes d'aide financière sont le plus souvent préparés en fonction des caractéristiques des régions métropolitaines: concentration de population, diversification industrielle, facilité d'accès aux services, etc.

Les principales préoccupations de la majorité des associations touristiques régionales se limitent aux dimensions de leur territoire respectif. Elles incluent:

- 1) La concertation des intervenants: les ATR étant des regroupements d'intervenants du secteur touristique, elles constituent des lieux de discussion et de prises de position sur les questions qui les concernent.
- 2) L'orientation de la promotion et du développement des activités touristiques dans les différentes régions touristiques. C'est principalement au moyen de la concertation entre les membres des ATR et leurs représentants au sein des conseils d'administration que ces organismes élaborent des orientations d'action. Les ATR ne disposent cependant pas de moyens concrets d'imposer toutes leurs orientations d'action. Elles effectuent par leurs propres

moyens (personnel et budget de fonctionnement) de la promotion pour attirer les touristes sur leur territoire. Elles ne peuvent exercer une fonction aussi concrète en ce qui concerne le développement, ne disposant pas des moyens appropriés (pouvoir contraignant, disponibilités budgétaires de soutien aux entrepreneurs, etc.).

- 3) La promotion, l'organisation et la coordination des divers programmes de promotion et de développement touristique selon les faibles moyens dont elles disposent.
- 4) La représentation des intérêts régionaux auprès des différents niveaux de gouvernement, les ATR sont dans chacune des régions les interlocutrices privilégiées du gouvernement québécois au sujet des questions d'intérêt touristique.²⁶

Dans leurs activités, les ATR jouent un rôle actif quant à la planification de l'aménagement du territoire suite au travail de recherches qu'elles effectuent en vue d'identifier les attraits touristiques susceptibles d'être développés et de cerner la "vocation touristique" des régions et sous-régions. Leur rôle réel ainsi que la qualité de leurs réalisations varient d'une région à l'autre compte tenu du dynamisme du milieu, du potentiel initial, de l'état du développement, du réalisme dont les intervenants font preuve ainsi que de la qualité de la concertation

²⁶A titre d'exemple, sont présentés à l'annexe 10 les "objets" de l'Association touristique régionale de l'Abitibi - Témiscamingue tels qu'énoncés dans ses lettres patentes émises en février 1978.

régionale. Leur rôle et leur "légitimité" est parfois mis en cause lorsque certains intervenants touristiques ne voient pas en l'association telle que constituée l'outil promotionnel et de développement souhaité. Ainsi, par exemple, s'est formé au Témiscamingue un office de tourisme voué au respect et à la promotion des intérêts des intervenants touristiques du Témiscamingue.²⁷ Les ATR sont elles-mêmes conscientes des lacunes de leur fonctionnement et des résultats obtenus et réévaluent dans certains cas leur action en vue de concentrer leurs efforts où ils sont le plus profitables. Elles ne sont pas moins impliquées sur tous les fronts: recherche et attrait de la clientèle, développement de la superstructure, multiplication des impacts locaux et régionaux, accueil et publicité.

2.2.2. Autres organismes subventionnés par l'Etat

Les années 1970 ont été au Québec l'occasion de la mise sur pied d'organismes à caractère consultatif. Axés sur des préoccupations d'ordre économique, récréatif, culturel ou autres,²⁸ ils se sont formés en vue de devenir des interlocuteurs du gouvernement dans chacune des régions du Québec, dans les domaines qui les concernent. Leurs liens avec le développement touristique est ponctuel tant du point de vue sectoriel que territorial. Ils sont par exemple concernés par l'implantation d'un équipe-

²⁷Le Témiscamingue fait partie de la région de l'Abitibi - Témiscamingue.

²⁸Par exemple des organismes visant la protection de l'environnement, le développement des communications, etc.

ment dont la vocation est multiple, par exemple: culturelle et touristique (un théâtre d'été, un musée), à la fois récréative, touristique et environnementale (l'aménagement riverain d'un terrain de camping, de pistes cyclables) ou à la fois économique et touristique (aménagement d'une route, d'un pont, etc.). Il existe à titre d'exemple dans chaque région administrative, un conseil régional de développement (CRD) pour lequel l'industrie touristique a une importance différente comme élément contribuant au développement global de la région. Ces organismes ont en commun d'être constitués par des intervenants dans les différents secteurs économiques et de fournir à la population régionale un mode d'expression et un outil de regroupement pour défendre ses vues en ce qui concerne tous les aspects du développement régional. A ce titre les CRD sont des organismes ayant une vocation du même type que des associations touristiques régionales mais dont l'envergure des préoccupations est beaucoup plus vaste du point de vue sectoriel.

Mentionnons parmi les organismes consultatifs régionaux ceux qui sont les plus présents dans les régions du Québec, soit les conseils régionaux de développement, les conseils régionaux des loisirs et les conseils régionaux de la culture.

"Ces conseils consultatifs, qui oeuvrent dans des secteurs d'activités précis, offrent à leurs membres des services et un support technique. Ils sont à l'origine de plusieurs réalisations: la conception de plans de développement de plein air, l'organisation de jeux régionaux, les interventions dans les domaines

du livre, de l'artisanat et du cinéma, et la promotion touristique.

Toutefois, l'efficacité de ces conseils varie d'une région à l'autre, et bien qu'ils agissent dans des secteurs d'activités complémentaires, on peut constater trop souvent un manque évident de concertation. De plus, leur multiplicité sur leur territoire a pour effet de disperser les actions des divers intervenants."²⁹

Ces différents conseils consultatifs constituent à l'image des ATR des regroupements d'intervenants régionaux oeuvrant pour la promotion et le développement de leur secteur d'intervention. Chacun de ces organismes possède ses propres règles et orientations de fonctionnement: membership, tarifs de cotisation, composition du conseil d'administration, plan d'action annuel, etc. Ils ont en commun d'être subventionnés par l'Etat dans le but d'exercer un nombre minimal de fonctions de regroupement et de concertation des intervenants dans leur domaine d'activité.

Dans le contexte où le tourisme est maintenant reconnu comme une industrie importante et compte tenu que l'on favorise de plus en plus la collaboration entre les secteurs connexes, il pourrait s'établir des liens importants de concertation entre les différents conseils consultatifs de façon à unifier l'expression de l'opinion régionale sur des sujets qui concernent son bien-être. Ces liens sont présentement et peuvent demeurer occasionnels lorsqu'une situation particulière le rend souhaitable (construction d'une route, d'un aéroport, aménagement d'une marina, etc.). Ils pourraient aussi devenir permanents par la mise en place de mécanismes appropriés à savoir des rencontres périodiques, un comité permanent, etc.

²⁹Le choix des régions, p. 104

2.2.3. Syndicats

L'intérêt porté par les centrales syndicales au tourisme et aux loisirs a jusqu'à maintenant pris davantage la forme de revendications de congés pour les travailleurs et d'analyse intellectuelle du droit des individus aux loisirs et aux vacances que de gestes concrets en vue d'offrir les services que ceux-ci requièrent. A ce titre, le Québec possède un retard par rapport à de nombreux autres pays où les conditions de travail comportent certains avantages matériels reliés au tourisme et aux loisirs. Les principales centrales syndicales sont la Confédération des syndicats nationaux (CSN), la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) et la Confédération des syndicats démocratiques (CSD). A celles-ci se rattachent la majorité des syndicats locaux (de métiers ou d'entreprises) qui attendent d'elles d'abord un appui immédiat à des revendications de base concernant les conditions de travail. Les travailleurs syndiqués et par extension la population québécoise ne sont pas encore habitués à considérer leur accessibilité aux loisirs et au tourisme comme un droit à revendiquer parallèlement à de meilleures conditions de travail. Les difficultés économiques actuelles sous forme de pertes d'emplois, de faillites, de fermetures d'usines ne sont pas des incitations à modifier ce comportement. En somme, les syndicats n'exercent pas d'actions concrètes dans la but de faciliter l'accès des travailleurs à des activités touristiques. Les syndiqués et leurs représentants sont présentement engagés dans des luttes visant à assurer le maintien du nombre et de la qualité des emplois, ne consacrant ainsi pas

de temps à la poursuite d'objectifs qu'ils n'ont jamais considérés comme les leurs, par exemple l'accessibilité au tourisme.

2.2.4. Autres organismes à vocation touristique

Les associations dont nous parlons dans cette section sont celles qui se sont formées, sans une impulsion directe de l'Etat, dans le but de développer et de promouvoir la mise en place et la qualité de services et d'activités à vocation touristique. Leur action est habituellement axée sur la satisfaction des besoins qui les ont fait naître et de ceux de leurs membres et/ou clients. Parfois d'origine locale, ces organismes ont acquis une ampleur provinciale ou nationale.

En plus des associations regroupant des intervenants directs dans l'offre du produit touristique, tels que l'Association des Hôteliers de la Province de Québec, l'Association des Hôtels du Grand Montréal, et l'Association des Restaurateurs du Québec, notons l'existence de plusieurs organismes axés sur les vacances-loisirs. En voici une liste:

- L'Association des camps du Québec, regroupant plus d'une centaine de camps de vacances,
- Le Club automobile du Québec,
- La fédération de moto-tourisme du Québec, regroupant 35 associations et plus de 2 600 membres,
- La fédération de l'âge d'or du Québec, regroupant quelques 160 000 membres,
- La Fédération québécoise de l'Ajisme, dont le rôle est de promouvoir le mouvement des auberges de jeunesse au Québec,
- La Fédération des agricotours du Québec, qui a mis sur pied un réseau de fermes offrant au public des vacances à la campagne en

- toute saison,
- La Fédération québécoise de camping et caravaning regroupant 17 associations régionales et plus de 6 000 membres
 - La Fédération québécoise de canot-camping, facilitant aux intéressés l'apprentissage de cette activité,
 - La Fédération québécoise de naturisme,
 - Kéroul, Bureau de développement touristique pour les personnes handicapées physiques,
 - Le mouvement québécois des camps familiaux,
 - L'Organisation pour le tourisme étudiant du Québec, regroupant 27 bureaux-voyages répartis dans différentes institutions d'enseignement post-secondaire,
 - Québec à cheval, organisme promoteur des randonnées équestres,
 - Sentiers Québec, regroupant des organismes et individus intéressés aux randonnées pédestres,
 - La Société québécoise du plein air, Vacances-familles, organisme créé en vue de privilégier les vacances de loisir au Québec,
 - Vélo Québec.³⁰

Les organismes préoccupés des vacances-loisirs exercent un rôle de soutien aux entreprises locales qui en sont membres et contribuent ainsi au développement des activités touristiques de plein-air en régions rurales. Quoique l'on puisse évaluer précisément leur contribution au développement touristique, on peut affirmer qu'elles favorisent sur l'ensemble du territoire le dynamisme, accroissent les occasions de formation de leurs membres et suscitent la formation de réseaux d'équipements et de forfaits. Une description détaillée des organismes mentionnés est présentée à l'annexe 11.

2.2.5 Autres organismes

Au niveau local, dans la plupart des villes, se sont formées des

³⁰Extrait de Centres de vacances et gîtes touristiques au Québec, 1983-84, MLCP, pp.2-7.

associations regroupant soit des hommes d'affaires, soit des travailleurs d'un même métier, soit des entrepreneurs oeuvrant dans une même industrie, ou des individus pratiquant une activité de loisir commune (association de marchands, association des brasseries, ligues de hockey locale, ligues de balle-molle, etc.). Elles sont des occasions de partager des points de vue, d'exercer une activité ou certaines actions dans les domaines qui les concernent. Qu'il s'agisse de Chambres de commerce, d'Associations de chasse et pêche, de patrouilleurs, etc... ces associations sont parfois des intervenants directs au sujet de certains dossiers sectoriels (dont ceux du tourisme) ou territoriaux, lorsqu'il y a consultation ou décision de la part d'élus municipaux ou gouvernementaux dans les domaines concernant les intérêts de leurs membres.

2.3 ETAT

L'Etat, c'est l'appareil gouvernemental qui exerce l'autorité déléguée par les électeurs ou leurs représentants. Dans le contexte québécois, l'Etat est constitué de deux paliers de gouvernement, le palier fédéral et le palier provincial, dont les pouvoirs, devoirs et prérogatives sont déterminés par la Constitution canadienne et modifiés au gré des expériences, discussions et ententes. L'Etat c'est aussi l'ensemble des "créatures provinciales" que sont les municipalités et les municipalités

régionales de comté³¹ qui exercent une juridiction locale ou régionale et dont les pouvoirs, devoirs et prérogatives sont définis par la législation provinciale. Le Canada est composé de dix provinces et de deux territoires. Les dix provinces possèdent chacune un gouvernement souverain en ce qui concerne ses domaines de juridiction énoncés dans l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. L'article 92 énonce ces domaines de juridictions:

"Dans chaque province, la législature pourra exclusivement légiférer sur les matières entrant dans les catégories de sujets ci-dessous énumérés, savoir:

1. A l'occasion, la modification (nonobstant ce qui est contenu au présent acte) de la constitution de la province, sauf les dispositions relatives à la charge de lieutenant-gouverneur;
2. La taxation directe dans les limites de la province, en vue de prélever un revenu pour des objets provinciaux;
3. Les emprunts de deniers sur le seul crédit de la province;
4. La création et la durée des charges provinciales, ainsi que la nomination et le paiement des fonctionnaires provinciaux;
5. L'administration et la vente des terres publiques appartenant à la province, et des bois et forêts qui s'y trouvent;
6. L'établissement, l'entretien et l'administration des prisons publiques et des maisons de corrections dans la province;
7. L'établissement, l'entretien et l'administration des hôpitaux, asiles, institutions et hospices de charité dans la province, autres que les hôpitaux de marine;

³¹Les municipalité régionales de comté ou MRC sont constituées par les municipalités sises sur un territoire donné. Il en existe présentement 94 au Québec. Pour plus de renseignements se référer à l'annexe 2E.

8. Les institutions municipales dans la province;
9. Les licences de boutiques, de cabarets, d'auberges, d'encanteurs et autres licences en vue de prélever un revenu pour des objets provinciaux, locaux ou municipaux;
10. Les ouvrages et entreprises d'une nature locale, autres que ceux qui sont énumérés dans les catégories suivantes:
 - a) Lignes de bateaux à vapeur ou autres navires, chemins de fer, canaux, télégraphes et autres ouvrages et entreprises reliant la province à une autre ou à d'autres provinces, ou s'étendant au-delà des limites de la province;
 - b) Lignes de bateaux à vapeur entre la province et tout pays britannique ou étranger;
 - c) Les ouvrages qui, bien qu'entièrement situés dans la province, seront avant ou après leur exécution déclarés, par le Parlement du Canada, être à l'avantage général du Canada, ou à l'avantage de deux ou plusieurs provinces;
11. La constitution en corporation de compagnies pour des objets provinciaux;
12. La célébration du mariage dans la province;
13. La propriété et les droits civils dans la province;
14. L'administration de la justice dans la province, y compris la création, le maintien et l'organisation de tribunaux provinciaux, de juridiction tant civile que criminelle, y compris la procédure en matière civile dans ces tribunaux;
15. L'imposition de sanctions, par voie d'amende, de pénalité ou d'emprisonnement, en vue de faire exécuter toute loi de la province sur des matières rentrant dans l'une quelconque des catégories de sujets énumérés au présent article;
16. Généralement, toutes les matières d'une nature purement locale ou privée dans la province."³²

³²Extrait de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.

Lorsqu'on parle de l'intervention de l'état dans le domaine du tourisme on s'intéresse donc aux politiques et actions de tous ces législateurs et de leurs technocrates en ce qui concerne l'industrie touristique. En toile de fond à l'intervention de l'Etat il y a toute la conception que l'Etat se fait de son rôle en matière touristique et en matière de développement et des politiques qui en sont issues. Les grandes questions philosophiques et sociales qui souvent donnent lieu à des débats et à des prises de position générales ne voient un aboutissement concret et satisfaisant pour la population que lorsque des politiques sont véritablement mises en application au moyen de programmes. Quelles que soient les grandes orientations énoncées dans la politique économique et sociale d'un gouvernement, il n'y a que les actes posés et leurs résultats qui importent vraiment pour les citoyens. De plus, il serait insensé de croire que les politiques et règlements en matière touristique ne sont pas affectés par les politiques concernant d'autres aspects de la vie; tels l'éducation, la santé, le loisir, la qualité de l'environnement, etc... Les orientations de l'Etat dans le développement touristique et dans d'autres domaines se complètent et c'est tout particulièrement vrai pour les secteurs d'intervention affectant les dimensions sociales et culturelles de la vie.

Dans ce chapitre nous abordons l'Etat et son rôle par rapport à l'industrie touristique en traitant premièrement des aspects organisationnels, deuxièmement des critères d'intervention de l'Etat, troisièmement des outils dont l'Etat dispose et quatrièmement des cibles d'intervention qu'il privilégie dans le domaine du tourisme.

2.3.1. Aspects organisationnels

Les principaux intervenants étatiques dans le domaine du tourisme sont les ministères fédéral et provincial de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. Les deux niveaux de gouvernement ont évolué parallèlement dans le sens d'un désir de rapprocher les centres de décision et d'application des politiques en matière de tourisme et d'"industrie et commerce". Ce n'est que le reflet de l'évolution des réalités qui favorise une association croissante entre la gestion gouvernementale de l'activité touristique et des autres secteurs économiques. Les regroupements ministériels qui ont changé, comme nous le verrons, au cours des dix dernières années ne modifient en rien la répartition première des responsabilités en matière touristique dévolues par la constitution canadienne, énonçant la compétence du gouvernement provincial en matière de développement à l'intérieur de ses frontières. L'intervention fédérale s'est cependant faite sentir, tout particulièrement au niveau financier, en vue d'inciter le secteur privé au développement d'établissements, de produits et de circuits touristiques. Elle s'est également fait sentir à travers ses efforts d'unification des recherches et des politiques des différentes provinces et de la promotion touristique au niveau national et interna-

tional. Malgré les conflits répétés³³ que l'on peut observer entre les différents ministères provinciaux et fédéraux en vue d'assurer une certaine cohésion entre les travaux de chacun par exemple, par le respect des mêmes définitions, la recherche de complémentarité dans la collecte et la présentation de données portant sur les voyageurs canadiens à l'intérieur du pays. L'enquête sur les voyages des Canadiens effectuée à chaque trimestre est un exemple des résultats de cette collaboration.

L'organisation en 1984 de la Traversée Saint-Malo-Québec et des fêtes du "1534-1984", qui comporte aussi de multiples activités sur le territoire, tout particulièrement à Gaspé (en Gaspésie) siège de la prise de possession du territoire par Jacques Cartier, constitue un exemple de collaboration entre les gouvernements fédéral et québécois. Ce type de collaboration concernant des aménagements et préparatifs dans le cadre d'un événement a touché jusqu'à maintenant des projets ayant une envergure dépassant le cadre d'une région rurale, cependant au moyen de subventions accordées dans le cadre de programmes d'emplois pour adultes et étudiants, le gouvernement fédéral a, à plusieurs reprises, appuyé des projets touristiques menés dans les régions rurales. C'est particulièrement depuis 1977 que l'industrie touristique est mentionné dans la liste des secteurs

³³Des conférences fédérale-provinciales sur le tourisme ont eu lieu en 1978-1979. Elles s'inscrivent dans l'ensemble du processus de discussion qu'a connu le Canada depuis plus de 20 ans, alors que les différents ministres fédéral et provinciaux se sont rencontrés périodiquement pour discuter de sujets d'intérêt commun. Les conférences ministérielles donnent lieu, en sus, à des rencontres entre les fonctionnaires fédéraux et provinciaux des différents ministères.

prioritaires en ce qui concerne l'octroi de subventions sous forme d'emploi.

Les municipalités et, avant longtemps les municipalités régionales de comté qui sont en pleine période d'organisation, comme nous le verrons plus loin,³⁴ en viendront à voir préciser leurs rôles et prérogatives face au développement touristique sur leur territoire. Les municipalités ont jusqu'à maintenant concentré leur action dans le sens de la promotion et de l'information, de l'organisation d'évènements et de services aux touristes. La promotion et l'information incluent les kiosques d'information touristique, les offices de promotion des congrès, etc... A cela s'ajoute l'appui à l'organisation de festivals de toutes sortes, à l'implantation de terrains de camping, de plages municipales, d'équipements récréatifs, etc... Un mandat élargi dans le domaine du tourisme amènerait les municipalités à rechercher un heureux mariage de l'intérêt de leurs résidents et des attentes des villégiateurs et touristes de passage. Cette recherche constitue une démarche essentielle qui s'inscrit dans l'ensemble des préoccupations municipales en faveur du bien-être de leurs citoyens, cependant dans bien des cas, cela devient un nouveau mandat qu'elles ne sont pas prêtes à mener à terme.

Alors que la question d'une réforme de l'organisation politique aux niveaux local et régional était discutée par les différents interve-

³⁴ Page 341.

nants concernés depuis le milieu de la décennie '60-'70, les années 1976-1980 ont amené un déblocage en ce qui concerne l'émergence d'une nouvelle structure régionale. A la suite de l'arrivée au pouvoir du gouvernement Lévesque, s'amorce de façon plus concrète une réforme du pouvoir municipal qui est confiée au comité ministériel permanent sur l'aménagement. Celle-ci débute par une réforme fiscale qui est discutée lors de la conférence Québec-Municipalités en juin 1978, cependant tout en semblant acquérir une plus grande autonomie dans leur mode de financement, les municipalités demeurent sous le contrôle de Québec en ce qui concerne leur processus budgétaire. La seconde manche de la réforme s'annonce par la présentation à l'Assemblée Nationale en décembre 1978 de la Loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire qui est suivie quelques temps plus tard par l'adoption de la Loi sur la protection du territoire agricole. Ces deux lois qui sont liées à l'aménagement de l'espace ne peuvent qu'acquérir au cours de leur application une importance très grande en ce qui concerne le développement touristique puisque l'aménagement d'équipements touristiques sera désormais, à l'instar de tous les aménagements et constructions, soumis à de nouvelles règles et normes de localisation sur le territoire.³⁵

Cette réforme municipale allait ensuite mener le Québec vers l'émergence de nouvelles structures régionales qui sont encore à l'été 1984 en processus de discussion suite à la consultation relativement à l'ensemble de la politique québécoise sur le développement des régions.

³⁵Nous traitons de cette question au paragraphe concernant les politiques économiques et sociales pages 371 à 375.

Après cette courte présentation des points saillants concernant les aspects organisationnels globaux de l'Etat dans le contexte québécois, nous allons aborder de façon plus concrète le pouvoir politique dans le domaine du tourisme sous deux grands thèmes, à savoir les intervenants et leur rôle aux paliers fédéral, provincial et local (régional) puis leurs concepts de développement.

2.3.1.1. Pouvoir politique

Les renseignements qui sont fournis dans le paragraphe sur le pouvoir politique se rapportent aux gouvernements élus, c'est-à-dire aux administrations détenant un certain pouvoir délégué par les électeurs.

Intervenants et leur rôle

Selon l'acception que l'on a faite de la notion de tourisme, il va de soi que le nombre des intervenants susceptibles d'exercer quelque action en ce qui concerne le développement de l'activité touristique est très grand. Nous n'allons pas tenter d'effectuer une énumération exhaustive mais plutôt cerner le rôle des grands intervenants oeuvrant à chacun des niveaux de la hiérarchie politique.

Le palier fédéral

Le palier fédéral s'intéresse principalement au tourisme par le

biais des activités de l'Office de tourisme du Canada (OTC) qui est la "plaque tournante du tourisme au niveau fédéral". Le rôle de point central en ce qui concerne l'ensemble de l'implication du gouvernement fédéral au niveau du tourisme, à savoir la direction et la coordination interministérielle de toutes les questions touristiques, a été confirmé suite aux travaux du Groupe d'étude consultatif sur l'industrie touristique (GECIT). Le GECIT avait été mis sur pied, par le Ministère de l'industrie et du commerce du Canada, suite aux discussions de février 1978 entre les premiers ministres et les représentants du secteur privé. Les rapports et les recommandations soumis aux ministres fédéral, provinciaux et territoriaux du tourisme identifiaient quatre aspects prioritaires, au sujet desquels le gouvernement devait prendre des mesures:

- "a) l'élaboration d'un plan national de tourisme,
- b) la classification des rôles du gouvernement dans le domaine du tourisme,
- c) l'amélioration de la coordination entre le gouvernement et le secteur privé,
- d) l'établissement d'une base de données sur le tourisme"³⁶

Ces recommandations ont débouché sur des mesures immédiates, à savoir la désignation de l'Association de l'industrie touristique canadienne (AITC) comme porte-parole, au niveau fédéral, de l'industrie touristique. L'AITC se mérite alors un siège à un comité conjoint du gouvernement et de

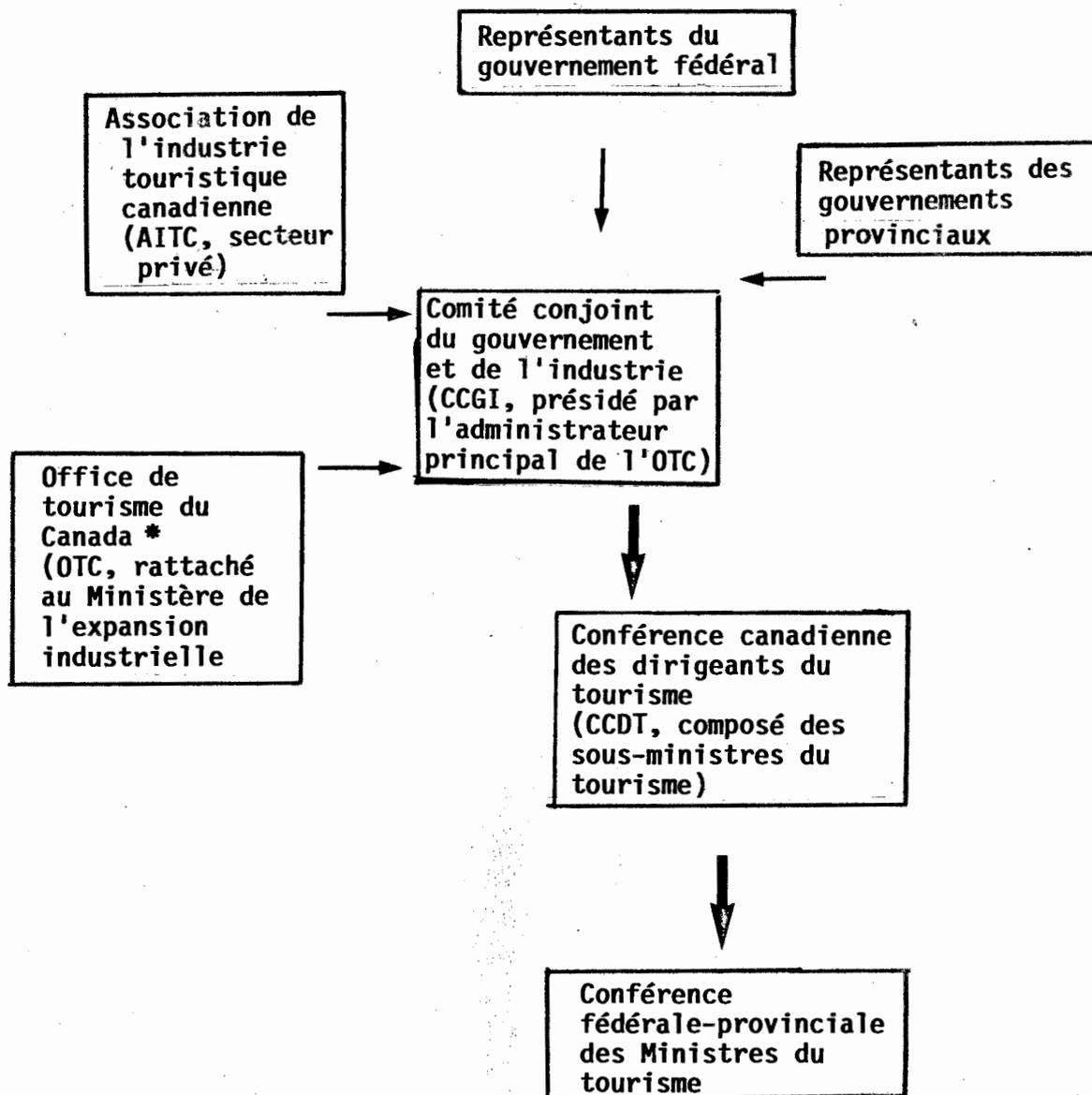
³⁶La liste de priorités de même que les mesures organisationnelles énoncées sont extraites de: Le tourisme au Canada: le passé, le présent et l'avenir, OTC, 1982, p. 59.

l'industrie qui regroupe des représentants des gouvernements fédéral et provinciaux. Ce comité conjoint soumet ses recommandations à la Conférence canadienne des dirigeants du tourisme (CCDT) composée des sous-ministres responsables aux ministres du tourisme du Canada. A son tour, cette conférence soumet ses recommandations à la Conférence fédérale-provinciale des Ministres du tourisme.

L'administrateur principal de l'OTC préside le comité conjoint à titre de sous-ministre adjoint du tourisme du ministère de l'industrie et du commerce.

Le schéma 1 situe les différents organismes consultatifs fédéraux et fédéraux-provinciaux en ce qui concerne leur intervention au niveau du tourisme.

Schéma no. 1: ORGANISMES CONSULTATIFS FEDERAUX ET FEDERAUX-PROVINCIAUX
DANS LE DOMAINE DU TOURISME



* Organisme responsable de l'exécution des décisions politiques

→ Qui siège au Comité

➔ Qui exerce un rôle consultatif

Initialement organisme autonome, l'Office du tourisme du Canada a été graduellement intégré de plus en plus étroitement au Ministère de l'industrie et du commerce accentuant ainsi la reconnaissance du tourisme comme activité industrielle et commerciale à part entière. La loi sur le Ministère de l'industrie et du commerce³⁷ à l'article 5 prévoit que le Ministre de l'industrie et du commerce doit:

- "- favoriser l'établissement, le développement et l'efficacité des industries de fabrication, de transformation et de tourisme au Canada, contribuer au développement rationnel et à la productivité de l'industrie canadienne en général et encourager l'expansion du commerce canadien;
- analyser la portée pour l'industrie et le commerce canadien et le tourisme, des politiques gouvernementales relatives, de manière à aider à formuler et à revoir ces politiques;
- favoriser la croissance optimum des revenus du tourisme, compiler et tenir à jour des renseignements détaillés relatifs à l'industrie touristique ainsi qu'aux tendances et à l'évolution du tourisme au Canada et à l'étranger."³⁸

En vue d'assurer ce mandat législatif l'Office de tourisme du Canada a comme objectif "d'assurer une croissance ordonnée du tourisme au Canada" et comme sous-objectifs:

- "- d'accroître la demande réelle totale dirigée vers les installations et services touristiques canadiens;
- d'accroître l'efficacité de l'industrie touristique canadienne;

³⁷SRC, 1970, 1-11.

³⁸Le rôle des Gouvernements dans le tourisme, Document de travail 1979, Annexe A, p. 3.

- de contribuer à une coordination maximale des activités fédérales, provinciales et privées touchant le tourisme; et
- de mettre en place et exploiter un centre d'information touristique."³⁹

Pour ce faire, l'OTC s'engage dans des opérations de commercialisation, incluant recherches et analyses, communications, opérations locales et services d'accueil ainsi que dans des opérations d'expansion de l'industrie incluant la planification, les initiatives d'expansion et les relations entre l'information et l'industrie. La direction intégrée de l'OTC est assurée par le groupe des politiques, de la planification et de la coordination "qui conseille le sous-ministre adjoint et fournit la perspective totale de l'industrie touristique, l'orientation fondamentale des politiques et de la planification de l'OTC, coordonne ses principales activités et fournit la base des données nécessaires à ses politiques et à ses programmes".⁴⁰

Le gouvernement fédéral s'était traditionnellement directement impliqué dans la production de services étroitement liés au tourisme mais dans un but tout à fait autre que le développement de l'infrastructure touristique. Songeons à son intervention directe dans le transport national par chemin de fer et avion. Deux entreprises d'Etat, ou sociétés de la couronne, assurent d'est en ouest du Canada des services minima à la

³⁹Ibidem, p. 3. Ces objectifs sont réitérés à la page 61 du rapport Le tourisme du Canada: le passé, le présent et l'avenir, OTC, 1982.

⁴⁰Le tourisme au Canada: le passé, le présent et l'avenir, OTC, 1982, p. 61.

population pour le transport des personnes et des marchandises. La vocation du fédéral de pourvoyeur de services jugés essentiels à tous les Canadiens explique la naissance du Canadien National et d'Air Canada. A l'époque de leur mise sur pied, le tourisme n'avait pas encore acquis la place prépondérante qu'on lui connaît et qui nécessite maintenant l'élaboration d'une "politique touristique". La politique des transports est cependant un maillon important d'une politique touristique puisque l'accès au tourisme suppose l'accès à des moyens de transport appropriés.

Au cours de la période d'existence du Ministère de l'expansion économique régionale, ce dernier a joué un rôle crucial dans la mise sur pied et le fonctionnement de nombreux projets de développement de la superstructure touristique. Sa vocation d'intervenant gouvernemental par rapport au développement des régions défavorisées, et le fait que l'industrie touristique, soit de plus en plus conçue comme un palliatif au sous-développement d'autres secteurs économiques dans les régions dites défavorisées, explique la parenté entre les deux secteurs d'intervention, à savoir économique, dans l'industrie touristique et spatial, dans les régions défavorisées.

L'intervention du Ministère de l'expansion économique régionale, actif de 1969 à 1981, dans le domaine du tourisme confirme cette situation.

Lors de sa création en 1969, le Ministère de l'expansion économi-

que régionale avait comme objectif "de promouvoir le développement économique et social dans les régions défavorisées et d'égaliser ainsi les chances de tous les Canadiens de pouvoir bénéficier du progrès socio-économique du pays."⁴¹ Plus spécifiquement les objectifs touchaient l'amélioration de données économiques globales dans les régions où le taux de chômage était relativement élevé, où le sous-emploi et les emplois à faible productivité constituaient des phénomènes prédominants et où le taux de participation de la main-d'oeuvre était anormalement faible. On y ajouta également le mandat de "promouvoir de nouvelles initiatives en matière de développement régional" ainsi que "d'aider les provinces à améliorer l'infrastructure communautaire dans les "zones spéciales", d'appliquer les mesures appropriées de relèvement social et d'aider les entreprises privées désireuses d'implanter, d'agrandir et de moderniser leurs établissements de fabrication et de transformation dans les zones désignées."⁴²

Les mandats confiés au MEER ont été mis en application au moyen de programmes institués en conformité à la Loi sur les subventions au développement régional et à la Loi sur les zones spéciales. Le programme de subventions au développement régional est le premier programme qui fasse référence à l'octroi d'appui au secteur des services, incluant le tourisme, par l'offre de garanties de prêts à l'égard de certains projets.

⁴¹Le contexte du développement régional publié par Expansion Économique régionale, 1976, p. 8.

⁴²Ibidem, p. 9.

De ce mandat initial, le rôle du Ministère s'est transformé à plusieurs reprises lors d'évaluations successives des résultats de son action. En 1972, on décida d'adopter une approche globale et concertée pour le développement régional, ainsi que d'user de mesures sélectives et particulièrement flexibles pour mieux tirer parti des possibilités de développement des régions car dorénavant on allait axer le développement sur le potentiel des régions au lieu de ne tenter que de corriger les problèmes identifiés. Une réorganisation interne ainsi qu'une décentralisation accrue des effectifs du Ministère⁴³ ont accompagné ces modifications relativement à l'approche choisie pour l'intervention à savoir intervenir en tenant compte principalement du potentiel initial des régions.

A partir de 1981, le MEER a été graduellement fusionné au Ministère de l'industrie du commerce et du tourisme pour former le Ministère de l'expansion industrielle régionale (MEIR). Par l'entremise du sous-ministre du MEIR, le sous-ministre adjoint du tourisme conseille le ministre sur les politiques et questions opérationnelles qui concernent le tourisme. En ce qui concerne l'Expansion industrielle régionale, la responsabilité des interventions dans le domaine du tourisme a été déléguée au Ministre d'Etat aux petites entreprises et tourisme, ministre associé au MEIR. Le schéma 2 présente l'organigramme des différents ministères et offices responsables de l'intervention fédérale dans le domaine du tourisme.

⁴³Il faut se rappeler qu'au niveau fédéral, une décentralisation régionale n'a pas la même portée qu'au niveau du Québec puisque le découpage régional au niveau canadien est le suivant: les Maritimes (4 provinces), le Québec, l'Ontario, les provinces de l'Ouest (3 provinces) et la Colombie-Britannique.

Schéma no.2: MINISTÈRES ET ORGANISMES RESPONSABLES DE L'INTERVENTION
FÉDÉRALE DANS LE DOMAINE DU TOURISME

**OFFICE DE TOURISME
DU CANADA**

**MINISTÈRE DE
L'EXPANSION
ÉCONOMIQUE
RÉGIONALE**

- | | | |
|-------------|---|----------|
| 1969 | Organisme autonome
sous la responsabilité
du Ministre de l'industrie
et du commerce | Création |
| 1973 | Organisme rattaché au
Ministère de l'industrie
et du commerce qui devient
le Ministère de l'industrie,
du commerce et du tourisme | |
| 1981 | Fusion des Ministères de l'industrie,
du commerce et du tourisme et de
l'expansion économique régionale
qui deviennent le Ministère de l'expansion industrielle | |

Le palier provincial

Au palier québécois le Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme (MICT) est depuis 1978 l'organe central responsable de la mise en oeuvre des mesures visant à orienter le développement touristique ainsi que de la promotion du tourisme au Québec et à l'extérieur.

Premier organisme ministériel responsable du Tourisme, le Ministère du tourisme de la chasse et de la pêche (MTCP) est né en 1963 du besoin de réunir sous un même toit, l'Office du tourisme, les services de chasse et pêche sportive ainsi que les services de l'artisanat et de l'hôtellerie.

Ce n'est qu'en 1979 que l'on a opté pour le rattachement des instances gouvernementales préoccupées de tourisme au Ministère de l'industrie et du commerce affirmant une distinction entre les activités dites de tourisme et celles qui se rapportent au loisir.

Le MICT est en effet responsable de la promotion du développement industriel et commercial au Québec et en lui confiant le mandat de développer le tourisme, on confère à celui-ci le statut d'industrie participant concrètement à l'essor économique du Québec. "On a alors cru que le Tourisme venait de trouver son petit nid idéal où il atteindrait, une fois pour toutes, son épanouissement."⁴⁴ Or il appert que les résultats sont

⁴⁴Le tourisme en péril, Jacques Demers, p. 37.

tout autres, et que seules la direction du marketing et l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec jouissent d'une bonne santé aux côtés de la direction du développement qui "n'existe que sur papier; le service des programmes de développement s'est (aussi) votalisé et le crédit touristique s'essouffle et est réduit à un corpuscule."⁴⁵

Dans le contexte des régions rurales, le développement touristique doit également s'appuyer sur le travail du Ministère des loisirs, de la chasse et de la pêche (MLCP), à cause des nombreuses interrelations entre les activités touristiques et tous les aspects des loisirs de plein air, de la faune et de la conservation. La place qu'occupent les activités de plein air dans les séjours touristiques au Québec, tout particulièrement dans les régions rurales, accroît l'importance du MLCP comme intervenant du gouvernement québécois.

Basant son action sur cinq grands principes, à savoir la démocratisation de l'accès aux loisirs, la conservation de la faune, l'intervention directe dans les domaines d'intérêt général constituant d'importants enjeux collectifs, la coordination des intervenants ainsi que la définition et l'application d'une politique d'ensemble,⁴⁶ le MLCP a mis en oeuvre certaines grandes orientations contenues dans Livre blanc sur le loisir.

⁴⁵Ibidem.

⁴⁶Rapport annuel 1981-82, MLCP, 2e trimestre 1983, p. 9.

"La mise en oeuvre des grandes orientations contenues au Livre blanc sur le loisir a été réalisée par:

- la mise au point d'un programme unifié de subvention aux municipalités;
- la création d'un comité interministériel pour rendre plus efficace la concertation scolaire-municipale à des fins de loisir;
- la participation au processus d'élaboration des schémas d'aménagement des municipalités régionales de comté, en tenant compte des besoins de conservation et de mise en valeur à des fins fauniques et de loisir;
- la proposition d'une nouvelle formule de financement des organismes nationaux et régionaux de loisir;
- la réaffirmation des vocations respectives du Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec (RONLQ) et de la Société des sports du Québec (SSQ);
- le développement d'une nouvelle politique en matière de loisir scientifique et technique;
- la participation à l'élaboration de la politique d'ensemble pour les personnes handicapées;
- l'annonce d'une étude d'envergure sur les incidences économiques du loisir.⁴⁷

Le MLCP s'est de plus donné une nouvelle structure administrative qui renforce la direction des opérations régionales et permet de raffermir l'action du Ministère dans le domaine de la faune et des parcs. L'organisation du Ministère présenté au schéma 3 est explicite à cet effet.

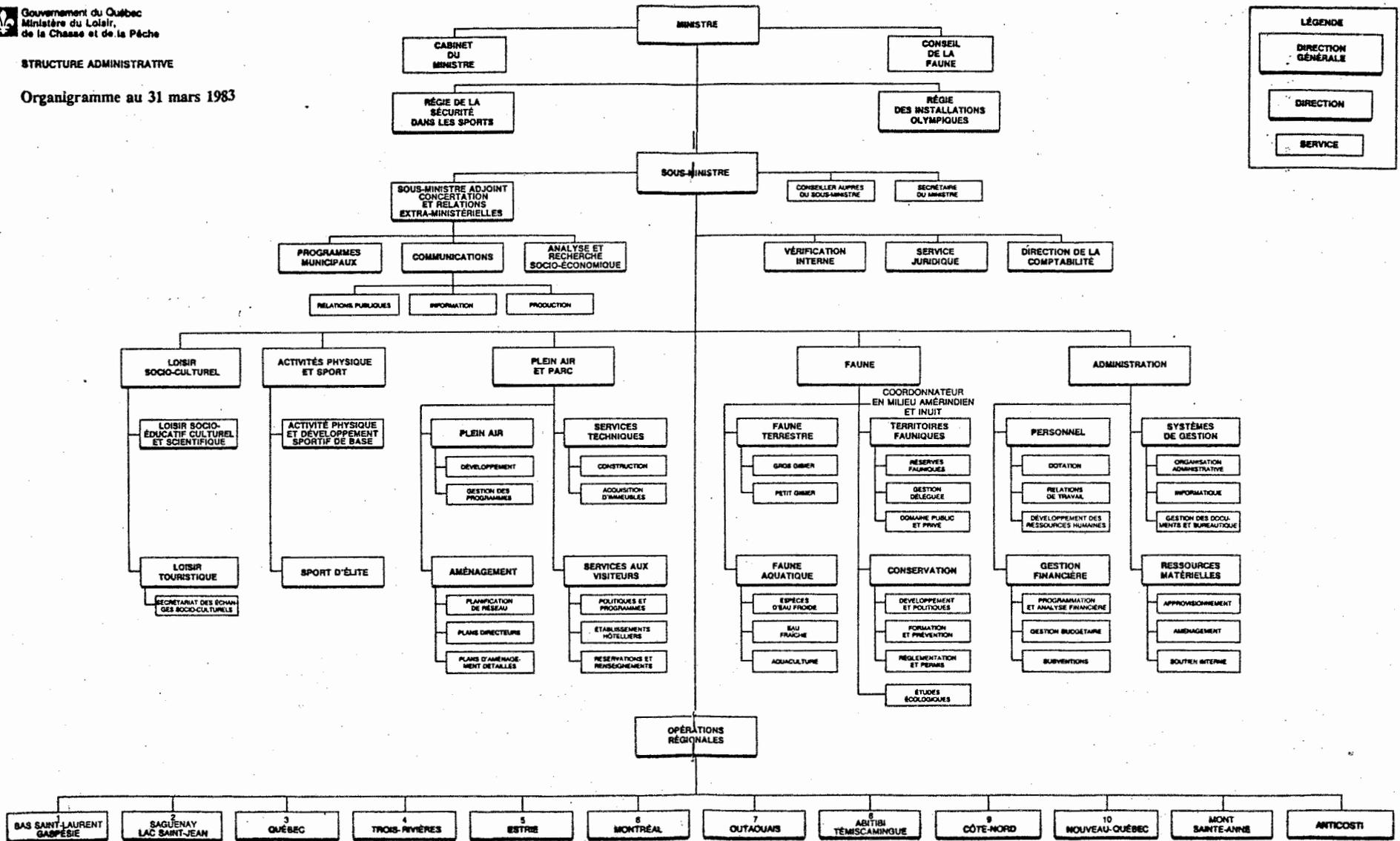
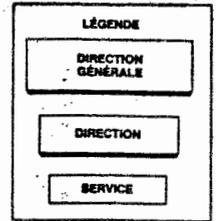
⁴⁷Ibidem. p. 9 et 10.

Schéma no. 3: ORGANIGRAMME DU MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

Gouvernement du Québec
Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Organigramme au 31 mars 1983



Le développement touristique repose sur la reconnaissance de tous les éléments essentiels à la qualité d'un séjour touristique: l'infrastructure, la superstructure, les attraits culturels et sportifs, l'environnement. Ces éléments, sans toujours relever d'une même juridiction, constituent le produit touristique sans lequel l'industrie du même nom ne peut avoir un essor soutenu.

Les ministères responsables de la culture, de l'environnement etc... jouent un rôle important dans la constitution du produit touristique, cependant leur action n'a pas traditionnellement été coordonnée en vue d'une véritable gestion de l'offre. Les nouvelles orientations de la gestion gouvernementale tendent cependant à ouvrir des avenues dans le sens d'une plus grande collaboration entre les différents ministères. Les comités ministériels permanents mis en place depuis 1975 permettent de tenir compte de l'interdépendance que présentent les objets de discussion et de décision tant du point de vue politique que technique.⁴⁸

Le palier provincial est également responsable de la plupart des règlements affectant les services disponibles à la population et aux touristes, par exemple les heures d'ouverture des établissements commerciaux, les normes d'hygiène et de qualité des services, l'octroi de permis de

⁴⁸Au nombre de 8, ces comités s'intéressent aux priorités, au développement économique, au développement social, au développement culturel, à l'aménagement, à la condition féminine, à la législation et incluent le Conseil du Trésor. Extrait de L'administration québécoise de L. Borgeat, R. Dussault et R. Ouellet. Presses de l'Université du Québec, 1982, p. 33.

toutes sortes, etc... Jacques Demers dans Le tourisme en péril⁴⁹ nous fait, à ce propos, une présentation humoristique des dédales administratifs auxquels se heurte tout entrepreneur mettant de l'avant un projet touristique.

Le palier local/régional

Au niveau local, ce sont les municipalités qui sont les détentrices du pouvoir confié à des élus. Elles représentent donc au palier local le seul véritable "pouvoir politique" même si des organismes à vocation administrative ou de concertation existent au niveau régional. Après avoir traité du palier local, siège des représentants élus en régions, nous aborderons les instances régionales qui exercent une certaine influence sur le développement des régions.

Sur le plan touristique, les municipalités exercent les rôles qu'elles se donnent selon la place qu'occupe le tourisme dans le champ de leurs intérêts. Leurs rôles les plus visibles sont sans nul doute la promotion et l'accueil, elles sont cependant incitées à exercer des actions de plus en plus concrètes en ce qui concerne le loisir touristique. En effet le loisir touristique est l'un des 4 champs d'intervention en loisir au sujet duquel le MLCP tente présentement d'amener les municipalités à réfléchir. En publiant son Guide à la Municipalité pour l'élaboration d'un plan triennal,⁵⁰ il vise en effet à amener les municipalités à ana-

⁴⁹Le tourisme en péril de Jacques Demers, pages 90 à 92.

⁵⁰Publié par le MLCP, 1982.

lyser la situation actuelle du loisir sur leur territoire et, à se définir chacune individuellement des axes d'orientation au moyen d'une concertation entre les différents intervenants sur leur territoire. Cette concertation devrait d'ailleurs évoluer vers l'élaboration de mécanismes permanents de soutien à l'ensemble des activités de loisir incluant le loisir touristique. De plus le MLCP propose aux municipalités de susciter un financement partagé du loisir impliquant les secteurs privé et public et n'ignorant pas la place importante du bénévolat dans ce secteur d'activité.

Une nouvelle instance supra-municipale est née suite à l'adoption en 1978 de la loi sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Les municipalités régionales de comtés (MRC) sont constituées par les représentants de toutes les municipalités situées sur leur territoire. Elles représentent une nouvelle forme d'organisation par rapport aux anciens conseils de comtés en regroupant à la même table des élus des municipalités rurales et urbaines et en leur confiant de nouveaux mandats et pouvoirs concernant la préparation d'un plan d'aménagement du territoire. Il va sans dire que prévoir l'aménagement d'un territoire c'est déterminer l'utilisation qui pourra être faite du terrain. Dans le processus de préparation des différents plans d'aménagement du territoire québécois, chaque MRC effectue l'inventaire des équipements disponibles sur son territoire et propose un schéma d'aménagement de son territoire identifiant les zones réservées à l'agriculture, à l'industrie, aux équipements collectifs, aux secteurs résidentiels, commerciaux, etc... Chaque conseil de Municipalité

régionale de comté est responsable de statuer sur les grandes orientations d'aménagement sur son territoire en s'inspirant des idées et des renseignements fournis par les autres intervenants concernées, à savoir les municipalités, les organismes de la région et le gouvernement québécois représenté sur le territoire par les bureaux régionaux ou les directions régionales des ministères. Chaque MRC peut définir son mode de consultation régionale dans le respect des exigences énoncées dans la loi.⁵¹ A la suite de multiples consultations auprès des organismes et résidents et de plusieurs révisions par les instances concernées dans les régions et à Québec par le Ministère des affaires municipales, le processus de préparation des schémas d'aménagement sera terminé à la fin de 1986 selon les prévisions initiales et si les conflits qui ont inévitablement émergé dans certaines régions en rapport avec l'application de cette nouvelle politique d'aménagement se résolvent assez rapidement.

Au niveau régional, la présence des ministères québécois est également très visible dans plusieurs secteurs d'intervention. Les années 1970 ont constitué la période préliminaire à l'établissement d'une véritable politique de développement régional ainsi qu'à l'accroissement des effectifs des ministères québécois en régions. Des bureaux régionaux ou dans certains cas des directions régionales⁵² de différents ministères

⁵¹La liste des MRC est présentée à l'annexe 2E.

⁵²La différence entre un bureau régional et une direction régionale en est une de "délégation" interne du pouvoir à l'intérieur du ministère. La direction générale possède un niveau d'autonomie plus grand que le bureau régional.

ont concouru à la concrétisation de ce qu'on a appelé la "régionalisation" des activités gouvernementales. Ce processus de régionalisation s'est opéré de façon très inégale selon les ministères et selon les régions et il est difficile d'en déterminer leur impact réel. Il n'est cependant pas inutile de noter que la Direction générale du tourisme du ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme n'a aucun répondant dans les régions concentrant son administration à Québec et à Montréal. Le MLCP possède cependant 12 bureaux régionaux rattachés à la Direction générale des opérations régionales dont les objectifs sont de:

- " . Rapprocher l'administration des populations en région.
- . Identifier les particularismes régionaux et y adapter en conséquence le processus de gestion des ressources.
- . Faciliter, au niveau de la région, la coordination des efforts gouvernementaux déployés pour mieux servir la population.
- . Rendre plus efficaces les services gouvernementaux offerts en région.⁵³

Les moyens utilisés concrètement pour atteindre ces objectifs sont la présence de représentants du ministère dans chacune des régions, la coordination par la Direction générale des opérations régionales (située à Québec) de l'ensemble des interventions du Ministère dans les régions et la prestation de services au moyen d'une structure identique pour chacune des directions régionales. Les services dispensés sont l'aménagement de la faune, la conservation de la faune et la gestion des parcs et du plein-air. Les services de soutien à ces opérations, à savoir l'administration,

⁵³Rapport annuel 1981-1982, MLCP, Québec, p. 22.

l'analyse et la programmation, les communications, et les équipements sont offerts sous les auspices de la Direction générale des opérations régionales. Les implantations des directions et bureaux régionaux ont été faites dans le cadre des politiques internes des différents ministères mais le processus de régionalisation des différents ministères tend vers une certaine systématisation dans le cadre de la proposition actuelle d'une nouvelle politique du développement régional au Québec.

L'Office de planification et le développement du Québec (OPDQ), principal organisme administratif ayant une vocation quant au développement régional au Québec, existe sous sa forme actuelle depuis 1969. En plus de la Direction générale à Québec, l'OPDQ possède un bureau dans chacune des régions administratives du Québec fonctionnant présentement sous la responsabilité administrative du Ministre d'Etat à l'aménagement, la Direction générale de la planification de l'OPDQ suit les orientations de travail qui furent préparées conjointement par le Ministre d'Etat à l'aménagement et le Ministre d'Etat au Développement économique. L'OPDQ s'est vu confier lors de la révision de la loi de 1977 les fonctions et pouvoirs suivants:

- "- Préparer pour le compte du gouvernement des plans, programmes et projets de développement économique et social et d'aménagement du territoire en vue de la meilleure utilisation des ressources économiques et humaines et en tenant compte des particularités des régions du Québec;
- Obtenir des ministères et organismes du gouvernement les renseignements disponibles concernant leurs politiques, leurs programmes, leurs projets et leurs réalisations ainsi que toute autre donnée statistique ou renseignement qu'il juge nécessaire ou utile à la poursuite de ses fins;

- Exécuter ou faire exécuter, pour les fins prévues aux paragraphes précédents, des recherches, études, enquêtes et inventaires;
- Coordonner les recherches, études, enquêtes et inventaires qui sont faits par d'autres ministères et organismes du gouvernement;
- Donner des avis au gouvernement sur les politiques et programmes élaborés par les ministères et organismes du gouvernement en vue d'en favoriser l'harmonisation;
- Faire des recommandations au gouvernement pour toute question sur laquelle il a exécuté ou fait exécuter des recherches, études, enquêtes ou inventaires;
- Agir comme agent de liaison entre les ministères et organismes du gouvernement dans la mise en oeuvre des plans, programmes et projets de développement économique et social qui intéressent plusieurs ministères ou organismes du gouvernement et qui lui sont indiqués par le lieutenant-gouverneur en conseil;
- Assumer la direction et assurer l'exécution de tout plan, programme ou projet de développement économique et social, y compris de tout plan, programme ou projet d'aménagement rural et de développement agricole, dont la réalisation lui est confiée par le lieutenant-gouverneur en conseil;
- Administrer les fonds qui lui sont confiés aux fins d'exercer les fonctions et pouvoirs prévus au paragraphe précédent et d'en disposer de la façon indiquée par le lieutenant-gouverneur en conseil."⁵⁴

L'OPDQ a contribué positivement au développement des régions:

- par un appui aux organismes de consultation, de concertation et de développement;
- par des mesures et de moyens d'interventions spécifiquement destinés au développement régional: le Fonds de développement régional (FDR) et le programme expérimental de création d'emplois communautaires (PECEC);
- par une meilleure connaissance des conditions de développement dans chacune des régions."⁵⁵

L'octroi de soutien financier à des entreprises privées par l'OPDQ est soumis à la décision de la Conférence administrative régionale (CAR).

⁵⁴OPDQ, Rapport annuel 1980-81, p. 5.

⁵⁵Le choix des régions, p. 26.

Celle-ci est composée de représentants de différents bureaux régionaux des ministères québécois qui se prononcent sur l'opportunité de soutenir les demandes d'aide financière émanant d'entreprises privées.

Concepts de développement

On pourrait croire en l'existence d'un concept de développement unifié accepté par toutes les instances politiques et par l'ensemble des agents économiques au Québec. Il en est, bien sûr, tout autrement. La gamme des concepts de développement énoncés par les différents intervenants économiques et sociaux est large et comporte des prises de position souvent irréconciliables. Nous allons traiter de ces différents concepts de développement car ils orientent les politiques économiques et sociales et les actions des intervenants. De plus, on ne peut parler des régions rurales sans s'attarder au concept de développement à cause de l'écart omniprésent entre la situation dans les deux grandes régions métropolitaines et ailleurs au Québec.

Dans les pages qui suivent nous allons passer en revue les concepts de développement touristique proposés par les instances fédérales et provinciales en gardant en mémoire qu'on ne peut dissocier le développement touristique des régions rurales du développement des régions rurales.

Depuis les années 1960, le gouvernement fédéral s'est impliqué dans le développement régional du Québec par l'intervention de différents

ministères puis par l'action plus directe du Ministère de l'expansion économique et régionale, à partir de 1969. Celui-ci a assuré la poursuite des opérations déjà en vigueur et veillé à la signature d'ententes auxiliaires en vertu des dispositions de l'entente-cadre de développement. L'entente-cadre de développement conclue entre le gouvernement fédéral et le Québec en 1974 a été suivie d'une série d'ententes auxiliaires. Parmi celles-ci on note l'entente-auxiliaire portant sur les axes routiers prioritaires, sur le développement agricole, sur le développement touristique,⁵⁶ sur les équipements publics, etc...

Les grandes orientations de la politique de développement régional du Ministère de l'expansion économique régionale (MEER) ont varié depuis sa création, s'adaptant aux circonstances et se modifiant selon l'expérience acquise.

Les plus importantes révisions de la politique de développement régional effectuées au cours de la dernière décennie concernent la reconnaissance de la nécessité d'une approche globale et concertée et de l'adoption de mesures sélectives et flexibles pour tirer le meilleur parti du programme dans chacune des régions où il s'applique et pour tendre vers l'exploitation des possibilités de développement socio-économique en accord avec le potentiel des régions. Du but initial qui était d'aplanir les inégalités régionales en s'attaquant uniquement aux "problèmes", ob-

⁵⁶Le choix des régions, p. 26.

servés sous forme de taux de chômage élevé, de taux d'activité de la population plus faible, de dépendance économique par rapport à une seule industrie, de sur-exploitation des ressources primaires, etc., on s'est par la suite orienté vers la reconnaissance de "potentiels différents" selon les régions. De ces potentiels différents découlent des objectifs de développement différents.

La décision du gouvernement fédéral de modifier la vocation du Ministère de l'expansion économique régionale marque une nouvelle orientation de la politique fédérale de développement régional. Liant le développement régional à celui de l'industrie à partir de janvier 1982, le gouvernement canadien donne une nouvelle orientation à sa conception du développement des régions, qui passe maintenant par une promotion de leur vigueur industrielle et commerciale.

L'entente-cadre sur le développement touristique qui a prévalu de 1978 à 1983⁵⁷ s'inscrivait dans la perspective de l'entente intervenue entre les deux niveaux de gouvernement quant aux principes généraux et quant aux orientations de leur coopération en vue de favoriser le développement socio-économique du Québec. Elle avait "pour objectif général d'augmenter et de diversifier l'offre touristique dans le but d'attirer un nombre plus considérable de touristes étrangers et d'inciter les Québécois à se prévaloir davantage des facilités existant au Québec"⁵⁸ et de per-

⁵⁷Entente auxiliaire, Canada-Québec, Le développement touristique 1978-1983, 1978

⁵⁸Ibidem, p. 3

mettre au Québec de mettre en oeuvre des projets déterminés dont le financement est partagé entre le Canada et le Québec selon les modalités prévues aux articles 3 à 9 énoncées ci-dessous:

- "3. (1) Le Québec fait l'acquisition de tous les terrains et de tous les droits sur les terrains nécessaires à la réalisation des projets financés par la présente entente, à moins d'indications contraires stipulées à l'annexe "B".
 - (2) Le Québec met en oeuvre les projets financés par la présente entente.
 - (3) Le Québec prend possession d'un projet réalisé et assume les responsabilités de son exploitation et de son entretien.
4. La participation du Canada n'excède pas 60% des coûts admissibles de chaque projet, alors que celle du Québec est d'au moins 40% des coûts admissibles de chaque projet.
 5. A moins d'une approbation écrite du ministre fédéral, suite à une demande officielle du ministre du Québec, le Canada n'acquiesce aucune dépense encourue après la date limite stipulée pour tout projet concerné, et ne paie aucune réclamation qui ne soit présentée dans les douze mois qui suivent la date de terminaison du projet.
 6. Sous réserve du paragraphe (2) du présent article, les frais qui sont financés par le ministère et l'Office à l'égard des projets ou des parties de projets énumérés sont:
 - (1) tous les frais directs, ceci incluant les acquisitions de terrains, qui, de l'avis du Comité directeur, sont encourus, à juste titre, pour la mise en oeuvre du projet par le Québec, sauf les frais d'administration, de recherches, d'arpentage, de génie, d'architecture et de surveillance des travaux.
 - (2) en compensation des frais exclus en vertu de l'alinéa 1) ci-dessus, un montant égal à dix pour cent (10%) des frais directs visés par l'alinéa 1) ci-dessus.
 7. Nonobstant toute autre disposition de la présente entente, à l'exclusion de l'article 15, la participation financière du Canada se limite à

45 600 000\$ et celle du Québec à 30 400 000\$, ce qui porte à 76 000 000\$ la somme consacrée à la réalisation des projets.

8. La présente entente, y compris les annexes, peut être modifiée avec le consentement écrit des ministres, à l'exception de l'article 7 qui ne peut être modifié qu'avec le consentement du Gouverneur en conseil et du Lieutenant-gouverneur en conseil.
9. Les dépenses encourues avant la date de la signature de la présente entente sont jugées inadmissibles aux termes de la présente entente.⁵⁹

La stratégie d'intervention prévue dans cette entente-cadre s'articule autour de trois grands volets d'intervention à savoir premièrement la promotion de l'activité touristique, deuxièmement l'aménagement de parcs provinciaux touristiques et récréatifs et troisièmement, la mise en valeur du potentiel touristique régional par la réalisation de projets ponctuels et la mise en place d'équipements polyvalents destinés principalement à favoriser un tourisme de plein air ainsi que la mise en valeur du patrimoine culturel et historique.⁶⁰

Les sommes allouées à la poursuite des projets sous les auspices de cette entente auxiliaire s'élèvent à 76 000 000\$ réparties comme suit:

⁵⁹Ibidem, pp. 9-10.

⁶⁰Idem, pp.11-12.

TABLEAU 88

CRÉDITS RELATIFS À L'ENTENTE CANADA-QUÉBEC
SUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Tableau récapitulatif

Description des projets	Répartition des coûts (000\$)		
	Coût total estimatif*	CANADA MEER	QUÉBEC
Volet 1 - Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche			
PROMOTION	3 000\$	1 800\$	1 200\$
PARCS	28 405	17 043	11 362
PROJETS PONCTUELS	6 300	3 780	2 520
Sous-total	37 705	22 623	15 082
Volet 2 - Ministère des Affaires culturelles			
RESTAURATION	10 450\$	6 270\$	4 180\$
MODERNISATION DE MUSÉES	4 235	2 541	1 694
RELAIS TOURISTIQUES	220	132	88
Sous-total	14 905	8 943	5 962
Volet 3 - Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports			
IMPLANTATION - BASES DE PLEIN AIR	4 840\$	2 904\$	1 936\$
AMÉLIORATION - BASES DE PLEIN AIR	4 070	2 442	1 628
CAMPS DE VACANCES	4 825	2 895	1 930
Sous-total	13 735	8 241	5 494
Réserve	9 655	5 793	3 862
Total	76 000	45 600	30 400

* Incluant 10% de frais indirects Date limite 31 mars 1983.

Source: Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement touristique
1978-1983, Annexe B. p. 23.

Quoique le développement touristique en régions rurales soit une préoccupation des principaux gouvernements, ce n'est que depuis la fin des années '60 que son importance a été reconnue au point d'engendrer une prise de conscience des interactions dans ces régions entre le développement touristique et le développement économique et social. La plupart des programmes de développement du milieu rural visent le maintien du rôle traditionnel des zones rurales et de leur subordination au monde urbain. Au Québec cela s'exprime, en plus de l'encouragement au maintien du caractère agricole, par l'exploitation des ressources primaires (forêts et mines) et leur exportation hors des régions rurales alors qu'elles sont très peu transformées sinon brutes.

On peut d'ailleurs regrouper sous cinq thèmes particuliers la plupart des programmes:

- "- la rationalisation des activités des fermes par la consolidation des fermes et l'élimination des activités non rentables;
- le développement et la transformation des ressources primaires;
- la consolidation des centres d'habitation viables par une relocalisation des populations habitant les plus petites communautés
- l'amélioration des compétences de la population pour les préparer au changement;
- la réglementation de l'usage des terres et la préservation du sol agricole."⁶¹

⁶¹The Challenge of Rural Development and Public Response in Canada par Mohammad A. Qadeer dans Canadian Regional Planning and Development in transition, Proceeding from a Colloquium organized by the School of Urban and Regional Planning, Queen's University and the federal Department of Regional Economic Expansion.

Le comportement des pouvoirs publics n'a dans l'ensemble que répondu aux besoins pressants d'emploi et d'accès à des services essentiels et tenté de renforcer les liens de dépendance entre secteurs urbains et secteurs ruraux sans prévoir pour les régions rurales une évolution plus autonome. La diversité des régions rurales requiert cependant une réévaluation des formes d'intervention gouvernementale qui modifie la double dépendance des régions rurales face aux ressources naturelles primaires traditionnelles et aux régions urbaines. Une telle réévaluation exige la pleine reconnaissance de la diversité économique et sociologique des populations et des caractéristiques des régions rurales ouvrant la porte à des formes de développement qui leur conviennent et qui ne les forcent pas à subir l'imposition des normes et valeurs actuelles des régions urbaines.

Au niveau québécois la première tentative du gouvernement de reconnaître la nécessité d'un partage territorial unique et cohérent pour la gestion gouvernementale a abouti en 1966 en l'identification de dix (10) régions administratives.⁶²

Les publications officielles partagent le Québec en trois catégories de régions administratives: premièrement la région de Montréal, deuxièmement les régions urbanisées que sont Québec, Trois-Rivières, les Cantons de l'Est et l'Outaouais et troisièmement les régions ressources comprenant le Bas Saint-Laurent/Gaspésie, la Côte-Nord/Nouveau-Québec, le

⁶²Se référer à l'annexe 2 pour plus de détails.

Saguenay/Lac-Saint-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue. Alors que les régions ressources comptent pour environ 10% de la production québécoise, la région de Montréal produit à elle seule deux fois plus que le reste du Québec laissant le reste aux régions dites urbanisées (à l'exclusion de la région de Montréal).

Les autorités gouvernementales concernées par la croissance et le développement du Québec n'ont pas toujours été conscientes de la gravité du problème et de l'impact des tendances historiques sur l'avenir du Québec. De plus, les différents niveaux de gouvernement ont prôné des politiques ne visant pas les mêmes objectifs, ce qui eût pour effet de nuire aux véritables tentatives de limiter les écarts entre Montréal et le reste du Québec.

Ce n'est qu'au cours des années soixante-dix que les disparités régionales au Québec sont devenues une préoccupation pour l'Etat. L'Etat québécois a réagi sur plusieurs fronts. Les réussites du Québec en ce qui concerne le développement régional sont dans l'ensemble liées à l'accroissement de l'accessibilité pour toute la population à des services de base comme l'éducation, les services de santé et les services sociaux. On observe par ailleurs moins de succès en ce qui concerne les mesures visant le déplacement en régions des véritables centres de décision, l'amélioration de la structure industrielle, la diminution de la dépendance régionale, etc... L'idéologie du développement au Québec en serait peut-être une cause.

L'idéologie du développement au Québec a été beaucoup plus une "absence" qu'une véritable pensée cohérente en vue d'un résultat. A ce titre, le tourisme ne fait pas exception, et c'est la raison pour laquelle nous ne désirons pas isoler notre étude du développement touristique des régions rurales du contexte global et des effets des politiques de développement régional et de la "régionalisation". D'interventionniste directe⁶³ qu'elle a été au cours des années 1970, la "politique québécoise" en matière de développement régional a ensuite reconnu la nécessité de concertation entre les différents partenaires.

Etant donné la nature des pouvoirs politiques susceptibles d'influencer le développement régional au Québec, ce n'est qu'avec la concertation de tous les pouvoirs publics et agents économiques que l'on peut espérer des résultats positifs. Le gouvernement du Québec a pris une position globale relativement au développement du Québec dans son document "Bâtir le Québec", document qui traite de tous les secteurs économiques individuellement ainsi que des principaux agents économiques. Il opte pour une

"... nouvelle conception d'un développement intégré, tenant compte de l'harmonisation des diverses aspirations individuelles et collectives (qui) nécessite plus que jamais une planification et une coordination aussi bien des actions de l'Etat que de celles des entreprises, des travailleurs et des consommateurs."⁶⁴

Il reste à préciser de quelles façons dans la pratique cette con-

⁶⁴Bâtir le Québec, 1979, p. 72.

ception d'un développement intégré affecte les régions rurales, tout particulièrement dans leur développement touristique.

Dans son récent document⁶⁵ le gouvernement québécois réitère sa conception du développement économique, basée dans une économie de marché, sur le dynamisme de l'entreprise. Selon celle-ci,

"le gouvernement du Québec se préoccupe au premier plan de créer et de maintenir des conditions favorables au développement et au dynamisme des initiatives privées et croit que l'économie de marché doit être, de façon générale, préservée comme le système le plus apte à l'allocation efficace des ressources."⁶⁶

A ces déclarations s'ajoute la publication d'un document de consultation sur le développement des régions⁶⁷ qui a pour but d'inciter l'ensemble des intervenants dans la société et la population en général à se prononcer sur l'orientation et les mécanismes que le gouvernement québécois désire mettre en oeuvre pour favoriser le développement des régions. Les intervenants régionaux dans le domaine du tourisme sont, à titre individuel, comme entrepreneur ou par l'intermédiaire d'organismes comme l'ATRAT, invités à participer activement à toutes les étapes de la consultation et de la prise de décision gouvernementale à ce sujet.

C'est devenu une habitude au Québec d'effectuer une consultation générale avant de proposer une nouvelle politique d'envergure. Le projet

⁶⁵Gouvernement du Québec, Le virage technologique, Bâtir le Québec - Phase 2, Programme d'action économique 1982-1986, 1982.

⁶⁶Idem, p. 21.

⁶⁷ Le choix des régions, Document de consultation sur le développement des régions, publié au deuxième trimestre, 1983.

de politique sur le développement des régions propose une nouvelle conception du "pouvoir régional" et touche donc à la répartition du pouvoir politique dans les régions. L'énoncé qui en a récemment été fait par le gouvernement, dans son document de consultation, se base sur les propositions et les discussions des années précédentes et vise à développer encore davantage les mécanismes de concertation de la population québécoise, via les organismes qui la représentent. Tous les exercices de consultation et les tentatives de concertation des intervenants de même que la mise en place de multiples structures régionales ont pavé la voie à l'énoncé de cette politique débattue au cours de l'automne 1983 et de l'hiver 1984. A l'été 1984, il n'y a toujours pas de suite concrète à ce projet. Dans son introduction, le document met en évidence que "les régions ne veulent pas seulement être associées à la réalisation de projets mais exigent d'être parties prenantes aux choix fondamentaux et aux décisions qui concernent leur avenir."⁶⁸ Parmi ces choix fondamentaux, il y a la place qu'occupera le développement de l'industrie touristique dans une région et les moyens qui seront mis en oeuvre, pour assurer que les choix effectués au niveau régional, jouiront d'un soutien technique et financier adéquat. Pour articuler cette nouvelle association entre les régions et le gouvernement québécois, la panoplie d'organismes et d'instruments n'est plus suffisante, c'est pourquoi le gouvernement croit que la relation entre les régions et son gouvernement "demande aujourd'hui à être précisée dans un

⁶⁸Ibidem, p. 13.

mécanisme de consultation souple, efficace et mobilisant."⁶⁹ Le mécanisme de consultation pourrait selon la proposition faite prendre la forme d'un "conseil de coordination et d'intervention (CRCI) "regroupant dans chacune des régions selon ses caractéristiques" une vingtaine de représentants élus, mandatés par les milieux suivants:

- le monde municipal (préfets et maires);
- le milieu des affaires (groupements d'entreprises, chambres de commerce et coopératives, etc.);
- le milieu des travailleurs, des producteurs agricoles et forestiers et des syndicats;
- les institutions d'enseignement (Commissions scolaires, Cégep, Universités et le réseau de la santé et des services sociaux (CRSSS);
- les conseils consultatifs et les diverses associations de la région (Conseil régional de la culture, Conseil régional des loisirs, Association touristique régionale, AFEAS, etc.)"⁷⁰

De plus, on remet en question une donnée fondamentale du développement de certaines régions au Québec plus particulièrement les régions ressources. "L'évolution économique fait réaliser, entre autres, la dépendance et la fragilité d'un développement régional basé sur un nombre restreint de grandes entreprises, liées seulement à un ou à deux secteurs d'activités."⁷¹ Enfin en prenant comme point de départ une identification des

⁶⁹Ibidem, p. 14.

⁷⁰Ibidem, p. 98-99.

⁷¹Ibidem, p. 15.

principaux acteurs du développement régional et en faisant reposer le défi que présente le développement des régions sur le dynamisme du milieu, le document de consultation "propose les modalités d'application de la politique et de son articulation sur le territoire, précise les rôles de chacun, notamment au niveau de la MRC, de la région, et du gouvernement lui-même, et propose des moyens financiers d'intervention."⁷²

"L'action concertée" dans les régions implique selon la proposition énoncées dans Le choix des régions, la réalisation de trois volets, à savoir l'accès des MRC à un rôle d'intervenant dans le développement régional, la mise en place des Conseils régionaux de concertation et d'intervention (CRCI) et une action gouvernementale dirigée vers les régions.

Les MRC se verraient ainsi confier, en plus de la préparation des schémas d'aménagement, la mise en commun des services et des équipements régionaux, pour une mise en valeur et une utilisation maximale des ressources locales. Les CRCI, des tables de concertation régionales, seraient initiateurs de projets soutenus financièrement par l'Etat et des lieux privilégiés de concertation avec le gouvernement québécois au cours d'une conférence annuelle régionale. La régionalisation des opérations des différents ministères vise à accroître la quantité et la diversité des outils financiers et techniques mis au service des régions par le gouvernement québécois.

⁷²Ibidem, p. 16.

2.3.1.2. Politiques économiques et sociales

L'ensemble des politiques décrétées par les gouvernements affecte les zones rurales et les activités économiques en zones rurales. Certaines politiques ont cependant un impact plus direct et plus important sur ces régions. Les caractéristiques des régions rurales en termes de population, d'éloignement des grands centres, de dépendance économique vis-à-vis les régions urbaines, etc... suscitent des effets particuliers lors de l'application uniforme de politiques. Il est cependant possible selon l'orientation que l'on désire donner au développement des régions rurales, de modifier les modalités d'application des politiques en vue de les adapter aux besoins et aux dimensions socio-économiques des régions rurales.

Parfois promulguées dans le cadre d'ententes-cadres entre les gouvernements fédéral et québécois lorsqu'elles impliquent le financement de projets, les politiques gouvernementales résultent le plus souvent de choix politiques globaux faits par les élus dans le but d'influencer les principales variables de l'activité économique, par exemple le développement des ressources, l'aménagement du territoire, l'emploi, la formation de la main-d'oeuvre, l'expansion industrielle et commerciale, etc...

Les politiques économiques sont dans le paragraphe qui suit traitées selon qu'elles s'appliquent au tourisme et aux loisirs ou à l'activité économique globale.

Pour les buts de notre recherche, les politiques mises en oeuvre par les deux principaux niveaux de gouvernement en ce qui touche le développement des régions rurales visent soit le tourisme et les activités connexes soit l'ensemble des activités économiques. Elles découlent des orientations de développement des gouvernements canadien et québécois et répondent à l'occasion à certains besoins spécifiques régionaux.

Tourisme et loisirs

Le rôle du tourisme comme agent moteur du développement économique a été affirmé par l'intervention du MEER et de l'OTC dans ce secteur. Comme on l'a vu plus tôt, une entente auxiliaire portant sur le développement touristique a été conclue dans le cadre des activités fédérales-provinciales visant l'expansion économique régionale. L'entente auxiliaire conclue entre le MEER et le gouvernement du Québec au sujet du développement touristique⁷³ s'articule autour des activités de trois organismes du gouvernement du Québec, le Ministère responsable du tourisme, le Ministère des affaires culturelles et le Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports,⁷⁴ et porte sur:

- la promotion de l'activité touristique
- le réseau de parcs provinciaux

⁷³Le développement touristique, Entente auxiliaire Canada-Québec, 1978-1983. Se référer aux pages 348 à 351.

⁷⁴Organisme québécois dont le mandat visait à développer la pratique des sports d'élite et des sports de récréation au Québec. Il a été aboli en 1982.

- la mise en valeur du potentiel touristique régional
- la mise en valeur du patrimoine culturel et historique.

Les buts de cette entente empruntent donc aux objectifs plus globaux de la politique de développement régional et de la politique culturelle du Québec, en plus de réaffirmer la nécessité de promotion et de développement du tourisme traditionnel des régions rurales à savoir les sites et les activités de plein air.

Le gouvernement québécois a, depuis qu'il a rattaché la gestion du tourisme au Ministère de l'industrie et du commerce, opté pour une politique du développement touristique qui place le tourisme au rang des principales industries du Québec. Tout en lui reconnaissant un rôle "social" et culturel, le gouvernement québécois impose au tourisme une fonction d'abord économique, tel qu'il le mentionne dans son document Bâtir le Québec:

"... tout en ne négligeant pas ses objectifs sociaux, culturels et ceux ayant trait à l'aménagement du territoire et au développement régional, l'Etat entend ici donner le ton à une stratégie d'abord conçue à partir des finalités économiques du tourisme."⁷⁵

Les grandes lignes de la politique de développement touristique au Québec ont été énoncées dans le document Bâtir le Québec. Sont alors

⁷⁵Bâtir le Québec, Enoncé de politique économique, Gouvernement du Québec, 1979. Dans ce document, on trace un portrait ainsi que des orientations de développement des différents secteurs économiques ainsi que des agents économiques impliqués dans le développement économique du Québec.

identifiés sur le territoire québécois les centres urbains et les régions qui semblent disposer des caractéristiques de base leur permettant de devenir des régions touristiques.

En ce qui concerne le tourisme, la répartition inégale des activités sur le territoire est tout aussi évidente qu'elle l'était pour l'ensemble du développement économique.⁷⁶ L'un des problèmes majeurs du tourisme québécois est l'absence de véritables centres d'intérêt touristique à l'extérieur des principales villes que sont Montréal, Québec et Hull, dans une moindre mesure, car cette dernière tire sa capacité d'attraction en grande partie de sa proximité de la capitale du Canada.

C'est à partir de cette réalité territoriale que sont les disparités régionales que le gouvernement du Québec tente d'élaborer un plan de développement touristique basé sur des pôles d'attraction (touristique), des stations touristiques, des couloirs et circuits touristiques ainsi que des villes-étapes. Les villes et régions offrant un potentiel satisfaisant ont été identifiées, suite aux recherches et à la consultation avec les parties intéressées.

Dans Bâtir le Québec, , les pôles touristiques sont définis comme des

⁷⁶Les inégalités régionales sont mises en lumière aux chapitres 2 et 3 de la première partie.

"pôles de développement où l'on retrouve une forte concentration d'infrastructure et d'équipements destinés au tourisme d'affaires mais également destinés à satisfaire de façon complémentaire un tourisme d'agrément grâce à la gamme diversifiée de manifestations et d'activités d'intérêt touristique ..."⁷⁷

Montréal, Québec et Hull (en partie à cause de sa proximité avec Ottawa) se classent parmi les pôles touristiques possibles du Québec. Ces pôles ont un double rôle du point de vue touristique, puisqu'en plus de posséder les plus importantes concentrations de population (tourisme émetteur), ils représentent les lieux physiques ayant un potentiel de développement touristique (tourisme récepteur). Ces pôles sont entourés d'une zone de rayonnement et d'attraction qui décroît avec l'éloignement.

"La station touristique est constituée d'un ensemble d'éléments naturels et humains attractifs et est dotée de moyens d'hébergement, de transport et d'accueil propres à attirer et à retenir les touristes, le tout concentré sur un territoire restreint."⁷⁸

Ainsi se définit le noyau des centres touristiques c'est-à-dire des territoires possédant certaines caractéristiques leur permettant d'assurer un rôle réceptif d'importance auprès des touristes au Québec. Une station touristique ne peut être identifiée comme telle que dans la mesure où elle

⁷⁷Bâtir le Québec. p. 416.

⁷⁸Ibidem. p. 417.

et sa population possèdent plusieurs des caractéristiques suivantes:

- caractéristiques naturelles, humaines, culturelles, historiques, géographiques ou topographiques appropriées,
- produit touristique original pouvant se développer en fonction d'un thème.
- potentiel à haute densité polyrécréative commercialisable dans le cadre de voyages à forfait,
- présence d'un domaine skiable souhaitable,
- localisation à proximité des grands bassins de population,
- infrastructure et superstructure suffisantes.

Selon leurs caractéristiques, les stations touristiques seront "d'intérêt régional ou interrégional" ou "d'intérêt national et international". Le gouvernement québécois a identifié les stations dont il faudrait consolider le développement et celles qui détiennent un potentiel à développer. Le tableau 89 en fournit la liste.

TABLEAU 89
IDENTIFICATION PRELIMINAIRE DES STATIONS TOURISTIQUES
ACTUELLES ET POTENTIELLES

Stations touristiques actuelles	Stations touristiques potentielles
- Mont Ste-Marie	- Venise-en-Québec
- Montebello	- St-Joseph-de-la-Rive/Ile- aux-Coudres
- Brome / Sutton	- Petite-Rivière-St-François
- Mont-Tremblant /St-Jovite	- St-Jean-Port-Joli
- St-Donat	- Astock-Frontenac
- Ste-Agathe / Ste-Adèle	
- Val David	
- Shawbridge	
- Mont Ste-Anne	
- La Malbaie / Grand Fonds	
- Tadoussac	
- Percé	
- Iles-de-la-Madeleine	

Source: Bâtir le Québec, p. 418.

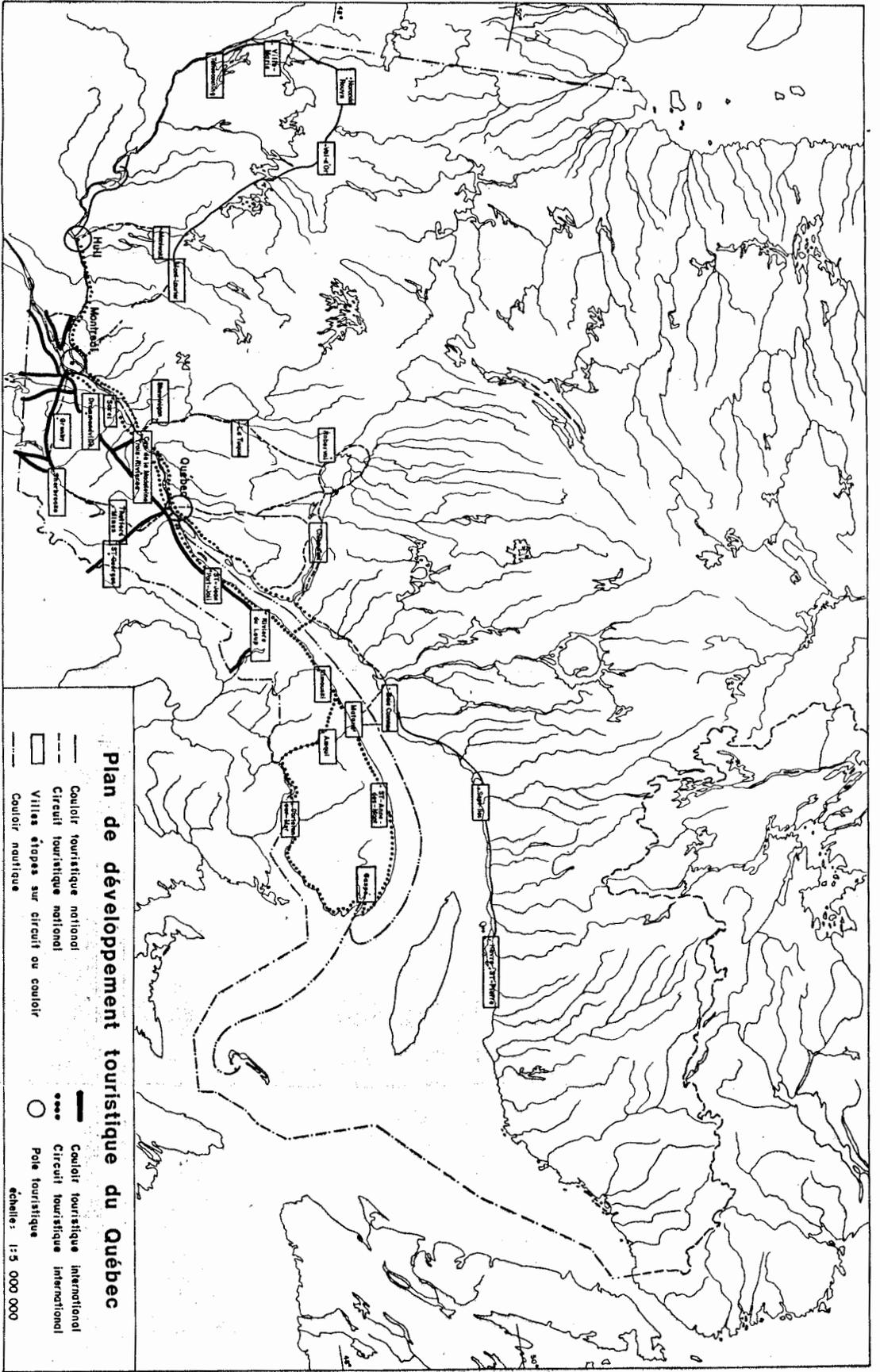
Des couloirs et circuits touristiques constituent les portions du territoire qui peuvent être empruntées pour se déplacer entre les pôles et stations ou faire l'objet de randonnées à cause de l'attrait dont elles-mêmes disposent. Les couloirs et circuits sont parsemés de villes-étapes qui offrent aux voyageurs les équipements et services nécessaires à la satisfaction de leurs besoins. Une dizaine de circuits touristiques sont prévus alors que de nombreuses villes-étapes seront en mesure d'assurer l'hébergement et la restauration des voyageurs. Le tableau 90 fournit la liste préliminaire des circuits touristiques et des villes-étapes prévus.

TABLEAU 90
IDENTIFICATION PRELIMINAIRE DES CIRCUITS
TOURISTIQUES ET VILLES-ETAPES PREVUS

Circuits touristiques	Villes-étapes
- Richelieu / Boucherville	- Ste-Anne-des-Monts
- Saguenay / Lac St-Jean	- Carleton
- Outaouais	- Matane
- Le St-Maurice / Lac St-Jean	- Rivière du Loup
- Circuit de l'Abitibi-Témiscamingue	- Rimouski / Bic
- Beauce / Thetford Mines / Sherbrooke	- Baie Comeau / Hauterive
- Circuit Bas St-Laurent / Gaspésie	- Sept-Iles
- Circuit de la Côte-Nord	- Chicoutimi
- Charlevoix / Saguenay	- Roberval
- Québec / Montréal	- La Tuque
(Rive Nord / Rive sud)	- Sherbrooke
	- Ville-Marie
	- Rouyn-Noranda
	- Val d'Or
	- Trois-Rivières
	- Mont-Laurier
	- Maniwaki
	- Campbell's Bay
	- Shawinigan
	- Drummondville
	- Granby
	- Thetford Mines
	- St-Georges
	- St-Jean Port-Joli
	- Gaspé
	- Amqui
	- Havre St-Pierre
	- Témiscamingue

Source: Bâtir le Québec, p. 419.

La carte 13, présentée à la page suivante, situe sur le territoire québécois les pôles de développement, les stations touristiques, les circuits et les villes-étapes tels que définis par le gouvernement.



Plan de développement touristique du Québec

- Couloir touristique international
- - - Circuit touristique national
- · · · · Circuit touristique international
- Pole touristique
- Villes étapes sur circuit ou couloir
- Couloir nautique

échelle: 1:5 000 000
carte no 13

Nous reviendrons sur la signification de la désignation territoriale relativement au développement touristique et sur les effets d'une telle désignation dans le paragraphe traitant des "outils financiers" mis en oeuvre par le gouvernement québécois pour soutenir le développement touristique. Remarquons cependant que les zones désignées prioritairement sont situées soit dans les régions peuplées, soit dans celles qui jouissent déjà d'une grande popularité auprès des touristes. Ces zones désignées d'intérêt international incluent la vallée de l'Outaouais et du Saint-Laurent entre Hull et Tadoussac, les principales voies routières entre Montréal et les Etats-Unis ainsi que la route encerclant la pointe gaspésienne. Les régions plus éloignées des grands centres et désignées comme ayant un potentiel de développement touristique le sont à cause de leur intérêt national.

Le tourisme est également reconnu comme une des 4 formes de loisir, à cause de la place que le tourisme a acquis dans les activités de non-travail et de la vie de chacun. L'intervention gouvernementale n'est cependant pas prévue au niveau du loisir touristique d'une façon globale, à l'exception de sa participation en vue d'assurer des loisirs à certains groupes particuliers à savoir les personnes défavorisées économiquement ou par un handicap physique, mental, etc... L'Etat se propose simplement d'inciter les organismes dont les buts sont le bien-être et la qualité de la vie de la population à se concerter et à s'impliquer directement pour favoriser l'accessibilité au loisir touristique.

Le livre blanc sur le loisir au Québec⁷⁹ en traite dans la section portant sur le loisir touristique. Le gouvernement québécois s'y engage à appuyer "le développement des associations volontaires à caractère participatif ... ou de simples groupes d'usagers disposés à organiser des activités touristiques inspirées par les principes d'un tourisme vraiment social".⁸⁰ De plus le document mentionne qu'exception faite d'interventions particulières, telles que l'appui au développement d'un réseau de type "villages - vacances - familles" "la stratégie envisagée en sera une d'incitation et de concertation".⁸¹

Le MLCP est le ministère responsable de l'application d'une politique d'accessibilité au loisir touristique sous la forme d'une intervention directe dans le développement de services et d'activités de plein air et d'équipements récréo-touristiques. La vocation du MLCP au niveau du loisir touristique se développe autour des objectifs suivants:

- "- Favoriser le développement des aménagements de même que la pratique du plein-air dans les municipalités, les bases, les parcs et les autres territoires publics du Québec.
- Mettre à la disposition des usagers des parcs et réserves et du public en général des services de restauration et des facili-

⁷⁹Un monde à récréer, Haut Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux Sports, 1979

⁸⁰Ibidem, p. 58.

⁸¹Ibidem, p. 58.

tés d'hébergement à certains points stratégiques du Québec."⁸²

A ces chapitres les réalisations du Ministère incluent l'aide à la concertation, le soutien financier à différents projets, ainsi que la gestion de dix (10) auberges. Nous avons traité au chapitre 4 de la partie 1 des équipements touristiques du MLCP.⁸³

Autres activités économiques et sociales

La gamme des politiques économiques et sociales qui affectent le développement touristique des régions rurales est vaste et sans cesse croissante. Nous les abordons ici selon quatre grands thèmes principaux soit l'aménagement, l'activité économique globale, les aspects sociaux ainsi que les secteurs ayant une incidence directe sur le tourisme.

La politique concernant l'aménagement du territoire a des effets immédiats sur des projets précis puisqu'elle contribue à délimiter les portions de territoire utilisables à différentes fins (construction d'édifices commerciaux, industriels, résidentiels, aménagement d'espaces verts, etc.). Les MRC travaillent présentement à élaborer des schémas d'aménagement affectant les portions de territoire sur lesquelles elles ont juridiction. La préparation de ces schémas est soumise à des normes très pré-

⁸²Rapport annuel 1981-82, MLCP, 2e trimestre 1983, p. 28.

⁸³Se référer aux tableaux 47 et 48, pages 173 et 175.

cises édictées par le Ministère des affaires municipales dans le cadre de la Loi sur l'urbanisation.

Selon l'article 5 de cette loi, chacun des schémas doit comprendre:

- les grandes orientations de l'aménagement
- les grandes affectations du territoire (art. 5.2)
- la délimitation de périmètres d'urbanisation (art. 5.3)
- l'identification de zones où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité publique telles les zones d'inondation, d'érosion, de glissements de terrains et autres cataclysmes (art. 5.4)
- l'identification des territoires présentant pour la MRC un intérêt d'ordre historique, culturel, esthétique ou écologique (art. 5.5),
- l'identification, la localisation approximative et s'il y a lieu, les échéanciers de réalisation des équipements et infrastructure que la MRC considère de caractère intermunicipal (art. 5.6).
- l'identification et la localisation approximative des équipements et des infrastructures à être mis en place par le gouvernement, ses ministères et ses mandataires ainsi que par les organismes publics et les corporations scolaires (art. 5.7),
- l'identification et la localisation approximative des réseaux majeurs d'électricité, de gaz, de télécommunications et de câblo-distribution (art. 5.8).

Chaque MRC peut également adjoindre à son schéma d'aménagement des documents complémentaires, des restrictions sur la densité admise sur certaines parties du territoire (art. 6.1), des affectations du sol à l'intérieur d'un périmètre d'urbanisation qui présentent un intérêt pour la MRC (art. 6.2), le tracé approximatif et le type des principales voies de circulation (art. 6.3), des propositions intermunicipales émanant d'un groupe de municipalités (art. 6.4) ainsi que la description des parties du territoire de la MRC soustraites au jalonnement au sens de la loi sur les mines (art. 6.5).

La préparation de ces schémas doit tenir compte du travail effectué depuis 1978 en qui concerne la désignation du territoire agricole faite sous la juridiction de la Commission de protection du territoire agricole, organisme créé dans le but d'assurer la protection du territoire agricole. Les fonctions de cette Commission sont déterminées à la section II de la Loi sur la protection du territoire agricole.⁸⁴ Elles sont ainsi énoncées dans le texte de loi:

- "a) de décider des demandes d'autorisation qui lui sont soumises en vertu de la loi relativement à l'utilisation, au lotissement ou à l'aliénation d'un lot, de même que des demandes visant à l'inclusion d'un lot dans une zone agricole ou à l'exclusion d'un lot d'une zone agricole;

⁸⁴Projet de Loi no 90 sanctionné en 1978 au cours de la troisième session de la trente et unième législature de l'Assemblée Nationale à Québec.

- b) de délivrer les permis d'exploitation requis pour l'enlèvement du sol arable conformément à la section V;
- c) de délimiter, en collaboration avec la corporation municipale, la zone agricole dans une municipalité;
- d) d'émettre un avis sur toute autre affaire qui doit lui être référée en vertu de la loi;
- e) de surveiller l'application de la présente loi.⁸⁵

Cette loi s'applique aux régions agricoles désignées auxquelles elle devient applicable en plusieurs étapes successives après qu'une entente soit intervenue entre la Commission et les différentes corporations municipales. Le fait d'être une région agricole "désignée" entraîne des limitations en ce qui concerne l'utilisation physique des terres concernées. Lorsque des schémas d'aménagements auront été adoptés dans les différentes MRC du Québec (ce qui est prévu pour 1986), ils seront déterminants, conjointement avec les décisions rendues dans le cadre de l'application de la Loi sur la protection du territoire agricole, de l'utilisation physique des terres. Ceci veut dire qu'il ne sera plus loisible à quiconque veut établir un centre de villégiature, un terrain de camping ou un hôtel en bordure d'un lac ou sur tout terrain situé dans une région agricole de la faire sans se préoccuper de la "désignation" ou du zonage dudit terrain. Alors qu'avant 1978 peu de contraintes réelles s'exerçaient sur l'aménagement du territoire rural et sur le choix d'un emplacement en vue d'une construction quelconque, les dernières années ont vu s'ériger une réglementation sévère dont la forme finale est prévue lors de

⁸⁵Idem, p. 7

l'adoption des schémas d'aménagement des MRC. Tout établissement ou aménagement à vocation touristique sera soumis, à l'instar des citoyens et des autres secteurs économiques, aux normes et aux règlements en vigueur entraînant, on ne peut en douter, des effets non négligeables en termes de coûts et de choix de sites.

Les articles 26 à 33 de la Loi sur la protection du territoire agricole énumèrent en détail les effets du décret qui dans l'ensemble assure que des terres "désignées" agricoles ne seront pas utilisées à d'autres fins que l'agriculture, qu'elles ne seront pas morcelées ni utilisées pour la construction de nouveaux bâtiments en dehors des limites prévues. Cette nouvelle loi qui est maintenant en application sur l'ensemble du territoire constitue déjà une balise importante à l'aménagement du territoire. Seuls les projets touristiques compatibles avec la vocation agricole de ces terres pourront être mis de l'avant à moins que n'interviennent des changements importants dans l'application de la Loi.

En plus des politiques directement axées sur le développement des régions rurales, il y en a qui tout en exerçant des effets différents dans chacune des régions s'appliquent à chacune d'elles d'une façon identique. C'est le cas tout particulièrement des politiques de crédit, d'emploi, du salaire minimum, du taux de change, des transports, etc... qui, quoique conçues et mises en application dans des buts autres que ceux du développement touristique, ont un impact sur la rentabilité des entreprises touristiques ainsi que sur la demande de certains produits. A titre d'exem-

ple, le Conseil du Patronat du Québec (CPQ)⁸⁶ n'est pas avare de ses revendications en ce qui concerne le salaire minimum au Québec, s'empressant de renouveler ses interventions auprès du gouvernement québécois chaque fois qu'il est question d'une hausse du salaire minimum. Le CPQ fait valoir l'effet négatif sur la rentabilité des entreprises commerciales et de services (dont la majorité des entreprises touristiques font partie) de toute hausse du salaire minimum. En modifiant la rentabilité des entreprises touristiques par des changements dans les coûts de production de biens et de services ou dans le volume de la demande pour ces biens et services, les politiques économiques influencent la survie ou la mise en opération de nouvelles entreprises. Que ce soit au moyen de taxes sur l'essence, sur les biens d'équipements, au moyen de la gestion du taux d'intérêt ou par l'octroi de congés fériés, les politiques gouvernementales exercent un effet sur la viabilité des entreprises touristiques.

Les politiques concernant l'activité économique globale

Les déséquilibres qui se manifestent au niveau de l'activité économique globale soit par un taux élevé d'inflation, un taux élevé de chômage, des déséquilibres sur le marché du travail ou tout autre indicateur économique donnent lieu à l'intervention de l'Etat. Que l'on parle de politique monétaire, de politique fiscale, de politique commerciale ou de politique du taux de change, chacune vise à assurer une croissance équi-

⁸⁶Association regroupant des hommes et femmes d'affaires du Québec.

brée de l'activité économique. Quoique pensées en fonction de l'activité économique globale, ces politiques peuvent exercer leur impact d'une façon particulière selon les régions et selon les secteurs économiques concernés.

Dans les régions rurales du Québec, le développement économique est très souvent dépendant de la vigueur d'une ou de quelques industries. Il s'agit le plus souvent des industries forestières et minières (par exemple en Gaspésie, en Abitibi - Témiscamingue, au Saguenay-Lac-St-Jean et en Mauricie) qui sont dépendantes de l'exportation pour leur survie. Toute variation des prix et de la demande de ressources du niveau international se répercute rapidement sur le niveau de l'activité économique des régions dites "régions ressources" affectant le niveau de l'emploi et les autres secteurs économiques. L'industrie touristique s'est développée, dans ces régions, en marge des industries considérées comme la véritable base économique. C'est pourquoi les politiques d'aide à l'entreprise, de création d'emplois, etc... visent le plus souvent les objectifs de croissance et de développement des secteurs économiques considérés comme les véritables piliers de l'économie et ne s'appliquent à l'industrie touristique que via d'autres objectifs plus globaux. Nous pouvons citer à titre d'exemple les programmes de création d'emplois pour lesquels les entreprises touristiques se classent parmi les secteurs prioritaires. En effet, les entreprises et organismes oeuvrant dans le domaine du tourisme sont depuis quelques années classées parmi les secteurs accessibles à l'obten-

tion de subvention pour l'embauche de travailleurs.⁸⁷ Plusieurs facteurs expliquent cette situation. L'industrie touristique se caractérise d'abord par l'aspect saisonnier de ses opérations et par l'embauche de travailleurs peu spécialisés. De plus, la dissémination des entreprises touristiques sur le territoire permet de répartir ces emplois sur le territoire en fonction des zones où le taux de chômage est élevé répondant ainsi à l'objectif principal de ces programmes, à savoir la création d'emploi. Les caractéristiques de la majorité des programmes d'emplois ainsi accessibles à l'industrie touristique sont la courte durée de l'embauche et les salaires peu élevés. Ils ne constituent qu'une aide ponctuelle aux organismes et aux travailleurs impliqués et s'inscrivent rarement dans une démarche globale du développement touristique d'une région.

Les politiques sociales

Au Québec, l'Etat intervient encore relativement peu dans le sens d'une politique sociale permettant l'accès au loisir. La pratique du tourisme et du loisir touristique exige temps, argent et disponibilité d'une ressource et d'un produit touristique. La pratique de tourisme n'est pas également accessible à tous les Québécois qui sont inégaux tant du point de vue du temps de non-travail que du point de vue des ressources monétai-

⁸⁷Il existe au niveau fédéral et provincial plusieurs programmes de création d'emploi gérés selon des normes et règlements qui changent de façon périodique. Parmi les programmes les plus connus, notons les Projet de développement communautaire du Canada (PDCC), les Canada au Travail, les PECEC, etc.

res dont ils disposent. Cette constatation n'a pas encore motivé l'instauration d'une politique sociale visant à donner aux Québécois un véritable choix quant à la pratique du tourisme.

"Nous constatons qu'au Québec, il n'existe pas de politique d'aménagement du temps, ce qui place les groupes sociaux dans des rapports de profondes inégalités face au temps de non-travail ... Mais la grande partie de la population est impuissante à intervenir sur les conditions qui pourraient leur permettre d'accroître la partie non-contrainte de leur temps de non-travail ..."⁸⁸

Jusqu'à présent, l'intervention de l'Etat au niveau social s'est limitée à assurer un support immédiat aux défavorisés sous forme de paiements de transfert minima, par exemple l'assurance-chômage (fédéral), l'assistance sociale (Québec), et à fournir des services de base gratuits pour l'utilisateur par exemple, l'éducation primaire et secondaire, les soins hospitaliers et les consultations médicales. L'Etat n'a toutefois pas développé une politique sociale favorisant un partage plus équitable de l'ensemble des ressources disponibles ainsi qu'une répartition de l'emploi de nature à assurer à chaque Québécois la capacité réelle de choisir d'allouer du temps et de l'argent à la pratique du tourisme

⁸⁸Citation issue de Montpetit Marc, Le loisir touristique, mai 1977, reprise dans Le loisir touristique: Proposition d'un plan de développement préparé par la Fédération québécoise de l'Ajisme, la Fédération des agriculteurs du Québec, Groupe - Ressources - Vacances Sites, Vélo Québec, en consultation avec plusieurs autres organismes, février 1981, pp. 30-31.

Autres politiques touchant des secteurs connexes au tourisme

Le gouvernement québécois à l'instar du gouvernement canadien développe de plus en plus une approche reconnaissant les interrelations entre différents secteurs d'activité et favorise la collaboration entre les différents ministères chargés de concevoir et de mettre en application des politiques dont les effets se font sentir à plusieurs niveaux. Les ministères dont les politiques et l'intervention sont tout particulièrement susceptibles d'exercer une influence sur l'activité touristique sont nombreux. Nous en traitons ici, au moyen de trois exemples, à savoir ceux du Ministère des affaires culturelles, du Ministère de l'éducation et du Ministère des transports.

La promotion de la culture au Québec, telle que mise de l'avant dans le programme d'action du Ministère des affaires culturelles (MAC) du Québec⁸⁹ vise l'amélioration de l'information culturelle dans les circuits touristiques. Le MAC entend promouvoir la transmission de l'information culturelle aux touristes par des moyens concrets.

- "- Le Ministère des affaires culturelles aidera financièrement les nouveaux projets visant à améliorer l'information relative à la programmation des activités touristiques.
- Il soutiendra les actions destinés à la sensibilisation et à l'information des administrateurs dans les domaines culturel et touristique.

⁸⁹Des actions culturelles pour aujourd'hui, Programme d'action du Ministère des affaires culturelles, 1983.

- Il s'assurera que l'information concernant les lieux culturels soit diffusée dans les circuits touristiques.
- Enfin, il verra à ce que les lieux culturels soient mieux indiqués par la signalisation routière. A cette fin, il étudie les moyens appropriés avec la collaboration du Ministère des transports."⁹⁰

On pourrait également parler d'interrelations entre le secteur touristique et tout ce qui concerne l'éducation. Ces interrelations peuvent prendre différentes formes dont celle d'une collaboration du système d'éducation québécois à l'amélioration de la gestion des établissements touristiques. Les activités de tourisme peuvent également contribuer à enrichir les programmes de formation des étudiants.

L'élaboration de différents programmes de formation technique et de gestion au niveau du tourisme dans les collèges et universités situés dans les différentes régions du Québec ainsi que la mise en place de l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (ITHQ) qui joue le rôle d'institution de formation et de consultation représentent des apports concrets à l'amélioration de la gestion dans les établissements touristiques.

D'un autre point de vue, le tourisme peut contribuer au processus d'éducation. L'insertion de visites d'établissements historiques et patrimoniaux, l'organisation de classes vertes et de classes de neige, le

⁹⁰Ibidem.

développement de programmes d'excursions dans la nature sont autant d'éléments qui, quoique conçus et mis en vigueur de façon ponctuelle, constituent l'embryon d'une reconnaissance de leur véritable contribution à un processus éducatif respectueux des réalités du milieu. Ces activités contribuent aussi au développement du tourisme.

Le Ministère des transports, responsable de la signalisation routière au Québec, préconise dans son domaine de juridiction (à savoir à l'extérieur des villes) des normes très rigides quant à la signalisation permise le long des routes. Cela a donné naissance depuis quelques mois à une action concertée des associations touristiques régionales et des autres intervenants concernés par la question auprès du Ministère des transports, en vue de sensibiliser les autorités du Ministère à l'importance pour le développement touristique d'une signalisation adéquate des attraits à visiter. Entre ici en conflit, l'objectif principal du Ministère des transports de favoriser la sécurité routière en limitant la signalisation et le besoin ressenti par les intervenants touristiques de bien signaler les établissements touristiques et les sites à visiter.

2.3.2. Critères d'intervention

L'Etat intervient dans le développement touristique en zones rurales pour pallier les déficiences perçues soit au niveau de l'offre ou de la demande. La perception de ces déficiences découle de l'écart entre des objectifs que l'Etat s'est fixés et de l'état des faits observés. C'est

en vue de réduire cet écart que l'Etat se fixe des critères et par la suite des moyens d'intervention sur l'offre ou la demande.

2.3.2.1. Action sur l'offre

Agir sur l'offre, c'est modifier (soit accroître ou ré-orienter) les biens et services qui composent l'infrastructure essentielle au développement touristique et la superstructure touristique. C'est donc une tentative de modeler le produit touristique offert aux touristes. Le choix d'intervenir découle soit des conditions de rentabilité de certains projets que l'on juge essentiels à la constitution d'un produit touristique valable soit de la nécessité d'assurer la satisfaction de besoins indispensables au bien-être général et exprimés par des décisions essentiellement "politiques". Ces deux principales raisons d'intervenir en vue de combler les carences du secteur privé sont traitées dans les sous-sections suivantes.

Projets à rentabilité faible ou nulle

L'Etat s'est donné comme mandat d'intervenir en vue d'offrir l'infrastructure et la superstructure indispensables à l'existence d'un produit touristique viable et à mettre en place les éléments du produit que l'entreprise privée ne souhaite pas développer à cause de leur faible rentabilité.

De multiples facteurs conditionnent la rentabilité de certains projets. Il va de soi que certains services de base offerts aux touristes sont gratuits ou fournis à très faible coût pour l'utilisateur, ce qui élimine toute possibilité de les rentabiliser: qu'il s'agisse de l'accueil dans des kiosques d'information touristique, de la préparation et de la diffusion de brochures publicitaires pour des circuits, activités, etc... qu'il s'agisse des aires de pique-nique, de repos et d'observation en bordure des routes, combien essentielles pour agrémenter certains trajets, ou qu'il s'agisse des routes d'accès, des ponts, des gares, des aéroports sans lesquels le transport vers les régions touristiques est illusoire. L'offre de ces services relève présentement du gouvernement du Québec. De même, il revient à l'État de fournir certains autres services de base en régions éloignées qui n'offrent à priori aucune garantie de rentabilité susceptible d'attirer des investisseurs privés. A ce chapitre, il y a les centres de villégiature que le Ministère des loisirs, de la chasse et de la pêche a mis sur pied dans des régions touristiques habituellement éloignées des grands centres. Par exemple à Fort Prével et au Mont-Albert en Gaspésie. Il y a également les services de restauration et de location de chalets à l'intérieur des parcs provinciaux de la Vérendrye et des Laurentides, la mise en disposition de chalets de villégiature loués à moyen ou à long terme à des individus par le Ministère des terres et forêts.

L'État intervient en recevant des demandes d'aider certains projets à atteindre leur maturité et fournit une assistance financière à leur dé-

marrage. C'est particulièrement au moyen du "crédit touristique"⁹¹ que l'Etat accorde une aide financière pour le soutien de projets qui selon l'article 2 section II, ont "pour but d'accroître les revenus touristiques et à cette fin, d'améliorer le produit touristique du Québec et de mettre en valeur la spécificité culturelle de ce produit touristique"⁹² Le crédit touristique étant principalement un outil d'intervention, nous y reviendrons à la section traitant du sujet.⁹³

C'est aussi par la mise en place de différents programmes de soutien aux activités de loisir touristique que l'Etat contribue à la viabilité de certains équipements. A ce chapitre, l'intervention vise des clientèles spécifiques en soutenant des camps de vacances, des auberges de jeunesse et bientôt des villages de vacances.⁹⁴

Les caractéristiques économiques locales et régionales motivent l'instauration de diverses formes d'intervention sectorielles ou géographiques. A ce chapitre, on note la mise sur pied de programmes (souvent fédéraux) reconnaissant les emplois dans le secteur touristique comme

⁹¹Nom courant du programme sanctionné par la Loi sur l'aide au développement touristique (Projet de Loi no 37), 1979.

⁹²Extrait de l'article 2, section II, p. 3 de la brochure Projet de Loi no 37, Assemblée Nationale du Québec, 31e législature, 4e session, 1979.

⁹³Se référer aux pages 396 à 404.

⁹⁴MLCP, Sommaire des programmes de soutien aux activités de loisir 1982-1983, p. 1.

prioritaires en vue de combattre les forts taux de chômage dans certaines régions. Notons qu'il n'existe pas de concordance entre les objectifs de ces programmes et ceux du gouvernement québécois pour le développement touristique. La création d'emplois dans le secteur touristique touche le plus souvent l'accueil, l'information, la collecte de données et l'aménagement et la surveillance de terrains propices au pique-nique, à la baignade, au canotage, etc...

Projets suscités par des décisions essentiellement politiques

L'intervention de l'Etat vise parfois à satisfaire des besoins fondamentaux liés au bien-être général ou à concrétiser des choix de société indépendamment d'une possible rentabilité immédiate. Il peut s'agir d'accroître l'accessibilité à la ressource touristique, d'assurer la protection de l'environnement, la création de centres de conservation de la faune, d'oeuvrer à la mise en valeur des eaux et des sites naturels.

Au Québec, l'intervention collective en vue d'offrir un produit de qualité à tous s'est surtout développée jusqu'à maintenant dans le sens du maintien et de l'amélioration des qualités naturelles du territoire laissant essentiellement le développement de la superstructure touristique entre les mains du secteur privé.

L'un des exemples les plus importants de l'intervention de l'Etat dans ce sens est la "déprivatisation" des clubs de pêche et de chasse ain-

si que des territoires de trappe. La propriété privée de plusieurs territoires de chasse et de pêche par des personnes appartenant à la bourgeoisie québécoise, canadienne anglaise et américaine a été l'un des traits marquants de ce type de tourisme au cours des années qui ont précédé la révolution tranquille. C'est plus particulièrement en 1978 que le gouvernement québécois décida de rendre à la population du Québec l'accès aux sites les plus propices aux activités traditionnelles de pêche et de chasse en créant les ZECs ou Zones d'exploitation contrôlée situées à proximité des bassins de population. On peut y pêcher et chasser plusieurs espèces selon une réglementation qui assure la conservation des ressources fauniques. L'Etat a ici joué un rôle important tout en s'associant les usagers pour la gestion des différentes zones.

La création d'un réseau de parcs naturels et de réserves de la faune représente un autre exemple de décision "politique" de l'Etat contribuant ainsi à la conservation d'un patrimoine naturel accessible à la population. L'Etat en prend évidemment la responsabilité à cause de l'impossibilité pour le secteur privé de répondre à un double objectif de conservation et de rentabilité.

2.3.2.2. Action sur la demande

L'intervention de l'Etat sur la demande comprend l'ensemble des moyens qu'il prend en vue d'orienter et d'accroître la demande de produits touristiques. Quoique les raisons économiques soient les plus suscepti-

bles de motiver de telles interventions, les raisons sociales n'en sont pas complètement étrangères.

Raisons économiques

Les motifs économiques qui poussent l'Etat à intervenir pour accroître la demande ou pour modifier les données géographiques ou sectorielles de la demande s'appliquent parfois à l'ensemble du Québec, parfois à des régions spécifiques.

Le principal motif d'intervention d'ordre économique est celui qui sous-tend l'ensemble de la politique gouvernementale en matière de tourisme, à savoir le déficit au compte des voyages de la balance des paiements. La province de Québec souffre de façon chronique d'une situation déficitaire que le gouvernement québécois a choisi comme cible d'intervention. Le rapport issu de la conférence socio-économique sur le tourisme qui s'est tenue en 1978⁹⁵ mentionnait que

"tout effort visant à relancer le tourisme devait d'abord entraîner un changement dans les mouvements des voyageurs. Dans cette perspective (y notait-on) il importera en priorité de développer le tourisme interne ... En parallèle, il ne faudra pas négli-

⁹⁵Le tourisme, Perspectives de relance, Document de réflexion pour la Conférence sectorielle sur le Tourisme, 1978.

ger notre plus gros marché extérieur, celui des États-Unis ..."⁹⁶

Ensuite l'aspect saisonnier du phénomène touristique au Québec rend difficile la rentabilité d'entreprises dont le volume d'affaires varie considérablement selon les saisons. De plus, le volume des opérations au cours de la semaine présente souvent des variations que les établissements hôteliers en particulier cherchent à modifier de façon à accroître leur rentabilité, par exemple par des tarifs spéciaux de fin de semaine.

Les caractéristiques économiques locales et régionales motivent l'intervention de l'État en vue d'accroître les déplacements touristiques au Québec. L'intervention gouvernementale au niveau de la demande touristique a nettement opté pour la promotion de circuits touristiques régionaux à l'ensemble de la clientèle québécoise alors que quelques stations touristiques sont publicisées auprès des touristes venus de l'étranger. Tel que le montre la carte no. 13 certains circuits et stations ont une envergure internationale alors que les autres stations et circuits ont un intérêt national. Ce partage est surtout lié aux finalités de la politique qui favorisent la venue de touristes étrangers dans les principales stations touristiques et la dissémination des vacanciers québécois sur le territoire. Comme le territoire québécois a été classé selon son potentiel touristique pour les résidents et les étrangers, on a jumelé ces deux aspects de la politique (origine des touristes et classification des zones touristiques). L'intervention de l'État au niveau de la promotion

⁹⁶Idem, p. 54.

du tourisme consiste surtout en la création d'une image de marque pour le produit québécois. A ce titre elle est un complément à l'action du secteur privé davantage axé sur la vente des prestations touristiques.

Les moyens mis de l'avant pour amener les Québécois à effectuer des circuits touristiques régionaux⁹⁸ ont emprunté la voie traditionnelle de la promotion du produit. Les brochures publicitaires de conception graphique de plus en plus luxueuse visent à créer une image de marque pour le produit: hospitalité, beautés naturelles, etc... L'Etat intervient également pour des motifs de développement régional par des programmes dont le but est de favoriser soit la diversification de la base industrielle de certaines régions, soit la confirmation de la vocation touristique d'une région par exemple en Gaspésie ou dans Charlevoix. Là encore, le plan de développement touristique est un outil pour mieux saisir la probabilité d'intervention de l'Etat dans certaines régions. Le territoire ayant été classifié selon son attrait auprès des touristes étrangers ou québécois acquiert une "vocation" dans le domaine du tourisme et cet attrait touristique exerce une influence sur l'éligibilité de projets à l'aide au développement touristique.

Raisons sociales

Les raisons d'ordre social sont celles reliées au droit fondamen-

⁹⁸Se référer à la page 367 pour la liste des circuits touristiques.

tal reconnu à la population québécoise de bénéficier de détente et de loisirs. L'accessibilité aux activités touristiques pour le plus grand nombre, l'amélioration de la superstructure touristique pour une meilleure satisfaction des besoins de base et une meilleure répartition de vacanciers dans l'espace et dans le temps, le droit à la santé physique et mentale sont autant de raisons qui devraient motiver l'Etat au niveau de son intervention. Quoiqu'on ne peut nier que jusqu'à maintenant les préoccupations d'ordre économique aient dominé les critères d'intervention au détriment des besoins sociaux, il existe quelques exemples d'intervention gouvernementale liée à des motifs sociaux.

Un rapport⁹⁹ complet sur la formule Villages - Vacances - Familles (V.V.F.) au Québec a été préparé et soumis au Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche (MLCP) par un comité conjoint de l'OPDQ et du MLCP en août 1980. Dans ce rapport, on recommande l'expérimentation de la formule au Québec, ceci conformément à l'une des recommandations du Livre blanc sur le loisir au Québec. On y présente de nombreuses balises quant aux types de structures et de services à privilégier.

Les recommandations¹⁰⁰ du rapport prônent l'expérimentation au Québec des trois modèles de villages étudiés, à savoir "le village saison-

⁹⁹La formule Villages - Vacances - Familles (VVF) au Québec, Possibilités et conditions de développement. Rapport du comité conjoint OPDQ - MLCP sur les Villages - Vacances - Familles, Août 1980.

¹⁰⁰Les recommandations du rapport sont énumérées aux pages 122 à 124 du rapport.

nier en construction légère", "le village permanent en dur" et "le village éclaté", en retenant pour l'un ou l'autre des modèles une capacité variant de 150 à 300 lits. Du point de vue de la localisation, le comité recommande pour les deux modèles de villages concentrés un milieu de grande nature et de plein air ou un lieu à proximité d'un centre de villégiature ou d'une station touristique. "Quand au village éclaté, la qualité et le dynamisme du milieu rural d'accueil constituent le facteur déterminant de localisation". De plus, la distance des principaux centres émetteurs d'usagers ne devrait pas dépasser 200kms dans le cas du village permanent en dur, alors que le facteur distance est beaucoup moins important dans le cas du village saisonnier léger.

En ce qui concerne les caractéristiques internes du village les recommandations sont les suivantes:

- a) Qu'afin de tenir compte à la fois des préférences exprimées par les familles et des contraintes de coûts, on privilégie le regroupement d'unités d'hébergement individuel en grappes d'unités contiguës (de 3 à 5 au maximum) pour le village permanent en dur.
- b) Que dans la cas du village saisonnier de construction légère, les unités d'hébergement soient des unités individuelles séparées.
- Qu'en termes de services liés à "l'alimentation":
 - a) chaque unité des villages permanents et saisonniers soit dotée d'une cuisinette autonome;

- b) un service de restauration de type cafétéria soit quand même disponible dans ces deux modèles de villages;
 - c) dans le cas des villages éclatés, on encourage au maximum la formule "chambre et pension" sur les lieux d'hébergement de même que la restauration dans les établissements locaux.
- Qu'en termes de services liés aux "activités":
- a) les villages éclatés favorisent en priorité l'utilisation des ressources locales (gymnases d'écoles, courts de tennis, terrains de baseball, piscines publiques, terrains de jeu, activités de fermes, etc.);
 - b) dans le cas des deux autres modèles, on aménage des équipements permettant la pratique tant de loisirs sportifs, culturels que de plein air adaptés aux saisons d'opération des villages. Ces équipements devraient chaque fois qu'il est possible, être mis à la disposition des populations locales environnantes.
- Qu'en termes "d'animation":
- on fournisse aux vacanciers l'opportunité d'avoir recours aux services d'animateurs dans les domaines qui les intéressent (plein air, sport, socio-culturel) et adaptés aux groupes d'âge et à la condition spécifique de chaque clientèle.
- Qu'en termes de "garde d'enfants":
- dans le but de favoriser la participation des parents aux différentes

activités offertes, on mette sur pied une garderie et ce, dans les trois types de villages.

- Qu'en termes de "services de santé":

une entente de service soit conclue avec le CLSC local et qu'on s'assure en plus de la présence sur les lieux d'une personne habilitée à dispenser les premiers soins.

Le rapport recommande également que la mise en place des villages de vacances

"satisfasse prioritairement les clientèles

suivantes:

- les familles avec un ou plusieurs enfants qui n'effectuent pas de vacances pour des raisons financières ou de santé;
- les familles avec un ou plusieurs enfants dont le revenu familial moyen se situe au dessous de 18 500\$ (1980)."

De plus, il est recommandé

"qu'une corporation sans but lucratif de niveau national prenne en charge le programme expérimental et la gestion d'un éventuel réseau et que chaque village soit doté d'un "conseil de gestion" composé de représentants des usagers, du personnel technique et du milieu d'accueil".

En plus d'agir concrètement au sein de leur organisme en vue d'offrir aux Québécois des moyens de pratiquer le tourisme, de nombreux groupes¹⁰¹ oeuvrant pour la promotion d'un tourisme d'abord développé en fonction de ses finalités sociales ont exercé des pressions en faveur d'un développement plus harmonieux des superstructures touristiques et d'une accessibilité accrue pour tous les citoyens aux activités du tourisme.

2.3.3. Outils disponibles

Les outils d'intervention dont dispose l'Etat peuvent être directs ou indirects selon qu'il désire adopter une attitude coercitive ou simplement incitative selon qu'il choisit de dicter des orientations, de susciter la concertation à différents niveaux ou d'appuyer des choix du secteur privé qu'il juge compatibles avec ses propres objectifs. La cible, les motifs de même que l'importance du but sont autant de facteurs déterminant le choix d'un outil d'intervention. On en retrouve trois catégories principales qui peuvent être modifiées à l'infini selon les besoins et la créativité des législateurs: les outils impliquant une participation financière, les outils de réglementation et de contrôle et l'ensemble des services techniques et de soutien aux individus, organismes et entreprises.

¹⁰¹Parmi ces groupes, notons à titre indicatif: La Fédération québécoise de l'ajisme, la Fédération des agriculteurs du Québec, Groupes Ressources - Vacances Sites, Vélo Québec, l'Association québécoise de Loisir pour personnes handicapées, la Fédération des unions de familles, Sentiers Québec, etc.

2.3.3.1. Outils impliquant une participation financière

L'Etat peut exercer une influence sur le développement touristique en utilisant des moyens qui sous-entendent une participation financière.

La participation financière de l'Etat à certains projets parrainés par l'entreprise privée prend différentes formes selon les buts poursuivis: aider au démarrage, orienter certaines décisions, susciter des collaborations, prendre des initiatives. Divers ministères sont intervenus en mettant de l'avant des programmes ayant une incidence directe sur le tourisme. Les formes les plus usuelles d'intervention de l'Etat sont l'investissement, les subventions, les avantages fiscaux, les prêts et garanties de prêts, la création d'emplois, les bourses d'étude.

L'un des moyens choisis par le gouvernement québécois pour développer des outils d'intervention financière dans le secteur du tourisme a été d'associer la Société de Développement Industriel du Québec (SDI) au processus. Suite à l'adoption en 1979 de la Loi sur l'aide au développement touristique, l'industrie touristique a été identifiée comme une industrie à soutenir au moyen des fonds publics. En choisissant la SDI comme collaboratrice dans la mise en application de la Loi sur l'aide au développement touristique, le gouvernement québécois décidait de soumettre l'analyse des dossiers présentés sous l'auspice de cette Loi à l'organisme dont le mandat est de favoriser le développement économique du Québec conformément au Programme d'action économique du gouvernement publié dans Le

virage technologique. Ce programme d'action économique s'articule en quatre volets, à savoir les voies de développement et les priorités industrielles, la dynamisation de l'entreprise, les atouts naturels du Québec et la mobilisation des agents économiques.¹⁰² L'aide accordée par la SDI pour le développement et le financement de certains projets peut prendre l'une ou l'autre des formes suivantes:

- "- d'un prêt ou d'une garantie de prêt;
- d'une subvention;
- d'une prise en charge d'une partie ou de la totalité des intérêts sur les emprunts d'une entreprise;
- d'une exemption partielle du remboursement d'un prêt fait par la Société;
- d'une acquisition d'actions d'une entreprise pourvu que la Société n'en détienne en aucune temps la majorité;
- d'une forme d'aide définie par règlement."¹⁰³

En août 1979,¹⁰⁴ il semblait clair que l'instauration du Crédit touristique (communément appelé la Loi 37), visait à donner au gouvernement la possibilité d'"orienter d'une certaine façon le développement des installations touristiques" et peut-être de "rationaliser ce développement laissé à lui-même ou presque depuis toujours". Cela signifiait notamment, comme le remarquait Pierre Bellemare, "que le crédit touristique ne servi-

¹⁰²Le tourisme y figure comme un atout naturel du Québec à développer selon l'orientation mise de l'avant dans Bâtir le Québec.

¹⁰³Rapport annuel de la Société de développement industriel du Québec pour 1981-1982, 3e trimestre 1982, p. 1.

¹⁰⁴Article de Pierre Bellemare dans La Presse du 2 août 1979.

rait pas à court terme à augmenter le nombre de chambres d'hôtels à Montréal ..." Il ajoutait que "c'est surtout dans les coins éloignés du Québec que l'on pourra apprécier les effets de la loi 37" car "la loi 37 a précisément été élaborée pour ces régions périphériques souvent riches en potentiel touristique, mais aux prises avec des ennuis financiers". Cette nouvelle législation s'inscrivait donc dans un processus de promotion et de rationalisation du développement touristique.

Les demandes soumises au Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme (MICT) au cours de la période du 1er janvier 1980 au 30 juin 1983 émanaient de 708 entreprises. Après l'étude de 675 dossiers, 295 demandes ont été transmises à la Société de Développement Industriel (SDI) 184 demandes ont été refusées et 196 demandes ont été retirées par le promoteur. Trente-trois demandes demeuraient à l'étude au 30 juin 1983. Les 295 demandes ayant franchi la première étape concernaient 419 projets; 168 de ces demandes qui se rapportaient à 195 projets se sont vus accorder une aide, et 81 demandes d'entreprises (pour 149 projets) étaient encore au 30 juin 1983 à l'étude par la SDI. Des refus ont donc été signifiés par la SDI à 19 demandes d'entreprises (30 projets). Les promoteurs ont encore à cette étape retiré 6 demandes correspondant à 9 projets.

Les 202 entreprises¹⁰⁵ qui se sont vues refuser une aide dans le cadre du crédit touristique, soit par le MICT soit par la SDI, le doivent

¹⁰⁵Plusieurs demandes ont été retirées par les promoteurs.

à diverses raisons, la plus importante étant l'offre déficiente de prestations touristiques (dans 40% des cas). Les régions les plus touchées par ces refus sont celles de Montréal (31%), de Québec (26%) et du Bas Saint-Laurent/Gaspésie (16%).¹⁰⁶

Après trois années d'opération, le bilan de l'intervention gouvernementale par ce programme ne semble pas correspondre par son ampleur aux espérances qu'il avait suscitées. Comme nous le montre le tableau 91, l'importance de montants accordés a décru d'une année à l'autre. De plus, deux sources de renseignements différentes à savoir les rapports annuels de la SDI et l'Etat des dossiers préparé par le MICT, fournissent des données incompatibles.

¹⁰⁶Etat des dossiers, Crédit touristique, 1er janvier 1980 au 30 juin 1983, MICP.

TABLEAU 91
AIDE AUX ENTREPRISES TOURISTIQUES ACCORDEE PAR LA S.D.I.
DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE CREDIT TOURISTIQUE

RAPPORT ANNUEL DE LA SDI			Etat des dossiers du MICT	
	1980-1981	1981-1982	1982-1983*** (au 30 juin 83)	Total des aides accordées 19 janvier 80 au 30 juin 83
Financement				
No	19	11 *	9	Prêts 33
Montant	21 157 400\$	1 882 000\$		5 930 550\$
				Garantie de prêts 6
				16 160 000\$
Subventions				
No	42	59	55	156
Montant	6 578 340\$	2 954 950\$		12 643 648\$
TOTAL				
No	61	70 **	64	195
Montant	27 735 740\$	4 836 950\$	2 161 508\$	34 734 198\$

* Le financement se répartit comme suit:

10 prêts au montant de 1 062 000\$

1 garantie de prêt au montant de 820 000\$

Aucune acquisition d'actions

L'information comparable n'est pas disponible pour l'année
1980-81.

** L'aide aux entreprises touristiques touchait pour l'année 1981-82:

60 entreprises d'hébergement et restauration (83%)

8 entreprises de divertissement et loisirs (13%)

2 entreprises de services divers (4%)

*** Ecart entre les totaux énoncés dans l'Etat des dossiers du MICT et
les données publiées dans les rapports de la S.D.I.

Source: Rapport annuel 1981-1982 - S.D.I. du Québec, p. 22.

Rapport annuel 1982-1983 - S.D.I. du Québec, p. 24.

Etat des dossiers du Crédit touristique, M.I.C.T. du 1er jan-
vier 1980 au 30 juin 1983

Le programme a cependant permis à 168 entreprises d'effectuer des investissements totaux de 91 262 609\$, et c'est le sous-secteur de l'hébergement qui s'est vu accorder l'aide la plus considérable, suivi de très loin par les activités sportives et culturelles. Le tableau 92 montre la répartition sous-sectorielle de l'aide accordée (totale et sous forme de subventions) ainsi que son importance (en %) par rapport aux investissements suscités.

TABLEAU 92
REPARTITION DE L'AIDE, IMPORTANCE RELATIVE
DES SUBVENTIONS ET DE L'ENSEMBLE DE L'AIDE PAR RAPPORT
AUX INVESTISSEMENTS SELON LES SOUS-SECTEURS D'ACTIVITE

	% du montant total accordé	% de l'aide accordé sous forme de subventions	% de l'aide par rapport aux investissements
Hébergement	79,0	32,6	41,2
Restauration	2,1	55,7	25,0
Camping	1,0	61,8	24,5
Pourvoyeur	1,6	69,1	27,3
Croisière	0,6	100,0	16,8
Activités sportives et culturelles	12,4	54,7	28,3
Autres	3,3	9,8	66,9
TOTAL	100,0		38,0

Source: Etat des dossiers. Crédit touristique, 1er janvier 1980 au 30 juin 1983, MICT.

Dans les sous-secteurs où une aide plus faible a été accordée, l'importance relative des subventions par rapport aux autres formes d'aide financière est habituellement plus grande. Dans les sous-secteurs de l'hébergement et "autre", l'aide gouvernementale représente un pourcentage plus important par rapport à l'investissement total que dans tous les autres sous-secteurs. Le Gouvernement se propose d'ailleurs de modifier le programme de crédit touristique

"en vue d'inciter l'entreprise privée à investir beaucoup plus dans l'amélioration et la diversification du produit touristique québécois. Les priorités seront accordées au tourisme d'agrément, aux secteurs où le Québec est présentement déficient par rapport à ses concurrents, au tourisme familial, à l'amélioration des équipements de ski alpin, aux stations touristiques opérant l'hiver ou l'été, aux infrastructures de services près des pentes de ski alpin et à la mise en place d'équipements pour la tenue d'événements touristiques importants. Ces modifications au programme de développement touristique interviendront vraisemblablement d'ici la fin de l'année 1983."¹⁰⁷

La répartition régionale montre une prédominance marquée de quatre régions dans l'obtention de ces formes d'aide à l'investissement, soit Montréal et ses environs, l'Outaouais, le Saguenay/Lac-St-Jean et Québec. Ces régions ont attiré plus de 77 millions \$ d'investissements, qui ont mobilisé près de 30,5 millions d'aide publique (environ 88%). L'Abitibi-

¹⁰⁷Extrait de Aménager l'avenir, Les orientations du Gouvernement en matière d'aménagement du territoire, 1983, p.: 46.

Témiscamingue et la Côte-Nord avaient alors reçu le moins d'aide dans le cadre du crédit touristique.

TABLEAU 93
BILAN REGIONAL DE L'AIDE ACCORDEE DANS LE
CADRE DU PROGRAMME DE CREDIT TOURISTIQUE

Régions	No. de projets	Aide totale		Investissements
		(\$)	(%)	suscités (\$)
01	22	1 295 190\$	3,7	4 778 396\$
02	10	6 145 250	17,7	13 461 200
03	64	5 184 888	14,9	13 946 024
04	8	760 500	2,2	4 650 500
05	9	1 972 800	5,7	3 626 900
06	52	11 438 010	32,9	29 947 143
07	22	7 682 160	22,1	19 736 946
08	3	35 900	0,1	345 100
09	5	219 500	0,6	700 400
Le Québec	195	34 734 198	100,0	91 262 609

Source: Etat des dossiers, du 1er janvier 1980 au 30 juin 1983, Crédit touristique, MICT.

Dans l'ensemble, quelques unes des régions rurales ont bénéficié du crédit touristique de façon suffisamment importante pour exercer un impact réel sur l'offre. Si l'on excepte le Saguenay/Lac-St-Jean, ce sont les régions situées sur les axes prioritaires du développement touristique et susceptibles d'attirer une clientèle internationale qui ont obtenu le plus d'aide, et ceci en accord avec les prévisions et les objectifs de la loi.

Le Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche fournit égale-

ment une certaine assistance au développement touristique en rapport avec ses dimensions sociales, ses fonctions de loisir et son aspect culturel. Pour ce faire il administre des programmes destinés à assurer un soutien financier à des organismes à but non lucratif, tels les centres et bases de plein air, les auberges de jeunesse et les camps de vacances. Il a également mis sur pied et offert pour une seconde année consécutive, sur une base expérimentale un programme de développement de centres de vacances familiales dont le but est d'expérimenter cette formule au Québec en suscitant la diversification de la vocation des centres de vacances déjà existants. Un montant de 500 000\$ est affecté au programme pour l'année 1983-84 alors que 2 projets de villages type éclaté et un projet de village type concentré seront subventionnés. Au cours de l'année 1982-83, deux projets avaient été subventionnés, l'un près de Sorel (région 06), l'autre en Beauce (région 03).

En dehors des projets touristiques qui s'insèrent dans les grandes orientations de développement, lesquelles sont d'abord supportées par le crédit touristique, on ne compte plus les programmes de subventions disponibles pour soutenir l'aménagement de pistes de ski de randonnée, de moto-neige, l'opération des kiosques d'information touristique, l'aménagement et l'entretien de plages, terrains de pique-nique, etc... Les projets à incidence touristique sont bien souvent les prétextes choisis pour injecter des fonds et créer des emplois dans les régions économiquement défavorisés, mais il s'agit alors de programmes dont les buts sont étrangers à une quelconque planification du développement touristique.

Méthode potentiellement moins coûteuse d'intervention de l'Etat puisqu'elle s'insère dans le fonctionnement normal du système économique, l'octroi de prêts et de garanties de prêts consentis par des institutions financières représente un outil très valable pour faciliter la prise en charge des projets par le secteur privé et favoriser le développement de nouvelles entreprises. Cette méthode permet de conserver comme critère de base la rentabilité des projets, tel que le font les institutions financières traditionnelles mais aussi facilite soit le démarrage de nouveaux projets qui n'ont pas les antécédants requis pour obtenir une reconnaissance des institutions traditionnelles soit la rénovation ou la ré-organisation d'entreprises existantes en vue de leur assurer une nouvelle viabilité. La Société de Développement Industriel (SDI), organisme québécois impliqué dans l'octroi du crédit touristique de même que la Banque Fédérale de Développement sont deux organismes jouant ce rôle au Québec.

L'activité touristique n'a été la cible directe du système fiscal qu'à travers l'imposition de taxes sur les chambres d'hôtel, les repas et l'ensemble des consommations. En traitant ces prestations touristiques comme des biens de luxe, le gouvernement québécois a contribué à ralentir le volume des dépenses dans ces secteurs. Il a cependant corrigé le déséquilibre important dans les prix occasionné par l'imposition de la taxe sur les chambres d'hôtel en l'annulant en 1981. L'imposition d'une taxe de 10% sur les repas de 3,25\$ ou plus, pris au restaurant, demeure cependant en vigueur de même que la "taxe d'amusement" prélevée lors de manifestations, activités, spectacles, ainsi que la taxe d'aéroport pour les

voyages internationaux. Ces deux dernières formes de taxation n'ont cependant que peu d'importance en ce qui a trait au tourisme dans les régions rurales.

Outre l'aide financière, les mesures fiscales sont peu employées comme moyen de soutenir le développement touristique. La fiscalité demeure un moyen qui pourrait contribuer de façon importante à l'essor de cette industrie, par exemple, par des crédits d'impôt pour les consommateurs de certains produits touristiques ou les investisseurs que le gouvernement désire soutenir dans leurs projets.

L'aide à la formation par la mise en place de programmes de formation dans les écoles et collèges ainsi que l'octroi de bourses d'études, sont également des outils disponibles pour supporter le développement de l'industrie touristique. On pourrait inclure à ce chapitre les efforts effectués en vue d'offrir dans l'ensemble des régions du Québec l'accès à une formation pratique relativement à certains métiers de l'hôtellerie sous forme de stages de courte durée. Des stages de formation sont accessibles aux chômeurs désirant acquérir la pratique d'un métier tout en bénéficiant d'une allocation de subsistance. Ceux-ci sont mis sur pied en collaboration avec la Commission de Formation Professionnelle, les différents centres de main-d'oeuvre ainsi que les institutions d'enseignement et sont offerts dans les principales villes des régions rurales du Québec. De plus des stages pratiques et séminaires sont offerts pour ceux qui détiennent déjà des emplois dans les différents domaines rattachés à l'in-

industrie touristique. Ils sont le plus souvent offerts dans les régions sur une base périodique selon les besoins ressentis.

2.3.3.2 Outils de réglementation et de contrôle

Nul ne contestera l'existence du pouvoir étendu de l'Etat en ce qui concerne l'imposition de lois, de règlements et de formes de contrôle. Utilisés de façon générale sous prétexte de servir l'intérêt général et de sanctionner les écarts de conduite, ces outils touchent tous les domaines autant le tourisme que les autres industries. On peut songer aux normes régissant la navigation, la signalisation routière qui s'appliquent à tous les citoyens et auxquelles personne ne songerait à s'opposer.

D'autres règlements d'application générale sont cependant très liés au mode de vie et aux habitudes de la société et sont par le fait même soumis à une réévaluation périodique. L'heure de fermeture des commerces de même que l'âge requis pour pénétrer dans les débits d'alcool sont des exemples de règlements qui peuvent être l'objet de certaines oppositions à cause de leur influence directe sur la vie des gens et sur le volume des affaires.

D'autres règlements touchent plus directement les touristes et vacanciers par exemple l'accès aux parcs et réserves, les permis de chasse et pêche, la qualité des eaux pour la baignade, le contrôle de la qualité des établissements d'hébergement et de restauration (normes d'hygiène),

etc... Ils découlent des normes généralement acceptées de même que d'une certaine planification dans la gestion des ressources. Ce sont les instances administratives ou judiciaires qui sont responsables de la mise en application des règlements et de l'imposition de peines lorsque les organismes concernés par le respect des normes relèvent des écarts de conduite et entreprennent des poursuites. Cette forme d'intervention est axée sur le système punitif en vue d'imposer le respect des édits.

Quoiqu'il soit difficile de juger globalement la fonction de réglementation et de contrôle de l'Etat, on remarque qu'il s'est développé dans le domaine du plein-air et de la jouissance des ressources une foule de moyens de contrôle liés à l'accessibilité croissante de la population aux ressources naturelles ayant une vocation touristique.

Les pouvoirs délégués aux responsables de la protection de l'environnement et aux "garde-chasse", en ce qui concerne les activités pratiquées dans les parcs, les réserves et les zones d'exploitation contrôlée relèvent du système judiciaire. De même les peines imposées lors d'infractions ont acquis la sévérité nécessaire pour dissuader les contrevenants (amendes et emprisonnement). L'augmentation de l'aire de gestion de l'Etat a pour effet d'accroître le nombre de contrôles imposés par l'Etat.

De plus, le Québec a hérité d'un certain puritanisme de la société anglo-saxonne et du voisinage des Etats-Unis qui, alliés à un certain con-

servatisme issu du vécu québécois, ont maintenu une législation relativement sévère en ce qui concerne la vente et la consommation des boissons alcoolisées.

2.3.3.3 Services techniques et de soutien aux individus, organismes et entreprises

Les vingt dernières années ont été le théâtre de changements importants en ce qui concerne le rôle de l'Etat dans le soutien au démarrage et à la gestion des entreprises. Le soutien offert peut prendre la forme d'aide technique pour la préparation, la réalisation et l'évaluation de projets et inclure des services de consultation pour la conduite d'études de marché, pour la préparation de bilans financiers, pour l'élaboration de dossiers de crédit, pour la révision de plans et devis, etc... Le soutien apporté aux entreprises peut aussi prendre la forme d'aide financière jumelée aux services de consultation. Qu'il s'agisse de ministères, d'autres organismes gouvernementaux ou de sociétés d'Etat, il n'y a aucun doute que la présence gouvernementale visant à soutenir l'entreprise s'est développée dans toutes les régions du Québec.

Outre les organismes mentionnés à savoir le Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme, et des loisirs, de la chasse et de la pêche et la SDI, certains organismes ont un double mandat de soutien financier et technique, comme la Banque fédérale de développement (BFD), d'autres offrent seulement un soutien technique, par exemple l'aide à la

gestion, au perfectionnement et au recyclage comme l'Institut du Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (ITHQ). Ils fournissent alors, sur demande et pour des honoraires réduits, des services de consultation à des entreprises touristiques. Alors que la BFD est représentée dans les différentes régions du Québec au moyen de bureaux régionaux, l'ITHQ offre ses services à partir d'un point central à savoir Montréal.

2.3.4 Cibles d'intervention

L'Etat intervient pour influencer les conditions d'ensemble du développement touristique et formule alors des politiques et met en oeuvre des moyens d'action applicables à tous ou bien, il intervient de façon sélective dans le but d'orienter le développement de certaines régions ou de certains secteurs d'activité. Ces choix sont liés aux orientations des différentes politiques économiques et sociales.

2.3.4.1. Au niveau de l'ensemble du développement touristique

Le choix d'une cible d'intervention pour l'Etat est lié à l'objectif qu'il s'est fixé: modifier soit l'offre, soit la demande.

Offre

L'importance de l'intervention de l'Etat varie de façon significative selon qu'il s'agit de l'infrastructure ou de la superstructure tou-

ristique. L'infrastructure est presque toujours assumée par l'Etat qui fournit les conditions de base essentielles à l'implantation des équipements et aménagements touristiques en régions rurales, cependant les motifs d'implantation de l'infrastructure économique sont rarement limités aux seuls besoins du développement touristique. La construction de routes, de ponts, d'aéroports, la fourniture d'électricité sont autant d'exemples d'installations de base dont la planification, quoiqu'essentielle et souvent déterminante pour l'industrie touristique, répond à des facteurs beaucoup plus globaux.

L'intervention de l'Etat au niveau de la superstructure touristique au moyen de programmes traduit sa préoccupation quant à la quantité et à la qualité des équipements matériels. La conférence socio-économique sur le tourisme¹⁰⁸ qui s'est déroulée au Québec en 1978 a fait ressortir plusieurs éléments du produit touristique québécois qui nécessitaient l'intervention de l'Etat en vue d'une meilleure adaptation aux besoins nouveaux. Dans les perspectives de relance retenues lors de ces rencontres, six sous-thèmes se rattachaient au produit, à savoir:

- le développement de l'originalité et de la spécificité québécoise;
- la diversification de l'offre touristique;
- la réduction des coûts aux clients;
- l'amélioration de la qualité;
- la rationalisation de la localisation du produit;

¹⁰⁸Les conférences socio-économiques - Le Tourisme - Perspectives de relance, Québec, 1978, pp. 55 à 58.

- l'optimisation de l'utilisation.

On a défini pour ces grands sous-thèmes des cibles plus précises d'intervention sans toutefois mettre de l'avant des stratégies appuyées de moyens concrets pour assurer l'atteinte des objectifs.

L'originalité et la spécificité québécoises étant particulièrement liées à la culture et aux caractéristiques sociales, celles-ci devraient être mises en valeur dans chacune des régions ce qui implique de

"développer l'image de marque du Québec en faisant connaître les modes d'expression authentique de notre culture, en intensifiant la manifestation extérieure du fait français, en diffusant la connaissance de l'histoire du Québec, en favorisant l'épanouissement des arts traditionnels, en faisant valoir davantage notre gastronomie et enfin, en mettant en valeur les meilleurs éléments de l'architecture distinctive du Québec."¹⁰⁹

Pour diversifier l'offre touristique, on propose de développer une "gamme complexe de biens et services accessibles à tous les touristes selon leurs goûts et leurs capacités financières". C'est un autre objectif de la relance que s'est donné le gouvernement québécois et qu'il compte réaliser en modifiant, s'il y a lieu, "la structure des entreprises et des produits pour innover dans l'élaboration de nouveaux services et de nou-

¹⁰⁹Ibidem, p. 56.

velles attractions et surtout, pour moderniser les éléments existants".¹¹⁰. A ce titre l'hébergement devrait recevoir une attention spéciale.

L'objectif de réduction des coûts aux clients vise tout particulièrement l'hébergement et la restauration. Ce sont "les postes de dépenses qui affectent le plus les voyageurs des classes moyenne et moyenne-supérieure, lesquels constituent l'essentiel de la clientèle étrangère et une partie importante des touristes québécois". Une telle réduction des coûts aux clients ne peut se faire sans affecter la rémunération des travailleurs. L'évolution de la "variable salaire" est alors très importante à surveiller. On n'a cependant pas prévu d'accroître l'accessibilité des individus aux services et aux prestations du loisir touristique en leur accordant un soutien plus direct si ce n'est le programme "Découverte du Québec" organisé en fonction de clientèles très spécifiques.¹¹¹ Seules les personnes ayant un handicap physique ou mental et les personnes économiquement très défavorisées sont admissibles à ce programme.

L'Etat québécois considère également que la qualité du produit dans son ensemble est un élément important à surveiller. Tout ce qui touche la spécificité québécoise devrait être mis en valeur tant au niveau de l'hébergement, de la restauration que des divertissements. Préserver les sites naturels des atteintes de la pollution ainsi que développer chez les

¹¹⁰Ibidem, p. 56.

¹¹¹MLCP, Sommaire des programmes de soutien aux activités de loisir 1982-83.

travailleurs du secteur touristique une rentabilité et une attitude hospitalière sont d'autres éléments du produit à améliorer.

L'Etat vise également "la rationalisation de la structure géographique de l'offre touristique".¹¹² Les zones et circuits cibles de développement sont nés de cette préoccupation de rationaliser et de consolider le produit sur l'étendue du territoire. De plus, l'Etat prône une optimisation de l'utilisation des équipements touristiques dans le temps, ce qui permettrait d'améliorer leur rentabilité. Ceci nécessite cependant des efforts tant de diversification de l'offre que de modification des conditions d'accès aux loisirs, c'est-à-dire aux disponibilités financières et aux périodes de congés pour les travailleurs; ce qui touche nettement l'organisation de la demande.

Demande

L'intervention gouvernementale sur la demande touristique vise à la fois à identifier de nouveaux marchés et à accroître le volume de la demande pour les marchés traditionnels.

Les participants aux discussions de la conférence socio-économique sur le tourisme ont retenu l'amélioration de la mise en marché comme l'une des perspectives de relance de l'activité touristique au Québec. L'amé-

¹¹²Les conférences socio-économiques - Le Tourisme - Perspectives de relance, Québec, 1978, p. 57.

lioration de la mise en marché s'est alors articulée autour de 4 éléments principaux:

- "- véhiculer une image de marque homogène, stable et qui reflète la qualité du produit appuyée sur un fort contenu culturel;
- définir une stratégie tenant davantage compte de la segmentation des clientèles selon leur provenance géographique et leurs motivations de voyages;
- instaurer pour le marché québécois des campagnes publicitaires incitant les résidents à voyager dans leur province à la découverte des régions;
- améliorer la distribution du produit tout particulièrement en incitant les agences de voyage à vendre au Québec le produit québécois."¹¹³

Tous ces objectifs d'amélioration du produit et de sa mise en marché requièrent cependant une certaine dose de concertation entre les différents intervenants en vue d'arriver à présenter ensemble un produit bien "intégré" et facilement vendable. Cette concertation est tout particulièrement requise à cause de la diversité des composantes du produit touristique. Le choix de cibles d'intervention a d'emblée été fait dans le sens d'un soutien direct au développement d'équipements matériels en opposition à un soutien direct aux Québécois. L'Etat souhaite que les Québécois effectuent des séjours touristiques au Québec sans toutefois prendre de moyens concrets pour les inciter à le faire si ce n'est de la promotion. Quand on sait que seulement la moitié des Québécois effectue chaque année au moins un voyage d'agrément et que ceux qui s'abstiennent le font

¹¹³Idem, p. 58.

en grande partie pour des raisons économiques, on comprend mal que le soutien direct soit accordé dans la très grande majorité des cas à ceux qui développent le produit en fonction de clientèles-cibles bien identifiées déjà consommatrices de tourisme.

2.3.4.2. Au niveau géographique

On n'a parlé spécifiquement de développement touristique en fonction des régions que depuis la publication de Bâtir le Québec¹¹⁴ qui présentait l'énoncé de la politique économique du Québec et consacrait un chapitre au tourisme. Les stations et pôles de développement touristique y étaient énumérés selon leur potentiel pour le tourisme "économiquement rentable". C'était la première tentative de systématiser les cibles d'intervention touristique selon leur situation géographique. Les paramètres qui ont conduit aux choix effectués se rapportent d'avantage à des facteurs physiques et économiques qu'à une vision sociale et culturelle du tourisme. Quoiqu'on ne puisse nier l'importance de ces facteurs, la conception qui place le résident et le touriste au centre du système apparaît plus susceptible d'engendrer des choix qui satisfont la personne qui vit l'activité touristique ou vit de l'activité touristique. En ce sens l'or-

¹¹⁴Enoncé de politique économique, 1979

dre des priorités¹¹⁵ inscrit dans le plan de développement et tout le soutien qu'on apporte à son application mettent les valeurs sociales et culturelles à la remorque des objectifs économiques. L'éloignement géographique des régions ainsi que la dépendance économique qu'elles vivent par rapport à la métropole sont au niveau du plan de développement touristique encore accentués compte tenu des différents échelons de priorités qui y sont inscrits, ne modifiant en rien l'écart entre les régions et les conditions défavorables que les régions rurales (et régions ressources) vivent face aux décisions qui sont prises par des instances et individus extérieurs.

2.3.4.3. Au niveau sectoriel

Le principal outil d'intervention de l'Etat québécois au niveau touristique à savoir le crédit touristique vise des secteurs énumérés à l'article 5 de la loi sur l'aide au développement touristique. En effet "l'aide financière peut être accordée à une entreprise pour:

- "a) l'achat, la construction, la rénovation, l'amélioration ou l'agrandissement de l'entreprise et l'achat de terrains requis pour l'exploitation de cette entreprise;
- b) l'achat de machinerie, d'outillage et d'équipement destinés à l'exploitation de

¹¹⁵L'article 4 de la Loi sur l'aide au développement touristique stipule que "L'aide financière est accordée, selon un ordre de priorité, établi par règlement, à des entreprises situées à l'intérieur des stations, pôles, circuits, couloirs touristiques, zones de rayonnement et villes étapes tels que déterminés par règlement".

- c) l'entreprise et leur installation;
- c) l'acquisition de brevets, concessions ou franchises et leur exploitation;
- d) l'amélioration ou la consolidation de la structure financière de l'entreprise; ou
- e) l'acquisition des biens ou des actions d'une entreprise semblable, la fusion avec une ou plusieurs autres entreprises semblables ou le regroupement en tout ou en partie de leurs ressources ou leurs intérêts selon les modes déterminés par règlement, si cette acquisition, ce fusionnement ou ce regroupement a une incidence sur le tourisme.¹¹⁶

Cette association financière ne vise pas directement une intervention auprès des demandeurs de prestations touristiques. Il n'existe aucun programme d'intervention gouvernementale dont la cible soit la clientèle des sous-secteurs touristiques, à savoir l'hébergement, la restauration, le transport, etc...

2.4. ORGANISATION DU POUVOIR POLITIQUE ET ECONOMIQUE EN MATIERE DE TOURISME

L'organisation du pouvoir politique et économique en matière de tourisme est tributaire de la conception que se font les principaux intervenants du phénomène touristique. On pourrait ainsi regrouper les principaux intervenants sous trois bannières: à savoir le secteur public, le secteur privé et les collectivités locales et regroupements. Chaque grou-

¹¹⁶Article 5, Loi sur l'aide au développement touristique sanctionnées le 22 juin 1979.

pe d'intervenants possède une aire de compétence particulière qui l'habilite à participer sous une forme ou une autre au développement touristique des régions rurales. Nous allons aborder notre analyse du partage de pouvoir en traitant d'abord de la conception que se fait chaque groupe d'intervenants de son rôle par rapport au tourisme, puis des moyens mis en oeuvre pour effectivement contribuer au développement touristique .

2.4.1 Le secteur public

Le secteur public est composé, comme nous l'avons vu, de trois paliers de gouvernement: le palier fédéral, le palier provincial et le palier local (et régional). En ce qui concerne ces trois paliers de gouvernements, les champs de compétence sont déterminés par la constitution canadienne, qui accorde au gouvernement provincial pleine compétence en ce qui concerne les affaires internes de la province, lui permettant à l'intérieur de ses frontières de déléguer certains pouvoirs. Le gouvernement provincial est donc le lieu privilégié, pour l'émergence d'une politique touristique pour le Québec. Il n'existe cependant pas, au niveau du gouvernement québécois, une reconnaissance officielle (ne serait-ce sous la forme d'un énoncé de principe) de l'activité touristique comme étant un tout soumis à une seule autorité du point de vue de la gestion de l'Etat. L'activité touristique n'est pas non plus perçue comme une activité humaine à la pratique de laquelle tout citoyen à droit. Il s'en suit qu'il n'y a pas, de la part du gouvernement québécois, de besoin ressenti d'énoncer et de mettre en application une "politique touristique" globale tenant

compte de toute la complexité du phénomène.

L'organisation du pouvoir provincial, en ce qui concerne le tourisme, est le résultat d'un partage de compétences entre deux ministères s'intéressant à deux aspects différents du tourisme. Le Ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme prend en charge la promotion du tourisme et la gestion du tourisme et de la superstructure touristique ayant une portée "économique". Il considère principalement le tourisme comme un "poste à la balance des paiements", un poste caractérisé par des déficits qu'il faut réduire. Le Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche s'intéresse aux aspects "sociaux" du tourisme et aux loisirs de plein air. Il vise à faciliter la conservation et l'accessibilité des Québécois à leur patrimoine naturel. Si l'on excepte une zone grise lorsqu'il s'agit de superstructure empruntant à la fois au loisir de plein air et au tourisme à vocation commerciale, par exemple les stations de ski, ces deux ministères gèrent parallèlement et sans nécessité d'assurer une certaine cohésion, le développement de deux aspects du tourisme. Ces deux aspects sont différents mais quand même complémentaires. Au niveau de l'administration gouvernementale québécoise, l'organisation de la gestion touristique reconnaît donc de fait deux types de tourisme principaux, celui que l'on qualifie de loisir touristique et l'autre, le tourisme commercial, auxquels correspondent deux structures d'intervention de l'Etat, le MLCP et le MICT. Il y a alors deux types d'intervention, l'un valorisant principalement la rentabilité économique des équipements, l'autre visant particulièrement l'accessibilité aux équipements du loisir touristique.

D'autres ministères et organismes québécois exercent une juridiction dans des domaines qui influencent le développement touristique. Parmi ceux qui ont une influence prépondérante sur certains aspects du développement touristique, il y a les MRC, la Commission de protection du territoire agricole pour l'aménagement du territoire, le Ministère du transport, le Ministère de l'environnement, etc...

Au palier fédéral, l'Office de tourisme du Canada poursuit des objectifs d'ensemble qui dépassent le cadre des régions rurales, ceci tant au niveau de ses efforts de coordination, de promotion et de développement, cependant le Ministère de l'expansion industrielle (MEI), dans la poursuite des activités de l'ancien Ministère de l'expansion économique régionale, s'intéresse au développement des régions défavorisées et c'est pas ce biais que le MEI exerce une influence sur le développement touristique. Il ne faudrait pas négliger l'influence des activités du Ministère de l'emploi et de l'immigration qui, tout en n'ayant aucun objectif spécifique quant au développement du tourisme, facilite la création d'emplois (souvent temporaires) dans ce secteur.

Les municipalités s'impliquent avec pleine compétence dans la promotion du tourisme chez eux. Quoiqu'elles aient tout le pouvoir nécessaire pour intervenir dans l'orientation de leur développement touristique, peu nombreuses sont celles qui exercent pleinement un rôle de planification du développement touristique sur leur territoire.

2.4.2 Le secteur privé

Les entreprises privées sont au Québec les véritables "décideurs" en ce qui concerne le développement touristique. Ce sont les promoteurs et les entrepreneurs qui ont jusqu'à maintenant mis sur pied et administré les entreprises touristiques en poursuivant leur objectif de recherche de profits. Elles n'ont été influencées dans la poursuite de cet objectif que par les programmes gouvernementaux à caractère incitatif et les normes et règlements applicables selon les cas.

Les entreprises privées n'ont cependant pas participé à une planification du développement touristique dans les régions rurales. Quoique des mécanismes de concertation aient vu le jour dans les régions touristiques, sous forme d'associations (les ATR) auxquelles les intervenants touristiques du secteur privé sont invités à adhérer, les pouvoirs réels détenus par ces associations, en ce qui concerne le développement touristique, ne leur ont pas permis de s'associer au processus de décision. Elles ont donc concentré leurs efforts du côté de la promotion touristique, et de la concertation des intervenants, en vue de faire valoir les intérêts et les préoccupations de leurs membres auprès des autorités gouvernementales.

2.4.3 Les collectivités locales et les regroupements

Les collectivités locales et les organismes de regroupement n'ex-

ercent pas de pouvoir formel relativement au développement touristique. Les collectivités locales sont absentes de tout processus décisionnel quant à l'implantation d'équipements touristiques, si ce n'est par des réactions ponctuelles dans des situations bien précises (ex. aménagement d'une marina, d'un parc, etc...). Les organismes de regroupement sont alors les porte-parole des intérêts des individus comme consommateurs, usagers ou offreurs de services, mais ne peuvent, à ce titre, qu'exercer un rôle consultatif ou de groupe de pression auprès des pouvoirs gouvernementaux.

Les regroupements régionaux les plus actifs dans les régions rurales sont les associations touristiques régionales dont les pouvoirs, que nous avons décrits plus tôt¹¹⁷, ne les habilitent pas à exercer un rôle prépondérant dans l'orientation du développement touristique.

2.4.4 Conclusion sur le système québécois du tourisme dans les régions rurales

Le développement du tourisme dans les régions rurales du Québec résulte principalement de l'initiative individuelle des différents promoteurs et entrepreneurs. Ils ont façonné le "produit touristique" en prenant individuellement la décision d'investir dans des entreprises à vocation touristique. C'est ainsi que s'est érigé un "produit" sans aucune

¹¹⁷Se référer aux pages 303 à 311.

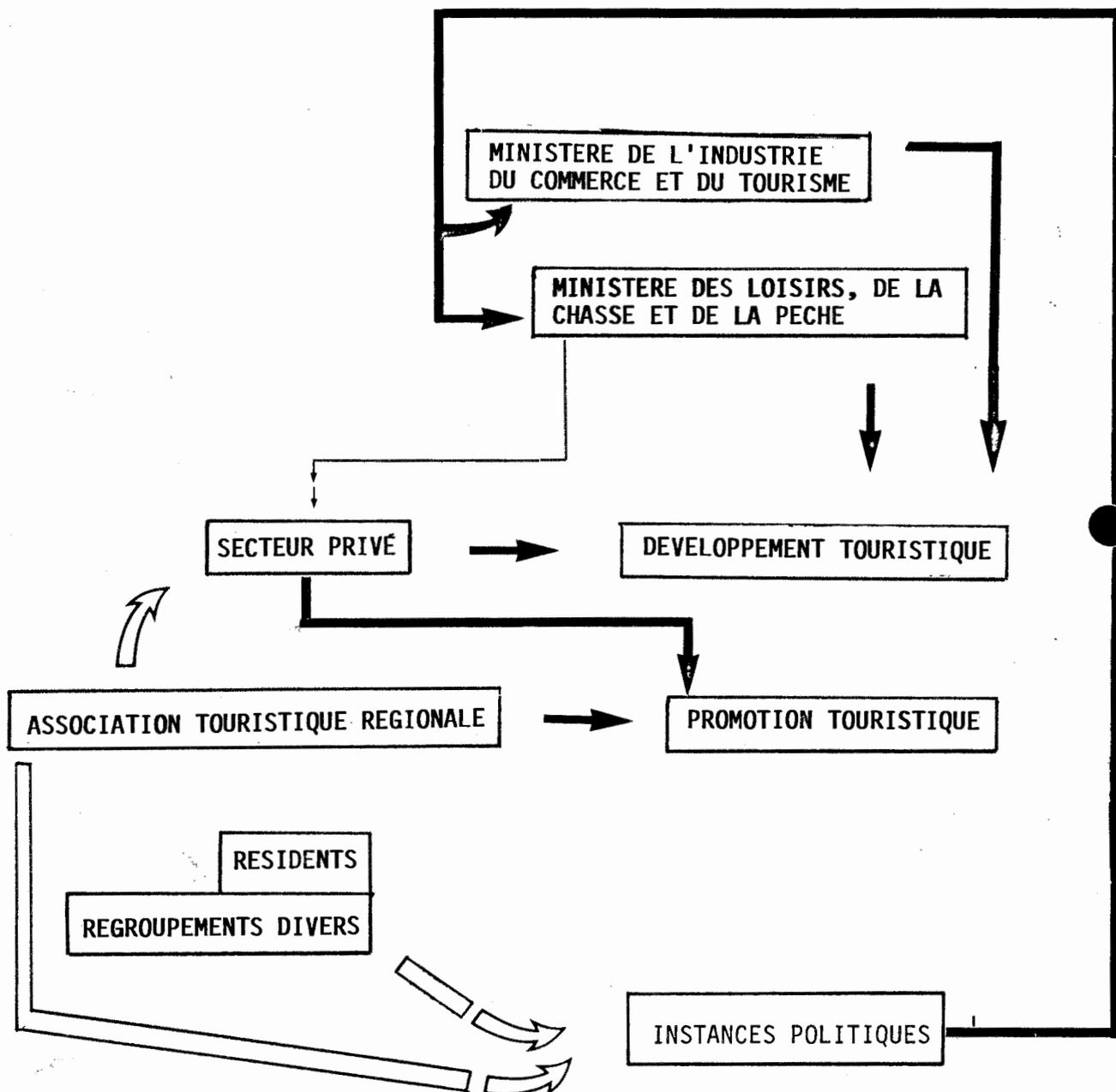
planification d'ensemble. Les années '70 ont laissé paraître un déséquilibre important au compte touristique de la balance des paiements, forçant ainsi les autorités gouvernementales à prendre conscience de l'état déplorable du développement touristique québécois.

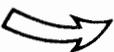
Le point culminant des réflexions et des discussions qui en sont issues a été la tenue du Sommet touristique de 1978. Cette rencontre a été le point de départ d'une prise de conscience collective, de la part des intervenants touristiques, qu'il s'imposait d'adopter une stratégie d'ensemble dans le développement du tourisme au Québec. Les principales mesures qui ont alors été mises en application sous l'autorité du MICT sont la désignation des pôles, villes et couloirs ayant un potentiel touristique d'envergure nationale ou internationale et l'adoption de la Loi sur l'aide au développement touristique. Le gouvernement québécois s'est alors donné, par l'intermédiaire du MICT, un rôle "incitatif" dans la planification touristique des régions "désignées" et a, dans le même élan, incité les intervenants touristiques à développer, au moyen des ATR un palier de concertation sans toutefois leur accorder de pouvoir réel. Plusieurs régions rurales et tout particulièrement celles qui étaient exclues (carte) ou faiblement représentées dans les zones "désignées" se sont vues laisser à elles-mêmes pour la préparation d'un plan de développement touristique. Les ATR auraient pu tout naturellement hériter du rôle de planificateurs touristiques régionaux. Elles n'ont malheureusement pas réussi à s'imposer dans ce rôle tant à cause de l'absence de pouvoir réel, de moyens financiers, que de l'émergence de conflits internes et de rapports

de force défavorables qui accompagnent habituellement les premières années de fonctionnement d'un organisme.

Nous pouvons donc dire, que le développement touristique des régions rurales est encore le résultat de la vigueur du secteur privé, qui toutefois dispose maintenant d'un certain soutien technique et financier de la part des ministères et organismes gouvernementaux, et des autres associations. Le schéma de la page suivante met en perspective les différents intervenants touristiques selon les pouvoirs qu'il exercent quant au développement et à la promotion du tourisme dans les régions.

Schéma no. 4: SYSTEME TOURISTIQUE DANS LES REGIONS RURALES DU QUEBEC



-  exerce un rôle de décideur
-  peut exercer un rôle de soutien ou d'orientation
-  peut exercer un rôle de pression

PARTIE 3
LES EFFETS DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE
SUR LES RÉGIONS RURALES

Cette troisième partie de la recherche traite de l'ensemble des effets du développement de l'industrie touristique sur la vie dans les régions rurales. Certaines régions du Québec comme par exemple dans les Laurentides (région de Montréal) et dans certaines parties de la Gaspésie, bénéficient d'un développement touristique plus visible et plus susceptible d'entraîner une évaluation des transformations qui se sont produites dans la vie économique, sociale et sur l'environnement à la suite de ce développement. Le développement touristique est cependant inégalement réparti sur le territoire et les différences régionales limitent la portée d'une étude d'ensemble.

Le développement du tourisme dans les régions rurales résulte principalement de facteurs associés à l'urbanisation. C'est la concentration des populations dans les zones urbanisées ainsi que les conséquences que celle-ci entraîne sur les conditions de vie qui entraînent chez les citadins le désir et le besoin d'avoir accès à des zones de détente et de villégiature. Ce besoin étant exprimé, il provoque des réactions de la part de ceux qui peuvent le satisfaire. On assiste alors à la conception et la réalisation d'un "produit touristique" visant la satisfaction des besoins des citadins et développé par des promoteurs et des entrepreneurs issus des zones urbaines, alors que le lieu d'implantation se situe presque toujours dans une zone rurale. On impose alors à la région rurale une

conception du développement touristique qui est celle du monde urbain et qui provoque une relation de dépendance des régions rurales par rapport au monde urbain. La relation de dépendance est entretenue premièrement par la nécessité pour les régions réceptrices de touristes de continuer de satisfaire les besoins des citadins (zones émettrices) et deuxièmement par le besoin d'attirer les capitaux et le savoir-faire de ceux qui possèdent déjà une connaissance du développement touristique et une implication concrète dans la mise en opération de projets. Ceux-ci amènent avec eux leur conception du développement touristique qu'ils transmettent aux régions rurales avec toutes les conséquences que cela entraîne. La relation de dépendance se fait sentir tant au niveau économique que social, culturel et environnemental. Tour à tour dans les trois chapitres qui suivent l'accent est mis sur l'économie, le socio-culturel et l'environnement en vue d'approfondir les effets du développement touristique sur les régions rurales.

3.1 AU NIVEAU ECONOMIQUE

L'impact économique du tourisme est le résultat de l'action conjuguée de l'offre et de la demande qui toutes deux se développent de façon interdépendante d'une part par la croissance des clientèles touristiques suite au développement d'équipements et de services et d'autre part par l'augmentation des investissements suscités par le potentiel d'accroissement de la demande pour certains produits. Développées indépendamment l'une de l'autre, l'offre et la demande potentielle sont incapables à assurer

l'existence d'un développement touristique harmonieux. Quoiqu'on parle ici d'offre et de demande comme si le marché touristique était bien circonscrit, la réalité est toute autre. L'industrie touristique est en fait la juxtaposition d'une série de marchés différents mais interdépendants qui sont difficiles à cerner à cause de l'incapacité d'identifier de façon continue les clientèles auxquelles ils s'adressent.

L'infrastructure et la superstructure qui sont mises en place pour bien recevoir celui que l'on appelle le touriste, servent également à des clients résidents. Les composantes de l'industrie, c'est le cas du moins dans les régions rurales du Québec, ne se développent pas majoritairement en marge du milieu social et économique. Sauf les cas particuliers que sont par exemple les centres de villégiature, les installations touristiques et récréatives répondent à la fois aux besoins des résidents et des visiteurs. Ils concernent donc le développement de chaque région et s'insèrent dans l'ensemble de son développement et, à ce titre, devraient répondre à des orientations de développement exprimées par la collectivité.

Etudier les effets économiques du tourisme peut prendre deux formes différentes selon que l'on adopte de l'activité touristique une conception purement matérielle d'entrées de fonds qui ne peuvent être que bénéfiques quelles que soient leurs conséquences ou bien une conception plus complexe de l'activité touristique comme phénomène humain, une des "acti-

vités humaines les plus importantes du monde".¹ A ce titre il ne peut être traité de façon étroite même lorsqu'il se présente sous la forme d'une industrie à développer.

A cette première hypothèse, il faut ajouter que notre analyse s'intéresse aux régions rurales québécoises comme territoire-cible, ce qui implique que des éléments qui bénéficient d'abord à l'ensemble du Québec ne sont pas considérés comme des retombées positives pour le système régional. C'est le cas par exemple des taxes de vente dont le produit est centralisé et redistribué selon des mécanismes dont le fonctionnement échappe au contrôle régional. Elles seraient même un élément négatif de la balance touristique régionale. La situation est différente dans le cas des taxes foncières, perçues et retenues dans la région d'imposition.

Nous abordons en quatre étapes l'étude des retombées économiques du tourisme: premièrement par ses effets sur les principales variables économiques du système, deuxièmement par ses effets sur la structure économique des régions, troisièmement par ses effets sur le niveau des prix et finalement nous traitons de la place du développement touristique comme solution aux problèmes économiques régionaux.

¹Selon Pierre Lainé dans Tourisme et développement des collectivités, Paris, Ed. Ouvrières, 1981.

3.1.1. Effets sur les principales variables économiques

Comme le mentionne Jacques Demers dans son article "Impact du tourisme au Québec", "la détermination de l'impact touristique suppose un certain nombre d'informations, la plupart du temps non disponibles, sinon dépassées."² Il ajoute de plus qu'"il y a souvent carence en ce qui concerne les statistiques touristiques régionales (déplacements et caractéristiques)",³ ce qui rend très difficile l'élaboration d'un véritable outil décisionnel permettant de mesurer l'impact des investissements touristiques ayant une certaine importance. Notre point de départ pour parler des effets économiques du développement touristique dans les régions rurales du Québec est la place qu'occupe l'activité économique comme objet de consommation et d'investissement. Les dépenses de consommation touristiques, celles des Québécois et des étrangers, extraites de différentes sources et présentées aux tableaux 30 et 31 montrent une certaine croissance de l'ensemble des dépenses touristiques au Québec au cours des dix dernières années. On remarque cependant des hausses encore plus marquées des dépenses touristiques québécoises à l'étranger. L'ampleur du déficit de la rubrique voyages dans la balance québécoise des paiements représente cependant un élément qui, parce qu'il oriente l'ensemble de la politique québécoise dans ce domaine perturbe l'analyse de la place du tourisme à l'intérieur du Québec.

²Publié dans Le Tourisme, Aspects théoriques et pratiques au Québec, sous la direction de Roger Nadeau, Sodilis, 1982.

³Idem, p. 132

Les dépenses d'investissement dans le développement touristique sont dans une large mesure le résultat d'une croissance de la dépense réelle ou potentielle de consommation touristique. Elles ont des effets de nature et de portée autre que les dépenses de consommation touristique, c'est la raison pour laquelle nous les traitons séparément dans le second paragraphe de cette section.

Avant d'entreprendre l'analyse des effets des dépenses touristiques sur les principales variables économiques nous allons présenter brièvement le contexte de l'étude réalisée sous la direction de Gérald Leblanc, Situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise: une analyse intersectorielle, puisqu'elle est le point de départ de ce qui suit. Il y affirme que "les effets totaux générés par les dépenses touristiques se divisent en effets directs et indirects: les effets directs représentent la transformation des dépenses autonomes (1976 à 1980 inclus), dans l'espace des activités (secteurs) et la demande en biens et services intermédiaires et primaires qu'elle engendre; les effets indirects sont ceux qui passent par les secteurs autres que ceux bénéficiant de la répartition initiale des dépenses autonomes ..." ⁴ Nous allons donc jeter un coup d'oeil sur la répartition sectorielle du dollar touristique dépensé au Québec. Les industries concernées bénéficient directement de la dépense autonome. C'est à partir des données de 1980, extraites de l'Enquête sur les voyages des Canadiens au Québec que nous évaluons ici la

⁴Situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise. Sous la direction de Gérald Leblanc, 1978, p. 2

part de la dépense initiale attribuée directement à chacun des secteurs productifs.

Les dépenses des Québécois et des Canadiens des autres provinces redistribuées selon l'objet de la dépense fournissent les répartitions suivantes du dollar touristique.⁵

TAB LEAU 94
REPARTITION DU DOLLAR TOURISTIQUE - 1980

	Des Québécois %	Des Canadiens des autres provinces %
Transport (total)	36,0	22,5
Public	5,8	0,0
Privé	27,4	16,4
Déplacements locaux	2,8	6,1
Hébergement	30,0	20,0
Aliments et boissons	13,6	33,3
Loisirs et divertissements	8,2	12,8
Autres	12,2	11,5
Total	100%	100%

Source: Volumes 2 et 3, Enquête sur les voyages des Canadiens,
Industrie, Commerce et Tourisme Québec, 1982.

L'apport touristique à ces industries se répercute dans l'ensemble de l'économie, et l'effet conjugué de ces dépenses sur l'emploi, les reve-

⁵Il est peu probable que les modifications aient transformé complètement depuis 1980 la répartition du dollar dépensé pour des fins touristiques.

nus et les investissements dans les régions du Québec de concert avec la structure industrielle des régions québécoises nous amène à connaître les retombées économiques du tourisme dans les régions rurales.

3.1.1.1. Emploi, revenus et production

Données de base

L'emploi et les revenus générés par la dépense touristique touchent d'abord les industries directement bénéficiaires de la dépense touristique et par la suite celles qui contribuent à leur fonctionnement.

Pour connaître l'emploi et les revenus directs du tourisme dans les régions rurales, il importe d'abord de connaître le niveau de la dépense touristique autonome dans ces régions, d'évaluer la répartition sectorielle ou industrielle de cette dépense touristique pour ensuite traduire cette dépense en emplois créés dans l'industrie et en revenus générés. Ce n'est que dans la seconde étape qu'il sera possible d'évaluer l'emploi indirect compte tenu des caractéristiques d'approvisionnement de chacune des industries. Le modèle intersectoriel de l'économie du Québec fournit à cet égard des éléments d'analyse.

En utilisant l'étude (déjà citée) préparée sous la direction de Gérald Leblanc, nous considérons plus particulièrement la situation des régions rurales alors que ce dernier s'attachait à mesurer l'ensemble des

impacts économiques générés par la dépense touristique.

Les estimations effectuées à partir des sources disponibles ont permis d'évaluer très globalement les dépenses touristiques réalisées dans les régions rurales au Québec à 1,128 millions de \$;⁶ ce qui constitue la dépense autonome entraînant des effets directs au niveau de l'emploi et des revenus ainsi que des effets d'entraînement. Nous omettrons les effets indirects se répercutant dans les régions rurales suite aux dépenses touristiques effectuées dans les régions de Montréal et de Québec.⁷

Effets directs et effets indirects

L'importance économique d'une industrie réside à la fois dans les effets immédiats de son activité mesurés par le niveau de la production, les emplois créés, les revenus distribués etc... et les effets indirects qu'elle suscite, à savoir ceux qui s'exercent sur d'autres industries. Selon ses caractéristiques et les nécessités techniques de son fonctionnement chaque industrie a des effets multiplicateurs ou effets d'entraînement qui lui sont propres. Nous abordons l'évaluation des effets directs et d'entraînement de la dépense touristique en utilisant principalement le modèle intersectoriel de l'économie du Québec et l'analyse de la Situation

⁶Se référer aux pages 252 et 253.

⁷L'importance des effets indirects résultant des dépenses autonomes dans les régions rurales rendra encore plus explicite cette décision. Se référer aux pages 444 à 448.

de l'industrie touristique dans l'économie québécoise: une analyse intersectorielle. Cette dernière constitue la seule étude traitant globalement de l'impact économique du tourisme et rien ne porte à croire en des modifications sensibles de la structure économique du Québec susceptibles de modifier en profondeur les coefficients qu'elle a permis de déterminer.

Nous ne ferons du rapport de Gérald Leblanc qu'extraire les résultats qui concernent les questions qui nous occupent. Dans son rapport, l'auteur évalue l'emploi généré par les dépenses touristiques et par une variation du volume des dépenses touristiques en comparant les données observées pour deux années consécutives (1976 et 1977). Il cherche les effets d'une variation des dépenses touristiques sur le niveau d'emploi, les revenus générés et la productivité. Les données s'appliquent à l'ensemble du Québec évidemment.⁸ Nous effectuons les extrapolations nécessaires pour analyser la situation des régions rurales.

L'étude de Gérald Leblanc nous révèle que l'emploi de 1,56% (en 1976) et de 1,35% (en 1977) de la population active dépendait de la dépense touristique. En utilisant les mêmes pourcentages, on est amené à croire qu'en 1982 entre 46 000 à 40 000 personnes travaillent au Québec dans le secteur du tourisme, ce si la place du tourisme est restée à peu près la même dans l'ensemble de l'économie. Or on sait que les dépenses touristiques par rapport à l'ensemble du produit intérieur brut se sont accrues passant de

⁸On emploie dans ce rapport indifféremment les termes dépenses et recettes touristiques qui reflètent les deux facettes d'une même réalité.

1,8% du PNB en 1977 à 3,4% du PIB en 1982..⁹ Les emplois suscités par les dépenses touristiques sont donc certainement supérieurs à 46 000. De plus, dans l'étude de Gérard Leblanc les emplois dont il est question appartiennent aux secteurs dits productifs. Il y a tout lieu de croire que le secteur public a augmenté sa présence de façon significative dans le domaine du tourisme et que de ce fait il existe un plus grand nombre d'emplois dépendant directement du tourisme et du loisir touristique.

Certains secteurs économiques bénéficient plus fortement de l'emploi généré par la dépense touristique. Les hôtels, restaurants, commerces de détail et services de transport bénéficient de la plus grande part des emplois totaux générés par les dépenses touristiques.

⁹Evidemment on a utilisé des méthodes de collecte de données et d'estimation différentes pour ces deux années.

TABLEAU 95
 SECTEURS PRODUCTIFS BENEFICIANT DES EMPLOIS
 GENERES PAR LA DEPENSE TOURISTIQUE

	Emploi total	
	1976	1977
Tous les secteurs productifs	42 468	37 877
	%	%
Hôtels et restaurants	36,1	37,9
Commerces de détail	17,7	18,6
Transport	15,7	15,7

Source: Tableau 4.2.1 du rapport publié sous la direction Gérard Leblanc. Situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise: une analyse intersectorielle. p. 24.

Alors que les trois principaux secteurs productifs bénéficient de plus des deux-tiers des emplois suscités par les dépenses touristiques, chacun des autres secteurs recueille individuellement 4% ou moins de l'emploi suscité par les dépenses touristiques. Quoiqu'en pourcentage des emplois créés, certains secteurs productifs semblent relativement peu touchés par les dépenses touristiques, il en va différemment si l'on considère l'emploi généré par les dépenses touristiques en rapport avec l'emploi total dans chacun des secteurs productifs. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration bénéficie dans une plus grande mesure de l'apport touristique alors que la majorité des autres secteurs comptent dans une proportion plus faible sur les dépenses touristiques comme apport à leur volume d'affaires. Le tableau suivant fournit quelques pourcentages indicatifs:

TABLEAU 96
 POURCENTAGE DE L'EMPLOI TOTAL
 ENGENDRE PAR LES DEPENSES TOURISTIQUES PAR
 RAPPORT A L'EMPLOI TOTAL DANS LE SECTEUR

	1976 %	1977 %
<u>Principaux secteurs productifs</u>		
Agriculture	0,81	0,71
Boissons gazeuses et alcooliques	5,92	5,21
Commerce de gros	2,81	2,58
Commerce de détail	6,50	6,24
Transport	6,12	5,32
Etablissements financiers	0,77	0,70
Services externes des entreprises	3,07	2,86
Hôtels et restaurants	36,04	32,71
Services personnels	3,56	3,25
Boulangerie	5,73	5,25
Industrie de la viande	5,06	4,45
Assurances et immeuble	1,04	0,89
Services divers	3,69	3,37
Ensemble des industries	3,74	3,44

Pour chacun de ces secteurs, 100% équivaut à tous les emplois appartenant au secteur.

Source: Situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise: une analyse intersectorielle, Extrait du tableau 4.2.1, ibid., p. 24.

Ce tableau montre que l'impact des dépenses touristiques en terme d'emploi est relativement important pour plusieurs secteurs et que, de plus, les variations annuelles d'emploi dues à une baisse des dépenses touristiques ne sont pas négligeables. En effet une baisse des dépenses

touristiques de 17 millions de dollars¹⁰ entre 1976 et 1977 soit 2% a entraîné une chute de 11% dans l'emploi,¹¹ c'est-à-dire du nombre de personnes occupées. Une baisse des recettes touristiques de 3 703\$ entraîne donc la perte d'un emploi et une variation de l'activité économique de 6 036\$ selon le coefficient d'activité économique de l'industrie touristique (1,63) également évalué dans cette étude.¹²

On peut également en déduire que pour ces deux années la dépense touristique nécessaire pour engendrer un emploi était de 21 140\$ en 1976 et 24 157\$ en 1977 (une variation de 14,3%). Si la croissance de la dépense touristique nécessaire à la création d'un emploi a conservé le même rythme au cours des années subséquentes, elle s'élèverait en 1982 à 47 125\$. Les dépenses touristiques de plus de 2,5 milliards \$ en 1982 auraient ainsi permis le maintien de plus de 60 800 emplois directs et indirects.¹³

Les régions rurales auraient bénéficié en 1982 de 1 128 millions \$

¹⁰Dépenses touristiques: 932,1 millions \$ en 1976 et 915 millions \$ en 1977. Emploi total: 42 468 en 1976 et 37 877 en 1977.

¹¹Cette baisse de 2% des dépenses en termes absolus correspond à une diminution de 8,4% en termes réels. (Se référer au tableau 71 pag 243).

¹²Situation de l'industrie touristique dans l'économie, p. 12. Ce coefficient d'activité économique est obtenu "en faisant le rapport demande finale de l'ensemble des catégories de biens et services sur la dépense finale autonome".

¹³Se référer à la page 72 page 244.

de recettes touristiques, ce qui suppose la présence d'environ 23 900 emplois liés à l'industrie touristique des régions rurales au Québec. Cela n'est admissible que si l'on considère que le dollar dépensé ailleurs que dans les grands centres urbains se répartit de la même façon entre les industries. Quoiqu'il n'existe pas d'étude complète quant à la répartition du dollar touristique dépensé dans les régions rurales, il y a tout lieu de croire qu'il y a à cet égard des différences marquées compte-tenu des buts et des caractéristiques des voyages effectués dans les régions rurales.¹⁴ Ces différences donnent lieu à l'usage de modes d'hébergement différents et à la pratique d'activités différentes, contribuant ainsi à modifier la répartition des dépenses par secteur ou industrie et par conséquent de l'emploi.

L'impact des recettes touristiques en terme de création d'emploi se partage en emploi direct et emploi indirect. A partir des deux années pour lesquelles des données sont disponibles, il est possible d'observer pour l'ensemble du Québec une grande stabilité dans le partage des emplois directs et indirects suscités par les dépenses touristiques. De plus on observe que l'impact sur l'emploi se fait sentir surtout directement dans les secteurs spécifiés dans la demande touristique finale. A titre indicatif, le tableau suivant présente pour 1977 la proportion d'emplois directs sur les emplois totaux générés par les dépenses touristiques:¹⁵

¹⁴Se référer au tableau 75 page 251.

¹⁵Données calculées à partir des tableaux 4.2.1 et 4.3.1 du rapport publié

TABLEAU 97
 EMPLOIS DIRECTS EN POURCENTAGE DES EMPLOIS
 TOTAUX GENERES PAR LA DEPENSE TOURISTIQUE

	%
Agriculture	3,8
Boissons gazeuses et alcooliques	24,2
Commerce de détail	3,6
Transport	80,1
Etablissements financiers	56,7
Hôtels et restaurants	99,4
Services personnels	92,2
Boulangerie	49,7
Manufactures diverses	89,5
Services téléphoniques	61,0
Industrie de la viande	28,8
Services récréatifs et cinéma	55,9
Services divers	76,2
Ensemble des secteurs productifs	62,8

Source: Situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise: une analyse intersectorielle, tiré des tableaux pages 24 et 27.

Ces données se comparent à un rapport global de l'emploi direct sur l'emploi total de 62,8% (pour les années 1976 et 1977) dans le secteur du tourisme.¹⁶ En considérant ce pourcentage comme valable pour 1982

¹⁶ Son corollaire étant le multiplicateur de l'emploi engendré par la dépense touristique soit le rapport entre l'emploi total et l'emploi direct généré par la dépense touristique égal à 1,59 en 1976 et 1977. (Par exemple, pour 1976: $\text{Emploi direct} / \text{Emploi total} = 26\,679 / 42\,468 = 62,8\%$ et inversement $42\,468 / 26\,679 = 1,59$). Ce multiplicateur se situe dans la moyenne québécoise et se compare parfois avantageusement à ceux d'autres secteurs industriels (1,2 dans l'industrie du vêtement; 1,25 dans l'industrie du transport; 4,1 dans l'industrie des boissons, 2 dans la boulangerie et 4,2 dans l'industrie de la viande). Situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise, p. 27.

nous pouvons dire que les emplois directs reliés aux dépenses touristiques dans l'ensemble du Québec s'élèvent pour 1982 à environ 38 182 emplois (62,8% de 60 800 emplois totaux). Le rapport entre emplois directs et emplois totaux nous montre le lien plus ou moins immédiat (dans le temps et dans l'espace) entre la dépense autonome et l'emploi créé. Dans certaines industries, l'effet est surtout immédiat, ce sont les industries où l'existence de l'activité touristique amène immédiatement l'embauche de travailleurs, ce qui n'est pas le cas dans les industries où l'effet se fait surtout sentir avec un certain délai, c'est-à-dire où l'embauche de travailleurs répond à un besoin secondaire d'augmentation de l'activité économique globale due à la présence de touristes. Dans les industries où l'impact direct en terme d'emplois est plus important, il est plus facile de situer géographiquement, ici par rapport aux régions rurales, l'impact des dépenses sur la création d'emploi. Par exemple, il va de soi que la dépense effectuée pour une chambre d'hôtel qui contribue à la création d'emplois dans l'industrie de l'hébergement permet la création d'emplois sur place, là où se produit la dépense initiale. Il peut en être tout autrement des emplois créés dans les industries qui approvisionnent l'hôtel où séjournent les touristes. Par exemple les boissons, aliments et autres biens commerciaux peuvent provenir de sources très éloignées du lieu géographique de la dépense initiale, tout en permettant aux industries de bénéficier de façon indirecte de cette dépense. Les régions rurales québécoises possèdent une structure industrielle peu diversifiée et donc une plus faible capacité de bénéficier des effets d'entraînement de la dépense touristique initiale. Le modèle intersectoriel de l'économie

du Québec nous permet d'évaluer dans l'ensemble les effets ressentis par les entreprises régionales lors d'une dépense autonome. Ce qui nous intéresse ici, c'est moins la valeur exacte des retombées économiques dans chaque région suite aux dépenses touristiques que la part relative des régions rurales du Québec par rapport à l'ensemble des retombées du tourisme, compte-tenu de leur structure industrielle. Les données présentées ici sont extraites d'un rapport publié par le Bureau de la Statistique du Québec.¹⁷ Elles ne fournissent que les effets dans les régions autres que Montréal d'un accroissement des dépenses de certaines catégories de la demande finale.

Les données régionalisées portant sur les effets directs et indirects d'un accroissement des dépenses des différentes catégories de la demande finale à savoir premièrement et deuxièmement les exportations au reste du Canada et à l'étranger, troisièmement les dépenses courantes des ménages, quatrièmement et cinquièmement la formation brute de capital fixe institutionnelle et privée et sixièmement l'accroissement des importations concurrentielles aux dépenses de la production québécoise montrent dans chacun des cas qu'une augmentation de 100 millions de \$ dans les dépenses de chacune des composantes de la demande finale a des effets globaux proportionnellement plus importants pour la région de Montréal que pour l'ensemble du reste du Québec: ceci est vrai pour les industries ou secteurs productifs bénéficiant de la dépense touristique. Nous allons utiliser

¹⁷Le système de comptabilité économique du Québec, vol. 4. Analyses intersectorielles de l'économie du Québec, BSQ, 1974.

ces données pour évaluer si la dépense touristique tend à accroître ou à diminuer les disparités entre Montréal et le reste du Québec.

Les données disponibles sur les effets directs et indirects sont celles des tableaux intersectoriels de l'économie du Québec qui ne fournissent pas de véritables données régionalisées; se limitant à isoler les résultats portant sur les effets ressentis à Montréal de ceux de l'ensemble de la province de Québec. La méthode de régionalisation adoptée ici est une régionalisation des résultats uniquement.

"On n'essaie d'identifier, sur une base régionale, ni la demande finale, ni les multiples interactions entre les secteurs productifs qui déterminent la demande intermédiaire. Cependant une fois les résultats obtenus, on ventile certains d'entre eux selon les régions économiques du Québec, connaissant la répartition géographique des établissements de chaque secteur ..."¹⁸

En supposant une augmentation de 100 millions de \$ des dépenses de chacune des six composantes de la demande globale, les effets ressentis par les régions autres que Montréal sont présentés sous forme de pourcentage au tableau 98.

¹⁸Idem, p. 355.

TABLEAU 98

PART DES REGIONS AUTRES QUE MONTREAL DES EFFETS DIRECTS
ET INDIRECTS D'UN ACCROISSEMENT DE 100 MILLIONS DE \$

	Des ex- porta- tions au reste du Canada	Des ex- porta- tions à l'étran- ger	Des dé- penses courantes de mé- nages	De la formation brute de capital fixe ins- titution- nel	De la formation de capi- tal fixe privé	Des im- porta- tions concur- rentiel- les*
	%	%	%	%	%	%
Agriculture	60,2	60,2	60,2	60,2	60,3	60,2
Ind. Boissons gazeuses et alcooliques	24,7 7,3	20,0 7,4	24,7 7,3	20,0 0	20,0 0	24,5 7,4
Ind. du vêtement	9,3	9,4	9,3	11,8	13,3	9,3
Commerce de gros	25,8	25,8	25,7	25,7	25,7	25,7
Commerce de détail	38,6	38,6	38,5	38,5	38,5	38,5
Transport	16,0	16,2	23,0	16,5	19,6	17,4
Etablissements financiers	31,2	31,3	31,2	31,3	31,3	31,3
Services externes des entreprises	12,5	12,6	12,5	12,6	12,6	12,6
Hôtels et restaurants	35,0	34,9	35,0	35,0	34,9	35,0
Services personnels	34,5	33,3	33,6	33,3	34,6	33,8
Boulangerie	33,5	33,0	33,5	30,8	30,8	33,5
Manufactures diverses	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0
Services téléphoniques	42,3	42,2	42,2	42,3	42,3	42,2
Industrie de la viande	34,5	34,5	34,5	35,7	33,3	34,5
Assurance et immeuble	38,5	38,5	38,5	38,5	38,6	38,5
Services récréatifs et de cinéma	31,5	32,0	31,6	31,4	31,8	31,9
Services divers	23,9	23,9	23,9	24,0	24,0	24,0

* Les effets relatifs à l'impact des importations concurrentielles représentent les réductions des niveaux d'activité des secteurs productifs québécois suite aux importations (demande négative).

Source: Calculs effectués à partir des tableaux, pp.357 à 368, Analyses intersectorielles de l'économie du Québec, Vol. IV.

Ces données se comparent avec une répartition de la population (pour 1971 et 1981) qui donne aux régions autres que Montréal près de 44% de la population. L'on sait que la région de Québec, est ici incluse dans les "régions", ce qui contribue probablement encore davantage à cacher la véritable faiblesse des effets directs et indirects des dépenses globales sur les régions faiblement urbanisées. Le tableau 98 ne révèle en effet une situation relativement favorable aux régions rurales que dans le cas de l'agriculture qui cependant ne bénéficie de la dépense touristique que pour moins de 1% de l'emploi total dans ce secteur.¹⁹ Les pourcentages relatifs au commerce de détail, à l'hôtellerie et à la restauration, aux services personnels, à la boulangerie, aux services téléphoniques, à l'industrie de la viande, à l'industrie des assurances et immeubles et aux services récréatifs et cinématographiques sont ceux qui, quoique ne traduisant pas une part équitable des effets reçus par les régions rurales, sont les secteurs susceptibles d'avoir des effets économiques les plus importants dans les régions rurales suite à des dépenses autonomes de différentes catégories.

La dépense touristique du Québec est comprise dans les catégories de dépenses autonomes suivantes: les exportations au reste du Canada et à l'étranger et les dépenses courantes des ménages, les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du commerce de détail et des transports. Les régions autres que Montréal bénéficient d'une part relativement faible des effets directs et indirects des dépenses autonomes. La situation serait

¹⁹Se référer au tableau 96 page 439.

encore plus déplorable si les données concernant la région de Québec étaient soustraites de celles de régions.²⁰

En se basant sur la valeur de la production ainsi que sur les emplois engendrés par la dépense touristique, les auteurs du rapport sur la Situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise ont évalué la productivité moyenne d'un emploi dans chacun des secteurs. Ceci révèle que chaque travailleur embauché à cause de la dépense touristique rapportait en 1976 une valeur de 27 190\$ et en 1977 une valeur de 29 930\$ à l'économie du Québec. La productivité par secteur productif variait cependant de façon significative. Le tableau suivant le montre bien.

²⁰Rappelons-nous que la région de Québec reçoit vraisemblablement près de 20% des dépenses touristiques au Québec. Compte-tenu de la très grande importance des emplois directs par rapport aux emplois totaux générés par la dépense touristique dans l'hôtellerie, la restauration et le transport, il y a tout lieu de croire que la localisation initiale de la dépense (dans la région de Québec) contribuera dans une large part à réduire l'impact ressenti dans les autres régions.

TABLEAU 99
 ACTIVITE ECONOMIQUE (VALEUR DE LA PRODUCTION)
 SUSCITEE PAR UN TRAVAILLEUR EMBAUCHE À CAUSE
 DE LA DEPENSE TOURISTIQUE

	1976	1977
Agriculture	77 730 \$	86 200 \$
Boissons gazeuses et alcooliques	44 700	51 240
Manufactures diverses	29 420	32 360
Commerce de gros	15 610	16 830
Commerce de détail	10 250	10 740
Transport	20 310	22 330
Etablissements financiers	20 860	21 740
Services extérieurs des entreprises	23 760	26 850
Hôtels et restaurants	22 240	23 290
Services personnels	17 640	18 610
Boulangerie	29 870	32 890
Services téléphoniques	44 300	48 940
Industrie de la viande	99 340	109 150
Assurance et immeuble	45 960	50 570
Services récréatifs et cinémas	17 030	18 730
Services divers	36 060	39 460
Autres	106 990	213 770

Source: Tableau 5,5. Situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise: une analyse intersectorielle, p. 32.

Ces valeurs de l'activité économique reliée à l'embauche d'un travailleur se comparaient à un coût par emploi de 3 à 4 fois moins élevé, ce coût étant mesuré par la salaire payé. Il en coûtait en salaire, 8 240\$ en 1976 et 7 910\$ en 1977, en moyenne, pour créer un emploi dans les secteurs productifs bénéficiant de la dépense touristique. Ces coûts en salaires se comparaient à 27 190\$ d'activité économique suscitée par l'embauche d'un travailleur en 1976 et à 29 930\$ d'activité économique en

1977. Le rapport entre les salaires payés et l'activité économique engendrée par l'embauche d'un travailleur varie d'ailleurs de façon significative selon les secteurs productifs. Cette situation s'explique d'elle-même si l'on considère l'importance de la composante "salaires et gages" et de la composante "autres revenus bruts" dans chaque dollar de production en réponse à la demande finale de biens et de services touristiques. "Il est évident que l'on doit insister ici sur l'importance de la part des salaires et gages puisque ces derniers touchent plus directement les travailleurs québécois; on sait de plus que les salaires et gages restent presque totalement dans l'économie québécoise alors que l'on ne peut pas toujours faire la même prédiction pour les "autres revenus bruts".²¹ Le tableau suivant montre bien que les salaires ne sont pas toujours le coût le plus important dans l'ensemble des coûts de productions. De plus, la répartition entre les deux catégories de revenus retenues montre par exemple que les "autres revenus bruts" sont relativement plus importants que les "salaires et gages" dans l'hôtellerie et la restauration comme c'est le cas en agriculture, dans les services personnels, les services téléphoniques, l'assurance et l'immobilier ainsi que les services divers.

²¹Gérald Leblanc, Op. cit. p. 33.

TABLEAU 100

PART DES SALAIRES ET AUTRES REVENUS BRUTS (A.R.B.)
PAR RAPPORT A LA VALEUR DE LA PRODUCTION DES DIFFERENTS SECTEURS*

Secteurs productifs	1976-1977		
	Salaires production	A.R.B. production	Total
Agriculture	0,05	0,43	0,48
Ind. des boissons gazeuses et alcooliques	0,23	0,22	0,45
Ind. du vêtement	0,29	0,14	0,43
Commerce de gros	0,61	0,24	0,85
Commerce de détail	0,52	0,27	0,79
Transport	0,56	0,19	0,75
Etablissements financiers	0,46	0,32	0,78
Services extérieurs des entreprises	0,40	0,41	0,81
Hôtels et restaurants	0,23	0,26	0,49
Services personnels	0,29	0,42	0,71
Boulangerie	0,27	0,25	0,52
Manufactures diverses	0,27	0,22	0,49
Services téléphoniques	0,28	0,53	0,81
Industrie de la viande	0,09	0,07	0,16
Assurance et immeuble	0,25	0,58	0,83
Services récréatifs et cinémas	0,33	0,35	0,68
Services divers	0,23	0,62	0,85
Total (tous les secteurs)	0,26	0,24	0,50

* "Les entités (salaires, A.R.B., production) mentionnées ci-haut sont engendrées par les dépenses touristiques et non celles du secteur dans l'économie en général." (p. 34)

Source: Tableau 5,4. Situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise: une analyse intersectorielle, p. 34.

Nous pourrions résumer notre évaluation des retombées économiques du tourisme dans les régions rurales en mentionnant qu'il y a au maximum

23 900²² emplois créés dans les régions rurales à cause de la dépense touristique et ce, à condition que celles-ci bénéficient d'une part relativement équitable des effets secondaires de celles-ci. Il est cependant peu probable que les régions rurales puissent compter sur un nombre aussi élevé d'emplois à cause de la dépense touristique puisque:

- 1) Les composantes de la dépense touristique sont vraisemblablement différentes dans les régions rurales et urbaines. Les buts des voyages des Québécois et des Canadiens varient de façon significative selon les régions concernées (tableaux 75 et 84 aux pages 251 et 272) et il n'y a aucun doute que les caractéristiques des déplacements selon les buts poursuivis entraînent une répartition des dépenses différente dans chacune de ces régions. Le voyageur d'affaires consacre une plus grande partie de ses dépenses à l'hébergement et à la restauration que celui qui visite des parents et amis.
- 2) Les données régionalisées tirées de l'analyse intersectorielle de l'économie du Québec démontrent que les effets directs et indirects d'une majoration des dépenses autonomes sont inégalement répartis au Québec. Les effets engendrés dans les régions rurales (mesurés en %) sont inférieurs à leur importance relative en termes de population.

²²Se référer aux tableaux 72, 73 et 74 aux pages 244, 247 et 248.

De plus on pourrait ajouter que la portion de la valeur totale de la production engendrée par la dépense touristique qui est distribuée sous forme de salaires (et retenue dans les régions) dans l'ensemble des secteurs productifs liés au tourisme est relativement faible.

Il faut en déduire qu'indépendamment de l'impact réel que les activités touristiques peuvent exercer sur l'ensemble du Québec, les régions rurales n'en retirent pas les bénéfices auxquels elles seraient en droit de prétendre. La principale cause en est la structure des économies régionales.

Qualité des emplois

Les emplois effectivement créés dans les régions rurales contribuent au bien-être de la population de ces régions en fonction des caractéristiques de ces emplois. Parler de qualité des emplois n'est pas un vain mot dans un secteur d'emploi appartenant aux services et au tourisme. Un rapport d'étude²³ sur la main d'oeuvre dans l'industrie de l'accueil mentionnait que toutes les entreprises de l'industrie sont affectées par certains facteurs.

²³S.E. Moreau Planification de la main-d'oeuvre dans l'industrie de l'accueil d'ici 1990, juillet 1981. Etude technique no 25 Labor Market Development Task Force, Technical Studies Series.

"L'image classique de l'industrie, à savoir qu'elle emploie des travailleurs peu spécialisés, a nui à la formation d'un personnel "spécialisé" permanent. La mise en valeur de l'entregent nécessaire dans cette industrie pourrait servir à convaincre d'éventuels employés à s'inscrire à des cours de formation, ce qui atténuerait quelque peu le caractère temporaire des emplois et réduirait le taux de roulement élevé dans ce secteur de l'économie."

Le terme "qualité des emplois" se réfère aux caractéristiques qui en font des emplois recherchés par les travailleurs, sécuritaires, avantageux du point de vue de la rémunération et des conditions de travail plutôt que des moyens de subsistance temporaires et aléatoires, ayant peu d'attrait comme milieu occupationnel à long terme.

On peut parler de la qualité des emplois selon leur permanence (permanent ou occasionnel), selon leur durée (temps complet ou temps partiel, emploi annuel ou saisonnier), selon le niveau de spécialisation requis pour les occuper, selon leur rémunération, selon les avantages sociaux qui les accompagnent et selon les conditions de travail qui les caractérisent.

Les statistiques pour parler de la qualité des emplois sont donc nombreuses, mais plusieurs sources d'information offrent des données qui ne sont pas adaptées aux besoins de cette étude et qui sont difficilement comparables entre elles. Nous les considérerons ici comme des pistes utiles à une meilleure compréhension de la situation.

Prenons le secteur hôtelier comme objet principal d'étude. C'est le secteur qui bénéficie le plus de l'apport des dépenses touristiques et le secteur pour lequel, au niveau de l'emploi, les sources de données sont les plus nombreuses. Les principales sources de données que nous allons utiliser ici sont le rapport publié par le Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail (CRSMT) intitulé Problèmes et perspectives d'emploi dans le secteur hôtelier du Québec,²⁴ les résultats d'une enquête que j'ai menée auprès des établissements hôteliers des régions rurales et différentes données publiées par le CRSMT.

Dans sa conclusion au chapitre sur la main-d'oeuvre hôtelière, le rapport du CRSMT intitulé Problèmes et perspectives d'emploi dans le secteur hôtelier du Québec fait ressortir le caractère "d'attente" des emplois dans l'hôtellerie, ceci étant dû aux conditions de travail peu enviables dans ce secteur. Trois facteurs principaux en sont la cause:

- "le caractère saisonnier de l'activité hôtelière qui limite le nombre d'emplois réguliers que l'industrie hôtelière peut offrir sur une base permanente;"
- "la faible spécialisation des occupations;"
- "la nécessité de faire face à la concurrence interrégionale et internationale"

qui entraîne pour les travailleurs des conditions de travail peu intéressantes: "traitements au niveau du salaire minimum, absence de fonds de

²⁴Publié en octobre 1979.

pension et autres avantages sociaux, absence de profil de carrière, etc.". Faisant ici abstraction des difficultés que vivent les établissements hôteliers eux-mêmes nous ne traiterons que des faits relevés en ce qui touche l'emploi. Les données sont issues de ce rapport sauf dans les cas où une autre source est mentionnée.

Les emplois disponibles dans le secteur d'hôtellerie sont en grande partie peu spécialisés, soit 43% de l'emploi hôtelier global. Ils se partagent ainsi: les femmes de chambres (16%), les serveurs et serveuses (17%), les barmen (5%), les employés à la réception (5%). Les données de l'étude révèlent qu'en 1978, "les occupations reliées à la catégorie "restauration et boisson" sont les plus importantes pour toutes les tailles d'hôtels et pour toutes les années". Ces occupations représentent plus du quart de l'emploi dans l'hôtellerie. On retrouve au second rang les emplois à "l'intendance" (entretien). Les données présentées dans la première partie du travail montrent que les régions rurales possèdent une infime partie des établissements de grande taille,²⁵ on peut donc considérer que les conditions d'emploi faites aux travailleurs dans les petits établissements sont celles qui prévalent en milieu rural dans ce secteur d'emploi. L'étude²⁶ fait également état d'une sur-représentation des em-

²⁵Se référer aux pages 158 et 159. De plus dans le rapport sur les Problèmes et perspectives d'emploi dans le secteur hôtelier du Québec, on mentionne (p. 41) que 86% des établissements hôteliers de 100 chambres et plus étaient situées dans les régions de Montréal et de Québec.

²⁶Problèmes et perspectives d'emploi dans le secteur hôtelier du Québec, pp.85-86.

emplois d'administration dans les établissements de petite taille, ce sont certainement les propriétaires actifs qui également s'occupent du bureau et de la réception.

Les personnes jeunes sont les plus représentées parmi les travailleurs du secteur hôtelier où 84% des emplois sont occupés par des personnes de moins de 45 ans. Il existe quelques différences selon les catégories d'emploi et selon la taille des établissements. Le tableau 101 montre que le pourcentage des personnes âgées de 45 ans et plus occupant les postes de directeurs et cadres administratifs, d'employés de bureau et d'employés à la réception est plus élevé dans les plus petits établissements.

TABLEAU 101

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA MAIN-D'OEUVRE HÔTELIÈRE PAR TRANCHE D'ÂGE,

POUR LES PRINCIPALES OCCUPATIONS, PAR TAILLE D'HÔTEL, 1978

Principales occupations	17-75 chambres			76-199 chambres			200 chambres et plus			ensemble des tailles		
	-24 ans	25-44 ans	45 ans et plus	-24 ans	25-44 ans	45 ans et plus	-24 ans	25-44 ans	45 ans et plus	-24 ans	25-44 ans	45 ans et plus
<u>Directeurs et cadres administratifs</u>	<u>1,8</u>	<u>54,7</u>	<u>43,5</u>	<u>3,1</u>	<u>53,1</u>	<u>43,8</u>	<u>4,9</u>	<u>67,8</u>	<u>27,3</u>	<u>3,5</u>	<u>60,5</u>	<u>36,0</u>
<u>Employés de bureau</u>	<u>25,0</u>	<u>50,0</u>	<u>25,0</u>	<u>27,7</u>	<u>53,0</u>	<u>19,3</u>	<u>33,2</u>	<u>59,6</u>	<u>7,2</u>	<u>31,7</u>	<u>57,8</u>	<u>10,5</u>
<u>Réception</u>	<u>28,9</u>	<u>46,9</u>	<u>24,2</u>	<u>31,7</u>	<u>59,7</u>	<u>8,6</u>	<u>36,7</u>	<u>52,0</u>	<u>11,2</u>	<u>33,8</u>	<u>51,6</u>	<u>14,5</u>
- Employés à la réception	31,9	42,6	25,5	23,2	67,2	9,6	53,5	45,1	1,4	40,1	50,9	9,0
<u>Intendance</u>	<u>20,6</u>	<u>55,7</u>	<u>23,7</u>	<u>13,7</u>	<u>67,3</u>	<u>19,0</u>	<u>15,8</u>	<u>62,1</u>	<u>22,1</u>	<u>16,0</u>	<u>62,4</u>	<u>21,6</u>
- Femmes de chambres	19,2	60,0	20,8	13,6	73,0	13,1	16,1	62,3	21,6	16,0	64,5	19,5
- Nettoyeurs de locaux	25,0	31,2	43,8	26,2	50,0	23,8	18,4	61,8	19,8	20,5	57,1	22,4
<u>Cuisine</u>	<u>28,6</u>	<u>52,4</u>	<u>19,0</u>	<u>34,4</u>	<u>50,5</u>	<u>15,1</u>	<u>24,4</u>	<u>58,8</u>	<u>16,8</u>	<u>27,4</u>	<u>56,6</u>	<u>16,0</u>
- Chef de cuisine	11,1	55,6	33,3	14,3	64,3	21,4	2,6	63,2	34,2	8,3	61,9	29,8
- Cuisinier	3,5	67,2	29,3	43,6	43,6	12,8	23,8	61,3	14,8	37,5	48,4	14,1
- Aide cuisinier	36,6	56,1	7,3	44,4	52,4	3,2	29,1	62,7	8,2	34,5	58,8	6,7
- Plongeur	76,5	17,6	5,9	70,3	15,6	14,1	36,5	44,7	18,8	45,8	37,4	16,8
<u>Restauration et Boissons</u>	<u>31,1</u>	<u>63,9</u>	<u>5,0</u>	<u>43,9</u>	<u>51,5</u>	<u>4,6</u>	<u>33,2</u>	<u>61,2</u>	<u>5,6</u>	<u>34,9</u>	<u>59,8</u>	<u>5,3</u>
- Serveurs-serveuses	32,8	64,0	3,2	51,4	44,5	4,1	33,5	61,4	5,1	36,0	59,5	4,5
- Barmen	21,6	70,5	7,9	28,6	69,2	2,2	20,0	74,2	5,8	22,0	70,6	7,2
<u>TOTAL</u>	<u>24,0</u>	<u>56,5</u>	<u>19,5</u>	<u>30,6</u>	<u>54,1</u>	<u>15,3</u>	<u>25,9</u>	<u>58,8</u>	<u>15,3</u>	<u>26,7</u>	<u>57,3</u>	<u>16,0</u>

Source: Enquête sur les besoins de main-d'oeuvre dans le secteur hôtelier, 1978.

Annexe IV, tableau 12, p. 71.

Il existe dans l'ensemble une répartition quasi égalitaire des emplois occupés par les femmes (45,4%) et les hommes (54,6%), cependant on note une différence marquée en ce qui a trait aux catégories d'emplois occupés par chacun d'eux. Dans les plus petits établissements (17 à 75 chambres) cependant, il y a relativement plus de femmes à l'emploi que d'hommes (60% vs 40%). La direction et l'administration retiennent au moins deux fois plus d'hommes que de femmes alors que l'intendance est le fait des femmes par contre les hommes tendent à assumer les gros nettoyages. Au niveau de la cuisine, le poste de chef cuisinier revient davantage aux hommes alors que les emplois non spécialisés tendent à être assumés par des femmes. Le service de restauration et de boissons est davantage assumé par des femmes (62% vs 38%). Le tableau 102 fournit les pourcentages de la main-d'oeuvre hôtelière selon les sexes et selon les principales catégories d'emploi.

TABLEAU 102

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DE LA MAIN-D'OEUVRE HÔTELIÈRE PAR SEXE,
POUR LES PRINCIPALES OCCUPATIONS, PAR TAILLE D'HÔTEL, 1978

Principales occupations	17-75 chambres		76-199 chambres		200 chambres et plus		ensemble des tailles	
	H	F	H	F	H	F	H	F
<u>Directeurs et cadres administratifs</u>	<u>67,2</u>	<u>32,8</u>	<u>76,6</u>	<u>23,4</u>	<u>75,4</u>	<u>24,6</u>	<u>73,2</u>	<u>26,8</u>
<u>Employés de bureau</u>	<u>48,1</u>	<u>51,9</u>	<u>31,3</u>	<u>68,7</u>	<u>44,7</u>	<u>55,3</u>	<u>42,6</u>	<u>57,4</u>
<u>Réception</u>	<u>39,1</u>	<u>60,9</u>	<u>57,1</u>	<u>42,9</u>	<u>67,1</u>	<u>32,9</u>	<u>61,2</u>	<u>38,8</u>
- Employés à la réception	34,0	66,0	51,2	48,8	50,2	49,8	46,9	53,1
<u>Intendance</u>	<u>6,1</u>	<u>93,9</u>	<u>8,2</u>	<u>91,8</u>	<u>16,7</u>	<u>83,3</u>	<u>14,0</u>	<u>86,0</u>
- Femmes de chambres	0,8	99,2	2,5	97,5	4,4	95,6	3,3	96,7
- Nettoyeurs de locaux	87,5	12,5	59,5	40,5	86,7	13,3	81,3	18,7
<u>Cuisine</u>	<u>41,7</u>	<u>58,3</u>	<u>72,1</u>	<u>27,9</u>	<u>91,3</u>	<u>8,7</u>	<u>81,2</u>	<u>18,8</u>
- Chef de cuisine	88,9	11,1	92,9	7,1	100,0	0	95,2	4,8
- Cuisinier	22,4	77,6	79,5	20,5	90,0	9,1	76,4	23,6
- Aide cuisinier	42,5	57,5	38,1	61,9	68,1	31,9	56,0	44,0
- Plongeur	36,7	63,3	76,6	23,4	97,7	2,3	89,6	10,4
<u>Restauration et Boissons</u>	<u>38,4</u>	<u>61,6</u>	<u>46,1</u>	<u>53,9</u>	<u>60,9</u>	<u>39,1</u>	<u>53,7</u>	<u>46,3</u>
- Serveurs-serveuses	31,1	68,9	37,9	62,1	46,2	53,8	42,8	57,2
- Barmen	44,4	55,6	62,6	37,4	84,1	15,9	65,7	34,3
<u>TOTAL</u>	<u>40,3</u>	<u>59,7</u>	<u>51,6</u>	<u>48,4</u>	<u>59,4</u>	<u>40,6</u>	<u>54,6</u>	<u>45,4</u>

Source: Enquête sur les besoins de main-d'oeuvre dans le secteur hôtelier, 1978.
Annexe IV, tableau 12, p. 71.

Le degré de scolarité des employés confirme le faible niveau de spécialisation des emplois. En effet selon l'étude, 38% des employés avaient complété un secondaire général, seulement 6% possédaient un certificat professionnel et 5% possédaient un diplôme collégial professionnel ou un diplôme universitaire. La situation variait peu selon la taille des établissements à une exception près à savoir que plus de 20% des employés d'établissements ayant de 50 à 75 chambres détenaient un certificat professionnel.

Les exigences du recrutement en terme d'expérience de travail semblent reliées à l'emploi et à la taille de l'établissement. L'accès à un premier emploi dans le secteur hôtelier se fait le plus souvent via l'intendance et la réception dans les petits établissements.

Cette étude démontre l'existence d'une corrélation entre la taille des établissements et la proportion des emplois temps plein par rapport à l'ensemble des emplois dans le secteur hôtelier. Les plus petits établissements semblent se fier davantage à l'embauche d'employés temps partiel. On peut cependant retenir que le travail à temps partiel touche 21,4% des emplois du secteur hôtelier en comparaison de 8% pour l'ensemble des emplois du Québec. Les emplois à temps partiel et occasionnel touchent évidemment davantage certaines catégories d'emploi par exemple l'intendance, la restauration et le service des boissons. Une enquête que j'ai réali-

sée²⁷ auprès des établissements hôteliers des régions rurales du Québec confirme l'instabilité de l'emploi. On y retrouve une proportion relativement faible des travailleurs occupant des postes dits permanents, des postes "à l'année" tout comme des postes temps plein. On remarque que l'aspect saisonnier des emplois est encore plus marqué dans les établissements qui sont situés dans un environnement rural, dans les très petites entreprises, dans celles qui ont un personnel réduit et un chiffre d'affaires réduit. Les plus grosses entreprises ont cependant aussi un personnel saisonnier relativement important.

Les horaires de travail dans le domaine de l'hôtellerie ne sont pas un aspect négligable des conditions de travail. En effet qu'il s'agisse de la rotation jour-soir, des heures brisées de travail ou des horaires de fin de semaine, les horaires de travail sont souvent de nature à dévaluer les emplois. On estime à 50% la proportion des employés affectés aux services hôteliers de jour, à 35% à ceux du soir et à 15% la proportion des travailleurs qui sont affectés au service de nuit. Dans les établissements de petite taille, il n'y a habituellement aucune forme d'incitation (soit monétaire ou autres) pour les emplois de soir et une majorité d'employeurs (75%) n'imposent pas la rotation à leurs employés.

L'enquête du CRSMT révèle de plus que l'on ne se déplace pas pour occuper un emploi dans le secteur hôtelier. Dans l'ensemble 99,6% des em-

²⁷L'annexe 9 fournit des renseignements au sujet de cette enquête.

ployés des petits établissements résident dans la localité ou la région au moment de l'embauche.

La rémunération dans le secteur de l'hôtellerie²⁸ est en moyenne de beaucoup inférieure à celle de l'ensemble du secteur tertiaire. Voici quelques taux horaires moyens pour l'année 1980.

TABLEAU 103
REMUNERATION HORAIRE DES TRAVAILLEURS

<u>Travailleurs</u>	Hôtellerie	Secteur Restauration	Tertiaire
	\$	\$	\$
Syndiqués	4,67	4,41	8,17
Non-syndiqués	4,64	4,35	6,66
Non-déclarés	3,89	4,11	6,80

Source: CRSMT, Problèmes et perspectives d'emploi dans le secteur hôtelier du Québec, 1979.

En 1983, les taux horaires moyens payés aux travailleurs étaient de 5,64\$ dans l'hôtellerie et de 4,79\$ dans la restauration.²⁹ Ces données révèlent également que la syndicalisation joue un rôle moins important dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration que dans

²⁸Selon les données non publiées tirées de l'enquête de Travail Canada sur les salaires et conditions de travail. Il importe cependant de noter qu'une partie des employés dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration sont partiellement rémunérés par des pourboires.

²⁹Statistique Canada # 72-002M, Juillet 1983.

l'ensemble du tertiaire. La législation québécoise qui ne reconnaît pas l'accréditation multi-patronale³⁰ accroît les difficultés de syndicalisation dans les petits établissements. L'enquête du CRSMT révèle des variations de rémunération liées à la taille de l'établissement. Le tableau 104 fournit quelques renseignements quant aux écarts de salaire selon la taille des établissements.

³⁰C'est-à-dire la possibilité pour un syndicat de regrouper des travailleurs n'ayant pas tous le même employeur.

TABLEAU 104

SALAIRE ANNUEL MOYEN PAR OCCUPATION
ET PAR TAILLE

Occupations	Taille des établissements	Salaire annuel moyen	Ecart en pourcentage par rapport au 75 chambres et moins
Bureau	75 ch. et moins	\$ 8,537	
	76-199 chambres	9,273	8.6
	200 ch. et plus	9,506	11.4
Réception	75 ch. et moins	7,701	
	76-199 chambres	8,105	5.2
	200 ch. et plus	8,349	8.4
Intendance	75 ch. et moins	6,209	
	76-199 chambres	7,672	23.6
	200 ch. et plus	8,208	32.2
Cuisine	75 ch. et moins	8,226	
	76-199 chambres	10,384	26.2
	200 ch. et plus	10,168	23.6
Entretien	75 ch. et moins	7,449	
	76-199 chambres	9,910	33.0
	200 ch. et plus	9,204	23.6
Vêtements	75 ch. et moins	5,096	
	76-199 chambres	7,473	46.6
	200 ch. et plus	7,714	51.4

Source: Enquête sur les besoins de main-d'oeuvre dans le secteur hôtelier, 1978.

Les avantages sociaux accordés aux employés des petits établissements sont réduits. De plus, ce sont les emplois de direction auxquels se rattachent un plus grand nombre d'avantages sociaux.

L'accès à des programmes de formation pour les employés semble à peu près nul dans les établissements de petite taille, cependant la possibilité de suivre des programmes de formation en cours d'emploi s'accroît avec la taille des établissements.

Le taux de rotation des travailleurs du secteur hôtelier est sans nul doute un problème important. Qu'il s'agisse de congédiements ou de départs volontaires, ces changements de personnel affectent tous les types d'établissements mais certainement les établissements de grande taille dans une proportion plus importante. L'intendance, la restauration et le service des boissons sont les plus touchés par la rotation du personnel. Les départs volontaires représentaient 70,2% de tous les départs en 1977, année qui a été cependant marquée par une hausse considérable des congédiements. L'importance des départs volontaires par rapport à l'ensemble des départs variait selon la taille des établissements comme nous le montre le tableau 105. Ce tableau fournit également des renseignements quant au nombre moyen de départs par établissement selon la taille des établissements.

TABLEAU 105
 POURCENTAGE DES DÉPARTS VOLONTAIRES PAR RAPPORT À L'ENSEMBLE
 DES DÉPARTS ET NOMBRE MOYEN DE DÉPARTS PAR ÉTABLISSEMENT SELON LA
 TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS, 1977.

	%	
	Départs volontaires par rapport à l'ensemble des départs	Nombre moyen de départs par établissement
17 à 24 chambres	63	3,8
25 à 49 chambres	30	10,9
70 à 75 chambres	55	7,1
76 à 199 chambres	66	30,5
200 chambres et plus	78	254,3

Source: Problèmes et perspectives d'emploi dans le secteur hôtelier du Québec, extrait du tableau 2.33 p. 48.

En définitive, les emplois offerts dans le secteur de l'hôtellerie et la restauration, s'il sont le reflet de l'emploi touristique, n'offrent pas une qualité suffisante et des conditions susceptibles d'attirer chez eux les éléments les plus dynamiques. De plus, promouvoir le développement de l'industrie touristique et en conséquence les emplois dans ce secteur d'activité, n'assure pas à la population l'accès à des emplois de grande qualité du point de vue des conditions salariales et des conditions de travail. Au contraire, l'existence d'une proportion importante d'une

population travaillant dans des entreprises à vocation touristique (surtout si elles sont petites) est le gage d'une situation socio-économique relativement défavorable pour elle.

3.1.1.2. Investissements

Les investissements liés au développement touristique ou suscités par une augmentation de la dépense touristique touchent plusieurs secteurs de l'activité économique, à savoir le secteur touristique, le secteur para-touristique ou les autres secteurs. Cette analyse est abordée d'abord en traçant un portrait des investissements liés à l'activité touristique suivi de commentaires sur l'effet d'accélération de la demande (touristique) sur l'investissement dans le contexte des régions rurales.

Analyse des données

Les investissements liés au développement touristique touchent tout particulièrement certains secteurs d'activité. Si l'on considère l'importance du tourisme comme source de revenus et d'emploi, dans les principaux secteurs productifs au Québec, il va sans dire que pour créer des emplois et assurer des revenus aux travailleurs, il faut d'abord réaliser les immobilisations qui permettent de fournir les prestations touristiques.

L'hôtellerie et la restauration, le commerce de détail de même que

l'industrie du transport sont parmi les secteurs productifs les plus directement touchés par les dépenses touristiques et du fait même, les secteurs où se produisent des investissements en biens et équipements productifs pour le tourisme. Parmi les grandes classifications sectorielles et industrielles ces trois industries se retrouvent dans le secteur tertiaire, regroupés sous les titres "services commerciaux et personnels", "utilités publiques" et "commerce". Voici le volume des investissements dans ces domaines d'activités au Québec pour les années 1979, 1980 et 1981:

TABLEAU 106
 INVESTISSEMENT AU QUEBEC DANS LES SECTEURS D'ACTIVITES
 TOUCHES PAR LA DEPENSE TOURISTIQUE - 1979, 1980 et 1981
 000 000 \$

	1979	1980	1981
<u>Services commerciaux et personnels</u>	984,1	920,1	1 068,0
Hébergement et restauration	64,5	60,0	88,9
(en % des services commerciaux et personnels)	6,55%	6,52%	8,32%
Divertissements et loisirs	3,0	6,6	9,4
<u>Utilités publiques/Transport</u> seulement	969,1	1 127,7	1 465,1
Transport aérien (1)	232,9	267,4	345,4
Transport ferroviaire (2)	316,7	413,0	475,8
Transport urbain et inter-urbain (3)	153,1	179,5	219,2
(1) + (2) + (3) en % de la catégorie transport	72,5%	76,3%	71,0%
<u>Commerce</u>	346,3	321,9	342,0
Magasins de gros	97,9	86,0	103,4
Grands magasins	23,4	31,1	37,4
Magasins d'alimentation	56,5	54,5	38,1
Autres magasins en série	47,1	40,0	46,1
Autres magasins indépendants	33,7	24,0	24,0

Source: Investissements privés et publics au Québec. 1979-1981, BSO, 1981.

Les dépenses de construction et d'entretien du secteur de l'hôtellerie et de la restauration sont incorporées à celles des services commerciaux et personnels. Elles ont subi des variations au cours des dernières années mais représentent néanmoins un pourcentage peu élevé des immobilisations totales dans les entreprises regroupées sous les services commerciaux et personnels, soit 6,55% en 1979, 6,52% en 1980 et 8,32% en 1981.

Pour évaluer leur importance par rapport aux investissements ré-

gionaux, il importe de considérer la tendance récente quant aux équipements d'hôtellerie et de restauration ainsi que la répartition régionale des immobilisations quant aux services commerciaux et personnels.³¹

On a vu dans la première partie³² qu'il y avait une certaine stabilité dans le nombre total d'établissements hôteliers au Québec, cependant le nombre d'établissements de grande taille s'était accru aux dépens du nombre de petits établissements. La répartition régionale des immobilisations dans l'ensemble des secteurs commerciaux et personnels tendrait aussi à montrer une forte concentration dans les deux régions de Montréal et Québec qui pour les années 1979, 1980 et 1981 retenaient plus de 72% des immobilisations. Le tableau 107 présente la répartition régionale des investissements pour l'ensemble des services commerciaux et personnels.

³¹Les dépenses d'immobilisations en hôtellerie et restauration ne sont présentement pas disponibles sur une base régionale.

³²Se référer au tableau 38 page 155.

TABLEAU 107
 REPARTITION REGIONALE EN VOLUME ET EN POURCENTAGE
 DES INVESTISSEMENTS DANS LES SERVICES COMMERCIAUX
 ET PERSONNELS - 1979, 1980 et 1981

Régions	1979	1980	1981	1979	1980	1981
	'000\$			%		
01	43 577	40 709	49 439	4,4	4,4	4,6
02	45 329	42 191	50 057	4,6	4,6	4,7
03	161 041	149 688	180 089	16,4	16,3	16,9
04	61 159	56 937	65 421	6,2	6,2	6,1
05	33 135	30 952	35 485	3,4	3,3	3,3
06	550 375	515 423	588 686	55,9	56,0	55,1
07	45 196	42 438	50 703	4,6	4,6	4,8
08	23 256	21 765	25 014	2,4	2,4	2,3
09	21 032	19 997	23 106	2,1	2,2	2,2
	984 100	920 100	1 068 000	100 %		

Source: Investissements privés et publics au Québec, 1979-1980, BSQ, 1981.

Tout porte à croire qu'il n'en est pas autrement dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration et que les régions rurales sont relativement moins concernées que les grands centres urbains par ces immobilisations. Cette situation n'est pas nouvelle si on en juge par les résultats d'une étude du Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail publiée en 1979.

En effet, cette étude³³ révèle que de 1972 à 1976 une moyenne annuelle de 60 millions de \$ a été investi dans le réseau hôtelier québécois. On estime que 60% de cette somme aurait servi à construire de nou-

³³ Problèmes et perspectives d'emploi dans le secteur hôtelier du Québec, p. 1979.

veaux établissements ou à agrandir les établissements existants, laissant la différence pour les améliorations apportées aux établissements existants. Ces investissements ont eu lieu au cours d'une période de stabilité relative de la demande. Ces chiffres représentent, par exemple, pour l'année 1975, près de 11% du chiffre d'affaires.³⁴ Ces chiffres impressionnants, concernant les constructions neuves "témoignent de l'implantation au cours de la période 1974-1976 de chaînes internationales dont les établissements comptent au moins une centaine de chambres".³⁵ Dans le cas des autres investissements de type améliorations, la portion applicable aux grands établissements était du quart en 1972 et 1973 et de la moitié par la suite. En ce qui concerne les régions rurales il ressort évidemment qu'étant tributaires surtout des hôtels de petite et moyenne dimension, elles n'ont pas selon cette étude profité d'une juste proportion des investissements totaux. Il faut cependant noter qu'étant donné le type d'établissements concernés, la source de ces investissements n'était vraisemblablement pas québécoise et que ceux-ci visaient la satisfaction de clientèles spécifiques, à savoir les voyageurs d'affaires et de congrès ainsi que les touristes internationaux.

En ce qui concerne les investissements suscités dans l'hôtellerie et la restauration au moyen du crédit touristique³⁶, les données dénon-

³⁴Ibidem. p. 31.

³⁵Ibidem. p. 31.

³⁶Se référer à la page 401.

trent là aussi peu d'innovation et de décentralisation territoriale relativement aux immobilisations dans le domaine de l'hôtellerie et de la restauration. C'est pourtant l'industrie à vocation touristique la plus susceptible d'apporter des retombées directes dans le lieu où elle s'implante.

Le transport auquel les dépenses touristiques dans les régions rurales font référence concerne surtout la consommation d'essence et les réparations mécaniques puisque 90% des gens voyagent en automobile.³⁷ Lorsqu'on parle d'investissements dans ces domaines, il s'agit davantage de postes d'essence et de stations-services qui seraient reliés au secteur "commerce" que des industries normalement incluses dans les "utilités publiques", dont la catégorie transport comprend en plus du transport aérien, ferroviaire (surtout de marchandises) urbain et interurbain, le transport par camions, pipelines, eau et autres. Lorsqu'on considère la répartition régionale de ces investissements en transport, investissements qui déjà débordent de beaucoup le phénomène touristique et incluent d'importants montants visant le transport de marchandises et de ressources dans les régions nordiques du Québec, Montréal se classe de loin en tête quant à la proportion des investissements reçus. Le tableau suivant présente la répartition régionale de tous les investissements en transport.

³⁷Se référer à la page 259.

TABLEAU 108
 REPARTITION REGIONALE EN VOLUME ET EN POURCENTAGE
 DES INVESTISSEMENTS DANS LE SECTEUR DES TRANSPORTS,
 1979, 1980 ET 1981

Régions	1979	1980	1981	1979	1980	1981
	'000\$			%		
01	8 462	8 878	10 074	0,9	0,8	0,7
02	17 881	16 214	15 759	1,9	1,4	1,1
03	126 367	120 253	134 817	13,0	10,7	9,2
04	29 528	27 765	26 953	3,1	2,5	1,8
05	20 338	19 493	13 747	2,1	1,7	0,9
06	634 036	816 769	1 071 103	65,4	72,4	73,1
07	23,174	25,502	80 175	2,4	2,3	5,5
08	44 938	38,861	37 613	4,6	3,4	2,6
09	64 366	53 964	75 222	6,6	4,8	5,1
	969 100	1 127 700	1 465 100	100 %		

Source: Investissements privés et publics au Québec, 1979-1981, BSO, 1981.

Les investissements dans le commerce de détail incluent tous les investissements qui concernent la distribution des produits de consommation. C'est un secteur très vaste dont les activités dépassent de beaucoup celles du tourisme. On a vu plus tôt que l'emploi dans le commerce de gros et de détail engendré par la dépense touristique³⁸ représentait respectivement moins de 3% et un peu plus de 6% de l'emploi total du secteur, c'est donc dire qu'à l'exception de zones à très haute densité tou-

³⁸Voir tableau 95 page 438.

ristique les investissements dans ce domaine n'ont pas pour but premier de répondre à la clientèle touristique. L'ensemble des résidents de la région est la principale clientèle-cible. Un simple coup d'oeil à la répartition régionale des investissements du secteur commerce (tableau 109) confirme que les régions où il y a concentration de population sont de loin les plus importantes bénéficiaires de ces investissements. Cela n'a rien d'inattendu mais démontre cependant une grande faiblesse de ce type d'investissements dans les régions rurales du Québec.

TABLEAU 109
REPARTITION REGIONALE EN VOLUME ET EN POURCENTAGE
DES INVESTISSEMENTS DANS LE COMMERCE, 1979, 1980 ET 1981

Régions	1979	1980	1981	1979	1980	1981
	'000\$			%		
01	4 813	4 667	4 958	1,4	1,5	1,4
02	9 662	8 788	9 388	2,8	2,7	2,8
03	44 707	40 559	43 093	12,9	12,6	12,6
04	11 324	10 270	10 910	3,3	3,2	3,2
05	8 886	8 337	8 858	2,6	2,6	2,6
06	252 903	236 241	250 993	73,0	73,4	73,4
07	6 580	6 278	6 668	1,9	1,9	1,9
08	4 917	4 474	4 754	1,4	1,4	1,4
09	2 528	2 286	2 428	0,7	0,7	0,7
	346 300	321 900	342 000	100 %		

Source: Investissements privés et publics au Québec, 1979-1981, BSO, 1981.

On sait que l'investissement est une variable économique de première importance au sein d'une société et que c'est aussi une cible de

plusieurs politiques économiques et sociales. A ce titre, il nous est impossible d'étudier l'investissement au Québec sans tenir compte de l'intervention directe et indirecte de l'Etat dans ce domaine. Dans le domaine du tourisme, l'Etat intervient principalement pour mettre en place les infrastructures de base, routes, aéroports, postes d'accueil etc... ainsi qu'en aménageant des sites et équipements tels les parcs, les réserves, les terrains de camping, les auberges, etc... La dernière décennie a à cet égard été très avantageuse pour les régions du Québec où on a aménagé un réseau de parcs et de réserves et développé des installations de base pour le plein air.

Les crédits québécois accordés aux loisirs et à la récréation de plein air ont atteint plusieurs millions de dollars ces dernières années quoiqu'une portion décroissante de ceux-ci visait directement l'implantation d'équipements comme nous le montre le tableau suivant:

TABLEAU 110
CREDITS GOUVERNEMENTAUX ACCORDES AUX PROGRAMMES DE LOISIRS
ET RECREATION DE PLEIN AIR ET IMMOBILISATIONS DANS CES SECTEURS

	1979-80	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84
	000\$				
Crédits accordés	134 100	132 946,5	135,732,0		
Implantation d'équipements et aménagements de sites		22 069,8	16 840,8		
Immobilisations	21 500	15 752,8	9 780,8	18 500 800	24 807 800
Transferts		3 325,0	3 150,0		

Source: Budget du Québec, 1983-1984
Budget du Québec, 1982-1983 et Budget du Québec 1981-1982 et
Budget du Québec, 1980-1981 - Renseignements supplémentaires.

En ce qui concerne les infrastructures routières, la politique gouvernementale a depuis quelques années privilégié le transport en commun par rapport à la construction de nouveaux axes routiers. Les crédits accordés visent donc davantage la consolidation et l'entretien du réseau actuel que son expansion.

Les investissements liés à l'industrie touristique dans les régions rurales ne contribuent pas à diminuer les écarts de développement entre régions urbaines et régions rurales. La raison en est fort simple puisque les investisseurs sont attirés par la présence de marchés sûrs pour les produits qu'ils offrent et ce sont les centres urbains dotés de concentrations de population importantes qui offrent les meilleures perspectives. Seuls les choix effectués en dehors de considérations économiques pures pourraient amener un déplacement des investissements vers d'au-

tres régions. L'exemple gouvernemental d'immobilisations pour les parcs, les réserves et les sites de camping est notable à cet effet.

3.1.1.3. Importations régionales

L'évaluation des différentes composantes de l'offre totale suscitée par les dépenses autonomes en tourisme révèle un écart important entre l'activité économique totale suscitée et l'effet total perçu au niveau des secteurs productifs. C'est ce que révèle l'étude de Gérald Leblanc³⁹ qui évalue à 1,63 le coefficient de l'activité économique, soit 1 518,1 millions \$ de demande finale par rapport à des dépenses initiales de 932 millions \$⁴⁰ et à 1,24 le multiplicateur de l'activité économique, soit 1 154,9 millions \$ de valeur de production dans les secteurs productifs par rapport à 932 millions \$. Cet écart représente justement la portion de la dépense touristique qui ne se traduit pas en une production québécoise. Ceci veut dire que l'activité économique se fonde en partie sur des transactions faites avec l'extérieur et des paiements effectués sans contrepartie (taxes et impôts). Dans le rapport sur la situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise, le secteur "offre totale" présenté au tableau 110 comporte parmi ses composantes pour les années

³⁹Situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise, 1978. Il définit ainsi le coefficient de l'activité économique: "le rapport demande finale de l'ensemble des catégories de biens et services sur la dépense finale autonome" (p. 12) et le multiplicateur de l'activité économique: la valeur de la production dans les secteurs productifs par rapport à la dépense finale autonome.

⁴⁰Se référer à la page 440 - renvoi no 10.

1976 et 1977 les valeurs de 229 810 000\$ et de 225 594 000\$ comme importations soit 15% de la demande finale de l'ensemble des biens et services.

TABLEAU 111

LES DIFFERENTES COMPOSANTES DE L'OFFRE TOTALE

Offre totale								
Offre au prix du marché								
Offre au prix de production								
Effet total de tous les secteurs productifs	+	Taxes indirectes québécoises	+	Taxes indirectes fédérales	+	Impor- tations	=	Demande finale de l'ensemble des catégories de biens et services
1976: 1 154 915 000	+	89 949 000	+	43 462 000	+	229 810 000	=	1 518 136 000
1977: 1 133 727 000	+	83 299 000	+	42 665 000	+	225 594 000	=	1 490 285 000

Source: Situation de l'industrie touristique dan l'économie québécoise: une analyse intersectorielle, de Gerald Leblanc, 1978, p. 13.

Ces importations québécoises liées à la demande suscitée par les dépenses touristiques se partagent en effets directs, partie intégrante de la demande autonome, et en effets indirects. Les importations "directes" et "indirectes" pour 1976 et 1977⁴¹ sont:

⁴¹Situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise; une analyse intersectorielle, p. 12.

	1976	1977
	\$	\$
Effets directs	83 775 000	82 238 000
Effets indirects	146 035 000	143 356 000
Effets totaux	229 810 000	225 594 000

Jusqu'à maintenant on a parlé d'importations québécoises, sujet d'intérêt lorsqu'on définit le territoire québécois comme l'entité territoriale concernée. Comme ce sont les régions rurales qui nous importent, il faudrait être en mesure d'obtenir des données comparables pour les régions rurales si l'on veut connaître leur niveau de dépendance face aux importations dans la satisfaction des besoins des touristes.

On se souvient des composantes de la dépense touristique⁴² en 1980: les hôtels et restaurants, les aliments et boissons, le transport (essence), les "autres" etc... Plusieurs de ces produits ne sont pas généralement fabriqués dans les régions rurales du Québec. Il est très probable que la situation régionale quant à l'importation de biens et services en vue de satisfaire l'industrie touristique est encore moins avantageuse que celle du Québec dans son ensemble.

Un véritable compte extérieur du tourisme au sens où l'entend monsieur René Baretje⁴³ n'est pas présentement comptabilisé au Québec; seuls

⁴²Tableau 94 à la page 433.

⁴³René Baretje Le compte extérieur du tourisme, CHCT, Série C #46, 1978.

sont pris en compte les flux et les dépenses de voyageurs. Développer cet outil constitue la première étape essentielle à une évaluation juste de l'apport du tourisme extérieur à l'économie d'un pays. Il n'en est pas autrement d'une région, cependant l'idée même de comptabiliser la "balance touristique" d'une région est encore plus éloignée des préoccupations des intervenants qui devraient être concernés par la chose. Il va sans dire que les outils de même que les données de base essentielles à un tel exercice ne pourraient être colligés sans la mise en oeuvre de ressources importantes.

On ne saurait néanmoins prétendre à une réelle connaissance du phénomène touristique dans les régions rurales du Québec si on ne peut évaluer l'ensemble des entrées et sorties liées à ce phénomène.

3.1.2. Effets sur la base et la structure économiques des régions

Le tourisme a non seulement un impact économique immédiat en terme de croissance de l'activité globale mais risque d'entraîner dans un laps de temps plus ou moins défini des changements structurels de l'économie. Ces changements se manifestent au niveau de la répartition de la production totale selon les secteurs d'activités et de l'allocation des ressources qu'elle suppose. De plus, ces changements entraînent un nouvel équilibre qui favorise ou non la croissance et le développement régional.

3.1.2.1 Contexte industriel

On a vu dans la deuxième partie du travail⁴⁴ que les orientations du développement touristique dans les régions rurales du Québec sont encore insuffisamment articulées pour parler d'un véritable plan de développement ou même d'une analyse de la place du tourisme dans la structure économique des régions. Les schémas régionaux⁴⁵ ont, au cours des années 1970 effleuré ce sujet en traçant le portrait économique et social de chaque région mais leurs auteurs n'ont pas poussé plus loin leur recherche et on n'y sent pas de préoccupations qui aillent au delà du simple constat.

C'est en terme de coexistence de différentes industries que se pose ici le problème de la structure économique des régions rurales. Il est évident que le développement touristique, s'il est planifié, suppose des choix politiques de la part d'organismes ou d'institutions responsables. Ces choix s'expriment au départ suite à la reconnaissance du potentiel inhérent à la région quant à la coexistence de différentes industries. Différentes industries ne sont compatibles entre elles que dans le respect de certains paramètres, normes, règlements qui concernent tout particulièrement l'aménagement du territoire.

⁴⁴Se référer aux pages 360 à 371.

⁴⁵Préparés par l'Office de planification et de développement du Québec.

On a observé ces dernières décennies des changements structurels que l'on ne peut évidemment pas attribuer principalement au tourisme, soit une baisse importante de la place du secteur primaire dans l'économie et une hausse phénoménale de celle du secteur tertiaire.⁴⁶ Les développements de la technologie sont principalement responsables de l'augmentation de la productivité qui permet maintenant à un travailleur agricole de produire beaucoup plus qu'il y a 20, 30 ou 40 ans. L'évolution des habitudes et les changements de modes de vie qui se sont produits parallèlement aux développements industriels et à l'urbanisation sont aussi reliés à l'émergence de la place du loisir et du tourisme dans la vie d'une proportion importante de la population. Le tourisme, comme activité personnelle et conséquemment comme activité économique, requiert l'attention et les services professionnels d'une partie croissante de la population. Il n'est que logique de penser que les ressources qui deviennent inemployées dans leur vocation traditionnelle (par exemple l'exploitation des ressources primaires) puissent être recyclées et employées au développement de nouvelles activités. C'est ainsi que les régions du Québec dont la vocation était traditionnellement l'agriculture ou l'exploitation des ressources primaires ont dans certaines cas peu à peu modifié l'éventail de leurs activités économiques en fonction d'un certain potentiel reconnu et des possibilités exprimées par une demande. Si l'on ne retient comme nouvelle activité économique que l'industrie touristique, on voit qu'elle a d'abord

⁴⁶Se référer aux tableaux 31, 32 et 33 aux pages 135, 139 et 140.

pris forme dans les régions où les attraits naturels démontraient un potentiel plus évident. La Gaspésie et les Laurentides sont les deux principaux exemples québécois où s'exprime la détermination de développer une industrie touristique dans un cas pour combler un vide créé par la décroissance importante de l'exploitation forestière et dans l'autre cas pour créer une aire de villégiature pour les citoyens de Montréal.

Dans les régions rurales, le développement du tourisme a accompagné celui du secteur tertiaire dans son ensemble ainsi que celui de toute la structure de production. Il s'est donc développé parallèlement des facilités pour le loisir touristique des résidents aux alentours des petites villes ainsi que les services essentiels au tourisme d'affaires dans chaque ville et région où le besoin se faisait sentir. Outre quelques tentatives de concertation de la part des intervenants touristiques ces dernières années dans l'ensemble des régions rurales, l'émergence des entreprises touristiques n'est liée qu'à des actions individuelles de la part du secteur privé en vue de satisfaire des besoins exprimés tout en tirant des bénéfices monétaires. En somme aucune vision globale du développement des régions n'a encore présidé à l'organisation structurelle et à la planification des économies régionales en vue de leur assurer un meilleur équilibre et de meilleures chances d'interrelations positives entre les différentes industries. Voyons un peu les interrelations entre le tourisme et les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Secteur primaire

La pratique d'activités économiques primaires n'est pas sans influencer le développement du tourisme et vice-versa. Selon qu'il s'agit de l'agriculture, de l'industrie forestière, de l'industrie minière ou de la pêche, les éléments de complémentarité ou d'incompatibilité diffèrent de façon substantielle.

Les liens les plus visibles entre tourisme et secteur primaire concernent l'agriculture. Le secteur agricole a sans nul doute connu un recul ces dernières années si on le situe par rapport à la place qu'il occupait dans l'ensemble des activités économiques. Il a cependant été l'objet d'une rationalisation bénéfique, par exemple accroissement de la superficie moyenne des fermes, augmentation du nombre d'entreprises agricoles de taille importante, etc... Cette constatation pourrait cependant se doubler d'une autre qui veut qu'une partie des terres ou fermes ait été soit récupérée pour l'urbanisation et le développement d'autres industries, soit achetée par des "gentlemen farmer" se désintéressant de la rentabilisation commerciale de leur ferme. Le tourisme est l'une des industries qui a traditionnellement empiété sur l'espace rural et parfois fait reculer certaines exploitations agricoles. On a remarqué le déplacement ou la disparition de porcheries qui gênaient la qualité de l'environnement, la division de terres agricoles en lots aux bénéfices des villégiateurs, etc... La première partie du texte fait état de l'aliénation des sols cultivables à des étrangers ou autres personnes désintéressées de

l'agriculture ainsi que de l'importance des résidences secondaires dans le tourisme d'agrément. A cet égard on ne peut oublier la réaction gouvernementale sous forme de législation en matière de zonage agricole, élément important qui vise essentiellement à limiter la désaffectation des terres agricoles au profit d'autres usages. Leurs effets réels sur le tourisme et la villégiature dans les régions rurales du Québec sont encore difficiles à déceler.

Les attraits de la vie rurale et le tourisme possèdent cependant des liens de complémentarité qui ont donné le jour à ce que l'on a appelé le tourisme rural. Au Québec c'est le groupe Vacances-Familles et plus tard la Fédération des Agricotours qui a entrepris de promouvoir le développement des attraits de la vie rurale pour le plaisir des touristes. Cette formule allie les disponibilités de ressources du milieu agricole à l'existence d'une clientèle intéressée dans le développement d'une nouvelle forme de tourisme qui met l'accent sur la dimension humaine du tourisme.

L'annexe 11 fournit quelques renseignements sur la première expérience de village de vacances vécue dans un village du Témiscamingue au Québec, expérience concluante par l'intérêt global qu'elle a suscité mais limitée par son impact économique réel et la possibilité d'être reprise sous une forme plus ou moins semblable ailleurs. C'est sous une forme un peu différente qu'est présentement repris et développé à un rythme relatif-

vement lent le projet d'un réseau de villages de vacances au Québec.⁴⁷

La forêt est une autre ressource du milieu rural qu'on a relativement récemment été amené à considérer selon une perspective beaucoup plus large que celle de l'exploitation économique pure. L'Etat québécois possède plus de 85% des terres forestières au Québec. Elles ont été pendant plusieurs décennies cédées à des compagnies privées pour la coupe du bois. La possession de ce patrimoine forestier a pris une nouvelle signification avec la découverte de son exploitation abusive sans considération pour la destruction de la ressource même. Parallèlement à l'énoncé d'une politique et d'une réglementation plus strictes dans l'attribution et l'exploitation des lots de coupe, le gouvernement québécois a décidé d'aménager la forêt et de la rendre accessible à d'autres fins. L'usage de cette ressource publique pour le loisir, le tourisme et la villégiature allait désormais faire partie de nos habitudes. Pour ne rappeler que quelques exemples de cette nouvelle orientation, disons qu'on a aménagé parcs, réserves et terrains de camping sur les terrains boisés de la couronne ainsi qu'offert en location des lots de villégiature. On a ainsi soustrait certaines forêts d'autres types d'exploitation tout en maintenant la possibilité d'exploitation multiple dans les secteurs où c'était possible, par exemple dans les parcs.

Ces actions concrètes n'ont cependant pas convaincu tous les

⁴⁷Se référer à la page 404.

observateurs de l'orientation réelle du gouvernement québécois par le biais du MLCP quant au devenir des parcs provinciaux. C'est ainsi que l'exprime Georges-Hébert Germain dans un article intitulé "La grande pitié des parcs du Québec".⁴⁸

"Chaque fois qu'un parc est créé, la discussion recommence entre préservationnistes et récréationnistes. Le MLCP, qui veut et doit autant que possible contenter les uns et les autres, ne sait plus trop bien où donner de la tête. Il y a une vive et interminable discussion sur la classification et le rôle des parcs. Préservation ou récréation? Mission sociale ou économique? Ecologie ou politique?

Sauf dans ses discours et ses brochures, le ministère n'est pas branché. Pas clair. Pas cohérent. Economiquement faible. Politiquement impuissant."⁴⁹

Il y mentionne également qu'entre 1977 et 1984, le territoire protégé au Québec a diminué de 75% (passant de 14 200 à 3 400 kilomètres carrés) etc., sous la pression des exploitants forestiers et mineurs qui font valoir des droits acquis. Les raisons économiques, politiques et culturelles font présentement, au Québec, obstacle à l'élargissement véritable du réseau des parcs québécois.

"Le secteur primaire basé sur la cueillette des ressources naturelles, renouvelables ou non, a toujours tenu une part exagérée dans l'ensemble industriel du Québec. Nous avons toujours vécu de l'exploitation de

⁴⁸Publié dans L'Actualité, août 1984.

⁴⁹Ibidem, p. 76.

nos ressources naturelles. Le MLCP, lorsqu'il veut soustraire un territoire à l'exploitation industrielle, est donc toujours en conflit avec les ministères utilisateurs de ressources."⁵⁰

La population en général n'est pas encore suffisamment acquise "au culte de la nature" pour exercer une voix politique forte et amener les décideurs à accroître l'appui et les moyens de mettre en vigueur les objectifs prévus dans ce domaine. "Ce qu'il faut, c'est une volonté politique ferme", comme le faisait remarquer un intervenant,⁵¹ puisqu'on ne pourra jamais aménager un réseau de parcs nationaux en invoquant des arguments d'ordre économique.

Les régions minières ont toujours offert un portrait peu attrayant pour le touriste. En dehors du fait qu'elles offrent un aspect physique particulier (géologie du territoire, installations minières, etc.), souvent lié à l'éloignement des grands centres et à un mode de vie rude, on observe peu de complémentarités entre régions de mines et tourisme. Les régions minières du Québec ont sporadiquement tenté de mettre en valeur la principale particularité d'une mine, soit son aménagement sous-terre en organisant des visites industrielles. C'est le principal lien à envisager entre secteur minier et tourisme et il est très ténu en ce moment au Québec dans les régions concernées puisqu'il nécessite de la part des entre-

⁵⁰Ibidem, p. 75.

⁵¹André Bouchard, conservateur du Jardin Botanique de Montréal, Ibidem, p. 75.

prises minières une volonté de collaborer à l'organisation et à la gestion de tels projets.

Les problèmes internes de l'industrie minière soumise à la récession économique et à la dépendance par rapport aux marchés internationaux se reflètent dans le fonctionnement quotidien des entreprises. Les ressources humaines et financières que les entreprises minières acceptent d'allouer à des projets d'ordre touristique sont alors soumises soit à des contraintes qui affectent la continuité des projets concernés, soit à des exigences exprimées sous forme de participation gouvernementale aux frais des opérations. Ce sont alors des projets remis en cause de façon périodique.

La pêche est au Québec autant un sport et un loisir qu'une industrie. Elle est pratiquée sur une base commerciale presque uniquement sur les côtes de l'Atlantique (Bas St-Laurent, Gaspésie, Iles-de-la-Madeleine). Elle présente dans ces régions de fortes possibilités de complémentarité avec le tourisme. Pêche en haute mer, visites d'entrepôts frigorifiques, etc ... se sont développés pour affermir la complémentarité de ces deux industries où elles existent. Quoiqu'il faille voir dans cette complémentarité la possibilité pour différents exploitants de bateaux de pêche ou d'entrepôts, l'occasion de diversifier leurs opérations et de contribuer à l'émergence d'un "produit touristique" plus global et inséré dans le milieu socio-économique, il ne faut pas négliger les effets que

cela entraîne. La pêche et la transformation manufacturière des produits de la pêche sont des activités économiques saisonnières qui coïncident avec certaines périodes d'affluence touristique et, de ce fait, accroissent la charge de travail possible pour les pêcheurs au cours des périodes de pointe (excursions de pêche) dans modifier l'aspect saisonnier de leurs activités, c'est-à-dire sans restreindre les périodes de chômage au cours de la basse saison.

Secteur secondaire

Qui dit secteur secondaire dit transformation des ressources primaires, dit usines. Il n'y a qu'à observer la plupart des localités et petites villes pour remarquer que très rarement il y a un véritable développement parallèle des secteurs manufacturier et touristique d'agrément. Il y a eu la vague de développement de parcs industriels dans la plupart des villes du Québec, ce qui a contribué à affirmer les choix du milieu en faveur d'industries de transformation de façon plus ou moins concertée. Qu'il s'agisse d'un chapelet de petites entreprises ou de grands complexes d'exploitation, par exemple, bois, aluminium, transformation minière, etc... ils voisinent assez mal avec des centres de plein air. Une petite localité qui vit en fonction de l'exploitation de certaines ressources (minières ou autres) n'offrira en général que des services de base au tourisme d'affaires. De même des villes traditionnellement axées sur la production ou la transformation n'offrent pas l'image idéale d'un centre touristique. Il y aura donc tendance très naturelle à ne voir dans les vil-

les industrielles que des villes de passage ou de tourisme d'affaires et à développer le tourisme davantage en fonction d'une carence du secteur secondaire que comme industrie désirable en elle-même.

A moins de se retrouver dans un très grand centre urbain, tel Montréal, Québec, etc... où tous les secteurs peuvent cohabiter facilement, il y aura une tendance à voir dans le tourisme une industrie qui s'installe là où le secteur manufacturier est absent et qui de ce fait n'entraîne plus la venue d'entreprises manufacturières. De nombreux organismes et municipalités hésitent alors à mettre l'accent sur le développement touristique. Par exemple la ville de Carleton en Gaspésie a vécu un débat important où la population a préféré des investissements créateurs d'emplois jugés plus stables liés à l'exploration des ressources forestières au maintien d'une municipalité d'abord axée sur le tourisme. On voit aussi des entrepreneurs d'établissement à vocation touristique préférer axer le développement de leur entreprise dans l'optique de leurs activités traditionnelles, habituellement florissantes. Ils servent la population résidente ainsi que les touristes d'affaires en offrant par exemple des services d'hôtellerie et de restauration peu représentatifs des caractéristiques locales et régionales sans penser à développer collectivement un "produit" en fonction de clientèles différentes.

Entre les industries touristiques et manufacturières, on observe surtout une relation de dépendance du tourisme par rapport au reste de l'activité économique principalement à cause de la conception que les of-

freurs de prestations touristiques se font d'eux-mêmes. Dans les villes où des industries manufacturières sont bien implantées, les offreurs de prestations touristiques organisent leurs activités afin de répondre aux besoins des clientèles d'affaires locales et de passage.

L'industrie touristique ne prend souvent un véritable sens et s'organise d'une façon concertée que dans le cas de régions ou localités délaissées par d'autres activités économiques. L'exemple de Duparquet en Abitibi est celui d'un ancien centre minier qui maintenant fournit de l'espace de villégiature et récréation. Les caractéristiques physiques du territoire étaient relativement favorables à cette possibilité. Ce fut également le cas de la Côte Gaspésienne qui a souffert d'un recul de l'exploitation et de la transformation de ses ressources de base et connu parallèlement un essor marqué du tourisme avec toutes les conséquences sociales qui ont suivi.

Secteur tertiaire

Le lien direct entre industrie touristique et secteur tertiaire dans son ensemble n'est plus à démontrer. Les composantes directes de l'industrie touristique se retrouvent dans ce secteur, de même la majorité des services commerciaux et financiers sont connexes à l'industrie touristique. Cette affirmation faite, il n'en demeure pas moins qu'il est difficile d'isoler et de décrire les liens d'interdépendance entre activités touristiques et autres services. Le développement du secteur des services

est conditionné par celui des agglomérations urbaines et par l'évolution des modes de vie. A ce titre le tourisme est partie prenante de cette vague qui rend indispensable pour tous l'accès à des services personnels variés, à des activités culturelles et sportives, à des services financiers, etc... Il y a donc complémentarité entre le développement d'établissements touristiques, cette complémentarité mène cependant à une certaine concurrence si l'on pense au tourisme comme objet de consommation parmi tant d'autres.

Le développement du secteur tertiaire dans toutes les régions du Québec sans nul doute à la fois influence et est influencé par le tourisme. En développant chez les individus le goût et l'accès à des activités variées, on les incite à une autre forme d'activité, le tourisme. De même ceux et celles qui ont profité de services variés ailleurs cherchent de plus en plus à les retrouver chez eux. C'est ainsi tant au point de vue qualitatif que quantitatif que s'expriment les effets de l'un sur l'autre. C'est aussi la raison pour laquelle il est difficile de mesurer statistiquement les liens d'interdépendance entre eux. Nous pouvons citer en exemple l'influence qu'exerce l'aménagement d'un centre de villégiature luxueux dans une région rurale. Les boutiques qui auront tendance à se développer dans les alentours du centre de villégiature se caractériseront davantage par leur aspect que par leur nombre. On verra se développer des boutiques de spécialités, des ateliers d'art, etc., en fonction des touristes plutôt qu'un nombre plus grand de commerces visant à satisfaire les besoins des résidents.

Il est important de retenir l'effet d'entraînement suscité par la présence de plusieurs établissements offrant des services de type touristique dans un même environnement. La concentration sur un territoire restreint de plusieurs établissements commerciaux et touristiques multiplie l'attrait de ce territoire pour les visiteurs et à ce titre l'industrie touristique bénéficie et contribue au dynamisme du secteur tertiaire.

3.1.2.2. Ré-allocation des ressources

La problématique quant à l'allocation des ressources en régions rurales se pose surtout en terme de sous-utilisation de leur potentiel. On ne peut cependant parler de sous-utilisation des régions rurales qu'à condition de connaître les ressources et leur potentiel.

Les régions du Québec sont dotées de ressources physiques importantes (sous-sol et sol) et d'une main-d'oeuvre qui, après avoir vécu une importante vague d'exode vers les villes, préfère maintenant assumer de nombreuses périodes de chômage et de non-travail plutôt que de chercher toujours ailleurs sa subsistance. Le capital est beaucoup plus difficile à connaître, comme ressource disponible en régions rurales, à cause de la mobilité du facteur capital et de la traditionnelle prépondérance des capitaux étrangers et extra-régionaux investis dans l'exploitation primaire des ressources. Il existe cependant une petite bourgeoisie financière qui a affirmé sa place principalement dans les petites et moyennes entreprises régionales, en particulier dans le secteur des services.

Les ressources qu'on présente ici comme sous-utilisées, le sont en vertu d'un déséquilibre entre les biens et services que ces ressources permettraient de produire et la production effective.

La théorie économique nous enseigne que la demande pour les ressources productives est une demande dérivée, c'est-à-dire qu'elle dépend de la demande effective pour les biens et services que la ressource peut produire et que la rémunération d'une ressource est en partie fonction de la vente de ces biens et services. Si l'on croyait dans le rôle régulateur des marchés, c'est en terme d'égalisation de la rémunération marginale de chacun des facteurs de production entre industries et régions que l'on parlerait d'allocation optimale des ressources et que l'on aborderait la question de l'allocation des ressources en régions rurales. Soyons plus réaliste. L'utilisation et la rémunération des ressources productives résulte bien davantage d'une foule de raisons qui tiennent de l'organisation de la production, de l'administration des prix et des conditions sociales, culturelles et autres que du mécanisme du marché. Les conditions qui président à la répartition des ressources productives entre plusieurs usages sont habituellement différentes pour les différentes ressources. Nous parlerons donc brièvement de ce qu'il en est par rapport à la ressource première le sol, puis à la main-d'oeuvre, au capital et au savoir-faire.

Sol

L'influence que peut exercer l'industrie touristique sur l'allocation du sol est liée aux exigences des installations touristiques et de la pratique du tourisme qu'elle possède en terme d'espace. Une industrie comme celle du tourisme ne peut se développer sans un minimum de conditions physiques favorables. La beauté des sites, la présence de lacs, rivières, montagnes, le bord de mer, la localisation par rapport aux zones émettrices de touristes, le climat sont tous des éléments qui doivent se combiner favorablement en vue de rendre un territoire propice au tourisme. Il y a parfois coïncidence entre ce qui rend un site tout à fait intéressant à la fois pour le tourisme et pour une autre activité. C'est alors une occasion pour l'industrie touristique qui s'installe de modifier l'allocation de la ressource sol. Une autre occasion, c'est l'aménagement de voies d'accès, routes, services en vue d'assurer l'accessibilité du visiteur éventuel au lieu de tourisme. A cet égard la construction d'aéroports, d'aires de repos en bordure de routes ainsi que l'amélioration du réseau routier contribuent à modifier l'utilisation faite du territoire.

Jusqu'à tout récemment aucune planification ne présidait aux choix d'utilisation du sol pour divers usages si ce n'est le facteur purement monétaire de capacité de payer. Les villégiateurs ont ainsi réussi à s'accaparer la possession des bords de l'eau rendant ainsi inaccessibles pour la population en général lacs et rivières. Les lacs et cours d'eau aux alentours de presque tous les centres urbains sont ainsi tapissés de

chalets privés. Il en est de même pour les hôtels et motels qui se sont installés en bordure des villes et le long des routes éloignant de plus en plus la campagne des centres-villes. Ce premier type d'influence du développement touristique sur l'utilisation du sol demeure difficile à quantifier.

Une seconde influence du développement touristique, c'est l'ensemble des exigences qu'il traîne avec lui et qui implique constructions et aménagements nouveaux. Il n'y a pas de doute que le tourisme est responsable d'une partie importante du réaménagement du réseau routier. Le réseau routier a été construit graduellement en fonction des besoins de transport, puis les nombreux déplacements devenus à la mode il a fallu refaire, élargir, rendre plus droit et sécuritaire de nombreux axes routiers. Il a fallu faire de nouvelles voies d'accès. Dans certains cas c'est minime en terme d'espace, dans d'autres, on coupe à travers champs et l'on modifie allégrement l'usage que l'on faisait du sol. Le plus souvent c'est le territoire agricole qui en souffre.

Une troisième influence du développement touristique sur les usages du sol découle des choix effectués par le gouvernement québécois, de protéger des territoires et d'aménager des sites et équipements pour le loisir de plein air. De vastes espaces sont ainsi consacrés à des activités de type touristique.

Etant donné la superficie du Québec et la faible population qui l'habite, la répartition (exprimée en pourcentage) des différents usages que l'on fait du territoire est peu propice à nous renseigner sur la pertinence de son utilisation. Il apparaît dans l'ensemble que le principal danger que peut exercer l'industrie touristique à ce niveau, c'est de transformer les abords des villes en excroissances urbaines peu intéressantes à la vue et dévoreuses de terres fertiles.

Ce danger est présentement sous contrôle sur les portions de territoire soumises à la loi sur la protection du territoire agricole et devrait être endigué à partir du moment où les municipalités régionales de comté auront terminé leur schéma d'aménagement et prévu l'usage souhaité des différentes zones urbaines.

Main-d'oeuvre

Le taux de chômage élevé dans les régions rurales lié à la main-d'oeuvre déplacée d'autres secteurs d'activité ainsi qu'à l'entrée massive des femmes sur le marché du travail laissent croire en l'existence d'un réservoir important de travailleurs et travailleuses pour les industries susceptibles de se développer. Et l'on croit souvent que la main-d'oeuvre ainsi disponible peut facilement être intégrée aux activités du secteur tertiaire qui se caractérisent par des emplois requérant une faible spécialisation. La reconnaissance de "spécialisation" possible en ce qui concerne la main-d'oeuvre dans l'industrie du tourisme et les établisse-

ments connexes est relativement récente. Les cours de formation professionnelle accessibles aux personnes intéressées à apprendre les métiers du tourisme sont également offerts depuis peu d'années. A part les femmes nouvellement entrées sur le marché du travail, qui possèdent souvent une courte expérience professionnelle et qui désirent s'orienter là où des emplois existent, la main-d'oeuvre sous-utilisée n'est pas principalement disposée et préparée à s'intégrer à l'industrie touristique. Issus du secteur primaire dans la majorité des cas, les nouveaux chômeurs et assistés sociaux sont peu disposés à se recycler dans des métiers du secteur des services, métiers pour lesquels les salaires et les conditions de travail sont peu attrayants.

Il est assez évident compte-tenu de la croissance du nombre des personnes inoccupées et des paiements de transfert versés à des individus dans les régions rurales du Québec que la croissance du secteur tertiaire n'a pas permis de fournir des emplois aux personnes déplacées et que ce sont les jeunes et les femmes qui réintègrent la population active qui ont bénéficié de ces nouveaux emplois créés. L'industrie touristique n'a pas davantage permis l'embauche de la main-d'oeuvre traditionnelle du secteur primaire.

De plus, si on s'attarde aux conditions de travail qui prévalent habituellement dans l'industrie touristique, il n'est pas certain que les emplois créés en hôtellerie, restauration et dans les commerces de détail n'entraînent pas à long terme les mêmes effets sociaux que l'absence de

travail. L'exploitation de certains groupes de travailleurs mal payés, peu syndiqués, peu protégés par des législations sur l'hygiène, la santé, la sécurité semble moins évident au départ comme problème social. La sur-exploitation des travailleurs crée à moyen et à long terme les mêmes effets sociaux négatifs que le sous-emploi de la main-d'oeuvre. Il engendre l'insatisfaction, le désir de faire autre chose, d'aller ailleurs, c'est un facteur important de mobilité sous toutes ses formes.

La faible présence de syndicalisation dans le secteur tertiaire empêche les conditions de travail et de salaire de s'éloigner des minima requis par la loi. Seuls les établissements ou les entreprises de taille importante sont susceptibles d'offrir une protection syndicale quelconque aux travailleurs et encore cette situation est-elle relativement rare? On ose à peine en parler dans le cas des régions rurales où, à part quelques établissements de taille importante, la majorité des entreprises sont petites et dépendantes du marché et de ses fluctuations.

Capital

L'utilisation efficace du capital est un sujet beaucoup plus vaste et difficile à cerner que ne l'est celui de la main-d'oeuvre compte tenu de la très grande mobilité des capitaux et des facilités de transactions dont disposent ses propriétaires et ses utilisateurs. Dans cette sous-section, on se limitera donc à poser le problème de l'utilisation du capital dans l'industrie touristique, c'est-à-dire de son importance et des

difficultés qu'a l'industrie touristique "régionale" à concurrencer les autres secteurs économiques dans l'attrait de capitaux.

On sait que la recherche du profit est le critère principal de choix quant aux investissements et qu'une foule de facteurs plus ou moins "mesurables" nuisent à la répartition maximale des capitaux entre secteurs productifs. Même un planificateur serait souvent impuissant à orienter une telle répartition compte-tenu des définitions à donner à "répartition maximale", "secteurs productifs", etc... La tendance vers la concentration du capital et la production dans l'ensemble de l'économie ne peut que se répercuter sur tous les secteurs économiques.

La situation n'est pas différente dans les régions du Québec où la présence très forte des capitaux étrangers est surtout liée à l'exploitation des ressources naturelles et à leur transformation première,⁵² ce

"⁵²Cette question n'est nullement à démontrer dans le contexte québécois où les principaux produits d'exportation sont des ressources primaires peu transformées et extraites dans les régions périphériques. De plus les extraits suivants nous convaincront de la place qu'occupent les intérêts extra-régionaux dans ces secteurs d'activité:

"Les capitaux anglophones provenant de Montréal et de Toronto s'inscrivent dans le même mouvement d'expansion et continuent le mouvement de spécialisation minière et forestière; près de 80% de l'emploi de la région dépend de ces activités extractives compte-tenu de la graduelle industrialisation des principales matières premières." L'Abitibi-Témiscamingue "Région ressource ou économie sous-développée et dépendante?" Enrique Colombino et Cécile Sabourin, Possibles, Vol. 6, No 2, 1982, p. 31.

"La grande entreprise a été, à une époque, à la base du développement des régions. Ses interventions majeures ont mis en valeur des ressources naturelles: la forêt, les ressources minérales, l'énergie hydraulique. Cette période fut marquée par l'occupation plus massive du territoire et par l'ouverture de nouvelles régions." Le choix des régions, Document de consultation sur le développement des régions, 1983, p. 24.

qui ne contribue nullement au développement touristique dans ces régions. Les capitaux étrangers s'intéressent majoritairement à des projets d'envergure qui dans le domaine touristique s'intègrent à la "grande" industrie du voyage. Le tourisme régional n'y a pas sa place, il doit compter sur les capitaux québécois et régionaux.

Même dans l'attrait des capitaux québécois et régionaux l'industrie touristique n'a pas eu beaucoup de succès. L'image que l'industrie touristique dégage n'est pas empreinte de rentabilité, de stabilité, de productivité. L'industrie touristique n'appartient pas aux secteurs traditionnellement valorisés parce qu'ils utilisent une technologie de pointe à haut rendement.

Ce n'est que récemment et encore de façon très parcimonieuse que les institutions gouvernementales, seules capables d'insuffler une nouvelle façon de voir et d'agir, ont montré une certaine ouverture et appuyé concrètement le développement de l'esprit d'entreprise dans des secteurs traditionnellement qualifiés de non productifs. Les entreprises à vocation touristique de même que l'ensemble du secteur des services personnels ou commerciaux dits non-moteurs sont en général touchés par ces mêmes considérations. L'information est, de plus, très souvent déficiente pour ceux et celles qui projettent des investissements dans ces domaines d'activité sans disposer d'une formation administrative et financière très poussée. Les entrepreneurs sont très souvent davantage attirés vers le secteur des services à cause des caractéristiques de ces activités que de

leur rentabilité. Cependant, étant donné la conjoncture économique difficile des années 1980, il s'impose pour réussir en affaires d'avoir une vision globale du marché auquel on s'intéresse et de la place que l'on peut y occuper, de concevoir et d'effectuer l'organisation financière et administrative requise pour le démarrage d'un projet et de gérer adéquatement l'entreprise mise sur pied. Les personnes intéressées à développer des entreprises touristiques en régions rurales sont, de plus, souvent très éloignées d'une vision d'ensemble du développement d'un produit touristique et sont donc incapables d'exploiter le potentiel rural et de tout mettre en oeuvre pour réussir, incluant l'attrait de capitaux suffisants.

On n'a parlé encore que de rentabilité économique, comme si maximiser l'utilisation du capital voulait dire oublier les facteurs "non-économiques". Il est certain qu'à ce titre les intérêts privés et les intérêts collectifs sont très souvent divergents. On ne demande pas à l'individu dans son choix d'investir d'oublier ses intérêts personnels mais les organismes publics, eux, se doivent d'orienter et de favoriser certains choix, d'investir en fonction des intérêts de la collectivité. Ceci déplace évidemment le débat au niveau de ceux qui font lois, règlements, politiques fiscale et monétaire, politiques d'intervention gouvernementale, etc... Comme on l'a dit, les gouvernements au Québec sont encore peu enclins à traiter véritablement l'activité touristique autrement qu'une industrie qui doit prouver sa rentabilité selon les règles pour avoir droit de cité. Sur ce tableau, l'industrie touristique part avec quelques longueurs de retard.

Savoir-faire

On ne saurait terminer ce chapitre sur la réallocation des ressources sans constater l'impuissance de l'industrie touristique à accaparer pour ses fins une portion plus importante des ressources disponibles, souvent laissées complètement inactives. Ce n'est pas seulement un hasard.

Dans les dictionnaires, on définit le savoir-faire comme l'habileté acquise par l'expérience dans l'exercice d'une fonction ou d'une activité. Nous serions tentés de parler ici de savoir-faire comme d'une habileté à mener à terme des buts ou objectifs par la recherche, l'organisation et la gestion des moyens dont on dispose. Ainsi défini le savoir-faire lié au développement harmonieux du développement touristique est pour le moins déficient. Il est déficient non seulement parce qu'il n'a pas conquis ceux qui ont véritablement les moyens financiers de s'y intéresser mais aussi parce que le tourisme est une activité humaine qui n'a pas trouvé sa véritable place dans la société.

3.1.2.3. Equilibre économique

L'équilibre économique d'une région et l'impact que le tourisme peut avoir sur celui-ci ne se discute pas "théoriquement" sans avoir au préalable une vision claire de ce que la région possède comme potentiel réel et comme moyens de l'exploiter. Le tourisme n'est qu'une des pièces

du casse-tête que représente une économie bien orchestrée. Le tourisme occupe une place non négligeable dans l'activité économique québécoise, tant il occupe pour chacune des régions une place variable en importance, néanmoins une place que l'Etat est porté à vouloir grandissante. Dans toutes les régions du Québec, quoique la question du développement touristique préoccupe un certain nombre d'organismes et de personnes et que des entreprises à vocation touristique surgissent et disparaissent presque continuellement il n'existe pas de véritables énoncés de politiques quant à la place que la population de chaque région voudrait voir le tourisme occuper dans la structure économique régionale.

Il devient cependant urgent que chaque région situe l'industrie touristique par rapport aux autres industries comme source de son développement économique et que les moyens soient ensuite mis en oeuvre pour en assurer le développement souhaité. Il est illusoire de penser que tous les secteurs économiques peuvent se développer partout pour assurer un équilibre économique semblable dans toutes les régions. Des différences de structure économique sont déjà presque inévitables dans des régions au potentiel différent, cependant le potentiel déjà exploité ne doit pas masquer les véritables choix possibles. C'est vrai dans tous les secteurs mais nous retiendrons ici principalement les choix qu'il est possible de faire quant à la place à accorder au développement de l'industrie touristique dans une région rurale au Québec. Les 3 possibilités de choix sont les suivantes:

- une industrie prépondérante qui contribue de façon "motrice" à l'activité économique et dont la vitalité est synonyme de santé économique pour la région.

Ceci suppose l'existence d'industries secondaires permettant de retenir dans les régions les effets d'entraînement de la dépense touristique, sinon cette prépondérance risque de se traduire par une dépendance de la région face au secteur touristique.

- une industrie importante mais participant à l'activité économique dans une proportion plus ou moins égale à plusieurs autres. Cela risque d'entraîner une interdépendance plus grande entre la croissance des différentes industries et une plus faible dépendance du bien-être économique de la région par rapport à l'une ou l'autre industrie.
- une industrie "accessoire" qui n'offre que des services de base pour les visiteurs de passage et la population résidente. Dans ce cas, l'industrie touristique est essentiellement à la remorque des besoins exprimés. Elle n'est ni motrice de l'activité économique d'ensemble ni créatrice d'une dépendance de la région par rapport à l'activité touristique.

Les différentes régions du Québec trouvent graduellement leur place dans cette triologie sans que de véritables choix collectifs aient été faits. L'idée de choisir collectivement le type de développement régional souhaitable en fonction des aspirations de la population résidente et de la mise en valeur du potentiel réel de la région est encore embryonnaire au Québec. Les intervenants régionaux n'ont pas encore appris à définir

et à planifier leur environnement en fonction d'objectifs choisis qui soient autres que ceux traditionnellement véhiculés par ceux qui avaient les moyens financiers d'agir.

3.1.3. Effets sur le niveau des prix

Il n'y a aucun doute que toutes formes de consommation, à cause des choix relativement aux quantités et aux qualités des produits impliqués, exercent une influence sur le niveau des prix. Etant donné que la dépense touristique concerne la consommation de biens et services touristiques, il n'est que légitime qu'elle exerce une influence sur la détermination des prix de ces biens et services. L'on serait tenté de croire que dans les centres touristiques, l'alternance entre l'affluence et l'absence de touristes provoque des variations du niveau des prix qui sont préjudiciables tant aux touristes qu'à la population résidente.

Notons d'abord que lorsqu'on parle de dépense touristique il s'agit dans le contexte des régions rurales du Québec de déplacements en voiture, d'achats de nourriture au restaurant ou à l'épicerie, d'usage de modes d'hébergement variés, incluant bien entendu l'hôtel, le motel, le camping. Il s'agit donc en partie de dépenses semblables à celles que l'on effectuerait chez soi et en partie d'achats de biens différents, peut être un peu plus luxueux qu'à l'habitude.

Il peut aussi s'agir si l'on traite de l'aspect dépenses d'immobilisations dans l'industrie touristique, d'un autre type d'achat qui a des implications différentes en ce qui concerne les prix. Le marché foncier et la spéculation sont alors des domaines à étudier.

Voyons ce qu'il en est de l'effet de la dépense touristique sur les prix à la consommation puis sur les prix fonciers.

3.1.3.1. Biens de consommation

La dépense touristique est pour chaque individu l'expression de son choix de consommer un produit plutôt qu'un autre. Le tourisme est, selon les habitudes actuelles de consommation, un produit qui s'est affirmé comme une composante essentielle du budget d'une certaine partie de la population québécoise. La dépense touristique est également à ce titre en concurrence directe avec des achats variés de produits des secteurs des loisirs et des biens durables.

Basé sur un panier à provisions d'une famille moyenne, deux adultes, deux enfants, l'indice des prix à la consommation évalué présentement par Statistique Canada fournit uniquement des données globales pour l'ensemble du Canada et pour certaines grandes villes canadiennes comme Montréal et Québec. Aucun instrument de mesure spécial n'est prévu pour les régions rurales, mais il y a tout lieu de croire que les tendances sont les mêmes que dans les grands centres urbains, si ce n'est des ajustements

à faire, tout particulièrement, quant à l'importance de chacun des objets de dépenses par rapport à l'ensemble des dépenses de consommation. Il est ainsi probable que l'éloignement par rapport aux centres d'approvisionnement augmente l'importance de la variable transport pour les régions rurales. Il peut en être de même pour d'autres types de consommations malheureusement il n'existe à notre connaissance aucune étude exhaustive des habitudes de consommation en régions rurales.

Malgré les limitations des données sur les indices des prix à la consommation, il est certain que les dix dernières années ont été marquées par des hausses importantes des prix et que certaines composantes sont particulièrement vulnérables à ces hausses. Parmi les grandes catégories de dépenses les transports et les aliments apparaissent comme les secteurs les plus marqués par les hausses récentes de prix.

TABLEAU 112
 TAUX DE VARIATION ANNUEL DES PRIX DES DIFFERENTES*
 COMPOSANTES D'UN PANIER A PROVISION (MONTREAL)

Composantes	(1971 = 100)				1981 = 100	
	1978	1989	1980	1981	1982	Juillet 1983
	%					
Aliments	206,6	234,5	260,2	292,8	316,5	112,2
Habitation	164,1	176,9	192,3	216,0	255,1	120,5
Habillement	148,9	159,5	175,7	187,8	201,9	108,7
Transport	165,4	180,2	202,6	237,7	295,0	125,9
Soins personnels et hygiène	165,5	181,1	201,6	221,9	249,9	117,1
Loisirs, formation et culture	153,2	161,2	175,3	190,5	213,1	116,1
Tabacs et alcool	160,0	171,6	192,8	218,1	268,7	126,1
Ensemble	173,1	188,9	208,4	234,2	270,0	118,1

*Les pondérations utilisées pour calculer les indices sont établies à partir des enquêtes sur les dépenses des familles, (l'enquête de 1978 pour les données de L'IPC. d'avril 1982 et les suivantes).

Source: Prix à la consommation et indices des prix. Statistiques Canada # 62-010 1982, et # 62-001 M, juillet 1983.

Ces variations ne laissent cependant pas présager la cause des hausses de prix. Elles ne disent pas si la consommation de biens et services a contribué à faire augmenter des prix et encore moins si la dépense touristique y est pour quelque chose. Le véritable effet de la dépense touristique ne peut que très difficilement être mesuré précisément. On connaît bien les structures de prix haute saison, basse saison dans les établissements hôteliers ou chez les transporteurs. La demande pour les produits y a visiblement un impact sur le prix. Les indices des prix à la consommation considérés sur une base mensuelle démontraient pour 1981 et

1982 des variations plus fortes durant la période estivale dans le seul cas de l'alimentation, la croissance des prix étant à peu près la même tout au cours de l'année en ce qui concerne l'ensemble des autres prix à la consommation.⁵⁴ Il est cependant à prévoir que le tourisme a un effet sur les prix d'une gamme beaucoup plus importante de produits et que certains d'entre eux voient leurs prix augmenter de façon permanente ou temporaire suite à l'affluence de touristes et de villégiateurs ou à la célébration de fêtes, festivals, etc... La disponibilité de données précises à cet effet est relativement faible, cependant on peut discerner deux groupes de personnes directement touchés par ces hausses. Ces hausses de prix sont évidemment désagréables pour le touriste de passage ou fréquentant sa résidence secondaire qui doit déboursier davantage pour son séjour mais l'effet est beaucoup plus nocif pour le résident dont le coût de la vie varie de façon importante au cours des périodes d'affluence. Comme les données sur l'indice des prix à la consommation ne sont pas disponibles sur une base régionale, une étude particulière sur ce sujet s'impose si l'on veut mieux apprécier le problème.

Dans les régions où l'industrie touristique est particulièrement développée, il se produit habituellement une séparation assez marquée entre les services offerts aux résidents et les services offerts aux touris-

⁵⁴D'après les relevés publiés dans *Statistiques*, Vol. 3, No 1, mars 1983, p. 58. les indices des prix de l'alimentation sur une base mensuelle démontrent pour 1982 des variations passant de 103,4 en janvier à 112,1 en juillet à 108,1 en décembre pour une moyenne annuelle de 107,9. Pour tous les produits de consommation à l'exception de l'alimentation, les indices passaient de 107,1 en janvier à 117,1 en octobre pour une moyenne annuelle de 112,3.

tes. Cette situation est vraisemblablement rare dans le cas des régions rurales qui nous intéressent particulièrement. La Gaspésie n'est cependant pas exempte de ce phénomène qui risque de toucher à brève échéance de nombreux territoires où le tourisme se développe. Les effets sur l'intégration de l'industrie touristique au milieu sont évidemment immédiats, tout particulièrement au niveau social et culturel.

Un sujet qui touche les biens de consommation tout en se distinguant de celui des prix mais qui demeure de première importance pour le touriste et même le résident est l'effet que peut avoir le développement de l'industrie touristique sur la variété et la qualité des produits et services disponibles. On reviendra sur ces considérations très importantes lorsqu'on traitera de la modification du comportement des institutions commerciales ou non commerciales.⁵⁵

Pour compléter notre tour d'horizon au sujet des liens entre développement touristique et prix, nous remarquons qu'à titre individuel aucun entrepreneur ou promoteur de projets n'est réellement concerné par la variation du prix des biens de consommation tant et aussi longtemps que la demande pour son propre produit n'est pas affectée et que la rentabilité de son entreprise n'est pas menacée. Chacun est bien davantage concerné par les prix des biens requis pour la construction d'équipements touristiques, à savoir les matériels, les services professionnels, les meubles,

⁵⁵Aux pages 554 à 559.

les appareils électriques, etc... L'impact qu'une demande subie et soutenue ou occasionnelle peut avoir sur les prix de ces produits et services dépend évidemment de l'existence et de la capacité d'absorption de l'industrie manufacturière locale, régionale et nationale. Les économies locales et régionales sont souvent peu aptes à fournir les biens et services requis pour la construction de développements touristiques d'envergure. Très souvent l'achat des matériaux, des équipements, etc... pour réaliser des investissements de superstructure touristique représente par rapport à l'ensemble des activités des industries de la construction et des biens d'équipements une proportion relativement faible. Cela ne permet pas de savoir dans quelle mesure les pressions de la demande issue des développeurs touristiques sont responsables des variations de prix, si ce n'est peut-être dans certains cas pour des biens et services très spécialisés.

Indice des prix des voyages

On a fait certaines tentatives en vue de construire sur la base des différentes composantes de la dépense touristique, à savoir la nourriture consommée hors de la maison, les tarifs des hôtels et motels, les prix du transport, des services récréatifs, etc... l'indice des prix des voyages. Celui-ci, pas plus que ne le faisait l'indice des prix à la consommation, ne mesure l'impact du développement du tourisme a sur les prix des voyages. On peut cependant supposer que dans la mesure où le développement touristique affecte la composition et les prix des produits et services couramment utilisés par les touristes, l'indice des prix des voyages sera affecté.

L'une des composantes de l'indice des prix à la consommation concerne les aliments achetés au restaurant. L'augmentation de l'indice des prix des aliments achetés au restaurant a été moins rapide depuis 1971 que l'augmentation de l'indice des prix des aliments achetés au magasin.⁵⁶

Une étude axée sur les régions rurales, telle que la nôtre rend encore une fois particulièrement difficile l'utilisation d'un tel indice global pour l'ensemble du pays car la préparation de l'indice des prix des voyages est encore soumise à de nombreuses contraintes à cause de la difficulté d'identifier les composantes des voyages, qui varient entre les différentes régions. Il est évident que selon les régions, l'importance de chacune des composantes du voyage varie, par exemple l'hébergement, la restauration, les activités culturelles et sportives, etc... et modifie les résultats obtenus.

3.1.3.2. Marché foncier

L'industrie touristique exerce au même titre que toute autre forme d'urbanisation qui demande pour se développer d'occuper de l'espace un impact sur les prix des terrains. Dans les régions où la villégiature et le

⁵⁶Voici quelques données sur l'indice des prix des aliments.

	Juil, 1983 (1981=100)	Déc. 1982 (1971=100)	Déc. 1981 (1971=100)
Aliments achetés au restaurant	111	304,2	287,3
Aliments achetés au magasin	112,7	316,5	303,8

L'indice des prix à la consommation - Statistiques Canada # 62-001 M.,
Décembre 1982, Décembre 1982, et Juillet 1983.

développement d'installations commerciales pour le tourisme ont entraîné une occupation de l'espace et permis une diversification des usages possibles du sol, il s'est produit une certaine spéculation. Cette situation n'a été remarquée et n'a donné lieu à des effets correcteurs que lorsque le nombre de transactions mettant en danger l'espace agricole et l'aliénation des terres à des étrangers sont devenus évidents.

L'ampleur de ce phénomène est difficilement dissociable de celui de l'urbanisation et de ce fait touche en premier lieu les abords des villes où il y a concentration de population. Plus il y a un nombre important d'usages possibles pour un site et plus le nombre des acheteurs qui sont susceptibles d'en tirer profit est important, plus la spéculation est à craindre. La situation dans les régions rurales est présentement en voie d'être règlementée beaucoup plus sévèrement compte-tenu de la préparation de schémas d'aménagement par toutes les municipalités régionales de comtés. Celles-ci vont décider du zonage de l'ensemble de leur territoire restreignant ainsi en partie la spéculation foncière, car en limitant selon les besoins les zones accessibles à certains types de développement, on les protège du même coup des pressions exercées par d'autres types d'acheteurs éventuels. Il semble que cette politique jumelée à la loi sur la protection du territoire agricole devrait permettre d'enrayer une partie du fléau que représente la spéculation foncière. Nous ne pouvons cependant pas accuser l'industrie touristique d'en être le principal instigateur si ce n'est dans des cas biens précis de développement de projets d'envergure.

En effet, il est impossible d'ignorer l'effet exercé sur l'environnement immédiat par la construction ou l'aménagement d'installations touristiques d'envergure. La valeur monétaire des terrains et sites environnants s'accroît nécessairement avec l'arrivée d'un nouveau voisin prestigieux. Cette situation n'est pas habituellement pour déplaire aux résidents qui voient la valeur de leur propriété s'accroître. Elle peut cependant modifier de façon importante le type et le nombre de transactions immobilières dont l'effet à long terme est difficilement prévisible.

On peut au Québec, penser à quelques cas où le développement de l'industrie touristique a modifié la vocation d'une localité ou d'une région et fait hausser les prix des propriétés. La région de Charlevoix, celle du Mont-Ste-Marie, l'Estérel sont quelques exemples parmi d'autres de ce phénomène que les régions rurales du Québec ont encore peu connu à cause de la faible présence d'installations d'envergure chez elles.

3.1.3 Le tourisme peut-il être une solution aux problèmes économiques régionaux?

Le tourisme a pendant quelques années été considéré comme une solution "quasi-miracle" aux disparités régionales et aux problèmes des pays défavorisés. " ... , il est bon de rappeler que l'assertion classique suivant laquelle le tourisme est la panacée aux maux économiques relève plus

du slogan que de l'analyse économique."⁵⁷ Plusieurs raisons militent en faveur de cette opinion répandue. De par sa nature, l'industrie touristique comporte des avantages apparents à savoir une propension

- à susciter lors de sa mise en place la création d'emplois (en très grande proportion "peu spécialisés") et de revenus (sous forme de rémunération pour les travailleurs);
- à entraîner des investissements dans des entreprises où l'implantation est considérée comme relativement facile (technologie peu complexe, délais d'implantation courts, etc.).

Les avantages sont cependant en partie et parfois totalement compensés par les limitations inhérentes aux caractéristiques de l'industrie elle-même et à la structure industrielle des régions ou pays où elle s'implante. "En définitive la valeur économique du tourisme est largement fonction de la structure même de l'économie locale".⁵⁸ Le rôle que joue le tourisme comme facteur de développement régional est dans la majorité des cas beaucoup plus global que ce que les retombées économiques directes laissent présager et le solde réel peut être négatif ou positif selon le contexte économique et social. Cette section traite de certains facteurs positifs (avantages) et négatifs (limitations) en ce qui concerne le rôle de l'industrie touristique dans la réduction des disparités régionales au Québec.

⁵⁷"Impact du tourisme au Québec" par Jacques Demers publié dans Le Tourisme, Aspects théoriques et pratiques au Québec, Sodilis, 1982, p. 126.

⁵⁸Idem., p. 127.

3.1.4.1. Avantages

Moteur de l'activité économique

Pour être un moteur de l'activité économique, une industrie doit engendrer non seulement des emplois et revenus directs mais aussi des emplois et revenus indirects. On a vu⁵⁹ qu'il est difficile de mesurer précisément les effets économiques indirects mais qu'il existe à coup sûr un effet multiplicateur. L'effet multiplicateur au niveau de l'activité économique était de 1,24 pour l'ensemble du Québec en 1976 alors que le multiplicateur d'emploi était de 1,59. Ces données reflètent les effets globaux sans nous informer de la situation au niveau régional.

La présence d'activités touristiques sur l'ensemble du territoire québécois nous assure que les régions rurales bénéficient d'environ 38% de la dépense touristique autonome.⁶⁰ Elle n'a cependant pas les effets d'entraînement sur l'économie de ces régions auxquelles celles-ci sont en droit de prétendre. Voyons à quelles conditions l'effet moteur de l'industrie touristique peut permettre à une région rurale d'accéder à un développement harmonieux.

Une région ne peut bénéficier d'effets d'entraînement de la dépen-

⁵⁹Se référer aux pages 435 à 453.

⁶⁰Se référer aux tableaux 73 et 74, pages 247 et 248.

se touristique initiale qu'à condition de posséder des entreprises capables d'approvisionner les établissements bénéficiaires de la dépense touristique. Reprenons à titre indicatif le partage de la dépense touristique entre les différentes composantes, (Tableau 94) et apprécions comment les secteurs concernés à savoir le commerce, le transport, les services, l'hôtellerie et la restauration réussissent à transmettre à l'intérieur des régions rurales les effets secondaires de cette dépense initiale.

On a vu⁶¹ que ces industries sont celles qui permettent la création du plus grand nombre d'emplois liés au tourisme. Trois d'entre elles par succroît permettent ainsi la création d'emplois "directs" dans une proportion écrasante, le tourisme ne créant ainsi presque aucun emploi indirect dans l'hôtellerie et la restauration, et très peu dans le domaine des transports et des services. Dans le commerce de détail, les emplois directs générés par la dépense touristique (3,6%) sont faibles par rapport à tous les emplois générés. Le commerce de détail et la fabrication des principaux biens manufacturés vendus représentent donc les principaux éléments moteurs de dépense touristique. En utilisant toujours à titre indicatif la répartition retenue pour l'étude sur la Situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise, le pétrole, les aliments et boissons de même que les articles divers dominent la liste d'achats des touristes. Le pétrole constitue sans nul doute un produit d'importation pour les régions rurales. Pour ce qui est des aliments et boissons et des ar-

⁶¹Se référer aux tableaux 95 et 97, pages 438 et 442.

articles divers, on ne peut que retenir que le secteur secondaire (transformation et fabrication) est très peu développé dans les régions rurales, tout particulièrement celles que l'on a traditionnellement qualifiées de régions-ressources. A ceux-ci s'ajoutent tous les achats susceptibles d'être faits pour approvisionner les autres entreprises bénéficiant de la dépense touristique. Les régions rurales du Québec sont en majorité mal pourvues en ce qui a trait à ces industries d'approvisionnement et aux ressources de base du tourisme si ce n'est dans certains cas celles de l'alimentation. Et encore à ce chapitre l'auto-suffisance est très loin d'être acquise surtout en ce qui concerne les fruits, les légumes, le boeuf, les oeufs et les céréales fourragères.⁶²

L'effet bénéfique au niveau de la création d'emplois requiert également que l'on trouve sur place la main-d'oeuvre requise et qu'on lui fournisse des conditions d'emploi suffisamment intéressantes pour assurer à la fois la survie des emplois et une mobilité réduite de la main-d'oeuvre dans ce secteur. Les conditions d'emploi et de travail dans l'hôtellerie et la restauration sont peu propices à assurer des effets bénéfiques réels à long terme. C'est davantage le cas lorsqu'on note que les emplois habituellement créés et offerts à la population locale sont peu spécialisés, souvent sur une base saisonnière ou à temps partiel. Il n'en est pas autrement du commerce de détail où les emplois générés par la dépense tou-

⁶²En 1977, les degrés d'auto-approvisionnement étaient de 1 pour les fruits, 46,5%, 51,6%, 41,8% pour les légumes de différents 18,3% pour le boeuf, 65,8% pour les oeufs et 35,4% pour les céréales selon Bâtir le Québec, 1979.

ristique risquent fort d'être des emplois occasionnels visant à satisfaire les besoins en périodes de pointe.

En somme, on peut pressentir qu'il existe des conditions essentielles pour que l'industrie touristique exerce un effet moteur sur l'économie d'une région. Elle doit occuper une place prépondérante ou peut-être dépasser le seuil indispensable pour inciter les entreprises en biens et services d'approvisionnement à se développer sur place sinon les entrées de fonds ne font que transiter laissant une portion minime de l'activité économique en salaires. Le tableau 100 (p. 451) fournit quelques ordres de grandeur quant à la part de la valeur de la production dans différents secteurs qui est distribué en salaires.

Facilité d'implantation

Tout au cours de la deuxième moitié du 20^{ième} siècle on a vu pousser de multiples îlots de développement touristique dans des régions ou pays où les caractéristiques naturelles du territoire s'y prêtaient et où la totale dépendance des populations résidentes n'entravait en rien l'application de décisions venues d'ailleurs. Nous parlons des pays en voie de développement où semble plus évident la mise en place de projets touristiques planifiés en fonction des besoins étrangers, de ces territoires jugés aptes à accueillir des aménagements touristiques développés à cause des conditions climatiques et de la présence d'une main d'oeuvre à bon marché. On peut parler de réussite lorsqu'on parle de ces projets touris-

tiques et dans bien des cas, avec raison, si l'on ne considère que les aspects financiers. Ces succès apparents ou réels ont vite donné le ton à l'opinion répandue voulant que le tourisme peut facilement combler un vide partout où l'activité économique est jugée insuffisante. Ce comportement s'est transmis à de nombreux organismes régionaux au Québec qui ont élaboré des projets, développé des ambitions qui, quoique légitimes, ne sont pas nécessairement aussi bénéfiques pour l'ensemble de la région et de ses résidents que les premiers estimés le laissaient croire.

Ces considérations établies, il est vrai que si l'on compare l'industrie touristique à de nombreuses autres, celle-ci possède une facilité d'implantation assez remarquable. Une fois les conditions naturelles de base présentes, les composantes principales de l'industrie touristique dans une région, à savoir les établissements hôteliers, les restaurants, les services de transport et de divertissements:

- Peuvent être physiquement construits dans des délais raisonnables qui n'obligent pas les promoteurs à supporter des investissements et des frais pendant de longues périodes de temps avant qu'ils n'entrent en opération.
- Utilisent pour leur fonctionnement une main-d'oeuvre relativement peu spécialisée et qu'il est relativement facile de spécialiser, au besoin, dans des délais raisonnables et à peu de frais.
- Utilisent une technologie relativement accessible et qui, quoiqu'en constante évolution, n'exige pas d'être de la dernière génération pour

être adéquate. En milieux ruraux tout particulièrement, de nombreux établissements fonctionnent de façon tout à fait artisanale.

- Se caractérisent par un rapport capital - main-d'oeuvre jugé relativement faible à priori.
- Possèdent déjà (du moins pour certaines composantes) une clientèle sur place qui utilise une proportion plus ou moins grande des services offerts. En termes économiques on dirait qu'il existe une "demande".
- Représentent un complément à d'autres services ou activités dispensés pour la population résidente, par exemple loisirs sportifs, culturels, divertissements variés, expositions, rencontres d'affaires, etc... Il y a osmose importante entre les besoins et les services offerts aux résidents et aux visiteurs sur un territoire quelconque.

Comme on le voit l'industrie touristique est caractérisée par une certaine facilité d'implantation. Celle-ci ne manque cependant pas de masquer les limitations inhérentes auxquelles elle est soumise et qui tendent à entraîner une sous-estimation des difficultés d'organisation et de fonctionnement d'entreprises à vocation touristique.

3.1.4.2 Limitations

Aspect saisonnier et cyclique

La plupart des données disponibles au sujet du tourisme québécois révèlent une tendance relativement plus marquée à voyager au cours de la

saison estivale lorsqu'il s'agit de voyages d'agrément. On ne peut s'empêcher cependant de noter une augmentation importante de la proportion des voyages effectués au cours des autres périodes de l'année. Ces affirmations tendent à se vérifier, qu'il s'agisse des voyages effectués par les Québécois ou des voyages effectués au Québec.

Les données sur les voyages effectués par les Québécois ainsi que les voyages effectués au Québec sont disponibles à partir de "l'Enquête sur les voyages des Canadiens"⁶³ et des statistiques sur les voyages internationaux publiées dans Voyages entre le Canada et les autres pays.⁶⁴

Les tableaux 113 et 114 donnent une idée de la répartition saisonnière des voyages des Québécois et au Québec. Si l'on compare ces données à celles dont on dispose pour les voyages de vacances des Canadiens et des Québécois au cours de la décennie 1970, on remarque une nette amélioration dans la répartition saisonnière des voyages puisque pour l'année 1977, les données officielles révélaient que 75% des voyages de vacances des Québécois et des Canadiens au Québec étaient effectués au cours de la saison estivale alors que 7,4% l'étaient au cours de l'hiver.⁶⁵ Il faut noter que ces données sont tirées d'une étude qui ne porte que sur les voyages

⁶³Les résultats de cette enquête sont publiés dans le EVC Bulletin de recherche de l'Office de tourisme du Canada.

⁶⁴Publication # 66-001 de Statistique Canada.

⁶⁵Les conférences socio-économiques, Le tourisme - Perspectives de relance, Québec, 1979, p. 38

de vacances, excluant donc tous les déplacements que les répondants ne considèrent pas comme des voyages de vacances importants.

Les données plus récentes tirées de l'"Enquête sur les voyages Canadiens" qui tient compte de tous les types de voyages montrent une préférence pour le troisième trimestre alors que les autres trimestres recueillent respectivement environ 20% des voyages annuels (tableau 113).

Quoique ces données confirment une amélioration marquée toute à l'avantage des offreurs du produit touristique, il faut noter qu'il y a un certain transfert de type de clientèle au cours de l'année (tableau 114). Le touriste d'affaires ne demande pas nécessairement les mêmes services que le touriste d'agrément. L'évolution des marchés oblige donc les offreurs du produit touristique à s'adapter à un marché qui se transforme sur une base saisonnière.

TABLEAU 113
 REPARTITION SAISONNIERE DES VOYAGES AU QUEBEC
 ET DES VOYAGES DES QUEBECOIS
 AU COURS DES 1er, 2ième, 3ième ET 4ième TRIMESTRES

	Québécois ¹				Tous les voyages des Canadiens				Etrangers** ² 1981			
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV
Au Québec*												
- 1980	20,4	21,4	35,6	22,6	20,5	21,6	35,6	22,3	10,8	25,8	45,3	18,1
- 1982	24,6	20,2	35,0	20,2								
Au Canada*												
- 1980	20,8	21,5	35,6	22,1								
- 1982	22,8	18,9	42,1	16,2								
Ailleurs dans le monde*												
- 1981	18,0	24,4	41,3	16,3								
- 1982	19,2	23,7	44,3	12,9								

*L'ensemble de l'année représente 100%.

**Les données portant sur les entrées et sorties internationales se rapportent aux mouvements aux postes frontières. Elles ne sont qu'une indication en matière de destination pour le Québec.

Source: ¹Enquête asur les voyages des canadiens
²Voyages entre le Canada et les autres pays - Statistiques
 Canada # 66-001.

TABLEAU 114
 REPARTITION SAISONNIERE DES VOYAGES
 (DE 24 HEURES ET PLUS) DES QUEBECOIS SELON LE BUT, 1982

	1° tr.	2° tr.	3° tr.	4° tr.
Voyages au Québec (1982) Des Québécois (1 nuit +)	21,4	20,7	39,0	18,9
Affaires	26,0	27,8	28,5	17,7
Visite de parents et amis	20,2	20,5	33,0	26,3
Agrément	21,7	19,4	46,7	12,2
Personnel	20,7	22,4	34,0	22,9

Source: Enquête sur les voyages des Canadiens - données non publiées.

Le caractère "cyclique" de l'industrie touristique prend différentes formes selon que l'on parle de voyages d'agrément ou de voyages d'affaires. Les saisons sont l'un des cycles importants, les mois et les semaines en sont d'autres, dont l'importance est de plus en plus reconnue. Les structures tarifaires démontrent bien que les principales entreprises à vocation touristique ont reconnu la nécessité d'offrir des tarifs avantageux en basse période, qu'il s'agisse des compagnies de transport avec des réductions en début de semaine, des hôtels de villégiature (et de congrès) avec leurs prix spéciaux pour les week-ends, etc...

Les problèmes qui découlent directement de l'aspect cyclique de la demande touristique sont liés aux coûts élevés de la superstructure touristique et à la rentabilisation difficile d'entreprises commerciales qui ne peuvent être exploitées de façon suivie dans le temps. On n'a qu'à

remarquer le pourcentage d'établissements qui n'offrent leurs services que de façon saisonnière pour déjà comprendre que les rentrées de fonds en haute saison doivent supporter tous les frais encourus. La brochure "Hébergement Québec", 1981 dénombre 262 établissements saisonniers sur un total de 1 889 établissements (excluant ceux des villes de Montréal et Québec) soit près de 14%. Il faut cependant noter que les établissements saisonniers sont très inégalement répartis sur le territoire. Par exemple sur 41 établissements situés à Percé et dans les environs immédiats, 37 opèrent sur une base saisonnière.

L'aspect saisonnier et cyclique des voyages se traduit évidemment par des taux d'occupation variables au cours de l'année. Le Bureau de la Statistique du Québec a commencé depuis juin 1983 à recueillir des données sur la fréquentation des établissements hôteliers dans les régions touristiques du Québec. Les moyennes recueillies pour juin et juillet 1983 s'élèvent à 51% et 60% d'occupation des chambres avec des variations assez

fortes selon les régions touristiques.⁶⁶ Les taux d'occupation sont relativement faibles l'été et encore davantage dans les régions rurales. Rien ne laisse supposer que celles-ci ne seront pas affectées encore plus durement par les contraintes saisonnières et "cycliques".

Quoique les voyages d'affaires soient moins affectés par les conditions climatiques, toute activité touristique liée à la pratique d'activités de plein-air subit des contraintes climatiques importantes. A moins de réussir à diversifier selon les saisons les activités accessibles dans une base de plein-air, chez un pourvoyeur ou le long d'un circuit de visi-

⁶⁶Selon l'Enquête sur l'hébergement commercial au Québec me le BSQ; les taux d'occupation étaient:

Régions touristiques	Taux d'occupation	
	Juin	Juillet
Région de Montréal	65%	62%
Région de Québec	62%	73%
Région des Laurentides	33%	51%
Région de la Gaspésie	36%	64%
Région du Richelieu Rive-Sud	55%	65%
Région de l'Estrie	43%	59%
Région du Centre du Québec	51%	55%
Région du Bas St-Laurent	39%	65%
Région du Saguenay/Lac St-Jean	47%	57%
Région de l'Outaouais	49%	50%
Région de Beauce-Appalaches	34%	52%
Région de Charlevoix	40%	82%
Région de l'Abitibi-Témiscamingue	45%	39%
Région de Manicouagan	48%	56%
Région de Lanaudière	39%	42%
Région de Minganie	54%	40%
Région du Nouveau-Québec	45%	27%
Région des Îles-de-la-Madeleine	67%	89%
Ensemble du Québec	51%	60%

tes, la saison et le climat resteront les principaux déterminants du volume des affaires dans plusieurs types d'établissements. La visite de parents et amis est également un phénomène cyclique dépendant surtout des congés fériés et des vacances annuelles.

Disponibilité des ressources

Comme pour toute industrie, les ressources naturelles, les capitaux, la main-d'oeuvre et la gestion compétente sont les intrants essentiels pour l'industrie touristique.

Les ressources naturelles d'une région exercent une influence considérable sur son "potentiel" de développement touristique. Et là, du rêve à la réalité il y a parfois tout un monde. De cette première phrase du chapitre portant sur le tourisme dans Bâtir le Québec "De tous les secteurs reliés aux ressources naturelles et aux avantages comparatifs du Québec le tourisme se situe au nombre de ceux qui offrent les meilleures possibilités de développement de l'économie à moyen et à court terme"⁶⁷ au constat d'échec énoncé trois ans plus tard sous cette forme

"Pourtant le Québec possède plusieurs atouts touristiques, en particulier sa différence culturelle et linguistique, qui le démarque nettement du reste de l'Amérique du Nord. Ces attraits ne sauraient cependant produire par eux-mêmes les résultats désirés s'ils ne sont supportés par une or-

³⁶Bâtir le Québec, Enoncé de politique économique, 1979, p.

ganisation touristique véritablement efficace" et "Les Québécois eux-mêmes ne sont donc pas très attirés par le Québec en tant que destination touristique"⁶⁸

il y a certainement matière à réflexion. Jamais on ne remet en cause cependant notre ressource de base en ce qui concerne le tourisme. Le gouvernement québécois y voit un potentiel très grand, les divers intervenants régionaux emboîtent le pas. On ne se questionne pas véritablement sur la contribution que l'industrie touristique peut et doit apporter au développement économique d'une région compte tenu de son potentiel initial.

Les capitaux représentent le moyen concret de développer un potentiel existant. Lorsqu'on parle d'organisation ou de planification, c'est principalement d'aide à l'investissement dont il est question. On prend pour acquis que les capitaux vont naturellement amener le développement et toutes les retombées économiques désirées. Pourtant le développement repose sur une utilisation harmonieuse de l'ensemble des ressources dans la poursuite des objectifs identifiés. Ce n'est que récemment que l'on se préoccupe des autres ressources essentielles au développement touristique par exemple de la gestion quant aux petits établissements à vocation touristique. Ce problème a été soulevé lors de la conférence sectorielle sur le tourisme, comme l'a été l'insuffisance de main-d'oeuvre compétente dans les régions rurales. Quoique la réserve de main-d'oeuvre sous-employée

⁶⁸Le virage technologique, programme d'action économique 1982-1986, p. 175.

soit habituellement importante en régions rurales, l'accès à la formation professionnelle est un phénomène récent et sporadique, c'est-à-dire que des cours sont organisés lorsque des besoins sont clairement identifiés. La Commission de formation professionnelle du Québec ainsi que les centres de main-d'oeuvre du Canada sont les principaux maîtres d'oeuvre dans ce domaine, en plus des écoles spécialisées situées à Montréal, Québec et Trois-Rivières. De plus l'aspect saisonnier du travail ainsi que l'image peu favorable des métiers liés aux services touristiques ne sont pas des caractéristiques qui rehaussent leur attrait pour la main-d'oeuvre potentielle. Le taux de mobilité dans l'emploi lié au tourisme fait foi de ces affirmations.

Au niveau des gestionnaires, certaine aide est maintenant offerte en vue d'apporter la consultation nécessaire aux petits et moyens établissements qui ont particulièrement besoin d'une gestion efficace pour assurer leur rentabilité. La gestion des équipements et du personnel n'est habituellement pas la compétence première des propriétaires de petits ou moyens établissements à vocation touristique qui s'appuient davantage sur leur expérience du milieu et des services qu'ils offrent et modifient peu leur approche pour attirer de nouvelles clientèles, adapter leurs services et rationaliser leurs équipements.

3.1.4.3. Conclusion

Si l'on met en parallèle les caractéristiques économiques et so-

ciales et touristiques, on remarque que c'est à certaines conditions que l'industrie touristique peut être une solution à certains problèmes économiques régionaux, dans certains cas en résolvant des problèmes "conjoncturels", dans d'autres cas en favorisant l'implantation d'une base économique stable. Ce sont cependant deux façons complètement différentes pour le tourisme de diminuer des problèmes économiques régionaux, deux façons qui ne sont pas étrangères à l'ensemble des politiques de développement des régions et qui résultent de choix de la part des intervenants. Rappelons que le Québec est encore dépourvu de véritables politiques du tourisme et du développement de l'industrie touristique. Il n'est pas davantage pourvu de véritable politique de développement régional quoique la question soit vivement à l'honneur suite aux récents découpages régionaux et à la consultation sur le choix des régions. En somme, nul ne conteste que l'industrie touristique ne peut contribuer au développement d'une région que dans la mesure où des choix rationnels déterminent les orientations du développement en fonction du potentiel et des besoins du milieu. Ce potentiel et ces besoins s'expriment:

- Par la dotation en ressources de base, c'est-à-dire des caractéristiques du territoire qui offrent un attrait, une superstructure touristique adéquate, de la main-d'oeuvre disponible. Certaines de ces ressources existent ou n'existent pas dans l'état requis pour le type de développement souhaité. D'autres peuvent être mises en place ou rendues disponibles si les moyens nécessaires pour le réaliser existent.
- Par une base industrielle qui permet à l'industrie touristique de sus-

citer une activité économique accrue dans le milieu. Une industrie touristique qui doit s'approvisionner dans une proportion excessive hors de son milieu d'implantation n'apporte à ce milieu que peu d'effets d'entraînement économiques. Les bénéfices sociaux et culturels pour la population résidente devraient alors motiver en premier lieu le développement d'une telle industrie.

- Par la capacité de développer le marché que l'on convoite c'est-à-dire d'attirer sur place le nombre et le type de touristes qui permettent de rentabiliser la superstructure que l'on propose d'implanter. Il y a souvent peu de réalisme dans les rêves et projets exprimés sur papier par des intervenants désireux de développer leur industrie locale et régionale et l'attrait réel que suscitent ces projets pour des visiteurs éventuels. L'industrie touristique se nourrit de la satisfaction des utilisateurs. Il n'y a pas qu'à faire des promesses d'hospitalité, de sites pittoresques et d'expérience inoubliable, il faut "livrer la marchandise".
- Par la capacité de l'industrie d'offrir un produit spécialisé offrant les services de qualité répondant aux attentes de la clientèle mais aussi adaptable aux changements liés aux fluctuations cycliques du nombre, du type et des goûts des touristes, des saisons et de la conjoncture économique et sociale. Il vaut mieux faire des choix, ne développer pour le tourisme que les services pour lesquels on a un véritable avantage, étant bien conscient des limitations et des retombées réelles de ce marché.

Développer une industrie touristique rentable qui offre des servi-

ces au-delà des besoins minima suscités par l'activité économique globale demeure dans plusieurs régions rurales un défi. Le relever avec succès nécessite une bonne connaissance du potentiel et des besoins du milieu et le développement de multiples interrelations entre les industries intimement liées aux activités purement touristiques, notamment dans les domaines culturels, récréatifs, sportifs et commerciaux.

3.2 AU NIVEAU SOCIO-CULTUREL

Les années qui s'écoulent sont fortement marquées par l'importance de produire, d'exploiter des ressources, de vendre. C'est donc en termes monétaires que l'on mesure la performance d'une industrie et l'on risque trop souvent de limiter toute analyse à cette seule dimension. Quoique la rareté des données limite l'analyse plus globale du développement du tourisme et de ses effets sur la société et sur les individus, ce chapitre met en lumière comment l'industrie du tourisme, dans son développement et selon ses modalités de fonctionnement influence la société dans ses dimensions culturelles et sociales. Les effets socio-culturels du tourisme sont traités tant au niveau des individus qu'au niveau de la société.

3.2.1. Effets perçus au niveau des individus

Il est évidemment impossible de dissocier complètement l'effet du tourisme, élément nouveau et perturbateur, des autres facteurs qui agissent sur un milieu donné. Les mass média par leur information, leur pu-

blicité et leurs programmes transmettent évidemment une foule d'influences culturelles auxquelles s'ajoutent les effets liés à la présence même des touristes.

Le tourisme représente cependant une pénétration plus directe et concrète au niveau des rapports humains. Les contacts immédiats qu'il entraîne risquent de provoquer des réactions de types variés, parfois très importantes. Il est évident que les effets dépendent des caractéristiques du tourisme pratiqué dans les régions rurales. Avant d'entreprendre leur survol, il est bon de noter que ces effets socio-culturels que l'on n'hésite pas à admettre comme très importants lorsqu'il s'agit de tourisme à l'intérieur de sociétés dites beaucoup moins développées, selon les critères des pays industrialisés occidentaux, sont trop facilement rejetés d'un revers de main lorsque les différences culturelles entre visiteurs et visités sont moins évidentes. Les réactions aux contacts entre touristes et résidents ainsi qu'aux développements d'équipements n'en sont pas moins présentes et perceptibles.

3.2.1.1 Réactions à la venue des touristes

Une foule de raisons influencent les réactions des résidents des régions rurales au contact des touristes, qu'il s'agisse de la transformation de leur style de vie ou de leur accueil. Dans une étude dont le but était de recueillir le point de vue des intervenants touristiques, on a noté "deux vécus fort différents" en ce qui concerne l'hospitalité au Québec.

"En premier lieu, dans les régions où le flux touristique est considérable, il y aura toujours une partie de la population qui sera réfractaire au tourisme.

En second lieu, dans les régions où le tourisme n'est encore qu'au stade embryonnaire, on observe une faible conscientisation de la population locale face aux bienfaits de cette nouvelle industrie et à la nécessité d'améliorer l'accueil."⁶⁹

On peut dissocier trois types principaux de touristes dans un milieu "rural", à savoir:

- les touristes de passage ne séjournant au plus que quelques jours;
- les touristes fréquentant régulièrement une résidence secondaire;
- les parents et amis qui visitent plus ou moins régulièrement la même région.

Il est évident qu'à chaque type de touriste et à chaque milieu d'accueil correspondent de bien différentes relations interpersonnelles. En effet, selon les principales caractéristiques des visiteurs et du séjour se développe une gamme particulière de relations interpersonnelles entre touristes et résidents. Certaines de ces caractéristiques se rapportent aux individus eux-mêmes et à leur type de séjour:

⁶⁹"Le point de vue des intervenants" de Lynda Johnson et Jacques Luneau, publié dans Téoros, vol. 1 no. 1, février 1982.

- La distance culturelle entre touristes et résidents; il s'agit des différences de style de vie, d'habitudes, de goûts, etc... liés à l'environnement, aux moeurs, aux disponibilités, etc...
- La distance économique entre touristes et résidents, c'est-à-dire les comportements plus ou moins différents en matière de consommation. Les différences de comportement à ce niveau sont habituellement accentuées lorsqu'on compare des personnes vivant une situation inhabituelle, telle des vacances, avec des personnes vivant leur quotidien.
- Le lieu d'hébergement des voyageurs. Selon que les visiteurs sont hébergés dans des établissements publics, par des résidents, des parents, des amis ou chez l'habitant dans le cadre de certains programmes, l'environnement immédiat des résidents est plus ou moins perturbé.
- La durée moyenne des séjours des touristes. Cette durée peut, selon le type de séjour et d'environnement, entraîner pour le visiteur des contacts plus ou moins approfondis avec le milieu d'accueil et provoquer des réactions ayant des aspects négatifs et des aspects positifs.
- Le type de relations sociales entre les touristes et les résidents. Des contacts qui se limitent aux transactions commerciales n'auront évidemment pas le même impact que des rencontres fréquentes ou des conversations prolongées au bord du lac ou au bar.

On peut aussi songer à la place que prennent les touristes dans un milieu, à leur importance comme nombre par rapport à la population, comme groupe "organisé" ou à leur "originalité" (dans le sens de leur éloigne-

ment culturel).

Le type d'industrie touristique qui se développe dans une région ou dans une localité prédéterminée détermine évidemment le portrait des touristes et des interrelations entre touristes et résidents.

Un tourisme de masse axé sur l'attrait du plus grand nombre entraîne une densité que plusieurs résidents supportent en période de pointe dans le seul but de profiter de l'apport économique, ce, habituellement en se créant un milieu de vie en retrait du centre proprement touristique. Les centres de villégiature des Laurentides et le centre-ville de Percé en sont des images éloquentes. Dans une étude⁷⁰ effectuée par Marc Laplante au sujet de l'hospitalité au Québec,

"par rapport à la valeur d'indice 2,31 pour l'ensemble du Québec qui (nous) sert de référence, la région de Québec apparaît clairement moins hospitalière, suivie de la région Est, les deux territoires sont les plus visités par les touristes. En comparaison, les gens du coeur du Québec semblent très hospitaliers."⁷¹

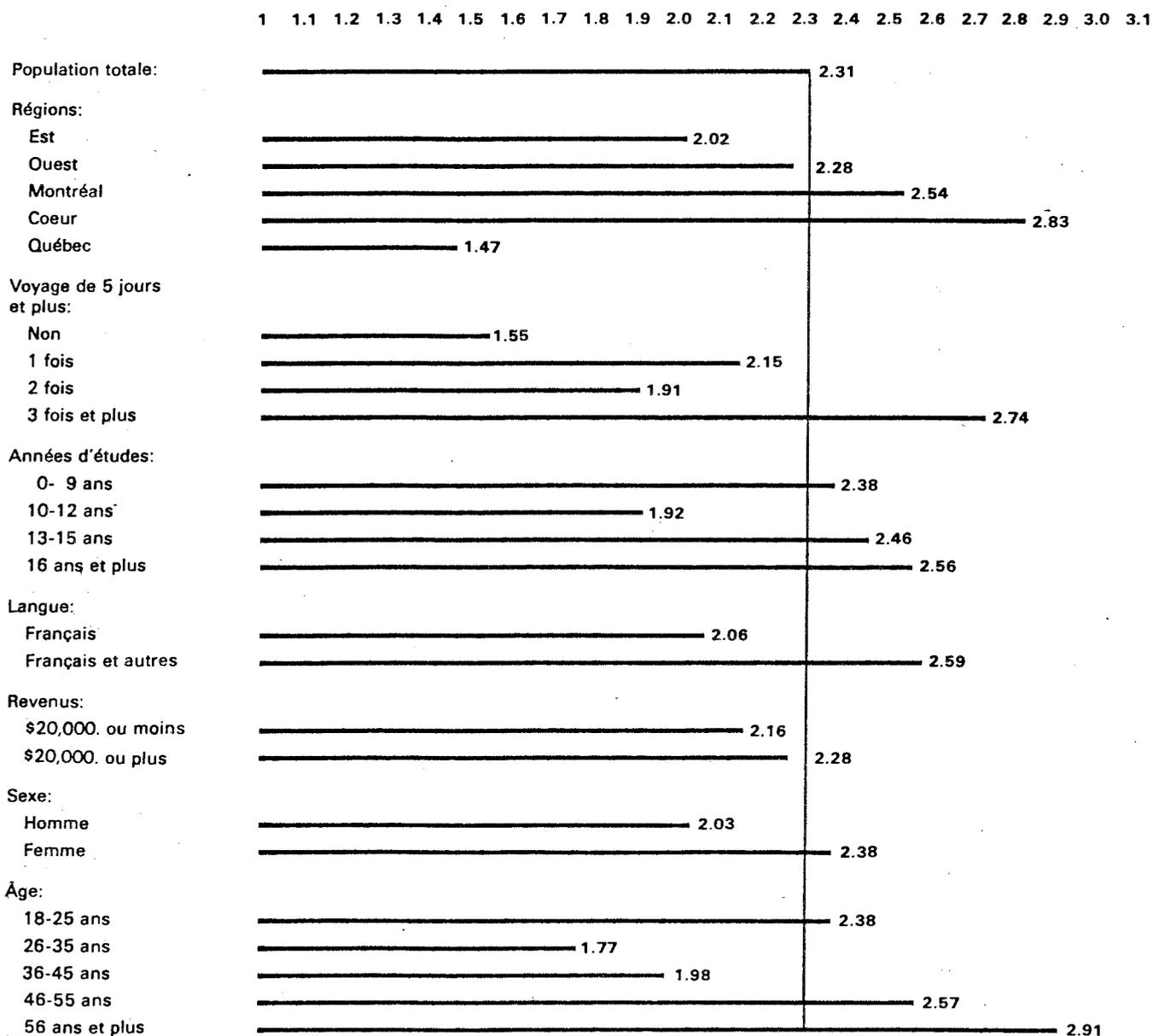
Le tableau suivant présente les différents "indices d'hospitalité" selon les régions, les habitudes de voyage et les sous-groupes de la population du Québec.

⁷⁰"L'hospitalité et l'avenir du tourisme" par Marc Laplante, publié dans Téoros, vol. 1 no. 1, février 1982.

⁷¹Ibidem, p. 11, "L'indice d'hospitalité" qui peut prendre toutes les valeurs entre 1 et 5 est obtenu en établissant une pondération des réponses des personnes interrogées quant à leurs attitudes avec les touristes.

TABLEAU 115

Variations de l'indice d'hospitalité selon les régions,
les habitudes de voyage et les sous-groupes de la population du Québec.
Valeur minimale: 1 (peu hospitalier)
Valeur maximale: 5 (très hospitalier)



Source: Filiatrault, P., Laplante, M., Houle, S, "L'attitude des Québécois envers les touristes" Téoros, Février, 1982, p. 11.

Les contacts entre touristes et résidents sont réduits, se limitant très souvent aux occasions de transactions commerciales. Les touristes de passage ou les villégiateurs qui s'isolent dans un centre luxueux comme par exemple Montebello, Mont Ste-Marie, etc... réduisent au minimum les contacts avec le milieu. Les visiteurs qui séjournent chez les résidents, certains vacanciers en résidences secondaires qui profitent des disponibilités récréatives et commerciales du milieu sont les touristes qui risquent d'établir les liens les plus étroits avec leur milieu d'accueil. Les liens que les nouveaux résidents (ceux qui possèdent une résidence secondaire) possèdent avec leur milieu d'accueil, sont dans plusieurs cas suffisamment étroits et positifs pour amener ces personnes à transformer leur résidence secondaire en résidence principale. C'est le cas observé et étudié par Marcel Samson⁷² tout particulièrement dans les municipalités avoisinantes de la région métropolitaine de Montréal. Ne prétendant pas faire une analyse exhaustive de ce phénomène, M. Samson démontre un lien entre la croissance démographique dans certaines municipalités et la conversion de résidences secondaires en résidences permanentes. Ce phénomène modifie l'étalement démographique sur le territoire, "à première vue, c'est un changement migratoire qui semble avoir des bases solides et qui pourrait bien se poursuivre; c'est un phénomène dont les aspects restent à approfondir"⁷³. Les indications qui nous permettent de

⁷²Il présente son travail dans l'article intitulé "Contre-urbanisation et résidences secondaires", publié dans Téoros, vol. 2, no. 3, octobre 1983.

⁷³Ibidem, p. 16.

croire en l'existence de ce phénomène dans plusieurs régions du Québec, sont la croissance de la population rurale non agricole, la transformation du marché foncier ainsi que la présence de constructions neuves. Cependant, comme le disait monsieur Samson, ce phénomène reste à approfondir.

Le produit touristique développé par la région et dans la région doit donc être choisi par les organismes responsables de son orientation selon le genre de liens désirés entre visiteurs et résidents. A ce titre les résidents doivent prendre part à l'élaboration de tout produit à l'exploitation duquel ils seront appelés à jouer un rôle actif.

Dans les régions rurales du Québec, l'accueil réservé aux touristes est habituellement lié à la sensibilisation de la population quant à l'apport économique des touristes dans une région. Il existe peu de lieux de haute densité touristique (périodes de pointe très achalandées) dans les régions rurales susceptibles d'entraîner une proximité entre touristes et population résidente de nature à créer des conflits. Il y a par ailleurs peu de développements touristiques favorisant de façon particulière les relations entre visiteurs et visités, si ce n'est par les relations commerciales inévitables.

Dans le cas des Québécois, l'importance relative de certains types de voyages⁷⁴, à savoir des voyages d'affaires, des visites de parents et

⁷⁴Se référer au tableau 75 page 251.

amis et des voyages pour raisons personnelles n'entraînent généralement pas de fortes densités de touristes qui dépassent la capacité d'accueil et d'hospitalité d'une population.

On peut cependant prévoir l'émergence de besoins dans le cas d'activités dont la pratique est limitée par la capacité physique du territoire ou par des législations protectrices. Qu'il s'agisse de plages dans l'Outaouais où la présence importante d'Ontariens limite l'accessibilité aux Québécois, qu'il s'agisse de la pêche ou de la chasse où les prises sont restreintes, il est certain qu'une croissance non contrôlée de la pratique de certaines activités pourrait entraîner des réactions individuelles ou collectives à la présence d'un trop grand nombre d'utilisateurs. Il n'existe cependant pas à notre connaissance de zones reconnues caractérisées par des tensions de ce type.

3.2.2. Réaction au développement touristique

Les résidents d'une région réagissent individuellement à la présence des touristes cependant leur venue dans une région est en partie le résultat d'une invitation qui leur est faite sous forme de promotion et d'information sur le produit offert. Etant donné que les promoteurs poursuivent des intérêts personnels et maintiennent des liens plus ou moins étroits avec les résidents, les objectifs et choix de produits touristiques ne sont pas nécessairement le résultat d'une concertation du plus grand nombre de résidents.

Il y a une foule de facteurs qui font que des résidents réagissent individuellement à certains types de développement touristique, qu'il s'agisse de réaction positive ou négative. Ces facteurs sont liés à l'importance des projets relativement au milieu d'accueil, à la façon dont ceux-ci contribuent à satisfaire les orientations de développement de la région, à l'accueil réservé aux personnes instigatrices elles-mêmes, aux conditions socio-économiques du milieu, etc... Les réactions dépendent donc à la fois des projets et du milieu où ils s'implantent.

L'importance d'un projet se mesure de différentes façons. Un projet est jugé d'autant plus important qu'il suscite par rapport à la communauté où il s'implante:

- des investissements coûteux;
- la création d'un plus grand nombre d'emplois;
- des dépenses importantes par les utilisateurs du produit touristique;
- des effets d'entraînement (quantitatifs et qualitatifs) de plus grande envergure;
- des changements dans les habitudes de vie des citoyens;
- des modifications aux règlements ou lois s'appliquant aux établissements ou à leurs opérations.

Un projet est normalement jugé d'autant plus désirable qu'il s'inscrit dans les orientations de développement désiré par un milieu d'accueil ou une région, c'est-à-dire qu'il s'insère bien dans l'ensemble

des activités du milieu, qu'il complète et/ou concurrence les services déjà offerts sans entraîner une menace indésirable pour d'autres établissements.

L'accueil réservé aux promoteurs d'un projet peut faciliter ou rendre difficile sa réalisation. Parmi les réactions individuelles à observer, il y a celles des milieux d'affaires et institutions financières, celles des instances municipales et organismes régionaux qui exercent une certaine influence sur le rythme de mise en opérations à travers leur appui financier ou l'octroi de permis, d'avantages fiscaux, etc... Une fois le projet en opérations, le taux d'utilisation et l'encouragement apporté par la population résidente sont le meilleur baromètre du support accordé au projet.

Dans le contexte québécois et tout particulièrement si l'on songe aux régions rurales, l'origine et les caractéristiques d'un promoteur de projet constituent un élément susceptible de favoriser ou de dissuader un bon accueil. Quoiqu'il soit difficile de généraliser pour l'ensemble des régions rurales du Québec et de prétendre à une uniformité dans leur réaction à l'instauration de projets nouveaux, certains sociologues n'ont pas manqué de décrire le Québec comme un pays où le conservatisme a de profondes racines. Guy Rocher les attribue à trois sources principales: "les origines rurales, un certain catholicisme, l'insécurité individuelle et

collective d'un groupe aliéné et isolé".⁷⁵ Nous ne retiendrons de cette liste que celle qui alimente notre propos, c'est-à-dire le fait que l'habitant traditionnel des régions rurales ait été "une sorte de petit capitaliste, propriétaire de ses moyens de production et employeur à l'occasion".⁷⁶ Le Québécois a conservé avec lui cette mentalité qui valorise l'entreprise privée et un certain individualisme dans l'action. De plus, l'état de dépendance économique dans lequel a vécu la communauté canadienne-française n'est pas "un climat favorable à l'esprit d'innovation et d'entreprise".⁷⁷ Cette tendance se corrige graduellement cependant il n'en demeure pas moins une certaine crainte, souvent justifiée, de se lancer dans un nouveau projet, mêlée à un acquiescement souvent trop facile à ce qui vient d'un certain ailleurs que l'on valorise en fonction de ses origines. L'origine des promoteurs et des capitaux peut être locale, régionale, québécoise ou autre du point de vue de la provenance géographique et privée, publique, mixte ou communautaire. La petite bourgeoisie régionale conserve encore dans certains milieux la meilleure crédibilité mais n'entraîne avec elles que des idées et projets issus de ses préoccupations propres et non d'une vision d'ensemble de ce que peut être le tourisme au niveau d'une région. Par ailleurs, le chauvinisme présent dans nombre de paroisses et petites villes contribue encore à ralentir le véritable développement dans certains domaines.

⁷⁵Guy Rocher, Le Québec en mutation, Ed. Hurtubise HMH, 1973 pp. 40-41.

⁷⁶Idem, p. 41.

⁷⁷Idem, p. 44.

La clientèle-cible d'un projet est aussi un élément important apte à susciter un accueil plus ou moins favorable. Des projets qui s'adressent à certaines clientèles bien identifiées ayant des affinités avec la petite bourgeoisie locale et mieux pourvues en moyens financiers reçoivent habituellement un accueil plus favorable des individus et organismes décideurs (municipalités, organismes et ministères octroyant les permis et les subventions, etc.). Ceci est un facteur supplémentaire qui rend souvent presque impossible la conception d'un développement touristique s'appuyant sur des bases solides et s'inscrivant dans un plan global de développement socio-économique visant le bien-être de l'ensemble de la population résidente.

Les conditions socio-économiques qui caractérisent les résidents ne seront jamais étrangères à la réaction entraînée par l'implantation d'un nouveau projet. Une localité prospère et tranquille n'acceptera pas les mêmes contraintes de changement qu'une ville dont le taux de chômage et de sous-emploi est en constante évolution et où la survie économique est liée à la recherche constante de solutions de rechange aux pertes d'emplois dans d'autres secteurs.

Les conditions économiques désespérées qui menaçaient de fermer⁷⁸ certaines villes à cause de la disparition de leurs bases économiques ont entraîné certaines prises de décision allant dans le sens de

⁷⁸Par exemple les petites villes vivant traditionnellement de l'exploitation forestière ou minière.

donner une vocation touristique aux zones touchées. L'expérience de Guérin en Abitibi-Témiscamingue et celle du Jal en Gaspésie sont notables à ce sujet. Une brève description de ces expériences est présentée à l'annexe 11.

3.2.2. Effets perçus au niveau de la société

Souvent plus perceptible que la réaction individuelle, la réaction d'ensemble des ruraux au développement de projets touristiques et à la venue des touristes s'exprime de différentes façons, soit en termes de changements structurels, de modifications institutionnelles, de réactions immédiates aux contacts ou de transformation des caractéristiques culturelles. Ces réactions se différencient selon leur importance, leur délai, etc...

3.2.2.1. Modification de la structure sociale

L'industrie touristique, composante du secteur tertiaire, a participé à la forte croissance de ce secteur au cours des dernières décennies. Le dynamisme du secteur tertiaire n'est pas étranger aux transformations sociales qui ont accompagné l'industrialisation et l'urbanisation. Il n'est pas non plus étranger aux transformations du phénomène de la consommation de masse, au désir d'accéder à la satisfaction de besoins de plus en plus suscités, pour ne pas dire dictés, par les pressions extérieures. Le tourisme comme élément de la consommation est devenu un sym-

bole de statut social. Jacques Attali et Marc Guillaume⁷⁹ prennent à leur compte certaines affirmations quant au rôle de la consommation dans la société. La consommation exerce plusieurs fonctions qu'ils regroupent sous trois rubriques:

- 1) "Une composante que l'on peut appeler utilitaire."
- 2) "Une composante de communication ayant notamment une signification sociale qui peut se résumer en facteur d'intégration (..) et de différenciation (...)."
- 3) "...les consommations remplissent une fonction imaginaire en établissant entre l'homme et son environnement des relations qui sortent de la logique et souvent de l'ordre du conscient."⁸⁰

Le tourisme apparaît alors sous le jour d'un produit de consommation répondant à des "besoins" que la société impose et manipule.

"Et le tourisme, particulièrement un certain tourisme industrialisé qui se développe aujourd'hui - 7 jours à Bali pour 1990 F. - n'est que rarement découverte d'une autre culture et plus souvent fuite du quotidien et tentative, toujours déçue, d'acquiescer une conscience planétaire en allant "au bout du monde"⁸¹.

⁷⁹Attali et Guillaume, L'anti-économique, PUF, 1975.

⁸⁰Ibidem, p. 133.

⁸¹Ibidem, p. 134.

Le tourisme a acquis cette signification qui se transmet graduellement au monde rural et ne peut que contribuer à influencer le comportement de la population, au moins celui des élites locales, quant à la place du tourisme dans la vie des gens et à celle de l'industrie touristique dans la région.

L'influence du tourisme est difficilement dissociable de celle des autres activités et phénomènes qui ont contribué à élargir les horizons de l'ensemble des Québécois, par exemple les médias, les expositions internationales, les produits culturels, etc...

L'émergence de l'industrie touristique, activité économique aux caractéristiques particulières, influence sans contredit la structure d'emploi de la population où elle s'implante par le type d'emplois créés et le niveau de revenus qui en découlent. Un déplacement de la population traditionnellement occupée ailleurs vers des emplois touristiques ne signifie pas nécessairement une amélioration de la prospérité générale des travailleurs à cause du faible niveau de revenus et de sécurité d'emploi dans ce domaine d'activité. L'importance des changements structurels est liée au type de développement touristique ainsi qu'à l'origine des travailleurs et gestionnaires nouvellement impliqués dans cette industrie. Plus les emplois créés sont spécialisés, stables et bien rémunérés, plus la situation d'emploi dans la région a des chances de s'améliorer. Il arrive cependant souvent que les emplois les plus intéressants soient comblés par des personnes venant de l'extérieur de la région.

Dans le cas de projets d'envergure, on peut sans doute noter deux stades différents de changements structurels, l'un lié à la période d'implantation, l'autre lié à la mise en opération du projet. Ces deux stades entraînent la création d'emplois totalement différents. La période initiale de conception et d'implantation du projet suscite des contrats et la création d'emplois habituellement alléchants en terme de distribution de revenus et pour lesquels on hésitera rarement à aller chercher ailleurs les ressources nécessaires. Une longue période d'implantation d'un projet, par exemple un centre de villégiature et d'activités de plein-air, suscite donc des emplois spécialisés qui disparaissent une fois le projet mis en opération. A chaque étape de l'implantation d'un projet d'importance les emplois se modifient et font appel à des travailleurs différents, ce qui risque d'accroître la mobilité intra et inter-régionale. Un projet de petite envergure, par exemple un motel, suscite beaucoup moins de changements.

Les modifications de la structure d'emploi sont aussi liées à l'ouverture d'emplois pour les femmes et les jeunes qui détiennent habituellement une majorité des emplois dans les services touristiques. L'industrie touristique offrant une rémunération relativement faible par rapport aux autres industries, on peut s'attendre à une diminution du revenu moyen de la population.

L'origine des travailleurs est un autre élément important des transformations socio-économiques, car on peut imaginer que le milieu

d'implantation d'un projet peut habituellement fournir les travailleurs peu spécialisés et que les nouveaux arrivants auront tendance à occuper les emplois spécialisés et les emplois de gestion. Les postes de direction tels que chef cuisinier ou gérant d'un établissement dans les centres de villégiature ou dans une station de ski, (par exemple, Montebello, Mont Ste-Marie, Manoir Mont Ste-Anne, Mont-Tremblant, St-Castin, etc.) peuvent difficilement être recrutés dans le lieu d'implantation du projet. Cette situation a des effets tant sur l'ensemble de la région que sur le micro-milieu de travail.

Dans les régions rurales au Québec, tout particulièrement dans le contexte de la politique québécoise de "crédit touristique", les projets d'envergure ne sont pas venus bouleverser la vie et la structure sociale d'une communauté en région rurale cependant, il se trouve certains exemples de projets globaux mis de l'avant par un regroupement de municipalités en vue de se doter d'une industrie susceptible de leur assurer une base économique. Du vécu individuel caractérisé par des problèmes économiques aux constatations collectives, il n'y avait qu'un pas de plus à franchir pour décider ces populations à se prendre en mains et à faire le choix qu'elles croyaient juste. L'annexe 11 fournit deux courts récits d'expériences vécues au Québec.

3.2.2.2. Modification des institutions

La modification des institutions commerciales et non-commerciales

qu'on peut lier au tourisme est un facteur non-négligeable du changement dans le niveau de bien-être des résidents. Reste à savoir dans quelle mesure le tourisme peut être responsable de ces changements à la fois quantitatifs et qualitatifs. Pour le résident comme pour le touriste, l'accès à de nouveaux produits est un avantage à condition que tous deux ne soient pas en concurrence directe pour une quantité limitée, comme ce pourrait être le cas par exemple pour l'ouverture d'une plage qui ne peut recevoir qu'un nombre limité d'utilisateurs au cours de la saison estivale. La relation entre produit offert et volume de la clientèle demeure un critère important d'évaluation de la valeur réelle des modifications des institutions.

Commerciales

Les institutions commerciales sont celles qui opèrent en vue d'une rentabilité immédiate. Elles répondent habituellement à des besoins identifiés et mesurés. Pour répondre à des demandes d'ordre touristique, on assiste à l'émergence de nouvelles entreprises de commerce de détail, d'établissements d'hébergement, d'attractions, d'équipements sportifs et culturels, etc... ainsi qu'à la croissance de leurs volumes d'activités.

On peut également assumer que les types de services disponibles vont se transformer suite à une demande de plus en plus influencée par des consommateurs qui ont une expérience plus variée des produits "touristiques". Le touriste qui a voyagé à l'étranger, tout comme celui qui visite

les régions du Québec, amène avec lui le bagage d'expériences qu'il a vécues et exerce une influence sur l'évolution future des lieux où il passe et où il s'installe. Les effets du tourisme sont à ce titre assimilables à ceux qu'exercent les immigrants venus s'installer dans une région. La gamme des biens et services dont la commercialisation est susceptible d'accroître la rentabilité de l'entreprise influence ses décisions parallèlement à l'évolution des goûts, habitudes et mentalités. Des changements dans la demande provenant des résidents contribuent également à amplifier celle des touristes et à attirer des entreprises conçues et déjà établies ailleurs.

Juger de l'effet global du développement touristique c'est porter un jugement de valeur sur ce que l'on considère comme important pour une région. Il ne fait pas de doute que les flux touristiques ont redonné une vigueur nouvelle aux artisans qui ont vu dans le tourisme un nouveau débouché pour leurs produits issus de la créativité et des caractéristiques régionales. Peu de régions et même de villes ou villages ne comptent pas au moins une boutique offrant des produits fabriqués localement. L'impulsion première donnée par la Centrale d'artisanat du Québec⁸² en vue d'offrir aux artisans la possibilité de vendre leurs produits a eu l'effet fructueux de faire surgir sur l'ensemble du territoire québécois des boutiques fonctionnant selon des formules de gestion très variées: des bou-

⁸²Située à Montréal, elle a été dissoute au début des années '80 lorsque le Ministère a jugé qu'elle avait rempli les objectifs pour lesquels elle avait été mise sur pied au cours des années '60.

tiques opérées par un ou des artisans, des coopératives, des détaillants traditionnels. La commercialisation des oeuvres des artisans présente des difficultés. En effet, les artisans se voient souvent dans l'obligation d'offrir leurs oeuvres à des prix dérisoires dans le seul but de demeurer concurrentiels sur le marché. De plus, lorsqu'ils tentent de s'inscrire dans certains circuits de distribution, là encore ils doivent offrir leurs produits à des prix dérisoires qui permettent à l'intermédiaire d'y ajouter une marge de profit confortable tout en demeurant concurrentiel. On doit cependant admettre que généralement pour le touriste la simple disponibilité de ces produits est un attrait important et pour la localité c'est un complément avantageux à l'ensemble du produit touristique.

Dans le même sens, la gastronomie régionale est en voie de se consolider à cause de l'attrait accru que celle-ci exerce auprès des visiteurs comme des résidents. La diversité s'exprime aussi par la disponibilité dans la plupart des régions de restaurants servant des mets d'origines variées. Parallèlement se développent les chaînes de restauration qui offrent des produits homogènes sans caractère régional sur des territoires de plus en plus nombreux. Un McDonald à Rouyn, à Montréal ou à Paris, quelle différence? La présence de tels établissements est d'autant plus un handicap que le choix des produits offerts est limité. L'envahissement des régions par des chaînes importantes qui, à cause de leur structure d'opération peuvent maintenir des prix relativement bas, compromet également la viabilité de nouveaux arrivants plus originaux, créateurs et ancrés dans leur milieu. A ce titre, l'invasion de la néo-restauration dans

les régions du Québec quoique relativement récente a déjà fait de nombreuses percées peu enviables. Non seulement la néo-restauration s'installe et concurrence le produit traditionnel mais elle crée des habitudes - choix de nourriture, type de service, homogénéité - qui transforment les valeurs culturelles de base. Les attentes sont souvent réduites et les efforts de nouveaux entrepreneurs pour améliorer la qualité des produits risquent d'en être affectés. Cette situation est d'autant plus grave que l'on se situe dans un milieu restreint qui n'a pas les caractéristiques démographiques, sociales et économiques pour pouvoir réagir.

Ce danger d'uniformisation a depuis quelques années donné lieu à des réactions du côté du Ministère québécois responsable du tourisme. On a chargé l'Institut d'hôtellerie du Québec de s'impliquer plus directement dans la recherche d'alternatives québécoises valables au marché du "fast food". Les résultats réels sur le terrain se font encore attendre. Cette attente est d'autant plus néfaste que l'augmentation actuelle de certains types de consommation de masse constitue un pas difficilement réversible dans le contexte économique actuel.

Non-commerciales

Les institutions non-commerciales vont évidemment être influencées par les développements touristiques. L'infrastructure de base d'une région s'adapte aux besoins par l'ouverture de nouveaux territoires, la construction de routes, ponts, etc... Les services de renseignements et

d'accueil se développent sous l'impulsion d'organismes gouvernementaux ou privés et d'individus. L'animation dans le milieu prend une place de plus en plus grande; on organise des festivals pour souligner tous types d'événements (les moissons, les anniversaires, etc.). Il s'est développé, depuis le sommet québécois sur le tourisme en 1978, un nombre effarant de "sociétés à but non lucratif" dont le mandat est d'animer les villes et les villages au moyen de festivals et de fêtes populaires avec des thèmes plus inattendus les uns que les autres. Il s'est tenu au cours de la saison estivale 1983 plus d'une centaine de fêtes populaires sur le territoire québécois.

Le dynamisme régional se répercute sur le nombre d'associations et regroupements créés pour intervenir et animer le milieu, sur le nombre de manifestations qui voient le jour ainsi que sur le volume de visiteurs que celles-ci attirent. La prise en charge collective a des effets immédiats sur le produit touristique et sur les dépenses à ce chapitre.

Toutes les régions ont emboîté le pas dans cette voie en organisant des activités de toutes sortes comme nous le démontre les exemples reproduits dans les pages suivantes.

3.2.3. Conclusion

Que l'on parle de tourisme ou du développement de l'industrie touristique, il semble certain que les régions rurales n'ont pas encore res-

senti tout l'impact socio-culturel que le phénomène est susceptible d'entraîner à long terme.

Les raisons profondes qui motivent le désir de se déplacer sont surtout identifiées au phénomène de concentration urbaine. Il est évident que les pressions qu'exercent la vie en zones densément peuplées ne sont pas vécues sous la même forme dans les régions rurales. L'accès quotidien à un certain calme, à la nature est plus facile et limite vraisemblablement encore le désir qu'ont les résidents des régions rurales d'aller ailleurs pour se détendre. Leurs aspirations pourraient cependant les amener à rechercher le tourisme dans les régions urbanisées à un rythme croissant avec la croissance des interactions entre le monde rural et le monde urbain. Les interactions comme on l'a vu ne peuvent qu'être bénéfiques à une amélioration subséquente des qualités de la superstructure touristique en régions rurales. Elles peuvent cependant exercer des influences négatives lorsqu'elles amènent la superstructure touristique des régions rurales à se développer en fonction des normes et choix effectués dans les grands centres (par exemple les restaurants Mac Donald).

Les Fêtes du Patrimoine: plusieurs villes de la région participent à cet événement à l'occasion de la fête nationale des Québécois, le 24 juin.

Le Tricentenaire du trappage: c'est en 1679 que fut établi, à l'embouchure de la rivière Montréal, un poste de traite qui devait par la suite être déménagé à Fort-Témiscamingue, près de l'actuelle Ville-Marie; l'Association provinciale des trappeurs fêtera l'événement.

Le Centenaire de l'agriculture: pour marquer l'ouverture en 1879, par le frère Moffet, du premier centre de colonisation agricole de la région, l'Union des producteurs agricoles de l'Abitibi — Témiscamingue organise des festivités au village vacances-familles de Guérin, les 23 et 24 juin.

Le Tour cycliste de l'Abitibi: du 1^{er} au 4 septembre, comme tous les ans à la fête du Travail, cette manifestation sportive d'envergure, réputée pour être la plus grande course cycliste de catégorie «junior» en Amérique, nous revient. À la mi-juillet 1979 a également lieu le championnat cycliste canadien; points de départ et d'arrivée à Rouyn, sauf certains départs d'Amos, de Nédélec et de La Sarre.

Le Festival régional de l'Original: cette manifestation, qui se déroule pendant deux semaines, en octobre, à Val-d'Or, a déjà plus de dix ans; activités de tous genres, pour tous les âges et pour tous les goûts. Le festival se termine, original oblige, par un concours de «call» également ouvert aux hommes et aux femmes: à voir, ou, plus exactement à entendre...

sans oublier...

La Rigolade du printemps, à la fin mai, à Laverlochère;
la Fête au village, à Nédélec, au début de juin;
le Festival de l'air, à La Sarre, à la mi-juin;
les Régates annuelles de Ville-Marie, à la mi-juillet;
le Bal des Foins, à Fugèreville, à la fin juillet;
le Festival du tourisme, à Belleterre, fin juin début juillet;
l'Exposition régionale de Rouyn, au début d'août;
le Festival western de Barraute, à la fin juillet;
l'Exposition agricole du Témiscamingue, à Ville-Marie, au début d'août;
le Bal des Foins, à Sainte-Rose-de-Poularies, à la mi-août;
l'Exposition agricole de l'Abitibi, à Amos, à la mi-août;
le carnaval d'Amos, en février;
le carnaval de Duparquet, en mars;
le Festival de l'érable de Fabre
le Festival de la pomme de terre, à Saint-Eugène-de-Guigues, à la mi-août.

Lors de la Semaine culturelle du comté de Saguenay, chaque printemps à Baie-Comeau, alors qu'artistes et artisans se donnent rendez-vous à une fête de la créativité régionale. Vous pourrez faire la tournée des expositions, assister à des pièces de théâtre, et entendre des récitals ou des concerts.

Au Carnaval du printemps, à la fin mars et au début avril, lorsque la population des Escoumins et des environs salue l'arrivée du printemps par toute une suite de festivités. Les compétitions sportives y sont à l'honneur.

Lors du Festival du caplan, à la mi-mai. C'est par millions que les caplans, ces petits poissons argentés cousins de l'éperlan, viennent rouler par bancs sur les plages de la Côte Nord. On les ramasse à la main, à la chaudière, à la puisette. C'est à la Pointe-à-Michel, près de Forestville, qu'on fête cet événement: pêche à la puisette, feux de camp, jeux, camping sauvage, dégustation de caplans grillés.

Au Festival forestier, à la fin juillet et au début août, quand on fête la forêt et ses travailleurs. À Baie-Comeau-Hauterive se déroulent alors des compétitions sportives, des danses dans les rues, des spectacles donnés par une variété d'artistes locaux; artisans locaux à l'oeuvre, folklore, concours de pêche, de sciage et de monteuses de lignes, courses de «4 x 4», etc.

Au Festival de la baleine bleue, aux alentours du mois d'août, lorsque les grandes baleines bleues viennent «souffler» dans le Saint-Laurent au large de Grandes-Bergeronnes. C'est alors l'occasion rêvée de faire une excursion en haute mer pour aller observer de plus près les jeux de ces géants des mers.

Charlevoix

Plaisirs des réjouissances populaires. À la fin juin, à Notre-Dame-des-Monts, Festival de la moustique: danses en plein air, ruée vers l'or, artisanat, compétitions sportives, défilé de bicyclettes, fête des enfants, souper à la tourtière, course de tacots, séances de filage et de lessive à l'ancienne. À la mi-juillet, Festival de l'éperlan à Saint-Siméon: spectacles, chasse au trésor, compétitions sportives, journée du poisson, rallye automobile de nuit, souper à l'éperlan. À la fin septembre, à Petite-Rivière-Saint-François, Festival de l'anguille: activités socio-culturelles, expositions d'artisanat, soupers, etc.

Outaouais

au Festival de la patate de Notre-Dame-de-la-Paix, localité qui fournit, dit-on, 30% des pommes de terre cultivées au Québec, au début de juillet;

au Festival western de Aylmer, à la mi-août;

à l'Exposition annuelle de Papineauville, foire agricole à l'ancienne, à la fin d'août;

à Maniwaki, au festival *Pakwaun*, mot amérindien signifiant dégel, en février;

à l'Outaouais en fête, grande manifestation culturelle qui se déroule dans les 43 municipalités de la région, au début de mai.

• Au Carnaval-couvenir de Chicoutimi, à la mi-février. C'est le temps d'aller serrer la main de *placoteux, bûcheux, gigueux*, ressuscités après un siècle • Lors des Fêtes du Saguenay, à La Baie, au début de juin • Lors de l'Exposition régionale agricole de Chicoutimi, en juin • Au Festival de la Rivière à Mars, à La Baie, lors de la fin de semaine de la Fête nationale des Québécois, en juin • Lors du Festival Son et Couleurs nord-américain, à Jonquièrre, à la fin de juin • Au cours du Pageant aérien de Bagotville (La Baie) à la fin juin • Au cours des Championnats mondiaux de canoë-kayak, à Jonquièrre, au tout début de juillet. L'événement, qui se déroule en partie sur la Rivière-aux-Sables, est à ne pas manquer en 1979, vu son envergure! C'est la première fois qu'il se tient en dehors de l'Europe • Lors de l'Otto-O-Rama de Saint-Félix-d'Otis, en juillet • Pendant le Festival de la patate, à Saint-Ambroise, fin août début septembre • En visitant ou en jetant un coup d'oeil: sur l'église et le musée de Sainte-Rose-du-Nord • Le musée Monseigneur-Dufour, la Consolidated Bathurst et les installations portuaires à La Baie • Le pont couvert à Anso-Saint-Jean • Le Musée régional du Saguenay, la maison d'Arthur Villeneuve, la «Pulperie», le Village de sécurité routière et la Croix de Sainte-Anne, à Chicoutimi • Le moulin du Père Honorat à Latérière • L'aluminerie Alcan, le Centre national d'expositions, et le parc Kéogami à Jonquièrre • Le barrage, la centrale hydro-électrique et le pont d'aluminium de Shipsaw • En faisant la croisière La Marjolaine sur le Saguenay, depuis Chicoutimi • En admirant les sites naturels enchanteurs de Petit-Saguenay, Anse-Saint-Jean, Cap-Trinité et Rivière-Éternité, Tableau, La Muraille à La Baie et le mont Valin.

Côte Nord

Lors de la Semaine culturelle du comté de Saguenay, chaque printemps à Baie-Comeau, alors qu'artistes et artisans se donnent rendez-vous à une fête de la créativité régionale. Vous pourrez faire la tournée des expositions, assister à des pièces de théâtre, et entendre des récitals ou des concerts.

Au Carnaval du printemps, à la fin mars et au début avril, lorsque la population des Escoumins et des environs salue l'arrivée du printemps par toute une suite de festivités. Les compétitions sportives y sont à l'honneur.

Lors du Festival du caplan, à la mi-mai. C'est par millions que les caplans, ces petits poissons argentés cousins de l'éperlan, viennent rouler par bancs sur les plages de la Côte Nord. On les ramasse à la main, à la chaudière, à la puisette. C'est à la Pointe-à-Michel, près de Forestville, qu'on fête cet événement: pêche à la puisette, feux de camp, jeux, camping sauvage, dégustation de caplans grillés.

Au Festival forestier, à la fin juillet et au début août, quand on fête la forêt et ses travailleurs. À Baie-Comeau-Hauterive se déroulent alors des compétitions sportives, des danses dans les rues, des spectacles donnés par une variété d'artistes locaux: artisans locaux à l'oeuvre, folklore, concours de pêche, de sciage et de monteurs de lignes, courses de «4 x 4», etc.

Au Festival de la baleine bleue, aux alentours du mois d'août, lorsque les grandes baleines bleues viennent «souffler» dans le Saint-Laurent au large de Grandes-Bergeronnes. C'est alors l'occasion rêvée de faire une excursion en haute mer pour aller observer de plus près les jeux de ces géants des mers.

Lac St-Jean

• Lors du Festival Robt de Roberval, à la fin janvier • Au cours de la Semaine des arts, des sciences et des sports à l'école polyvalente de Saint-Félicien, à la fin avril • Lors du Festival de la nature de Notre-Dame-du-Rosaire, pendant la fin de semaine de la Fête nationale des Québécois, en juin • Au Festival de la forêt de l'Ascension, à la fin juin • Pendant les Régates internationales, à Saint-Félicien, à la fin juin • Lors du Festival du miel de Normandin, au début de juin • Pendant les Championnats mondiaux de canoë-kayak, sur la Métabetchouan, à Desbiens, au début juillet • Lors des 45 km chaloupes à rames, entre Charfbord et Alma, à la mi-juillet • Pendant le Festival western de Dolbeau, à la mi-juillet • Lors de la Huitaine de Galeté, à Roberval, qui précède la traversée internationale du lac à la nage, en juillet • Pendant la Traversée internationale du lac Saint-Jean, entre Péribonka et Roberval, à la fin juillet • Au cours du Festival aéronautique d'Alma, en août • Pendant le Festival de la gourgane, à Albanel, à la mi-août • Au Festival du blé d'Inde de Normandin, à la fin d'août • Lors des Six heures d'Alexis-le-Trotteur à Notre-Dame-de-la-Doré, le dimanche précédant la Fête du travail • Au Festival Bourgeoisie du faisán, à Saint-Stanislas, au début octobre.

Chibougamau

• Lors du Festival des Folles Frettes, fin février, début mars, à Chibougamau • Au cours du Marathon international de nage amateur de Chibougamau, au début de juillet.

Cantons de l'Est

Au carnaval de la pâtisserie de Disraël (février). Concours de pâtisseries. Soirée de la garniture. Les *olympâtes*. Le déjeuner des gourmets-gourmands. *L'encantissérie*. Etc.

Au festival des cantons de Sherbrooke (fin mai — début juin). Déjeuner des *placoteux*. Rue des cantonniers. Bal du cotillon. Québec d'autrefois. Place des enfants. Etc.

Au festival du pain de Cookshire (juin). Déjeuner au *pain doré*. Concours de savor de pain et de pain de fantaisie. Championnat des trancheurs de pain. Etc.

Au champignonval de Waterloo (fin juin — début juillet). Exposition artisanale, industrielle et de vieilles autos. Repas communautaires. Etc.

Au festival de Lennoxville (juillet et août). Pièces de théâtre d'auteurs canadiens, en langue anglaise.

Au festival de la construction de Lac-Mégantic (juillet). Championnat des manieurs de marteau. Concours divers (lancer du 2" x 4", sciage, etc.). Construction d'une régates-radeau. Etc.

Au concours hippique international de Bromont (juillet). Concours hippique. Fête champêtre. Kiosques d'expositions. Etc.

Au festival du Lac Bowker de Bonsecours (août). Concours des tricoteuses. Journée de la famille. Journée de l'Âge d'Or. Grande exposition d'artisanat, etc.

À la fête de l'amiante de Thetford Mines (août). Tournoi de la molle. Exposition des produits de l'amiante et autres activités reliées à ce minéral. Etc.

Au festival du lait de Coaticook (août). *Rigolaitière*. *Laitvention* 1979. Parade de mode de vaches laitières. Championnat des imitateurs de cris d'animaux de ferme. Etc.

Festival culturel des Laurentides, au début de mai: une occasion de connaître les arts et les traditions de la région, sous le thème «Sentiers de la culture».

Marché des métiers d'art, à Val-David, en juillet.

Farandole, fête populaire à Sainte-Marguerite, au début d'août.

La Fête champêtre de l'Annonciation, au début d'août.

Les Fêtes du Vieux Saint-Eustache, au début d'août.

Lanaudière

• En mars ou avril (selon les circonstances): le Festival des sucres de Saint-Jean-de-Matha • Les trois dernières fins de semaine d'avril: le Festival socio-culturel de Lanaudière, un peu partout dans la région • Début mai: descente de la Ouareau, entre Saint-Liguori et Crabtree (5 km) pour les enrégés de plongée sous-marine • Deuxième dimanche de juin: le *Mask-Courons* de Saint-Gabriel • Mi-juin: la Classique de canots de la Mattawin, une dizaine de km sur le lac Taureau • Juin et août: les Compétitions internationales de motocross à Saint-Gabriel • La dernière semaine de juin: le Festival culturel de Saint-Zénon • À la fin de juin: le Festival international de folklore de Rawdon, où l'on dénombre neuf ethnies différentes • Fin juin, début juillet: *Chez nous Mandeville*, à Saint-Charles de... Mandeville • En juillet: le Festival du tabac, à Saint-Thomas • La troisième semaine de juillet: l'Exposition agricole de Berthierville • En juillet et début d'août: le Festival de musique de Lanaudière, à Joliette, où l'on s'exprime sur tous les tons, celui du chant choral, celui des opérettes ou de la grande musique ou de la musique populaire ou celui du folklore • En août: le Festival des moissons, à l'Assomption • La dernière fin de semaine d'août: le Festival des Laurentides, à Sainte-Émélie-de-l'Énergie • À l'automne: le Tournoi provincial de tir à l'arc, à Joliette • Fin octobre: le Festival de la chasse à Saint-Michel-des-Saints • Février: le Marathon de ski de randonnée Lanaudière, 65 km entre Saint-Gabriel et Rawdon.

Bas-St-Laurent

En mai

Lors de la Fin de semaine culturelle au fort Ingall, à Cabano: artisanat, manifestations artistiques et théâtre.

Au Salon de l'auto de Rivière-du-Loup.

À l'Exposition industrielle et commerciale de Rivière-du-Loup.

En juin

À la Fête au village de Notre-Dame-du-Lac.

Lors de la Fête de l'été d'Escourt (Pohénégamook), et en participant aux nombreuses activités organisées par la Base de plein air.

Au Festival des gens heureux de Saint-Eusèbe: activités récréatives et culturelles.

Au cours de la longue fin de semaine de la Fête nationale des Québécois, en participant aux Douze heures de Cabano, courses en circuit fermé à l'intérieur de la ville; à la Fête à Auclair; aux Fêtes du patrimoine de Cabano, Notre-Dame-du-Lac, Lejeune, Dégelis et d'un peu partout...

En juillet

À l'occasion de *Chez nous t'accueille* ou d'une autre des nombreuses activités locales organisées à l'année longue à Saint-Louis-du-Ha! Ha! Aux Fêtes champêtres de Lejeune, qui revêtent en 1979 une signification particulière à cause du 25^e anniversaire de la seconde église. Invitation spéciale aux anciennes familles de la localité. Au Festival des anciens de Saint-Elzéar: nombreuses activités récréatives. Au Bazar d'été de Saint-Juste-du-Lac.

Gaspésie

• Le Festival de la crevette de Matane, à la fin de juin: dégustation de dix tonnes de crevettes apprêtées de toutes les manières possibles et imaginables

• Le Festival de l'érable, à Saint-Alexis-de-la-Matapédia, à la fin de juin: bal «Ti-Copain»

• Carleton est en fête, à la fin de juin: patrimoine, familles pionnières, festivités pendant trois jours

• Le Festival de la p'tite fraise à Causapsal, à la fin de juin

• Le Festival des pêches, au cours de la première semaine de juillet, à Rivière-au-Renard: pêche à la truite et à la morue, tricotage des filets, bénédiction des bateaux

• Le Festival de la traversée en baleinières de la Baie des Chaleurs, au début de juillet à Bonaventure; bal des rameurs

• Le Festival du travailleur forestier, à Saint-Jean-Baptiste-Vianney, au début de juillet: compétitions internationales de coupeurs de bois

• La Semaine de voile de Percé, au début de juillet: rendez-vous des écumeurs amateurs ou professionnels à l'occasion de championnats de voile (classes Laser, 505, 470)

• Le Festival des sports, à l'Anse-au-Griffon, à la mi-juillet: spectaculaire chasse aux cochons

• Le Festival Jacques-Cartier, à Gaspé, lors de la 3^e semaine de juillet: fête dans les douze villages de Gaspé

• Le Festival des queues de violon, à la fin de juillet, à Matapédia

• Les Fêtes populaires de Grande-Rivière, la dernière semaine de juillet: descente de la rivière, pêche au saumon, portages

• Les «14 milles» de Paspébiac, au début d'août: compétition internationale de nage dans la Baie des Chaleurs

• Le Tournoi international du thon, à la mi-août: pêche au thon rouge, concours de prises.

Richelieu Rive Sud

au Festival de la *ballonne*, à Saint-Marc en août; au Festival johannais de Saint-Jean, l'été, lors des manifestations culturelles, sportives et artistiques se déroulant dans la ville en fête; au Festival de Coteau-du-Lac; au Festival de la pomme à Franklin, à la fin d'août, où l'on se pourlèche les babines de mets aux pommes; au Festival d'été de Sorel, associé au Festival de la *glbelotte*, en juillet: vente-trottoir, exposition d'artisanat; au Festival western de Sorel; aux Fêtes de Beloeil; à la Sauterie au village de Boucherville; au Festival de la pomme à Rougemont; aux Festivals d'été d'Upton et de Sainte-Catherine; à la Fête à la promenade de Candiac; au Festival *tirelou* de Napierville; au Festival de la *mangeaille* de l'Acadie; au Festival des légumes de Saint-Rémi; aux Jeux écossais de Saint-Lambert. Passionnés par la Foire agricole de Saint-Hyacinthe en août, par la Foire des artisans de la région de Richelieu en novembre, par l'Exposition agricole de Sorel, par l'Exposition des artisans de Richelieu.

En août

Au cours de l'Exposition agricole régionale de Notre-Dame-du-Lac. Lors du Festival du blé d'Inde de Rivière-Bleue: retrouvailles en musique et en chansons; concours, dégustations.

En octobre

Lors du Festival du pointu de Saint-Juste-du-Lac: c'est l'occasion ou jamais de pêcher le corégone, ce petit poisson «pointu» qui a donné son nom à la manifestation. C'est le seul endroit au Québec où la pêche au filet en eau douce est permise.

Lors du Festival d'automne de Rimouski. En 1970, 150 Français s'amènèrent dans la région participer à l'opération «Chasse au faisan», et mesurèrent leur adresse à celle des Rimouskois. Une nouvelle coutume était née: le cousinage. Depuis, une gamme d'activités récréatives et culturelles sont venues se greffer à la chasse.

En avril

Au cours du Festival des sucres de Notre-Dame-du-Lac, et dans l'une des nombreuses «cabanes» de la région où l'érable est une importante richesse naturelle.

La politique et les mécanismes de développement des régions rurales sont présentement à l'étude dans l'ensemble du Québec. L'impulsion donnée à tous les intervenants préoccupés par l'une ou l'autre des facettes du développement des régions dans le cadre de la consultation provinciale sur le sujet sera également porteuse de questionnements qui devraient amener les régions à mieux se définir comme zones touristiques et à mettre en oeuvre les moyens d'atteindre les objectifs proposés. Là encore le développement touristique ne peut aller que de l'avant dans le contexte actuel où le loisir sous toutes ses formes est de plus en plus reconnu comme un droit et une activité à développer.

3.3. AU NIVEAU DE L'ENVIRONNEMENT

Le vaste territoire québécois combiné à l'existence d'une population relativement restreinte ont longtemps fait croire en "l'impossibilité" d'une détérioration des qualités naturelles du territoire. Les vraies causes de la détérioration du territoire sont d'abord d'ordre industriel et de déversement des déchets et des eaux usées. Les méfaits exercés par l'enfouissage de déchets miniers, par les émanations de substances toxiques dans l'atmosphère, par l'utilisation d'engrais chimiques polluants ne sont que quelques exemples des principales sources de détérioration du territoire et de pollution au Québec, et particulièrement dans les régions où se fait l'exploitation et la transformation première des ressources naturelles. Quoique moins spectaculaire à plusieurs points de vue, le développement du phénomène touristique a quand même exercé une influence né-

faute sur l'environnement, tout particulièrement dans les régions rurales.

Liée au tourisme, la détérioration de l'environnement découle du développement du tourisme de masse et des installations qui s'ensuivent ainsi que de l'installation désordonnée des villégiateurs tout particulièrement en bordure des lacs et des rivières.

Les problèmes qui s'ensuivent se répartissent en deux catégories principales: les problèmes d'écologie se traduisant par la dégradation du milieu et les problèmes reliés à l'enlaidissement du paysage découlant d'un aménagement indésirable du territoire. Il est évident que le tourisme n'est pas en lui-même un élément destructeur mais que ce sont ceux qui le pratiquent et ceux qui en dirigent le développement qui en ont fait un élément déstabilisateur et néfaste au milieu naturel.

3.3.1. Problèmes d'écologie

3.3.1.1. Nature et tourisme

La concentration dans un espace restreint combinée à une utilisation non rationnelle des éléments naturels et à un comportement individuel empreint de laisser-aller entraîne très certainement pollution, destruction et gaspillage des ressources naturelles. Les caractéristiques et la beauté du territoire sont la ressource de base sans laquelle on ne peut penser à un développement du tourisme. C'est tout particulièrement le cas

dans les régions rurales qui sont recherchées à cause des attraits qui les différencient des concentrations urbaines et industrielles.

L'air pur, la propreté des sites et des eaux, la qualité du sol, garante de celle de la végétation et de la faune, et la tranquillité sont autant d'éléments essentiels au développement et au maintien de la qualité du tourisme en milieu rural. Etant donné l'importance que le maintien des qualités physiques du territoire revêt pour le tourisme, certains ont même osé penser que l'enjouement pour cette activité allait devenir un frein à la dégradation et à la destruction de la nature sur la planète. Si l'on en juge par les préoccupations des spécialistes de l'environnement, il n'en est rien. L'air pur est certainement l'une des caractéristiques les plus recherchées par ceux qui visitent et séjournent à la campagne. C'est l'un des éléments qui fait de la campagne un endroit sain et une source de détente. Quoique les pollueurs industriels contribuent grandement à l'aliénation des qualités naturelles de l'air essentielles au tourisme, les vacanciers eux-mêmes y portent atteinte principalement par l'émission de gaz d'échappement des véhicules-automobiles, bateaux moteur, moto-neige, etc.... Les effets se doublent de l'émission de bruits nocifs à certains types de tourisme, rendant ainsi évidente la difficile cohabitation sur un même territoire de différentes activités économiques et de différentes activités récréatives. La propreté des sites et des eaux de même que l'équilibre écologique ne sont pas moins essentiels à la qualité du produit touristique. Garder un site propre requiert de la part des industries et organismes une prise de conscience et des efforts constants pour ne pas

détruire tout en utilisant ou en produisant. Le tourisme contribue à détruire la propreté lorsque les touristes déversent inconsidérément leurs déchets au bord de la route ou sur les berges* des rivières et des lacs. La situation est particulièrement déplorable au Québec. En effet, compte tenu de l'étendue du territoire et de la très faible densité de population, chacun demeure étonné de ne pouvoir se promener en forêt ou naviguer en canot dans des régions non habitées sans y retrouver l'inévitable canette de bière ou les restes d'un repas. Il y a pire lorsque des aménagements riverins sont effectués sans considération pour les besoins essentiels des plans d'eau et modifient l'équilibre écologique qui assure une saine végétation aquatique, qui limite l'érosion et qui contribue à la santé de la faune aquatique. L'équilibre des berges et des eaux n'a pas été respecté par de multiples villégiateurs qui ont voulu améliorer leur vue panoramique et ainsi compromis la qualité de la ressource au nom de laquelle ils s'étaient installés.

L'acidification des eaux au Québec représente un problème d'envergure. "Les précipitations acides affectent les écosystèmes aquatiques et terrestres à différents degrés et ont des effets néfastes tant à long terme qu'à court terme sur les sols, la végétation (agriculture et forêt), la faune et les ressources aquatiques.⁸⁴ Au Québec, c'est à partir des années soixante-dix que l'on a commencé à se préoccuper de l'acidifica-

⁸⁴Bobée, B. et Grimard, Y., Lachance, M., Tessier, A. Nature et étendue de l'acidification des lacs du Québec, Rapport scientifique no 140, Ministère de l'environnement, 1982.

tion des précipitations". Après quelques études menées sur le bassin de la rivière Yamaska, sur la neige au sol en Abitibi - Témiscamingue, dans le parc des Laurentides ainsi que sur la pluie de Rouyn-Noranda, on a reconnu l'urgence "d'évaluer les effets de ces précipitations sur les écosystèmes fragiles du Québec. En 1980, les ministères québécois de l'environnement et du loisir de la chasse et de la pêche, en collaboration avec le Service canadien de la faune ont entrepris une étude⁸⁵ en vue de déterminer l'impact des précipitations acides sur 256 lacs du Québec. Les résultats de cette étude montrent qu'en considérant l'ensemble des paramètres choisis, ce sont les régions de Trois-Rivières (04) et des Cantons de l'Est (05) qui ont subi le plus fortement les effets néfastes des précipitations acides". La région de l'Abitibi - Témiscamingue (08) est presque aussi affectée que les deux autres sur la base de certains rapports. Les régions de Montréal (06) et de l'Outaouais (07) "sont moins affectées que les trois autres, probablement à cause d'une vulnérabilité plus faible (spécialement pour la région 06) et de retombées acides atmosphériques moins grandes (spécialement pour la région 07). En ce qui concerne la région de la Côte Nord, on ne trouve aucune relation ou indice montrant que les lacs de cette région ont subi une certaine acidification".⁸⁶ Le tableau suivant fournit un portrait régional du niveau d'acidification des lacs au Québec.

⁸⁵Ibidem.

⁸⁶Ibidem, pp. 232 à 234.

TABLEAU 116
LE PORTRAIT RÉGIONAL DU NIVEAU D'ACIDIFICATION
DES LACS DU QUÉBEC

Type de modèle	paramètres ou relations	régions hydrographiques							
		01-02	03	04	05	06	07	08	10
estimation	$[SO_4]$	XXX	XXX	XXX	XXX	XX	XX	XX	X
	$[HCO_3]/[SO_4]$	X	X	XXX	XXX	XX	XX	XXX	X
	pH	X	X	XX	XXX	XX	XX	XXX	X
	Alc - (Ca+Mg)	-	-	XXX	XXX	XXX	XX	XXX	X
	alc - Ca	-	-	XXX	XXX	XXX	XX	XXX	X
classi- fication	pH - Ca	-	-	XXX	XXX	XX	XX	XXX	X
	(Ca+Mg)- SO_4	-	-	XX	X	X	X	X	X
	[pH fixe]	-	-	XX	X	X	X	X	X
indices	pH - SO_4	-	-	XXX	XXX	X	XXX	XXX	X
	[Ca fixe]	-	-	XXX	XXX	X	XXX	XXX	X
	modèles prévisionnels	-	-	XXX	XXX	XX	XX	XXX	X

XXX fortement acidifié
XX moyennement acidifié
X peu acidifié

Comme c'est le cas dans la plupart des pays, qui dit vacances estivales dit activités récréatives où l'eau joue un rôle important. Qu'il s'agisse de la baignade, du canotage, du ski nautique, ou tout simplement du plaisir d'admirer un coucher de soleil, les étendues d'eau ont une place privilégiée dans l'itinéraire et l'horaire du vacancier. La demande pour l'accès aux étendues d'eau est très forte et très loin d'être satisfaite par l'offre des sites adéquats. Dans les régions peuplées, les sites de choix sont déjà très utilisés en périodes de pointe, utilisés au point d'en soustraire l'accès à ceux qui ne s'y sont pas précipités suffisamment vite les dimanches ou jours fériés. Les exemples de ce type abondent tout particulièrement aux abords des grands centres urbains ou dans les parcs de camping. Cette densité d'utilisation et la façon dont les sites sont utilisés ont d'ailleurs eu l'effet qui devait être prévu sur la qualité des eaux du Québec. De plus, on a attribué à une diminution de la qualité des eaux, à savoir l'acidification des lacs une diminution de 30% du taux de capture par effort de pêche lors d'une étude sur l'évolution du rendement de la pêche sportive entre 1970 et 1978.⁸³

Le journaliste Jean-Pierre Bonhomme publiait en mai 1981 deux articles alertant les Québécois quant à la qualité des eaux. Il y mentionnait que selon le président de la Société d'assainissement des eaux "les cours d'eau du Québec sont dans un état lamentable". "Les cours d'eau

⁸³Charette et Lagacée, Recherche d'une méthodologie et évaluation de l'impact des précipitations acides sur la faune du parc des Laurentides, MLCP rapport interne, 1981.

sont dans un état si lamentable que si l'on appliquait les critères de qualité de l'eau des pays développés du monde occidental, il faudrait fermer environ la moitié des usines québécoises de filtration de l'eau à boire, de l'eau potable des aqueducs".⁸⁷ On n'a qu'à considérer le niveau de détérioration de certains lacs et rivières aux abords des plus grandes villes du Québec pour déjà craindre la détérioration d'autres sites privilégiés de villégiature. Dans plusieurs cas, la baignade est interdite au cours de certaines périodes de l'été alors que les eaux sont jugées dangereuses pour la santé humaine. Il est certain qu'une foule de causes, non liées au tourisme, sont responsables de la détérioration des eaux tout particulièrement les émanations qui contribuent à la formation de précipitations acides. Cependant les systèmes déficients d'évacuation des eaux usées des chalets, par exemple, ne sont pas étrangers à la pollution de plusieurs lacs et cours d'eau.

Roger Nadeau dans son article sur "l'impact du tourisme de villégiature sur l'environnement" résumait ainsi les torts causés à l'une des ressources touristiques et récréatives les plus recherchées que sont les lacs:

"L'ignorance et l'insouciance des villégiateurs, l'appétit profitteur des promoteurs et le manque de responsabilité des pouvoirs publics, ont permis que cette forme de tourisme se rende responsable de la dégradation rapide du milieu naturel offrant le potentiel récréatif

⁸⁷Paru dans La Presse, 8 mai, 1981, repris par Roger Nadeau "Impact du tourisme de villégiature sur l'environnement", Le tourisme, aspects théoriques et pratiques, Sodilis, 1982, p. 141.

le plus élevé, avec le résultat qu'un tort souvent irréparable a été fait à nos zones lacustres :

- Les propriétés naturelles des berges sont remplacées ou mal utilisées par des aménagements inadéquats.
- Les chalets sont situés sur des terrains trop petits ou trop près de la rive.
- L'élimination de la végétation et des communautés naturelles ont détruit les habitats pour la faune et provoqué l'érosion ainsi que la sédimentation des cours d'eau.
- La qualité du paysage a diminué en même temps que s'est altérée la beauté naturelle des berges, qui vues de l'eau, se sont transformées en succession artificielle et désordonnée de chalets, de quais et d'aménagements multiples.
- Un aménagement inapproprié des berges a, dans bien des cas, conduit à la pollution de l'eau, en raison :
 - . de l'absence ou du mauvais fonctionnement des fosses septiques, ou encore d'une localisation inadéquate;
 - . d'une accumulation de déchets industriels, domestiques et agricoles;
 - . de la construction de routes à proximité de l'eau;
 - . du remplissage ou du décapage de la partie superficielle du sol.⁸⁸

La pollution du sol causée principalement par l'absence de réservoirs septiques, l'usage désordonné de fertilisants ou de défoliants, l'abattage inconsidéré d'arbres et d'arbustes sont autant d'éléments de la présence humaine qui contribuent à détruire l'équilibre naturel des forêts et des campagnes et nuisent au bien-être des végétaux et des animaux.

Le Conseil consultatif de l'environnement au Québec a produit pour le compte du Ministère de l'environnement, un avis portant sur la "politique d'encadrement forestier des lacs et cours d'eau du Québec".⁸⁹ En

⁸⁸"Impact du tourisme de villégiature sur l'environnement" par Roger Nadeau, publié dans Le tourisme, Aspects théoriques et pratiques au Québec, Sodilis, 1982, p. 147.

⁸⁹Conseil consultatif de l'environnement, Politique d'encadrement forestier des lacs et cours d'eau du Québec, 1982.

plus d'y faire valoir la valeur économique, récréative, esthétique, historique, culturelle, patrimoniale, éducative, sociale et la fonction urbaine de la forêt, le Conseil présente le rôle écologique et épurateur du milieu que présente l'encadrement forestier ainsi que son importance pour le milieu aquatique encadré. C'est ainsi que les auteurs résument la liste des fonctions écologiques exercées par "l'encadrement forestier."

"..., il ressort que l'encadrement forestier ou naturel immédiat au plan d'eau possède certains traits additionnels ou une importance distinctive de celle qu'il a en commun avec l'encadrement général. Ainsi:

- a) la densité et la diversité des espèces tendent à y être plus élevées;
- b) la forêt riveraine procure une nourriture abondante au plan d'eau;
- c) elle absorbe la chaleur et fournit de l'ombre minimisant le réchauffement de l'eau;
- d) elle exerce une influence prépondérante dans l'interception et la purification des particules organiques et inorganiques liées au ruissellement diffus de surface et, indirectement, sur la turbidité, la surfertilisation, l'apport d'éléments toxiques et l'oxygénation du plan d'eau;
- e) elle dévie les poussières et les particules atmosphériques du plan d'eau si celui-ci est de petite dimension;
- f) elle absorbe l'énergie des eaux lors des tempêtes;
- g) elle diminue les risques d'érosion des berges;

- h) elle ralentit l'écoulement de l'eau et des glaces printanières réduisent ainsi les risques d'embâcles et d'inondations;
- i) elle empêche le rehaussement de la nappe phréatique;
- j) depuis toujours, elle revêt un attrait récréatif et éducationnel considérable étant donné sa proximité avec l'univers aquatique;
- k) les dépenses engagées pour des activités de prélèvement et d'observation de la faune sont les plus élevées;
- l) elle peut aussi être le lieu de sites archéologiques.⁹⁰

Selon l'usage prioritaire du territoire, il y a différentes façons d'aborder l'aménagement du territoire sans nuire à l'encadrement forestier. Sur le territoire québécois, on reconnaît présentement trois types de lacs du point de vue de l'exploitation riveraine. Ce sont les lacs inexploités, les lacs exploités et les lacs surexploités.

On différencie le degré d'exploitation d'un lac selon le pourcentage de terrain boisé sur le bassin versant du lac. Ainsi,

lac inexploité: - bassin versant est boisé à plus de 95%;
 - la villégiature n'existe presque pas ou pas du tout.

lac exploité: 1er niveau - le bassin versant est boisé à plus de 80%;
 - la villégiature constitue l'utilisation dominante, les secteurs agricoles sont peu im-

⁹⁰Ibidem, pp. 36-37.

portants et les zones urbaines se présentent sous la forme de petits villages.

- 2e niveau - le bassin versant est boisé à moins de 80%;
- les rives sont fortement exploitées par la villégiature et les zones agricoles et/ou urbaines occupent une part importante du bassin versant (présence d'industrie et d'élevage industriel).

- lac surexploité: - le bassin versant est boisé à moins de 40%;
- "ce type de lac appelle généralement l'élaboration d'un plan de régénération comportant deux volets basés sur la correction au niveau du versant et la restauration dans le milieu lacustre lui-même".⁹¹

On remarque dans l'avis présenté par le Conseil consultatif sur l'environnement qu'il est essentiel d'apprécier localement l'état des rives d'un milieu de villégiature. Il existe six classe de dénaturation du milieu selon le type de milieu.

"Type de milieu

Eléments descriptifs du milieu

a) Naturel

1. Boisé

⁹¹Ibidem, pp. 71 à 73. Ces données sont cependant tirées de l'étude La diagnose écologique en milieu lacustre de J.P. Gauthier et al., 1979.

- | | |
|---------------------------|---|
| | 2. Marécage |
| b) Très faiblement touché | 3. Boisé avec présence de sentiers et de routes (chemins de terre) |
| | 4. Terre en friche (1er et 2e stade) |
| c) Faiblement touché | 5. Chalet non visible du lac (terrain boisé) |
| | 6. Chalet situé loin du lac (plus de 25 m) |
| | 7. Distance de 30 m entre deux chalets |
| | 8. Plage laissée à l'état naturel |
| | 9. Route éloignée du lac (60 m et plus) |
| d) Moyennement touché | 10. Place perturbée par la construction de murs parallèles à la ligne de rivage |
| e) Fortement touché | 11. Déboisement excessif |
| f) Artificiel | 12. Pelouse qui se rend jusqu'au rivage |
| | 13. Chalet situé trop près du lac |
| | 14. Densité trop forte de chalets |
| | 15. Route située trop près du lac (moins de 60 m) |
| | 16. Chemin de fer situé trop près du lac |
| | 17. Remblayage de sections de rivage |
| | 18. Jetée |
| | 19. Zone agricole |
| | 20. Zone complètement urbanisée |
| | 21. Zone industrielle. |

Les trois premiers types de milieu comprennent des interventions que l'on peut qualifier de non contraignantes pour l'environnement et une utilisation du sol dans laquelle la présence humaine est à peu près nulle. Les trois autres types concernent les milieux dans lesquels l'intervention de l'homme a fait perdre aux rives leurs caractéristiques naturelles."⁹²

⁹²Ibidem, p. 74.

Il s'avère alors essentiel de bien choisir le milieu avant de développer un site de villégiature. Ainsi certaines conditions locales rendent impropres à la villégiature les terrains concernés. Ce sont:

- "- la capacité de support écologique est faible
- le site est marécageux
- l'accès à la rive est hasardeux (terrain riverain escarpé, lit du plan d'eau accidenté et dangereux)
- la couche superficielle du sol est peu résistante à l'érosion
- le nombre de chalets présents est excessif
- les formations superficielles du sol sont trop minces
- le drainage est mauvais
- l'eau est de mauvaise qualité
- le site est à proximité d'une banlieue en expansion
- les pentes sont sensibles ou instables (risques de glissements de terrains, etc.)
- le site est dans une zone inondable (plaine de débordement).

Trop souvent, les gens s'installent et évaluent bien après le faible potentiel d'occupation de leur site."⁹³

Quoique l'importance de la flore et de la faune ne soit pas toujours perçue par le vacancier de passage, celles-ci demeurent un attrait naturel auquel toute notre attention doit se porter puisqu'elles sont des spécimens de la vie sur cette planète, spécimens avec lesquels l'homme établit même inconsciemment des liens importants.

⁹³Ibidem, p. 75.

Les touristes exercent une influence néfaste sur la faune et la flore surtout par négligence ou ignorance: qu'il s'agisse du campeur qui provoque un feu en forêt (certaines années, le territoire québécois est particulièrement affecté par la présence de feux de forêt), de chasseurs qui s'amuse à abattre tous les animaux qui se déplacent en forêt, de promeneurs qui marquent les arbres ou de braconniers (ce ne sont pas nécessairement des touristes) qui chassent ou pêchent leurs proies en dehors des limites territoriales ou des périodes prévues.

Une végétation et une faune saines requièrent des sols de qualité. A ce propos, des intervenants beaucoup plus importants que les touristes exercent des effets nettement plus néfastes; par exemple l'utilisation de méthodes chimiques pour lutter contre les maladies, arrosages aériens de produits toxiques, etc...⁹⁴

Certains territoires du Québec ont déjà été identifiés comme particulièrement propices à la conservation de la faune et de la flore et sont aménagés en parcs ou réserves.⁹⁵ Les sentiers écologiques aménagés

⁹⁴Les exemples ne manquent pas pour illustrer le traitement que l'on fait subir à la ressource forestière dans le seul but d'accroître les revenus que l'on tire d'elle. Par exemple les arrosages de phytocides prévus pour 1983 et 1984 ont été annulés suite à une consultation publique effectuée par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, en juin 1983. Les arrosages pour combattre la tordeuse du bourgeon d'épinette sont cependant encore effectués.

⁹⁵Une liste et une carte situant les parcs et réserves du Québec sont présentées aux pages 25 et 26.

dans les parcs favorisent le contact des visiteurs avec toutes les dimensions de la vie en forêt et amènent les visiteurs à connaître la conservation des diverses espèces animales et végétales. Quoique l'Etat soit majoritairement responsable de ces réalisations, des intérêts privés subviennent aux besoins de projets qui ont pour but de conserver à la nature ses caractéristiques premières. On ne mentionnera ici en exemple que la "fondation américaine"⁹⁶ qui poursuit dans les régions nord-américaines (dont le Québec) qui s'y prêtent un programme de remise en fonction et de création de marais nécessaires à la vie de certains types d'oiseaux (canards et autres oiseaux aquatiques).

En somme, il est à peu près certain que le tourisme n'exerce qu'une partie relativement faible des effets destructeurs générés par la contact de la civilisation urbaine avec la nature. Les intervenants en tourisme et l'ensemble des résidents d'une région qui aspirent à conserver intacte la ressource touristique chez eux se doivent cependant d'exercer les pressions nécessaires pour s'assurer que cette dimension de la qualité du produit touristique ne soit pas détruite par d'autres intervenants. Ce sont d'abord les écologistes et les chercheurs qui se préoccupent de la qualité de l'environnement. Ils ont suffisamment alerté les pouvoirs publics qui ont entrepris de stopper la pollution des lacs et rivières et de favoriser un aménagement propice de leurs rives. Le Ministère québécois de l'environnement déposait en juin 1981 un rapport très détaillé sur l'é-

⁹⁶"Ducks Illimited".

tat des lacs et cours d'eau québécois situés au sud du 50e parallèle⁹⁷ et entreprenait des travaux de régénérescence. Les associations pour la protection de l'environnement se sont développées regroupant en 1980 près de 10 000 citoyens prêts à sauver leur lac. La partie n'est cependant pas gagnée puisque les lois et règlements visent encore davantage à apporter des correctifs qu'à prévenir les véritables causes de dégradation du milieu. Les pouvoirs publics mettent beaucoup de temps à imposer aux villageurs-pollueurs comme à tout autre pollueur des lois strictes quant aux exigences à respecter pour conserver au patrimoine naturel ses qualités.

3.3.1.2. Nature et usages multiples

En milieu rural, comme ailleurs, la nature est soumise à de multiples usages reliés à l'exploitation et à la transformation des ressources, à la production manufacturière ainsi qu'aux activités récréatives et touristiques. Il y a souvent conflit au niveau des intérêts de chacun des groupes faisant usage des éléments de la nature, que ce soit entre les industries elles-mêmes ou entre les usagers d'une même industrie.

On n'a pas à épiloguer longuement pour comprendre qu'une porcherie voisine très difficilement avec un centre de plein air si l'on veut con-

⁹⁷Le fichier contenait des données de base sur 135 000 cours d'eau et 105 000 plans d'eau selon Roger Nadeau, "l'Impact du tourisme de villégiature sur l'environnement."

server à ce centre des visiteurs satisfaits de leur séjour. Un choix s'impose alors, il est politique, il s'exprime au moyen des législations sur le zonage, sur l'évacuation des déchets, etc... Un choix s'impose également dans une foule d'autres situations moins évidentes où des industries différentes peuvent difficilement cohabiter étant donné les ressources du milieu; c'est le cas par exemple, d'une usine de pâte et papier et d'une aluminerie. Les résidents des régions rurales ont traditionnellement vécu de l'exploitation et de la transformation première des ressources primaires. Ces industries, quoiqu'en importance décroissante dans la structure industrielle québécoise conservent souvent, tout particulièrement dans l'esprit des gens, une place prédominante qui oriente le choix entre l'implantation de deux industries, même destructives des qualités de l'environnement. L'industrie touristique s'implante alors là où toute autre est absente. Dans bien des cas on oppose encore progrès et environnement et se préoccuper de la qualité de l'environnement signifie pour les plus agressifs "limiter" le progrès.

Il existe cependant des possibilités de conflits dans l'usage de ressources même lorsqu'on songe uniquement à l'industrie touristique. L'eau et la forêt sont des ressources aux usages multiples dans le cadre de l'industrie touristique. La façon dont elles sont utilisées par les amateurs d'une activité sportive sans considération pour les autres personnes reflète dans bien des cas les caractéristiques d'une société compétitive qui n'a pas encore fait collectivement des choix compte tenu de ses ressources.

Les conflits les plus notoires dans l'utilisation des lacs, rivières et forêts concernent l'usage "d'engins mécaniques" (bateau-moteur moto-neige, tout-terrain) en opposition à l'utilisation paisible des cours d'eau ou des lacs pour la baignade ou le canotage, et de la forêt pour le ski de randonnée ou la marche en forêt. L'usage de certains sites est règlementée à cause du caractère privé de l'endroit, d'ententes de propriétaires ou par la législation gouvernementale. Dans un grand nombre de cas cependant, rien ne vient limiter les formes d'utilisation des ressources et encore là l'étendue du territoire masque souvent les besoins qui deviennent pressants.

Il n'y a pas cependant que des conflits directs facilement détectables. Un intérêt très marqué pour certains sites et activités qui entraîne une utilisation particulièrement dense de ressources limitées a un effet nocif sur la qualité de celles-ci. Quoique due à l'engouement des touristes, la surutilisation de sites et d'équipements favorise une désaffectation à plus ou moins long terme. A mesure que la qualité récréative des sites et des équipements change, et le plus souvent diminue, ses utilisations initiales se transforment. Le bruit, la densité humaine éliminent de plus en plus d'aires récréatives des utilisations que sont la détente, l'observation de la nature, la baignade, etc... car de nombreuses activités supposent le respect de normes d'utilisation. La notion de "carrying capacity" pour une superficie donnée de territoire est un élément important à considérer car essentiel à la conservation des qualités physiques des sites récréatifs et à l'environnement dans son ensemble.

Les travaux effectués dans le cadre de l'inventaire des terres du Canada⁹⁸ ont permis de classifier les terres selon leur potentiel d'utilisation et de fournir ainsi certaines balises lors de la planification de l'usage du territoire ainsi que de son aménagement.

Les caractéristiques physiques du territoire (vaste, parsemé de lacs et de cours d'eau, riche en faune et flore) québécois ainsi que la faible densité du peuplement ont jusqu'à tout récemment masqué les principaux effets néfastes de l'utilisation abusive de certaines aires du territoire et à l'exception des limitations⁹⁹ quant au nombre de visiteurs dans certains parcs provinciaux, on se préoccupe peu de l'éventuelle possibilité de sur-utiliser une ressource ou un site.

3.3.1.3. Conservation et assainissement de la nature

On n'est pas à court de grands principes ni d'objectifs précis lorsqu'on parle d'environnement. Les derniers quinze ou vingt ans ont vu les différents gouvernements aux Etats-Unis et au Canada¹⁰⁰ axer une fou-

⁹⁸Se référer à l'annexe 1.

⁹⁹Elles prennent la forme d'un nombre maximal de personnes admises dans les terrains de camping et plages.

¹⁰⁰Environnement Canada a publié un Livre-ressource de la planification de l'environnement, préparé par Reg Lang et Audrey Amoni qui fournit "une source la plus complète possible d'informations puisées à même l'expérience canadienne, qui puisse aider les spécialistes en planification de l'environnement à résoudre les différents. Ces différents problèmes qu'ils affrontent dans l'exercice de leur profession au Canada". p. IV.

le de leurs politiques dans le sens d'une revitalisation des ressources physiques du territoire.

Dans cette même foulée, mais avec quelques années de retard, le Ministère de l'environnement du Québec, créé en 1979, s'est vu confier essentiellement une "mission de sauvegarde du milieu naturel et humain"¹⁰¹ Dans son rapport annuel pour l'année 1982-83, il mentionne également que son action "se doit d'être globale et intégrée afin de concilier le développement économique et les exigences de la protection de l'environnement".¹⁰² On sait que plusieurs développeurs et entrepreneurs opposent encore progrès économique et environnement, ce qui ne contribue pas à faciliter la tâche des intervenants publics en environnement qui s'articule autour de trois objectifs principaux:

- "- la prévention des détériorations susceptibles d'engendrer des conséquences néfastes sur le milieu, dont les phénomènes de surproduction, de surexploitation et de gaspillage;
- la restauration et l'amélioration des milieux aquatique, atmosphérique et terrestre;
- l'amélioration des connaissances sur l'environnement."¹⁰³

¹⁰¹Rapport annuel 1982-1983, Ministère de l'Environnement du Québec, p. 8.

¹⁰²Idem, p. 8.

¹⁰³Idem, p. 8.

Il va sans dire que les mandats de prévention et de restauration octroyés au Ministère québécois de l'environnement requièrent des sommes importantes qui sont d'abord principalement affectées¹⁰⁴ à l'assainissement de l'air et au traitement des eaux usées dans le cadre d'une entente avec les municipalités. Il va sans dire cependant qu'une extension de ce mandat à tous les aspects de la nature contribuera non seulement à accroître la qualité de vie des citoyens, dont le tourisme est l'un des aspects, mais aussi à favoriser le développement de l'industrie touristique.

3.3.2. Enlaidissement du paysage

La dégradation de l'environnement peut aussi résulter de l'action de l'homme sur le milieu naturel non par la destruction de son équilibre mais par l'enlaidissement. La popularité du "sightseeing" auprès des visiteurs ou vacanciers dans certaines régions rurales ainsi que l'accent que la promotion touristique met sur la beauté des paysages confirment l'importance de la beauté des sites et paysages comme attrait pour le tourisme. La beauté de la nature est une caractéristique. Il est cependant possible de la détériorer, diminuant ainsi à plus ou moins long terme la qualité du produit touristique. L'enlaidissement peut découler d'une mau-

¹⁰⁴ Selon les renseignements supplémentaires des Budgets 1980-1981, 1981-1982 et 1982-83 et 1983-84, les crédits du Ministère québécois de l'environnement affectés à:

	1980-81	1981-82	1982-83	1983-84
			000 \$	
Protection du milieu	9 038,4	10 621,0	10 454,2	9 649,4
Amélioration du milieu ambiant	41 511,5	57 242,0	77 025,9	90 538,7
Connaissance	11 280,4	10 575,0	11 634,0	10 788,9

vaise planification, de l'édification de constructions indésirables ou d'un piètre aménagement architectural, paysager ou routier.

La beauté des sites et l'aménagement planifié des aires touristiques sont essentiellement une responsabilité des pouvoirs publics. Compte tenu de l'espace dévoré par les aménagements récréatifs et touristiques, il est urgent d'éviter que des constructions détruisent la beauté des sites. Le président de la Société d'aménagement des eaux du Québec signalait en 1981 que ce rôle est souvent non seulement incompris mais que les choix de certaines instances politiques vont très facilement tout à fait à l'encontre d'une quelconque préoccupation de conserver à la nature ses attraits premiers.

"Le plus grand désordre règne sur les berges des cours d'eau du Québec.

Maintes personnes, actuellement, y compris les personnes morales que sont les municipalités, se croient justifiées de s'installer sur les berges de l'Etat, c'est-à-dire sur les terrains appartenant à l'ensemble des citoyens au bord des rivières.

Ces personnes estiment parfois, à tort ou à raison, qu'elles "embellissent" ainsi les berges; pour elles, le béton est "plus beau, plus propre" que les marais, les marécages et les frayères. Pour d'autres, il s'agit de tirer un profit facile en créant du terrain neuf."¹⁰⁵

¹⁰⁵Extrait de l'Impact du tourisme de villégiature sur l'environnement par Roger Nadeau - publié dans Le tourisme, Aspects théoriques et pratiques au Québec, Sodilis, 1982, p. 141.

Des constructions mal adaptées aux sites tendent à banaliser le paysage, des routes mal conçues détruisent les attraits au nom desquels elles ont été érigées. C'est vrai, les routes sont construites en vue de faciliter l'accès au territoire, elles ne sont cependant pas principalement au service des touristes. Une foule d'autres considérations guident leur aménagement: sécurité, rapidité, coût de construction, etc... On ne peut reprocher aux ingénieurs de donner priorité aux préoccupations de ceux qui font valoir leurs intérêts de la manière la plus puissante. Tout le sud du Québec est ainsi tapissé d'autoroutes et de voies d'accès qui n'ont qu'un but, évacuer rapidement le voyageur des grands centres vers la campagne et l'inverse. On ne remarque une préoccupation de conserver aux trajets certaines qualités esthétiques que dans de rares cas et cela relativement récemment. Evidemment tout est question de goûts, goûts qui sont imbriqués dans une orientation politique et limités par les disponibilités économiques, etc... Les installations routières et les réseaux de transmission d'électricité sont évidemment, quoique rarement source de beauté, des constructions que l'on tolère compte tenu des nécessités. Mais qu'en est-il des édifices publics ou privés? Comment en tant que collectivité sommes-nous conscients de la nécessité d'embellir l'environnement et gérons-nous la "beauté" de notre territoire?

Assez récemment on a commencé à se préoccuper de conserver au territoire sa beauté et de redonner aux constructions anciennes ou récentes le cachet et la place qu'elles devraient occuper dans leur environnement. Le Québec est ainsi parsemé d'efforts de différents groupes (citoyens, mu-

municipalités, associations) en vue d'améliorer l'aspect visuel de leur milieu de vie. Les efforts prennent la forme d'aires de repos plus accueillantes, de concours d'embellissement et de "fleurissement" des villes et villages, etc...; l'Etat contribue également à inciter les propriétaires de résidences et maisons de rapport à effectuer les réparations qui s'imposent en y contribuant financièrement au moyen de subventions. L'Etat et les municipalités légifèrent quant à la présence de certains services sur le territoire, comme par exemple les dépotoirs, les terrains de rebuts d'automobiles, etc... C'est récent, c'est principalement lié aux préoccupations d'amélioration de la qualité de vie des résidents. Les effets n'en sont pas moins importants sur la beauté des abords de routes et sur l'attrait des circuits touristiques.

Dans le même sens, la préparation et la mise en application de schémas d'aménagement sur l'ensemble du territoire exercera dans les années à venir un effet important sur l'aspect visuel de l'organisation du territoire.

En terminant, disons qu'il est certain que l'esthétique, qui coûte efforts et dollars, entre parfois en conflit direct avec la rentabilité économique. Une vision à court terme donnerait peut-être raison à ceux qui optent pour le progrès et la croissance au détriment des tracasseries environnementales. Aucune vision à long terme ne peut leur échapper, encore moins lorsqu'il est question d'une industrie qui puise dans le patrimoine naturel son potentiel de base.

3.3.3. Conclusion

Quoique le tourisme ne soit certainement pas la plus importante menace écologique, le développement touristique et sa gestion sont responsables de plusieurs transformations de la nature qui ne contribuent qu'à diminuer les perspectives futures. "A cause des modifications désastreuses qu'il inflige au milieu physique, le tourisme dans bien des cas a commencé à perdre ce qui en constitue la substance. L'attrait des profits considérables a conduit les promoteurs à défigurer en grande partie les sites disposant du plus haut potentiel récréatif, spécialement les rivages de lacs, de rivières ou de mers ainsi que les zones montagneuses. Qu'il s'agisse de nos Laurentides montréalaises, des abords de Ste-Anne-de-Beaupré..., partout on trouve des signes de dégradation et aucun lieu ne semble à l'abri des spéculateurs immobiliers ou des organisateurs de voyages collectifs".¹⁰⁶ Les régions rurales du Québec ont subi l'invasion des villégiateurs individuels et dans certains cas des agences de développement. Il y a encore possibilité d'endiquer des dommages plus grands causés par la voracité des industries touristiques dont la présence n'est pas affirmée partout, cependant davantage est encore à faire en terme de sensibilisation et de pressions auprès des individus et des instances concernées pour éviter que les préoccupations économiques ne continuent à représenter le principal obstacle à la prévention et à la restauration des conditions environnementales propices à la qualité du tourisme.

¹⁰⁶Extrait de l'Impact du tourisme de villégiature sur l'environnement par Roger Nadeau - publié dans Le tourisme, Aspects théoriques et pratiques au Québec, Sodilis, 1982, p. 138.

CONCLUSION

LE PHENOMENE TOURISTIQUE

Il nous serait difficile d'aborder la conclusion de de cette recherche sans mentionner le déséquilibre et l'écart croissant entre la dimension humaine du phénomène touristique et la négation presque complète de celui-ci au niveau des orientations du développement de l'industrie touristique.

On ne peut nier que toute activité humaine exigeant la présence et la participation d'un certain nombre d'intervenants mène certainement à une organisation économique. Comme société, à l'instar de toutes les sociétés développées, nous avons au Québec franchi le grand pas d'identifier l'activité humaine du tourisme à l'industrie touristique.

En agissant ainsi l'industrie touristique s'organise et se développe davantage en regard des besoins internes de l'industrie, accumulation, investissements, ventes, volume d'activité, marketing, publicité, rentabilité, etc... et s'éloigne graduellement du phénomène touristique comme besoin humain. On a même fait du tourisme un produit de luxe, un symbole de statut social, créant et entretenant ainsi une hiérarchie entre les différents produits touristiques à consommer. Cette organisation et cette hiérachisation de produits touristiques sont conçues et modelées

dans le seul but d'entretenir auprès des consommateurs éventuels l'image de produit de luxe, le rêve d'accéder à un statut social plus élevé au moyen de la consommation, de consommer toujours plus et par le fait même de permettre aux grandes entreprises de mieux manipuler les cordes sensibles des individus et d'en tirer profit.

Ce n'est pas d'hier que les multinationales, gérant leur propre croissance, imposent un modèle de consommation somme toute assez attrayant pour ceux et celles qui peuvent y adhérer. Qui pourrait le leur reprocher? Qui pourrait reprocher à une grande entreprise de penser au tourisme en tant qu'industrie plutôt qu'en tant qu'activité humaine?

Le tourisme est de plus en plus inscrit dans la panoplie de nos besoins, besoins qui évoluent au rythme du système culturel et par système culturel il faut "entendre aussi bien les conditions de l'offre de biens (état de la technologie, organisation économique, publicité) que l'état des relations entre groupes sociaux, les représentations sociales prévalentes, le rôle des pouvoirs publics, etc..."¹

Les pouvoirs publics sont à notre avis les dépositaires d'un mandat de gérer le bien-être des individus et d'apporter certains correctifs aux excès du système. Il y a cent ans on attendait de nos élus politiques qu'ils veillent à la protection de notre vie et de notre propriété, il y a

¹Jacques Attali et Marc Guillaume, L'anti-économique, Economie en liberté, 1974, p. 130.

cinquante ans on leur a confié le maintien d'une certaine stabilité économique. Il y a vingt ans on leur demandait de s'occuper de notre bien-être physique et intellectuel. Pourquoi ne pas exiger d'eux qu'ils s'engagent au respect de notre bien-être général et qu'ils participent activement à l'obtention pour tous du respect des droits fondamentaux à une vie saine et harmonieuse. C'est évidemment une grande question philosophique que de définir ce qu'est une vie saine et harmonieuse pour tous. Loin de nous l'idée de vider cette question ici. Nous ne voulons que remettre en cause la notion de besoins et rappeler que ceux que nous jugeons essentiels, et dont la satisfaction devrait être assurée par la reconnaissance effective d'un droit dépendent tout autant de l'environnement culturel que du type de besoin lui-même. A l'heure actuelle au Québec, on s'entendra certainement rapidement sur le droit au sommeil, le droit au travail, celui de s'accorder des soins personnels et sur le droit au loisir.

La tendance historique démontre que la portion de temps (par jour, semaine, année, vie) accordée à chacune des activités a évolué dans le sens d'une plus grande liberté de choix et d'un accroissement comparable du temps consacré aux activités moins directement liées à la survie et aux besoins strictement physiques de la personne. On nous prédit d'ailleurs depuis quelques années l'apparition effective de la société de loisirs.²

²La semaine de travail est passée de plus de 48 heures à 35 heures dans de nombreux secteurs en 1984. De plus, les auteurs ayant traité du sujet d'un nouveau partage du temps de travail et temps de loisirs ne manquent pas. Mentionnons par exemple, Joffre Dumazedier, Roger Sue, Yvan Illich, André Gorz, etc.

Ce terme a été utilisé à maintes reprises tout particulièrement pour parler d'une diminution des heures consacrées au travail. La notion de temps de loisirs, c'est-à-dire de temps inoccupé par le travail, est cependant très différente selon le contexte social et le groupe auquel chacun appartient. On en parle cependant généralement en fonction des aspirations de certains groupes sociaux qui disposent d'une capacité physique et financière de gérer leur temps inoccupé et de l'employer à la pratique de loisirs. Il n'en est pas de même de tous les groupes sociaux dont les plus défavorisés qui ne disposent pas de véritables choix à cet égard.

Il n'en reste pas moins que l'activité touristique nécessite pour se manifester temps, espace et revenus. Elle s'inscrit selon le but qu'elle poursuit dans le cadre du travail (voyage d'affaires) ou du loisir (voyages d'agrément, personnels, visite de parents et amis). C'est davantage de ce dernier type que notre recherche sur le tourisme en régions rurales se préoccupe. Tout laisse supposer qu'une plus grande liberté de choix dans la somme et l'affectation du temps de loisir entraînerait une pratique croissante du tourisme. Compte-tenu de l'état actuel des choses et de l'écart croissant entre la gestion que l'on fait du tourisme au niveau des offreurs-décideurs et de la capacité réelle d'expression d'une demande effective de tourisme de la part des personnes qui accèdent à cette liberté de choix dans leur loisir, il est peu probable que ces deux entités trouvent une solution mutuellement acceptable. Les deux tendances cheminent parallèlement, étant toutes deux soumises à l'entente tacite de valoriser la structuration d'une industrie touristique sur les mêmes bases

que toute autre industrie et d'accorder quelque attention au phénomène encore marginal du tourisme social.

LE QUÉBEC À L'ÈRE POST-INDUSTRIELLE

Les années '80 sont marquées par des bouleversements économiques et sociaux importants qui à cause de leur ampleur, ne manquent pas d'alerter de nombreux chercheurs et observateurs et de susciter leur intérêt pour l'étude des causes et des conséquences de ces bouleversements. Le Québec subit les répercussions des changements économiques et sociaux au même titre que l'ensemble des pays industrialisés qui connaissent un taux de chômage élevé, un ralentissement de leur croissance économique réelle, une remise en cause de l'intervention croissante de l'Etat aux niveaux social et économique, etc... A partir de la reconnaissance des problèmes sociaux et économiques vécus par certaines couches de la population au Québec³ nous allons tracer les grandes lignes d'un scénario des tendances qui vont influencer le développement touristique au Québec dans les années à venir.

Le Québec à l'ère post-industrielle est selon le Groupe québé-

³A titre d'exemple, l'Organisation canadienne de la lutte contre la pauvreté a démontré que 17,9% des Canadiens "vivaient dans un état de pauvreté en 1983" et que "c'est au Québec que la pauvreté atteint son niveau le plus élevé chez les personnes seules. Il est de 47,6%". La Presse, 2 octobre 1984.

cois de prospective⁴ caractérisé par sa société de plus en plus urbaine, son taux de natalité en baisse, son augmentation du pourcentage des travailleuses sur le marché du travail, son abondance économique de plus en plus étendue, sa production de plus en plus concentrée dans le secteur tertiaire, la présence forte et croissante de l'Etat dans tous les domaines, l'ampleur croissante de l'importance des professions scientifiques et techniques ainsi que par l'omniprésence de la science.

Les caractéristiques de la société québécoise découlent de son intégration à la société nord-américaine et du fait que les Québécois partagent les valeurs les plus importantes de la société nord-américaine. La spécificité québécoise, quoique présente, n'exerce pas une influence déterminante sur le fonctionnement du système socio-économique québécois. L'influence du monde extérieur sur le système socio-économique québécois se fait sentir tant au niveau économique, technologique que sur les valeurs elles-mêmes. Le Québec voit définir sa place sur les grands marchés mondiaux en fonction des attentes de l'extérieur. Il développe technologie, emplois, valeurs et fonctionnement de ses institutions dans une grande mesure pour répondre à ces attentes. Le développement du Québec se trouve en grande partie façonné par les influences extérieures qui structurent son fonctionnement interne. Il ne faut cependant pas oublier que

⁴Le Groupe québécois de prospective est composé de chercheurs de plusieurs disciplines qui ont effectué un essai de prospective appliqué à la société québécoise. Parmi ceux-ci notons Kimon Valaskakis, Roger Blais, Pierre-André Julien, R. Jouandet-Bernadat, Pierre Dansereau et Pierre Fréchette. Cet essai s'intitule Le futur du Québec au conditionnel est publié chez Gaëtan Morin, 1982.

les caractéristiques spatiales et écologiques québécoises constituent des contraintes exerçant une certaine influence sur le fonctionnement du système socio-économique. Nous ne saurions cependant évaluer l'influence relative de la spécificité québécoise du point de vue de l'espace, de l'écologie, des valeurs sur la structuration et le fonctionnement du système socio-économique. L'influence extérieure nous apparaît prédominante.

Nous pouvons alors considérer l'avenir du Québec en retenant les influences qui nous semblent les plus déterminantes et les plus susceptibles d'avoir des répercussions sur le développement de l'industrie touristique québécoise. Nous en parlons ici en nous référant à la trilogie déjà énoncée: temps, espace et revenus. Ces trois éléments sont essentiels à l'existence du tourisme. Il s'ensuit que toute modification des conditions qui concernent l'un ou l'autre de ces éléments exerce une influence sur l'exercice d'activités touristiques et le développement du tourisme.

Le temps

La conception que se font les Québécois du temps et la façon dont ils abordent son déroulement au cours de leur vie sont deux aspects de la variable "temps" que nous ne saurions négliger. Quoique le temps de vie continue à se partager entre temps de travail et temps de non-travail, ces deux "temps" sont soumis à une réévaluation et à une redéfinition. Il ne s'agit pas de prétendre qu'il y ait un nouveau consensus social à ce

sujet mais qu'il existe une préoccupation certaine chez un nombre croissant d'individus de modifier le partage traditionnel des heures consacrées au travail rémunéré et au non-travail.

Le déroulement du temps au cours de la vie d'une personne est de moins en moins marqué par des séquences uniformes et nécessaires pour tous. Les séquences traditionnelles de vie privée et/ou professionnelle, sont désormais remises en cause par une modification du rôle et de la place de la famille, par une nécessité de recyclage et de mise à jour permanente sur le plan professionnel, ainsi que par la brièveté périodique du lien rattachant l'individu à un milieu du travail stable.

De plus, si l'on considère la population dans son ensemble, le Québec est marqué d'un vieillissement démographique qui tend à modifier les comportements globaux des individus en ce qui concerne la consommation de prestations touristiques. Les besoins des plus vieux ne sont pas les mêmes que ceux des jeunes quoique les différences reliées à l'âge tendent à s'estomper devant la popularité croissante des activités sportives et de l'entretien du corps. Les besoins sont également modifiés par la fragilité des liens familiaux dans une société où la famille est une institution en déclin et où les mariages se terminent de plus en plus souvent par des divorces.

Nous pensons que la façon dont les Québécois choisiront de vivre leurs différents temps de vie aura dans l'avenir des répercussions sur le

développement touristique de l'ensemble du Québec. Il nous apparaît cependant essentiel que s'affirme, dans le domaine des loisirs et du tourisme, une approche nouvelle susceptible de modifier la réalité imposée par la société industrielle, à savoir l'organisation du temps de non-travail au même titre que l'organisation du temps de travail.

"Enfin soucieuse de conserver l'approbation de masses laborieuses encore indispensables à la production expansionniste, la société industrielle organise les loisirs, que les masses ingurgitent au commandement, et qui constituent eux-mêmes une nouvelle source de profit, donc de maintien des dominances, tout en détournant l'attention de ces masses des problèmes existentiels fondamentaux. Voilà de quoi est faite la vie quotidienne de millions d'hommes: travail, famille... et loisirs organisés."⁵

L'espace

L'espace et la modification des conditions qui le caractérise exercent un effet déterminant sur tous les mouvements permanents de population et sur les déplacements. Le tourisme qui représente un déplacement dans l'espace est influencé par la façon dont une société aménage son territoire et ses milieux de vie.

L'urbanisation galopante du 20e siècle a complètement transformé l'équilibre de la répartition de la population sur le territoire et a fa-

⁵Henri Laborit "La notion de travail" publié dans Demain le travail, ISE les rencontres de la Barbariga, Economica, p. 109.

vorisé l'émergence de concentrations de populations alors que d'immenses territoires demeurent peu peuplés, creusant ainsi un fossé entre les villes et les campagnes. Le rythme de vie, le foisonnement d'idées, de modes et d'activités qu'entraîne l'existence des villes sont demeurés absents des campagnes, aussi longtemps que les moyens de communication ne permettaient pas la diffusion de l'information et l'accès uniforme aux mêmes sources de renseignements pavant la voie à l'uniformisation des conditions matérielles de vie. Il est maintenant révolu le temps où vivre à la campagne signifiait se soustraire au confort matériel moderne. De plus en plus, l'avenir nous promet une accessibilité croissante pour tous non seulement aux biens matériels, mais aussi aux idées, aux biens culturels, aux systèmes de données, à la transmission bilatérale de l'information. Les forces qui jusqu'à maintenant ont fait des villes les lieux privilégiés d'où émanent le dynamisme et les moyens d'exercer une emprise sur le développement des régions rurales tendraient alors à s'atténuer. De plus, un mouvement inverse de migration des villes vers les campagnes a vu le jour au cours des années '70. Les résidences secondaires se transforment en résidences permanentes permettant ainsi le développement de milieux de vie où les interactions entre "la ville et la campagne" se multiplient. Au Québec, l'avenir semble nous amener vers une redéfinition des milieux de vie où les populations redécouvrent des "milieux d'appartenance" où ils ont envie de vivre et qu'ils veulent développer et aménager selon leurs besoins. Il ne s'agit ni de "vie communautaire" ni de l'anonymat des grandes villes, mais plutôt d'un modèle nouveau à mettre en place par l'expérimentation ". A chaque type d'activité correspond une certaine

échelle".⁶ Il faut trouver cette échelle appropriée, penser en termes de structure articulée dans l'espace en vue de satisfaire les multiples besoins des personnes et des groupes.

Les revenus (et autres liquidités monétaires)

Les revenus constituent le médium nécessaire à l'expression effective d'un besoin dans une société où les échanges impliquent une contrepartie monétaire. Ceci ne signifie pas que toute consommation a un prix en termes monétaires, cependant nous ne pouvons nier la prépondérance de l'économie marchande sur l'économie non-marchande. Il n'en est pas autrement pour la consommation de produits touristiques, qui se développe majoritairement dans le cadre de l'économie marchande aux règles de fonctionnement toujours plus complexes et contraignantes. Il s'ensuit que seuls ceux qui disposent de moyens financiers trouvent leur place et leur rôle de consommateur dans le contexte d'une économie marchande. Tirer des revenus d'un emploi ou d'une autre source constitue alors le moyen privilégié de devenir consommateur.

Le revenu moyen au Québec n'a cessé d'augmenter entraînant avec lui une amélioration du niveau de vie. Ces données cachent cependant des réalités fondamentales non négligeables lorsqu'il s'agit d'analyser le développement d'une industrie comme celle du tourisme dans les régions rura-

⁶E.F. Schumacker Small is beautiful, Ed. Seuil, coll. Point, 1978, p. 66.

les du Québec. En effet, le partage inégal des revenus nuit à la croissance des dépenses touristiques et tout particulièrement à la dépense touristique dans les régions rurales québécoises.

La répartition des revenus au Québec selon leur source⁷ montre que l'emploi constitue le principal moyen d'acquérir un revenu. On sait que le taux de non-emploi est très élevé dans certaines régions rurales du Québec.⁸ Les personnes sans emploi tirent leurs moyens de subsistance des prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale qui, tout en permettant aux personnes concernées de subvenir à leurs besoins essentiels, ne leur offrent aucune possibilité d'accéder à la satisfaction de besoins ressentis de façon moins immédiate que se nourrir, se loger, se vêtir. Le partage des emplois de même que le partage des revenus qui en découlent n'est donc pas sans affecter l'ensemble des conditions sociales et de la demande effective de prestations touristiques.

Les personnes et les groupes sociaux les plus durement touchés soit par le non-emploi, soit par la perception de faibles revenus, possèdent des besoins et des désirs de consommation touristique qu'ils sont incapables de traduire en demande effective faute de moyens financiers. Quoique les dépenses touristiques des Québécois aient augmenté au cours des dernières années, on ne peut prétendre que l'accès à la pratique du tourisme se soit étendu à l'ensemble des Québécois. Il existe encore près

⁷Se référer au tableau 27 page 126.

⁸Se référer au tableau 30, p. 132.

de la moitié des Québécois⁹ qui n'effectuent pas de voyages de vacances principalement faute de moyens financiers. Il s'impose de développer les mécanismes qui permettront un meilleur partage des ressources donnant accès à la consommation touristique, tant dans l'optique du respect du droit des individus au loisir touristique, que dans le but de développer le tourisme comme industrie assurant à ceux qui ont choisi d'en faire leur métier une source de revenus adéquate.

L'ÉTAT QUÉBÉCOIS ET LE TOURISME

La situation au Québec est celle d'une société de faible dimension (comparativement aux autres sociétés nord-américaines) inscrite dans la démarche des pays dits développés, c'est-à-dire qui accède à un niveau de bien-être permettant à sa population de disposer de temps et de revenus discrétionnaires pour le loisir. La population a depuis ces dernières années été de plus en plus aguichée par ce qui se passe outre-frontière, elle rêve de plages et de soleil, a soif d'exotisme, etc... En une phrase, la balance des paiements touristiques du Québec s'est détériorée rapidement.

Le Québec, par la voix de ses élus politiques, n'a pas négligé la situation. Il s'est engagé dans une restructuration de ses activités qui

⁹Une mesure sociale et économique, Le chèque vacances, document de travail préparé par le Regroupement des organismes nationaux de loisir au Québec, 1981..

allait dans le sens d'une reconnaissance et d'une affirmation des finalités économiques du tourisme, et d'une gestion de son intervention orchestrée en conséquence.

Comme le mentionnait Marc Laplante dans un article portant sur la demande touristique, les rencontres et les discussions organisées par le gouvernement québécois s'acharnent à limiter les débats autour des préoccupations économiques des intervenants. Lors du sommet sur le tourisme qui s'est tenu à Sherbrooke en octobre 1978¹⁰

"les participants déplorèrent l'état misérable du tourisme québécois (sans blâmer quiconque) et tous avouèrent leur ignorance des besoins et des désirs des consommateurs québécois et étrangers. Pourtant, le grand absent de ce sommet fut le consommateur lui-même, ... Sherbrooke fut une rencontre entre responsables de l'offre."¹¹

Quelques années plus tard on parle de situation inquiétante,¹² non pas parce que des Québécois sont encore incapables d'accéder à la pratique du

¹⁰Il s'est tenu au Québec, de mai 1977 à septembre 1980, 17 conférences socio-économiques dont 14 furent consacrées à des secteurs industriels. Les autres furent consacrées au Québec dans son ensemble et aux relations Québec-municipalités.

¹¹Marc Laplante, "La demande touristique au Québec", publié dans Le tourisme, Aspects théoriques et pratiques, Sodilis, 1982, p. 83.

¹²Le virage technologique, Gouvernement du Québec, 1982, p. 175.

tourisme tant pour des raisons économiques que personnelles,¹³ non pas parce que les résidents des régions du Québec ne tirent pas de l'industrie qui se développe les retombées attendues mais parce que la balance des paiements touristiques du Québec est encore déficitaire.

Le gouvernement québécois, dans ses propos officiels sur le tourisme et dans ses actes, considère:

- 1) que le phénomène touristique au Québec est principalement une industrie;
- 2) que cette industrie doit être exportatrice et entraîner au moins une balance nulle au compte des voyages.

Il oublie que la présence constante du phénomène touristique et sa valorisation première comme produit de consommation qui déclenchent une forte demande de la part des Québécois pour les produits conçus, développés et valorisés par notre système de consommation sont tout autant la cause du problème perçu par le Québec que le résultat du fonctionnement du système.

Il oublie que les ressources de base du Québec et leur mise en valeur ne lui assurent pas nécessairement une place sur la scène de l'in-

¹³"L'obstacle majeur à l'accessibilité du tourisme demeure sûrement les faibles ressources financières d'une grande partie de la population québécoise" extrait de Le loisir touristique: proposition d'un plan de développement, par le Regroupement des organismes nationaux de loisir du Québec, février 1981, p. 22.

industrie touristique mondiale. Il oublie que le "produit touristique" québécois n'est pas nécessairement en accord avec les besoins et les exigences de ceux qui s'inscrivent dans le mode de consommation touristique développé par les grandes entreprises ou de ceux qui n'ont pas les moyens d'adhérer à ce mode de consommation.

Il oublie que les ressources touristiques du Québec et de ses régions n'en font pas nécessairement une terre apte à développer une industrie touristique d'exportation. On a conçu au Québec une vision du tourisme qui place l'équilibre de la balance des paiements touristiques au centre de toutes les préoccupations. Qu'arriverait-il si l'on pensait de même pour les mines, le bois, l'énergie hydroélectrique?

Repenser sur une autre base l'intervention de l'Etat québécois en ce qui concerne le tourisme pourrait à la fois assurer à la politique québécoise une orientation et des objectifs en accord avec la signification profonde de l'activité touristique, en accord avec les besoins de la population du Québec d'accéder à la pratique du tourisme et, qui sait., permettre la viabilité d'une industrie touristique axée sur les besoins de sa clientèle première, les résidents de chacune des régions du Québec.

C'est donc à partir des postulats de base suivants:

- 1) Le tourisme n'est pas d'abord et principalement un poste de la balance des paiements;
- 2) Le tourisme n'est pas uniquement un "produit" de consommation;

3) La pratique du tourisme est encore restreinte chez les Québécois pour des raisons qui ne dépendent pas principalement d'un choix, que nous proposons d'aborder différemment la gestion du phénomène touristique dans les régions rurales du Québec. Il va sans dire que cette gestion doit s'inscrire dans une démarche d'ensemble qui laisse cependant aux différentes régions toute la liberté de choisir quelle place accorder au tourisme et à l'industrie touristique dans son développement.

Cette démarche d'ensemble qui prend ses racines dans la trilogie temps, espace, revenus prend forme par l'énoncé d'objectifs hiérarchisés qui se traduisent en stratégies et en moyens d'actions.

LE DEVELOPPEMENT DES REGIONS RURALES

Ce n'est un secret pour personne que la question régionale est sur la sellette présentement au Québec. Le réveil politique et économique des années 1960 au Québec ne pouvait manquer de déboucher sur une remise en question des formes de développement dévolues à l'ensemble du territoire québécois. De l'emprise économique de la grande entreprise qui s'est intéressée principalement à l'exploitation des ressources naturelles, en passant par la présence active de l'Etat québécois qui s'est donné depuis les années '60 le mandat d'accroître le contrôle des Québécois sur son économie jusqu'aux initiatives régionales des dernières années, les interventions visant à favoriser le développement des régions rurales n'ont pas réussi à corriger les grandes tendances qui maintiennent le "mal-dévelop-

pement" de ces régions. On constate présentement l'état de dépendance et de stagnation de la prise en mains réelle du développement de leur région par les citoyens. "... de nombreuses villes, parfois même des régions, sont fortement dépendantes de l'Etat de santé de leurs grandes entreprises, elles-mêmes subordonnées à la demande mondiale".¹⁴ La présence accrue de l'Etat québécois dans les régions devait être un gage d'une meilleure adéquation entre les politiques et les besoins des régions et devait se traduire par un transfert graduel de certains outils de décisions vers des instances régionales. Le Comité interministériel sur la décentralisation observait cependant que "malgré cette implantation relativement importante de bureaux régionaux, il n'y a pas eu, pour l'essentiel, un déplacement de pouvoirs des instances centrales des ministères ou des organismes gouvernementaux vers ces bureaux régionaux, à l'exception du Ministère de l'environnement et de Radio-Québec".¹⁵ La présence de nombreux organismes régionaux a contribué à sensibiliser de large couches de la population aux enjeux du développement. Elle n'a pas réussi cependant à susciter une force suffisamment importante pour rendre inévitable la concertation régionale et l'application de grandes orientations de développement. Les organismes sectoriels, par exemple les associations touristiques régionales, demeurent des regroupements aux assises plus ou moins fortes et certainement inégales selon les régions. A travers les multiples expériences vécues dans les régions, il ne s'est pas développé d'o-

¹⁴Le choix des régions, p. 25.

¹⁵Idem, p. 38.

orientations régionales concertées qui puissent être un guide des aspirations régionales quant au développement.

POUR UN DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE HARMONIEUX DES REGIONS RURALES

On ne saurait parler d'une activité humaine fondamentale sans tenir compte de l'ensemble des aspirations de la personne. Pourquoi en serait-il autrement dans le cas d'une collectivité où pourtant, selon le système actuel, seuls sont invités à imposer leur mode de fonctionnement et leurs orientations ceux qui détiennent le pouvoir à travers leur puissance de possédants. "La technologie et les ressources en capital sont aujourd'hui sources d'un pouvoir de monopole, alors qu'elles devraient constituer des instruments à la disposition de tous pour élever le bien-être général".¹⁶ Quoique les régions rurales québécoises aient à supporter un passif énorme en ce qui concerne les causes de leur "mal développement", il est impérieux qu'elles prennent les dispositions nécessaires pour assurer qu'un domaine d'activité comme le tourisme s'organise sur des bases respectant les aspirations des individus et de la collectivité. La jonction historique trop évidente entre ressources naturelles et capitaux comme outil principal de décision doit céder le pas à une reconnaissance des véritables besoins des citoyens et à un engagement de ceux-ci à participer aux orientations et aux décisions qui exercent une influence déterminante sur leurs conditions de vie.

¹⁶L'auto-gestion, un système économique? sous la direction d'A. Dumas, Dunod, 1981, p. 247.

Nous recommandons donc que le phénomène touristique, composante du loisir, et l'un des droits de la personne soit pleinement reconnu comme tel. Le Livre blanc sur le loisir au Québec¹⁷ reconnaissait ce droit aux loisirs pour tous, loisir touristique inclus, sans toutefois prévoir des moyens pour assurer des assises solides à la mise en application de l'exercice de ce droit. Le droit au loisir touristique n'est cependant pas dans le contexte des énoncés du Livre blanc sur le loisir au Québec un véritable droit au tourisme. C'est un droit d'accès à un certain nombre de prestations dont la valorisation est encore faible dans notre système culturel. C'est un droit d'accès à des services qui se développent en marge du produit touristique commercial et qui offre une faible possibilité de modifier la dichotomie existante et persistante entre les dimensions sociales et économiques du tourisme. Considérant l'accès au tourisme comme une composante légitime des aspirations de toute personne et le droit d'une collectivité à définir l'orientation de son développement, il s'impose que le gouvernement québécois de concert avec les intervenants concernés par le développement touristique conçoive et mette en oeuvre les dispositifs qui permettent aux collectivités régionales de définir les paramètres de l'ensemble de leur développement et, dans le cas qui nous préoccupe, ceux de leur développement touristique. Il va cependant de soi que le développement touristique ne peut se concevoir et se réaliser en marge de l'ensemble des choix de société.

Une politique de tourisme pour le Québec est devenue une nécessité

¹⁷Publié en 1979

à cause de l'importance économique, sociale et culturelle du phénomène. Elle ne peut isoler les différents aspects de cette activité sans maintenir l'inadéquation entre les besoins et leur satisfaction et sans limiter les possibilités de croissance d'une industrie qui s'appuie sur l'expression "effective" de la demande pour croître et se rentabiliser. Une seule autorité gouvernementale devrait alors donner l'impulsion au développement du tourisme. Nous n'argumenterons pas sur la forme qu'elle doit prendre, ministère, office, etc. c'est un tout autre débat. Cette autorité doit cependant repenser la politique du tourisme d'abord en fonction des Québécois, de leurs aspirations et d'une reconnaissance effective de leur droit au tourisme et conserver aux moyens choisis pour l'appliquer la souplesse nécessaire à l'expression des différences régionales. Le tourisme étant une activité qui exerce son impact tant au niveau des zones réceptrices que des personnes qui pratiquent l'activité, comme consommateurs ou comme entreprises, il ne saurait être question de concevoir une politique qui ne permette pas de respecter les aspirations de chacun de ces pôles importants.

Face à une masse de citoyens qui de plus en plus réclament le droit au loisir et au tourisme, l'Etat est l'instance qui doit s'assurer que les individus détiennent les moyens de devenir les "maîtres d'oeuvre" du développement du tourisme. Ici lorsqu'on parle de maître d'oeuvre, on ne peut oublier que les citoyens exercent différents rôles quant à l'activité touristique. Ils sont d'abord utilisateurs mais aussi offreurs et gestionnaires de leur environnement.

Comme utilisateur, chaque citoyen doit, pour devenir touriste allier temps, espace, revenus. Ne peut devenir touriste que celui qui dispose à un moment précis, en plus de son désir, des capacités physiques et financières de le satisfaire. Il est du devoir de l'Etat de s'assurer de la possibilité croissante pour les individus de prendre en mains la satisfaction de ce désir, dans ses dimensions personnelles et dans ses dimensions collectives. Ce rôle de l'Etat s'exerce principalement par un élargissement de sa vision segmentée des activités humaines et des secteurs d'intervention. L'accessibilité au tourisme pour tous ne peut se faire sans le développement et le maintien d'une plus grande égalité des chances au travail et au non-travail. N'a la possibilité de consacrer du temps au loisir dans notre société que celui ou celle qui dispose d'un véritable choix. Le temps libre ne devient du temps de loisir que s'il n'est pas une longue attente de travail. "Ainsi, la révolution culturelle du loisir est inséparable de celle du travail et réciproquement".¹⁸ L'Etat doit envisager de repenser ses politiques en fonction de l'ensemble du bien-être des individus et d'une plus grande emprise des individus sur leurs conditions de vie. Une politique du tourisme n'est qu'un des éléments d'intervention de l'Etat pour faciliter cette prise en charge. Tout ce qui se rapporte au droit au travail, aux conditions et horaires de travail, aux vacances, aux congés payés, aux moyens de s'organiser en regroupements et associations pour agir sur la traduction des besoins et des désirs en demande effective de tourisme doit être appuyé par des moyens concrets fournis par l'Etat.

¹⁸Extrait de "Temps sociaux, temps libre" de Joffre Dumazedier publié dans Loisir et Société, Vol. 5, no 2, P.U.Q., 1982, p. 357.

Ces moyens concrets doivent être développés au moyen de législations appropriées, de sensibilisation grandissante des différents groupes sociaux aux enjeux du développement et de l'octroi de ressources humaines et matérielles aux collectivités qui prennent en mains leurs conditions de vie et l'expression de leur droit au tourisme.

Comme offreur de prestations touristiques, l'individu oeuvre présentement dans un système capitaliste où un produit n'est mis sur le marché qu'en fonction d'un rendement économique. Les problèmes constatés par les intervenants en tourisme laissent supposer qu'il est difficile de rentabiliser les opérations des établissements touristiques et que seules les entreprises qui fonctionnent selon le modèle développé par la grande entreprise ont des chances de succès. Nous pouvons difficilement réfuter ces constatations mais nous n'adhérons certainement pas au modèle proposé comme solution. Avant de soutenir les offreurs de prestations touristiques dans une concertation visant principalement l'élaboration de forfaits et d'autres produits touristiques, il est important de les inciter à se développer en fonction à la fois de leurs atouts personnels et des besoins des utilisateurs. Les recherches qui concernent les véritables motivations au voyage et aux attentes lors de déplacements sont encore insuffisamment nombreuses et détaillées quoique l'on ait exploré le sujet. Par exemple, un test élaboré et effectué à Montréal¹⁹ malgré toutes ses limites et malgré la taille réduite de l'échantillon, suggère que l'univers

¹⁹Par un groupe d'étudiants du module de Tourisme à l'Université du Québec à Montréal en 1980.

des aspirations et des motivations aux voyages est riche et complexe. La demande touristique, telle qu'on en parle couramment dans les milieux concernés, ne nous introduit jamais dans cet univers des attentes et des désirs".²⁰ Il nous semble essentiel qu'à ce niveau l'Etat se sente un devoir de faciliter une meilleure connaissance des aspirations et des besoins des Québécois, en vue de permettre à tous ceux qui désirent faire de l'offre de prestations touristiques une activité économique rentable, de disposer de moyens concrets de connaître les avenues de développement souhaitables et rentables.

Comme gestionnaires de leur milieu de vie, les citoyens doivent disposer d'outils concrets pour exercer une influence lors de la prise de décision et conserver un droit d'intervenir sur les modes d'application des décisions. Il va sans dire qu'à ce niveau le tourisme et son développement sous forme d'industrie apparaissent comme des composantes du milieu de vie d'une collectivité.

Nous pensons qu'il ne peut y avoir de gestion du tourisme et de développement de l'activité touristique en dehors d'une volonté du milieu de soutenir une telle activité. On reconnaît que le tourisme est une activité humaine qui met en relation des individus aux origines et caractéristiques socio-économiques différentes et que l'interaction entre les vi-

²⁰Extrait de "La demande touristique au Québec", de Marc Laplante publié dans Le Tourisme, Aspects théoriques et pratiques au Québec, Sodilis, 1982, p. 98.

siteurs et les zones réceptrices ne sont nullement neutres dans leur essence et dans leurs conséquences. De plus le développement d'une industrie touristique doit s'insérer dans l'ensemble du développement économique et, à ce titre impose des arbitrages dont les effets sont ressentis par la société. Il nous faut donc proposer des moyens qui permettent aux différents partenaires (responsables et participants) au développement de débattre ensemble les questions d'orientation qui les concernent.

Le Québec vit présentement une période de questionnement quant à son organisation politique et administrative régionale. Toute la démarche vers une reconnaissance spécifique des régions et de leurs problèmes entreprise depuis une vingtaine d'années avait pour but d'amener chaque région à un développement comparable à celui des grands centres. Les différents découpages administratifs et politiques confirment l'existence d'entités régionales auxquelles correspondaient des particularités et qui se sont vues accorder une attention particulière par le pouvoir central. L'instauration de bureaux régionaux de plusieurs ministères dans les différentes régions n'a cependant pas rapproché dans le cas du tourisme les instances décisionnelles du milieu. Le découpage régional reconnu pour l'ensemble de la gestion gouvernementale, à savoir les régions administratives est, de plus, différent dans le cas du Ministère responsable du tourisme: les régions touristiques sont conçues en fonction d'affinités sur le plan touristique, Cela signifie que les discussions et débats susceptibles de s'opérer au niveau régional dans le cadre des associations touristiques régionales ne trouvent pas au niveau régional un interlocuteur gou-

vernemental responsable du même territoire. Dans certains cas, il n'y a aucun interlocuteur régional du gouvernement central préoccupé de tourisme. Les associations touristiques régionales qui sont présentement le seul outil de "concertation" régionale en matière de tourisme ne sont pas représentatives de territoires compatibles avec les autres secteurs de la gestion gouvernementale. Elles n'ont que depuis 1981 un mécanisme fonctionnel de regroupement au niveau du Québec qui puisse leur assurer une voix au chapitre lors des débats au niveau provincial. Cet organisme, l'ATRAQ,²¹ n'a encore exercé que peu d'influence ayant d'abord consacré ses énergies à sa propre organisation.

Les municipalités régionales de comté (MRC) représentent depuis 1979 un nouveau découpage régional, celui-là à caractère politique. Elles sont constituées par les municipalités situées sur un territoire auquel la population reconnaît un "sentiment d'appartenance". C'est donc (après la municipalité) la région la plus rapprochée d'un milieu de vie du citoyen. Les MRC représentent cependant un découpage politique en ce qu'elles regroupent les instances politiques (les municipalités), dont les dirigeants sont élus. D'implantation récente, les MRC exercent dans leur milieu une action encore limitée mais dont la portée ne cesse de s'accroître et de menacer l'autonomie des municipalités. Elles travaillent présentement à l'élaboration de schémas d'aménagement dont l'influence sera déterminante sur le développement futur de leur territoire et sont en voie d'acquérir

²¹Les Associations touristiques régionales associées du Québec.

de nouvelles responsabilités politiques qui risquent de modifier la dynamique régionale.

C'est dans le contexte d'une reconnaissance du droit au tourisme appuyé de moyens concrets pour l'exprimer que les citoyens doivent participer activement au développement touristique de leur région. Des politiques concrètes d'accès au tourisme doublées de moyens pour les différents partenaires du développement touristique de travailler ensemble à la conception et à l'application d'un projet collectif régional constituent un premier pas dans la recherche d'un développement sain et harmonieux. Les associations touristiques régionales sont dans plusieurs régions du Québec des regroupements de propriétaires d'établissements voués exclusivement à la promotion de leur "produit". Quoique ce rôle ne soit pas négligeable, les offreurs, véritables responsables du développement touristique actuel ne peuvent continuer à oeuvrer avec des moyens réduits, un support peu affirmé des instances gouvernementales et sans lien direct et stable avec la population du milieu. Ils doivent s'intégrer à des tables triparties où les citoyens-utilisateurs, les offreurs-propriétaires et les gestionnaires-élus décideront collectivement du devenir touristique de leur région. Restent à définir de quelles régions il s'agit, quels seront les mécanismes de participation à ce processus décisionnel et les moyens pour le supporter.

Le Québec s'apprête à redéfinir les liens de pouvoir au niveau régional en distinguant deux paliers possibles de concertation, celui des

MRC et celui des régions administratives. Il va de soi que tout comme nous exigeons une politique québécoise du tourisme axée sur les besoins des québécois et orientant en fonction de leurs besoins le développement touristique, nous pensons que les régions administratives sont une instance de discussion et de concertation importante puisqu'elles permettent de réfléchir sur une base régionale aux moyens à mettre en oeuvre pour l'application de la politique globale. Elles sont un niveau intermédiaire susceptible d'éviter une parcellisation trop grande des orientations au niveau du Québec et capables de regrouper les intérêts souvent divergeants d'intervenants régionaux regroupés sur un territoire aux dimensions respectables.

Les tables tripartites doivent posséder en elles-mêmes un pouvoir suffisamment important pour inciter à la participation. L'on sait combien il est difficile pour un gouvernement d'accepter de partager le pouvoir. Cela ne doit pas cependant l'empêcher de remettre, selon des modalités pratiques à établir, le pouvoir exclusif de décision de l'orientation du développement touristique à une table de concertation formée des représentants de la population, de ceux des offreurs-propriétaires d'établissements touristiques et de ceux des élus responsables de la gestion publique dans les régions (MRC ou représentants de municipalités) permettant ainsi au milieu de débattre les questions touchant toutes formes d'appui à des projets du domaine touristique. Cette "table de concertation" doit être soutenue par des moyens concrets (budgets récurrents, personnel) de façon à assurer sa viabilité et la qualité de son travail. Le personnel bureau-

cratique pourrait éventuellement être celui des bureaux des ministères, installés dans les régions, que l'on chargerait du travail technique lié à la mise en application des décisions et de la gestion courante des affaires, pavant la voie à une disparition éventuelle des liens de dépendance entre bureaux régionaux et bureau central à Québec et amenant ainsi une véritable décentralisation du pouvoir vers les régions.

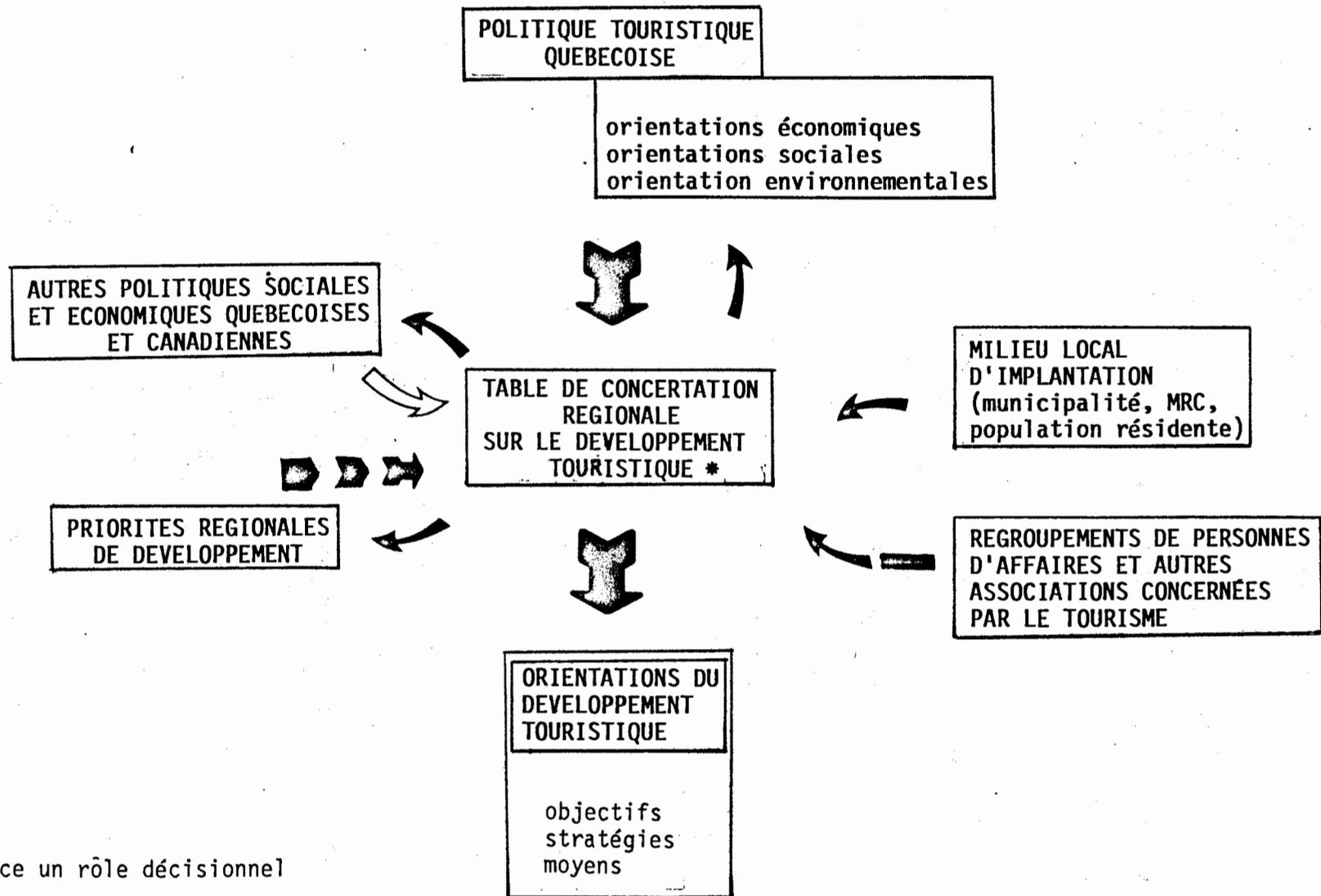
Une table tripartite regroupant les intervenants intéressés à la question touristique à différents niveaux permettrait de modifier le pouvoir exclusif du capital lorsqu'il s'agit de décider et de favoriser l'auto-gestion du développement touristique par les partenaires qui ont à coeur l'instauration de bases économiques régionales et la qualité de vie de leur milieu. Il est indispensable de s'éloigner progressivement du modèle actuel qui donne tout pouvoir décisionnel à ceux qui possèdent les moyens financiers (privés ou publics) d'intervenir. Le pouvoir se doit d'être partagé avec ceux qui ont des intérêts autres que financiers au développement de leur région.

Le développement d'un projet touristique en milieu rural doit de plus s'appuyer sur une concertation du micro-milieu appelé à supporter le projet et une prise en considération des principaux intérêts même lorsqu'ils s'expriment autrement que par l'investissement en capital. Toute autre attitude amènerait à exclusion du processus décisionnel et de son application les résidents des régions rurales, ceux-là même qui vivent quotidiennement les conséquences du développement touristique.

LE SYSTÈME TOURISTIQUE RÉGIONAL

Le développement touristique doit donc s'inscrire dans les priorités régionales de développement tout en satisfaisant les exigences d'une "politique touristique" pour le Québec. Ces deux éléments représentent les principales "balises" qui orientent les choix effectués au niveau régional par la "table de concertation sur le développement touristique" dans chacune des dix régions administratives. Celle-ci devient le véritable centre de décision en ce qui concerne le développement du tourisme sur son territoire et l'utilisation des moyens dont elle dispose pour mettre en oeuvre ses objectifs et ses stratégies de développement. Les moyens lui sont fournis en conformité avec les décisions prises au niveau provincial, en vue de l'application de la politique du tourisme, mais ne font l'objet d'aucune ingérence extra-régionale directe, une fois les crédits affectés aux différentes régions.

Schéma no. 5: LE SYSTEME TOURISTIQUE REGIONAL



- exerce un rôle décisionnel
- exerce une influence
- exerce un rôle de pression

* regroupe les utilisateurs-demandeur
propriétaires-offreurs
gestionnaires-élus

Les différentes tables de concertation régionale sur le développement touristique posséderaient un statut juridique défini dans une loi cadre qui leur assure une reconnaissance légale à long terme et permet ainsi de soustraire le processus de concertation de l'incertitude actuelle (renouvellement annuel des subventions, des campagnes d'adhésion, etc.). Elles seraient constituées selon des modalités qui pourraient être précisées dans chacune des régions, mais elles regrouperaient obligatoirement un nombre égal de citoyens-utilisateurs, de propriétaires-offreurs de prestations touristiques et de gestionnaires-élus. Elles auraient des ressources humaines et financières leur assurant un fonctionnement régulier ainsi que des moyens d'intervention sous forme de ressources financières à affecter à différents usages en accord avec les objectifs et les stratégies retenus.

Chaque table de concertation régionale se voit alors confier le mandat de définir les objectifs du développement touristique régional concernant l'économie, la société et l'environnement en concordance avec son objectif global qui tient compte des besoins ressentis dans la région et transmis par les principaux groupes représentés à la table. Ces objectifs se traduisent en stratégies d'action qui visent à faciliter l'organisation et la planification des moyens d'actions qui seront mis en oeuvre pour atteindre les objectifs de développement. Chaque table de concertation devrait donc effectuer son propre exercice de recherche et de concertation en fonction des caractéristiques de son espace, de sa population et de son potentiel de développement touristique.

Il nous reste à préciser que la tradition québécoise quant à la participation aux décisions d'orientation politique et économique est très mal affirmée, tout particulièrement de la part de ceux qui n'ont pas d'intérêts économiques immédiats à défendre. Les expériences récentes qui ont été proposées à la population, sous forme de participation à des instances consultatives ont déçu une large couche de la population parce que cette invitation à participer n'a pas donné lieu à un partage du pouvoir décisionnel susceptible de rendre attrayants les enjeux. Les véritables débats et décisions ont continué à se tenir entre les "acteurs économiques et politiques" dépositaires du pouvoir des "possédants" laissant aux citoyens qui ont accepté de jouer le jeu une brève illusion et un outil de sensibilisation à la dynamique du développement (sectoriel ou géographique). Cela nous amène à penser que l'instauration d'un véritable transfert du pouvoir vers les régions et vers la population des régions ne sera possible que s'il est fortement appuyé d'une volonté politique centrale et d'un désir de modifier l'orientation déjà bien inscrite dans la politique québécoise de favoriser d'abord l'image et les institutions prestigieuses avant d'assurer le respect des droits et aspirations de l'ensemble de la population et des populations régionales.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES GENERAUX

- ARCHER, Brian, The Impact of Recreation on Local Economies, in Planning Outlook - Special Issue: Planning of Recreation, Elson & Hirsch, Oxford Polytechnic, 1974, 12 p.
- ARCHER, Brian, Tourism Multipliers: the State of the Art Bangor Occasional Papers in Economics #11, Univ. of Wales Press, 1977, 85 p.
- BARETJE, René et DEFERT, Pierre, Aspects économiques du tourisme, Berger-Levrault, Paris, 1972, 355 p.
- BARETJE, René, Le compte extérieur du tourisme, CHET, Série C #46, 1978.
- BELLEMARE, Pierre, "Tourisme: en cinq ans, Québec entend susciter 250 millions \$ d'investissements" publié dans La Presse, 2 août 1979.
- BELZILLE, Marcel, Hébergement à la ferme, bilan et prospection préparé pour le ministère québécois du tourisme, de la chasse et de la pêche, 1977, 195 p. + annexes.
- BIRON, Jean-Pierre, Bibliographie sur le loisir de plein air, publication # 17, Bibliothèque de l'Univ. du Québec à Trois-Rivières, 1977, 35 p.
- BOBÉE, B. Grimard, Y., LACHANCE, G., TESSIER, A., Nature et étendue de l'acidification des lacs du Québec. Rapport scientifique no 140. Ministère de l'environnement, 1982.
- BORNET, Bernard, Tourisme et environnement: Faut-il souhaiter une concentration ou une déconcentration touristique?, Les Cahiers du tourisme, Série C # 28, 1974, 107 p.
- BUREAU INTERNATIONAL DU TOURISME SOCIAL, Tourisme et environnement, Séminaire de Tunis des 23 et 24 octobre 1976, 62 p.
- Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, Problèmes et perspectives d'emploi dans le secteur hôtelier du Québec, Octobre 1979 et Annexes statistiques, 1980.
- Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, Le Marché du Travail, Vol. 3, no 2, février 1982.
- CHAU, Peter, Trends of Urban Demand for Tourism and Recreation in Rural Areas, Ottawa, 1975, 17 p.
- COPPOCK, J.T., DUFFIELD, B.S., Recreation in the Countryside. A spatial Analysis, The MacMillan Press Ltd., 1975, 262 p.

- DEMERS, Jacques, Le tourisme en péril, Nouvelle Optique, 1983, 210p.
- DESROSIERS, Jean-Denis, Prévisions de fréquentation et répercussions économiques du parc de la Gaspésie et de son développement (1974-1982), 1976, 235 p.
- DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE (CEE), Besoins de détente en tant que facteurs pour le développement régional et agricole, informations internes sur l'agriculture, Communauté économique européenne, 1973, 107 p. + annexes.
- DOCTOROFF, Mark, Social Indicators and Planning for Tourism, 6th Annual Conference Proceedings of The Travel Research Association on Impact of Tourism, 1975, 4 p.
- DUMAS, A. et autres, L'autogestion, un système économique?, Dunod, 1981, p. 247.
- DUMOULIN, Jean et NAUD, Jean, Vers une industrie agro-touristique au Québec, Esquisse d'une planification stratégique, 1974, 554 p.
- FAUJAS, Jean, "Passeport pour la paix ou la nouvelle arme économique?" publié dans Le Devoir, 24 octobre 1981.
- FEDERATION QUEBÉCOISE DE L'AJISME, FEDERATION DES AGRICOTOURS DU QUÉBEC, GROUPE-RESSOURCES-VACANCES sites, VELO QUÉBEC en consultation avec plusieurs autres organismes, février 1981.
- GAGNE, Irène et GOSSELIN, Karl, Situation de l'industrie touristique dans l'économie québécoise: une analyse intersectorielle, préparée sous la direction de Gérald Leblanc, Laboratoire d'économétrie, Université Laval, Août 1978.
- GERMAIN, Georges-Hébert, "La grande pitié des parcs du Québec", L'actualité, août 1984.
- GROUPE QUÉBÉCOIS DE PROSPECTIVE, Le futur du Québec au conditionnel, Gaëtan Morin, 1982.
- GUERTIN, Pierre S., Impact du tourisme et de la récréation de plein air sur l'environnement rural, Univ. Laval, Québec 1975, 37 p.
- HAULOT, Arthur, Tourisme et environnement, Marabout Monde Moderne, Verdiers, 1974, 411 p.
- HIGGINS, Benjamin, Economic Development, Problems, Principles and Policies, W.W. Norton & Co. Inc., New-York, 1968 (2e), 918 p.
- ISE les rencontres de la Barbarija, Demain le travail, Economica. 1983.
- JOYAL, André, "La face cachée de l'économie, les possibilités créatrices de la crise" Le Devoir, 10 janvier 1983.

- KADT, Emanuel, Tourisme, Passeport pour le développement?, Une publication conjointe de la Banque Mondiale et de l'Unesco, Oxford University Press, 1979.
- KAISER, Charles et HELBER, Larry, E., Tourism and Planning and Development, CBI Publishing Co. Inc., 1978, 238 p.
- LACHANCE, Jean-Marie, Pour l'élaboration d'un plan de développement du tourisme populaire dit social au Canada, Société Vacances-Familles, 1977.
- LAINE, Pierre, Tourisme et développement des collectivités, Paris, Ed. Ouvrières, 1981, 141 p.
- LANQUAR, Robert, HOLLIER, Robert, Le marketing touristique. PUF. 1981.
- LEFTWICH, Richard, H., The Price System and Resource Allocation, Holt-Rinehart and Winston, New-York, 3e ed. 1966, (1955, 1960), 369 p.
- LUCAS, Robert C. et STANKEY, Georges H., Social Carrying Capacity for Background Recreation, United States Dept. of Agriculture Forest Service, General Technical Report # 9, 1974, 10 p.
- MAHERAULT, Bernard, Le parc naturel régional, facteur d'intégration des ruraux aux activités physiques de loisir en pleine nature, thèse de doctorat de 3ième cycle, Paris VII 1975, 222 p. + annexes.
- MIECZKOWSKI, Z. Ted, Developing Tourism and Recreation into the North, 4th Annual Conference Proceedings of the Travel Research Association on Research for Changing Travel Patterns: Interpretation and Utilization, 1973, 8 p.
- MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL, Hébergement touristique à la ferme, Etude # 75, Institut National d'Etudes Rurales Montagnardes, 1974, 272 p. + annexes.
- MIOSSEC, Jean-Marie, Eléments pour la théorie de l'espace touristique, Série C, # 36, Centre des Hautes Etudes Touristiques, 1976, 63p.
- MOREAU, S.E., Planification de la main-d'oeuvre dans l'industrie de l'accueil d'ici 1990, Etude technique # 25, Labour Market Development Task force, juillet 1981.
- NADEAU, Roger et autres, Le Tourisme, Aspects théoriques et pratiques, Sodilis, 1982, 256 p.
- PREAU, Pierre, Les rapports entre les stations de tourisme et les collectivités locales, dans "Le tourisme dans l'espace littoral", travaux de l'Institut de Géographie de Reims, # 23-24, 1975, 8 p.
- PREAU, Pierre, Le tourisme rural, aspect de la transformation profonde de la campagne, dans "Tourisme en espace rural", travaux du Centre Géographique d'Etudes et de Recherches Rurales, # 8, Univ. de Poitiers, 1976, 16 p.

- PRZECLAWSKI, Krzysztof, Tourisme - Rencontre de cultures, Institut de la recherche sur la jeunesse, Varsovie, 1976.
- REGROUPEMENT DES ORGANISMES NATIONAUX DE LOISIRS DU QUEBEC, Le loisir touristique: proposition d'un plan de développement, février 1981.
- REGROUPEMENT DES ORGANISMES NATIONAUX DE LOISIRS DU QUEBEC, Une mesure sociale et économique: le chèque vacances, 1981.
- QUADEER, Mohammed A., "The Challenge for Rural Development and Public Response in Canada" publié dans Canadian Regional Planning and Development in Transition. Proceedings from a Colloquium organized by the School of Urban and Regional Planning, Queen's University and the Federal Development of Regional Economic Expansion.
- REVUE Loisirs et société, vol 5, no 2, PUQ, 1982.
- RITCHIE, J.R. Brent, ZINS, Michel, RODRIGUE, Guy, Evaluation du rôle de la culture et des composantes déterminant l'attrait d'une région touristique, Univ. Laval, Québec, 129 p. + annexes.
- ROCHER, Guy, Le Québec en mutation, Ed. Hurtubise, HMH, 1973.
- ROPPONEN, M.J., Tourism and Local Population, United Nations, Planning and Development of the Tourist Industry in the ECE Region, New-York, 1976, 5 p.
- SOCIETE DE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU QUEBEC, Rapport annuel, 1981-82, 1982.
- THELLIER, Marie-Agnès, "Développement Touristique", série de trois articles publiées dans Le Devoir des 4, 5, 6 août 1981.
- VANHOVE, N., Le mutiplicateur touristique: Critiques, Les Cahiers du Tourisme, Série C # 29, Centre des Hautes Etudes Touristiques, 1975, 21 p.
- VANHOVE, N., Bulletins des recherches agronomiques de Gembloux, Séminaire d'étude "Agriculture et Environnement", Belgique, 1974, 780 p.
- VANHOVE, N., Indicators of Change in the Recreation Environment, A national Research Symposium, Penn State HPER Series # 6, compiled by Bette van der Smissen, 1975, 471 p.
- VANHOVE, N., Tourisme et Géographie - Propos tenus lors d'un colloque en 1967, Sherbrooke, Les Presses Cooperatives, 1973.

DOCUMENTS OFFICIELS

AGRICULTURE QUEBEC, Coup d'oeil sur l'agro-alimentaire au Québec, publications de 1976 et 1978.

AGRICULTURE QUEBEC, Document de consultation sur la protection du territoire agricole québécois, Québec, 1978, 52 p.

AGRICULTURE QUEBEC, Les régions agricoles du Québec, préparé par Michèle Dumas-Rousseau, Québec, 119 p. + carte.

AGRICULTURE QUEBEC, La spéculation probable dans les basses terres du Saint-Laurent et de l'Outaouais et l'aliénation du territoire à des non-résidents du Québec dans l'ensemble de l'écoumène agricole (Rapport préliminaire), 1976, 23 p. + annexes

AGRICULTURE QUEBEC, Rapport préliminaire, février 1976.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, Revue statistique du Québec, Avril 1978 - Mars 1979.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, Le système de comptabilité économique du Québec, vol. 1 et vol. 1 annexe: Le système et son fonctionnement 1967, 93 p. et 46 p. Vol. 3: Les utilisations, 1970, 252 p. Vol. 4 et vol. 4 annexe: Analyse intersectorielle de l'économie du Québec, 1974, 414 p. et 80 p. préparés en collaboration avec le Laboratoire d'économétrie, Univ. Laval, Québec.

BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUEBEC, Matrices d'impact, préparé par Denis Chevarie, 1972, 40 p.

COMITE CONJOINT OPDQ-MLCP, La formule Villages-Vacances-Familles (VVF) au Québec, Août 1980.

Communications Québec, Répertoire de la radio-télévision et entreprises de cablo-distribution au Québec, 1975.

CONSEIL CANADIEN DE L'AMENAGEMENT RURAL, L'incidence économique du tourisme et des activités de plein air sur le développement rural - Esquisse, Ottawa, 1975, 68 p.

CONSEIL CONSULTATIF DE L'ENVIRONNEMENT, Politique d'encadrement forestier des lacs et cours d'eau du Québec, 1982.

CONSEIL CANADIEN DE L'AMENAGEMENT RURAL, Le tourisme et la récréation de plein air dans le développement du milieu rural, compte-rendu des discussions d'un colloque tenu du 25 au 28 nov. 1975, 1976, 73 p.

CONSEIL CANADIEN DE L'AMENAGEMENT RURAL, Role of Tourism and Outdoor Recreation in Rural Development, 1974, 95 p.

CONSEIL DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Vers une industrie touristique au Québec - Eléments d'une stratégie de développement, Québec, 1974, 55 p.

- CONSEIL DU TRESOR DU QUEBEC, Budget 1979-1980: Renseignements supplémentaires, Crédits, Québec, 1979, 53 p.
- CONSEIL DU TRESOR DU QUEBEC, Budget 1980-1981.
- CONSEIL DU TRESOR DU QUEBEC, Budget 1981-1982.
- CONSEIL DU TRESOR DU QUEBEC, Budget 1982-1983.
- CONSEIL DU TRESOR DU QUEBEC, Budget 1983-1984.
- CONSEIL ÉCONOMIQUE DU CANADA, L'amorce d'un redressement, 20e rapport annuel, 1983.
- CONSEIL EXECUTIF (Min. du), SECRETARIAT DES CONFÉRENCES SOCIO-ÉCONOMIQUES, L'agro-alimentaire - Pour une stratégie de développement, Ed. officiel du Québec, 1978.
- CONSEIL EXECUTIF, L'agro-alimentaire - Rapport, Québec, 1978.
- CONSEIL EXECUTIF, Le tourisme - Perspectives de relance, Ed. officiel du Québec, 1978, 63 p.
- ENVIRONNEMENT CANADA (ET EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE), Inventaire des terres du Canada, Ottawa, Rapport # 1: Objectifs, portée et organisation, 1965, révisé en 1970, 58 p. Rapport # 2: Classification des sols selon leurs aptitudes à la production agricole, 1965, réimprimé en 1972, 16 p. Rapport # 4: Productivité forestière des terres, préparé par R.J. McCormack, 1967, 69 p. Rapport # 6: Potentiel des terres à des fins récréatives, 1969, 95 p. Rapport # 7: Faune, préparé par N.G. Perret, 1970, 30 p. Rapport # 12: Inventaire des terres du Canada en perspective, préparé par W.E. Rees, 1977, 39 p. Rapport # 14: Potentiel des terres à des fins récréatives - Rapport sommaire, 1978, 29 p. Rapport # 15: Les villes canadiennes et les terres environnantes, préparé par V.P. Nelmanis, 1979, 80 p.
- ÉTAT AU DÉVELOPPEMENT CULTUREL (Min. d'), La politique québécoise du développement culturel, 2 volumes, 1978, 146 p. et 472 p.
- EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE, Le contexte du développement régional, 1976.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, Bâtir le Québec, Editeur Officiel du Québec, 1979, 523 p.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, Comptes publics 1982-1983, vol. 2.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, Le virage technologique, Bâtir le Québec, phase 2, Editeur officiel du Québec, 248 p.

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'INDUSTRIE DU TRANSPORT PAR AUTOBUS AU QUÉBEC,
Rapport d'étape, 1984.

HAUT COMMISSARIAT A LA JEUNESSE, AUX LOISIRS ET AUX SPORTS, Un mode à ré-
créer, Livre blanc sur le loisir au Québec, 1979.

INDUSTRIE ET COMMERCE CANADA ET EXPANSION ECONOMIQUE REGIONALE, Indica-
teurs économiques, Québec, Juin 1983.

Le choix des régions, Document de consultation sur le développement des
régions, 1983.

Le développement touristique, Entente auxiliaire Canada - Québec, 1978-
1983.

Le rôle des gouvernements dans le tourisme, Document de travail, 1979.

MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES, Des actions culturelles pour au-
jourd'hui, Programme d'action du MAC, 1983.

MINISTERE DES AFFAIRES MUNICIPALES, Aménager l'avenir, Les orientations du
gouvernement en matière d'aménagement du territoire, 1983.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, Rapport annuel 1982-1983.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME, Etat des dossiers,
Crédit touristique, 1er janvier 1980 au 30 juin 1983.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME, Hébergement Québec,
1983.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME, Québec camping,
1983.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE, DU COMMERCE ET DU TOURISME, Statistiques
financières des Coopératives du Québec, 1982, 1984.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE, Activités et tarifs.
Parcs et réserves du Québec 1983-1984.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE, Centres de vacances et
gîtes touristiques au Québec, 1983-1984.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE, La formule Villages-
Vacances-Familles (VVF) au Québec - Possibilités et conditions de
développement - Rapport du comité conjoint OPDQ - MLCP sur les
Villages-Vacances-Familles, Août 1980.

MINISTERE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE, Dossier technique no 1,
L'Etat de la situation: Une analyse du réseau d'établissements
d'accueil et d'hébergement du Québec utilisables pour des vacances
familiales, juillet 1980.

- MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, Dossier technique no 2, L'analyse du concept de VVP, juillet 1980.
- MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, Rapport annuel 1981-82, 2e trimestre 1983.
- MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, Sommaire des programmes de soutien aux activités de loisir 1982-1983.
- MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, La place du tourisme dans l'économie québécoise en 1976 préparé par Guy Gauthier, sept. 1978.
- MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, Rapport annuel 1977-1978.
- MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, Retombées socio-économiques d'un développement touristique, (théorie et application), préparé par Faouzi F. Rassi, Série Méthodologique, Vol. IV, 1975, 557 p.
- MINISTÈRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE, Le touriste non-résident au Québec - 1975, vol. I: Données de base, Agrégats, 1976, 141 p., Vol III: Données de base II - tableaux détaillés, 1977, 131 p., Vol. IV: Circuits touristiques, 1978, 63 p.
- OFFICE DU TOURISME DU CANADA, EVG Bulletin de recherche (no 1 à no 10), Enquête sur les voyages des Canadiens.
- OFFICE DU TOURISME DU CANADA, Canada - 700 forfaits de vacances, Printemps - Été 1978.
- OFFICE DU TOURISME DU CANADA, Le tourisme au Canada: le passé, le présent et l'avenir, 1982.
- OFFICE DU TOURISME DU CANADA, Les voyages de vacances des Canadiens en 1977, Ottawa, 1978, 83 p. + annexes.
- OFFICE DU TOURISME DU CANADA, Programmes du gouvernement fédéral ayant trait au développement touristique, 1976, 58 p.
- ONTARIO MINISTRY OF NATURAL RESOURCES, A Method of Calculating Carrying Capacity Potential, Attractiveness and Management Input of a Site for Varied Uses, Forest Research Branch Report # 7, 1971, 88 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, Analyse structurelle à moyen terme de l'économie du Québec, préparé par Ronald Caré et autres, Québec, 1977, 262 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU QUÉBEC, Les caractéristiques sectorielles interrégionales: 4 cahiers, Québec, 1976. I: Les indicateurs globaux, 34 p., II: Les ressources, 96 p., III: La production régionale et l'organisation de l'espace, 203 p., IV: Les équipements et les services, 202 p.

- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Dossier technique (2.1) Population, revenus et mode de vie, préparé par R. Jouandet-Bernadat, A. Cossette, R. Beaumier et D. Gauthier, Québec, 1978, 134 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Dossier technique (2.2) L'Entrepreneurship, préparé par J.M. Toulouse, Québec, 1978, 96 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Dossier technique (2.4) Structures industrielles, les gouvernements et les syndicats, préparé par R. Jouandet-Bernadat, A. Cossette, R. Beaumier et J. Vézina, Québec, 1978, 132 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Dossier technique (3.2) L'Environnement politique: les média et l'environnement socio-culturel, préparé par C. Lalande, R. Murphy, R. Timbeck et D. Mapstone, Québec, 1978, 110 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Dossier technique (4.2) Mobilité interrégionale et évolution du système des transports, préparé par L. Gratton, M. Polis, L. Pelletier et P. Fréchette, Québec, 1978, 318 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Dossier technique (5.7) L'Agro-alimentaire, préparé par Laurent Villeneuve, Québec, 1978, 63 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Dossier technique (5.8) Transports, préparé par Michel P. Polis, Québec, 1978, 101 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, L'espace rural de l'Est du Québec, région 01, préparé par Frankie Lafontaine, Québec, 1978, 319 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, L'espace rural du Saquenay/Lac St-Jean, région 02, préparé par X. Fonteneau et D. Gaumont, Québec, 1978, 101 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, L'espace rural de la Mauricie/Bois-Francs, région 04, préparé par R. Barbeau, Y. Carrière et M. Dampousse, Québec, 1978, 263 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, L'espace rural de l'Estrie, région 05, préparé par B. Belzile, R. Fortin, C. Girard et M. Simard, Québec, 1979, 408 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, L'espace rural de l'Abitibi-Témiscamingue, région 08, préparé par L. Boucher, R. Laterreur, J. Meunier et N. Savard, Québec, 1978, 196 p.

- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, L'espace rural de la Côte-Nord, région 09, préparé par Roch Turcotte, Québec, 1978, 221 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Problématique de L'Est du Québec, région 01, préparé par Desrosiers, Lawrence et autres, Québec, 1978, 276 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Problématique régionale du Saguenay/Lac St-Jean, région 02, préparé par Lawrence Desrosiers et autres, Québec, 1978, 158 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Problématique de La Mauricie/Bois-Francs, région 04, préparé par Lawrence Desrosiers et autres, Québec, 1978, 204 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Problématique de l'Estrie, région 05, préparé par Lawrence Desrosiers et autres, Québec, 1979, 296 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Problématique de l'Abitibi-Témiscamingue, région 08, Québec, 1978, 233 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Problématique de la Côte-Nord, région 09, Québec, 1978, 120 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Le profil de l'Est du Québec, région 01, préparé par F. Lafontaine et R. Billette, Québec, 1976, 209 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Le profil du Saguenay/Lac St-Jean, région 02, préparé par M. Therrien, L. Walsh et D. Gaumont, Québec, 1976, 175 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Le profil de la Mauricie/Bois-Francs, région 04, préparé par Y. Cartier, M. Damphousse et M. Lebrun, Québec, 1977, 183 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Le profil de l'Estrie, région 05, préparé par M. Damphousse et O. Laberge, Québec, 1977, 247 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Le profil de l'Abitibi-Témiscamingue, région 08, préparé par L. Boucher, R. Laterreur et J. Meunier, Québec, 1976, 140 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Le profil de la Côte-Nord, région 09, préparé par M.N. Hébert, Québec, 1976, 163 p.
- OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Prospective socio-économique du Québec, 1ère étape, Sous-système urbain et régions (4) Rapport synthèse, préparé par Pierre Fréchette, Université du Québec à Montréal, Québec, 1978, 113 p.

OFFICE DE PLANIFICATION ET DE DEVELOPPEMENT DU QUEBEC, Rapport annuel, 1980-81.

PARCS CANADA, Données longitudinales sur la participation des Canadiens aux activités de loisir de plein air, 1967-1976, Ottawa, 1977, 38 p. + annexe.

PARCS CANADA, Echantillon de routes à étudier, Québec, 1973, 44 p.

PARCS CANADA, Prévisions de la participation aux loisirs de plein air, Ottawa, 1976, 120 p.

STATISTIQUES CANADA, publications classées selon leur numéro de catalogue, (A) annuel, (M) mensuel, (HS) hors-série, (T) trimestriel.

- # 53-201 (A) Voie publique: Longueur et dépenses
- # 61-513 (HS) Liens de parenté entre firmes, 1972.
- # 62-001 (M) L'indice des prix à la consommation
- # 62-002 (M) Prix et indices des prix
- # 63-011 (M) Statistique des restaurants
- # 63-204 (A) Statistique de l'hébergement des voyageurs
- # 63-524 (HS) Les concessions dans le secteur canadien de la restauration
- # 64-201 (A) La construction au Canada
- # 66-001 (T) Voyages entre le Canada et les autres pays
- # 66-202 (A) Voyages, tourisme et loisirs de plein air - Résumé statistique
- # 67-201 (A) La balance canadienne des paiements internationaux - Système des comptes nationaux
- # 68-201 (A) Finances consolidées des administrations publiques
- # 68-205 (A) Finances des administrations publiques provinciales, recettes et dépenses (prévisions)
- # 68-207 (A) Finances des administrations publiques provinciales, revenus et dépenses
- # 68-211 (A) Finances de l'administration publique fédérale
- # 72-002 (M) Emploi, gains et durée de travail
- # 72-004 (T) L'emploi dans l'administration publique
- # 72-007 (T) L'emploi dans les administrations publiques provinciales
- # 72-602 (HS) Hébergement, restauration et loisirs - Emplois, gains et heures de travail
- # 87-001 (HS) Statistique de la culture, Vol. 1 # 5: Enquête sur les déplacements entre le domicile et le lieu de travail, 1978, et Vol. 2 # 4: Nouvel indice des prix des voyages, 1979
- # 92-702 (HS) Population - Tableaux chronologiques
- # 92-708 (HS) Population - Cités, villes, villages, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement
- # 92-715 (HS) Population - Groupes d'âge
- # 92-725 (HS) Langue maternelle

- # 92-726 (HS) Langue officielle et langue d'usage
- # 92-826 Population: Fréquentation scolaire et niveau de scolarité, septembre 1978
- # 94-740 (HS) Recensement du Canada de 1971 - Activités économiques selon le sexe, Canada et provinces
- # 97-752 (HS) Services - Locaux d'affaires, Recensement du Canada de 1971, Bulletin préliminaire
- # 99-719 Les lieux de travail des Canadiens, études schématiques
- # 99-754 Pôles et zones d'attraction, préparé par Françoise Ricour-Singh.

† TOURISME QUEBEC, Hébergement Québec, 1981.

TEXTES DE LOI

† Loi sur l'aide au développement touristique, no 37, 1979.

† Loi sur la protection du territoire agricole, no 90, 1978.

ANNEXE 1

INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA SELON LA METHODE ARDA

A- Historique et description

La disparité économique grandissante entre les régions canadiennes, la mauvaise utilisation généralisée des terres, la multiplication des conflits de gestion des terres et des ressources dans l'ensemble du Canada ont fait apparaître le besoin de mieux connaître le territoire canadien. Des discussions ont alors mené à la signature d'un accord fédéral-provincial en 1961, conclu en vertu de la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles (ARDA). De cet accord est né l'inventaire des terres du Canada.

L'objectif principal de ce projet d'inventaire est de permettre une utilisation plus judicieuse des terres de façon à améliorer les conditions sociales et économiques dans les régions défavorisées. Ce projet reconnut l'urgence:

"des recherches et la compilation de données sur les possibilités qu'offrent les terres pour l'agriculture, l'exploitation forestière, les activités récréatives, la conservation de la faune, ainsi que sur leur utilisation actuelle et sur la classification des terres du double point de vue sociologique et climatologique."¹

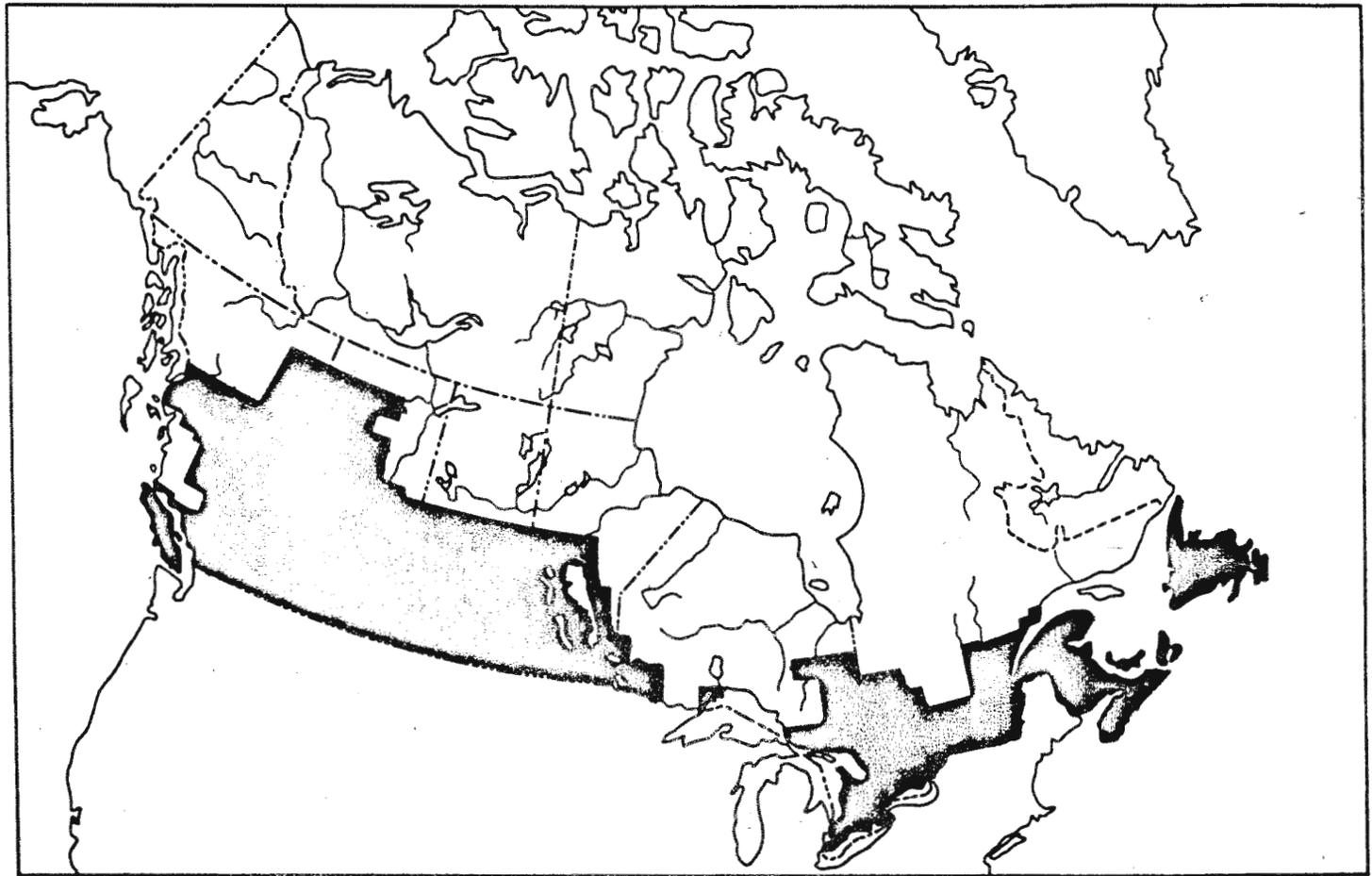
¹Rapport # 1, Inventaire des terres du Canada, p. 4.

L'inventaire englobe les régions rurales habitées du Canada ainsi que les régions avoisinantes offrant des occasions de revenu et d'emploi à la population rurale. En somme, l'inventaire englobe le territoire canadien où la réaffectation du sol est un puissant facteur de développement rural. Les zones ombragées de la carte indiquent les régions canadiennes touchées par l'inventaire.

La préparation de l'inventaire provient de levés pédologiques, de cartes et d'autres documents, de photographies aériennes et d'étude sur le terrain dans des parcelles-échantillon. Les secteurs de ressources étudiés selon cette méthode incluent l'agriculture, les forêts, les activités récréatives et la faune. L'analyse de chacun des secteurs donne lieu à la préparation de cartes détaillées pour chacune des régions, permettant une excellente connaissance des données physique de base.

Chaque secteur a été divisé en sept classes de terres allant des très bonnes possibilités (classe I) aux possibilités à peu près nulles (classe 7). Dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et de la faune, la classification se fonde sur le degré de contraintes (biologique, climatique, physique) subis par la ressource et qui affectent sa productivité dans le secteur considéré. Dans le secteur des activités récréatives, la classification se fonde sur l'intensité de l'utilisation des ressources de plein air qui peut être maintenu dans une section de terre donnée.

RÉGIONS COMPRISES DANS L'INVENTAIRE DES TERRES DU CANADA



Source: Rapport # 1, Inventaire des terres du Canada

B- Utilisation

Une connaissance détaillée des caractéristiques physiques du territoire favorise la planification au niveau régional relativement à l'utilisation des terres.

Dans le secteur agricole, l'analyse permet de déterminer les zones à potentiel agricole, de favoriser le regroupement en exploitations rentables des fermes sous-marginales et de délimiter les régions où l'expansion urbaine et industrielle peut se faire avec un minimum de répercussions sur la production agricole.

La classification des terres forestières vise à sélectionner celles où se justifie un aménagement intensif associé à une exploitation commerciale.

La classification permettant d'offrir "une réelle vue d'ensemble de la qualité, de la quantité, du type et de la répartition des ressources propres aux loisirs de plein air dans les régions habitées du Canada"² facilite une planification intégrée de l'aménagement de ces ressources.

²Rapport # 12, Inventaire des terres du Canada, p. 6.

La classification du territoire pour les ongulées et la sauvagine sert à la gestion des ressources fauniques en précisant quelles zones sont essentielles à la reproduction et quelles régions sont propices à l'observation, à la photographie, à la chasse (et à la pêche).

C- Avantages et limitations

La méthodologie utilisée pour l'inventaire des ressources permet une bonne connaissance de celle-ci et de leur potentiel selon les critères et valeurs de la classe moyenne au Canada lors de la mise en oeuvre. A cause de l'instabilité des valeurs socio-économiques, écologiques et esthétiques, on a cependant cru nécessaire de développer une méthodologie souple et adaptable à l'évolution de celles-ci.

Le système utilisé présente parfois des inexactitudes dues à la méthode imparfaite de collecte de données et à l'interprétation des résultats. De plus, les critères de classification varient selon les secteurs: agriculture, forêts, activités récréatives, faune. Cela entraîne des difficultés de comparaison entre les résultats applicables à chacun des secteurs. Chacune des cartes du potentiel des terres constitue une représentation statique et indépendante de l'évaluation d'une ressource à un moment donné. La signification variable donnée au terme potentiel selon les secteurs compliquent davantage la situation. Par exemple, en terme de potentiel agricole et forestier, les terres sont classées en fonction d'une échelle linéaire de productivité, mais dans le domaine

des activités récréatives, elles sont réparties selon l'intensité potentielle d'utilisation. Il est cependant peu probable que les loisirs à haute densité soient considérés les meilleurs par l'ensemble des gens alors que les terres offrant un tel potentiel appartiendront à une classe supérieure. Il est évident que dans le cas de certaines activités, les terres ayant la cote la plus faible sont les meilleures.

Il s'en suit que le chercheur doit interpréter les données et répartir les terres à la lumière des conditions socio-économiques actuelles et de la plus ou moins grande rareté de chacune des ressources dans une région donnée.

Le classement se fonde sur le "potentiel inhérent de production économique"³ laissant de côté les facteurs externes qui sont appelés à se transformer plus ou moins rapidement dans le temps. Le potentiel ainsi que les facteurs externes, c'est-à-dire les possibilités actuelles d'accès et l'emplacement peuvent être analysés conjointement grâce à la technique de superposition. L'utilisation de cette technique est essentielle au chercheur qui veut s'assurer une connaissance globale des ressources et du marché. Il utilisera les données cartographiques de base valides à long terme et les "superpositions" socio-économiques donnant une image du marché à un moment précis.

³Rapport # 12, Inventaire des terres du Canada, p. 16.

ANNEXE 2

REGIONALISATION DES DONNEES ET DES ACTIVITES AU QUEBEC

L'analyse des données portant sur les régions du Québec comporte certaines difficultés dues au découpage régional de la province. En effet, ce découpage varie de façon significative selon le but pour lequel il est fait. Etant donné le thème central de cette recherche, le tourisme, ses manifestations et son impact en régions rurales au Québec, les données régionalisées sont tirées de documents utilisant les principaux découpages régionaux suivants:

- régions administratives du Québec,
- régions de recensement du Canada - section Québec,
- régions agricoles du Québec,
- régions touristiques du Québec,
- municipalités régionales de comtés.

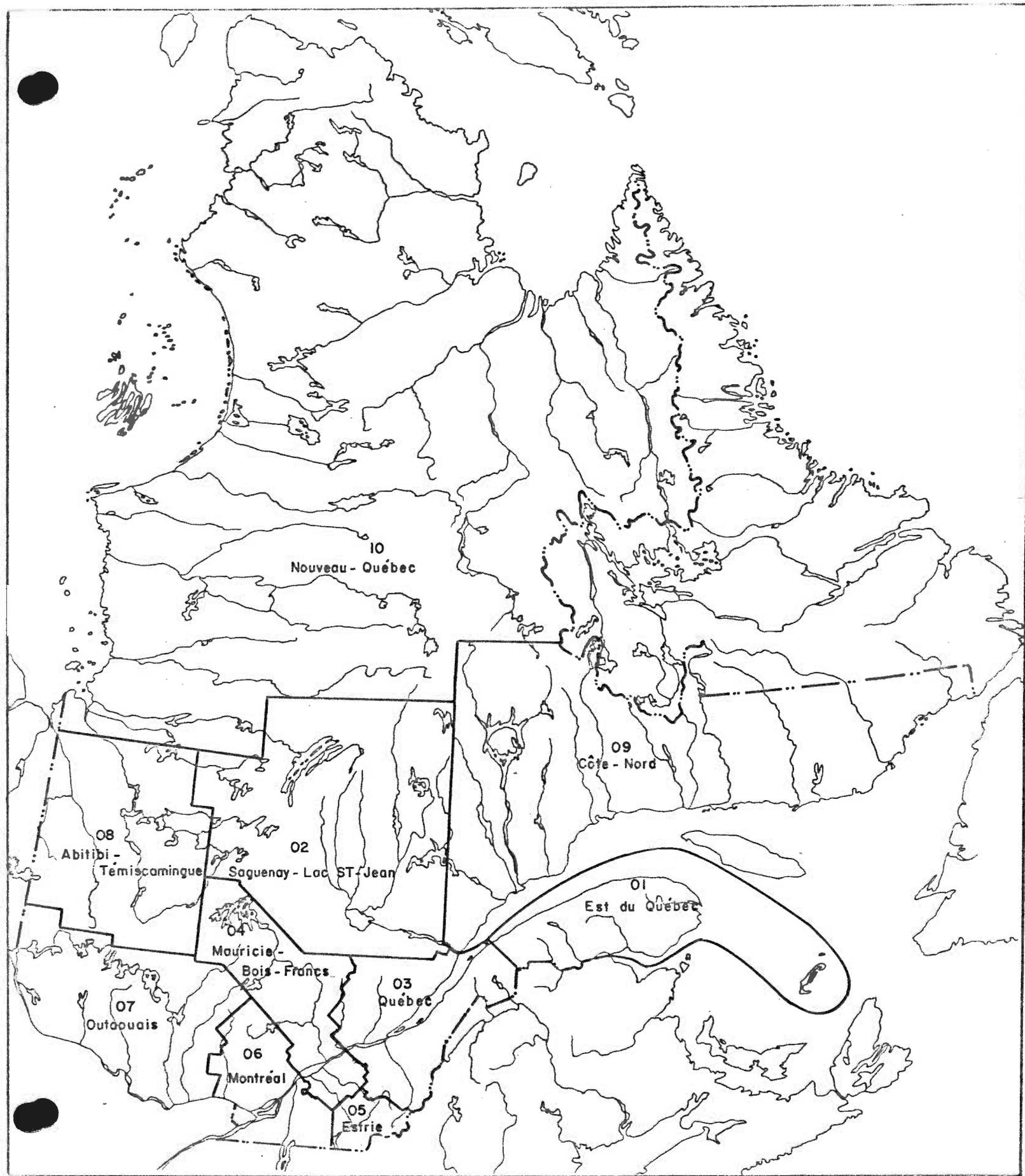
A- Régions administratives du Québec

Les régions administratives, au nombre de dix, ont été délimitées par le Ministère de l'industrie et du commerce. C'est sur la base de celles-ci que se fait la décentralisation administrative du gouvernement du Québec et que sont publiées de nombreuses données portant sur les caractéristiques socio-démographiques des Québécois.

Les dix régions administratives et leur capitale régionale sont les suivantes :

- Région 01 - Bas Saint-Laurent Gaspésie - Gaspé
- Région 02 - Saguenay Lac-Saint-Jean - Chicoutimi
- Région 03 - Québec - Québec
- Région 04 - Trois-Rivières autrefois appelée Maurice-Bois-Francs -
Trois-Rivières
- Région 05 - Cantons de l'Est autrefois appelée l'Estrie - Sherbrooke
- Région 06 - Montréal - Montréal
- Région 07 - Outaouais - Hull
- Région 08 - Abitibi-Témiscamisque - Rouyn-Noranda
- Région 09 - Côte-Nord - Sept-Îles
- Région 10 - Nouveau-Québec (souvent regroupée avec la région 09).

Régions Administratives



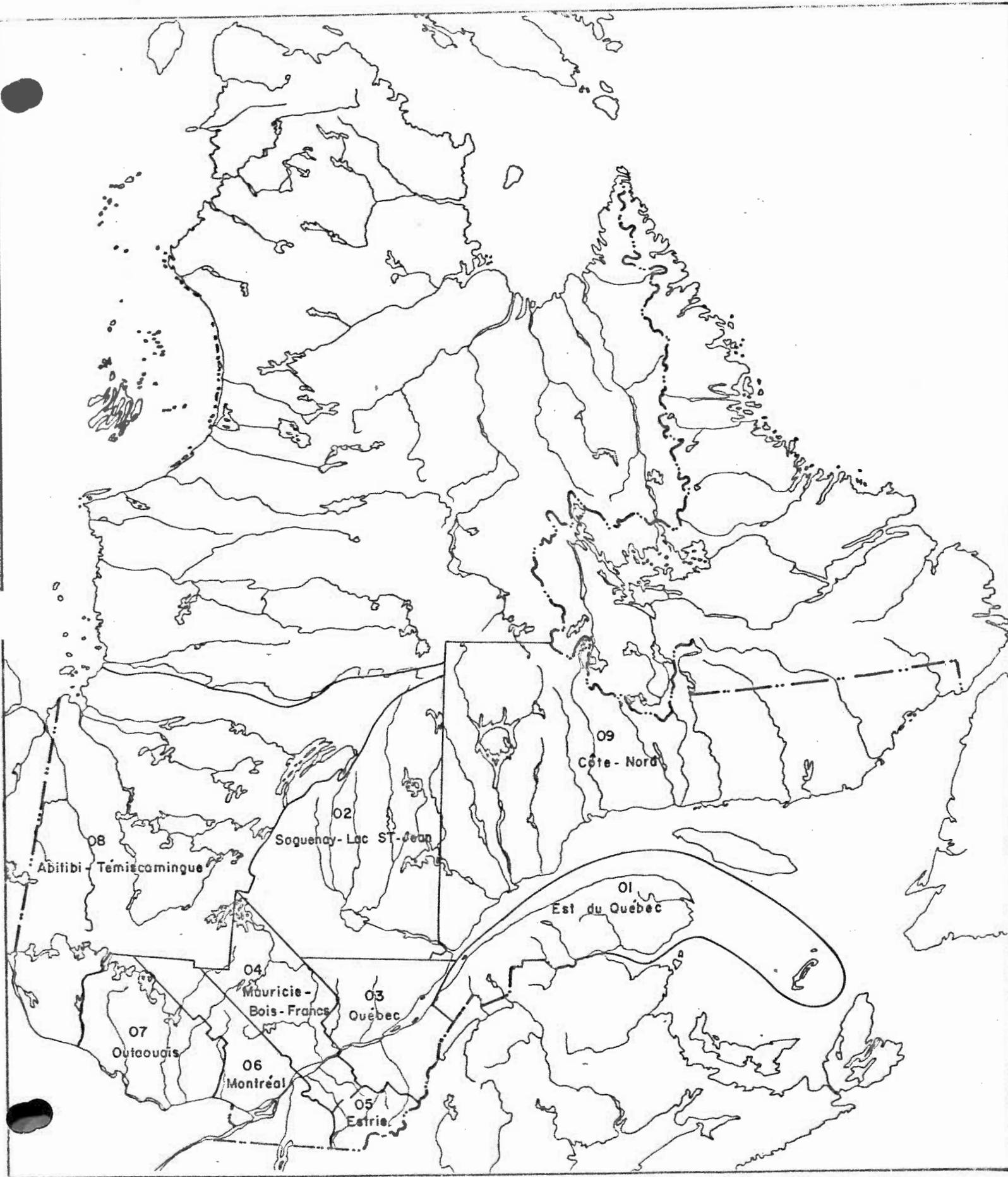
B- Régions de recensement du Canada - Section Québec

Les régions de recensement sont celles qui sont utilisées par les organismes fédéraux pour la collecte et la publication de la plupart des données économiques et démographiques se rapportant à la population canadienne. Les limites des régions de recensement diffèrent quelque peu de celles des régions administratives, comme le démontre la carte jointe mais moins de 1% de la population québécoise est touchée par ces différences.

Les régions de recensement, au nombre de neuf, sont les suivantes :

- Région 01 - Est du Québec
- Région 02 - Saguenay Lac-Saint-Jean
- Région 03 - Québec
- Région 04 - Mauricie Bois-Francs
- Région 05 - Estrie
- Région 06 - Montréal
 - S - Rive Sud
 - C - Centre
 - N - Rive Nord
- Région 07 - Outaouais
- Région 08 - Abitibi-Témiscamingue
- Région 09 - Côte-Nord

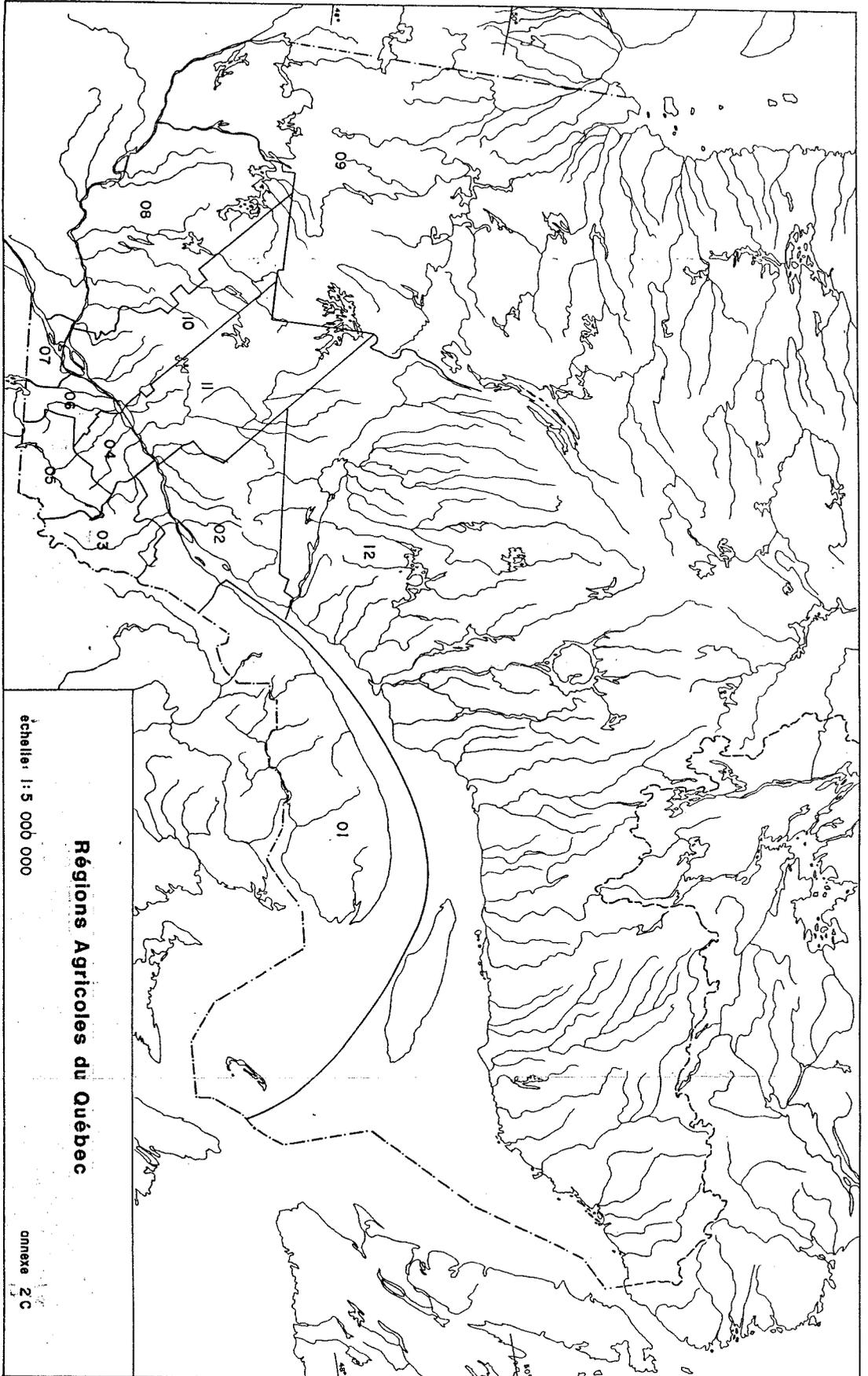
Régions de Recensement du Canada (section Québec)



C- Régions agricoles du Québec

Les douze régions agricoles ont été constituées en vue de répondre aux besoins de décentralisation des activités du Ministère de l'agriculture du Québec. Les principaux critères qui ont présidé au partage du territoire sont les types biophysiques du paysage, le milieu socio-économique, l'homogénéité des cultures et des élevages, l'intensité du développement agricole, le nombre total d'exploitations agricoles et de fermes commerciales et les limites des comtés municipaux. La pondération de ces différents facteurs a permis de fixer les limites des régions telles que montrées sur la carte ci-jointe et dont les bureaux régionaux sont situés dans les villes suivantes:

- Région 01 - Rimouski
- Région 02 - Sainte-Foy
- Région 03 - Saint-Joseph de Beauce
- Région 04 - Nicolet
- Région 05 - Rock Forest
- Région 06 - Saint-Hyacinthe
- Région 07 - Châteauguay-Centre
- Région 08 - Buckingham
- Région 09 - Noranda
- Région 10 - L'Assomption
- Région 11 - Cap-de-la-Madeleine
- Région 12 - Alma



Régions Agricoles du Québec

échelle: 1:5 000 000

20

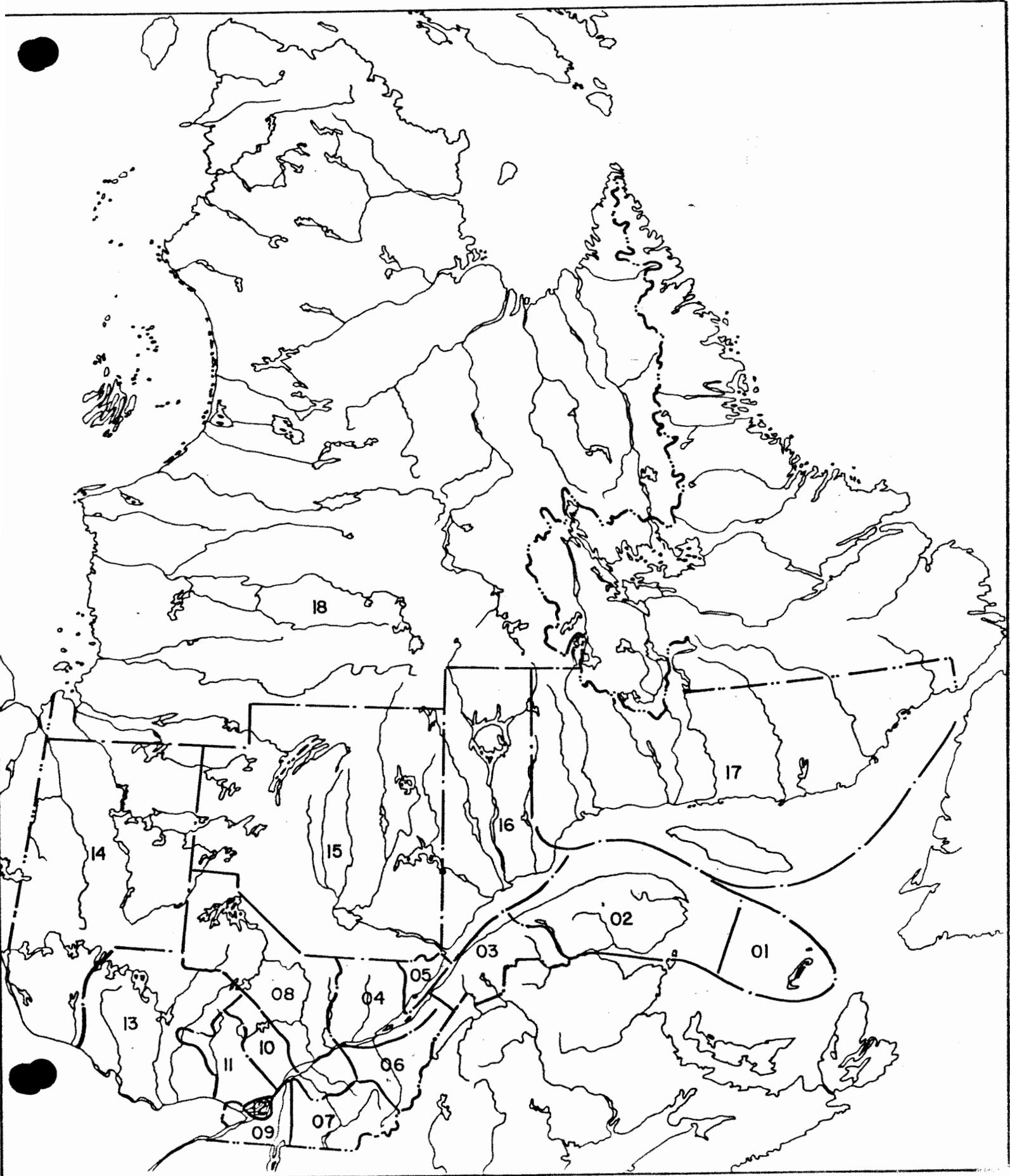
D- Régions touristiques du Québec

Les régions touristiques réparties sur le territoire en vue de regrouper les zones offrant un produit touristique relativement homogène ou tout simplement à cause de leurs caractéristiques géographiques qui les font percevoir comme des entités par rapport au reste du territoire sont d'abord le siège des associations touristiques régionales.

Le Québec compte dix-huit régions touristiques ainsi nommées:

- Région 01 - Îles-de-la-Madeleine
- Région 02 - Gaspésie
- Région 03 - Bas St-Laurent
- Région 04 - Pays de l'Érable
- Région 05 - Charlevoix
- Région 06 - Beauce-Appalaches
- Région 07 - Estrie
- Région 08 - Cœur du Québec (Mauricie)
- Région 09 - Richelieu Rive-Sud
- Région 10 - De Lanaudière
- Région 11 - Laurentides
- Région 12 - Montréal
- Région 13 - Outaouais
- Région 14 - Abitibi - Témiscamingue
- Région 15 - Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau
- Région 16 - Manicouagan
- Région 17 - Duplessis
- Région 18 - Nouveau Québec.

Régions Touristiques



E- Municipalités régionales de comté

Les municipalités régionales de comté, au nombre de 94, sont des organismes intermunicipaux qui regroupent l'ensemble des municipalités rurales et urbaines situées sur un territoire.

Municipalités régionales de Comté (94)¹

(Par ordre de numéro de code géographique et par régions administratives)

01 - Bas Saint-Laurent - Gaspésie

- 100 - Les Iles-de-la-Madeleine
- 110 - Avignon
- 120 - Bonaventure
- 130 - Pabok
- 140 - La Côte-de-Gaspé
- 150 - Denis Riverin
- 160 - Matane
- 170 - La Matapédia
- 180 - La Mitis
- 190 - Rimouski-Neigette

02 - Saguenay - Lac Saint-Jean

- 210 - Le Fjord-du-Saguenay
- 230 - Lac-Saint-Jean-Est
- 240 - Le Domaine-du-Roy
- 260 - Maria-Chapeleine

¹Répertoire des informations du Gouvernement du Québec en matière d'aménagement du territoire, Québec, 1983.

03 - Québec

- 300 - Témiscouata
- 310 - Les Basques
- 315 - Rivière-du-Loup
- 320 - Kamouraska
- 325 - L'Islet
- 330 - Montmagny
- 335 - Les Etchemins
- 340 - Beauce-Sartigan
- 345 - L'Amiante
- 350 - Robert-Cliche
- 355 - La Nouvelle-Beauce
- 360 - Bellechasse
- 365 - Desjardins
- 370 - Les Chute-de-la-Chaudière
- 375 - Lotbinière
- 378 - Portneuf
- 380 - La Jacques-Cartier
- 385 - Ile-d'Orléans
- 390 - La Côte-de-Beaupré
- 395 - Charlevoix
- 398 - Charlevoix-Est

04 - Trois-Rivières

- 405 - L'Erable
- 410 - Arthabaska
- 415 - Drummond
- 420 - Nicolet-Yamaska
- 425 - Bécancour
- 435 - Francheville
- 440 - Le Centre-de-la-Mauricie
- 450 - Maskinongé
- 470 - Mékinac
- 480 - Le Haut-Saint-Maurice

05 - L'Estrie

- 510 - Le Granit
- 520 - Le Haut-Saint-François
- 530 - Coaticook
- 540 - Memphrémagog
- 560 - Sherbrooke
- 570 - Le Val-Saint-François
- 580 - L'Or-Blanc

06 - Montréal

- 600 - Brome-Missisquoi
- 610 - Le Haut-Richelieu
- 615 - Les Jardins-de-Napierville
- 620 - Le Haut-Saint-Laurent
- 625 - Beauharnois-Salaberry
- 628 - Vaudreuil-Soulanges
- 632 - Roussillon
- 634 - Champlain
- 635 - La Vallée-du-Richelieu
- 640 - Rouville
- 645 - La Haute-Yamaska
- 650 - Acton
- 655 - Les Maskoutains
- 660 - Le Bas-Richelieu
- 665 - Lajemmerais
- 670 - Laval
- 671 - Deux-Montagnes
- 673 - Thérèse-de-Blainville
- 674 - Les Moulins
- 676 - L'Assomption
- 678 - D'Autray
- 680 - Joliette
- 682 - Montcalm
- 684 - La Rivière-du-Nord
- 686 - Argenteuil
- 687 - Les Pays-d'en-Haut
- 689 - Les Laurentides
- 690 - Matawanie

07 - L'Outaouais

- 710 - Papineau
- 730 - La Vallée-de-la-Gatineau
- 740 - Pontiac
- 750 - Antoine-Labelle

08 - L'Abitibi-Témiscamingue

- 810 - Témiscamingue
- 820 - Rouyn-Noranda
- 830 - Vallée de l'Or
- 850 - Abitibi
- 890 - Abitibi-Ouest

09 - Côte-Nord

- 910 - Minganie
- 920 - Sept-Rivières
- 930 - Manicouagan
- 940 - La Haute-Côte-Nord
- 990 - Caniapiscau

ANNEXE 3
POPULATION DU QUEBEC

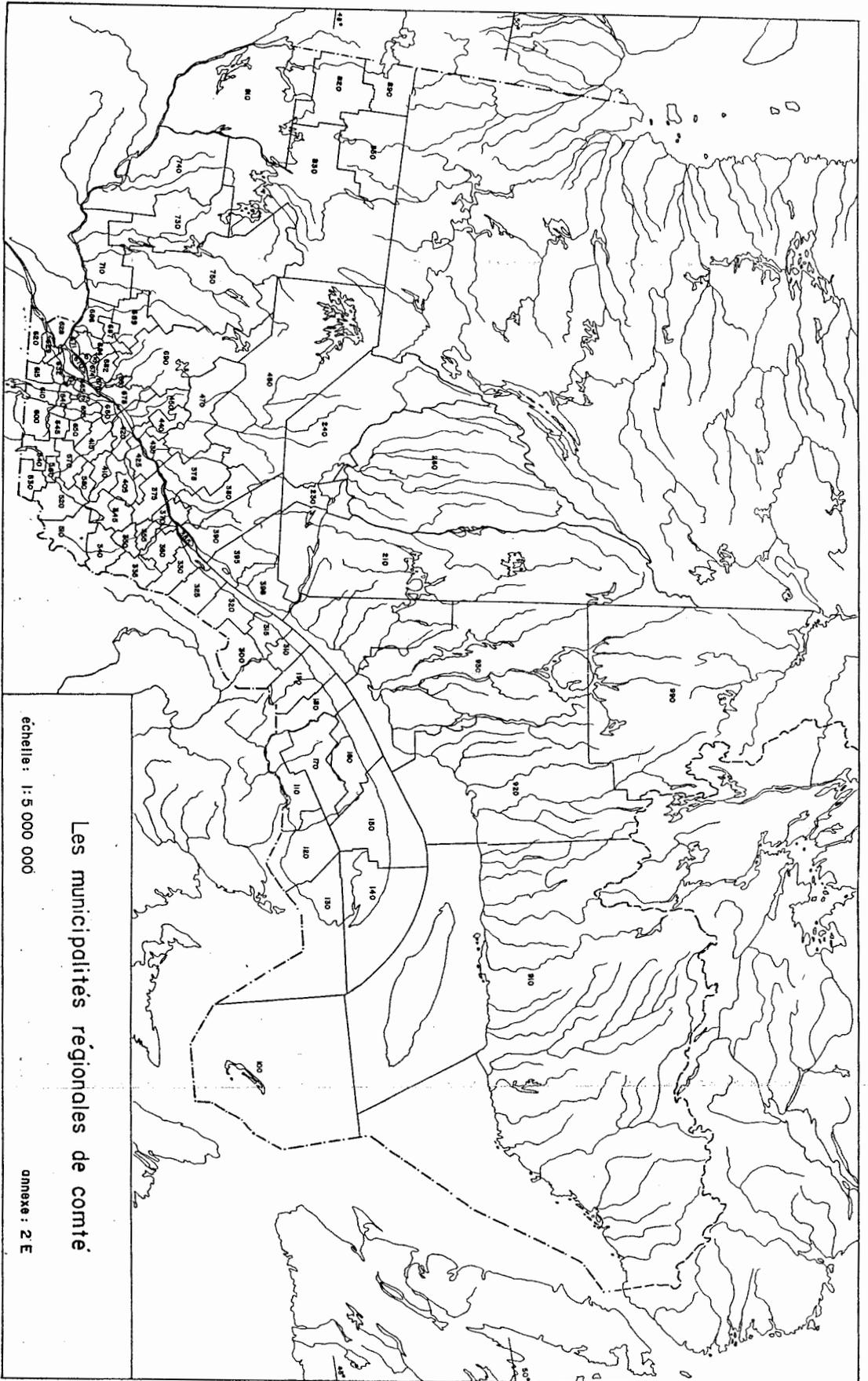
Cet annexe fournit des données d'appui à l'ensemble du texte.
Il se compose d'une série de définitions et de tableaux portant sur la population du Québec.

Liste des définitions:

- Activité sur le marché du travail
- Personnes occupées
- Personnes en chômage
- Population active
- Taux d'activité
- Taux d'occupation

Schéma:

- Population et composantes de l'activité



Liste des tableaux:

- Tableau 1: Population rurale: totale et en pourcentage de la population de la région - 1961, 1966, 1971, 1981.
- Tableau 2: Population non-agricole en pourcentage de la population rurale de la région - 1961, 1966, 1971.
- Tableau 3: Personnes occupées, personnes en chômage, taux d'occupation et taux de chômage de la population du Québec selon les régions administratives, 1982.
- Tableau 4: Emploi selon la branche d'activité - 1971, 1981, 1982.
- Tableau 9: Population active expérimentée par activité économique selon les régions administratives, 1971.

Définitions: (extraites des publications # 71-001 de Statistiques Canada).

- Activité

Activité sur le marché du travail des personnes de 15 ans et plus, à l'exclusion des pensionnaires d'institution qui, au cours de la semaine précédant le jour des recensements (le 3 juin 1981), faisaient partie de la population active occupée ou de la population active en chômage. Les autres personnes, en âge d'activité, qui étaient ni

occupées, ni en chômage, étaient classées dans la catégorie des inactifs. Ces deux composantes de la population active sont définies comme suit:

- Personnes occupées

Comprennent toutes les personnes qui au cours de la semaine précédant le recensement:

- a) avaient fait un travail quelconque, ou
- b) étaient temporairement absente de leur travail à cause d'un conflit de travail, d'une maladie ou d'une incapacité temporaire, de vacances, ou encore pour d'autres raisons.

- Personnes en chômage

Comprennent toutes les personnes qui, pendant la semaine précédant le recensement:

- a) étaient sans travail, mais avaient cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et étaient prêtes à travailler; ou
- b) s'attendaient à reprendre l'emploi dont elles avaient été mises à pied depuis 26 semaines ou moins; ou
- c) avaient pris des dispositions précises en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivant le recensement.

- Population active

Comprend les personnes occupées et les personnes en chômage.

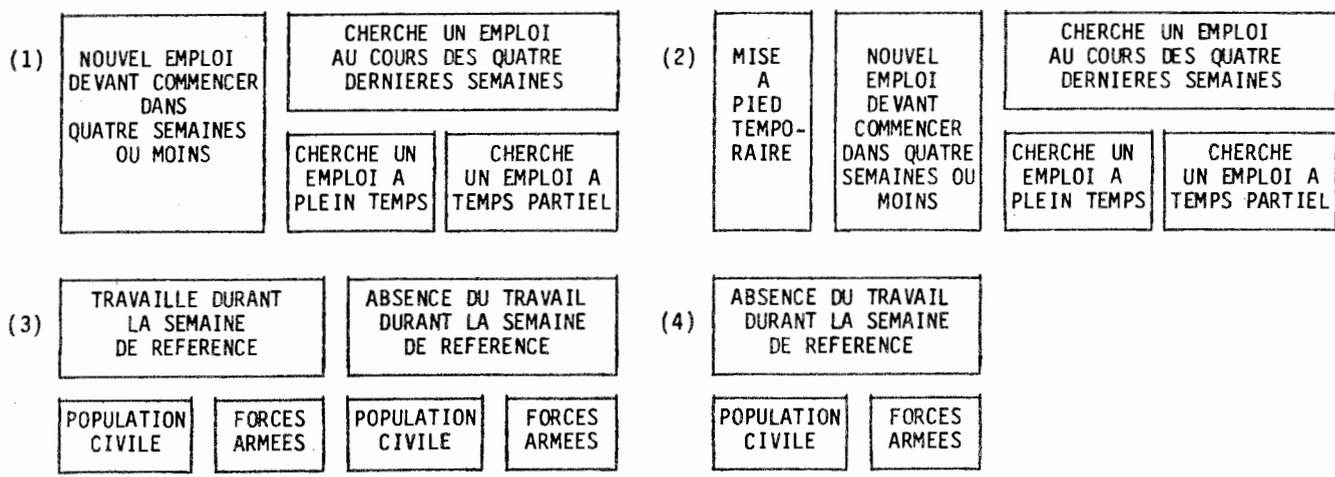
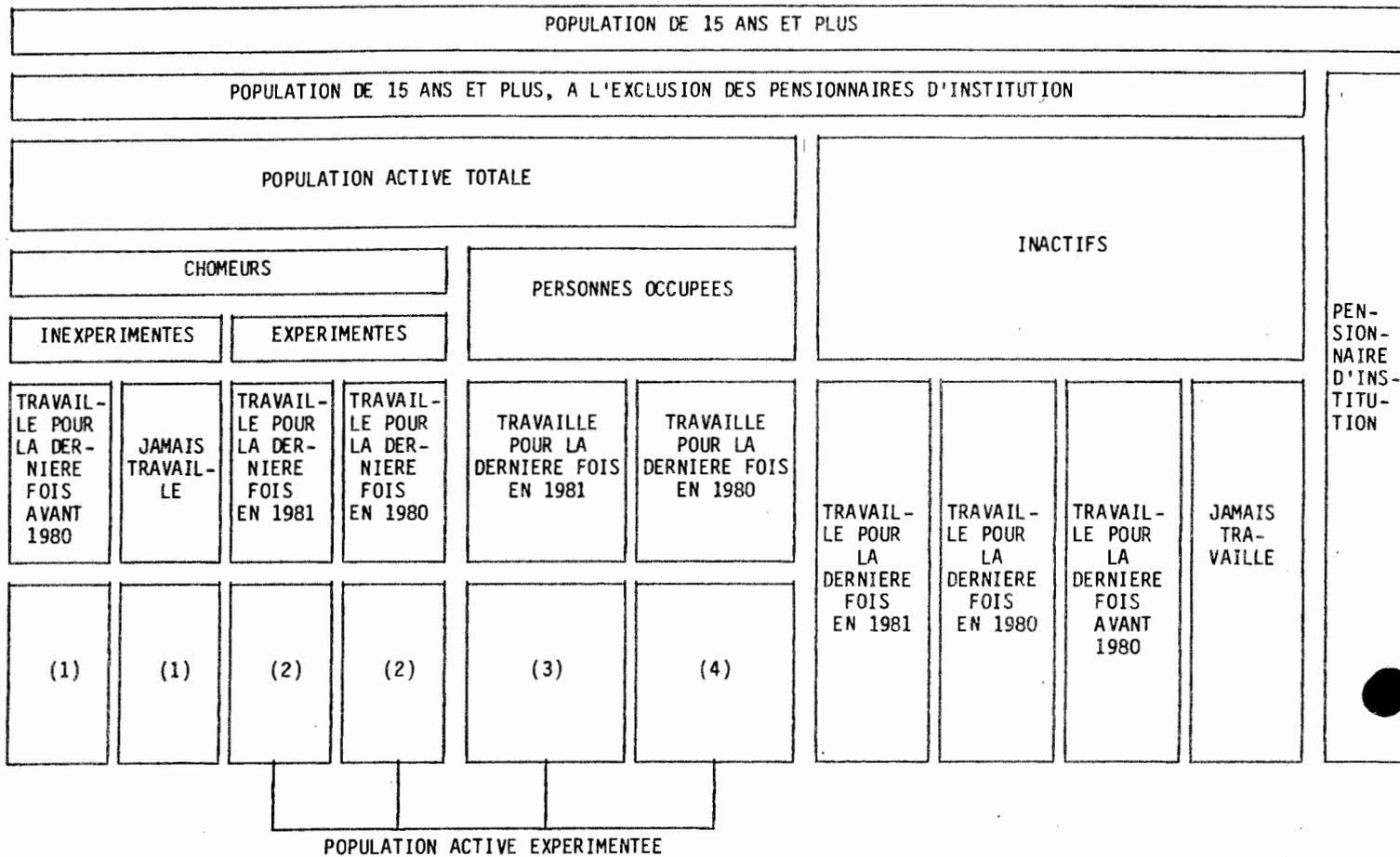
- Taux d'activité

Rapport entre la population active et la population âgée de 15 ans et plus

- Taux d'occupation

Rapport entre le nombre de personnes occupées et la population âgée de 15 ans et plus

POPULATION ET COMPOSANTES DE L'ACTIVITE, RECENSEMENT DU CANADA DE 1981



Source: La population active, Statistiques Canada, # 71-001

TABLEAU 1
POPULATION RURALE: TOTALE ET EN POURCENTAGE DE LA POPULATION
DE LA REGION - 1961, 1966, 1971

Régions	1961		1966		1971		1981	
	Pop.	%	Pop.	%	Pop.	%	Pop.	%
01	235 657	67,4	219 024	64,8	173 235	53,2	non disponible	
02	82 324	31,3	76 476	28,6	73 980	27,9		
03	276 618	36,8	233 091	28,8	219 990	25,9		
04	142 358	36,2	126 741	31,2	122 715	30,4		
05	87 867	37,8	84 519	35,2	86 565	35,5		
06	327 633	11,7	316 844	9,9	305 630	9,0		
07	79 050	37,5	77 029	33,7	76 915	31,1		
08	85 138	50,5	78 203	44,7	69 120	41,4		
09	36 162	44,2	43 804	40,7	38 385	34,5		
Le Québec	1 352 807	25,7	1 255 731	21,7	1 166 535	19,4	1 444 564	22,4

Source: Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier I,
pp. 21-22-23.

TABLEAU 2
POPULATION NON-AGRICOLE EN POURCENTAGE DE LA POPULATION
RURALE DE LA REGION - 1961, 1966, 1971

Régions	1961	1966	1971
	%		
01	60,4	61,1	76,6
02	61,6	61,2	77,5
03	54,5	54,5	68,3
04	50,9	53,8	64,1
05	48,7	54,5	70,7
06	58,7	62,4	73,4
07	63,6	67,3	80,4
08	60,3	61,6	79,2
09	95,9	97,5	98,2
Le Québec	58,2	60,7	73,8

Source: Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier I,
pp. 21-22-23.

TABLEAU 3
 PERSONNES OCCUPEES, PERSONNES EN CHOMAGE
 TAUX D'OCCUPATION ET TAUX DE CHOMAGE DE LA POPULATION
 DU QUEBEC SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES - 1982

Régions	Population	No. de personnes occupées	No de chômeurs	Taux d'occupation	Taux de chômage
	1982			%	
	('000)				
01	177	65	18	36,7	21,2
02	210	94	17	44,6	15,5
03	77	393	50	50,7	13,1
04	34	163	3	47,2	16,5
05	181	91	17	50,3	15,5
06	2 798	1 526	225	54,5	12,9
07	206	107	16	51,9	12,9
08	125	57	17	45,0	22,7
09	71	36	7	50,2	16,2
Le Québec	4 888				13,8

Source: Indicateurs régionaux - Québec, MEER et Industrie Commerce - Juin 1983.

TABLEAU 4
 EMPLOI SELON LA BRANCHE D'ACTIVITE - 1971, 1981, 1982

Secteur d'activité	1971*	1981	1982
	%		
Primaire	5,6	4,4	4,3
Manufacturier	23,1	21,2	20,8
Construction	5,5	4,5	4,4
Transport, communications et autres services publics	7,9	8,6	9,0
Commerce		17,2	17,1
Finances, assurances et affaires immobilières	17,8	5,2	5,2
Service	24,1	32,0	32,1
Administration publique	6,5	6,9	7,1
Activités indéterminées	9,5	-	-

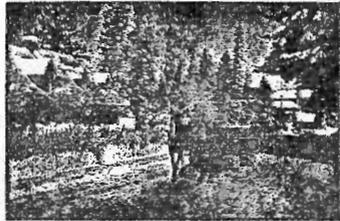
* Les % sont ceux de la population active expérimentée par secteur d'activité.

Source: 1971 - Les caractéristiques sectorielles interrégionales, Cahier I, p. 61.

1981 et 1982 - La population active, Statistiques Canada, # 71-001, Décembre 1971 et Décembre 1982.

Château, manoir, auberge ou relais?

QUATRE GRANDS HÔTELS...OU MENER LA VIE DE CHÂTEAU!



Les festins de La Sapinière

PAR FRANCINE MONTPETIT

Le soir du 11 décembre dernier, La Sapinière était en fête. La journée avait été sublime. Froide, sèche et bleue, immobile dans cette lumière dorée qui transfigure la campagne laurentienne. Blanche aussi. Blanche de neige lourde couchée sur les branches des immenses sapins qui donnent à l'hôtel une perpétuelle allure de Noël. Même l'été on y songe...

Le soir du 11 décembre, on y célébrait les 100 ans de Léonidas Dufresne, maire fondateur de Val-David. En 1929, devant la crise qui accable ses concitoyens, Léonidas, n'écoulant que son ingéniosité, décide de leur offrir du travail en jouant au magicien. Pourquoi ne pas élargir le vif courant du ruisseau qui coule non loin du village, le changer en lac, lotir les terrains, construire des maisons et vendre le tout à profit? Aussitôt dit, presque aussitôt fait. Mais les temps sont durs et les clients se font rares... Un hôtel alors? Toutes les audaces sont courageuses en temps de misère! En 1936, aux abords de ce lac créé de toute éten due par les gens du village, La Sapinière est née. Vingt chambres, une table inégale, vicissitudes, malchances, jusqu'au jour où Jean-Louis, le grand gars de 23 ans de Léonidas, s'installe dans la maison du père et risque le tout pour le tout. Avec sa femme Bobie qui, dès 1942, l'assiste en toute chose.

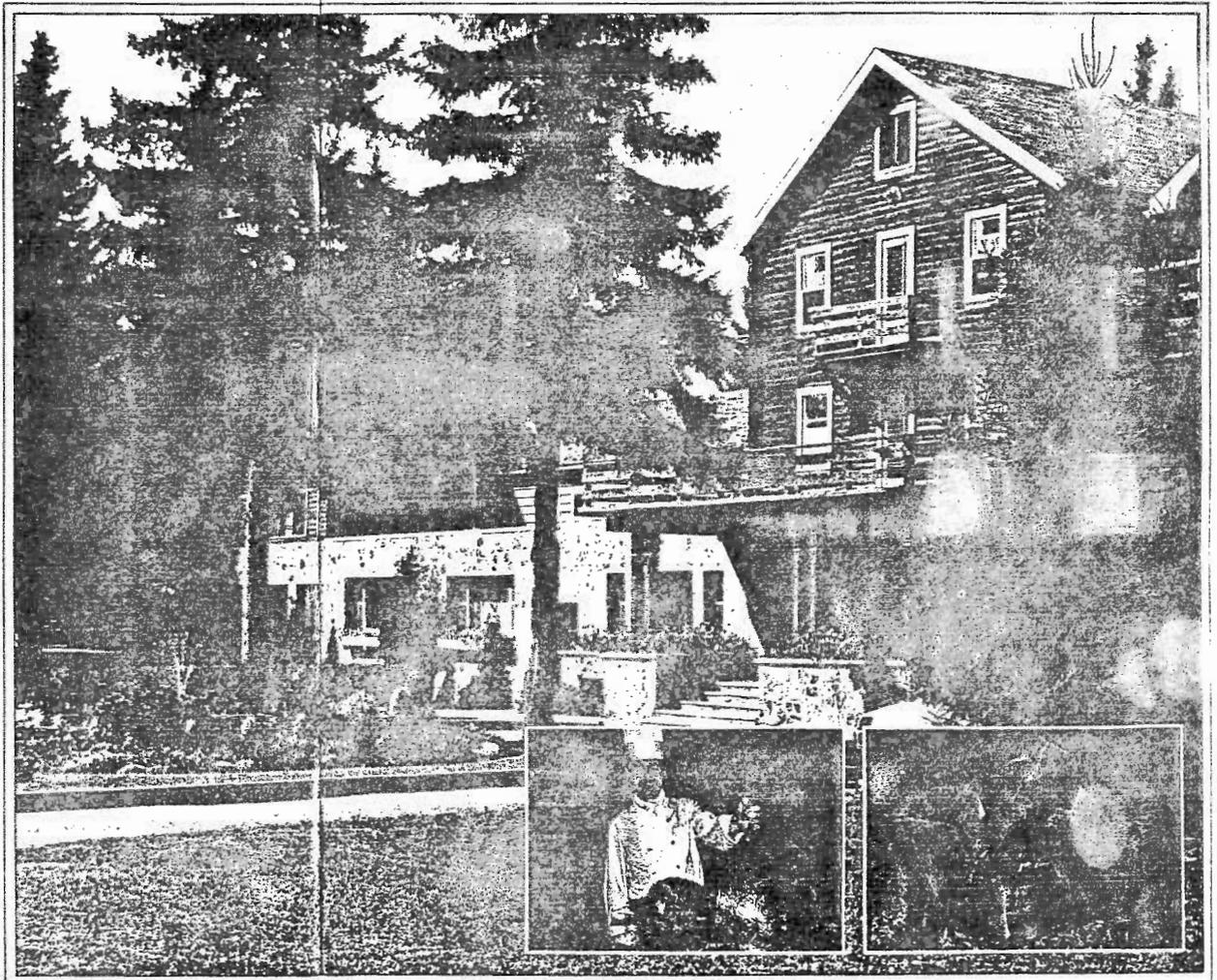
On connaît la suite. Un havre cinq

fleurs de lys, quatre fourchettes, membre de l'honorable et prestigieuse chaîne des Relais et Châteaux Hôtels, un lieu privilégié et accueillant qui reçoit une clientèle fidèle, soucieuse de détente et d'exquise table.

Léonidas ne voyait sans doute pas si grand. Mais on a maintenu, en polissant son œuvre, certaines des traditions, des valeurs et des vertus de son temps. La Sapinière est toute hospitalité: le sourire du portier en tenue brune de page moderne, celui du sommelier Jacques Marchette ou de la préposée à la conciergerie sont autant de raisons d'avoir envie d'y séjourner.

Sans compter le reste! Table exceptionnelle, service huilé et aimable, chambres confortables. Seul le décor a quelque chose d'anachronique. Il manque d'une certaine intimité, de cette chaleur que commandent le repos, la bonne chair et les vins de grand cru. Curieusement, c'est du dehors que La Sapinière est le plus invitante. Elle se présente comme une grande maison de bois et de pierre toujours endimanchée avec ses terrains superbes, son lac frissonnant et ses arbres aux bras ouverts. Son jet d'eau face à la porte d'entrée jaillit à la fois dru et timide, dans la neige qui se gèle ou dans les fleurs qui se déploient selon le temps de l'année où l'on choisit de faire sa virée du côté de ces si vieux pays d'en Haut.

Renseignements pratiques en page 101



Les fêtes de Montebello

PAR LOUISE CÔTÉ

Je ne sais si je le préférerais en blanc, en vert tendre, en vert «mûr» ou en technicolor. Ce que je sais, c'est que le site du Château Montebello a tout pour plaire, du pôle sud de l'année jusqu'au pôle nord.

Montebello: un paysage...

Octobre, dimanche avant-midi. Par un tonique 12° Celsius, nous voilà marchant d'un bon pas derrière une animatrice—une Gentille Organisatrice?—, sous des feuillages passés à la gouache. Lainages et velours côtelé aidant, une trentaine de visiteurs du week-end hument avec délice l'air vif de la vallée de l'Outaouais, piqué d'odeurs d'humus et de feuilles mortes. Les sentiers ont ce petit air naturel, ce style improvisé, cette allure «clef des champs» qui ne trompe pas: l'administration de l'hôtel les entretient savamment. Certains ont été baptisés de fort romantique façon; le Chemin des amoureux, par exemple.

Mine de rien, ça grimpe dur et quelques marcheurs soufflent un peu. Mais passé le terrain de golf (ravissant), c'est l'arrêt extatique: sous nos yeux, un des plus beaux spectacles qui soit, celui de l'espace, de la terre et de l'eau, la Terre promise, l'Eden en automne!

... une curiosité

Le Château Montebello est auréolé de prestige. Qu'on se rappelle Pierre Elliot Trudeau y jouant les hôtes de haut vol auprès d'une brochette de chefs d'État, lors du 7^e Sommet économique du monde occidental, il y a quelques années. On sait peut-être aussi que Papineau a vécu sur le site, dans un bijou de manoir aujourd'hui revêtu de stuc rose. Un peu troublée par ces réminiscences historiques, j'ai bien essayé de découvrir si une brosse à dent à tête chercheuse ou un slip pare-balle n'avaient pas été oubliés par l'un de ces illustres personnages, ou si le couvre-chef du grand Louis-Joseph, traînant quelque part, ne m'éclairerait pas sur la morphologie de la «tête à Papineau»... Peine perdue.

En revanche, ma petite enquête m'a appris bien des choses. Notamment, les raisons pour lesquelles nos dirigeants ont fait de Montebello le lieu de leurs rendez-vous les plus sélects. Bien sûr, le confort, bien sûr, la bonne table! Et le cadre naturel si «canadien» (ou si «belle province» selon la couleur politi-

que des rencontres). Mais Montebello est d'abord et avant tout une curiosité, baptisée à sa naissance, en 1930, le projet du siècle! Pour les V.I.P. étranger, c'est l'exotisme garanti.

Le Château est la plus grande construction de bois rond du monde. En plus de ce bâtiment central, on a érigé le quartier des employés, le garage et le Club de curling en un temps record, soit trois mois. Dix mille cèdres rouges de Colombie-Britannique, chacun taillé à la main pour épouser parfaitement son voisin! Trois mille cinq cents travailleurs, un chantier fonctionnant 24 heures par jour! Oui, quelque chose comme un exploit...

La bonne chère

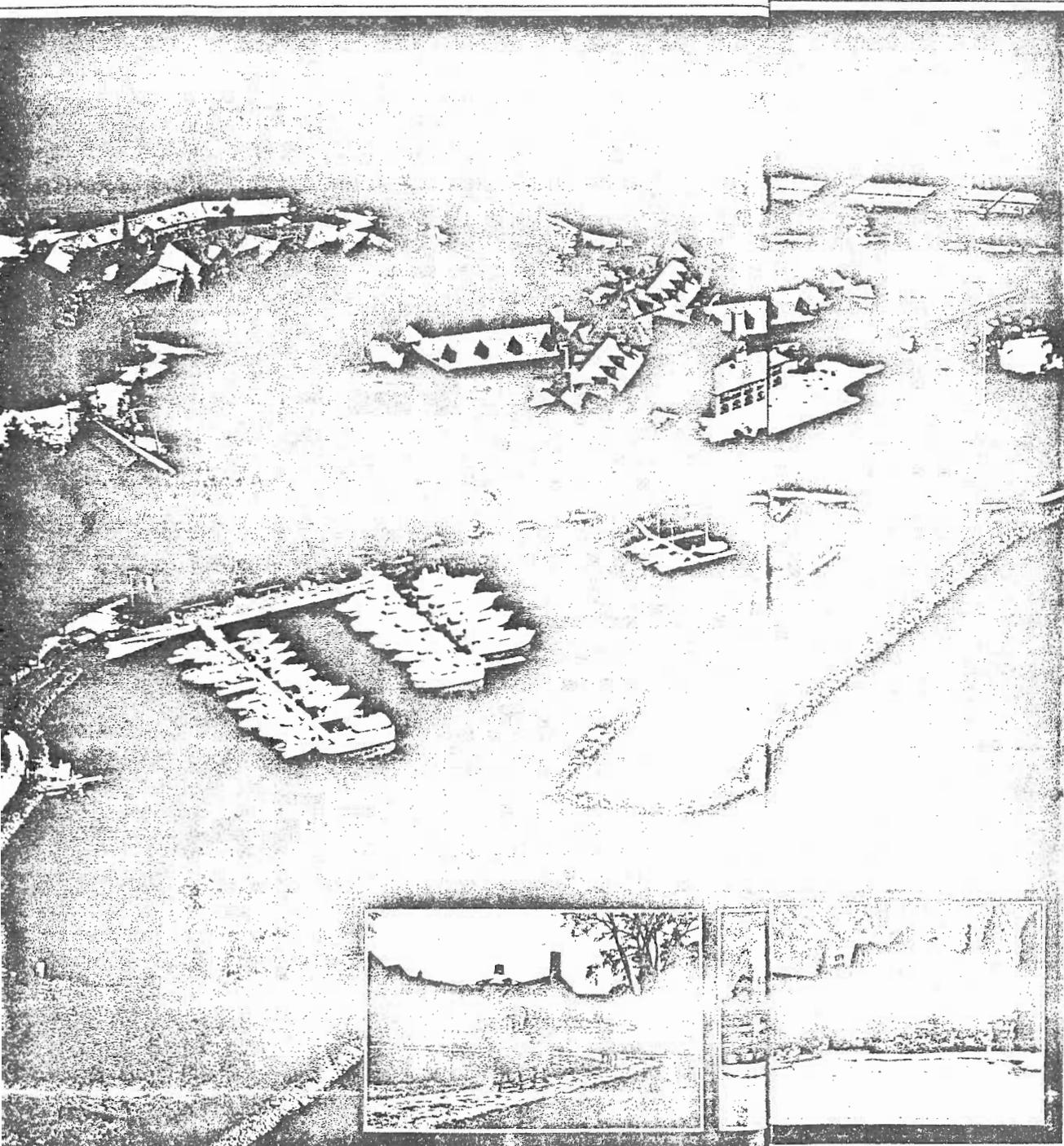
Une partie de la vaste salle à manger du Château se présente comme une terrasse et la rusticité de la pierre et des sombres boiseries s'en trouve toute rafraîchie. En ce beau dimanche, rien de tel qu'un brunch généreux servi là, «à même» la verdure extérieure en train de dorer et de rougeoier, avec la rivière étincelante en toile de fond.

La veille, la table d'hôte nous avait déjà gâtées. Bien que classique—la clientèle du Château n'a probablement pas toutes les audaces—elle a de quoi inspirer les papilles: crème Argenteuil, gelée de bœuf glacée, poussin de Cornouailles Archiduc (farci de riz sauvage au foie gras et nappé de sauce aux raisins), côte de bœuf et Yorkshire pouding, gigot d'agneau ou gratin de fruits de mer, on trouve à se contenter... Le pain est cuit sur les lieux, et les desserts se déclinent sur tous les modes!

Après un copieux repas, les tempéraments paresseux vont fatalement s'enfoncer au creux d'une causeuse, devant l'immense foyer hexagonal qui habite le cœur du Château. C'est le moment de détailler la décoration si particulière du hall: les ronds, les hampe et leurs grands drapeaux des dix provinces, les évocations de la culture amérindienne, les fauteuils à oreilles et les abat-jour blancs... Très spécial, tout ça!

Mais peut-on rester longtemps à rêvasser devant le feu quand tout, à Montebello, invite à bouger? Pour moi, en tout cas, ces deux jours au bord de l'Outaouais laisseront surtout un souvenir de plein air quatre étoiles.

Renseignements pratiques en page 103



Les fastes du Manoir Richelieu

PAR THÉRÈSE DUVAL

Le portier à l'œil moqueur soulève les bagages. Est-ce à cause de sa livrée, est-ce à cause du décor somptueux du Manoir Richelieu que sa tête rigolote étonne? Mais il suffira d'un bref séjour au Manoir pour se rendre compte que, loin d'offrir la froideur des endroits qui ne sont qu'élégants, celui-ci est vivant, chaleureux à la fois. Magique symbiose. Décidément, le portier ne trompe personne.

Déjà la traversée de Charlevoix avait imposé à la voyageuse une image de vie simple, en accord avec les éléments. Mais voilà qu'elle est obligée de modifier son cinéma dès l'instant où, après avoir suivi les discrètes affiches, elle se trouve devant une espèce de château. Comment le scénario supportera-t-il l'irruption de cette folie d'une compagnie de navigation ontarienne, érigée en 1899, que les flammes léchèrent en 1928 puis qu'on fit reconstruire aussitôt, et en plus pompeux encore? Cela mérite réflexion. Et arrêt.

Dans l'immense hall circulent des congressistes et des vacanciers venus en couple, en famille, en petite bande. Ils ont tous les âges, ils sont à peu près tous québécois et francophones. La saison dernière en a accueilli au-delà de 75 000. Pour eux, cinq étages de chambres aux meubles en érable, pas plus grandes qu'il ne faut pour y dormir et prendre, si on le désire, son petit déjeuner. Certaines ont beau donner du côté du fleuve, ce n'est pas le meilleur poste d'observation du grand cours d'eau: les dimensions de leurs fenêtres n'ont rien à voir avec celles des hôtels plus récents. «On ne vient pas au Manoir pour vivre dans sa chambre!» avait justement lancé quelqu'un dans le hall, tantôt...

Cela a sans doute toujours été le cas. Qu'on se rappelle l'époque des «bateaux blancs»—révolue depuis 1966—, alors que de grands navires, en croisière entre Montréal et Port-Alfred sur le Saguenay, offraient à leurs chics passagers une escale-fête au manoir. Déjà les lieux invitaient plus à la vie en société qu'à la retraite fermée. Aussi il

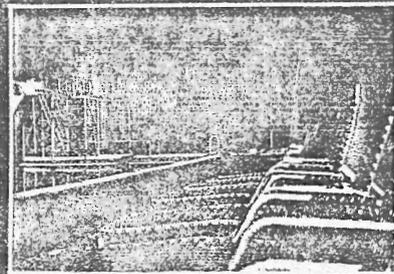
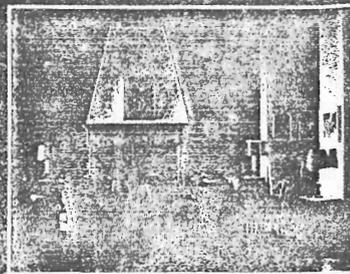
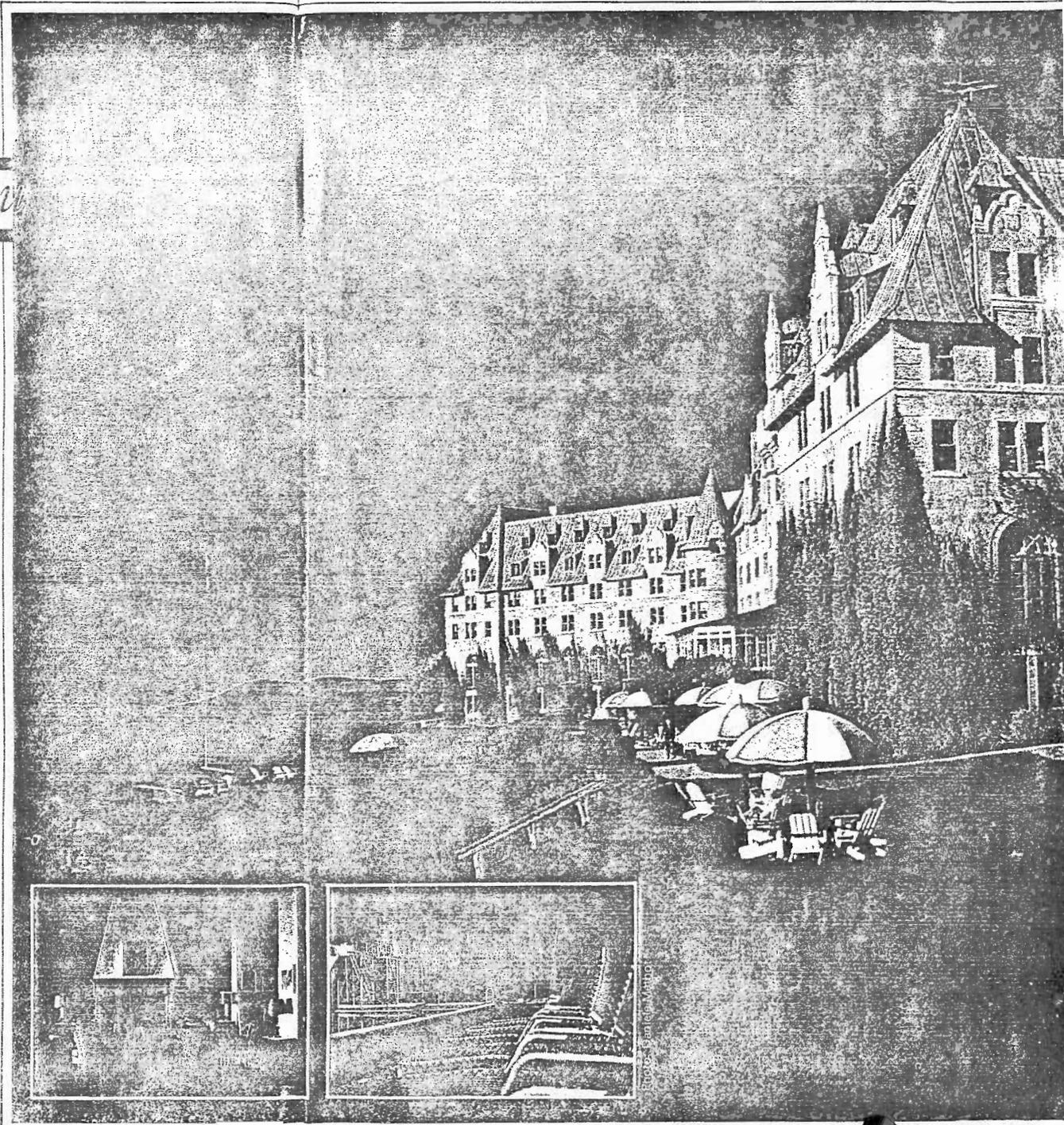
ne sera pas étonnant d'entendre ce soir une charmante anglophone à cheveux blancs raconter, elle qui habite depuis longtemps la région six mois par année: «Nous ne pouvions entrer ici qu'en robe de bal le samedi soir!» Et l'un des directeurs du Manoir ajoutera: «Moi j'ai grandi dans la région, et il n'était pas question de venir jouer ici quand j'étais petit. On disait même que les clients francophones n'étaient pas particulièrement bienvenus.»

Tout cela a bien changé. Même si le décor n'a pas bougé. Le gouvernement du Québec tient aujourd'hui à confier à des gens du coin la gestion de ce qui est devenu son bien il y a quelques années. Et, de toute évidence, la famille Dufour de Cap-aux-Pierres y réussit à merveille. Elle est soutenue par un personnel remarquablement gentil—99% sont des Charlevoisiens—qui semble éprouver un réel plaisir à rencontrer des gens, tout simplement.

Bientôt seize heures. Si on n'a pas le goût d'une sieste à la chambre—d'autant que les longs corridors sont insonorisés à la mode des années 30... , si on s'est déjà baigné dans la piscine à l'eau de mer, malgré sa clôture cachant le fleuve mais brisant le vent, si on a joué au tennis ou tenu son bâton de golf sur l'un des plus beaux et des plus difficiles parcours du Québec, que fait-on? On explore la région, qui ne manque pas de quais charmants où aller humer l'air du large. Puis on jette un coup d'œil au menu du souper; il est plein de promesses que, ma foi, il tiendra plutôt bien.

La soirée est fraîche. Tandis que la discothèque, au sous-sol, accueille touristes et gens du pays, de grosses bûches flambent dans la cheminée, tout au fond du hall, là où les fauteuils anciens sont si confortables. A peine y avez-vous pris place qu'un profond sentiment de bien-être vous envahit doucement. Comme si vous étiez chez vous dans la grande maison. Magique symbiose, oui. Que la croqueuse d'images et d'impressions serait bien mal avisée de refuser...

Renseignements pratiques en page 105



Les faveurs du Château Bonne Entente

PAR CLAUDE MONTPETIT-
FORTIER

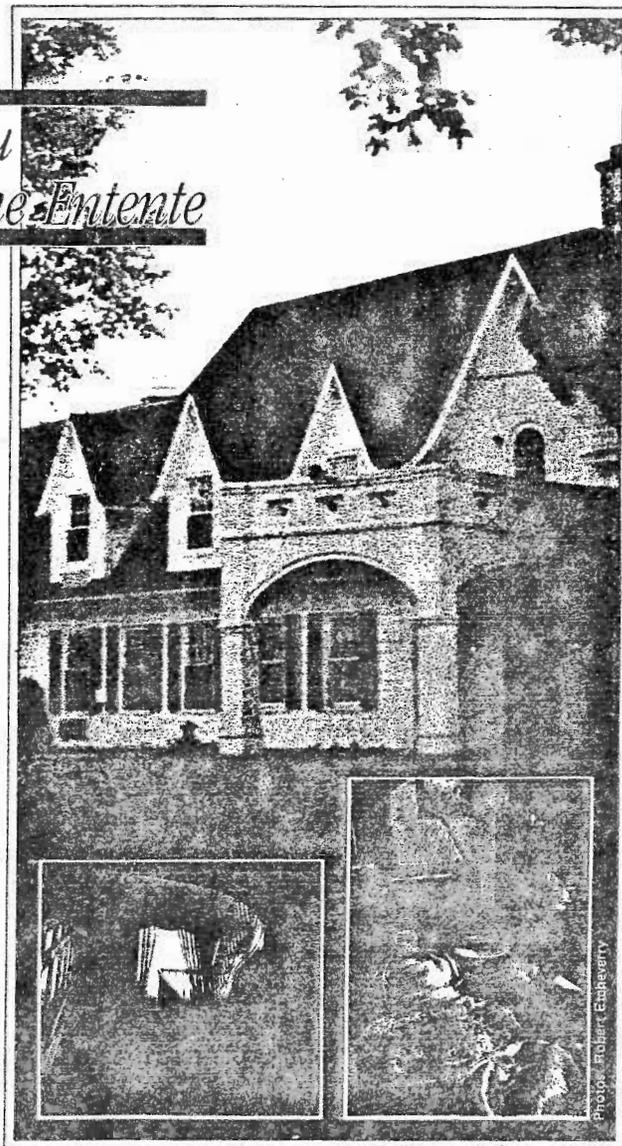
Comme égaré sur le chemin Saint-Foy, derrière un tout petit lac, se dresse un grand manoir blanc flanqué de deux tourelles. Volets bleus, lucarnes, c'est le Château Bonne Entente. Il raconte l'histoire d'ardents loyalistes venus s'établir au Canada après la guerre de Sécession. À la suite de la Seconde Guerre mondiale, l'un d'entre eux, le colonel Jones, acquiert 120 acres de terre et entreprend la construction d'un manoir. En 1948, la demeure est érigée et Jones la prénomme «Bonne Entente»: ces mots même qui lui viennent à la bouche lorsqu'il salue ses compatriotes francophones avec qui il veut vivre en parfaite harmonie.

Le colonel décède. Il n'a habité son manoir que quelques mois. La maison est transformée en auberge. Au cours des ans, elle s'agrandit sans perdre de son élégance. C'est aujourd'hui un hôtel-pavillons (motels) de 100 chambres, exploité par une corporation dont le fils du colonel J. M. Mobraij Jones est le président.

Toute l'atmosphère enveloppante et chaleureuse de l'hôtel se concentre dans son corps principal: le salon, la salle à manger et, en haut du large escalier, la bibliothèque et quelques chambres. Les murs lambrissés d'érable blond, les belles huiles, les gravures de chasse, la vieille horloge qui tic-taque dans un coin du hall, les lourds meubles anglais, tout concourt à redonner à l'hôtel son atmosphère d'ancienne auberge.

«Ici, on ne veut pas de piano-bar, m'a dit Gilles Blais, l'un des directeurs, on veut la tranquillité.» Cette douce paix, je la ressens au coin du feu, bien assise dans mon fauteuil à oreillettes, grignotant de petits canapés en attendant l'heure du souper. Décidément, on a l'art ici de vous entourer de confort et d'amabilité!

Bien que la salle à manger dispose de 150 places, elle ne donne pas l'impression d'être très grande. Pendant que Rosaire Pearson joue en sourdine presque sur le grand piano, je déguste un steak de bison nappé d'une sauce au poivre. «Bison d'élevage du Manitoba»,



me dit le pianiste qui cause avec les clients et dessert les tables quand il ne s'exécute pas. La pièce bleutée baigne dans un clair-obscur, le graves brille dans sa coupe, le chariot des desserts se balance: tartes aux kiwis ou aux pêches, saint-honoré, moka, gâteau au chocolat...

Dimanche, jour de brunch. Autour d'une haute pièce d'argenterie qui

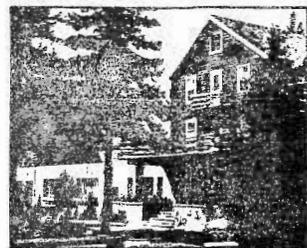
brandit deux plateaux de fruits s'étalent des montages de crudités, de salades, de viandes, du saumon, de la tourtière de bison... une spécialité du chef Conrad Duclos. Dernier repas. Sourires et gentillesse de tout le personnel. «Vous partez déjà!» C'est la dernière phrase que j'ai entendue en quittant l'hôtel.

Renseignements pratiques en page 106

Suite de la page 95

La Sapinière: le chemin qui y mène.

L'autoroute des Laurentides, sortie 76 vers Val-Morin et Val-David. La route 117 sur 4 milles, un virage à angle droit en direction du village puis le chemin de La Sapinière à droite, une fois franchie la voie ferrée. Suivre les indications. Facile comme tout.



ple: bisque de homard frais, cr de ris de veau et crevettes au carré d'agneau persillé sur un l nards frais, plateau de froma peu court ce soir-là), flan au c framboise. Ou encore: huîtres ques, pâté de foie de volaille, l vin blanc et aux raisins verts, l sucre à la crème... Menu somn assez classique pour ne pas -ef mais préparé à la quasi perfe servi dans les règles de l'art. A plicité et empressément.

Chambres et pension

On va à la Sapinière pour y séjourner à part entière. Les prix demandés sont nets. Ils incluent la chambre, les trois repas, la taxe et le service. On y trouve suites, chambres salon, chambres de série «A» ou «B», pour 4 ou 5 pensionnaires. Les prix, pour deux personnes, varient—selon son choix—de 80\$ à 119\$ par jour et par personne. Toutes les chambres accueillent au moins 2 «invités» et possèdent une salle de bains privée, la télévision couleur, le câblevision, la climatisation et le téléphone. Des arrhes de 50\$ par personne remboursables sur un préavis d'au moins 15 jours sont exigées avec toute réservation. Les enfants partageant une chambre avec deux adultes paient moitié prix.

Une des meilleures tables du Canada

Le chef alsacien Marcel Kretz est là depuis plus de 20 ans. Il a maintenu la qualité exceptionnelle de la table que «l'autre» grand chef de La Sapinière, Roger Puvilland, avait mise sur la carte bien avant lui. Certes, le petit déjeuner buffet et le déjeuner sont excellents (celui du samedi midi est aussi un buffet intéressant, à 19,90\$ pour les hôtes de passage), mais c'est la table d'hôte du soir qui met le cœur et les papilles en fête. Ce dîner est offert aux convives de l'extérieur à 28,50\$. Il faut réserver à l'avance et endosser la veste pour entrer dans le cénacle après 18 heures.

Poésie du menu? En voici un exem-

Une cave qu'on visite!

De 20 à 25 000 bouteilles tiers d'importation privé deuxième tiers de vins courants troisième de grands crus, c'est importante et la plus célèbre de tout le pays (pas seulement ce Haut!). On y trouve beaucoup abordables, dont des cuvées sélection Dufresne, de 20\$. D'autres aussi, un peu plus comme ce château lafitte premier millésimé 1955 et qui vaut 4 bouteille! Le gentil et causant sommelier Jacques Marchette passe ses vins comme d'autres d'amour et fait visiter sa cave beau dimanche matin que B amène.



En vacances au Québec, on fête.

Quelques jours de festivals, de carnivals ou de grands événements, pour le plaisir de rire et de rencontrer des gens. Les manifestations sont nombreuses et la joie de vivre, toujours au rendez-vous. Il y a également mille auberges, hôtels et restaurants qui vous attendent cet été au Québec, pour vous dariopter et vous faire déguster une cuisine qu'on nous envie partout en Amérique. Profitez-en pendant

quelques jours... et fêtez. Pour toute information, téléphonez sans frais au 873-2015 (Montréal) ou au 1-800-361-5405 (ailleurs au Québec) ou écrivez à TOURISME QUÉBEC, Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, C.P. 20 000, Québec, Québec G1K 7X2

Québ

La vie de ferme, juste pour le plaisir



Pourquoi pas un petit séjour à la ferme pendant vos vacances? Car si nos deux citadines s'en sont offert un à leur goût, c'est que tout est possible!...

PAR LILIANNE LACROIX ET LIZA FRULLA-HÉBERT

« **N**on, non et non! Je te le répète une dernière fois: quand je dis non, c'est non!
— Voyons, Liza...
— Pas de "voyons" qui tienne! Laisse-moi tranquille avec ta réoxygénation des poumons et de l'esprit.
— Oui, mais cette fois, ce n'est pas pareil...
— Une ferme, c'est toujours une ferme. C'est plat. »
Décidément, la vente n'est pas mon point fort. Mais tout est question de méthode. Règle numéro un: toucher le point sensible.

Photos: Robert Etcheverry

ferme

« Tu sais que tu ne rajeunis pas? Le calme, l'air pur, la nourriture saine, ça garde en forme. »

— Bon pour le corps? Tu as la mémoire courte... Des œufs dans le sirop, du jambon dans le sirop, des fèves au lard, des grands-pères, du pouding-chômeur... Tu te souviens, Lilianne? Pas question de refuser, ç'aurait été une insulte. A cause de tout ce sirop et de toutes ces politesses, je me suis retrouvée avec sept livres en trop. Une belle grosse toutoune en santé. »

Evidemment, le séjour en Beauce, qui datait déjà de quelques années et dont Liza se souvenait un peu trop à mon gré, ne lui avait pas beaucoup plu. Je m'étais laissée emballer un peu vite par le dépliant publicitaire des séjours à la ferme, et puis, pour dire la vérité, j'avais choisi en fonction de mes préférences. Après tout, même là, il y en a pour tous les goûts. Le problème, maintenant, c'est de convaincre Liza.

« J'avoue que cette que fois-là, j'ai commis quelques erreurs. D'abord, c'était un peu loin. »

— Loin!! A 70 milles de Québec, dans les hautes terres de la Beauce, à 5 milles du village le plus proche. "Faut se dépayser", qu'elle disait.

— C'était quand même un petit endroit agréable, une belle maison typique.

— Là-dessus, je te donne raison. C'était sûrement la plus belle maison des alentours. C'était aussi la seule... Parlons-en de la vie de ferme! Debout à 5 heures pour aller voir des vaches se faire traire à la machine! Pis les cochons! Chose certaine, pour se réveiller, il suffit d'une petite bouffée... C'est dix fois plus efficace qu'un café. Parlons aussi du retour aux sources: l'érablière n'était qu'un tas d'arbres rattachés par des tubes, comme s'ils recevaient une transfusion.

— C'était tout de même reposant. Je ne t'avais jamais vue aussi calme.

— Calme? J'étais en train de mourir d'ennui. Le gros souper, pis la p'tite "game" de cartes. La belle routine.

— Liza, tu es injuste. Ces gens-là se fendaient en quatre pour nous faire plaisir.

— Je n'en doute pas. Mais il y a des compliments dont je peux me passer! Le fermier aurait pu les garder pour lui, ses réflexions. Qu'est-ce que tu veux que ça me fasse qu'il aime ça, les belles grosses femmes en santé... "Les femmes, ça doit être bâti pour le confort, pas pour la vitesse", qu'il a dit. En tout cas, je lui ai prouvé que j'étais encore assez rapide pour boucler mes valises en un temps record.

— Je te jure que cette fois, j'ai pris mes précautions. Parmi tous les sites du programme Agricoutours, j'en ai choisi un qui te conviendra à merveille. Ce sera un séjour fait sur mesure pour toi, j'en suis certaine. Si tu ne me donnes pas raison, tiens, je te promets de t'accompagner à tous les shows rock de la prochaine saison... »

Saint-Urbain de Châteauguay, à 40 minutes de Montréal. Rang de la Rivière des fèves sud. La ferme de la Petite-Rivière. Une chaude brise...

Je jette un coup d'œil derrière moi, car Liza tarde un peu à descendre de l'auto. A travers ses verres fumés, je devine son regard: la petite maison en bardeaux avec son perron un peu de guingois, la piscine hors terre... Oh non! Elle ne me fera pas le coup de retourner à Montréal sans même dire bonjour à ces gens qui nous attendent.

« Entrez! Entrez! Belle journée, n'est-ce pas? » nous lance Marie-Claire Frumence, sur le pas de la porte.

Au rez-de-chaussée, le décor est sobre, de bon goût. Au fond du salon, entre deux superbes torchères, trône un piano laqué noir, pas très loin de bibliothèques bien garnies. Les coupes



Des plaisirs à portée de séjour

La Sapinière est un lieu d'accueil avant d'être un centre sportif ou récréatif. Ça ne l'empêche pas d'offrir, l'hiver, une superbe piste de ski de fond, une patinoire, de l'espace pour les raquetteurs, du ballon-balai, un centre de location d'équipement sportif en tout genre. Durant l'été, le ballon volant, la natation en piscine chauffée, le badminton, le tennis, shuffle-board, bicyclette, canotage et... flânerie sur la terrasse s'y pratiquent hardiment.

L'hôtelier: Jean-Louis Dufresne.
La directrice commerciale: Marie Brangolin.

N.B. Pour les réservations, voir en fin d'article.

Suite de la page 107

Deux chemins mènent à Montebello

La «vraie» façon de s'y rendre: à partir de Montréal, emprunter la 148 ouest, (en direction d'Ottawa); Montebello est situé un peu après le village de Fasset. Comme rien n'interdit de musarder, on peut aussi, à la hauteur de Grenville, quitter la 148 et se diriger vers Hawkesbury, sur la rive ontarienne de l'Outaouais, pour suivre la 17. Un peu avant Alfred, on tourne à



droite sur une petite route menant à Lefavre et l'on prend le traversier. Montebello est à quelques kilomètres vers l'ouest. Amusant, surtout à la brunoise...

Les tarifs

La pension complète (le gîte et trois repas, dîner, petit déjeuner et déjeuner—on doit quitter sa chambre pour 14 heures) revient, en occupation simple, à 120\$ ou 125\$, selon la saison, et en occupation double, à 169\$ ou 182\$. On peut aussi demander une chambre salon ou une suite de 1 ou 2 chambres avec salon.

Les repas

Le matin et le midi, la salle à manger offre un service de style buffet (très copieux et varié!). Le soir, excellente table d'hôte.

Les goûters ou repas pris au Café Habitant plutôt qu'à la salle à manger ne sont pas inclus dans les formules pension ou demi-pension (également offertes).

Les activités

Autrefois vaste et luxueux club privé, le domaine Montebello, avec ses 65 000 acres, a été conçu comme le paradis des amateurs de plein air. On peut pratiquement tout y faire! *Durant la belle saison:* natation en piscine extérieure, au bord de la rivière, tennis, badminton, golf (un 18 trous et un champ de pratique), navigation de plaisance (la marina peut accueillir 50 bateaux), tir à l'arc, volley-ball, croquet, pêche (des dizaines de lacs aux environs). Les enfants ont leur propre terrain de jeu. *Une fois passées les grosses chaleurs:* randonnée pédestre ou jogging (piste aérobie), balade en tandem ou bicyclette, chasse, équitation, natation à la superbe piscine intérieure et sauna. *En hiver:* curling et ski de randonnée, très intéressants forfaits (semaine ou fin de semaine), équipement en location et instructeurs, patinage, promenade en traîneau, ballon-balai, raquette, toboggan.

Le Château organise tout au cours de l'année des festivals et des programmes spéciaux. L'automne dernier, par

exemple, c'était «L'Oktoberfest», un festival où l'on a mis à l'honneur la cuisine et le folklore allemands.

Il ne faut absolument pas négliger la visite du Manoir de Louis-Joseph Papineau, qui est ouvert aux visiteurs tant que la température est clémente.

Les réservations

Composer: (819) 423-6341 ou, sans frais pour les habitants du Québec et de l'Ontario: 1-800-268-9420. Téléc: 05-839509. Adresse postale: le Château Montebello, Montebello, Québec, Canada J0V 1L0.

NDLR: Ce texte est le dernier de notre colonne, décédée le 18 janvier dernier.

Suite de la page 99

Pour ne pas manquer le Manoir Richelieu

Une fois à Pointe-au-Pic dans la région de Charlevoix, (sur la route 362), repérer les petites affiches indiquant le chemin du Manoir, qu'on ne verra pas si l'on n'y prend pas garde.

Les tarifs

Le plan américain modifié (coucher, petit déjeuner, repas du soir) est le plus populaire. En occupation simple: à partir de 99\$ par jour par personne. En

Suite de la page 103

Pour arriver au Château Bonne Entente



Château Bonne Entente, 3400, chemin Sainte-Foy, Québec, G1X 1S6. On y accède par l'autoroute 20 (dite transcanadienne). Traverser le pont Pierre Laporte, suivre la direction boulevard Duplessis, tourner à gauche sur le chemin Sainte-Foy. Il existe un service de transport gratuit entre l'aéroport, la gare et le terminus d'autobus.

Les chambres

L'hôtel compte 50 chambres et 4 suites. Il faut ajouter à ce nombre les 50 chambres des pavillons (motels). Toutes confortables et munies de douche, baignoire et toilettes. Les prix varient selon les saisons. Du 11 juin au 28

octobre: 935\$ (hôtel) ou 825\$ (pavillon) par nuit en occupation double. Forfait pour la famille (2 adultes, 2 enfants): 2 déjeuners (ou brunch, le dimanche): 180\$ (hôtel) ou 160\$ (pavillon). Il existe aussi des forfaits «âge d'or» et «lune de miel romantique».

Les repas

Pour rappeler les origines françaises de la mère du colonel Jones, la salle à manger prend le nom de Restaurant Le Pailleur. On y sert à la carte une cuisine française variée, soignée, mais pas particulièrement recherchée. Le menu offert en table d'hôte est servi jusqu'à 20 heures. On s'en tire facilement pour 15\$. La carte des vins est adéquate. Le service est attentif, discret et fort aimable.

Les activités

Le Château Bonne Entente apporte une attention toute particulière aux familles. D'abord, sa piscine est surveillée... ce qui permet aux parents de se prélasser sans trop de soucis. Ses jeux de marelle, de pétanque, de fer permettent à tous de s'amuser. On pêche même la truite dans le petit lac qui fait face à l'hôtel. Et aux heures de repas, sans frais, on vous offre un service de garderie.

Les plaisirs de Québec

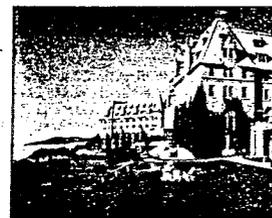
À 10 kilomètres du Château Bonne Entente grouille la ville de Québec. Irrésistible! Invitable! J'ai décidé de l'explorer de fond en comble comme une vraie touriste. À bord d'un minibus, deux heures et demie durant, je l'ai sillonnée du moderne Complexe G au Vieux Séminaire, du Grand Théâtre à la Citadelle, de l'Université Laval à la Maison des Ursulines. Le tour en vaut la dépense! Départ et retour au Château: 13\$.

Québec n'a pas fini de se faire belle. Elle restaure et renippe son vieux quartier au pied des remparts. Là se trouve la rue Petit Champlain, où des artisans vendent des émaux, du cuir, des poupées, des tricots, des dentelles... Une balade à ne pas manquer, qui débouche sur la balade du plan américain modifié. On paye cependant en sus pour jouer au golf, faire de l'équitation ou des excursions sur le fleuve.



N.B. Le service des réservations du Château Bonne Entente, de La Sapinière et du Manoir Richelieu est assuré par le réseau Hôte. Tél.: Montréal: 861-2821. D'ailleurs au Québec, sans frais: 1-800-361-6162. Téléc: 055-62261.

N.B. Les prix mentionnés dans cet article sont approximatifs. ■



occupation double: à partir de 75\$ par jour par personne. Une formule qui a du succès: les forfaits. Un exemple: 2 nuits, 3 jours (2 couchers, 2 petits déjeuners, 2 soupers) et une «excursion aux baleines», 204\$ par personne, en occupation double.

Le petit déjeuner seul est offert à 8\$ et le souper à 25\$ (taxe et service en sus). Pour l'excursion aux baleines, on demande, hors forfait, 45\$ par personne—la balade sur le fleuve dure quelques heures. Les principales cartes de crédit sont acceptées.

Les repas

On les prend à la salle à manger, dont une partie occupe une terrasse vitrée (avec vue sur le fleuve) et souvent, le midi, à la terrasse extérieure.

Le petit déjeuner à chaque jour l'allure d'un brunch: quant au repas du soir (cuisine française traditionnelle), il est offert en table d'hôte seulement. Si celui-ci est inclus dans le plan choisi, il demeure possible d'aller un soir goûter une autre table de la région, ce qui diminue la note de l'hôtel d'environ 20\$.

Les activités

À l'hôtel

L'initiation à la planche, au golf, à l'équitation et au tennis, ainsi que la pratique de plusieurs autres sports est offerte dans le plan américain modifié. On paye cependant en sus pour jouer au golf, faire de l'équitation ou des excursions sur le fleuve.

Dans la région

Port-aux-Saumons: le Centre écologique d'interprétation de la nature. La Malbaie: le musée Laure-Conan. Saint-Irénée: le domaine Forget, pour les amateurs de musique. Les autres villages de Charlevoix? Tous valent au moins une halte.

Important

Le Manoir Richelieu n'est ouvert que de la fin mai à l'Action de grâce. N.B.: Pour les réservations, voir en fin d'article.

ferme

à vin sont déjà sur la table, juste devant la fenêtre qui donne sur la rivière.

«Jacques a monopolisé la cuisine, dit Marie-Claire en riant. Il vous prépare une surprise: un gâteau au lait de chèvre.»

Tout affairé à ses plats, Jacques se contente de nous lancer un grand sourire invitant.

«Mmm... pas laid, le fermier!»

Le coup de coude dans les côtes m'atteint presque en même temps que le souffle à l'oreille. Enfin! Je peux relaxer un peu. Après tout, il existe peut-être en ce bas monde une «ferme» qui réponde aux goûts de Liza.

Déjà, la conversation est engagée.

«Une recette bien spéciale, assure Jacques. Seulement trois ingrédients y entrent: le sucre, la farine et évidem-

ment le lait de chèvre. Pas besoin de levure avec du lait de chèvre, toute la magie est déjà dedans. J'en fais aussi des gâteaux, des muffins, des langues de chat... Vous allez voir, c'est bien particulier.»

Le gâteau et les langues de chat sont au four. La cuisine est sens dessus dessous.

«Vous aimeriez sûrement visiter la laiterie et la fromagerie?»

—Oh oui! J'ai toujours rêvé de connaître le processus de fabrication du fromage de chèvre.»

Là, franchement, Liza exagère. La seule chose qui l'ait jamais intéressée dans les fromages, c'est de les manger.

Nous voilà donc parties avec notre guide. Il faut enjamber une fenêtre («Passez par ici, c'est un raccourci») pour atteindre l'annexe où se trouve la laiterie. Liza hésite un peu avant de descendre l'échelle branlante qui mène à la fromagerie.

DE LA SIMPLE BOUFFÉE CHAMPÊTRE À L'IMMERSION AGRICOLE

Que vous représentiez un cas presque aussi désespéré que Liza ou que vous ayez déjà le cœur un peu campagnard, il existe sûrement une ferme faite sur mesure pour vous.

La Fédération des Agriculteurs du Québec vous offre quatre programmes distincts:

Le séjour à la ferme, où vous partagerez la vie d'une famille d'agriculteurs. Le coût: 25\$ par adulte et 14\$ par enfant de moins de 12 ans (18\$ pour les enfants non accompagnés des parents). L'hébergement et les repas sont évidemment compris.

La promenade de groupe, pour ceux qui voudraient aller faire un petit tour de quelques heures. Coût: 2\$ par personne. Le seul hic: le minimum est fixé à 15 personnes.

Le gîte du passant, la version québécoise du Bed and Breakfast. 19\$ pour les adultes (25\$ pour deux adultes partageant la même chambre) et 9\$ par enfant de moins de 12 ans.

La table champêtre, un relais gastronomique où l'on vous sert les produits de la ferme apprêtés avec amour. 15\$ par adulte et 8\$ par enfant de moins de 12 ans.

Pour ne pas être déçu, il faut quand même suivre quelques règles. D'abord obtenir, auprès de la Fédération, le répertoire des agriculteurs-hôtes et le consulter attentivement. On vous donne tous les détails: s'il s'agit d'une maison ancestrale ou moderne, quelles sont les activités auxquelles on peut s'adonner sur place et dans les environs

(natation, planche à voile, chasse, théâtre...), si on y parle anglais ou français, si on peut y recevoir des handicapés, etc. Si vous avez envie de faire un peu d'équitation et de donner à manger à quelques poules et cochons, vous pourriez être fort déçu de vous retrouver dans une immense ferme industrielle où les foins sont faits à l'aide des machines agricoles les plus sophistiquées. Que vous soyez intéressé à la grande production ou à la méthode artisanale, on peut satisfaire vos goûts: élevage de bovins, de porcs, de dindes, pomiculture, apiculture, érablières, culture de céréales, de petits pois ou de fraises, il y a de tout. Et un peu partout, aussi près que Boisbriand et aussi loin que Bonaventure et l'île Nepawa.

L'important, c'est de savoir ce que vous voulez et de prendre le temps de le trouver.

Pour la période estivale, il est conseillé de réserver un bon mois à l'avance. On appelle directement l'agriculteur, ou Vacances-familles. On rejoint cet organisme en téléphonant:

A Montréal: (514) 374-4700, poste 482 ou 374-3546

A Longueuil: (514) 468-6522

A Québec: (418) 658-0576

A Jonquière: (418) 548-4626

Dernier conseil: dans vos bagages, n'oubliez donc pas d'apporter deux grains de rire, un brin d'amitié et une petite touffe d'humour. C'est toujours apprécié. Cela dit, bonnes vacances!

ferme

«Évidemment, d'ordinaire, j'ai le pied beaucoup plus sûr, mais mes nouvelles bottes italiennes sont un peu glissantes.»

—Effectivement, c'est toute une athlète», ne puis-je m'empêcher d'ajouter, au moment où Jacques rient Liza qui allait «débouler» les derniers échelons.

Issu d'une famille de fromagers français et d'une mère russe, ce grand bonhomme aux yeux bleus, dans la trentaine, nous fait faire le tour du propriétaire avec fierté. Il nous donne toutes les explications pertinentes: ses connaissances paraissent sans limites.

Liza est fascinée. La sévérité et l'injustice des lois gouvernementales en matière de fromagerie, les enzymes, les bactéries, le procédé de refroidissement...

«C'est tellement intéressant. On pourrait en parler pendant des heures.»

Sacrée Liza! Pour une fille qui a connu avec la chimie son seul échec au collégial, elle a une passion un peu soudaine pour la pasteurisation...

—Mais c'est dangereux. On pourrait nous prendre pour du gibier.

—C'est possible, admet Marie-Claire. Mais si je me fie aux détonations, ils sont encore loin.»

Ce n'était pas exactement la façon idéale de présenter les choses. Liza, qui jusque-là avait trouvé la petite marche dans les bois fort plaisante, commence à s'énerver.

«Wahh!...»

À gauche, loin, dans un fourré, une perdrix s'envole.

«Liza, lâche-moi. C'est seulement une perdrix.»

Mais ses ongles tiennent bon, toujours enfoncés dans mon avant-bras.

«Vous êtes peut-être un peu fatigués», dit Marie-Claire, indulgente.

Liza, évidemment, saute sur l'occasion...

«De toute façon, dit Marie-Claire, il serait temps de nourrir les animaux.»

Avec la promenade en forêt, Liza a toutefois épuisé ses instincts «agricoles». Bien calée dans un fauteuil du salon, elle feuillette maintenant des revues de décoration, en jasant avec un ami du couple qui s'est amené dans l'après-midi.

«Ainsi, Liza, vous êtes Bélière? Un bien beau signe. Que diriez-vous si je

C'est l'heure du lunch. Marie-Claire s'affaire aux derniers préparatifs. Des arômes invitants s'échappent de la cuisine. Liza, les narines dilatées, se tremousse sur sa chaise, déchirée entre la gêne, la gourmandise et les bonnes intentions...

«Du lait de chèvre, est-ce engraisant? Je pourrais peut-être y goûter avec mon nutri-diète?»

Marie-Claire et Jacques se retournent tout d'un bloc, comme frappés par la foudre. Déjà, Liza s'embourbe dans ses justifications: «Vous savez, la dernière fois, en Beauce...» Étonnés, Jacques et Marie-Claire se regardent, puis pouffent de rire:

«Vous aussi, vous êtes à la diète?...»

Décidément, Liza semble trouver que la vie de ferme lui va de mieux en mieux. Attaquant avec appétit sa poule au pot et sa salade, elle ronronne de plaisir:

«C'est tout à fait diète, tout à fait français. La dernière fois que je suis allée à Paris...»

Avec un accent de plus en plus prononcé, elle parle maintenant de Rouen, où est né Jacques et où l'on jurerait qu'elle-même a passé toute sa jeunesse, tandis qu'en bonnes Montréalaises d'origine, Marie-Claire et moi jasons

mettais un peu de musique? Il y a une collection de disques très intéressante ici.

—Ah oui?

—Vous ne le saviez pas? Marie-Claire est professeure de musique, tout comme Jacques. Ils se sont d'ailleurs rencontrés à Paris, alors que Jacques venait de recevoir un premier prix de clarinette.»

Liza, qui va d'étonnement en étonnement depuis son arrivée, est maintenant aux anges. Pouvoir allier la mode un peu «plébéienne» du séjour à la ferme au raffinement artistique, ma chère, la comble d'aise.

«Jacques a toujours eu envie de combiner ses deux passions. Et Marie-Claire adore la nature, la tranquillité, la vie saine. C'est leur rêve qu'ils vivent ici.»

«Encore un peu de vin?»
Attablés devant un délicieux ragoût de chevreau, les cinq convives ont décidé, de concert, d'envoyer la diète par-dessus bord. Le fameux gâteau au lait de chèvre nous attend.

Liza se sent l'âme de plus en plus campagnarde.

«Vous savez, explique maintenant Marie-Claire, il y a déjà longtemps que nous nous sommes inscrits au pro-

gramme de séjours à la ferme. Dès notre arrivée ici, il y a sept ans, les amis ont commencé à nous envahir. Une petite promenade à la campagne, surtout quand c'est aussi près de Montréal, ça plaît à tout le monde. Il m'est même arrivé de devoir nourrir, à l'improviste, une quarantaine de personnes. Mais avec les séjours à la ferme, c'est organisé: on rencontre des tas de gens sympathiques, qui n'arrivent pas comme un cheveu sur la soupe. Et on reçoit un dédramme.

—Le plus drôle, reprend Jacques, c'est que nos amis ne comprennent pas pourquoi on s'est embarqués dans un tel bateau. «Avec tout votre travail», disent-ils...»

Le vin et la conversation aidant, le souper s'éternise. On échange les souvenirs, les éclats de rire...

«Lilianne, je t'assure, ça serait péché de laisser passer pareille aubaine.

—Je veux bien croire, Liza, mais que diable veux-tu faire avec un poêle à bois dans ton appartement?»

—Mais Liza...»

«Une fois, deux fois, trois fois. Adjugé à monsieur pour 169\$...»

Heureusement pour le portefeuille de Liza et son beau JenAir, l'encanteur a mis un terme à la discussion.

Bang! Bang!
«Ne vous inquiétez pas, nous rassure Marie-Claire. Nous avons souvent la visite de braconniers. Une véritable peste!

«Et puis, qu'est-ce que tu penses de la ferme maintenant? Parce que vous savez, avant d'arriver, Liza...»

Un regard foudroyant me rappelle à l'ordre.

«Je ne tenais plus en place. J'avais tellement hâte d'arriver. Justement, pour bien profiter de l'air pur, il faudrait nous lever tôt demain... C'est donc vrai, hein Lilianne, que la vie saine, y a rien de tel!» ■

Pêche**1 nuit****Bas-Saint-Laurent****Tournoi de touladis
(12 et 13 mai)****Inclus dans le forfait:**

- hébergement
- petit déjeuner
- carte de membre Chasse et Pêche 1984
- buffet du pêcheur

Non inclus dans le forfait:

- service
- dépenses personnelles

Tarification

	MIN. CAN\$	MAX. CAN\$
Par pers. (occ. simple)	41\$	47\$
Par pers. (occ. double)	37\$	40\$
Jours supplémentaires	12\$	22\$

HÔTEL CHESNAY

90, rue Commerciale
Cabano, Québec G0L 1E0

Téléphone: (418) 854-2813

Appels à frais virés: pour réservations

Catégorie: + +

Nombre de chambres: 20

Services: P TEL TV L B PA

Cartes de crédit: MC V

Charlevoix**Pêche****Inclus dans le forfait:**

- hébergement
- billet pour la partie de pêche
- petit déjeuner
- dîner

Non inclus dans le forfait:

- transport à destination

Option:

- guide

Tarification

	MIN. CAN\$	MAX. CAN\$
Par pers. (occ. simple)	46\$*	66\$*
Par pers. (occ. double)	38\$	46\$
Jours supplémentaires	38\$	46\$

* seulement les lins de semaine

AUBERGE SAINT-JEAN & MOTELS

380, Route 138
Petite-Rivière-Saint-François
Québec G0A 1B0

Téléphone: (418) 435-3078

Appels à frais virés: non

Catégorie: + +

Nombre de chambres: 21

Services: P TV L H NR

Cartes de crédit: MC V

Gaspésie**Pêche en haute mer****Inclus dans le forfait:**

- hébergement
- petit déjeuner
- pêche en haute mer à la morue

Tarification

	MIN. CAN\$	MAX. CAN\$
Par pers. (occ. simple)	58\$	
Par pers. (occ. double)	45\$	

MOTEL LE GASPÉSIANA

460, de la Mer
Sainte-Flavie, Québec G0J 2L0

Téléphone: (418) 775-7233

Appels à frais virés: pour réservations

Catégorie: + + +

Nombre de chambres: 27

Services: P TEL TV K L B PA H NR

Cartes de crédit: AE MC V

Canotage/descente de rivière**2 nuits****De Lanaudière****Descente de rivière****Dates de départ:**

Toutes les fins de semaine

Inclus dans le forfait:

- hébergement vendredi soir
- repas
- transport local
- canot, avirons, veste de sauvetage
- encadrement

Non inclus dans le forfait:

- literie
- dépenses personnelles

Disponibilité:

Offert aux individus et aux groupes.

Tarification

	MIN. CAN\$	MAX. CAN\$
Par pers. (occ. simple)	70\$	
Par pers. (occ. double)	70\$	

BASE DE PLEIN-AIR**LA CABOUSE INC.**

Case postale 30, Bureau Lussier
Saint-Donat, Québec J0T 1X0

Téléphone:

(819) 424-2552

(514) 524-9487

Appels à frais virés: non

Laurentides**La Rivière Rouge en
deux jours de camping****Point de départ:**

Campement du Nouveau Monde, route
de Kilmar (1 h de Montréal)

Dates de départ:

du 18 mai au 3 septembre

Inclus dans le forfait:

- camping
- petits déjeuners complets
- dîners - barbecue complets et casse-croûte au milieu de la journée
- descente sur la rivière Rouge avec un guide dans chaque embarcation
- tout l'équipement de descente: le radeau, la veste de sauvetage insubmersible, les pagaies et le casque protecteur

Non inclus dans le forfait:

- tentes

Conditions spéciales:

Spécial de groupe - 1 voyage par pers. gratuit pour chaque 10 personnes payantes

Disponibilité:

Offert aux individus et aux groupes.

Tarification

	MIN. CAN\$	MAX. CAN\$
Par pers. (occ. simple)	115\$*	140\$*

* semaine

NOUVEAU MONDE
EXPÉDITIONS EN RIVIÈRES

4 nuits**Saguenay-Lac-Saint-Jean-
Chibougamau****Aventure sur
le Saguenay****Points de départ:**

Chicoutimi ou
Base de plein air Saint-Gédéon

Dates de départ:

18 et 25 juin
2, 9, 16, 23 et 30 juillet
6, 13 et 20 août

Inclus dans le forfait:

- hébergement (lente)
- repas
- équipement (dont Rabaska, canot de huit places)
- animation

Non inclus dans le forfait:

- matériel personnel

Conditions spéciales:

Réservé aux adultes

Disponibilité:

Offert aux individus et aux groupes.

Tarification

	MIN. CAN\$	MAX. CAN\$
Par pers. (occ. simple)	350\$*	

* Dépôt de 30% pour réservation

LES JEUNES AUBERGISTES INC.

250, rang des îles
Saint-Gédéon, Québec G0W 2P0

Téléphone: (418) 345-2589

Appels à frais virés: non

Base de plein air

2 nuits

Saguenay-Lac-Saint-Jean-
Chibougamau

Séjour Auberge

Inclus dans le forfait:

- hébergement
- repas
- animation
- équipements de plein air

Non inclus dans le forfait:

- literie

Options:

- programmes spéciaux adaptés aux besoins des groupes: activités de plein air, socio-culturelles ou autres
- séjour de cinq et sept jours

Conditions spéciales:

- l'accueil se fait à 20h la première journée
- le départ est à 19h30
- ce programme s'adresse aux adultes

Disponibilité:

Offert aux individus et aux groupes.

Tarification

	MIN.	MAX.
	CAN\$	CAN\$
Par pers. (occ. double)	Prix à déterminer*	
Semi-communautaire	Prix à déterminer*	

* dépôt de 30% pour réservation

LES JEUNES AUBERGISTES INC.
250, rang des Îles

Saint-Gédéon, Québec G0W 2P0

Téléphone: (418) 345-2589

Appels à frais virés: non

5 nuits

De Lanaudière

Plein air à La Cabouse

Dates de départ: toutes les semaines

Inclus dans le forfait:

- hébergement
- repas
- équipements et encadrement
- trois heures de cours de planche à voile
- trois heures de randonnées équestres
- trois heures de cyclo-tourisme

Non inclus dans le forfait:

- literie
- dépenses personnelles

Option:

- autre forfait intitulé «La vie à La Cabouse»

Disponibilité:

Offert aux individus et aux groupes.

Tarification

	MIN.	MAX.
	CAN\$	CAN\$
Par pers. (occ. simple)	175\$	
Par pers. (occ. double)	175\$	

BASE DE PLEIN-AIR
LA CABOUSE INC.Case postale 30, Bureau Lussier
Saint-Donat, Québec J0T 1X0

Téléphone:

(819) 424-2552

(514) 524-9487

Appels à frais virés: non

7 nuits

Cœur-du-Québec

Vacances en famille

Points de départ:

L'Avenir, vendredi à 20h

Dates de départ:

29 juin
6, 13, 20 et 27 juillet
3, 10, 17 et 24 août

Inclus dans le forfait:

- hébergement
 - repas
 - activités
 - matériel sportif
 - service d'animateur
- Non inclus dans le forfait:
- dîner du premier et dernier vendredi
 - literie
 - transport jusqu'à la base de plein air

Options:

- séjours de deux et cinq jours à compter du 3 août 1984
- théâtre d'été, visites culturelles et historiques

Disponibilité:

Offert aux individus et aux groupes.

Tarification

	MIN.	MAX.
	CAN\$	CAN\$
Par pers. (occ. double)	210\$	
Enfant de 2 à 11 ans	105\$*	

* gratuit pour les enfants de moins de 2 ans

BASE PLEIN-AIR
LE CARREFOUR INC.

Chemin Gagnon

L'Avenir, Québec J0C 1B0

Téléphone: (819) 394-2688

Appels sans frais: (Le Québec)

1-800-567-1415

1-800-361-9202

Appels à frais virés: pour réservations

Séjours pittoresques / Semaine

2 nuits

Charlevoix

Le temps d'une paix

Inclus dans le forfait:

- hébergement
- petits déjeuners
- dîners
- visite guidée des sites de tournage de l'émission «Le temps d'une paix»

Non inclus dans le forfait:

- dépenses personnelles
- service

Tarification

	MIN.	MAX.
	CAN\$	CAN\$
Par pers. (occ. simple)	115,50\$*	140\$*
Par pers. (occ. double)	83,50\$	98,50\$

* du 20 au 30 août

AUBERGE LA PETITE MARMITE

63, rue Principale
Pointe-au-Pic, Québec G0T 1M0

Téléphone: (418) 665-3583

Appels à frais virés: non

Catégorie: + +

Nombre de chambres: 7

Services: P L B PA NR

Cartes de crédit: MC V

Laurentides

Balade de deux jours

Inclus dans le forfait:

- hébergement
- petits déjeuners
- dîners
- activités sociales
- taxes et service

Non inclus dans le forfait:

- tennis
- golf
- croisière
- embarcations motorisées
- équitation

Option:

- forfait de six jours et cinq nuits

Tarification

	MIN.	MAX.
	CAN\$	CAN\$
Par pers. (occ. double)	167\$	
Enfant	50%	

AUBERGE MANOIR PINOTEAU

Lac Tremblant
Mont-Tremblant, Québec J0T 1Z0

Téléphone: (819) 425-2795

Appels sans frais:

1-800-567-6766 (Québec et Est de l'Ontario)

Appels à frais virés: non

Catégorie: + + + +

Nombre de chambres: 90

Services: P AC TEL K S OP L B
PA NRCartes de crédit: AE CB DC ER
MC VForfait vacances sur
semaine

Inclus dans le forfait:

- hébergement
- petits déjeuners
- dîners
- taxes et service
- tennis, badminton, ballon volant et salle de jeux

Non inclus dans le forfait:

- golf 50% d'escompte

Options:

- tour de bateau
- sortie de pêche

Tarification

	MIN.	MAX.
	CAN\$	CAN\$
Par pers. (occ. simple)	129,50\$	180\$
Par pers. (occ. double)	99,50\$	145\$
Par pers. (occ. triple)	30\$	30\$
Jours supplémentaires	55\$	90\$

HOTEL ALPINE

Chemin Sainte-Marguerite
Sainte-Marguerite-Station
Québec J0T 2K0

Téléphone: (514) 229-3516

Appels sans frais:

1-800-363-2577 (Le Québec)

Appels à frais virés: non

Catégorie: + + + +

Nombre de chambres: 99

Services: P AC TEL TV IP OP L
PA NRCartes de crédit: AE CB DC ER
MC V

ANNEXE 6
QUELQUES DONNEES DE BASE SUR L'INDUSTRIE
TOURISTIQUE DES REGIONS RURALES DU QUEBEC

Quoique l'ensemble de cette recherche ne vise nullement l'étude de chacune des régions rurales individuellement et de son potentiel, il nous apparaît intéressant de résumer certaines analyses effectuées par l'Office de Planification et de Développement du Québec et portant sur la problématique régionale. Nous n'avons retenu que les aspects qui concernent l'état du développement de l'industrie touristique en y ajoutant des commentaires pertinents.

Le Québec est sur la plus grande partie de son territoire un pays rural. La densité de sa population est de 4,7 habitants au kilomètre carré et celle-ci varie entre 3 566,1 pour l'Île de Montréal et 0,1 sur le territoire du Nouveau Québec.¹ La répartition rurale-urbaine de sa population est également caractéristique du phénomène d'éparpillement de la population en comparaison avec la forte concentration d'habitants dans un centre urbain important.

A l'exclusion des deux principales régions métropolitaines que sont Montréal et Québec, il n'y a pas de véritable concentration de population qui empêcherait un promeneur d'atteindre facilement un site en

¹Tableau 1.1, Cat. # 93-905 (Vo. 2, Série prov.), Population, Recensement du Canada de 1981.

pleine nature à partir du centre-ville de n'importe quelle municipalité. Toutes les régions ne possèdent cependant pas le même potentiel relativement au développement et à la croissance de l'industrie touristique. Elles peuvent se classer en 4 catégories relativement à leur potentiel touristique, catégories identifiées globalement comme suit:

- très bon potentiel touristique proprement dit
- un bon potentiel pour le tourisme de passage et/ou pour la récréation
- bon potentiel pour la villégiature et/ou pour la pratique d'activités spécifiques
- potentiel touristique ou récréatif très faible ou nul.

Sur la base des caractéristiques de chaque région tant au point de vue de la dotation en éléments naturels que de la superstructure touristique actuellement en place, on peut affirmer que les régions du Québec démontrant un intéressant potentiel touristique développé ou à développer se limitent à certaines portions des régions suivantes: Bas Saint-Laurent/Gaspésie, Cantons de l'Est, Outaouais en plus de Québec et de Montréal dont les environs sont très fortement développés pour le tourisme. Les régions à vocation récréative ou axées sur le tourisme de passage incluent certaines portions de la région de Trois-Rivières, de l'Outaouais, de Montréal et de Québec. Les abords de tous les centres urbains, près de Montréal, Québec, Hull-Gatineau, Sherbrooke, etc... sont tout particulièrement axés sur la villégiature alors que l'immense portion du nord du Québec possède soit un excellent potentiel pour des activités spécifiques (chasse, pêche, etc...) soit un potentiel touristique très faible ou nul.

1. Bas Saint-Laurent Gaspésie (région 01)

La péninsule gaspésienne est des régions ressources du Québec celle qui a le plus développé son potentiel touristique. Elle est aussi la région en proie aux plus graves problèmes économiques. Les besoins de rationalisation des exploitations agricoles, forestières et de l'industrie de la pêche ont entraîné une désaffectation prononcée des régions rurales et une destruction de leur organisation qui rendent le maintien et l'offre de services de base très problématiques dans plusieurs zones rurales. Malgré la richesse de la région en termes de ressources naturelles il s'effectue présentement une concurrence qui rend impossible la complémentarité de différents types d'exploitation et force la spécialisation, accroissant ainsi l'interdépendance entre les régions et entre le rural et l'urbain. De plus, les normes imposées dans tous les secteurs à partir des centres de décisions importants sont le plus souvent inapplicables dans les sous-régions de l'est du Québec et entraînent souvent la disparition d'entreprises et de services.

Le tourisme est dans l'est du Québec une activité essentiellement saisonnière. Le très fort taux d'achalandage se limite à deux mois par année. Il est, de plus, concentré dans l'espace, n'étant possible que le long de la côte où un seul réseau routier de ceinture rend accessibles les zones d'intérêt. Malgré le très fort potentiel en termes d'attraits touristiques, l'industrie touristique n'est pas considérée comme une assise économique importante dans l'est du Québec étant donné les problèmes im-



portants qui la caractérisent. En plus de l'éloignement des grands bassins de population, la forte concentration saisonnière de l'exploitation des équipements menace continuellement la rentabilité des entreprises et accroît la concurrence entre les entrepreneurs. La forte concentration des activités est d'ailleurs accentuée par l'habitude des touristes de parcourir l'unique route de ceinture dans ce que j'appellerais un sens unique. La publicité tente depuis quelques temps de renverser cette habitude.

En somme, quoique la région gaspésienne soit la troisième en importance du point de vue de l'exploitation touristique, elle demeure fortement dépendante de circonstances extérieures à son potentiel inhérent pour le développement de cette industrie. La superstructure touristique y est mal structurée et très peu avantageuse pour la population résidente qui en retire peu d'avantages.

L'importance du tourisme dans la structure économique de la région varie selon les sous-régions et selon leur proximité des centres de développement de la côte. Une large portion du territoire se compose de zones de passage pour les touristes qui effectuent un circuit le long de la côte. Les séjours sont courts et se font le plus souvent dans les municipalités les plus connues ou dans les parcs provinciaux. On se questionne souvent sur l'opportunité de développer certaines superstructures d'accueil pour bénéficier des retombées économiques engendrées par le tourisme.

Même si pour le vacancier de juillet le Bas Saint-Laurent/Gaspésie représente une région d'abord touristique et tirant du tourisme sa subsistance, il n'est pas inutile de contredire tout-à-fait cette observation car le Bas Saint-Laurent/Gaspésie demeure avant tout une région ressources.

2. Saguenay/Lac-Saint-Jean (région 02)

La région du Saguenay/Lac-Saint-Jean est une région axée sur l'exploitation et la transformation des ressources et le tourisme n'y occupe qu'une place secondaire. Elle se compose de deux sous-régions qui présentent des caractéristiques très différentes qui portent à ne retenir dans cette analyse que celle du Lac Saint-Jean, davantage orientée vers le tourisme.

Le Saguenay est composé à 85 ou 90% de populations vivant en zone urbaine. Les municipalités rurales qui s'y greffent sont fortement intégrées à l'agglomération urbaine.

En 1971, il y avait dans la sous-région du Lac Saint-Jean une proportion de 40 à 50% de la population qui vivait en milieu rural. Les zones rurales y ont d'ailleurs conservé leur identité à défaut d'une réelle autonomie, suite aux poussées de l'industrialisation et au développement des services à la population. Malgré un potentiel récréatif et touris-

que notable, peu d'efforts ont jusqu'à maintenant été faits en vue d'assurer la mise en valeur de ressources visant le développement de ce potentiel. La région n'a donc pas reçu les bénéfices auxquels elle pouvait s'attendre. Le potentiel récréatif et touristique de la région réside principalement dans les attraits naturels dont les eaux qui sont un élément essentiel des activités de plein air et de villégiature d'ailleurs inégalement exploité sur l'ensemble du territoire.²

3. Trois-Rivières (région 04)

La région de Trois-Rivières autrefois appelé Mauricie Bois-Francs a une vocation à la fois agricole et manufacturière et représente pour l'industrie touristique essentiellement une voie de passage et un terrain d'activités récréatives de grande nature. C'est le cas de la partie nord de la région, c'est-à-dire au nord du Saint-Laurent, soit la Mauricie. En vue de concentrer cette recherche sur les régions qui détiennent un potentiel de développement touristique, l'analyse empirique ne tient compte que de cette portion de la Mauricie Bois-Francs déjà reconnue par les utilisateurs comme:

"un milieu physique favorable aux activités de grande nature" à cause de sa situation et de sa facilité d'accès, des nombreuses facilités de séjour, de l'abondance de la faune..."

"une région particulièrement avantagée pour la villégiature"

²La problématique du Saguenay/Lac-St-Jean, OPDQ, Coll. Les schémas régionaux, p. 80.

Malgré les avantages que possèdent la Mauricie, elle connaît des problèmes qui affectent la qualité de son produit touristique et récréatif, souffrant d'

"une répartition inégale des équipements (de loisirs) et d'un manque de concentration et de coordination"

"une disparité entre le milieu urbain et le milieu rural" en ce qui a trait aux principaux équipements culturels.

Le tourisme occupe, somme toute, une place très secondaire dans l'économie de la région et n'est reconnu comme une industrie à développer que dans les sous-régions où d'autres activités sont nettement en régression. L'apport touristique n'est pas évalué à cause de sa valeur intrinsèque mais comme palliatif à une détérioration de la situation économique régionale. Dans cette optique, tourisme se confond presque toujours, en zones rurales, à récréation de grande nature et à villégiature en résidences secondaires.³

4. Cantons de l'Est (région 05)

Les Cantons de l'Est se présentent comme une région au potentiel récréatif et touristique très élevé. Les caractéristiques biophysiques et climatiques lui assurent une utilisation possible de ses particularités tout au long de l'année. De nombreux touristes et surtout des villégia-

³La problématique de la Mauricie Bois-Francs, OPDQ, Coll. Les schémas régionaux, pp. 3 à 69.

teurs en ont d'ailleurs découvert les avantages, ce qui est confirmé par l'utilisation désordonnée du territoire. Les vastes espaces et l'immense potentiel récréatif de la région ont jusqu'à très récemment caché la réalité qu'est la détérioration du milieu et la sur-exploitation de certaines attractions dues à l'absence de planification et de contrôle.

Les Cantons de l'Est est une région qui a pris conscience de ses possibilités et se prépare à les exploiter de façon plus avantageuse pour ses résidents. Là, comme un peu partout ailleurs au Québec, la villégiature fait figure d'ennemi relativement à l'aménagement optimal du territoire, et peut-être même du développement touristique de la région. A cet égard, l'ouest et l'est de la région présentent des différences marquées. L'ouest est développé et utilisé à la fois par les touristes et les villégiateurs et souffre même d'une certaine saturation en période de pointe. Cette saturation est due à une utilisation sub-optimale de nombreuses ressources très souvent détenues par des intérêts privés et inaccessibles au public. L'est de la région est encore peu développé du point de vue touristique même s'il recèle un potentiel important. Sa localisation et la faible qualité des voies d'accès en sont en partie responsables. Les pressions exercées par la demande de prestations touristiques sont cependant en voie de modifier cette situation et de forcer une exploitation plus élevée des disponibilités récréatives et touristiques de la partie est des Cantons de l'Est.

5. L'Outaouais (région 07)

L'Outaouais a un potentiel touristique des plus élevé, potentiel relativement peu exploité jusqu'à maintenant. Ses nombreux attraits naturels, culturels et sportifs pourraient être la base d'un développement touristique important. Les régions rurales offrent au touriste une superstructure très déficiente tant au point de vue hébergement, restauration que divertissements. Il faut cependant noter que la région s'est dotée de services très intéressants au niveau de la récréation de plein air qui n'a jusqu'à maintenant qu'une capacité d'accueil au niveau régional. La région de l'Outaouais, également pourvue d'un riche potentiel faunique est très bien équipée en pourvoyeurs de chasse et pêche qui seraient susceptibles d'être des îlots de développement de la superstructure touristique en milieu rural.

L'une des particularités de la région au point de vue villégiature est la très grande quantité de résidences secondaires éparpillées aux alentours des principaux centres urbains et le long des rives des lacs et rivières. Très souvent d'origine non québécoise, ces villégiateurs imposent de nombreuses contraintes à l'aménagement rationnel du territoire dont la spéculation foncière, la destruction de l'environnement, la privatisation des espaces récréatifs à fort potentiel, etc...

L'Outaouais apparaît donc comme une région à fort potentiel touristique largement inexploité.

6. Abitibi-Témiscamingue (région 08)

L'Abitibi-Témiscamingue est une région ressources qui n'a abordé l'industrie touristique qu'à travers l'abondance de ses ressources fauniques. A côté d'un tourisme d'affaires s'est développée une offre de pourvoyeurs en chasse et pêche, s'adressant à une clientèle particulière, très souvent non-québécoise. Les conditions économiques difficiles ont cependant fait prendre conscience aux résidents de potentiels récréatifs inexploités. L'Abitibi-Témiscamingue se présente donc comme une région à peu près "neuve" au point de vue touristique, se cherchant une vocation, un filon à exploiter malgré les nombreux problèmes. De sa vocation minière, forestière et agricole, elle veut s'orienter vers d'autres types d'activités économiques. Jusqu'à maintenant la récréation de plein air n'a été qu'un à-côté visant à attirer et à conserver la population venue travailler dans d'autres secteurs. On croît cependant que l'accessibilité accrue aux forêts et aux cours d'eau permettrait de mettre en valeur certaines "activités ne nécessitant pas un encadrement élaboré ni des équipements coûteux".

Les zones où la récréation de plein air se concentre autour des lacs et des cours d'eau se disputent l'utilisation de ceux-ci avec les mines et les scieries qui déversent leurs déchets sans considération pour

leurs concurrents. De nombreux cours d'eau et lacs sont donc pollués et sont dans certaines sections inutilisables par les villégiateurs.⁴

7. Côte-Nord (région 09)

La Côte-Nord est une région principalement axée sur l'exploitation minière et forestière. Le tourisme y occupe une place très marginale et à l'exception de la région de Tadoussac, et d'une partie de la côte, on retrouve jusqu'à maintenant peu d'intérêt pour le développement de cette industrie si l'on excepte les pourvoyeurs de chasse et de pêche qui sont assez bien organisés et offrent à leur clientèle particulière un produit très recherché. Il y a aussi autour des principales villes certains aménagements désordonnés de zones de villégiature. Les résidences secondaires y poussent empiétant sur les maigres zones agricoles de la région. La vocation récréative de la région est surtout axée sur les besoins de la population résidente.

⁴La problématique de l'Abitibi-Témiscamingue, OPDQ, Coll. Les schémas régionaux, p. 94.

ANNEXE 7

DEUX EXEMPLES DE PRISE EN CHARGE COLLECTIVE

A- Guérin, village vacances-familles

Le village de Guérin au Témiscamingue s'adonne depuis 1972 à l'accueil de touristes dans le cadre de son village qui s'est organisé et se définit comme un village vacances-familles. Ce projet est né du travail acharné de son fondateur, curé de la paroisse du village qui, appliquant au tourisme les enseignements de l'Eglise, a contribué à bâtir un centre de tourisme social. Il s'est acquis la collaboration des résidents du village en vue d'offrir aux touristes de passage et à ceux qui veulent y séjourner un accueil chaleureux, des services simples mais confortables ainsi que des loisirs axés sur le potentiel culturel et récréatif du milieu.

L'organisation et le fonctionnement des activités du village sont assurés grâce à la participation des résidents qui se sont graduellement impliqués à l'un ou l'autre niveau de gestion ou des services. Les différents services sont organisés et gérés par cinq comités autonomes, dont font partie des membres de la communauté, et affiliés à la corporation administrant le village. Ces comités sont ceux:

- du musée ou société du patrimoine
- de l'Oasis, responsable des activités au presbytère

- du Centre communautaire, responsable de l'hébergement et de la restauration
- des loisirs
- de l'âge d'or.

Chacun de ces comités délègue un représentant qui, avec le curé et le maire, forment la direction de la corporation Village Vacances-Familles. Le fonctionnement des activités du village est donc assuré grâce à la participation des résidents qui acceptent d'oeuvrer bénévolement au sein de l'organisation.

L'hospitalité est la règle au village où les étrangers sont accueillis comme des parents et amis dans les familles participantes ainsi qu'au centre communautaire. Cet atmosphère s'est développé graduellement grâce au efforts du curé Martineau et aux dispositions favorables des résidents du village, ceux-ci n'ayant reçu aucune formation réelle en vue de faciliter leur adaptation à ce nouveau rôle. Seules quelques sessions de formation technique en vue par exemple de la préparation de repas de groupes sont organisées pour les participants. Quoiqu'inquiets de l'attitude de leur curé au début, les résidents de Guérin se sont vite habitués à son "ouverture sur l'extérieur" et ont eux-mêmes acquis cette capacité d'accueil. Les habitants du village ont d'ailleurs pu constater très rapidement les bienfaits du projet qui, il faut l'avouer, a eu d'importantes retombées socio-économiques étant donné les circonstances particulières du village de Guérin.

Avant d'entreprendre une brève analyse de ces retombées socio-économiques, il me semble important d'avoir en mémoire les objectifs premiers du projet de centre communautaire qui s'est transformé en Village Vacances-Familles. Ces objectifs sont demeurés ceux de la corporation qui administre le village, c'est-à-dire:

- veiller aux intérêts des citoyens du territoire,
- promouvoir, animer les services du loisirs,
- utiliser des données historiques pour satisfaire les exigences culturelles du tourisme,
- assurer la participation dans l'implantation et le fonctionnement des services régionaux.

Ces objectifs sont essentiellement d'ordre social, c'est donc dans cette perspective qu'il faut analyser les retombées du projet qui visait d'abord à redonner à une communauté cohérence et stabilité en la regroupant autour d'un projet collectif.

Le VVF a redonné à Guérin le visage d'un village vivant et dynamique alors qu'il y a dix ans il voyait ses habitants l'abandonner faute d'une base économique susceptible d'assurer sa viabilité. De nouvelles familles sont venues s'installer dans les maisons qui avaient été abandonnées. LE VVF a, de plus, permis à ses habitants de bénéficier économiquement de la venue des touristes. Tout en étant modestes d'un point de vue strictement financier, les bénéfices contribuent avantageusement au bien-

être des résidents de Guérin. Parmi les bénéfices économiques observés au village, on note:

- Le supplément de revenu octroyé aux employés du Centre communautaire qui, tout en étant modeste (7\$ à 10\$ par jour), contribue à leur mieux-être.
- L'octroi de projets "Canada au travail" en vue de l'amélioration des attraits récréatifs et culturels du village,
- Les dépenses des visiteurs au Centre communautaire, dans les familles ainsi que dans les différents commerces de détail du village. Celles-ci permettent de maintenir ou d'accroître les services accessibles à l'intérieur du village en plus de créer des emplois. Parmi les services dont le maintien ou la croissance dépendent directement de la venue de touristes, il y a le salon bar, la salle à dîner, les dépanneurs, l'épicerie et bientôt un garage.
- L'évaluation des propriétés a bénéficié de la venue à Guérin de nouvelles familles, permettant aux propriétés de reprendre leur valeur marchande.

Les bénéfices économiques représentent pour la population qui les reçoit un apport non négligeable en vue de maintenir actif un village jadis en voie de disparition. Ils contribuent également à maintenir une ambiance saine de collaboration et de participation des résidents autour d'un objectif commun et d'ouverture vers l'extérieur où les rencontres avec les visiteurs de milieux variés foisonnent et donnent au village une vitalité nouvelle. (Hiver 1980-1981).

B- Le Bas Saint-Laurent un exemple significatif

"La région du Bas Saint-Laurent est un exemple de ces régions qui, éloignées des pôles naturels de développement des grands centres, se sont développées grâce à un leadership local et régional. On se rappelle les difficultés économiques de cette région: baisse de l'exploitation forestière, crise économique des années 30, crise agricole des années 50. La situation est alors très précaire mettant même en danger la survie de la population locale.

Devant cet état de faits, on décide de fonder le Conseil d'orientation économique du Bas Saint-Laurent (COEB) en 1956 qui a comme mandat de faire une étude des possibilités économiques de la région. Un peu plus tard, la région de la Gaspésie et des Iles-de-la-Madeleine se dotera d'un organisme similaire: le Conseil Régional d'Expansion économique de la Gaspésie et des Iles de la Madeleine (CREEGIM).

Par la suite, dans la logique de la Loi ARDA, on mettra sur pied le Bureau d'Aménagement de l'Est du Québec en 1963. Pendant 3 années, des chercheurs élaboreront un plan d'aménagement qui tiendra compte du potentiel bio-physique de la région. Une entente sera signée et restera en vigueur jusqu'en 1973, entraînant 258\$ millions d'investissement pour l'aménagement de l'Est du Québec.

Toutefois le BAEQ recommandera la fermeture de plusieurs municipalités jugées inaptes à s'auto-suffire et le transfert des populations vers des centres mieux organisés. C'est alors le désenchantement des gens des milieux concernés, enthousiastes depuis le début de l'entente ARDA. Des contestations s'amorcent pour faire place aux Opérations Dignité. Une d'entre elles favorisa l'émergence du JAL.

La naissance du JAL

A l'automne 71, les habitants de 3 villages voués à la disparition décident de se prendre en main et revendiquent l'aménagement intégré de leurs ressources. Il s'agit de Saint-Juste, de Lac Auclair et de Lejeune, regroupés sous le nom du JAL. En cela, les Témiscouatains démontraient une vitalité commune de prendre en main leurs ressources naturelles et amorçaient un type nouveau de développement régional, basé sur la prise en charge par le milieu de son devenir.

Le développement communautaire au JAL se distingue de ce qui se fait ailleurs, notamment dans le secteur privé, du fait que c'est toute la population qui est sollicitée à prendre position sur l'amorce de chaque projet et à s'impliquer financièrement en souscrivant des parts et des actions. Les JALLOIS sont donc présents à toutes les phases des projets: recherche, élaboration et exécution.

L'information ouverte à la communauté est par conséquent un puissant générateur pour un climat de solidarité entre les habitants des lieux mais aussi entre tous les intervenants. L'aménagement et le développement se font donc sur une base d'entraide et de complémentarité sans compétition. Il y a consultation mutuelle des différents secteurs d'activité: forêt, agriculture, industrie et tourisme afin que les possibilités de développement ne s'empiètent pas les uns sur les autres.

Des outils originaux de développement

Dans cet esprit de coopération, les JALLOIS se sont donnés des instruments de réussite: un Groupement forestier, une Coopérative de développement et une Corporation touristique. Parallèlement, des entreprises privées se sont organisées, comme le Ranch des Montagnards, par exemple.

- 1) La Corporation touristique du JAL Inc. a été fondée dans l'optique de concrétiser dans une structure opérationnelle unique la vocation touristique de la région. Les intervenants majeurs sont le Ranch des Montagnards, l'Erablière, la Coopérative de développement et les 3 municipalités de Saint-Juste, de Lac Auclair et de Lejeune.
- 2) La Coopérative de développement a engendré plusieurs projets notamment celui de l'Erablière de la Grande Coulée en 1976. Cette érablière, la plus grande de l'Est du Québec (20 000 entailles) a développé 5 sec-

teurs d'activités: la production du sirop, la transformation en produit fini (80 à 95% du sirop est mis en marché sous formes de bonbons, tire, etc...), la restauration et le plein air, une pisciculture (truite mouchetée), et en dernier lieu la mise en marché et l'administration.

Présentement, elle appartient, à 49%, à la coopérative de développement et, à 51%, à la coopérative des travailleurs. Elle présente au public touristique une gamme variée d'activités: pêche, canot-camping, randonnée pédestre au printemps, à l'été et l'automne, transformation du sirop au temps des sucres, et ski de fond à l'hiver.

- 3) Le Ranch des Montagnards a développé des circuits équestres de 2 à 10 jours sur un réseau potentiel de 300 km. On y offre des cours d'initiation et de perfectionnement avec une approche nouvelle, selon laquelle l'apprentissage de la randonnée équestre côtoie tout naturellement la découverte du milieu naturel offert aux "nouveaux cowboys". C'est en somme une nouvelle formule pédagogique, encore très peu développée au Québec. On campe en plein nature ou à l'Erablière.

Autant d'initiatives et de réalisations originales qui caractérisent le pays du JAL, ce coin de pays où des hommes et des femmes ont décidé un jour de se prendre en main et d'orienter leur devenir.

Mais encore, dans le beau pays du Témiscouata

D'autres expériences sont notables et laissent envisager de belles perspectives d'avenir pour ce chaleureux coin de pays, où il est si aisé de nouer des liens solides et d'établir une communication simple."¹

¹Extrait du texte "Les Témiscouatains prennent en main le développement du Tourisme" par Lynda Johnson publié dans la revue Teorós, Vol. no 3, 1982, pp. 20-21.

Autres circuits
Circuits régionaux

5 nuits

De Montréal, Laval et
Longueuil
Destination Abitibi-
Témiscamingue

**Abitibi et Nord-ouest
québécois**

Mode de transport:
autocar de luxe
Points de départ:
Montréal, Laval et Longueuil

Date de départ: 15 juillet

Inclus dans le forfait:

- hébergement
- transport
- manutention des bagages
- visites
- service d'un guide accompagnateur
- taxes et service

Non inclus dans le forfait:
- dépenses personnelles

Disponibilité:
Offert aux individus et aux groupes.

Tarification

	MIN.	MAX.
	CAN\$	CAN\$
Par pers. (occ. simple)	439\$	
Par pers. (occ. double)	314\$	

TOURS EXODE ENR.

De Montréal
Destination Saguenay-
Lac-Saint-Jean-
Chibougamau

Région du Saguenay

Mode de transport:
autocar de luxe
Point de départ:
Montréal

Dates de départ:
Toutes les semaines du 1^{er} juillet au 16
septembre

Inclus dans le forfait:

- hébergement
- transport en autocar privé
- manutention d'une valise par
personne
- réception d'accueil
- visites
- service d'un guide accompagnateur

Non inclus dans le forfait:
- repas
- dépenses personnelles

Conditions spéciales:
- pour les groupes

Disponibilité:
Offert aux individus et aux groupes.

Tarification

	MIN.	MAX.
	CAN\$	CAN\$
Par pers. (occ. simple)	548\$	588\$
Par pers. (occ. double)	399\$	439\$

TOURAM INC.

4 nuits

De Montréal, Laval et
Longueuil
Destination Saguenay-
Lac-Saint-Jean-
Chibougamau et Charlevoix

**Saguenay,
Lac-Saint-Jean et
Charlevoix**

Mode de transport:
autocar de luxe

Points de départ:
Montréal, Laval et Longueuil

Dates de départ:
18 juin
9, 23 et 30 juillet
13 août

Inclus dans le forfait:

- hébergement dans des hôtels de
catégorie supérieure
- deux repas
- transport
- manutention des bagages
- visites
- service d'un guide accompagnateur
- taxes et service

Non inclus dans le forfait:
- dépenses personnelles

Option:
Forfait de sept jours et six nuits

Disponibilité:
Offert aux individus et aux groupes.

Tarification

	MIN.	MAX.
	CAN\$	CAN\$
Par pers. (occ. simple)	459\$	
Par pers. (occ. double)	349\$	

TOURS EXODE ENR.

5 nuits

De Montréal
Destination Charlevoix et
Saguenay- Lac-Saint-Jean-
Chibougamau

**La Malbaie, le Saguenay
et le Lac Saint-Jean**

Mode de transport:
autocar

Point de départ:
Montréal

Dates de départ:
2, 9, 16, 23 et 30 juillet
6 et 13 août

Inclus dans le forfait:

- hébergement
- transport
- manutention des bagages
- croisière sur le Saguenay
- visite du village fantôme de
Val-Jalbert
- visite du jardin zoologique de
Saint-Félicien
- taxes

Non inclus dans le forfait:
- dépenses personnelles

Disponibilité:
Offert aux individus et aux groupes.

Tarification

	MIN.	MAX.
	CAN\$	CAN\$
Par pers. (occ. simple)	489\$	
Par pers. (occ. double)	399\$	

TOURS AMERICANADA
INTERNATIONAL INC.

Autres circuits
Circuits multi-régionaux

20 nuits

De Montréal
Destination Québec,
Laurentides,
Bas-Saint-Laurent,
Charlevoix et Gaspésie

Haut et Bas-Canada

Modes de transport:
Minibus et traversiers

Point de départ:
Montréal

Dates de départ:
17 juin
8 juillet
5 et 26 août

Inclus dans le forfait:

- hébergement (camping)
- le transport terrestre
- les laissez-passer pour les traversiers
- service d'un animateur

Non inclus dans le forfait:
- repas
- sac de couchage
- activités et visites (35\$ par sem.)
- dépenses personnelles

Options:
- Rivière-du-Loup, Amqui, Percé, Parc
Forillon, mont Albert, Trois-Rivières,
La Malbaie, Île aux Coudres, Île
d'Orléans, Québec, Saint-Jérôme

Conditions spéciales:
- prix spéciaux pour dix voyageurs et
plus

Disponibilité:
Offert aux individus et aux groupes.

Tarification

	MIN.	MAX.
	CAN\$	CAN\$
Par pers. (occ. simple)	630\$	

CLUB JEUNESSE/CLUB VOYAGES

METHODOLOGIE

Ce sondage a été effectué auprès d'entreprises opérant des établissements, soit hôteliers, soit de restauration sur le territoire québécois. A partir des listes d'hôtels, centres de villégiature au nombre de 53, d'hôtels et motels des petits centres urbains au nombre de 63 et de 10 entreprises engagées dans la restauration de masse, l'échantillon a été constitué. Un questionnaire a été envoyé au 53 établissements offrant en plus de l'hébergement des activités récréatives, à 38 des établissements hôteliers des petits centres urbains, choisis de façon à être représentatifs des régions et au 9 entreprises opérant ou gérant des services de restauration de masse.

Le premier envoi du questionnaire eut lieu le mai 1981 et un rappel fut envoyé le juin 1981, en vue de susciter un taux de réponse plus élevé. Le sondage a été effectué par courrier, l'envoi incluant une enveloppe-réponse affranchie. Cette méthode était la seule possible dans le contexte de temps et compte-tenu de la dispersion géographique de l'échantillon.

Le questionnaire, dont une copie est jointe, se divise en 5 parties et comprend 21 questions sur: A) propriété et gestion, B) services, C) personnel, D) achats, E) perspectives d'avenir, F) chiffre d'affaires.

Les résultats ont été compilés à l'aide du SPSS, (Statistical Package for Social Sciences) et des services informatiques du Centre d'études universitaires en Abitibi-Témiscamingue.

* Extrait d'un rapport-synthèse sur le sujet.

ANALYSE DES REpondANTS

Ce sondage a donné lieu à 49 réponses dont 48 réponses utilisables, ce qui constitue un taux de réponse remarquable compte tenu qu'il s'agissait d'un sondage par la poste et qu'aucune incitation réelle n'était fournie, outre la promesse de fournir à chacun des répondants une copie du rapport final.

Avant d'analyser les caractéristiques des répondants, je noterai que la réponse très encourageante du milieu (48.5%) est interprétée comme la manifestation d'un grand intérêt pour ce type de recherche. Il ne fait nul doute que les intervenants ont compris que trop peu de chercheurs se penchent sur le sujet.

Les répondants, au nombre de 49, provenaient des régions administratives suivantes:

	#
01 Est du Québec	5
02 Saguenay - Lac St-Jean	5
03 Québec*	8
04 Mauricie - Bois Franc	1
05 Estrie	4
06 Montréal (environs)*	20
07 Outaouais	3
08 Abitibi-Témiscamingue	1
09 Côte-Nord	2
	<u>49</u>

* Aucun questionnaire n'a été envoyé à des établissements de la région urbaine proprement dite.

L'échantillon utilisable pour l'analyse exclut un répondant (secteur restauration) qui à son avis n'offre pas de service à une clientèle touristique. De plus, il est à noter que des 10 questionnaires envoyés aux entreprises engagées dans la restauration, seulement 2 sont utilisables alors que 91 envoyés aux établissements hôteliers, 47 ont été renvoyés complétés. L'analyse est donc effectuée sur l'ensemble des résultats sans distinction du secteur de services.

Comparant le taux de réponse selon les régions, il est évident que les environs de Montréal et le Saguenay Lac St-Jean ont été les régions les plus réceptives, avec des taux de réponse par rapport à l'échantillon de 69% et de 100% respectivement. Aucune analyse n'est cependant effectuée par région.

Il y a une différence assez importante entre la taille des établissements des répondants et des non-répondants. Les établissements hôteliers qui ont répondu comportent en moyenne 86.6 chambres par rapport à 60.1 pour les non-répondants. Elles se répartissent comme suit par catégories.

Tableau 2

	<u>Répondants</u>	<u>Non-répondants</u>
Moins de 10 chambres	2	3
10 à 49 chambres	14	23
50 à 99 chambres	13	10
100 chambres et plus	<u>18</u>	<u>8</u>
	47	44

ANNEXE 10: LES ' OBJETS ' DE L'ASSOCIATION TOURISTIQUE REGIONALE DE L'ABI-TIBI- TEMISCAMINGUE

5 — OBJETS

Les objets pour lesquels la corporation est constituée sont les suivants:

- Promouvoir le regroupement des agents, corporations, corps publics et municipaux, associations ou organismes, ainsi que toutes les catégories d'entreprises impliquées au développement et à la promotion de l'industrie touristique de la région;
- Définir les objectifs de la région en matière de développement et de promotion du tourisme et déterminer les moyens à prendre pour y parvenir;
- Soumettre aux autorités gouvernementales, para-gouvernementales ou autres autorités concernées, des programmes d'action en tourisme;
- Assurer la réalisation des programmes d'action en tourisme tel que soumis aux diverses autorités;
- Susciter et coordonner les initiatives locales en matière de festivités à caractère touristique;
- Planifier l'information et l'accueil régionaux (comptoirs) et voir à la formation des agents d'information;
- Coordonner des activités au niveau de l'information touristique et voir à l'implantation d'un réseau de comptoirs d'accueil dans la région;
- Préparer et planifier des projets en matière d'aménagement touristique et voir à ce que tout soit bien intégré à l'ensemble du développement régional;
- Mettre sur pied une publicité intérieure et extérieure adéquates et assurer la promotion des événements régionaux;
- Inventorier:
 - les renseignements touristiques,
 - les attractions, événements, services et équipements touristiques,
 - la clientèle touristique.

Source: La charte de la corporation

TOUR D'HORIZON DE VOS ORGANISMES DE VACANCES-LOISIRS

ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC (ACQ)

L'Association des camps du Québec est un organisme à but non lucratif regroupant plus d'une centaine de camps de vacances.

Pour devenir membre et obtenir la carte d'accréditation annuelle de l'ACQ, un camp de vacances doit répondre à certains critères de base dont les plus importants sont les suivants:

- être en mesure d'offrir un séjour de haute qualité à sa clientèle
- avoir un personnel d'accueil et d'encadrement avec une formation adéquate et une expérience pertinente
- offrir des programmations adaptées au rythme des enfants et adultes en vacances.

Parallèlement à son rôle d'accréditation, l'ACQ collecte des données et mène des études sur la vie dans les camps de vacances. Ses recherches débordent les frontières du Québec. Sensibilisée aux expériences européennes, états-uniennes et canadiennes, l'Association raffermi son expertise et en fait profiter tous les intervenants qui y sont intéressés.

Veillez prendre note que la plupart des camps membres de l'ACQ sont listés dans la partie Répertoire à la rubrique «Camps de vacances».

Si vous désirez obtenir de plus amples renseignements sur les camps en général ou sur cet organisme, servez-vous des coordonnées ci-dessous:

Association des camps du Québec
1415, rue Jarry est
MONTRÉAL, QC
H2E 2Z7
1-514-374-4700 poste 447 (région de Montréal seulement)
1-800-361-3834 partout au Québec (sans frais)

CLUB AUTOMOBILE DU QUÉBEC (CAQ/CAA)

Le Club automobile du Québec offre à ses membres quelque 25 programmes différents:

- du service routier d'urgence aux cours d'initiation à la mécanique
- de l'auto-touring à l'agence de voyages
- du service de financement aux nombreux plans d'assurances

De plus, vous pouvez trouver dans tous les bureaux du CAQ les formules pour l'obtention:

- d'un passeport

- d'un carnet de passage aux douanes
- d'un carnet de campisme

Pour en connaître davantage sur le Club automobile du Québec ou comment on peut en devenir membre, écrivez ou téléphonez au bureau le plus près de chez vous.

Siège social

Club automobile du Québec
2600, boul. Laurier, C.P. 9600
Ste-Foy, QC
G1V 4K8
1-418-653-2600

Club Touring

1425, rue de la Montagne
Montréal, QC
G3G 2R7
1-514-288-7111

Succursales du CAQ

Chicoutimi

1401, boul. Talbot
Place du Royaume
Chicoutimi, QC
G7H 6E1
1-418-545-8686

Trois-Rivières

3478, boul. des Forges
Trois-Rivières, QC
G8Y 4R2
1-819-376-9393
1-800-567-7895
(sans frais)

Sherbrooke

2433, rue King ouest
Sherbrooke, QC
J1V 2G7
1-819-566-5132

FÉDÉRATION DE MOTO-TOURISME DU QUÉBEC (FMTQ)

Nouvellement arrivée dans l'univers touristique québécois, la Fédération de moto-tourisme du Québec regroupe déjà 35 associations et plus de 2 600 membres, pour la plupart propriétaires d'une motocyclette de 300 à 400 cc.

Les grands objectifs de la Fédération sont de:

- promouvoir le moto-tourisme au Québec
- défendre les intérêts de ses membres auprès des organismes privés et gouvernementaux

La FMTQ a ainsi obtenu pour ses membres:

- une réduction de 65% du coût des primes d'assurance en '82
- des prix spéciaux dans certains restaurants et hôtels du Québec

Et ces membres, qui sont-ils? Des gens issus de milieux différents mais partageant la même passion, le moto-tourisme. Le Québec, la France ou la Floride, le moto-touriste n'a pas de frontières; il a cependant comme bagage supplémentaire sa motocyclette sur laquelle il se baladera en faisant la connaissance de son nouvel environnement.

La Fédération a un code d'éthique auquel les membres doivent se soumettre. Les règlements couvrent tous les aspects du moto-tourisme allant de la façon de se vêtir à celle de conduire une motocyclette.

Fédération de moto-tourisme du Québec
1415, rue Jarry est
Montréal, QC
H2E 2Z7
1-514-374-4700 poste 489

FÉDÉRATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC (FADOQ)

Avec ses quelque 160 000 membres, tous âgés de plus de 55 ans, et ses 950 clubs regroupés en 16 conseils régionaux, la Fédération de l'âge d'or du Québec est le mouvement de personnes âgées le plus important au Québec.

Les principaux objectifs de la FADOQ:

- revalorisation de la personne âgée
- promotion du mieux être de la personne âgée
- représentation et défense des droits de ses membres auprès des organismes gouvernementaux et autres.

Les clubs de l'âge d'or, cellules de base de la Fédération, élaborent des programmes d'activités répondant aux besoins et aux goûts de leurs membres respectifs.

En général, ces clubs offriront les programmes suivants:

- voyages au Québec et à l'étranger
- rencontres sociales
- activités de plein air et sportives
- etc.

Pour leur part, les conseils régionaux assurent le lien avec la Fédération et transmettent les vœux et demandes des clubs.

Les personnes intéressées à devenir membres d'un Club de l'âge d'or ou à en connaître davantage sur leurs programmes peuvent s'adresser à la:

Fédération de l'âge d'or du Québec
1415, rue Jarry est
Montréal, QC
H2E 2Z7
1-514-374-4700

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE L'AJISME

Qu'est-ce que l'ajisme?

L'ajisme est un mouvement international d'auberges de jeunesse:

- 50 pays participants
- 5 000 auberges de jeunesse affiliées
- 3 millions de membres
- 25 millions de séjours dans les auberges de jeunesse en 1982.

Quant à la Fédération québécoise de l'ajisme, qui fête son 50^e anniversaire cette année, son rôle est de promouvoir le mouvement de l'ajisme. La Fédération émet une carte dite «carte de l'ajisme»:

- 14 à 17 ans: 9 \$
- 18 ans et plus: 15 \$
- famille: 30 \$
- carte à vie: 90 \$

Posséder la carte de l'ajisme apporte une gamme d'avantages et permet de voyager à prix réduits:

- dans certaines auberges de jeunesse de Québec
- dans de nombreux établissements touristiques du Québec et à l'étranger
- dans certaines boutiques et librairies spécialisées en voyages

La Fédération de l'ajisme offre aux membres et non membres des services dont une agence de voyages, Tours Ajisme. Cette agence se spécialise dans les voyages à coûts modiques au Québec et partout dans le monde.

Veillez prendre note que des renseignements complets sur toutes les auberges de jeunesse du Québec vous sont donnés à la partie «Répertoire» du présent document.

Enfin, si vous voulez en connaître davantage sur les auberges de jeunesse et la Fédération québécoise de l'ajisme, voici les coordonnées:

Fédération québécoise de l'ajisme
803, avenue Mont-Royal est
Montréal, QC
H2J 1W9
1-514-521-5230

FÉDÉRATION DES AGRICOTOURS DU QUÉBEC

La Fédération des agriculteurs du Québec a mis sur pied un réseau de fermes offrant au public des vacances à la campagne en toute saison.

Toutes ces fermes et résidences en milieu rural sont visitées annuellement et doivent répondre aux critères de la Fédération dont les principaux sont:

- confort
- propreté
- accueil chaleureux

Les différents programmes de vacances offerts:

- séjour à la ferme
- gîte du passant
- promenade à la ferme
- table champêtre

L'explication de ces programmes et tous les renseignements concernant les fermes participantes sont donnés à la partie «Répertoire» du présent document.

Vacances-familles opère un service de réservation pour tous les programmes de la Fédération des agricotours.

Comptoirs d'information et de réservation:

Québec
1661, ave du Parc
Ste-Foy, QC
G1W 3Z3
1-418-658-0576

Longueuil
1601, boul. Therrien
Longueuil, QC
J4J 2Z7
1-514-468-6522

Montréal
1415, rue Jarry est
Montréal, QC
H2E 2Z7
1-514-374-3456

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE CAMPING ET CARAVANING (FQCC)

La Fédération québécoise de camping et caravanning regroupe 17 associations régionales et plus de 6 000 membres.

Les objectifs principaux de la FQCC visent:

- la promotion du camping et du caravanning
- la défense des intérêts de ses associations et de ses membres
- la promotion et l'organisation de rallyes

Qui peut devenir membre de la Fédération? Tous ceux et celles qui sont intéressé(e)s au camping et au caravanning, nomade ou sédentaire, été comme hiver.

Tarif individuel	Tarif familial
1 an = 10 \$	1 an = 18 \$
2 ans = 18 \$	2 ans = 33 \$
3 ans = 27 \$	3 ans = 49 \$

Être membre de la FQCC apporte nombre d'avantages dont les suivants:

- prix réduits dans certains magasins d'équipements de camping et de caravanning
- prix spéciaux sur les terrains de camping et caravanning
- répertoire gratuit des terrains de camping et de caravanning du Québec publié par la FQCC
- stages de formation, etc.

De plus, tout membre peut participer activement au devenir de la Fédération ou des différentes associations régionales qui s'occupent, entre autres, des programmes de mises en valeur des ressources de leur région respective.

Pour de plus amples informations,

Fédération de camping et caravanning du Québec
1415, rue Jarry est
Montréal, QC
H2E 2Y7
1-514-374-4700, poste 433 ou 435

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CANOT-CAMPING

Il n'est pas toujours aisé pour les amateurs et amatrices de canot-camping de profiter pleinement des lacs et rivières du Québec.

La Fédération québécoise du canot-camping veut justement faciliter l'apprentissage de cette activité. Des stages ont été mis sur pied:

- stage d'initiation et de perfectionnement (pour amateurs et amatrices)
- stage de cadre (pour accompagnateurs/trices et enseignant(e)s)

Afin de mener à bien son travail, la FQCC compte au-delà de 500 cadres brevetés qui sont répartis dans toutes les régions du Québec.

Même s'il n'est pas nécessaire d'être membre de la Fédération pour s'inscrire au stage de canot-camping, une carte de membre (10 \$) permet de bénéficier

- d'escomptes chez certains marchands
- des spéciaux de la Fédération
- d'un abonnement au bulletin «Le courant»

Sur demande, et sans obligation de votre part, on vous fera parvenir les publications gratuites telles que:

- liste de cartes et publications sur le canot-camping
- liste des clubs membres de la Fédération
- liste des centres de location de canot
- liste des organismes de canot-camping

Fédération québécoise du canot-camping
1415, rue Jarry est
Montréal, QC
H2E 2Z7
1-514-374-4700, poste 433 ou 435

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE NATURISME (FQN)

Naturisme! Un mot, une philosophie, une manière de vivre en harmonie avec la nature caractérisée par la pratique de la nudité en commun. Le but premier est de favoriser le respect de soi-même, des autres et de son environnement.

La Fédération québécoise de naturisme, créée en 1977, vous propose cette activité. Affiliée à la Fédération naturiste internationale, le FQN défend les principes de base du naturisme.

- équilibre psychique et physique de l'être humain par l'utilisation maximale des agents naturels (eau, air, soleil)

Tous les membres de la Fédération québécoise de naturisme peuvent profiter de nombreux services. Par exemple:

- réduction de tarifs dans plusieurs centres naturistes du Québec et à l'étranger
- participation aux activités de la Fédération (voyages, clubs sportifs, etc.)

Qui adhère à la Fédération? Des gens de tout âge, race et condition physique. Le prix de la carte de membre:

Famille	= 20 \$ par an
Adulte	= 15 \$ par an
Tarif-Jeunesse (18 à 25 ans)	= 10 \$ par an

Fédération québécoise de naturisme
1415, rue Jarry est
Montréal, QC,
H2E 2Z7
1-514-374-3671

KÉROUL

Kéroul est un bureau de développement touristique pour les personnes handicapées physiques. Il vise l'intégration sociale de la personne handicapée par le biais du tourisme. Pour améliorer et augmenter les infrastructures d'hébergement et de transport de sa clientèle, Kéroul continue son travail de promotion auprès des intervenants en tourisme. Il offre également:

- cours ou stage sur les besoins des personnes physiquement handicapées
- service de consultation.

Pour les gens handicapés qui désirent découvrir le Québec, Kéroul fournit nombre de renseignements sur les endroits accessibles dans toutes les régions. D'autres services viennent s'ajouter:

- préparation d'itinéraires
- location de transport
- réservation

La carte de membre coûte généralement 10 \$ par an. Mais, il y a des prix spéciaux:

personne recevant l'aide sociale = 5 \$

groupe recevant l'aide sociale = 25 \$

Si vous voulez devenir membre de Kéroul, en connaître davantage sur cet organisme, ou profiter de sa banque d'information sur les établissements touristiques, programmes, moyens de transport accessibles aux personnes handicapées physiques, voici les coordonnées:

Kéroul
2275, rue Laurier est
Montréal, QC
H2H 2N8
1-514-527-4186

MOUVEMENT QUÉBÉCOIS DES CAMPS FAMILIAUX (MQCF)

Il y a quelques années, des groupes de familles se sont unis et ont mis en commun leur savoir-faire pour s'offrir des vacances. Et le défi a été relevé. Épaulés par le Mouvement québécois des camps familiaux, plus de 40 groupes, incluant 30 à 100 familles chacun, sont propriétaires ou gèrent 18 camps.

Le Mouvement québécois des camps familiaux rassemble non seulement un grand nombre de ces groupes, mais leur apporte une aide continue en matière de supervision dans les domaines de gestion, animation, construction, réparation du camp, etc.

Le type d'hébergement varie d'un camp à l'autre de même que le mode de pension. Quant aux activités, elles sont déterminées suivant les goûts des membres de l'unité. Pour ce faire, on organise des soirées d'information où des programmes sont élaborés pour mettre à profit les talents de tous et chacun.

Veuillez prendre note qu'une information complète sur tous les camps faisant partie du MQCF est donnée à la partie «Répertoire» sous la rubrique «Camps familiaux» du présent document.

Cependant, si vous désirez en connaître davantage sur le Mouvement ou adhérer à un groupe familial, on se fera un plaisir de vous assister.

Mouvement québécois des camps familiaux
1415, rue Jarry est
Montréal, QC
H2E 2Z7
1-514-374-4700, poste 326 ou 331

ORGANISATION POUR LE TOURISME ÉTUDIANT DU QUÉBEC (OTEQ)

L'OTEQ est un regroupement de 27 bureaux-voyages répartis dans différentes institutions d'enseignement post-secondaire du Québec. Qu'est-ce qu'un bureau-voyages? C'est un service d'information touristique animé bénévolement par un groupe d'étudiant(e)s. On vous renseigne sur:

- les protocoles et programmes d'échanges
- le travail à l'étranger
- les réductions de tarifs de voyages
- les bourses d'études et de vacances disponibles.

Parallèlement, les bureaux-voyages organisent bien sûr des voyages, surtout de groupe, afin de pouvoir profiter des réductions de prix. Il va sans dire que ces voyages n'ont rien en commun avec la méthode traditionnelle. L'étudiant(e) reste maître d'oeuvre de son voyage car seul le transport, parfois l'hébergement, est partagé. L'OTEQ, représentante importante du tourisme étudiant au Québec, continue ses négociations auprès des grands transporteurs pour obtenir des ententes tarifaires avantageuses pour sa clientèle.

Étudiant et étudiante, si vous voulez «prendre votre voyage en main», il convient de faire appel au bureau-voyages de votre institution, et, s'il n'y en a pas, on peut vous aider à en partir un.

Organisation pour le tourisme étudiant du Québec
1415, rue Jarry est
Montréal, QC
H2E 2Z7
1-514-374-4700, poste 327 ou 470

QUÉBEC À CHEVAL

Québec, on peut le visiter à pied, en vélo, en train, en auto, ou... à cheval. Et ce, sans qu'il soit nécessaire d'être propriétaire d'un cheval ou cavalier/cavalière émérite.

Cette nouvelle forme de tourisme est popularisée par l'organisme Québec à cheval qui, en plus du travail de promotion, a pour objectif le développement des voyages et randonnées équestres.

Québec à cheval est également un regroupement d'individus qui travaillent à l'intégration des centres équestres dans les circuits touristiques, en plus d'offrir plusieurs services d'information sur:

- les différents types de vacances à cheval
- les centres équestres
- les stages de formation
- les sentiers de randonnée et d'excursions, etc.

Pour être membre de Québec à cheval, il en coûte 5 \$. Tout nouveau membre est invité à participer activement au devenir de l'organisme, que ce soit au conseil d'administration, au recrutement ou au développement de nouveaux projets.

Québec à cheval
1415, rue Jarry est
Montréal, QC
H2E 2Z7
1-514-374-4700, poste 427 ou 470

SENTIERS QUÉBEC

Sentiers Québec, c'est la Fédération québécoise de la marche. Sentiers Québec, c'est aussi une fédération nationale qui regroupe les randonneurs et randonneuses, les raquetteurs et raquetteuses du Québec, ainsi que de nombreux organismes de loisir et de plein air impliqués dans la randonnée pédestre.

Les objectifs principaux de la Fédération sont:

- le développement de la pratique de la marche sous toutes ses formes
- la conscientisation des adeptes de la marche à leur environnement urbain et/ou naturel
- le développement de sentiers pédestres et autres infrastructures
- la mise en forme d'outils d'information et de promotion des activités pédestres.

En devenant membre de Sentiers Québec (la cotisation annuelle est de 5 \$), vous profiterez d'une foule de privilèges dont:

- prix réduits sur de nombreuses publications ayant trait aux activités de la marche
- information sur les différents clubs, membres de la Fédération
- répertoires et cartes des sentiers du Québec et de l'étranger (États-Unis, Europe).

Pour de plus amples informations

Sentiers Québec
1415, rue Jarry est
Montréal, QC
H2E 2Z7
1-514-374-4700, poste 449 ou 450

SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DU PLEIN AIR (SQPA)

Organisme à but non lucratif soucieux de la qualité de l'environnement en milieu naturel, la Société québécoise du plein air s'est donnée plusieurs grands objectifs dont les principaux sont:

- la promotion des activités de plein air
- la création d'outils de développement en ce domaine
- la défense des intérêts de ses membres auprès des organismes privés et gouvernementaux

Qui peut devenir membre? Toute personne ou intervenant(e) en plein air de même que tout organisme (base, centre, service de plein air). Entre ces catégories se partagent les responsabilités inhérentes au fonctionnement de la SQPA lors de l'assemblée générale tenue à chaque printemps.

La Société offre aux membres et non membres des services diversifiés dont un centre d'information et de réservation: Réseau plein air. Service public et gratuit, Réseau plein air s'occupe surtout de réservation pour:

- les centres et bases de plein air
- les services plein air (organismes d'animation de randonnées de toutes sortes)

De plus, la Société québécoise du plein air publie le «Bulletin réseau plein air» qui paraît six fois l'an dont deux numéros spéciaux sur les programmes ou produits de Réseau plein air.

Veillez prendre note que les centres et bases de plein air membres et non membres de la SQPA sont listés dans la partie Répertoire sous la rubrique «Centres et bases de plein air».

Pour de plus amples renseignements sur la SQPA ou Réseau plein air, servez-vous des coordonnées ci-dessous:

Société québécoise du plein air
1415, rue Jarry est
Montréal, QC
H2E 2Z7
1-514-374-4700, poste 260 ou 261

Réseau plein air
1415, rue Jarry est
Montréal, QC
H2E 2Z7
1-514-374-3453 (région de Montréal seulement)
1-800-361-9202 partout au Québec (sans frais)

VACANCES-FAMILLES

Vacances-Familles est un organisme spécialement créé pour privilégier les vacances de loisir au Québec. On organise des programmes de vacances répondant aux goûts et aux besoins des familles ou des groupes. Ces programmes se déroulent en toute saison.

Vacances-Familles coordonne également des services de transport et assume des programmes d'animation, d'information et tout autre service pouvant favoriser l'accessibilité des familles et des groupes, quels qu'ils soient, à des vacances au Québec, au Canada ou à l'étranger. Bref, parmi les services offerts aux membres de Vacances-Familles, on retrouve:

- réductions importantes sur les tarifs d'hébergement dans un grand nombre d'hôtels, de motels et d'auberges au Québec
- abonnement à un journal d'information rempli d'idées vacances, de suggestions de voyages et de programmes spéciaux
- service de consultation-voyage par des agents spécialisés
- autres services tels réservations de billets d'avion, de train, etc.

De par ses fonctions, Vacances-Familles détient un permis d'agent de voyages du Québec, grossiste et détaillant.

Il n'est pas nécessaire d'être marié ou d'avoir une famille pour joindre les rangs de Vacances-Familles. Si vous êtes intéressé(e) à devenir membre, il suffit de faire parvenir 25 \$ à l'organisme.

Québec

Vacances-Familles
1661, avenue du Parc
Sainte-Foy, QC
G1W 3Z3
1-418-658-0576

Longueuil

Vacances-Familles
1601, boulevard Therrien
Longueuil, QC
J4J 5C5
1-514-468-6522

Montréal

Fédération des agriculteurs du Québec
1415, rue Jarry est
Montréal, QC
H2E 2Z7
1-514-374-4700, poste 481

VÉLO QUÉBEC

Le Québec possède un potentiel cyclotouristique important. Plus de 5 000 km de petites routes secondaires parfaitement cyclables qui vous permettent de découvrir les aspects culturel, social et esthétique de nos régions.

Vélo Québec, organisme à but non lucratif, organise depuis deux ans, des voyages de toutes sortes et vous offre de découvrir un coin du Québec, des Amériques, de l'Europe ou de la Chine en cyclo-tourisme.

Que vous possédiez ou non le matériel nécessaire ou que vous soyez ou non adepte du vélo, vous trouverez vacances à vos pieds. Accompagné/e par du personnel diplômé de Vélo Québec, vous pourrez parfaire vos connaissances en la matière et rencontrer d'autres mordus de vacances à bicyclette.

Pour en savoir davantage sur les nombreux services et programmes-voyages, n'hésitez pas à communiquer avec le centre d'information de

Vélo Québec
1415, rue Jarry est
Montréal, QC
H2E 2Z7
1-514-374-4700, postes 438, 439 et 456

Prenez l'tour du Québec

Applaudissez l'Estrie

Tout ici respire la sérénité, l'équilibre, l'harmonie. Tout aurait pu, cependant, tant les ingrédients mis en présence différaient, dégénérer en tensions, en discordes, en contrastes criards. Ici, en effet, se sont rencontrés Loyalistes et francophones, industrie et agriculture, commerce et art de vivre, extraction minière et poésie, gastronomie et vie monastique, motoneige et loisirs d'été, ski

débridé et recherche musicale...

Cette merveilleuse tolérance, même la géographie et l'histoire ont tenté de l'imiter. La géographie, par exemple, s'est abstenue de trancher: l'Estrie a donc pris place assez près de la métropole pour en bénéficier culturellement, assez loin pour n'en pas subir les bruits. Et l'histoire, pour se conformer elle aussi à ce sens de la mesure, semble avoir ralenti son érosion: on

trouve donc souvent côte à côte les trouvailles architecturales des Loyalistes et les créations colorées des artistes d'aujourd'hui. C'est même par dizaines que de très modernes théâtres de poche et de très contemporains ateliers se retrouvent sur d'antiques fondations et à l'intérieur de murs du XVIIIe. Et si le progrès, ici comme ailleurs, a exigé le respect de sa loi, au moins a-t-on veillé, ici plus qu'ailleurs, à ce

qu'une gamme de petits musées conserve trace et souvenance du passé.

Il fallait s'y attendre: un tel équilibre dans la diversité et autant d'exubérance dans l'harmonie devaient attirer ici les créateurs et susciter la production artistique. De fait, l'Estrie d'aujourd'hui permet au voyageur autant d'escales qu'il le désire dans des ateliers-boutiques où s'expriment, servis par une nature dont la beauté

se renouvelle constamment, les céramistes, les tisserands, les potiers, les peintres et les sculpteurs de toute école.

D'autres haltes encore attendent ceux et celles qui rendent culte au théâtre ou à la musique: en effet, des camps d'été des Jeu-

nesses musicales aux plains-chants de Saint-Benoît-du-Lac et du festival théâtral de Lennoxville au répertoire des innombrables théâtres d'été, c'est par dizaines que surgissent ici les occasions de satisfaire son goût pour l'art dramatique ou la musique.

(Texte publicitaire)

Au sortir de l'Estrie, vous ne saurez peut-être pas si vous quittez le paradis des skieurs plutôt qu'une paisible région agricole, si vous laissez derrière vous le bastion des meilleures traditions loyalistes plutôt

qu'un vaste congrès permanent de tous les arts: l'Estrie, en effet, est tout cela. En revanche, vous saurez de façon certaine, où aller désormais pour trouver la beauté et l'harmonie, l'art et la tolérance.

Trois excursions d'automne au Québec

Certains attendent l'hiver avec impatience, d'autres pleurent un été en voie de disparition. Mais trop peu de Québécois savourent sereinement la rafraîchissante tiédeur et la subtile clarté de l'automne.

Et pourtant, forêts et campagnes s'animent chez nous, faisant d'octobre l'une des plus reluisantes saisons de notre climat. Maintenant que les vacanciers des jours étouffants ont interrompu leur queue leu leu, les routes s'ouvrent toutes paisibles au fuges aventureuses. Au Québec, neuf hôtels sur dix demeurent ouverts en dehors de la saison estivale, offrant la disponibilité complète de leur personnel aux visiteurs tardifs mais avisés.

Les quelques itinéraires suivants inciteront à la découverte, mais la fantaisie de chacun reste probablement son meilleur conseiller.

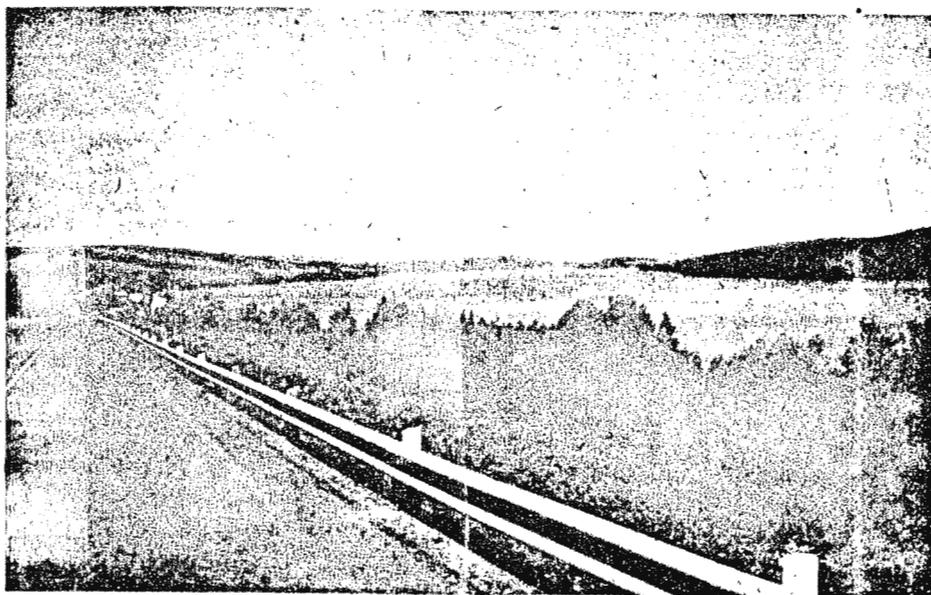
Depuis Sherbrooke: L'Estrie 1 journée (118 mi/190 km)

Laissant Sherbrooke derrière au profit de la route 112, on découvre Ascot Corner, au bord de la rivière Saint-François.

En poursuivant de là jusqu'à East Angus, on aperçoit un site enchanteur foisonnant de sapins. De retour à l'embranchement de la route 253, on entreprend une descente vers le sud, parsemée de coins paisibles et sympathiques. Cookshire, ouvrant la marche, enchante par ses habitations centenaires et son timide pont couvert. Après avoir traversé Eaton, puis Sawyerville et East Clifton, on se dirige vers Saint-Edwidge par la route 206. Bientôt apparaît Coaticook, cœur d'une région fertile à souhait qu'agrémentent... un autre pont couvert. La route 141 qui conduit à Barnston révélera le cachet typique de la région, qu'on prolonge en braquant sur Baldwin Mills par une route secondaire. Revenant à la 141 et pointant sur Stanstead par la 143, on découvrira dans cette agglomération bicentenaire un musée historique qui en illustre l'évolution. À Rock Island, la route 247 se dirige vers Beebe Plain, dont l'église fut édifiée en 1799. Et commence une ascension agrémentée de coloris somptueux et diversifiés! On parvient ainsi à Georgeville, au bord du lac Memphrémagog, point d'une captivante beauté. En longeant toujours ce vaste plan d'eau, on gagne Magog, d'où l'on embrasse du regard les monts des alentours et où l'on entreprend d'attrayantes croisières sur le lac. La route 112 ramène à Sherbrooke par Omerville. Les rivières Magog et Saint-François se rejoignent au milieu des côtes qui couronnent la «reine de l'Estrie».

De Québec vers le Saguenay et Charlevoix 2 jours (319 mi/514 km)

Par le Parc des Laurentides que traverse la route 175, on se rend à Chicoutimi à travers un cadre somptueux de forêts et de lacs. En gagnant ensuite Chicoutimi-Nord et la route 172 sur la rive Nord du Saguenay, on amorce une charmante descente vers le fleuve, savourant au passage des sites assez peu fréquentés mais fort plaisants à découvrir lorsqu'on en prend le temps. De là, on longe le fjord au fil de ses anses attachantes, pour atteindre Sainte-Rose-du-Nord en sacrifiant la route au profit du bord de l'eau, où s'étagent les maisonnettes de ce hameau.



Encadré entre deux caps protecteurs, son quai sort de la courbe du rivage. Sa petite église résonne de l'écho éboulant des lieux. Aussi à l'écart de la route 172, s'étend Saint-Basile-de-Tableau, village où le panorama s'ouvre sur une falaise accrochée à la rive d'en face. Plus loin, la route sillonne à travers les méandres stupéfiants de la rivière Sainte-Marguerite, évoluant dans une nature sauvage. Bientôt fasciné par le relief vallonné de Sacré-Coeur, on se hisse au faite de monts imposants qui tout à coup laissent admirer le Saguenay puis, à perte de vue, le fleuve dans lequel il se fond. C'est Tadoussac aux rives escarpées qui se dessine, typique par son historique chapelle de bois.

Un bac conduit ensuite à Baie-Sainte-Catherine, sur l'autre rive du Saguenay. Puis, à travers monts et lacs innombrables, on gagne Baie-des-Rochers et Saint-Siméon, d'où s'offre une croisière sur le fleuve jusqu'à Rivière-du-Loup. À Saint-Siméon, le visiteur peut s'acheminer vers Québec par la route 138, à travers le pays de Charlevoix, ou rentrer au Saguenay par la route 170 qui suit le littoral sud de la rivière. Sur ce dernier parcours, il rencontre d'abord les Palissades, centre d'interprétation de la nature fort instructif. (Les sentiers de cette station, variés en aspect et en longueur, vous donnent le choix de randonnées s'échelonnant de quelques minutes jusqu'à une journée entière!) Saint-Isidore et Petit-Saguenay défilent ensuite en de sauvages côtes. Peu après, si l'on rejoint à l'Anse-Saint-Jean les berges du Saguenay, le regard plane sur un amphithéâtre de montagnes.

Depuis Rivière-Éternité, village suivant, on entreprend d'agréables excursions pédestres menant aux grandioses murailles qui surplombent le fjord. Le cap Trinité présente sur son premier palier une Vierge protectrice du cours d'eau: sa taille imposante ajoute à la majesté du paysage. De retour sur la route 170, l'on pointe sur Saint-Félix-d'Otis. Puis la baie des Ha! Ha! paraît sans s'annoncer, levant le voile sur Grande-Baie, Bagotville et Port-Alfred, terminus d'excursions touristiques et de navigation commerciale. Empruntant ensuite la route 372, on rentre à Chicoutimi en s'émerveillant au passage du panorama qu'offrent les hauteurs de Rivière-du-Moulin.

De Montréal à la vallée de la Richelieu 1 journée (134 mi/216 km)

Une fois quitté Montréal, on s'apprette à longer le fleuve par la route 132. Boucherville paraît, suivie de Valrennes, toutes deux saluées par de nombreuses îles que baigne le Saint-Laurent. Parmi les plus anciennes villes du Québec, elles présentent un intérêt indéniable avec

leurs vieilles maisons et leur «petite» histoire. Verchères puis Contrecoeur reflètent aussi un passé qui, avec leur agréable situation, assure leur vocation touristique. Des moulins à vent se dressent çà et là, paisibles et attachants. On bifurque sur la route 223, et l'on gagne Saint-Roch qu'un bac relie à Saint-Ours, berceau de la Rébellion de 1837. Ensuite, on remonte le Richelieu par la route 133 jusqu'à Saint-Denis, siège d'une importante victoire des Patriotes. Farouche et coloré, le village arbore fièrement en automne la rutilance de ses érables. La route 137 en part et traverse La Présentation et Saint-Thomas-d'Aquin pour rallier, sur la Rivière Yamaska, Saint-Hyacinthe dont la place du Marché anime le centre-ville.

Plus au sud, la 137 rencontre Saint-Joseph, Saint-Dominique et Sainte-Cécile-de-Milton, sur un parcours de plus en plus montagneux. Au carrefour de la route 112, on tourne à l'Ouest vers Saint-Paul-d'Abbottford, au pied du mont Yamaska. De son sommet où mènent plusieurs sentiers, nous admirerons panorama et couleurs automnales. La cueillette de la pomme et la fabrication de ses sous-produits conditionnent l'économie de la contrée. Plus loin, Saint-Césaire enchante par son artisanat original, tandis que Rougemont, adossé à la montagne du même nom, est entouré de pommeraies. En semaine, on y visite la Cidrerie du Québec, dont on déguste les crus. L'abbaye des Cisterciens présente aussi d'attrayants vergers et un rucher. On voudra s'arrêter aux éventaillers offrant les spécialités gastronomiques régionales. Par Marieville, on accède à Richelieu dont la rivière et les parcs sont propices à la détente. Le pont traversé, on atteindra Chambly. La visite du fort reconstruit une tranche intéressante de notre patrimoine historique. Puis les routes 112 et 116, à partir de Saint-Hubert, conduiront aux portes de la métropole.

Brochures gratuites

Ces randonnées sont décrites plus spécifiquement à l'intérieur des brochures du ministère qui offrent aussi des renseignements sur les lieux avoisinants qu'on voudra adjoindre à ces périodes automnales. On obtient ces publications ainsi que tout autre renseignement en écrivant au ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, 150 est, boul. Saint-Cyrille, Québec, G1R 4Y3 ou en visitant l'une de ses six salles permanentes d'accueil:

12, rue Saint-Anne, Québec
2, place Ville-Marie, Montréal
Notre-Dame-du-Portage, route 20
Parc de la Vérendrye, route 117
Rivière-Beaudette, route 20
Saint-Bernard-de-Lacolle, route 15

RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES 1980

Je désire recevoir les répertoires sur:

- l'hébergement
- les parcs et réserves
- le plein air
- les terrains de golf

Veuillez de plus m'envoyer le dépliant du Ministère sur

la (les) région(s) suivante(s):

Nom: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____

Prenez l'tour du Québec

**Tourisme
Québec**

Pour tous renseignements s'adresser à:
Tourisme Québec
C.P. 20 000, Québec, G1K 7X2

Cette région est bien connue pour ses immenses érablières. En mars et avril, les «parties de sucre» y sont nombreuses. Les lieux de prédilection en sont le parc de l'Érable de Beauceville, les villages de Frampton (possibilités d'hébergement à la ferme), Saint-Honoré, East-Broughton, Sainte-Apolline et Sainte-Marie.

Mais, avant que n'arrivent ces jours de faste, la région ne fait évidemment pas relâche et affiche, comme à l'accoutumée, un remarquable dynamisme. Les Beaucerons, de même que les gens de la Côte du Sud et de Lotbinière sont de «joyeux lurons» et font en sorte que l'hiver, dans leur région, soit une suite ininterrompue d'activités et d'événements dont on reparle encore à la «belle saison».

Au coeur des Appalaches, soit à Lac-Etchemin, se trouve situé le centre de villégiature du Mont-Original, superbe sommet dont l'altitude est de 620 mètres.

Non seulement est-il possible aux amateurs de ski alpin d'y louer un chalet à prix forfaitaire au pied de la montagne, mais on peut également profiter des forfaits que proposent trois établissements hôteliers avoisinants, l'hôtel Le Manoir, l'Auberge des Appalaches et l'hôtel-motel Le Feu Follet.

Ceux qui inclinent à préférer le ski de randonnée n'auront que l'embarras du choix: le club sportif Grande Coulée de Saint-Martin, le club de ski de

Beauce, à Vallée-Jonction, le centre de plein air du Lac-As, à Saint-Prospère, et le club de ski de randonnée de Saint-Honoré se disputeront, pour ainsi dire, leurs faveurs. Les petits centres industriels que sont Beauceville (ski de randonnée, raquette et glissade), Sainte-Marie (ski de randonnée, raquette et randonnée pédestre), Saint-Georges (ski de randonnée et fins de semaine de camping d'hiver) et Montmagny (ski de randonnée et raquette) leur réservent un accueil tout aussi empressé. On peut en dire autant du petit village de Sainte-Apolline dont le centre de plein air offre des pistes de ski de randonnée, des sentiers de raquette et des glissades pour toboggan. Sainte-Apolline prendra un air de fête de la mi-janvier au début de mars, alors que s'y déroulera le Carnaval d'hiver et, à la fin de mars et au début d'avril, lors du Festival de l'érable.

Parmi les nombreuses autres festivités et manifestations spéciales qui s'échelonnent tout au cours de l'hiver, dans Beauce-Appalaches, mentionnons le Rallye de motoneige Guy-Lafleur qui aura lieu, à la mi-février, entre Saint-Georges, Saint-Côme, Saint-Théophile et Saint-Martin, le Festival local du sport d'hiver de Saint-Henri (début février), le Tournoi international «Consolation» de hockey «pee-wee» de Montmagny (mi-mars), la Course de chiens de Saint-Agapit (mi-janvier), le Carnaval de Notre-Dame-des-Pins (fin février), le Festival d'hiver de Saint-Benoît (mi-mars), le



Carnaval de la bottine de Saint-Côme (trois dernières fins de semaines de février), le Carnaval régional de Saint-François (de fin janvier à fin mars), le Carnaval du clown de Saint-Gédéon (3e fin de semaine de janvier), le Tournoi provincial de ballon sur glace de Saint-Georges (début décembre) et le Carnaval de Saint-Odilon (mi-février).

Tout cela serait déjà beaucoup mais semblerait probablement insuffisant aux habitants de cette belle région qui ont mis sur pied l'Opti-Centre de plein air de La Chaudière (OPARC) de Saint-Théophile et la station MultiAir de Frampton. Tandis que la première offre, de décembre à mars, la possibilité de s'adonner au ski de randonnée, à la raquette, au patinage, à la glissade et au camping d'hiver en plus d'offrir des «classes de neige», la seconde propose des forfaits de séjour avec hébergement et repas, animation et garderie. Ces forfaits vous permettront d'avoir accès aux activités suivantes: raquette, glissade, ski de randonnée, camping d'hiver, écologie et «classes de nature».

Mais un séjour dans Beauce-Appalaches ne serait pas complet si on n'en profitait pour aller pêcher le poulamon sous la glace à Saint-Antoine-de-Tilly ou à Lotbinière où l'on peut également s'offrir une promenade en carriole.

Enfin, on aura une bonne idée de l'évolution historique et de la fibre socio-culturelle de la région en visitant le musée François-Barbeau de La Rochelle, le centre d'interprétation de la Haute-Beauce, à Saint-Évariste, le musée maritime J.-E. Bernier à L'Islet-sur-Mer ou en se rendant au Moulin des arts, centre d'exposition d'oeuvres d'artisans locaux, à Saint-Étienne.

La région de Beauce-Appalaches: là où l'hiver «pète le feu»!

Pour tout autre renseignement sur les activités hivernales de la région, on est prié de s'adresser à: l'Association touristique Beauce-Appalaches, 80, rue Saint-Antoine Sainte-Marie, Québec (418) 387-5406

★ L'HIVER EN BEAUCE-APPALACHES ★

CENTRE DE SKI ST-GEORGES

Rte 173, 107e rue
Ville St-Georges, tél.: (418) 228-8151
(ski alpin, ski de fond, glissade, patinoire)

HÔTEL-MOTEL MANOIR DES ERABLES

220, Du Manoir, angle Boul. Taché E.,
Montmagny, tél.: (418) 248-0101 ou 0100
(Relais gastronomique et
possibilité de ski de fond)

CENTRE DE SKI DU MONT ORIGINAL

Route du Mont Original
Lac Etchemin, tél.: (418) 625-1551
(ski alpin et ski de fond)

OPARC, OPTI-CENTRE PLEIN AIR RÉGIONAL LA CHAUDIÈRE

C.P. Linière, Beauce-Sud
tél.: (418) 597-3884
(ski de fond, raquette, patinoire)

STATION MULTIAIR DE FRAMPTON

Rte 275, St Edouard de Frampton
Beauce, tél.: (418) 479-5469
(ski de fond, glissade, raquette)

CLUB AUTONEIGE BEAUCEVILLE INC.

Rang St-Charles, C.P. 235
Beauceville Est, tél. (418) 774-6584
(ski de fond, raquette, motoneige)

DEMANDEZ
NOS DEPLIANTS

NOM: _____

ADRESSE: _____

TEL: _____

Retournez à

**ASSOCIATION TOURISTIQUE
BEAUCE-APPALACHES**

80, rue St Antoine, C.P. 370
Ste Marie, Beauce, P.Q.